

# Bulletin de la Société franco-japonaise de Paris

Société franco japonaise de Paris. Auteur du texte. Bulletin de la Société franco-japonaise de Paris. 1910-06.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr).

DÉPÔT LEGAL  
MAINE ET LOIRE  
N° 1079

Paraissant trimestriellement.

JUIN  
SEPTEMBRE } 1910  
XIX-XX



BULLETIN

de la

Société Franco-Japonaise  
de Paris

*Fondée le 16 Septembre 1900.*

會協佛日



SIÈGE SOCIAL :  
PALAIS DU LOUVRE — PAVILLON DE MARSAN  
107, RUE DE RIVOLI, 107  
PARIS

—  
1910

Prix : 4 fr. 50 c.

0<sup>2</sup>.0

23

## Avis à nos lecteurs

---

Les fascicules **I, II, IV** et **XVIII** du *Bulletin de la Société* sont, à l'heure actuelle, entièrement épuisés.

La Société serait disposée à reprendre, au prix de **2 fr.** l'un, les exemplaires de ces numéros que nos collègues peuvent avoir en leur possession et qu'ils ne désireraient pas conserver.

Prière d'adresser les offres à M. le Secrétaire-général de la Société Franco-Japonaise, Pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli, Paris<sup>e</sup> I<sup>er</sup>.

15 novembre 1910.

Juin - Septembre 1910. N<sup>os</sup> 19 - 20.



**BULLETIN**

DE LA

Société Franco-Japonaise  
de Paris

4° 0<sup>2</sup> 0

623



Paraissant trimestriellement.

JUIN  
SEPTEMBRE } 1910  
XIX-XX



# BULLETIN

de la

# Société Franco-Japonaise de Paris

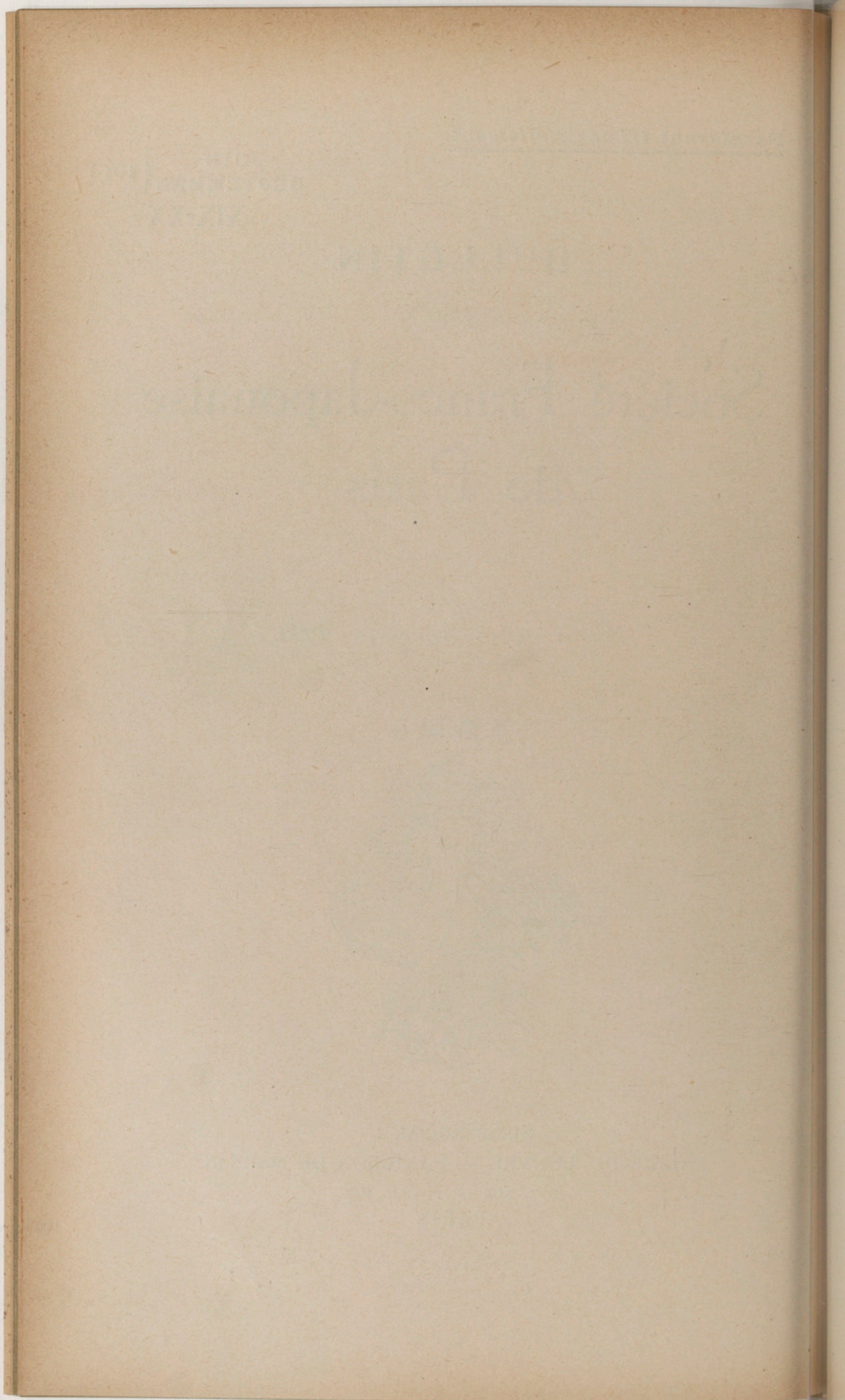
*Fondée le 16 Septembre 1900.*

會協佛日



SIÈGE SOCIAL :  
PALAIS DU LOUVRE — PAVILLON DE MARSAN  
107, RUE DE RIVOLI, 107  
PARIS

—  
1910





## A nos lecteurs

---

La relation des deux visites que la Société a faites cet été, à Londres (en juillet et en septembre) à l'occasion de la *Japan British Exhibition*, ne pourra être comprise que dans le *Bulletin* de décembre 1910, n° XXI. La composition du présent fascicule, n° XIX-XX, était, en effet, presque entièrement achevée à la fin d'août : les difficultés spéciales qu'a offertes l'exécution typographique de l'intéressant article de M. Ch. Leroux sur la *Musique Japonaise classique* ont seules retardé jusqu'à présent la publication de cette livraison. La tâche, ainsi que s'en rendront compte aisément tous ceux de nos collègues qui ont quelque expérience des travaux d'impression, n'a pu être menée à bonne fin que grâce à la grande compétence et aux soins dévoués de notre habile imprimeur, M. A. Burdin, auquel nous tenons à offrir ici nos meilleurs remerciements.

Heureusement, dans les deux numéros de la *Chronique* de Londres, en date des 16 juillet dernier et 10 septembre courant, qui leur ont été envoyés directement, nos collègues ont pu trouver un premier compte-rendu des excursions que deux groupes de la Société viennent de faire Outre-Manche, pour répondre aux très gracieuses et obligeantes invitations qui avaient été adressées au Conseil, d'abord, puis à chacun des membres de notre Compagnie, ainsi que ceux-ci en furent avertis par la circulaire du 12 août.

Tous nos collègues savent donc dès à présent à quel point a été chaleureuse et cordiale la réception faite à Londres aux représentants de la Société. C'est pour ceux-ci un devoir de renouveler ici l'expression de leur reconnaissance, de leurs remerciements les plus sincères, les plus vifs, à M. le Commissaire général et à MM. les Membres de la Commission Impériale du Japon, à M. le Président du Conseil et à MM. les Membres de la *Japan Society*, pour la plupart revenus spécialement à Londres pour accueillir leurs collègues français, à M. le Commissaire général de l'Exposition. Ils adressent aussi leurs remerciements particuliers à M. A. Sire, correspondant de la Compagnie du Nord à Londres, qui a fait preuve, dans la préparation et l'organisation de ces visites, d'une obligeance et d'un dévouement inlassables.

LA RÉDACTION.

30 septembre 1910.

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

Co  
Ch  
Lie  
No  
Mo  
Le  
Dire  
Ban

## INDEX

---

	Pages.
<b>Comte de Tressan :</b>	
L'Évolution de la garde de sabre japonaise de la fin du xv <sup>e</sup> siècle au commencement du xvii <sup>e</sup> ( <i>suite</i> ). . . . .	7
(Trente-quatre illustrations).	
<b>Ch. Leroux :</b>	
La musique japonaise classique . . . . .	37
(Trente-cinq planches dans le texte, et en un fascicule annexe).	
<b>Lieutenant de vaisseau R. Brylinski :</b>	
<i>Ten Itchi Bô</i> (2 <sup>e</sup> partie). . . . .	59
<b>Nouvelles du Japon :</b>	
Le Traité postal sino-japonais. — L'armée japonaise. — Un héros japonais. — La Croix-Rouge japonaise. — Formation de nouveaux partis. — L'Allemagne et le Japon. — Russie et Japon. — Chemin de fer Chinchau-Aigun. — La résidence générale japonaise en Corée . . . . .	113
<b>Mouvement financier :</b>	
Emprunt de conversion. — Développement des chemins de fer. — Comparaison entre les budgets de 1908-09 et de 1909-1910 . . . . .	123
<b>Le nouveau tarif douanier du Japon . . . . .</b>	<b>131</b>
<b>Divers :</b>	
Convention franco-japonaise, pour la protection réciproque en Chine des marques de fabrique, brevets, dessins et droits d'auteur. — Article de M. Halot sur le <i>Japon Economique</i> . — L'ouverture de l'Exposition anglo-japonaise. — L'inauguration de l'Exposition japonaise. . . . .	135
<b>Banquet du 20 juin :</b>	
En l'honneur de M. le Maréchal Vicomte Kawamura, comman- dant la défense de la place de Tôkyô, de J.-E., de M. le Prince Tokugawa-Yesato, Président de la Chambre des Pairs, de M. Ozaki, ancien Ministre, Maire de Tôkyô, et de M. le Baron Mitsui, chef de la très importante maison du même nom . . . . .	143

	Pages.
<b>Correspondance :</b>	
Lettres de Kobé . . . . .	151
<b>Bibliographie :</b>	
I. V.-A. FOURNIER : <i>La Politique navale et la flotte française.</i>	
J. DAUTREMER : <i>L'Empire japonais.</i>	
D <sup>r</sup> LANGE : <i>Uebungs und Lesebuch zum Studium der Japanischen Schriftsprache.</i>	
Général CHANOINE : <i>Le Japon et les suites de la guerre russo-japonaise.</i>	
Ouvrages reçus par la rédaction.	
II. <i>Revue des Périodiques</i> . . . . .	157
<b>Expositions et ventes d'objets d'art de l'Extrême-Orient :</b>	
I. Exposition chinoise au Musée des Arts décoratifs.	
II. Ventes à Paris et à Londres (collections Ikéda, Barbouteau, Luneau, Kiss, etc.). . . . .	179
<b>Vie de la Société :</b>	
I. Séances du Conseil d'administration.	
II. Conférences . . . . .	191
<b>Cérémonies pour l'inauguration</b>	
des monuments élevés à la mémoire de M. P. R. de Lucy Fossarieu et à celle de M. Félix Régamey . . . . .	199
<b>Questions et réponses :</b>	
I. Six estampes de <i>Kitao Masanobu</i> reproduites dans un ouvrage sur le Japon, publié à Paris en 1820.	
II. Réponses aux questions posées dans le précédent numéro . . . . .	207

# Société Franco-Japonaise de Paris

---

## L'évolution de la garde de sabre japonaise

de la fin du XV<sup>e</sup> siècle au commencement du XVII<sup>e</sup>

PAR

le Comte de TRESSAN

(suite)

---

Un précédent article a conduit notre étude jusqu'aux dernières années du xv<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire à une époque correspondant à l'apogée de la renaissance de l'art japonais. Lorsque les élèves de Shûbun : Oguri Sotan (mort en 1464), les Ami, Sesshû (1420-1506) et les premiers Kano portaient à la perfection le style d'inspiration chinoise Sung-Yüan, les arts mineurs, dont la fortune a toujours été liée au Japon à celle de la peinture, ne pouvaient continuer à vivre qu'en se modifiant dans un sens analogue.

C'est alors, en effet, que se distinguèrent les laqueurs Igarashi, Shinsai et Kôami Michinaga, les célèbres sculpteurs de masques Sankôbô et Sôami Hisatsugu. D'autre part, la ciselure naquit vraiment sous l'influence de la peinture. Nous avons déjà constaté ce fait capital à propos de Gôtô Yûjô et nous trouverons souvent l'occasion d'observer le parallélisme de l'évolution de ces deux branches de l'art au cours des âges suivants. Le style paysagiste et mystique des écoles d'inspiration chinoise des xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles, le réalisme et le pittoresque de l'Ukiyoye (fin du xvii<sup>e</sup> - xviii<sup>e</sup> siècles), le naturalisme des artistes de Kyôtô (fin du xviii<sup>e</sup> et première moitié du xix<sup>e</sup> siècle) disciples d'Okyo et de Ganku, ont tour à tour inspiré les ciseleurs dans le choix de leurs sujets.

Mais en même temps que commençaient à se développer des genres nouveaux, l'art déjà ancien des armuriers et des forgerons de sabres, fabricants de tsubas, ne cessait de se perfectionner. Le xvi<sup>e</sup> siècle est une des plus belles époques qu'ait connues l'art du fer japonais. Le métal, grâce à sa parfaite homogénéité et à une grande densité, sonne désormais comme une cloche. Les recettes de patines, précieusement transmises de génération en génération et améliorées toujours, permettent d'obtenir des tons admirables. Jusqu'au xvii<sup>e</sup> siècle, la surface du fer n'est jamais lisse mais offre des dépressions plus ou moins profondes. La garde a ainsi un aspect quelque peu archaïque exprimant bien la rudesse que possédaient encore les mœurs mili-

令 *mo* }  
燃 *yoshi* }

鑄 *sabi* }  
出 *doshi* }  
方 *kata* }

秘 *hi* }  
傳 *den* }

taires. Au procédé permettant de l'obtenir, les Japonais ont donné le nom de *Moyashi*, ou *cuisson*.

Quant aux recettes employées en vue d'obtenir les patines, désignées sous le nom générique de *Sabi doshi kata* « moyens de produire la rouille », elles ont été scrupuleusement tenues secrètes comme tous les *hiden* ou secrets de chaque famille d'artisans. Néanmoins on a pu en connaître quelques-unes. Dans son rapport sur l'Exposition internationale de Chicago en 1893, M. H. Vever a donné une formule souvent employée pour patiner le fer :

Sulfate de fer . . . . .	100 grammes.
Sulfate de cuivre . . . . .	100 "
Vert de gris. . . . .	10 "
Soufre. . . . .	300 "
Sel marin . . . . .	10 "
Fleur d'une eau thermale très sulfureuse (en poudre) . . . . .	10 "
Une matière sur la composition de laquelle on garde le secret le plus complet . . . .	100 "

C'était ladite matière qui était vraiment le *hiden* de chaque famille. Il y aurait donc intérêt à en connaître la composition. Elle aurait souvent consisté en un mélange d'argiles finement tamisées noire et rouge, placé dans un vase découvert et ayant subi l'action des agents atmosphériques pendant plusieurs années. Parfois l'argile aurait été remplacée par des cendres de charbon de bois prises pour le gril où des anguilles avaient rôti (1)! On tombe ainsi dans un extraordinaire empirisme, bien fait pour étonner des esprits européens de notre époque, mais que n'aurait pas renié notre moyen âge.

Après avoir scrupuleusement appliqué la formule, on mélangeait ses différents éléments dans un mortier et on y ajoutait ce qu'il fallait de vinaigre de riz pour obtenir un tout liquide. On gardait celui-ci dans un endroit humide pendant plusieurs mois. Au bout de ce temps, on pouvait y plonger le fer ciselé préalablement dégraissé. A l'intervalle de quatre ou cinq jours, on renouvelait l'opération à différentes reprises. Lorsque l'artisan jugeait satisfaisante la

把 }  
犒 }

nuance obtenue, il procédait à un premier polissage avec un *Tawashi* (2) de paille de riz.

On se servait ensuite pour le même travail de petites aiguilles de sapin bien sèches. Enfin, on trempait l'objet dans une infusion de feuilles de thé. D'autres ouvriers faisaient usage de coton sec ou légèrement imbibé d'une cire végétale provenant du fruit d'un arbre appelé *itoba* (3), pour mener à bien la dernière partie de l'opération. Au xvi<sup>e</sup> siècle, la couleur de patine la plus prisée était le brun foncé tirant très légèrement sur le rouge de la fève *azuki* ou encore celle de l'acajou noir.

(1) Détail donné par M. le capitaine Brinkley.

(2) Ustensile employé communément pour laver la vaisselle.

(3) Cire sèche au toucher et neutre à l'oxydation.

## II. — Les gardes de sabre provenant d'ateliers d'armuriers

Nous avons déjà exprimé l'avis que la plupart des gardes en fer dites primitives sont sorties de l'atelier des Myôchin fondé par Munesuke I (deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle). Il est probable que certains membres des autres familles célèbres d'armuriers, Sakonji, Masuda, etc. ont aussi forgé des tsubas, mais il n'existe pas de preuves de ce fait.

La très belle garde au décor de deux arçons de selle de la collection de M. R. Koechlin (fig. 1) attribuée par Hayashi à l'époque des Hôjo, est certainement une œuvre des

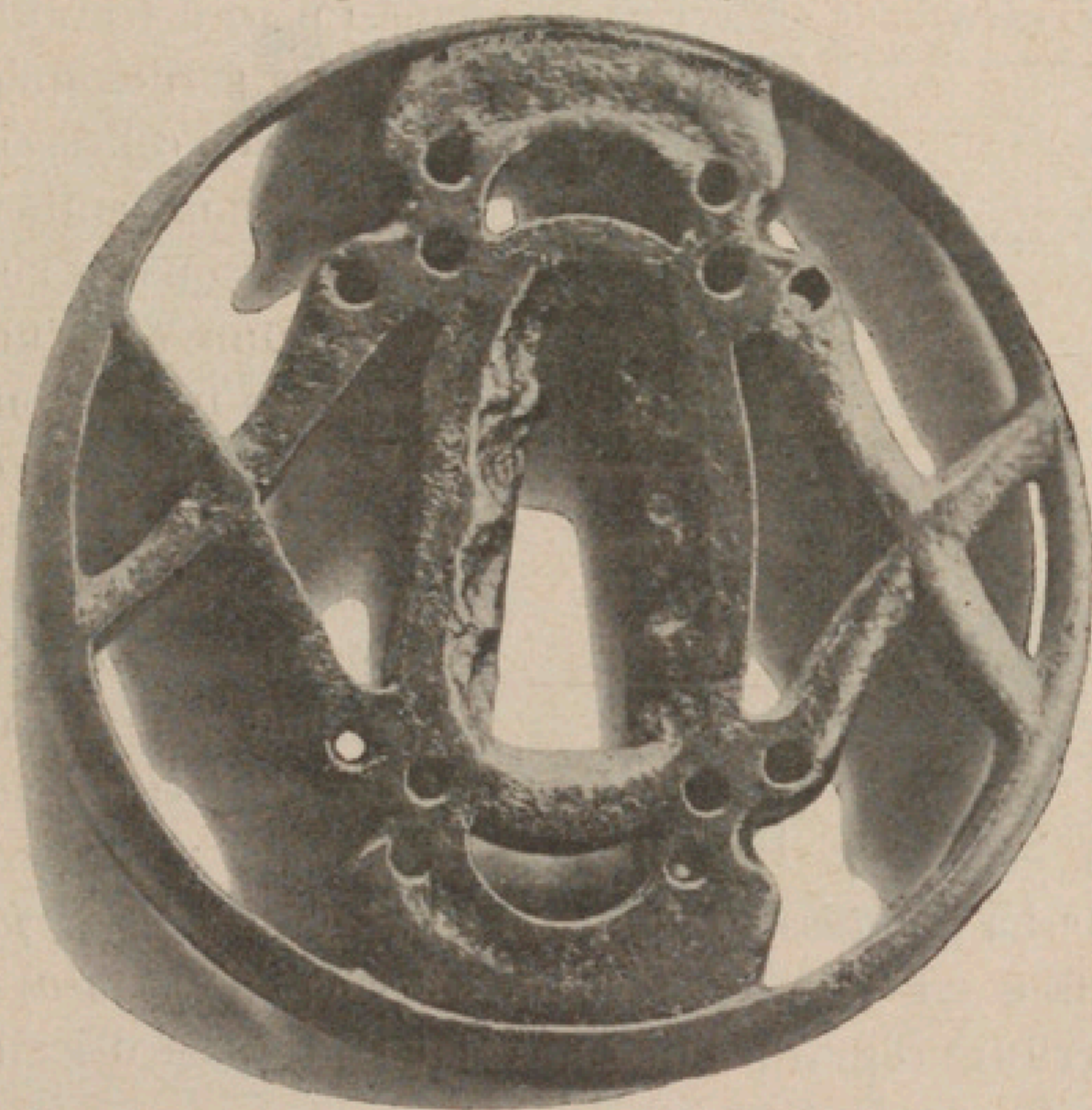


FIG. 1. — Garde en fer ajourée d'un motif d'arçon de selle.  
(Collection de M. R. Koechlin.)

Myôchin, peut-être de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, en tous les cas peu éloignée de l'époque de Nobuiye comme le montrent la hardiesse de l'exécution, l'aspect de la surface, la nuance et la qualité de la patine.

信 *Nobu* }  
家 *iye* }

安 *Yasu* }  
家 *iye* }

武 *Take* }  
田 *da* }  
信 *Shin* }  
玄 *gen* }

Le nom du célèbre Nobuiye domine ceux de tous les armuriers maîtres en tsubas du XVI<sup>e</sup> siècle. Fils de Yoshiyasu et 17<sup>e</sup> chef de l'atelier des Myôchin, il s'appela Yasuiye jusqu'au jour où *Takeda Harunobu* (1) lui céda le caractère *nobu* de son nom en témoignage d'admiration pour son talent. Il habita d'abord la province Kozuke, puis Fuchu dans celle de Kai, d'où son surnom de *Koshû Myôchin* (2); par la suite Odawara en Sagami et enfin la province de Shinano. Trois de ces contrées étaient placées sous l'influence des Takeda pour lesquels travailla Nobuiye. Ceux-ci semblent l'avoir comblé de faveurs. Il dut sans doute à leur influence le titre d'*Osumi-no kami*,

(1) Célèbre par la suite sous le nom de *Shingen* (1521-1581).

(2) *Koshû* étant le nom sinico-japonais de la province de Kai.

peut-être aussi celui de *Sakon-no Shôgen* (officier de la garde impériale de gauche) que lui attribuent certains auteurs.

甲 <i>Ko</i>	}	覺	}	<i>gaku</i>
州 <i>shû</i>		ou		
明 <i>Myô</i>		學		
珍 <i>chin</i>		意 <i>i</i>		
<hr/>		樂 <i>Raku</i>		
大 <i>O</i>		意 <i>i</i>	<hr/>	
隅 <i>sumi</i>		氏 <i>Uji</i>		
(no)		家 <i>iye</i>	<hr/>	
守 <i>kami</i>		唐 <i>Kara</i>		
<hr/>		草 <i>kusa</i>	<hr/>	
左 <i>Sa</i>		龜 <i>Ki</i>		
近 <i>kon</i>		甲 <i>kô</i>		
(no)				
將 <i>Shô</i>				
監 <i>gen</i>				

Il aurait enfin porté les noms de *Gakui* (écrit de deux façons différentes), de *Rakui* et peut être de *Ujiye I.*

Le talent de ciseleur du maître a été fortement influencé par sa profession d'armurier; aussi n'a-t-il travaillé que le fer. Nombreuses sont les gardes qu'on lui a attribuées, mais combien de celles-ci peuvent-elles être considérées comme authentiques? Nous verrons, en effet, que quatre autres artistes ont employé sa signature et qu'un de ses élèves, *Nobusada*, a réussi à imiter son style de façon parfaite.

Pour élucider la question, il est nécessaire de recourir aux ouvrages japonais anciens qui donnent d'importants détails sur ses œuvres et en particulier du *Sôken Kishô* (1781) qui a reproduit quelques-unes de celles-ci.

On peut les classer en trois catégories assez différentes :

1° La première correspond à des gardes en fer *plein* assez épaisses dont la surface est gravée de volutes florales (*karakusa*) (1) (fig. 4), de caractères d'écriture (fig. 3), d'une mosaïque en forme d'écaille de tortue appelée *kikkô* (fig. 2), de dragons (2).

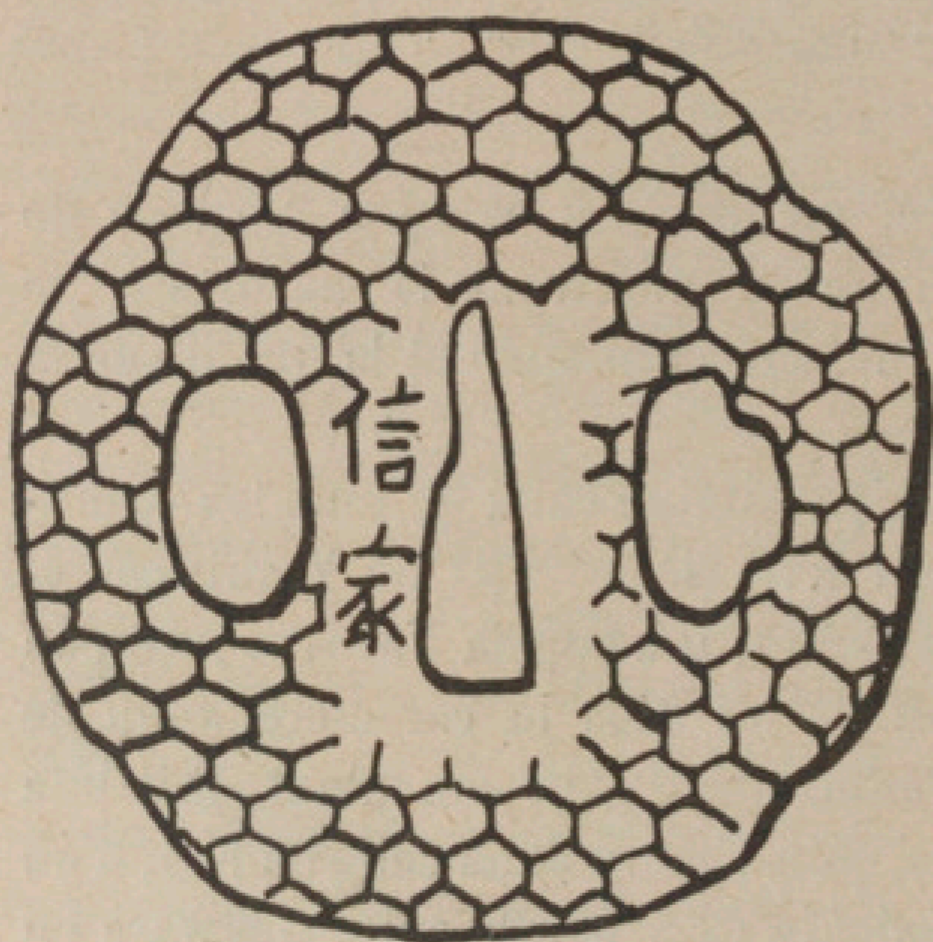


FIG. 2. — Garde en fer plein, par Nobuiye I, reproduite dans le *Soken Kisho*. (Dimensions : 7 cm. 26 sur 6 cm. 66.)

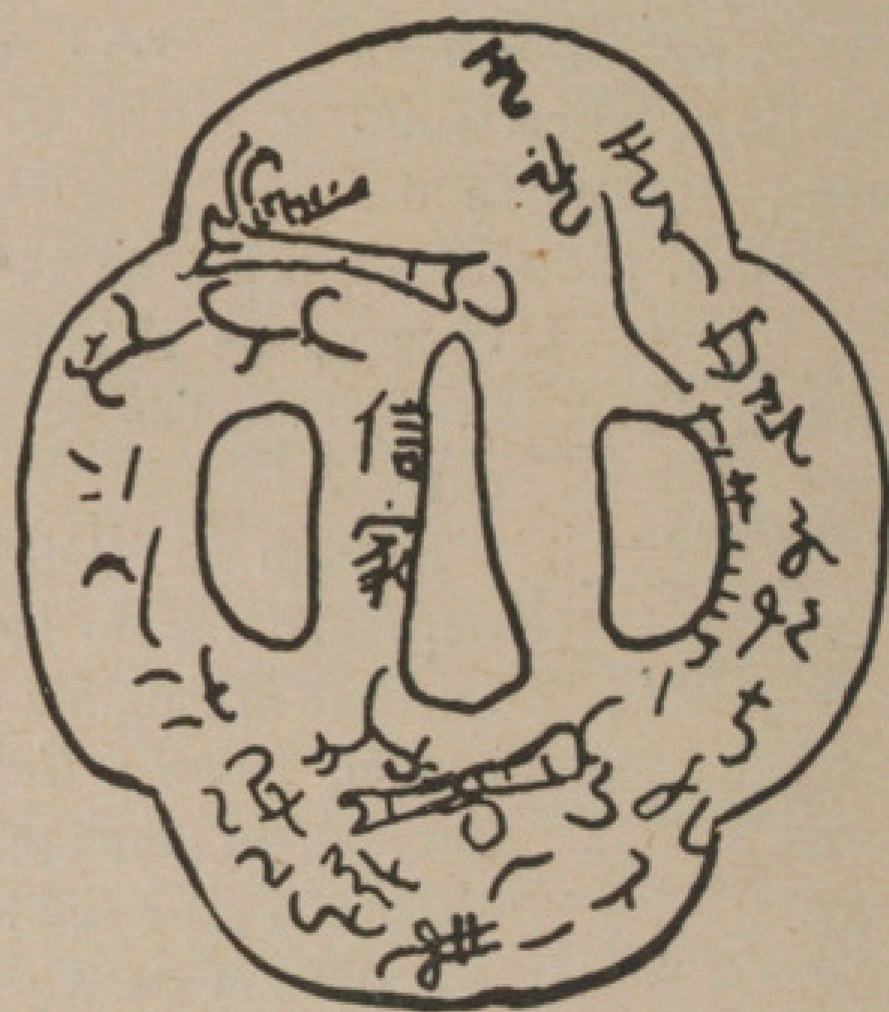


FIG. 3. — Garde en fer plein, gravée de différents ornements et de caractères d'écriture, par Nobuiye I, reproduite dans le *Soken Kisho*. (Dimensions : 6 cm. 60 sur 5 cm. 45.)

Ce genre de décor est parfois complété soit par des fleurs de paulownia ou de gourde en léger relief, soit par des ajourages très simples en silhouette

(1) Branche de vigne représentée souvent sur des porcelaines, des étoffes, etc.  
 (2) Collection du D<sup>r</sup> Mène.



négative représentant un coupert (fig. 4), des feuilles de sagittaire et une oie sauvage, etc...

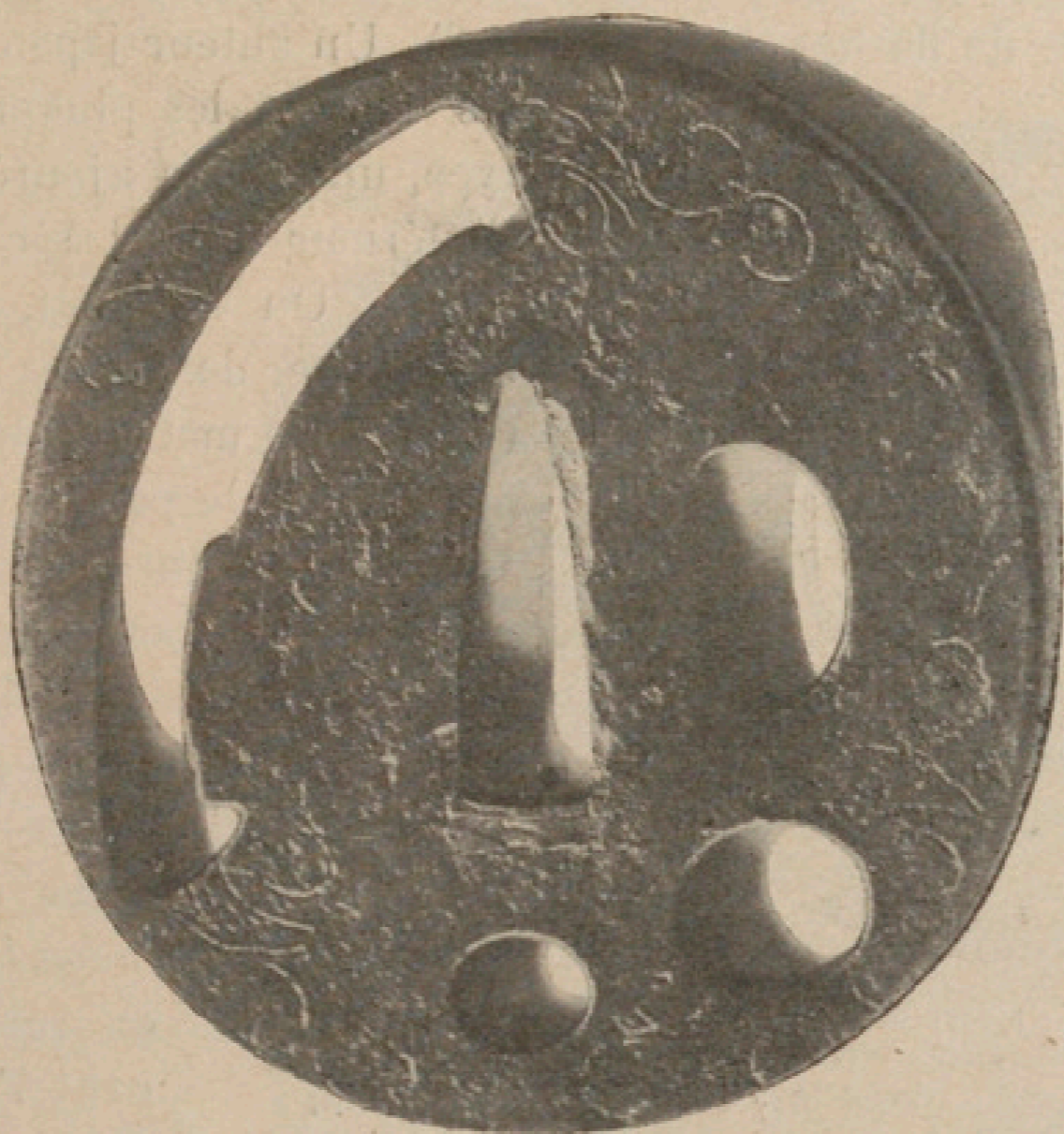


FIG. 4. — Garde en fer plein ajouré et gravé de volutes florales, par Nobuiye I.  
(Collection de l'auteur.)

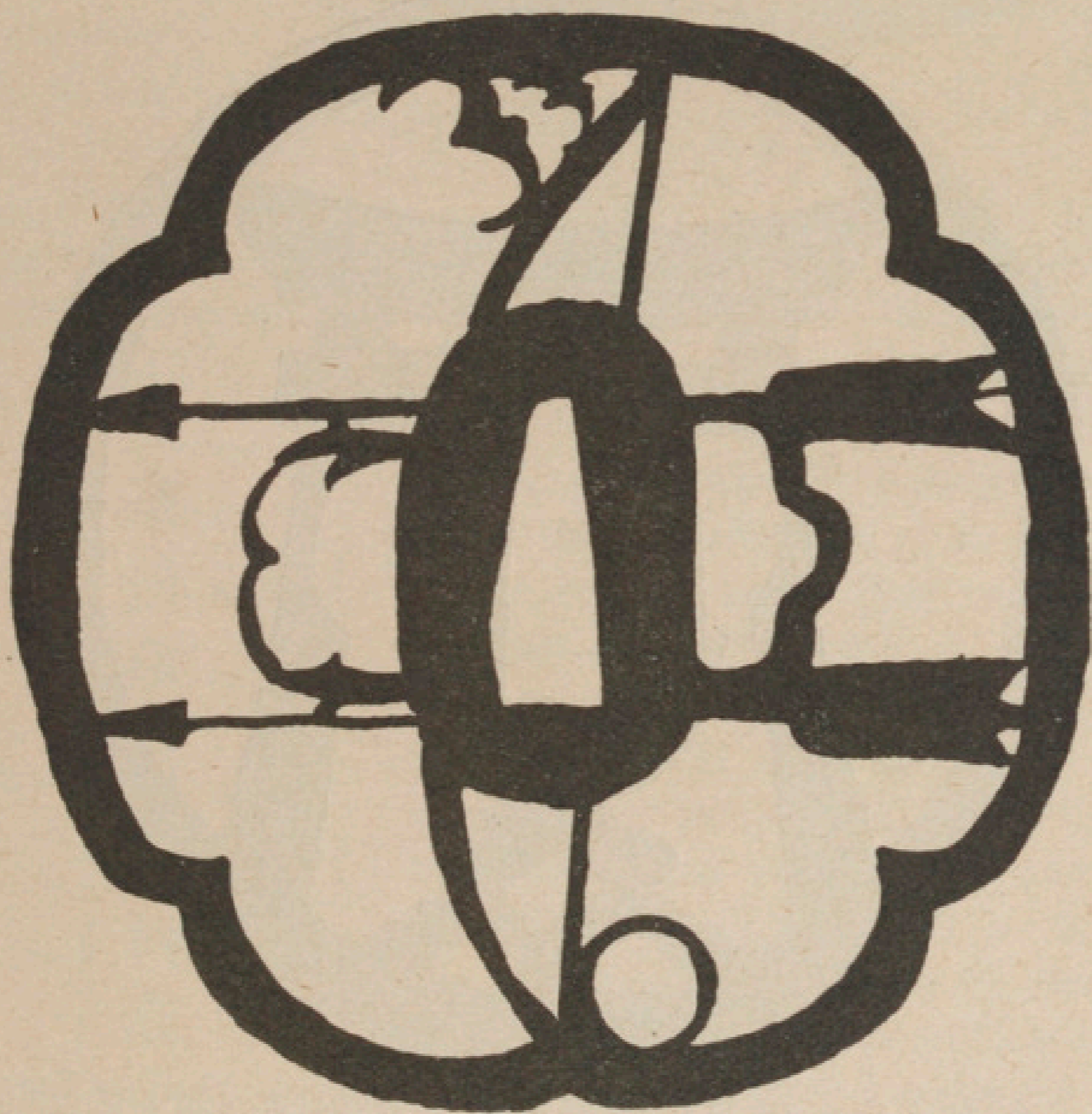


FIG. 5. — Garde en fer ajouré du type dit Yasumi ya no ga (littéralement : objet à l'arc  
et aux flèches), par Nobuiye I. (Collection du Musée impérial de Tôkyô.)

Ces tsubas portent fréquemment deux ouvertures ovales destinées au passage d'un cordon.

2° Dans sa seconde manière, Nobuiye recourt aux *ajourages positifs*. On cite dans ce genre des décors de filets de pêche (*ami-gata*), d'idéogrammes entrant dans la composition de poésies, d'arcs et de flèches (1) (fig. 5 et 6). Un auteur japonais cite, parmi

網 *Ami*  
形 *kata*

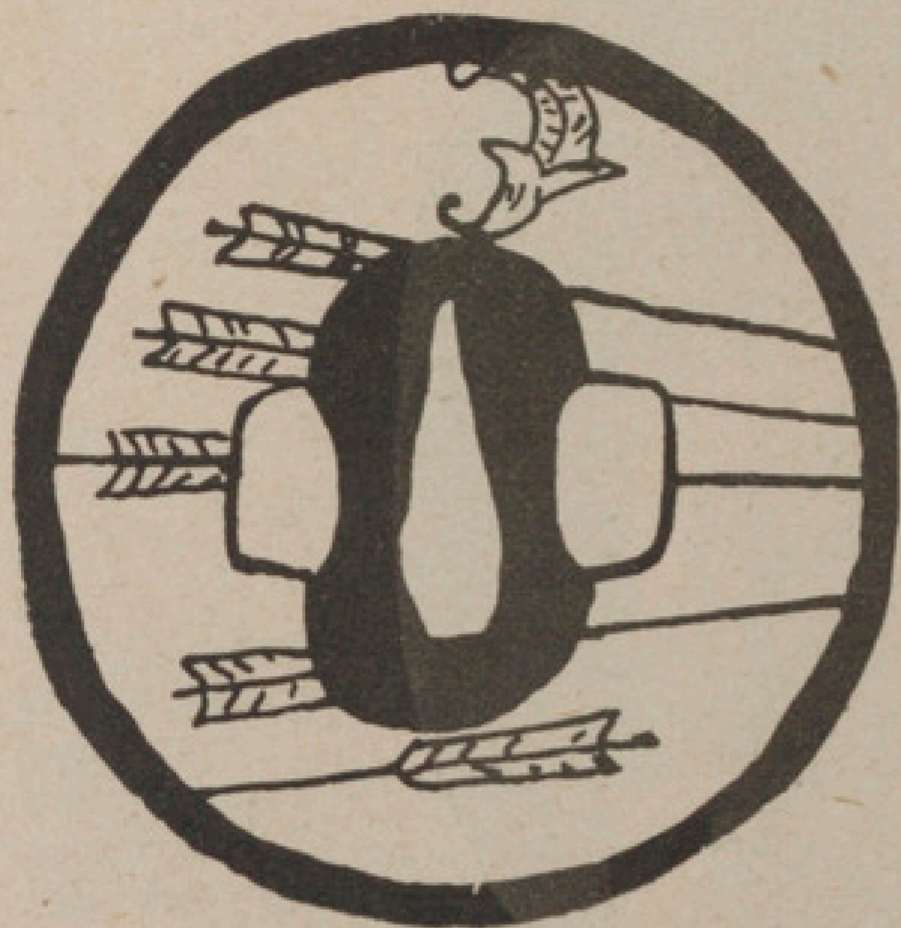


FIG. 6. — Garde en fer ajouré du type dit : Kachi ikusa (victoire de l'armée), reproduite dans le *Soken Kisho* (volume 5). (Diamètre : 6 cm. 90.)

les œuvres les plus célèbres de ce type, une *tsuba* ajourée d'un *torii* à l'intérieur duquel sèche un filet de pêche. On ne peut, à ce propos, s'empêcher de songer aux pièces décorées d'un motif analogue attribuées au *xiv<sup>e</sup>* siècle par Hayashi (Coll. du Louvre). Le musée de Hamburg possède une très belle garde de ce genre où sont représentés le *torii* et des sapins du fameux temple de Sumiyoshi en Itsukushima (fig. 7). Cette

丸 *maru*  
(rond)

刻 *bori*  
(ciseler)

*tsuba* est ciselée en *maru bori* ou ciselure en ronde bosse donnant l'impression du relief réel des objets,

ce qui n'est pas le cas de la garde d'Hayashi qui est en *sukashi bori*. D'après



FIG. 7. — Garde en fer ajouré du Musée de Hamburg décorée du *torii* de Sumiyoshi.

le *Tôbanfu*, ouvrage manuscrit concernant les anciennes gardes de sabre,

(1) Ce décor s'appelait *yumi ya nô ya* (littéralement : objet à l'arc et aux flèches), d'après le *Sôken Kisho*.

un daïmyô de la famille Arima aurait possédé une garde ornée de ce décor (1). Certains critiques japonais, après avoir déclaré que dès la fin du xv<sup>e</sup> siècle, les ajourages furent plus ou moins grossièrement exécutés, réclament pour Nobuyi l'honneur d'avoir porté cette technique à la perfection.

3<sup>o</sup> Une troisième catégorie d'œuvres de Nobuiye comprend des gardes en fer repoussé, martelé et ciselé d'un très grand caractère. Il imite alors la valve d'un coquillage (fig. 8) (2) ou une tentacule de poulpe (fig. 9) (3). La souplesse du fer y atteint l'extrême limite du possible. Dans

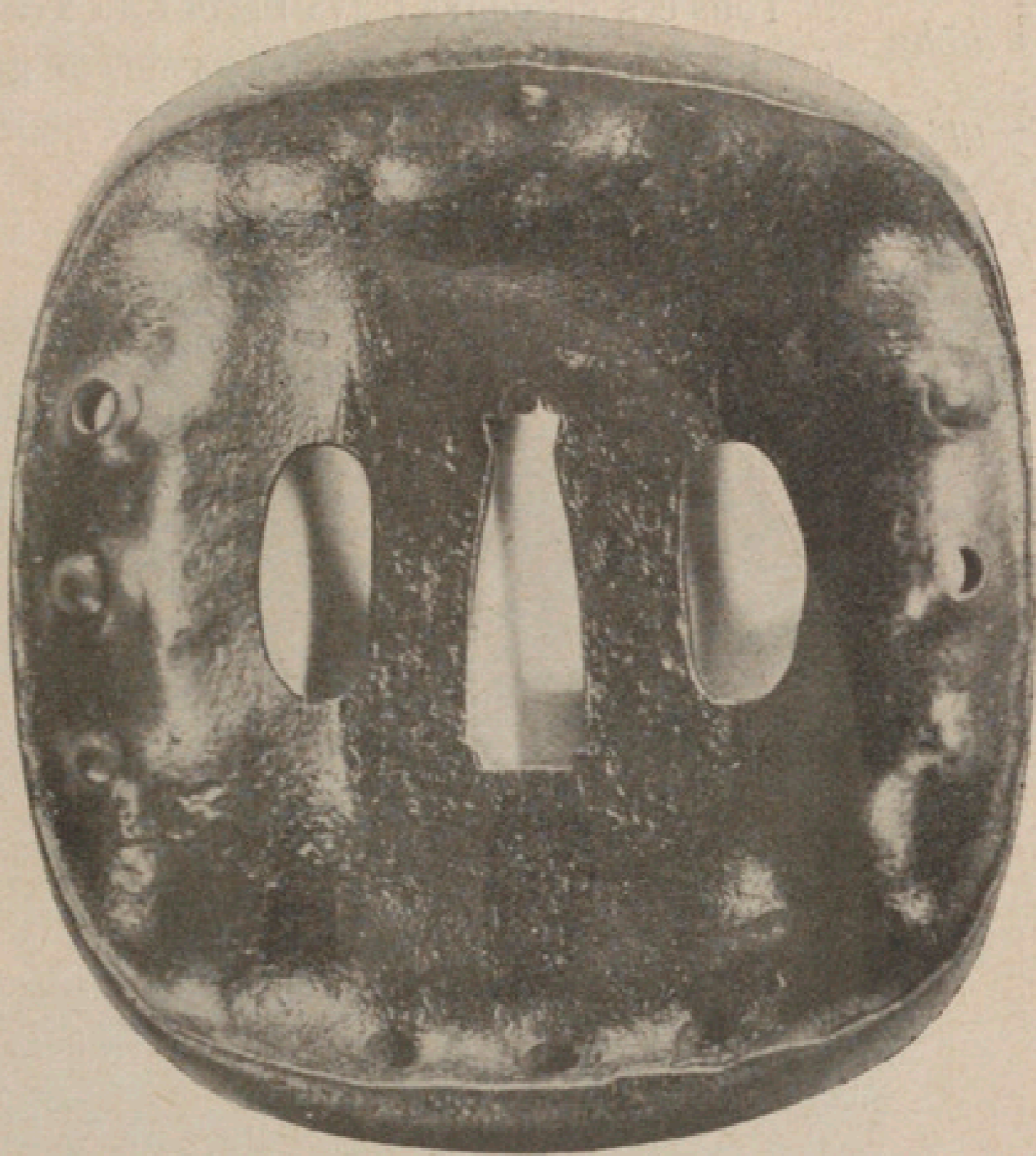


FIG. 8. — Garde en fer repoussé et ciselé par Nobuiye I. (Collection de M. R. Kœchlin.)

l'œuvre du maître on ne sait ce qu'on doit le plus admirer de la simplicité grandiose de la conception ou de la puissance du coup de ciseau.

貞 Sada  
家 iye

又 Mata  
八 hachi

郎 rô

氏 Uji  
家 iye

家 Iye

吉 yoshi

京 Kyô

信 nobu

家 iye

加 Ka

賀 ga

信 nobu

家 iye

Nobuiye I mourut en 1564 à l'âge de 79 ans. Il eut deux fils : *Sadaiye* (1513-1574) et *Ujiiye*. Le premier de ceux-ci porta aussi les noms de *Matahachirô* et de *Heiroku* et alla demeurer en Sagami puis en Iga. Ce fut le 18<sup>e</sup> chef de l'atelier Myôchin.

Quant au second, il prit vers 1550 le nom de Nobuiye (II<sup>e</sup> du nom) après s'être aussi appelé *Shichirodayu* et *Iyeyoshi*. Nous lui attribuons assez volontiers la paternité d'une belle garde de la collection de M. R. Collin (fig. 10), ajourée d'une tête de mort, en raison de l'aspect plus uni de la surface du fer.

On connaît en outre plusieurs autres maîtres de la famille qui portèrent le nom de Nobuiye. Ce furent :

1<sup>o</sup> *Kyô Nobuiye* qui travailla à Kyôtô ;

(1) Voir à ce sujet le *Bericht für das Jahr 1908*, du Musée de Hamburg.

(2) Collection de M. R. Kœchlin.

(3) Collection de M. R. Collin.

藝 *gei*  
州 *shû*  
信 *nobu*  
家 *iye*

2° *Kaga Nobuiye*, ouvrier de la province de Kaga ;  
3° *Geishû* (1) *Nobuiye*, demeurant en Aki ;  
4° Enfin un autre *Nobuiye* de la province d'Echizen.

Tous ces ciseleurs travaillèrent au xvii<sup>e</sup> siècle. Il n'est donc pas étonnant qu'on rencontre des gardes de genres fort différents et de valeur très inégale portant la même signature *Nobuiye*.

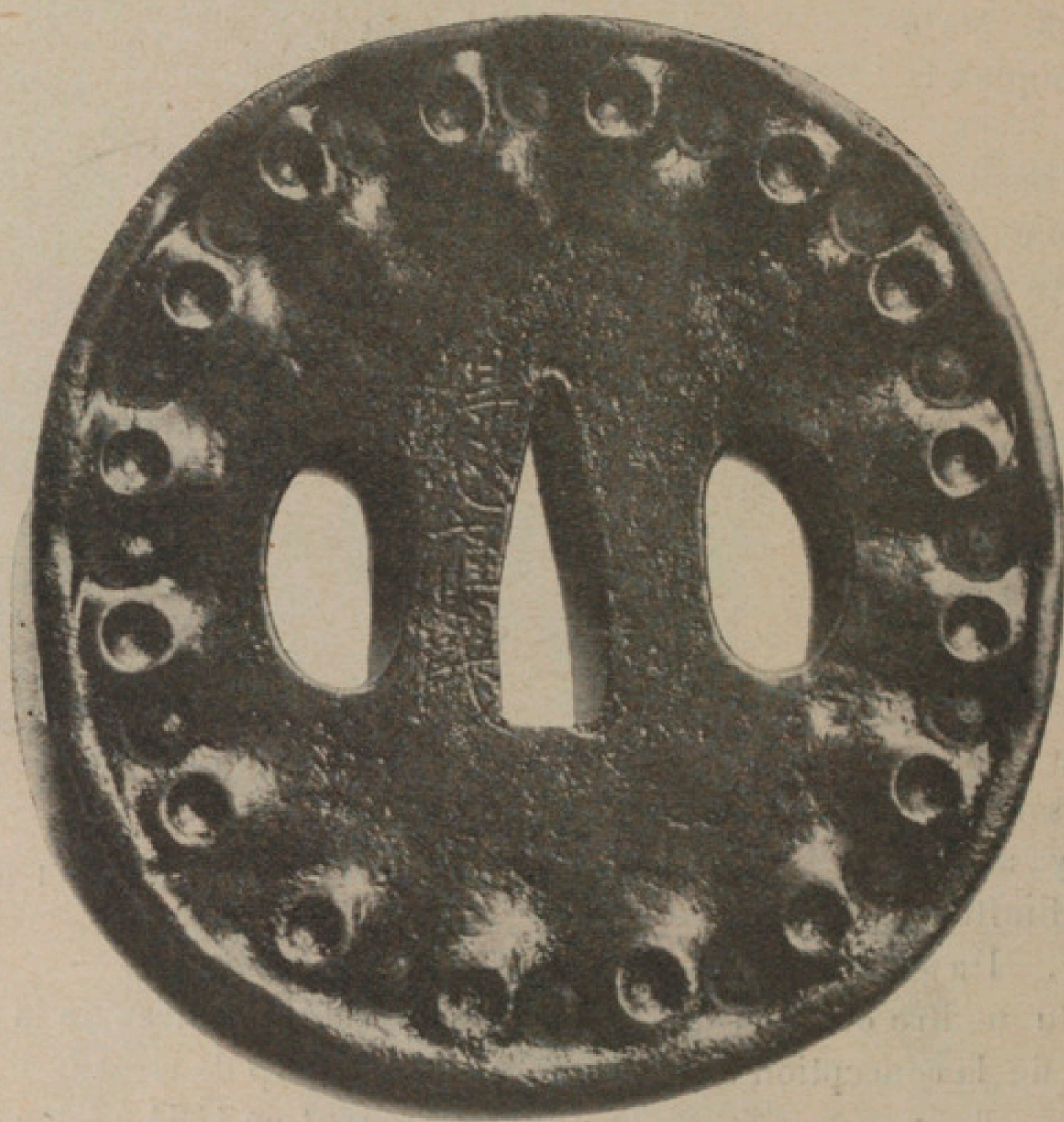


Fig. 9. — Garde en fer repoussé et ciselé représentant une tentacule de poulpe, par Nobuiye I.  
(Collection de M. R. Collin.)

信 *Nobu* }  
貞 *sada* }  
房 *Fusa*  
吉 *yoshi*  
家 *Iye*  
房 *fusa*  
信 *Nobu*  
康 *yasu*

Tout ceci s'aggrave d'ailleurs d'une constatation de M. Okabe Kakuya « *Nobusada* qui vivait au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, fut un admirable copiste de Nobuiye I, dont les œuvres ne peuvent être distinguées de celles du maître, sauf lorsqu'elles sont signées ».

Parmi les plus célèbres élèves de *Nobuiye I*, on cite *Fusayoshi*, spécialiste d'ajourages de chrysanthèmes qui travaillait au milieu du xvi<sup>e</sup> siècle et *Iyefusa* (2<sup>e</sup> moitié du xvi<sup>e</sup> siècle), tous deux habitants de Shirai en Kôzuke, puis *Nobuaki* (fin du xvi<sup>e</sup> siècle) de Kuwana en Ise. Enfin *Nobuyasu* autre disciple du maître fonda la famille d'armuriers Saotome. Il alla demeurer dans la province de Hitachi. On ne sait s'il fabriqua des gardes de sabre.

(1) Nom chinois de la province d'Aki.

Dans les dernières années du xvi<sup>e</sup> siècle et au commencement du xvii<sup>e</sup>, les membres de la famille Myôchin exécutèrent des tsubas en fer repoussé d'assez faible épaisseur. La garde de la figure 11 en est un intéressant exemple.

Un grand nombre d'œuvres du xvi<sup>e</sup> siècle non signées, sont également sorties d'ateliers d'armuriers. Elles se recommandent par leur style ample et robuste, par la belle qualité de leur fer. Les ouvrages japonais, en particulier le *Mampâ zensho*, le *Buki sode Kagami*, le *Shûko Jisshu* et le *Sâken Kisho* en ont reproduit plusieurs avec des indications assez précises. Nous avons

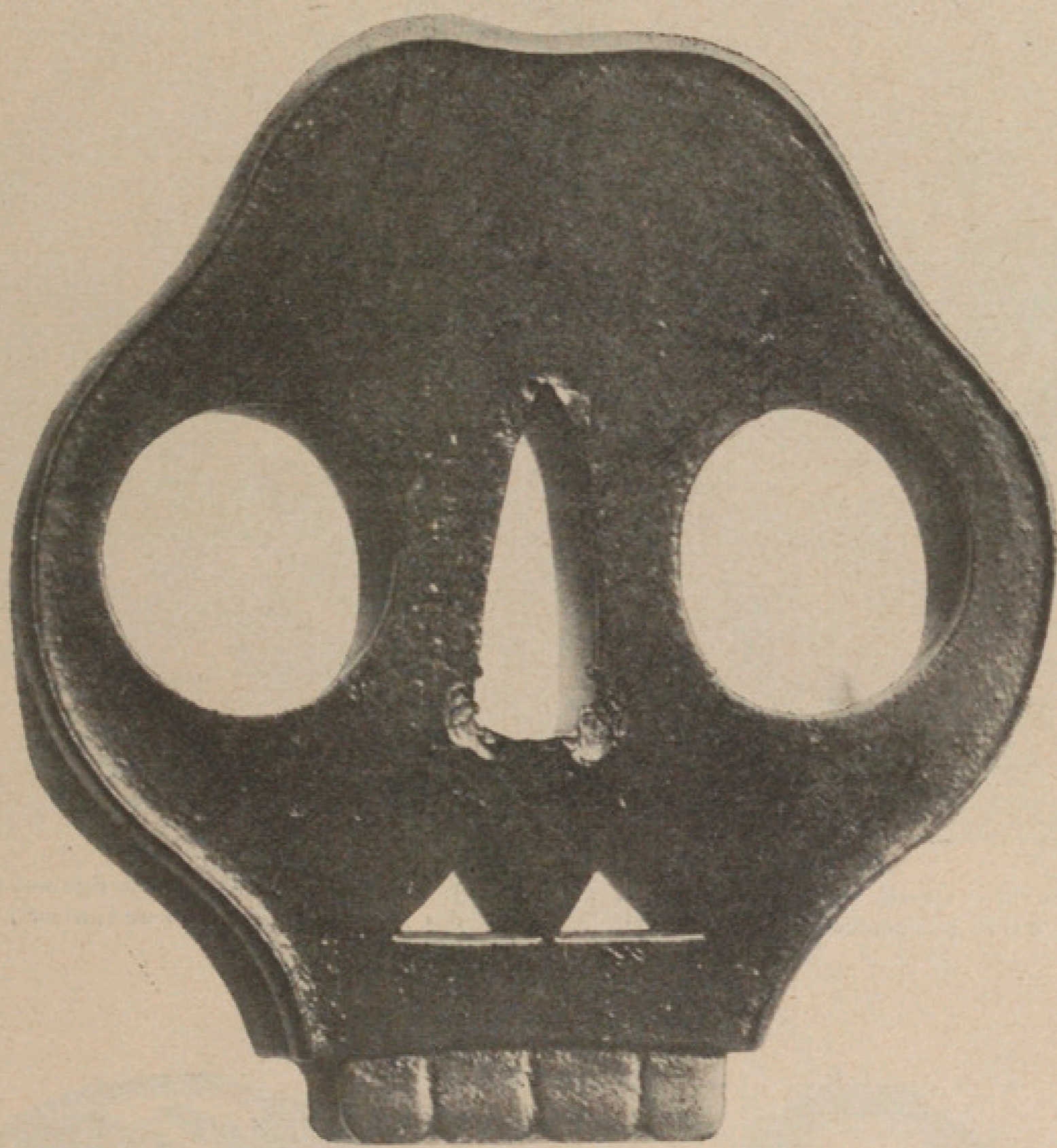


FIG. 10. — Garde en fer plein ajouré, figurant une tête de mort, par Nobuiye.  
(Collection de M. R. Collin.)

cru utile de les faire figurer dans cette étude (fig. 12, 13, 15, 17, 18). A d'autres (fig. 19, 20) n'est attribuée aucune provenance. Au sujet de ces gardes, nous nous contenterons d'émettre quelques observations :

1<sup>o</sup> On remarquera l'analogie entre la tsuba de la figure 14, admirable pièce de la collection de M. T. Smet et de celle (fig. 13) donnée par le *Buki Sode Kagami* comme ayant appartenu au sabre de *Honda Tadakatsu* (1548-1610). Il convient de même de signaler la grande ressemblance de la tsuba du type *yatsu bashi* (fig. 15) du *Sôken Kisho* et de celle de notre collection aux iris sous un pont (fig. 16).

On peut rapprocher la garde de la figure 19 de celles attribuées aux <sup>xiv</sup>e et <sup>xv</sup>e siècles par Hayashi.



FIG. 11 (gravure extraite de la Revue *Art et Décoration*). — Garde en fer repoussé figurant un masque d'Oni. (Commencement du <sup>xvii</sup>e siècle, Atelier des Miôchin.) (Collection de l'auteur.)

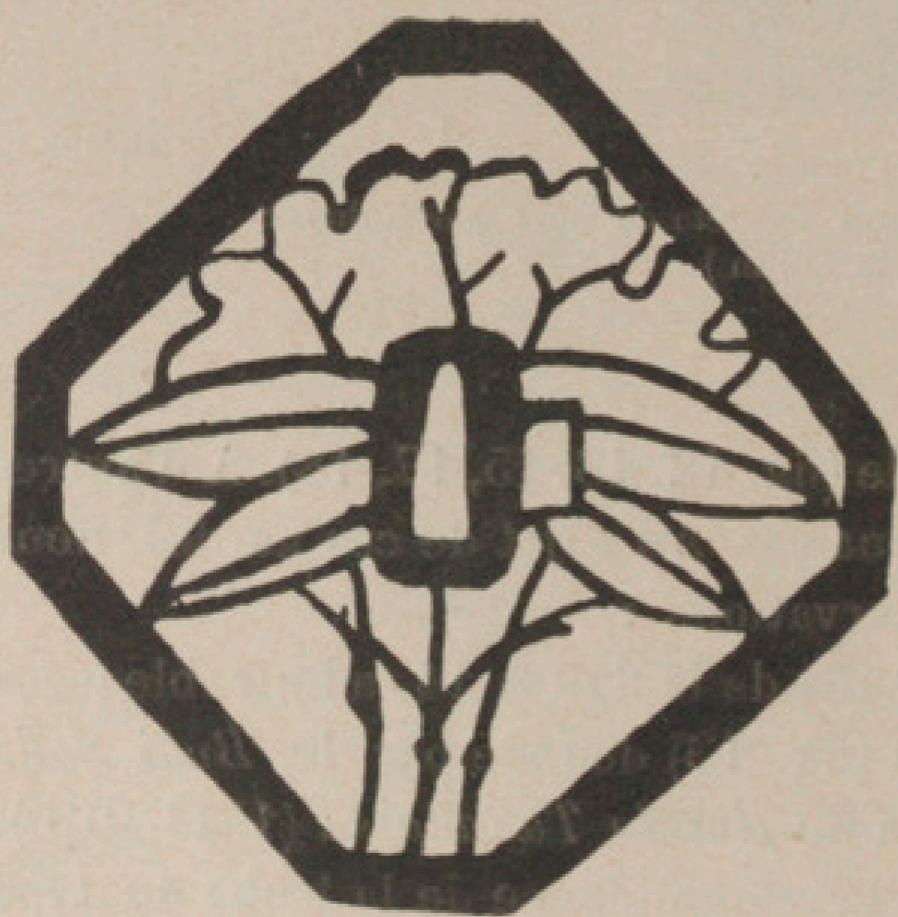


FIG. 13. — Garde en fer ajouré ayant appartenu au sabre de Honda Tadakatsu (1548-1610). (Hauteur réelle : 13 cm. 5.) (D'après le *Buki Sodekagami*.)



FIG. 15. — Garde dite « Yatsu bashi » (huit ponts), reproduite dans le *Soken Kisho* (volume 5). (Dimensions réelles : 7 cm. 26 sur 6 cm. 96.)

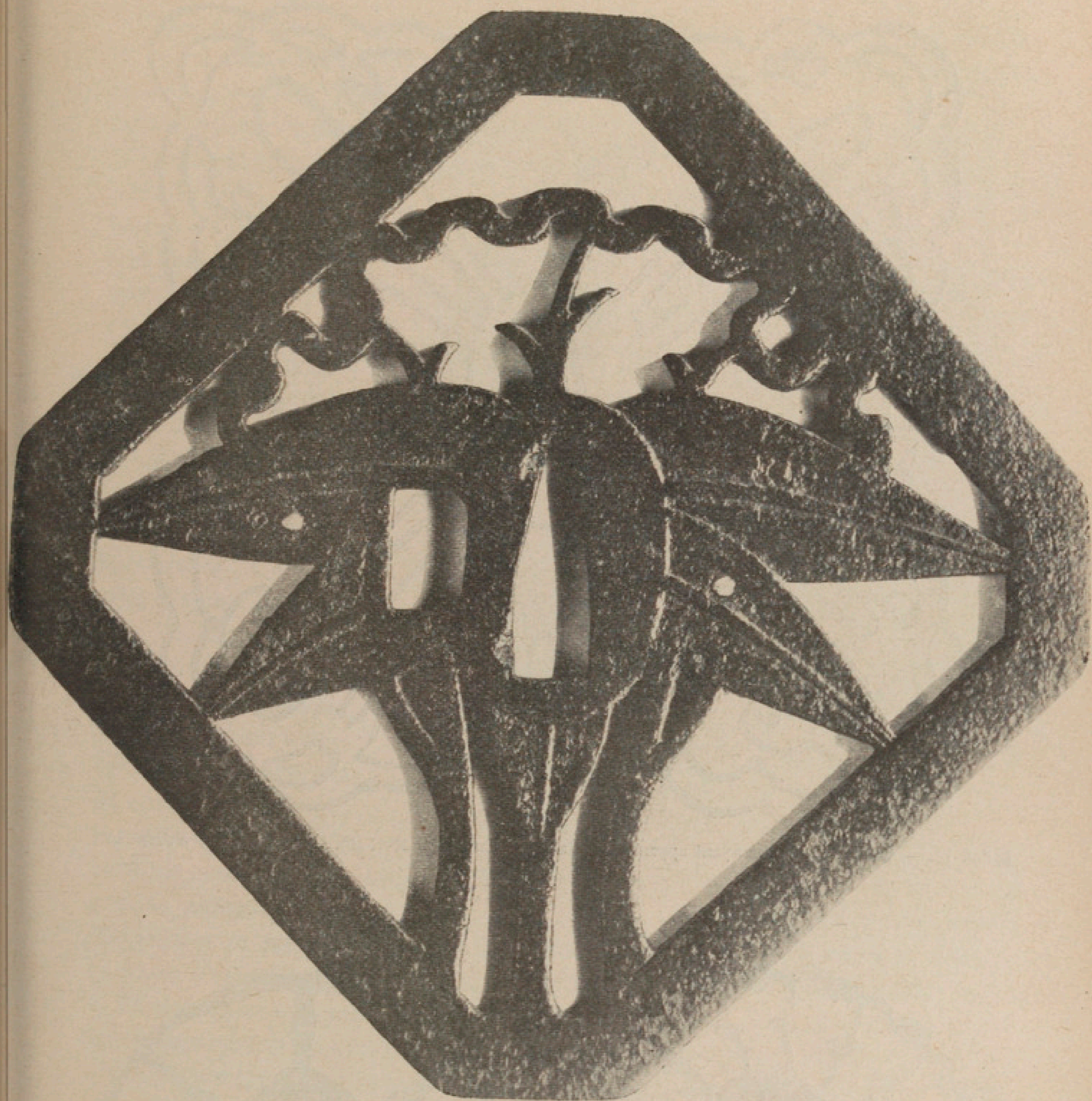


FIG. 14. — Garde en fer ajouré et ciselé analogue à celle de la figure 13. (Collection de M. T. Smet.)



FIG. 17. — Garde provenant d'un sabre de Hôjô Ujimasa (1538-1596). D'après le *Buki Sodekagami*. (Hauteur réelle : 8 cm. 8.)

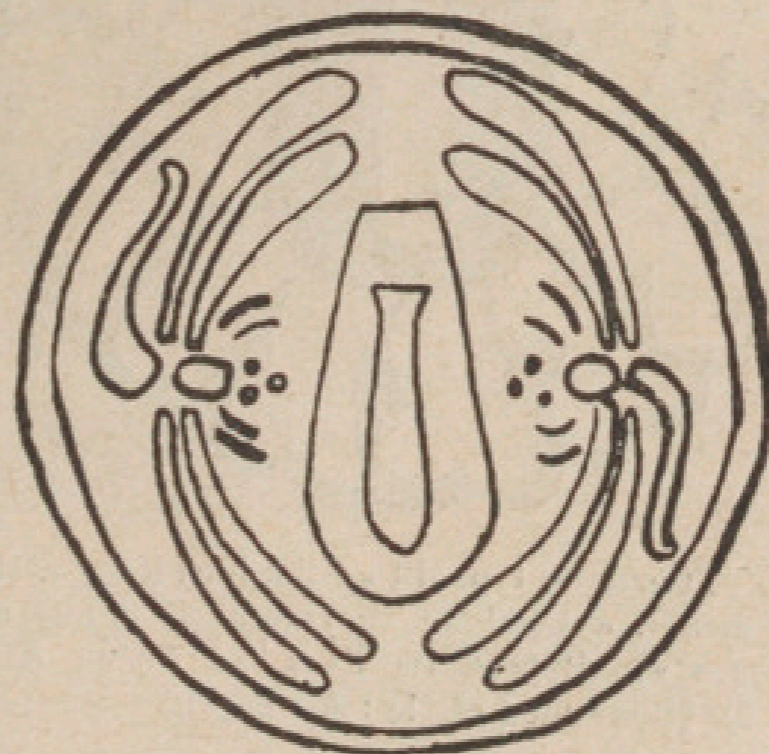


FIG. 18. — Garde en fer ajouré de deux libellules provenant d'un sabre de Oda Nobunaga (1534-1582). (Hauteur réelle : 8 cm. 2). D'après le *Buki Sodekagami*.

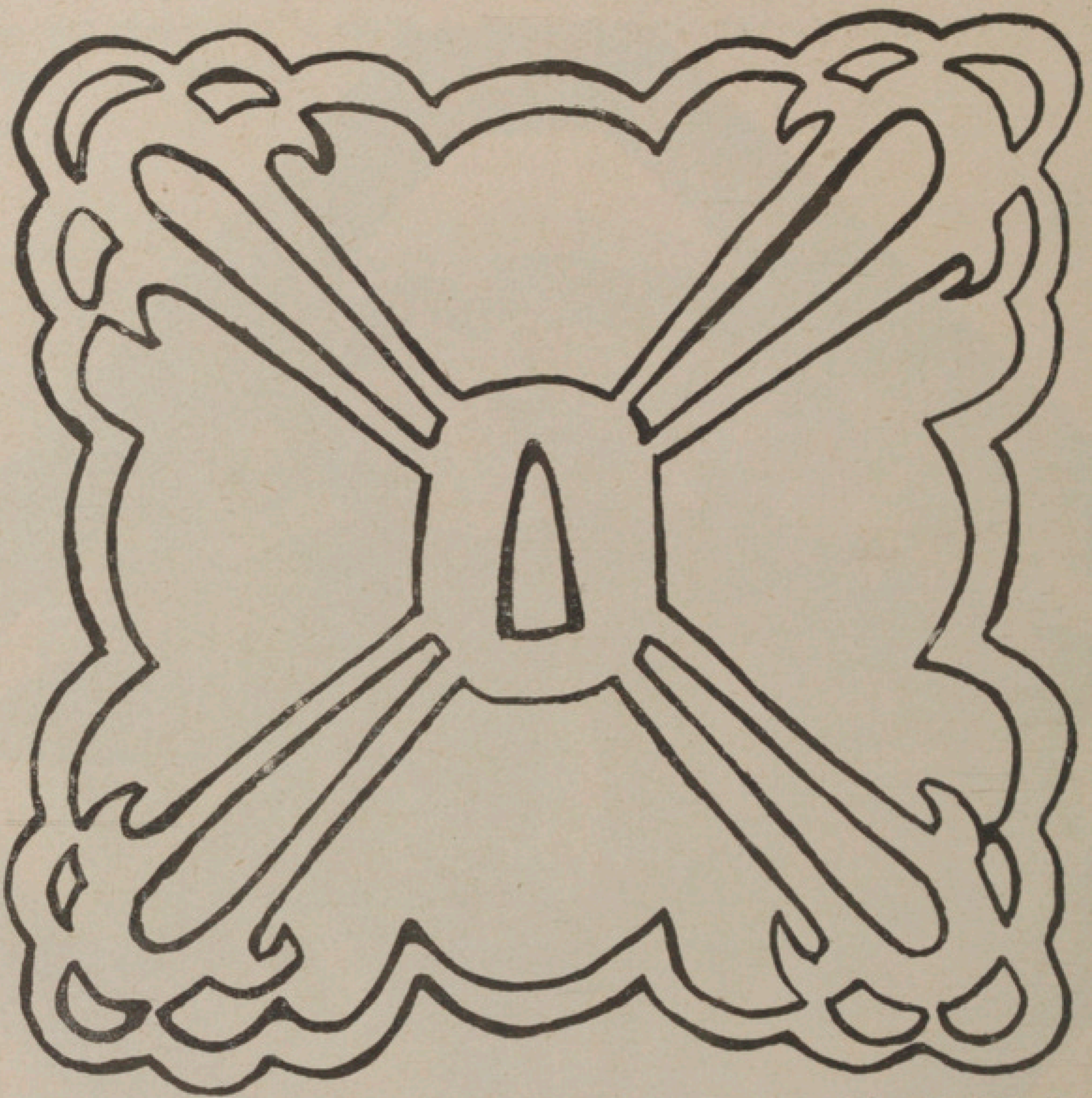


FIG. 12. — Garde d'un sabre ayant appartenu à Takeda Shingen (1521-1581). (D'après le *Shuko Jisshu*.)

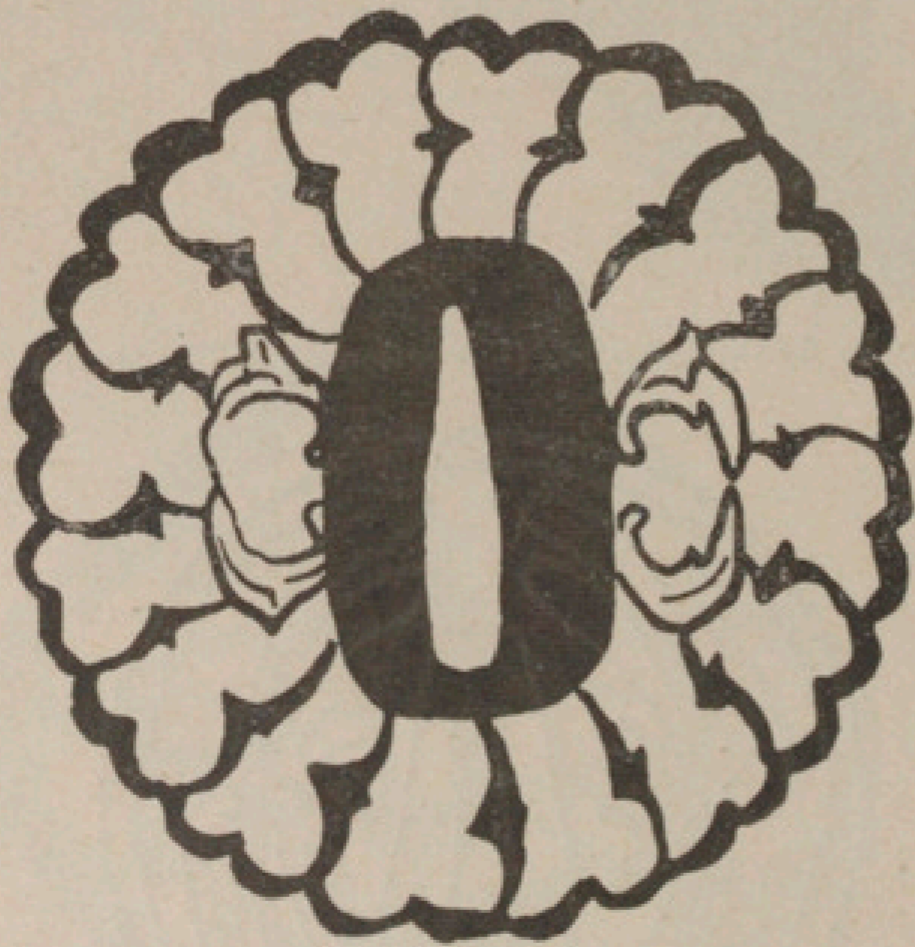


FIG. 19. — Garde du type dit « Kiku Kari Kane ». (Littéralement : « métal au chrysanthème et aux oies sauvages »). Reproduite dans le *Soken Kisho* (vol. 5). (Dimension réelle : 6 cm. 90.)

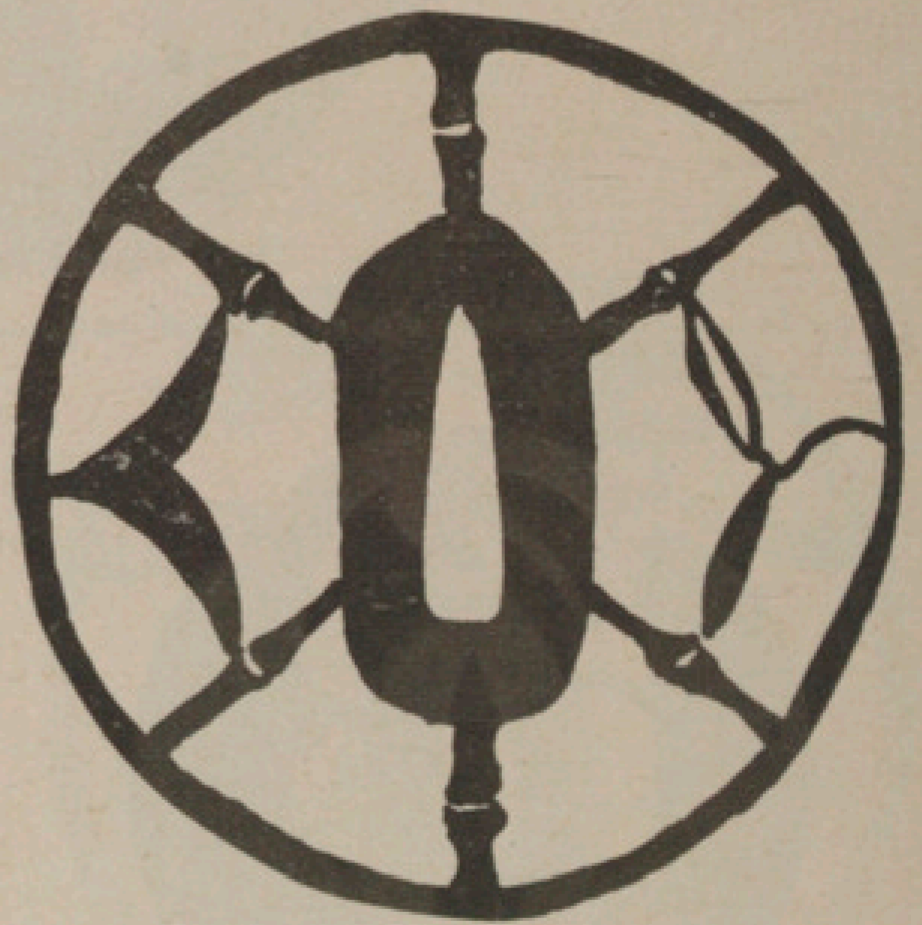


FIG. 20. — Garde du type dit « Moso-Chiku » (espèce de bambou à nœuds rapprochés). Reproduits dans le *Soken Kisho* (vol. 5). (Dimensions réelles : 6 cm. 96 sur 6 cm. 60)



2° La plupart de ces gardes ont d'assez grandes dimensions, parfois jusqu'à 13 ou 14 centimètres, ce qui vient confirmer notre opinion précédemment émise, à savoir que donner *à priori* à cette catégorie de tsubas le nom de gardes de lutteurs, ou votives est très hasardé. Ce n'est que plus tard, au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècles, que les sabres de lutteurs — ou d'acteurs — durent porter de semblables garnitures. A ces époques moins belliqueuses, les armes n'avaient plus besoin d'être munies de tsubas aussi importantes.

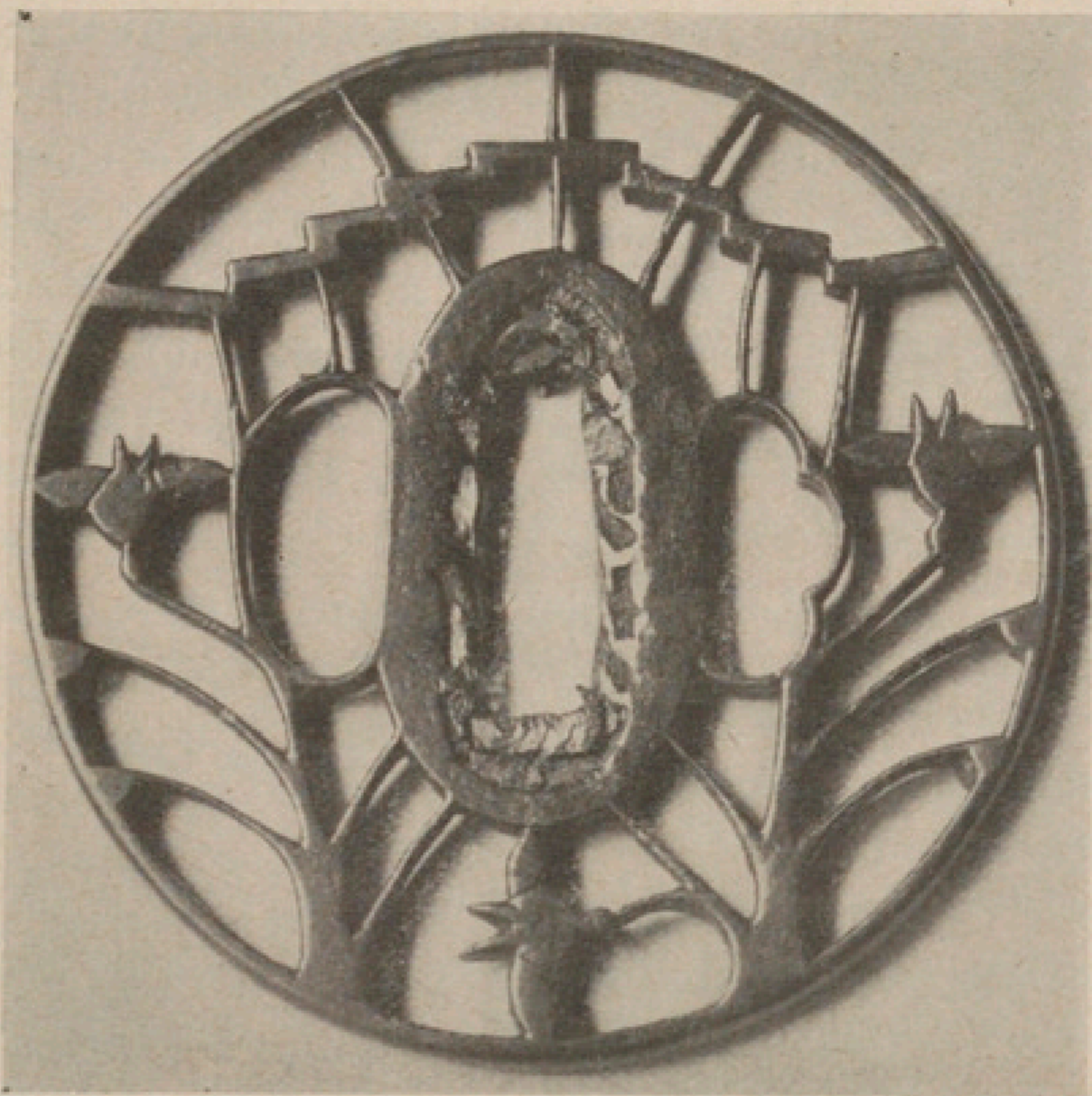


FIG. 16 (gravure extraite de la Revue *Art et Décoration*). — Garde en fer ajourée d'iris sous un pont formé de huit parties, analogue à celle de la figure 15. (Fin du XVI<sup>e</sup> siècle.) (Collection de l'auteur.)

3° Il sera facile d'observer combien toutes ces œuvres diffèrent de celles qui commen-

cèrent à être exécutées au XVII<sup>e</sup> siècle dans l'atelier des Akasaka de Yedo (1) ou dans ceux de la province de Higa. Ces dernières appartenant à la même grande catégorie *Sukashi bori* sont loin de posséder la même simplicité élégante et la même qualité de fer et de patine. Le décor en est plus chargé, l'artisan s'attachant davantage à rendre les détails pour prouver sa virtuosité.

En dehors des membres de la famille Myôchin, on a conservé le nom de quelques artisans du XVI<sup>e</sup> siècle dont le style est évidemment inspiré de celui des armuriers et forgerons de sabre, mais qui ont fait preuve d'une réelle originalité.

山 *Yama*) *Yama Kichi* fonda un atelier dans la province d'Owari durant la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. D'après la tradition japonaise, sa réputation vint de la faveur du célèbre escrimeur *Yagi Jûbei*, maître du troisième Shôgun. Celui-ci lui aurait fait forger cent gardes d'une extrême densité et les aurait éprouvées en les broyant dans un mortier pour ne garder que celles qui résistèrent au pilon. Les gardes de

山 *Yama*) Yamakichi ont très souvent la forme dite *Mokko* rappelant la section transversale d'un concombre. Leur décor très simple consiste en ajourages ressemblant assez à ceux des gardes primitives.

吉 *Kichi*)  
兵 *bei*)  
衛 *ei*) } *Yama Kichibei* fut le fils et l'élève du précédent. On lui doit des tsubas d'une très belle sonorité, à la surface parsemée de curieuses boursouflures et de lignes gravées radiant

(1) Fondé par *Tadamasa I* qui mourut en 1657.

ces dernières imitant la pluie. Il vécut durant la fin du xvi<sup>e</sup> et le commencement du xvii<sup>e</sup> siècle.

法 *Hô* }  
安 *an* }

兼 *Kane* }  
信 *nobu* }

A Hiroshima, dans la province d'Aki, travailla *Hôan I* (fin du xvi<sup>e</sup> siècle). La collection du musée du Louvre possède une de ses bonnes gardes décorée d'un chrysanthème à 48 rayons dont le plein et l'ajour sont disposés par séries de trois. Son fils *Kanenobu* (commencement du xvii<sup>e</sup> siècle) lui succéda et prit à sa mort le nom de *Hôan II*. C'est peut-être à lui plutôt qu'à son père qu'on est redevable de gardes ornées en faible relief de vieilles monnaies, d'inscriptions en caractères chinois, etc.

### III. — Les écoles de ciselure influencées par les écoles de peinture de la Renaissance japonaise et par les Gôto.

La renaissance de la peinture japonaise, sous l'influence des écoles chinoises du nord Sung Yüan, exerça une action décisive sur l'art du fer japonais. Comme nous l'avons vu, *Gôto Yûjô* (1435 ou 1440 à 1512) créa la ciselure en relief (*taka bori*) en s'inspirant du style des premiers Kano, mais il ne travailla que le shakudo et les métaux précieux bons pour des armes de cour et d'apparat, mais peu en rapport avec les services qu'on devait rechercher pour un sabre de bataille. D'autre part, les premiers Gôto n'exécutèrent guère que des Kozuka et des Kogai. Appliquer aux gardes en fer forgé leurs méthodes modifiées à la demande du métal, fut le but que se proposèrent plusieurs écoles du xvi<sup>e</sup> siècle.

La première et la plus célèbre de toutes fut celle fondée par *Kaneiyé*.


L'époque où vécut celui-ci a été très discutée. *L'Histoire de l'Art du Japon*, publiée par la Commission de l'Exposition de 1910 déclare qu'il travailla probablement durant la première moitié du xv<sup>e</sup> siècle. Hayashi, dans le catalogue des gardes du Musée du Louvre, constate « qu'on n'a pas de date précise sur cet artiste mais qu'il aurait été déjà célèbre vers 1550 ». M. S. Hara semble pencher en faveur de la deuxième moitié du xv<sup>e</sup> siècle. Certaines annales japonaises déclarent enfin qu'il fut élève de *Nobuiyé I* et vécut par conséquent, durant la première partie du xvi<sup>e</sup> siècle.

Il est un point sur lequel tous les ouvrages anciens sont d'accord : c'est qu'il applique au fer les procédés inventés par *Yûjô*. Mais ce dernier ne naquit qu'en 1435 ou en 1440. Il est donc impossible que *Kaneiyé I* ait travaillé durant la première moitié du xv<sup>e</sup> siècle. D'autre part, *Yûjô* commença par servir dans la suite du shôgun *Yoshimasa* (qui gouverna de 1444 à 1472) et c'est sur la demande de ce dernier qu'il s'adonna à la ciselure. Or, en 1444, *Yoshimasa* n'avait que 8 ans et *Yûjô* 5 ou 10 ans. C'est donc au plus tôt vers le nengô *Chôroku* (1457-1459) que *Yûjô* se mit à l'œuvre. Il est très probable qu'il ne parvint pas du premier coup à la perfection et que c'est seulement vers 1470-1480 que sa réputation fut définitivement établie et se répandit de Kyôto dans les villes du voisinage telles que Fushimi où habitait

*Kaneiye*. A notre avis, ce dernier florissait vers la période 1480-1530, s'interposant ainsi entre Gôtô Yûjô, et Nobiuie I.

山 *Yama*  
城 *shiro*  
國 *kuni*  
伏 *Fushi*  
見 *mi*

金 *Kane*  
家 *iye*



Telles sont les relations d'époque qu'on peut établir entre les trois maîtres. M. Okabe Kakuya émet une opinion analogue disant que Kaneiye « travailla probablement durant la première partie du xvi<sup>e</sup> siècle. »

Ce fut le vrai créateur du style paysagiste appliqué à l'art du métal. Dans ses gardes comme dans les *Kakemonos* d'un *Shûbun* ou d'un *Sesshû* se manifestent le goût pour les monts et les bois, les oiseaux et les fleurs et la prédilection de la secte zen pour le calme profond de la nature qu'elle aime à comparer à celui de l'esprit.

Certaines de ses *tsubas* semblent prendre à tâche de reproduire les paysages des quatre saisons de Kano Motonobu (1476-1559), en particulier ceux d'automne où les oies sauvages descendent vers le monde des lotus et des roseaux en un vol triangulaire. La caractéristique essentielle de semblables œuvres est la simplicité des sujets choisis : un pont rustique jeté au-dessus d'une cascade, un oiseau sur un rocher au bord de la mer, des cabanes de pêcheur au bord d'un lac dominées par des rochers couronnés d'arbres.

Il fit surtout usage du faible relief (*usu niku bori*), souvent rehaussé de très légères incrustations d'or figurant le bec ou l'œil d'un oiseau, une goutte de rosée dans l'herbe. Les ajourages auxquels il a parfois recours ressemblent assez à ceux des gardes dites primitives (fig. 21). Ses *tsubas* se rapprochent encore de ces dernières par leur faible épaisseur, la nuance du fer et le son un peu sourd de celui-ci. Leur surface irrégulière porte souvent les traces du martelage. La forme employée est souvent celle dite « *mokko gata* » mais Kaneiye I ne demeura pas toujours fidèle à ce type. Les auteurs japonais

declarent, en effet, qu'il fut un des premiers à s'éloigner des modèles classiques et créa le genre « *kobushi gata* » (1) (ovale d'un poing fermé). Le ciseleur aurait quelquefois fait usage du moyen relief (*chû niku bori*) avec incrustations plus importantes d'argent et d'or dans les parties saillantes, mais la plupart des gardes de ce type semblent devoir être attribuées à son continuateur *Kaneiye II*.

De ce dernier, on possède des *tsubas* datées de la 17<sup>e</sup> année de *tenshō* (1589) et de la 2<sup>e</sup> de *Bunroku* (1593). A cette dernière époque, il habitait Nara, mais on sait d'autre part qu'il demeura aussi à Fushimi et plus tard dans la province de Higo. Il appartenait à la famille *Aoki* et porta les noms de *Jûbei*

et de *Tetsunin* (littéralement : homme du fer). Dans le choix des sujets traités et des formes à donner aux *tsubas*, il a fidèlement suivi la voie tracée par son maître. En des gardes nombreuses, il a développé le style paysagiste créé par celui-ci. Les unes rappellent le coucher du soleil au bord d'un estuaire de *Shûbun*, les promenades dans les montagnes ou les clairs de lune que Kano Motonobu peignit d'après Yn Chien de la dynastie des Sung; d'autres les arbres contournés

承 *kobushi*  
形 *kata*

鉄 *Tetsu*  
仁 *nin*

(1) Littéralement : en forme de poing fermé.

aux branches tordues, les cascades écumantes, les profils montagneux d'une série du même peintre conservée au temple Reiun-in de Kyôto.

Son ciseau sait emprunter l'ampleur majestueuse et souple du pinceau des maîtres du style pictural calligraphique. Avec des courbes gracieuses, il dessine les rivages ou les monts. Il aime à mettre sur les flots la poésie des voiles triangulaires fuyant à l'horizon dans une envolée d'alcyon. Mais tandis qu'il esquisse largement les objets des lointains, il devient parfois plus minutieux dans l'étude de ceux du premier plan aimant à s'attarder dans l'étude d'un ruisseau fleuri, des plumes d'un oiseau ou dans le rendu d'une figure humaine. Les têtes de ses personnages, souvent incrustées en argent

丈 *Jô*  
 卜 *to*  
 姥 *uba*

les héros des vieilles légendes japonaises tels que le mari et la femme du couple Takusagô : *Jô to uba* (littéralement le vieil homme et la vieille femme) dont l'un tient un râteau et l'autre un balai (fig. 22). Tous les êtres de la nature semblent d'ailleurs l'émouvoir, qu'ils planent au plus haut des airs ou rampent dans les herbes. Il s'est même élevé jusqu'à la divinité. Son talent est profon-

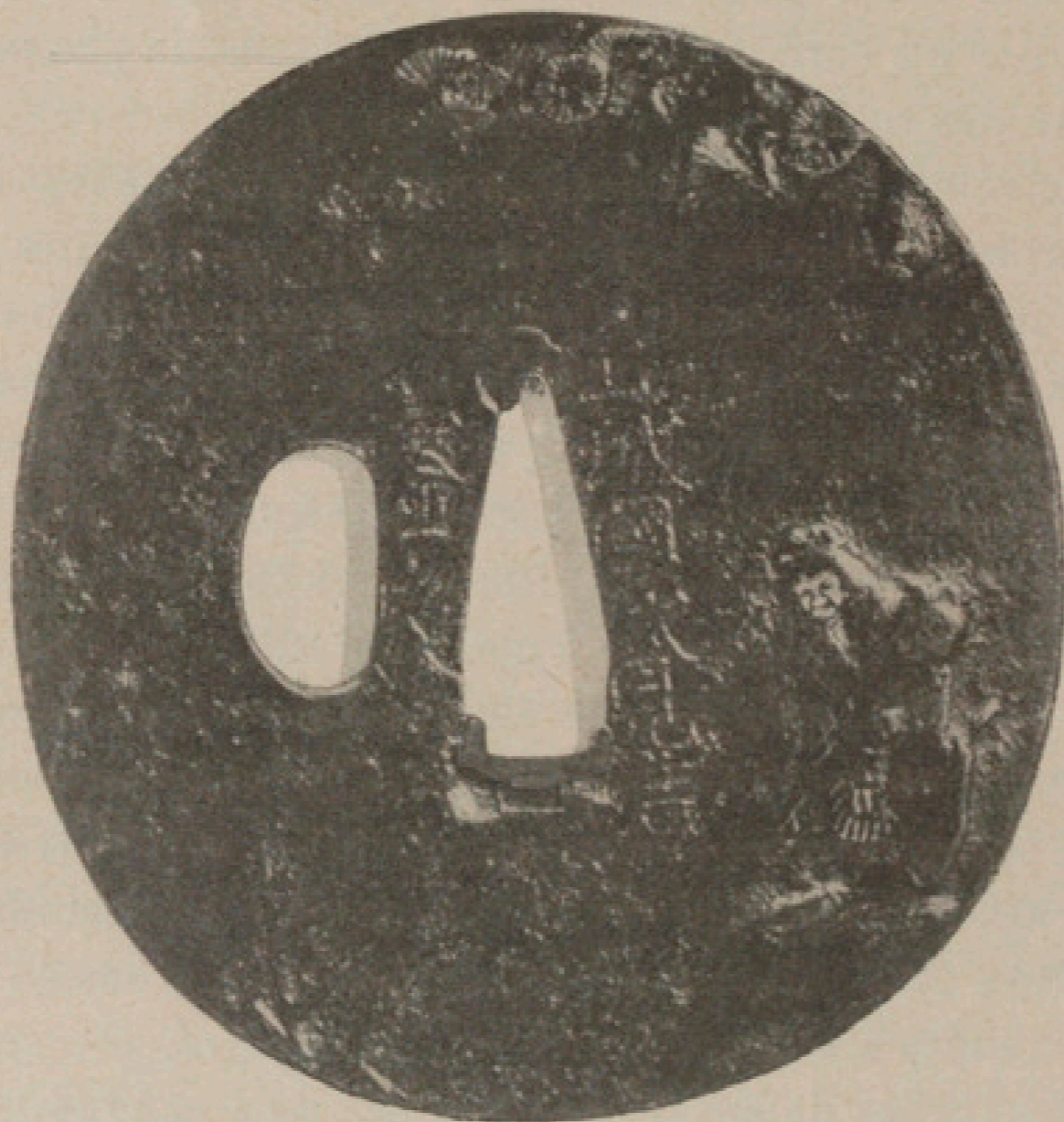


FIG. 22. — Garde en fer ciselé en relief et incrusté d'argent, de shakudo et d'or, par Kaneiye II (fin du xvi<sup>e</sup> siècle). (Collection de l'auteur.)

dément empreint de l'esprit bouddhique. Ce grand calme de la nature qu'il admire est analogue à celui de l'âme plongée dans la contemplation mystique de la secte zen.

Il a d'ailleurs traité beaucoup de sujets religieux. Nous citerons en ce genre une splendide garde de la collection de M. le Docteur Mène ayant figuré à la récente exposition du Musée des Arts décoratifs. Sur une des faces de celle-ci, ciselée en léger et en moyen relief, s'avance un cortège de treize personnages, debout sur un nuage :

Amida flanqué de Kwannou et de Seishi et suivi de Bodhisattva venant au secours de l'humanité malheureuse. Cette procession descend du haut de la garde et se déroule sur son côté droit. Chose rare pour l'époque, une perspective presque européenne y est observée dans la graduation des tailles et l'amincissement proportionnel à l'éloignement de la bande de nuages qui porte l'ensemble. Au revers est figuré en haut relief un démon tenant une corbeille dans laquelle se voient une tête de mort et des ossements humains, accroupi à côté d'une large chaudière faisant songer à un horrible sabbat.

Les gardes de Kaneiye II sont souvent ciselées en léger relief (motifs de paysage et d'oiseaux, par exemple), parfois en relief plongeant ou *niku ai bori* (1). Dans ce dernier genre les objets représentés semblent sortir du fer. Fréquemment aussi, le maître a employé le moyen ou le haut relief (personnages). Ses gardes sont rondes, ovales, carrées, de forme mukkô ou de losange avec les angles abattus et rentrants. Elles se distinguent nettement de celles de Kaneiye I par leur plus grande épaisseur et leur surface moins inégale. En outre, M. Okabe Kakuya fait remarquer que la signature de Kaneiye II est plus profondément gravée que celle de son prédécesseur.

金 Kane }  
定 sada }

鐵 Tetsu }  
八 nin }

秀 Hide  
直 nao

*Kanesada*, élève de Kaneiye II, a continué l'école durant la première moitié du xvii<sup>e</sup> siècle. Les tsubas qu'il a exécutées pourraient parfois être confondues avec celles de ce dernier par le charme de la composition et le fini de l'exécution.

*Tetsunin* est donné par les auteurs japonais comme un disciple du second Kaneiye qu'il aurait souvent secondé comme forgeron de fer. Comme celui-ci, il appartenait à la famille Aoki. Ce fut peut-être même son fils. Certaines annales ont voulu confondre les deux ciseleurs, se basant sans doute sur l'analogie de la prononciation de leurs noms. Mais il importe de remarquer que dans ceux-ci le signe *nin* ne s'écrit pas de façon analogue.

Le second Tetsunin porta les noms de *Jôyemon* et de *Hidenao*. Il aurait aussi employé la signature *Kaneiye* ce qui contribuerait à rendre plus difficiles les attributions des gardes portant celle-ci. Ce fut non seulement un fabricant de tsubas mais aussi un escrimeur réputé, élève du célèbre Miyamoto Musashi (1582-1645) de la province de Higo. Tetsunin aurait par la

彦 Hiko }  
助 suke }

suite habité Yedo. Il se serait inspiré alors du style d'*Ichikawa Hikosuke*. On ne connaît pas exactement l'époque à laquelle vivait ce dernier ciseleur. Certains auteurs japonais parlent de la première moitié du xv<sup>e</sup> siècle et le considèrent comme un des créateurs du *sukashi bori*. Dans ce cas, il est fort douteux que la garde n<sup>o</sup> 21 de la collection du Musée du Louvre soit due à Hikosuke. Elle dénote une trop grande perfection d'exécution pour cette époque et semble être une garde du xvi<sup>e</sup> siècle, une des premières dans lesquelles on ait appliqué le procédé de ciselure *marubori* aux personnages. Elle présente un grand intérêt.

Plusieurs autres ateliers ont été fortement influencés par les peintres de la Renaissance japonaise. Tels sont ceux des *Shôami* et des *Umetada*, mais leur histoire appartient à la fin du xvi<sup>e</sup> et surtout au xvii<sup>e</sup> siècle. Nous aurons donc l'occasion d'étudier ci-après leurs œuvres.

#### IV. — Les influences étrangères

(Seconde moitié du xvi<sup>e</sup> siècle).

Les relations artistiques et religieuses avaient été renouées entre le Japon et la Chine dès la fin du xiv<sup>e</sup> siècle, d'où la renaissance de la peinture du Nip-

(1) Ou *Shishi ai bori*.

pon inspirée par les écoles Sung-Yüan de l'Empire du Milieu. Mais c'est surtout au xvi<sup>e</sup> que les échanges commerciaux reprirent de l'importance. Les artisans japonais purent alors s'inspirer des objets chinois en fer et en bronze. Ce fait explique la création d'un grand nombre de techniques nouvelles.

En outre, deux grands événements dominant l'histoire du milieu et de la fin du xvi<sup>e</sup> siècle vinrent étendre le champ des connaissances japonaises. En 1542 (1), les Portugais débarquaient au Japon et y apportaient l'exemple de leurs armes brillamment ornées et l'usage des armes à feu. En 1592, Hideyoshi



Fig. 21. — Garde en fer ajouré, ciselé en léger relief et décoré de sobres incrustations d'or, par Kaneiye I (1<sup>re</sup> moitié du xvi<sup>e</sup> siècle). (Collection de M. R. Collin.)

allait imiter en Corée les exploits des conquistadores. Le Japon s'ouvrit aux relations mondiales et tenta même de créer un empire colonial. Sumiya Shichirobei fonda une ville en Cochinchine, des Japonais s'établirent au Siam, à Formose, d'autres songèrent à la conquête des Philippines. Durant les premières années du xvii<sup>e</sup> siècle, les navires du Nippon sillonnaient les mers faisant concurrence à la Compagnie des Indes Orientales, aux Espagnols et aux Portugais.

On comprend qu'en de telles circonstances les provinces du sud-ouest aient pris une importance qu'elles n'avaient encore jamais connue. Leurs daïmyos

(1) Peut-être dès 1530 des marchands portugais auraient abordé à Kakubu dans le Bungo (Marquis de la Mazelière, *Le Japon*).

s'illustrèrent dans la guerre de Corée et devinrent les défenseurs de l'Empire, rôle déjà commencé à l'époque de l'Invasion des Mongols ; leurs marchands amassèrent des richesses considérables. En 1567, Nagasaki était déjà un port important.

Sous ces influences, des ateliers de ciselure se fondèrent et s'inspirèrent, tant à la fois des objets d'art chinois et des armes européennes.

Un des genres alors créé reçut le nom de *Namban*. M. H. L. Joly a fort savamment discuté l'origine et le sens exact de ce mot. Littéralement, il signifie « Barbares du Sud ». Il est probable qu'en l'employant, les Japonais voulurent désigner tout à la fois les Espagnols des Philippines, les Portugais



FIG. 26. — Garde en fer ajouré et ciselé partiellement décoré de « nunome zogan » d'argent. Style « Namban » et influence européenne (xvii<sup>e</sup> siècle). (Collection de l'auteur.)

et tous les Européens avec lesquels ils commerçaient, peut-être même les habitants de Formose, des Philippines et des îles Malaises.

Il s'appliquait peut-être plus spécialement au fer particulier, importé de l'étranger ou non, dont étaient faites les gardes de ce type. Il est certain que celles-ci exigeaient du métal des qualités toutes particulières. Sans exagération, on peut, en effet, qualifier ce travail de « dentelle de fer ». Tandis que la technique et parfois la forme des *Namban tsubas* (fig. n<sup>o</sup> 26) se ressentent de l'influence des ouvrages en ferronnerie de la Renaissance européenne, leur style est généralement inspiré par des modèles chinois. Il semble qu'elles furent d'abord confectionnées dans les provinces du sud-ouest puis imitées par la suite un peu partout.

L'attribution au xv<sup>e</sup> siècle des premières d'entre elles demande à être dis-

cutée. On doit, en effet, distinguer les tsubas en fer plein de celles décorées de reperçages. Il serait bien incroyable qu'une technique semblable à celle



FIG. 23. — Garde en fer plein ciselé en léger relief et décoré en « nunome zogan » d'argent (xv<sup>e</sup> siècle). (Collection de l'auteur.)

de ces dernières, beaucoup plus savante encore que celle du *Sukashi-bori*, ait pu voir le jour à une époque où ce dernier n'avait pas encore atteint la perfection. A notre avis, celles-ci doivent remonter seulement au xvi<sup>e</sup> siècle. Auparavant, dès la fin du xv<sup>e</sup> durent être exécutées quelques tsubas ornées de motifs analogues, mais d'un style plus primitif, ciselées en relief sur fer plein (fig. n<sup>o</sup> 23). Les premières gardes Namban reperçées se distinguent des suivantes par la simplicité et la remarquable synthèse des sujets traités. Mais c'est à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle que le genre Namban parvint à la perfection. Il fut également très en honneur aux xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles et beaucoup des exem-

plaires conservés dans les collections européennes appartiennent à ces époques.

Les gardes du type *Namban* sont entourées généralement d'un cercle à motif perlé dont l'intérieur est rempli par un incroyable entortillement de rinceaux ajourés. Le fouillé de leur travail dépasse tout ce que l'imagination européenne peut concevoir. Ce ne sont que volutes chevauchant l'une sur l'autre, vrilles de vigne ou de lierre, dragons fabuleux mêlant leurs anneaux, poissons dans les vagues, cigognes au long col flexible, fruits de gourde aux tiges entrelacées (1). La particularité la plus remarquable de leur technique consiste dans la ciselure sur plusieurs plans superposés. C'est ainsi que la garde de la figure 24 porte en certains endroits cinq épaisseurs de rinceaux. La tonalité sombre du fer est rehaussée par endroits de *nunome zogan* d'or et d'argent, mais jamais le décor très riche ainsi obtenu ne tombe dans le clinquant. C'est là une somptuosité toute militaire bien caractéristique de l'époque d'Hideyoshi et d'Oda Nobunaga.

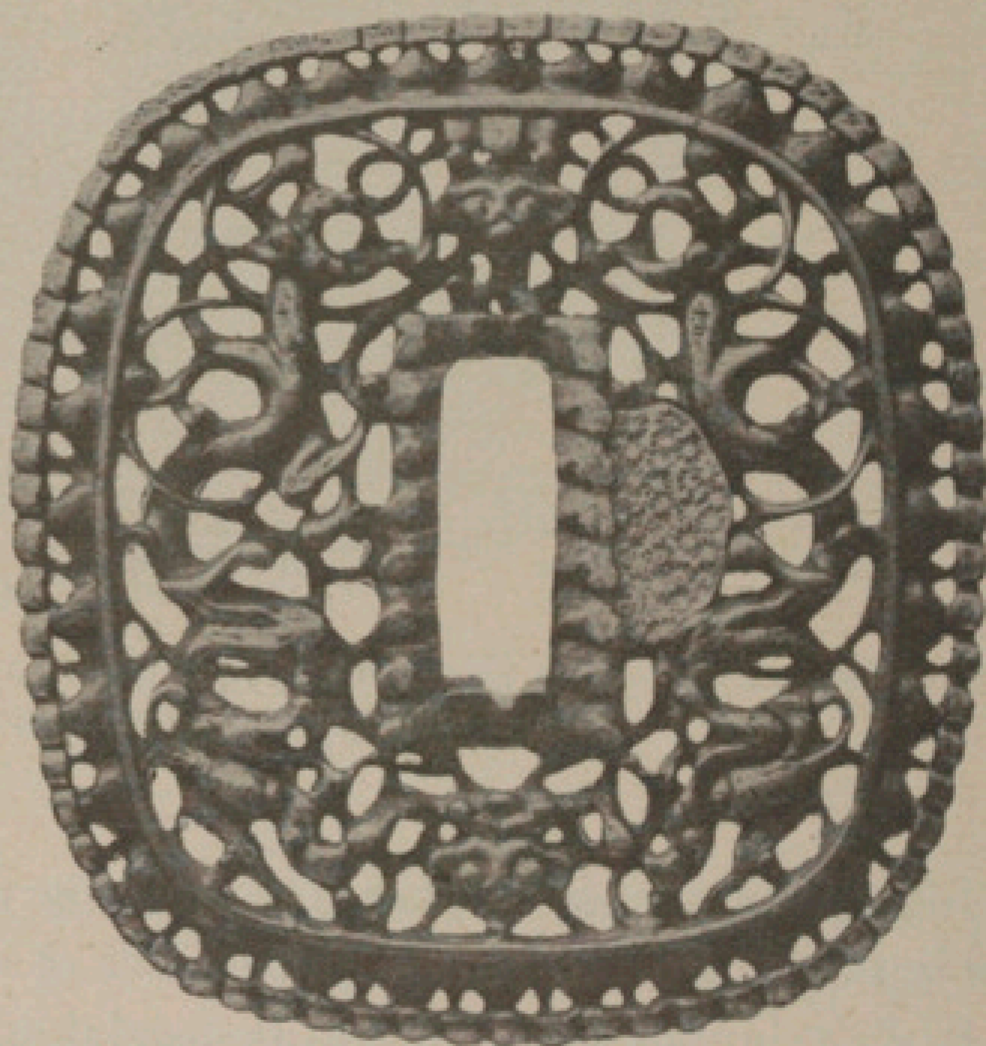


FIG. 24. — Garde en fer ajouré et décoré en « nunome zogan » d'or et d'argent. Style « Namban » (fin du xvi<sup>e</sup> siècle). (Collection de l'auteur.)

(1) Les dragons représentés sont parfois mobiles dans les rinceaux (gardes de la collection de M. R. Kœchlin et de celle du Dr Mène).



La tsuba de la figure 25 montre combien le style Namban du xvii<sup>e</sup> siècle



FIG. 25. — Garde en fer ajouré et ciselé et partiellement décoré de « nunome zogan » d'or. Style « Namban » (xvii<sup>e</sup> siècle). (Collection de l'auteur.)

diffère de celui de la seconde moitié du xvi<sup>e</sup>. L'exécution est plus large et fait penser à une cire perdue. On retrouve là une certaine parenté avec l'atelier des *Kinai*. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de constater la pénétration réciproque des écoles à cette époque.

Au xviii<sup>e</sup> siècle, on fabriqua des gardes Namban à Kyôto et à Yedo. C'est seulement alors que les tsubas de ce genre commencèrent à porter des signatures. On cite les nom de *Yamada Ichirobei* de Nagasaki et de *Tanaka Sôbei II* de Yedo (vers 1800). La fin du xviii<sup>e</sup> siècle et le xix<sup>e</sup> marquent une réelle décadence du style Namban. Le travail dans le sens de

山	<i>Yama</i>	}
田	<i>da</i>	
市	<i>Ichii</i>	}
郎	<i>ró</i>	
兵	<i>bei</i>	
衛	<i>ei</i>	
田	<i>Ta</i>	}
中	<i>naka</i>	
宗	<i>Só</i>	}
兵	<i>bei</i>	
衛	<i>ei</i>	

漢	<i>Kan</i>
南	<i>nan</i>
光	<i>Mitsu</i>
廣	<i>hiro</i>

l'épaisseur diminue d'importance, les frottés d'or et d'argent sont plus voyants, les motifs tombent dans la monotonie et la convention. Les tsubas dites *Kagonami* ou *Kannan* (ou gardes de Canton) sont très proches parentes des *Namban*. Certaines sont pleines et ciselées, d'autres ajourées d'araignées, d'insectes dans les herbes, de singes gambadants. Au xix<sup>e</sup> siècle, les deux *Mitsuhiro* de Yagami

les herbes, de singes gambadants. Au xix<sup>e</sup> siècle, les deux *Mitsuhiro* de Yagami

en Hizen devaient reprendre les mêmes sujets, mais les traiter d'une façon moins large, l'analyse remplaçant dans leurs œuvres la synthèse des attitudes qu'on aime à constater dans la figure 27. Leurs « mille chevaux » sont également demeurés célèbres.



FIG. 27. — Garde en fer ajouré et ciselé avec traces de « *nunome zogan* » d'or. Type « *Kagonami* » aux mille singes (fin du *xvi<sup>e</sup>* siècle). (Collection de l'auteur.) (Diamètre réel : 8 cm. 5).

Comme originalité et virtuosité de technique, les gardes à décor *mukade* ne le cèdent en rien aux précédentes. Les motifs représentés formés de nombreux fils de bronze jaune ou rouge et d'argent passant dans l'épaisseur du fer, voulaient à l'origine figurer un mille-pattes (*mukade*), insecte consacré à Bishamon le dieu de la guerre. Mais, par la suite, le dessin se stylisa et il devint fort difficile de reconnaître le sujet primitif. Suivant la tradi-

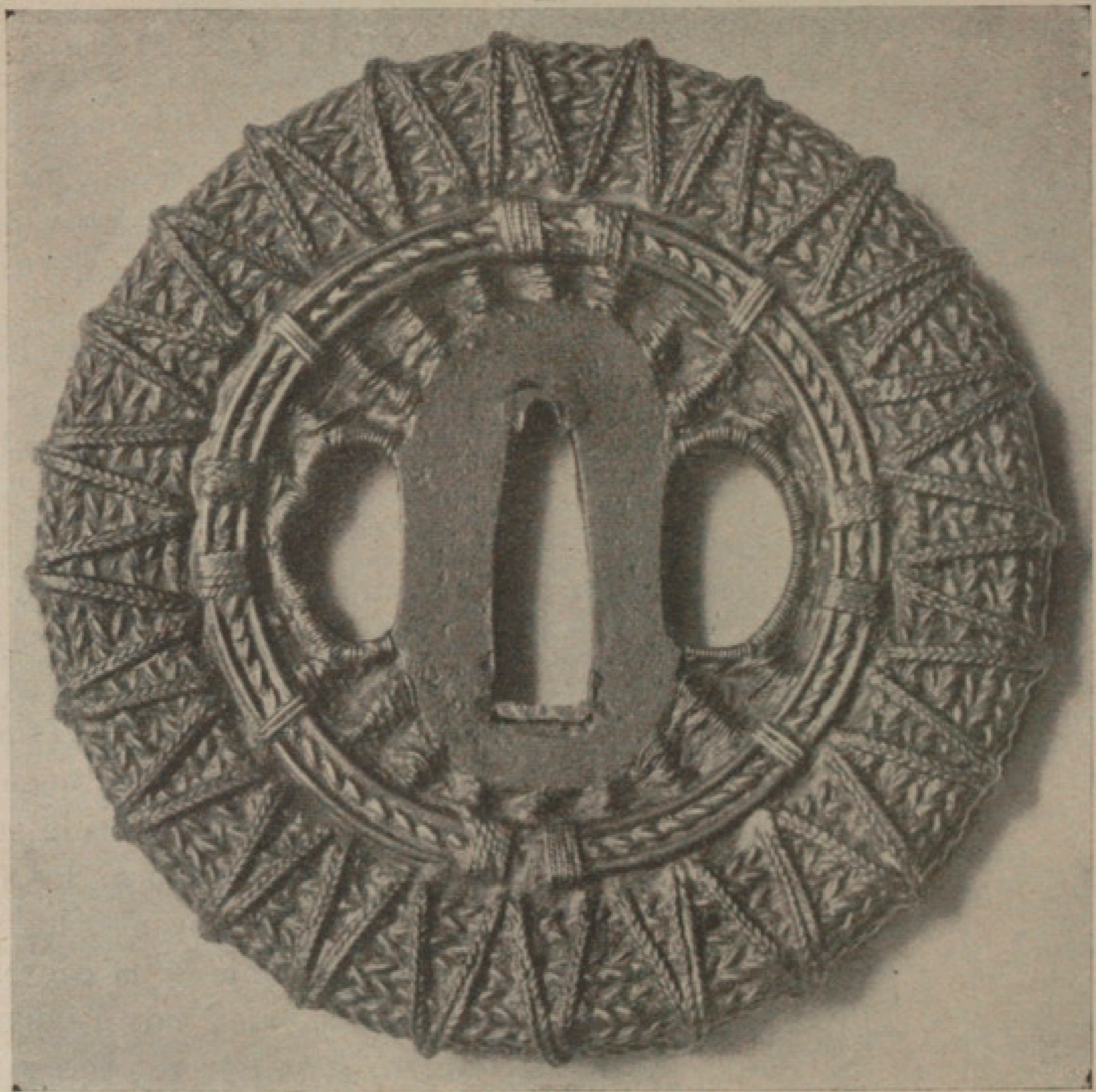


FIG. 28 (gravure extraite de la Revue *Art et Décoration*). — Garde en fer incrusté et entouré de fils de cuivre jaune et rouge et d'argent du type « *Mukade* » (*2<sup>m</sup>e* moitié du *xvi<sup>e</sup>* siècle). (Collection de l'auteur.)

tion, l'invention des *mukade-tsubas* serait due au célèbre *Takeda Shingen*,

le héros des guerres de Corée, mais elles furent certainement à la mode au xvii<sup>e</sup> siècle et même au xviii<sup>e</sup>. La figure 28 donnera une idée de l'habileté déployée par les artistes japonais dans ce genre de décor (1).

天 *Ten* C'est aussi durant la seconde moitié du xvi<sup>e</sup> siècle que *Tembô*  
法 *hó* créa à Nara en Yamato la technique qui a depuis porté son nom  
et consiste dans des coulages de bronze gris (*shibuichi*), noir (*shakudo*) ou jaune (*sentoku*) (2), parfois orné de *nunome zogan* d'or (3), alternant avec des silhouettes d'animaux ou de plantes ménagées en creux.



FIG. 29. — Garde en fer de l'atelier *Tembô*. (Commencement du xvii<sup>e</sup> siècle.) (Collection de l'auteur.)

Au premier abord, de telles tsubas semblent barbares d'exécution, mais si on les examine de près on est frappé du raffinement de leur simplicité apparente et de l'extraordinaire habileté des artistes qui les ont exécutées. Au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, un atelier fondé à Sanoda en Yamashiro perpétua le souvenir de *Tembô* en parsemant ses gardes de poinçonnages exécutés au coin et figurant fréquemment le signe *Ten* (无). Ces tsubas sont souvent faites d'un très beau fer (fig. 29). *Hirokuni* de Sendai dans la province d'Oshû

(1) Les collections parisiennes possèdent de très beaux exemplaires de *mukade-tsubas*. Nous citerons ici celles de MM. Gonse, Vever et Marteau.

(2) Gardes des collections de MM. Rouart, R. Collin.

(3) Garde de la collection de M. Gonse.

produisit des gardes analogues durant la seconde moitié du xviii<sup>e</sup> siècle ainsi que *Mitsuhaya*, artisan de Kyôto (commencement du xix<sup>e</sup> siècle). *Kiami*, de la province d'Aki que certains critiques japonais veulent confondre avec Hôan II (1), dont nous avons parlé ci-dessus, se servit également, au xvii<sup>e</sup> siècle, de coins ornés de décors floraux.

Il nous reste enfin à signaler un atelier assez peu connu de la fin du xvi<sup>e</sup> siècle. Nous voulons parler ici de celui de *Kanayama*, localité voisine de Fushimi dans la province de Yamashiro. Les gardes qu'il produisit sont généralement fort minces, assez grandes, recouvertes d'une très belle patine et munies d'un rebord circulaire saillant. Elles sont ajourées de feuillages et très souvent du motif de la gourde cher à Hideyoshi.

光 *Mitsu*  
 早 *haya*  
 其 *Ki*  
 阿 *a*  
 弥 *mi*  
 金 *Kana*  
 山 *yama*

### V. — Les Écoles d'Incrustation

M. H. L. Joly a signalé dans son étude les différentes sortes d'incrustation ou *zogan* qui furent en honneur au Japon. Celles-ci se divisent en deux grandes catégories : *hon zogan* et *nunome zogan*.

本 *hon*  
 象 *zo* }  
 眼 *gan* }  
 平 *hira*  
 象 *zo* }  
 眼 *gan* }  
 高 *taka*  
 象 *zo* }  
 眼 *gan* }  
 布 *nuno*  
 目 *me*  
 象 *zo* }  
 眼 *gan* }  
 墨 *sumi*  
 象 *zo* }  
 眼 *gan* }

Le procédé *hon zogan* (ou « réelle incrustation »), consistait à creuser dans le métal des rainures à section en queue d'aronde et à introduire dans celles-ci le métal à incruster, au moyen du martelage. Les Chinois employèrent beaucoup cette méthode, au commencement du xv<sup>e</sup> siècle, dans des encensoirs et différents vases en fer qui eurent alors une grande vogue. Il est possible que de semblables objets importés au Japon aient inspiré les artisans japonais. Il existait deux catégories de *hon zogan* : *hira zogan*, quand le métal incrusté était arasé au niveau de la surface de la garde à décorer, *taka zogan*, lorsque le sujet incrusté était laissé en relief. Celui-ci était en outre généralement ciselé.

Dans le *nunome zogan* (ou « trame de toile »), la surface de la tsuba était d'abord entaillée d'un réseau de traits obliques, à l'aide du burin. L'angle formé par ces lignes entre elles variait avec la nature du décor que l'on désirait obtenir. L'artisan ne prenait aucune mesure et se laissait entièrement guider par son œil. La garde était chauffée et on appliquait sur sa surface la feuille d'or ou d'argent qui était ensuite martelée pour faire pénétrer le métal dans la denture.

Il existait plusieurs autres procédés quelquefois employés avec succès, par exemple le *sumi-zogan* (ou « incrustation d'encre »), sorte de *hira zogan* tirant son nom du contraste du shakudo noir sur le fond du shibuichi blanc, ou parfois du bronze rouge ou du sentoku jaune. Citons enfin, le *hotsuri*

(1) Cette opinion est assez vraisemblable. Kiami a signé des gardes (garde de la collection de M. Cosson, par exemple), ornées de motifs de monnaies très analogues aux sujets traités par Hôan II.

*zogan* très anciennement connu au Japon dans lequel des fils de métal (or, cuivre, etc.) étaient introduits dans des rainures à section de queue d'aronde.

Les métaux incrustés dans les gardes de sabre furent d'abord, semble-t-il, le cuivre jaune et l'or, puis le shakudo, l'argent, le shibuichi, le sentoku, le cuivre rouge, l'étain, le plomb (1). On rencontre parfois aussi la nacre et le corail, mais surtout dans les œuvres du xviii<sup>e</sup> siècle, sans parler des différents émaux sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir.

Dans un précédent article, nous avons donné la reproduction d'un des types d'incrustation les plus anciens qu'on connaisse (fig. 19). Celui-ci consiste essentiellement en un semis de clous de cuivre régulièrement répartis se

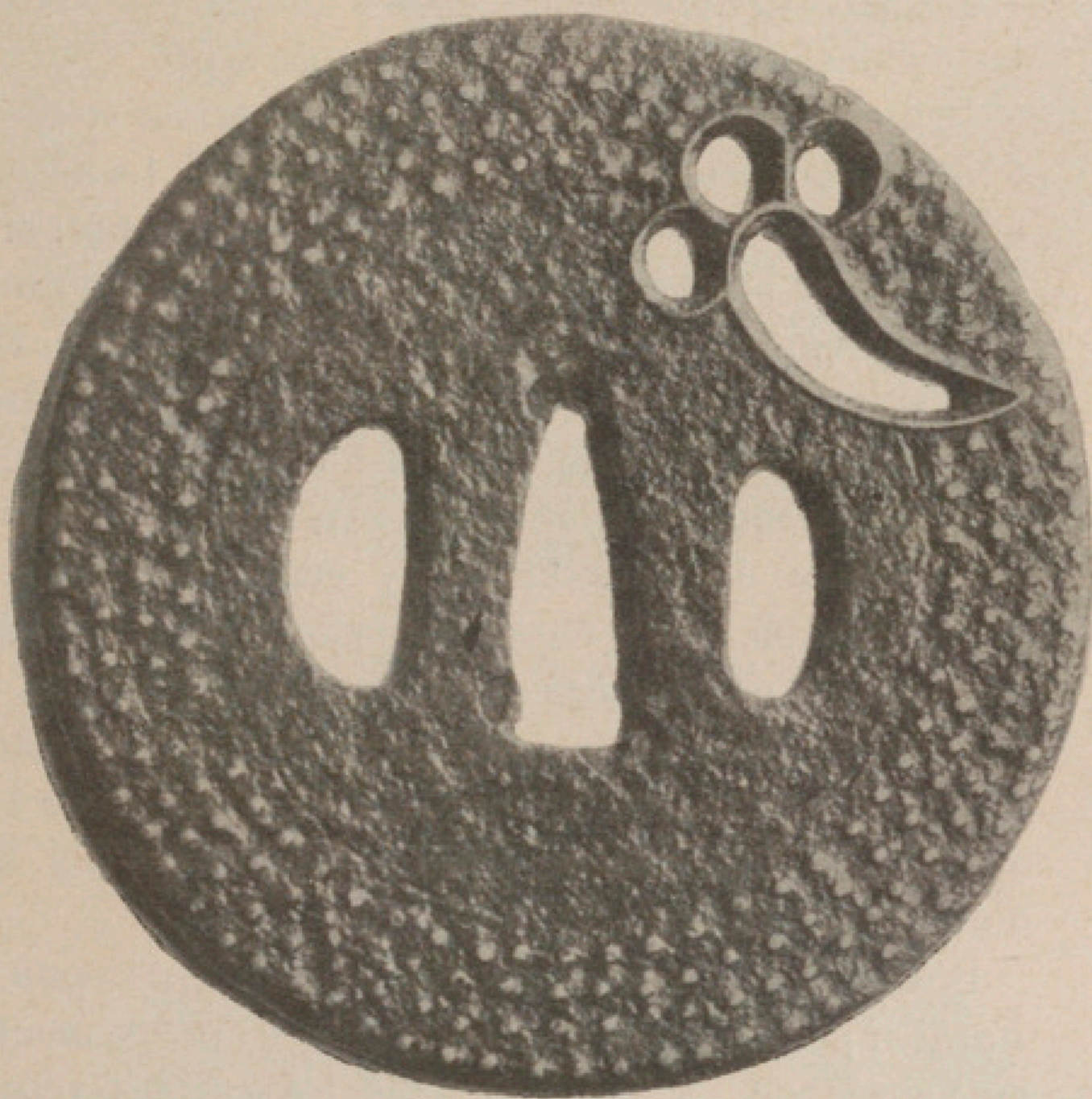


FIG. 30. — Garde en fer incrustée de clous de cuivre jaune et ajourée d'une rave stylisée dont le pourtour est incrusté en « hotsuri zogan » (xiv<sup>e</sup> siècle?). (Collection de l'auteur.)

combinant avec des ajourages entourés de *hotsuri zogan* (fils incrustés) du même métal. La tsuba de la figure 30 de cette étude appartient à la même famille. Dater exactement les œuvres de cette sorte est assez difficile. Hayashi les attribuait au xii<sup>e</sup> siècle, mais rien dans les ouvrages anciens japonais ne vient appuyer cette affirmation. Il faut donc s'en tenir à des hypothèses plus ou moins vérifiées par des comparaisons avec les gardes analogues, mais simplement ajourées. Ces tsubas ont dû être exécutées entre le xiii<sup>e</sup> et le commencement du xv<sup>e</sup> siècle.

C'est, semble-t-il, sous l'influence de *Gôto Yûjô* (1440-1512) qui fit surtout usage de shakudo et d'or, que l'incrustation se perfectionna à la fin du xv<sup>e</sup> siècle.

(1) Pour ces différents métaux, voir l'étude de M. H. L. Joly.

Selon M. Okabe Kakuya, un certain *Hinoyoji* (ou *Hinochôji*) aurait été le premier à faire usage, à cette époque, d'incrustations d'argent dans les gardes de sabre. Le *Hon zogan* de cuivre jaune sur fer fut porté à la perfection à Fushimi en Yamashiro au cours du xvi<sup>e</sup> siècle, par des artistes généralement demeurés anonymes. Les auteurs japonais parlent seulement d'un certain

𠄎 *Yo* }  
四 *shi* }  
郎 *rô* }

小 *Ko* }  
池 *ike* }

直 *Nao*  
正 *masa*

和 *I* }  
泉 *zumi* }  
(*no*

守 *kami*

鐙 *abumi*

伏 *Fushi* }  
見 *mi* }

象 *zo* }  
眼 *gan* }

平 *Hei*  
安 *an*  
城 *jô*

*Yoshirô* appartenant à la famille *Koike*. Celui-ci porta aussi, au cours de son existence, le nom de *Naomasa* et le titre de *Izumi-no Kami* (1). La collection de M. Jacoby de Berlin contient une garde portant la signature de Yoshirô et la date 1533. Il paraît d'ailleurs qu'il ne fut pas le premier de sa lignée et que l'atelier fut fondé à la fin du xv<sup>e</sup> siècle. Yoshiro fabriquait également des étriers (*abumi*), incrustés d'après les mêmes procédés que ses gardes de sabre.

Dans ces deux genres d'objets, il a surtout employé l'incrustation à plat, parfois celle en faible relief. Le décor consistait en vrilles de vigne, menus rameaux contournés, armoiries de *daïmyos* et parfois animaux fabuleux (2). Ses œuvres sont surtout remarquables par leur *synthèse stylisée*. Il y eut tout une suite de Yoshiro (3). Mais la période la plus brillante des ateliers de *Fushimi* fut la fin du xvi<sup>e</sup> siècle. Elle dura de 1587, époque où Hideyoshi fit construire dans cette localité son château de *Shûraku*, et y établit une cour brillante, jusqu'en 1606, année durant laquelle le premier shôgun Tokugawa transporta le siège du gouvernement à Yedo.

Nous donnons ici la reproduction de deux gardes en léger relief sorties d'un atelier de Fushimi, l'une ornée d'une hache ajourée, de fleurs et de feuillages incrustés (fig. 31), l'autre d'un chrysanthème stylisé (fig. 32).

Dès la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, des artisans en *zogan* quittèrent *Fushimi* pour aller dans les provinces. Ce mouvement s'accrut au xvii<sup>e</sup> siècle. A Kyôto et dans les localités voisines furent fondés des ateliers qui empruntèrent à la capitale impériale son vieux nom de *Heianjô* (ou « château de la paix »). Selon les critiques japonais, l'école *Heianjô* prit surtout pour sujets des animaux traités d'une façon humoristique. La collection de M. R. Kœchlin renferme une très belle garde de ce type ornée d'une chasse fantastique : chevaux galopant derrière un cerf (fig. 33, fin du xvi<sup>e</sup> siècle). Les lièvres de la figure 34 sont également assez caractéristiques

(1) Gardes des collections de MM. Jacoby de Berlin, Moslé de Leipzig et du Musée Guimet.

(2) Voir dans *Art et Décoration* (février 1910) la reproduction d'une garde attribuée à *Yoshirô I*, décorée d'oiseaux de Hô.

(3) D'après certains auteurs, Shôami Nagatsugu, qui vivait au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle à Hinô dans la province Omi, aurait aussi porté le nom de *Yoshiro*. Il aurait été le premier à faire usage du cuivre jaune avec l'or, l'argent et le shakudo. Nous verrons d'ailleurs, dans un prochain article que les maîtres shôami furent de très habiles incrustateurs.



FIG. 31. — Garde en fer incrusté en léger relief de cuivre jaune. Ateliers de Fushimi en Yamashiro (fin du xvi<sup>e</sup> siècle). (Collection de l'auteur.)

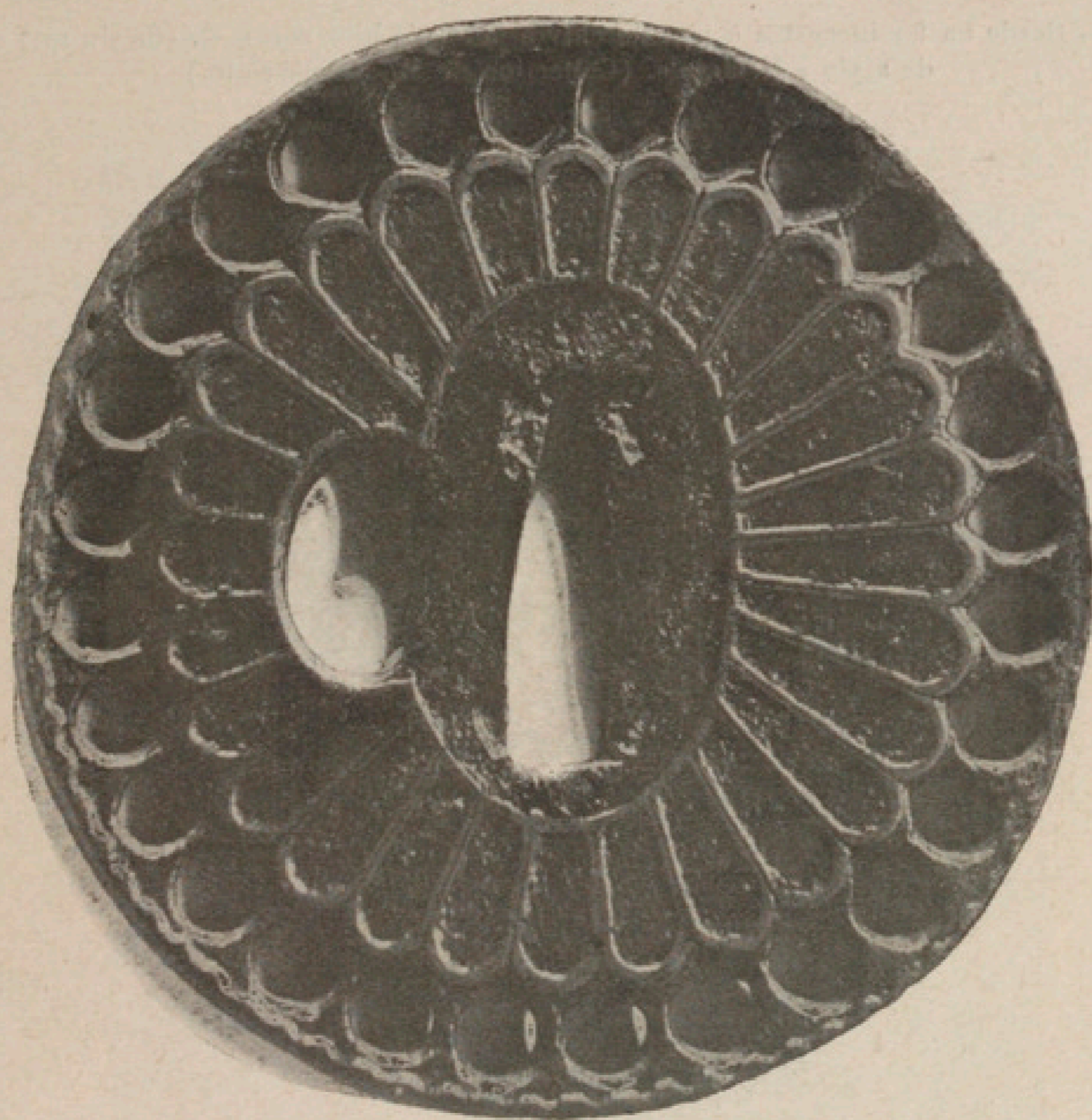


FIG. 32. — Garde en fer incrusté en léger relief. Atelier de Fushimi en Yamashiro (deuxième moitié xvi<sup>e</sup> siècle). (Collection de l'auteur.)

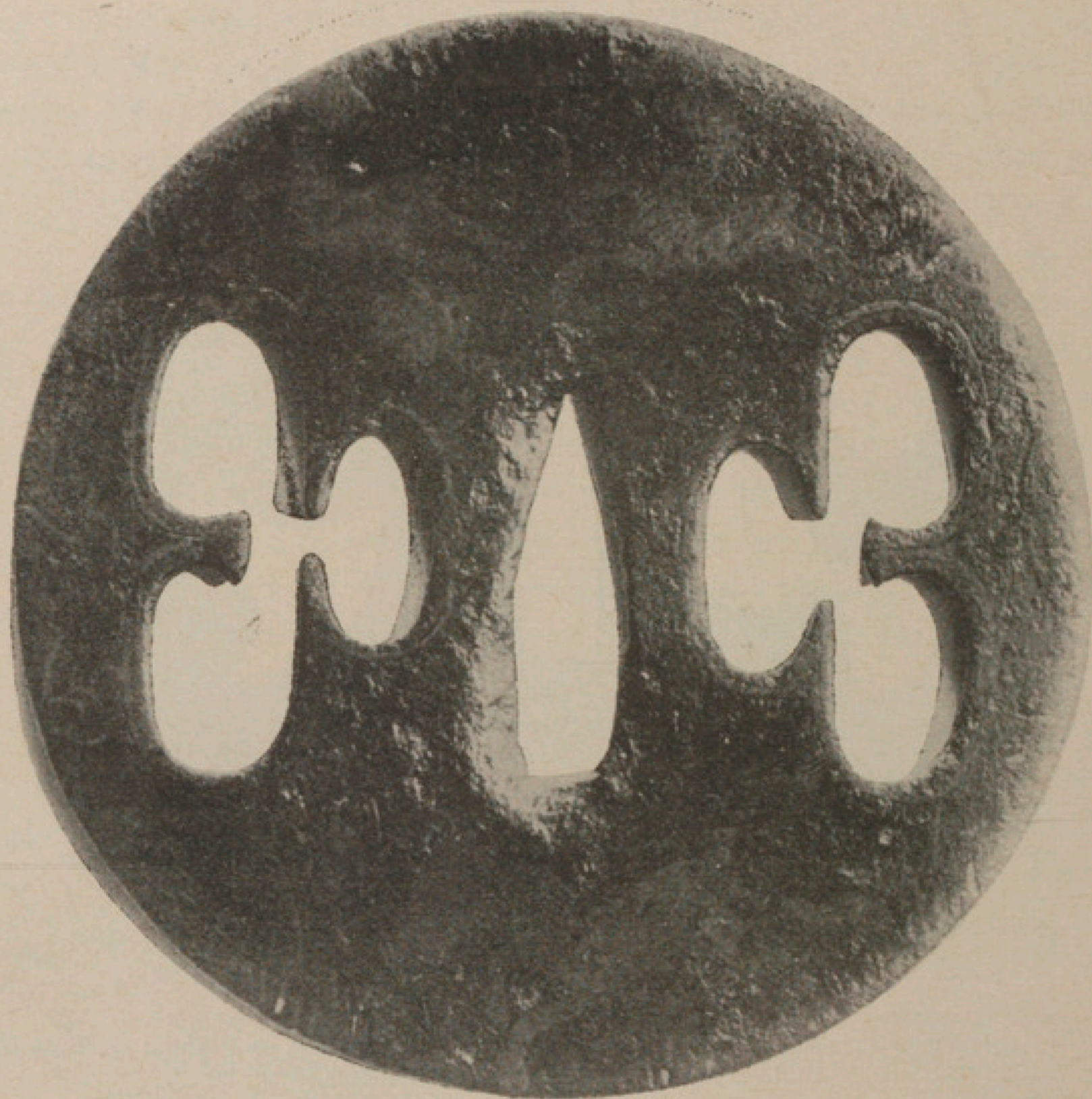


FIG. 33. — Garde en fer incrustée à plat de cuivre jaune (« hira zogan »), (fin du XVI<sup>e</sup> siècle); de style « Heianjo ». (Collection de M. R. Koechlin.)



FIG. 34 (gravure extraite de la Revue *Art et Décoration*). — Garde en fer décorée en « hira zogan » de cuivre jaune, de style « Heianjo ». (Collection de l'auteur). (Commencement du XVII<sup>e</sup> siècle.)



du genre. Ils veulent symboliser le clair de lune se jouant sur les flots (1) (xvii<sup>e</sup> siècle).

Beaucoup d'incrustateurs émigrèrent également à Yedo, la nouvelle capitale shôgunale et y continuèrent le style dit de *Fushimi* durant le xvii<sup>e</sup> et le xviii<sup>e</sup> siècles. On leur est redevable d'un bon nombre de gardes actuellement attribuées à tort à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle et aux ateliers même de Fushimi.

藤 *Fuji* }  
原 *hara* } Un certain *Fujiwara Tokitsuna* qui bahitait en Owari au xvii<sup>e</sup> siècle, a également travaillé dans ce style d'incrustation (2).

時 *Toki* }  
綱 *tsuna* } Comme on peut le constater, le genre dit communément « *Fushimi-zogan* » renferme des gardes de provenances fort différentes. Nous aurons encore l'occasion de retrouver dans la province de Higo et à Kanazawa dans celle de Kaga, des artisans venus de Fushimi. Mais ces derniers ateliers, dans les sujets qu'ils traitèrent (3), se rapprochèrent beaucoup plus de la nature que ceux de Fushimi.

(1) Le lièvre était censé habiter la lune. D'où l'habitude de l'employer pour symboliser cet astre.

(2) Garde de la collection du Musée Guimet.

(3) Les collections parisiennes contiennent de très beaux spécimens de gardes du genre *Fushimi-zogan*. Citons celles de MM. Gonse, Rouart, Marteau, Vever, R. Collin, R. Cosson.

(A suivre.)





## La musique classique japonaise

PAR

**M. Charles LEROUX**

Ancien membre de la Mission militaire française au Japon,  
ex-chef de musique de première classe du 98<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie,  
Directeur de l'Harmonie des Mines de Blanzv.

---

Pendant les cinq années de son séjour à Tôkyô (1884-1889), M. Ch. Leroux ne s'est pas contenté de former trois corps de musique de l'armée japonaise à l'instar des musiques françaises ; curieux, passionné de son art, sous les diverses formes qu'il peut revêtir, il a tenu également à profiter de l'occasion qui lui était offerte d'analyser la musique propre à la terre du Soleil Levant ; il se mit bientôt en rapport avec les membres de l'enseignement musical : MM. S. Isawa, directeur de l'Institut de musique Yamase, professeur, Shiba, musicien de l'orchestre de S. M. l'Empereur, etc., etc. ne tarda pas à recueillir un ensemble de données précieuses et en général à peu près inconnues des Européens.

Au cours de ses études, M. Leroux reconnut bien vite que nombreux étaient les genres de musique en usage au Japon. Les trois principales catégories : celle de la musique classique ou rituelle, de la musique populaire indigène et enfin de la musique populaire chinoise attirèrent son attention, mais en raison des difficultés très grandes que l'on rencontre dans les pays où la présence d'un interprète est indispensable pour exprimer sa pensée et recevoir celle des autres, M. Leroux dut limiter le champ de ses recherches ; elles aboutirent à deux études, l'une sur la musique classique japonaise et l'autre sur la musique populaire chinoise (1).

Déférant au désir de notre Président qui l'avait connu au Japon, M. Leroux a bien voulu communiquer à la Société le travail qu'il a fait sur la musique classique de l'Empire du Daï Nippon. Nous sommes heureux d'en donner la primeur à nos lecteurs. Nous nous permettons d'attirer particulièrement leur attention sur le passage où est expliqué de façon très claire et très complète la formation de la gamme japonaise suivant le système employé au Gagakudjo (école de musique sacrée). A notre connaissance, ce point important n'a jusqu'à présent été traité dans aucune publication européenne (2).

(1) Cette dernière comprend, entre autres choses, 30 planches hors texte venant compléter la description d'une très belle collection d'instruments de musique rassemblée par M. Leroux.

(2) Notons cependant que dans un récent et très intéressant ouvrage consacré à la Musique chinoise, M. Louis Laloy étudie, avec beaucoup de compétence et de pénétration, la gamme en usage dans l'Empire du Milieu, qui a servi de type à la gamme japonaise. Il montre que la gamme chinoise est elle-même dérivée de la gamme pythagoricienne.

Un tableau pourvu de disques mobiles, traduction exacte de celui employé au Japon, est donné dans le fascicule annexé au présent bulletin et permet de mieux saisir, de mettre en application les indications du texte.

Ajoutons enfin qu'en dehors de ses autres mérites, la savante étude de M. Ch. Leroux nous a paru présenter un particulier intérêt d'actualité, au moment où une musique militaire japonaise se fait entendre quotidiennement, avec grand succès, à l'Exposition Anglo-Japonaise de Londres (1).

N. D. L. R.

## ÉTUDE SUR LA MUSIQUE CLASSIQUE JAPONAISE

### École du Gagakudjo

La musique classique japonaise fut importée de Chine, où, environ 2.250 ans avant J.-C., ce pays possédait un système musical très complet, dont les règles parfaitement établies avaient *non seulement le pouvoir de dompter les bêtes féroces, mais encore de faire régner la bonne intelligence parmi les hauts fonctionnaires.*

Dans la musique chinoise, il y a une expression en usage : kung 宮, shang 商, chiao 角, chih 徵, yu 羽, qui se traduit dans la musique japonaise par : kiu 宮, shò 商, kaku 角, chi 徵, oo 羽, connue sous le nom de go sei ou go nin (cinq sons) et correspondant à do-ré-mi-sol-la. C'est la base de la musique chinoise ; cela a existé de tout temps.

Bien que, dans la théorie, les go sei parussent suffisants, dans la pratique, il fallut intercaler des demi-tons :

En Chine : pien-kung 變宮 et pien-chih 變徵

Au Japon : hen 變 et ei 嬰

La place occupée par les demi-tons varie selon que ceux-ci appartiennent au mode majeur rio sen 呂旋, ou au mode mineur, ritsu sen 律旋.

Les caractères idéographiques ou signes de musique appelés à tenir l'emploi de notes, dans la musique classique japonaise, sont au nombre de 12 et forment à peu près 12 demi-tons. En Chine, chacun de ces signes correspond à une lune, ou mois de l'année ; au Japon, — et contrairement à ce que certains auteurs ont affirmé — ces caractères n'ont pas cette signification ou du moins, ils ne l'ont plus depuis la vingtième année du règne de l'Impératrice Japonaise Suiko-Tenno (613 ans après J.-C.) ; ces signes se nomment :

(1) M. Ch. Leroux nous écrit, à la date du 27 juin 1910 : « Je viens de recevoir une lettre d'un de mes élèves japonais M. K. Nagai, chef de musique, qui, actuellement à l'Exposition de Londres, dirige une musique composée de 34 musiciens de l'Empire du Soleil Levant. Ils ont beaucoup de succès, paraît-il, et sont souvent bissés. J'en suis heureux pour eux. »

Itchikotsu 壹越, dankin 斷金, hiòjò 平調, schòzetsu 勝絕,  
shimomu 下無, sòjò 雙調, fushò 鳧鐘, oshiki 黃鐘 rankei  
鸞鏡 banshiki 盤涉 shinsen 神仙 kamimu 上無.

On les rencontrera plus loin dans la description d'un instrument de musique appelé shò 笙 ainsi que dans celle qui sera donnée des diapasons ; pour le moment, on va voir quel rôle ces caractères jouent dans la gamme japonaise.

### De la gamme japonaise

La gamme japonaise n'est qu'une succession de quintes ascendantes et de quartes descendantes.

Au Japon, il y a en musique une expression courante : junpachi giyakuroku ; ce qui revient à dire que la huitième directe est l'addition d'une quinte, et que la sixième inverse est la soustraction d'une quarte.

Le tableau ci-contre (voir planche III), en usage dans la musique classique et qui sert à trouver les tonalités japonaises, donnera l'explication de cette expression junpachi giyakuroku. Ce tableau offre l'aspect d'une rosace composée de six circonférences concentriques, divisée en parties égales par douze rayons.

Au centre est fixé un disque en carton pivotant sur lui-même et sur lequel sont écrits les signes kiu 宮, shò 商, kaku 角, chi 徵, u 羽, c'est-à-dire les cinq sons go sei auxquels s'ajoutent les deux autres signes hen 變 et eï 嬰 : deux demi-tons ; puis, plus haut et presque au centre du disque les signes rio 呂 majeur et ritsu 律 mineur.

Un autre disque également à pivot recouvre le précédent, mais permet au moyen de huit petites lunettes découpées, de lire soit dans le mode majeur, soit dans le mode mineur, les signes formant ces modes et inscrits sur le disque inférieur.

Dans la rosace on lit les signes suivants :

Au-dessus de la première circonférence (la plus petite) les signes indiquant les douze demi-tons de la gamme japonaise, itchikotsu 壹越, dankin 斷金, hiòjò 平調, shozetsu 勝絕, shimomu 下無, sòjò 雙調, fushò 鳧鐘, oshiki 黃鐘, rankei 鸞鏡, banshiki 盤涉, shinsen 神仙, kamimu 上無.

Au-dessus de la deuxième circonférence, les signes figurant les lunes chinoises (mois de l'année ou les douze lu — diapasons chinois), savoir :

Koshô 黄鐘, taïrio 大呂, taïsoke 太簇, kioschô 夾鐘, kosen 姑洗, chuirio 仲呂, suishin 蕤賓, rinsbô 林鐘, isoku 夷則, nanrio 南呂, bueki 無射, oshô 應鐘.

Au-dessus de la troisième circonférence, les notes étrangères qui correspondent à ces signes.

Au-dessus de la quatrième circonférence, les signes et les notes correspondants fournis par le shô 笙 instrument de la musique classique.

Au-dessus de la cinquième circonférence, les signes et les notes correspondants fournis par le hichiriki 篳篥, instrument de la musique classique.

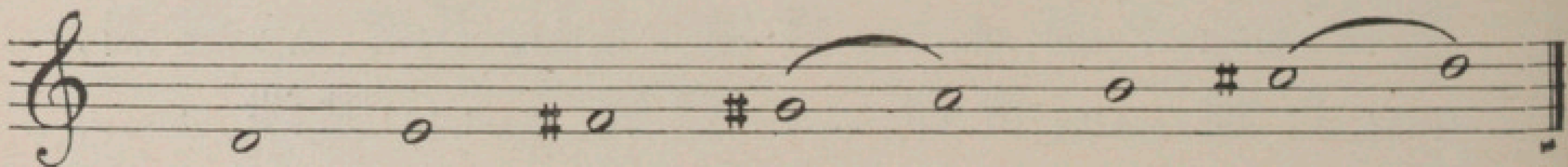
Au-dessus de la sixième circonférence, les signes et les notes correspondants fournis par le koma buye, l'oteki et le kagura buye, trois flûtes également en usage dans la musique classique.

Avec ce dispositif, voici comment on obtient une gamme :

Pour former la gamme majeure (riosen 呂旋) en prenant itchikotsu 壹越 (ré) comme tonique, on part de ce signe sur la rosace et on compte jusqu'à huit de droite à gauche c'est-à-dire sur itchikotsu 壹越, dankin 斷金, hiôjô 平調, shozetsu 勝絶, shimomu 下無, sôjô 雙調, fushô 鳧鐘 ; on obtient ainsi oshiki 黄鐘 (la) première quinte ascendante, puis de cette note on retourne en arrière, soit de gauche à droite en comptant jusqu'à six, c'est-à-dire sur oshiki 黄鐘, fushô 鳧鐘, sôjô 雙調, shimomu 下無, shozetsu 勝絶, on aura de cette façon hiôjô 平調 (mi), première quarte descendante.

De cette note on monte de huit degrés et on obtient : banshiki 盤涉 (si), deuxième quinte ascendante ; puis on descend de six degrés pour arriver à shimomu 下無 (fa #) deuxième quarte descendante ; on monte encore de huit degrés pour obtenir kamimu 上無 (do #), troisième quinte ascendante ; on redescend de six degrés pour avoir fushô 鳧鐘 (sol #), troisième quarte descendante.

Placées sur la portée, ces notes établissent ainsi la gamme de ré majeur :



Pour démontrer que cette gamme est établie selon les règles, on emploie alors les disques mobiles qui se trouvent au centre de la rosace.

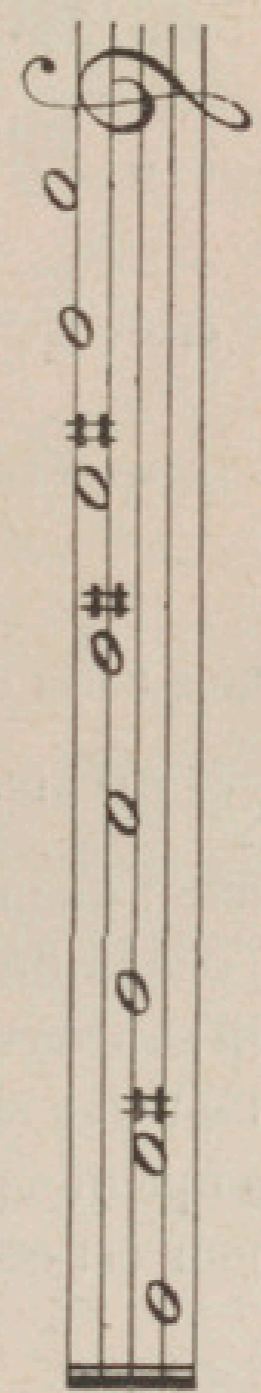
I. — Pour le mode majeur RIO 呂

On place le disque supérieur sur le disque inférieur de telle façon qu'au moyen des lunettes qui y sont pratiquées, les huit signes rio 呂, kiu 宮, shò 商, kaku 角, hen-chi 變徵, chi 徵, u 羽, hen-kiu 變宮, apparaissent.

Le premier signe rio 呂 indique le mode majeur.

Et, en faisant tourner sur eux-mêmes les deux disques ainsi disposés on placera :

kiu 宮	au-dessus de	itchikotsu 壹越	qui donnera
shò 商	»	hiòjò 平調	»
kaku 角	»	shimomu 下無	»
hen-chi 變徵	»	fushò 鳧鐘	»
chi 徵	»	oshiki 黃鐘	»
u 羽	»	bansbiki 盤涉	»
hen-kiu 變宮	»	kamimu 上無	»
kiu 宮	»	itchikotsu 壹越	»



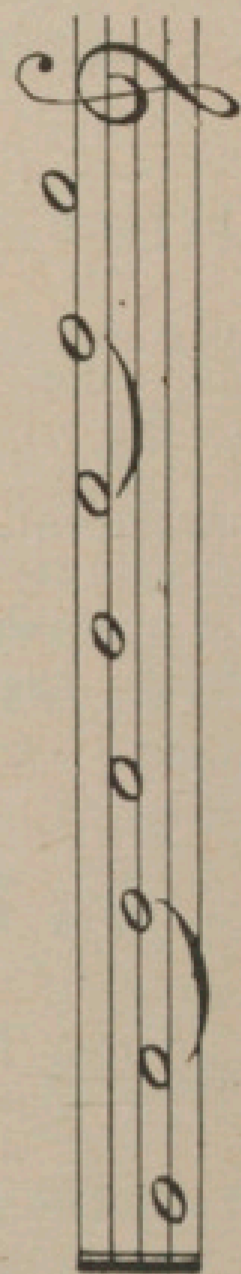
A cette seule différence que la quarte de cette gamme est une quarte augmentée, la gamme japonaise majeure rio 呂 est semblable à notre gamme diatonique du même mode.

II. — Pour le mode mineur RITSU 律

On fait pivoter le disque supérieur sur le disque inférieur, de façon à découvrir le signe ritsu 律 et, comme conséquence, kiu 宮, shò 商, eï-shò 嬰商, kaku 角, chi 徵, u 羽, eï-u 嬰羽.

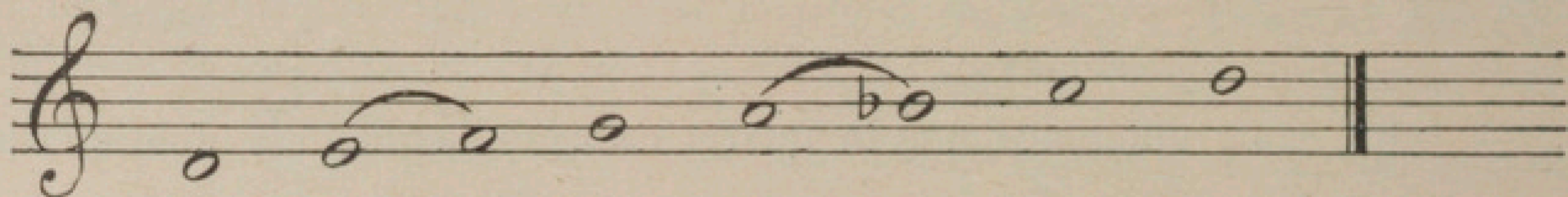
En raison du même principe que ci-dessus, le signe ritsu 律 indiquera le mode mineur. On fera alors tourner les disques en plaçant :

kiu 宮	au-dessus de	itchikotsu 壹越	qui donnera
shô 商	»	hiôjô 平調	»
eï-shô 嬰商	»	shozetsu 勝絶	»
kaku 角	»	sôjô 雙調	»
chi 徵	»	oshiki 黃鐘	»
u 羽	»	bansbiki 盤涉	»
eï-u 嬰羽	»	shinsen 神仙	»
kiu 宮	»	itchikotsu 壹越	»



Dans cette échelle on trouve un demi-ton du mi au fa, et un autre du si au do ; ce dernier demi-ton eï-u 嬰羽 vient de kaku 角 (sol) par la sixième directe ; quant à l'autre demi-ton eï-shô 嬰商, il vient de eï u 嬰羽 (do) par la huitième inverse.

On se trouve donc théoriquement en présence d'une gamme mineure comportant une sixte majeure. Dans la pratique, et surtout dans les chants sans accompagnement, ce sixième degré baisse, descend naturellement et le mode mineur est entendu comme si la gamme était formée ainsi :





NOTATION MUSICALE

Les signes employés pour la notation sont placés verticalement, ils se lisent comme l'écriture japonaise de haut en bas et de droite à gauche. La notation dont on se sert pour les parties instrumentales n'est pas la même que celle des parties de chant proprement dites ; pour ces dernières, on écrit tout d'abord le caractère idéographique qui sert de point de départ au morceau de musique ; entre deux caractères se trouvent, selon la phraséologie musicale, des lignes droites, courbes, brisées, des demi-cercles des petits ronds, des points.

Les paroles figurent à la droite des caractères ; le signe 百 (shaku) qui veut dire cent, indique un coup de grosse caisse. Les ronds et les points marquent la mesure et, selon la place qu'ils occupent, correspondent à peu près à quatre temps (yo bioshi) à six temps (mu bioshi), à huit temps (ya bioshi).

Les temps sont marqués par un instrument appelé Shakubioshi, espèce de castagnettes se composant de trois planchettes de bois dur en forme de spatules réunies par une ficelle. Un petit tambour (Taikô) remplit également le même office.

Dans la partie confiée aux musiciens qui accompagnent, on ne rencontre plus les caractères itchikotsu 壹越 dankin 斷金 hiôjô 平調 etc., qui sont employés dans la partie de chant, mais d'autres signes de forme et de nom différents, donnant la même note.

Exemple : la note ré, s'écrira ainsi :

Pour le chant		itchikotsu 壹越
» shô	} Instruments	bô 凡
» hichiriki		roku 六
» koma-buye		ge 丁
» kagura-buye		kan 干
» l'oteki		roku 六

Sur les parties d'accompagnement, les points.. et les shaku qui ont pour mission de préciser le rythme, figurent à la droite des signes de notation, alors que, sur la gauche, l'instrumentiste peut suivre les paroles écrites en Katakana (écriture phonétique).

En dehors des instruments dont on vient de parler, deux instruments à cordes complètent l'orchestre, ce sont : le Biwa, instrument à quatre cordes pincées par un plectre et le Koto, instrument à treize cordes pincées par les trois premiers doigts de la main droite munis d'onglets (Tsume).

Les tableaux suivants donneront l'accord et l'étendue de ces deux instruments ainsi que l'étendue des flûtes et du Hichiriki.

Tons du Biwa 琵琶

Tons du Koto 琴

Itchikotsu-Chio

1<sup>e</sup> Corde

2<sup>e</sup> Corde

3<sup>e</sup> Corde

4<sup>e</sup> Corde

Itchikotsu Chio (Riosen) majeur

壹越調

壹越調

1 2 3 4 4 0 1 2 3 4 1 2 3 4 5 0 1 2 3 4

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

Sôjô 夔調

Sôjô Riosen 夔調呂旋

Hiôjô 平調

Hiôjô Ritsu-sen (mineur) 平調律旋

Oshiki Chio 黄鐘調

Oshiki Chio Ritsu-sen 黄鐘調律旋

Banshiki Chio 盤涉調

Banshiki Chio Ritsu-sen 盤涉律旋

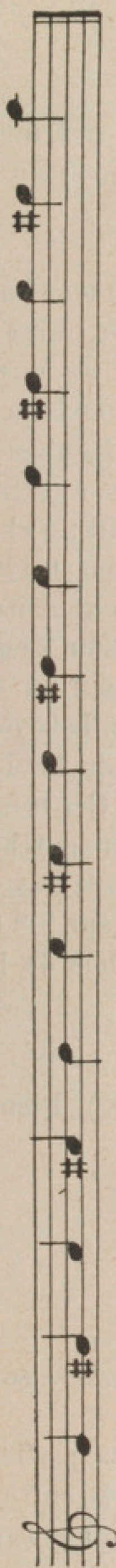
Sui-Dio 水調

Sui-Dio 水調

Taisuki 大食

大食

*Etendue du Hichiriki* 篳篥



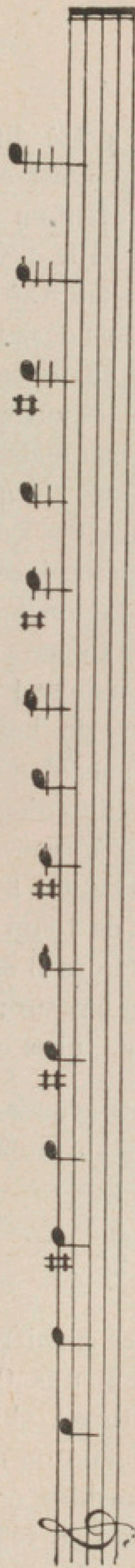
*Etendue du Kagura Buye* 神樂笛



*Etendue de l'Oteki* 龍笛



*Etendue du Kosma Buye* (Flute Coréenne) 高麗笛



Les mouvements sont très lents, pris au métronome, ils vont de ♩ = 50 à ♩ = 63.

### Description du SHO 笙

Il a été dit au commencement de ce travail, qu'un instrument appelé « Shô », est en usage dans la musique classique, où il joue un rôle assez important en raison des accords qu'il produit.

Voici la description de cet instrument :

Le **Ho Shô** est un instrument de musique de **To** (ancien nom par lequel les Chinois désignaient autrefois leur pays); il a été importé de Chine et se compose de dix-sept tubes faits de tiges de bambou mâle pour les uns et femelle pour les autres et qui pousse dans les vallées froides; quand on se sert de bambou mâle il est toujours dépouillé de son écorce; le bambou femelle est employé tel qu'on le coupe. Les tubes sont, dans le même instrument, de différentes grosseurs; le diamètre varie de 0<sup>m</sup>,007 à 0<sup>m</sup>,01; à chaque nœud on perce intérieurement les cloisons, on aplatit ensuite les tubes des deux côtés et on les range dans une boîte **A** (Voir planche I) circulaire, en bois, généralement laquée. Cette boîte se nomme **kashira**, hauteur 2 suns (0<sup>m</sup>,06), profondeur 1 sun 1/2 (0<sup>m</sup>,046); diamètre extérieur 2 suns 2 bu (0,066). Au centre du **kashira**, se trouve une petite colonne faite en bois ou en corne d'hippopotame; la partie supérieure est aplatie et percée de 17 trous en nid d'abeilles d'où vient son nom **hatchi no su** (nid d'abeilles). Ces trous sont destinés à recevoir les tubes. Une embouchure appelée **fuki-gutchi** (souffler-bouche) est fixée sur le **kashira**, à peu près à demi-hauteur; ses dimensions sont de 1 sun 1/2 de longueur (0<sup>m</sup>,046), sur 8 bus de largeur (0<sup>m</sup>,02). L'embouchure **B** est, bien entendu, percée d'un trou qui a 4 bus de hauteur sur 2 de largeur; ce trou est entouré d'une plaque en argent.

Les tubes ont les dimensions suivantes :

Les 2 grands	C	lg. 1 shaku 2 ou 3 suns (1)	(0 <sup>m</sup> ,363 ou 393).	Diam.	0 <sup>m</sup> ,0115.
Les 4 suivants	D	lg. 5 suns de moins	(0 <sup>m</sup> ,272).	»	»
Les 4	»	E » 2 suns 8 bus de moins	(0 <sup>m</sup> ,187).	»	»
Les 4	»	G » 2 suns 4 bus de moins	(0 <sup>m</sup> ,0114).	»	»
Les 3	»	(sakawa) H lg. 2 suns de moins	(0 <sup>m</sup> ,054).	»	»

Ces derniers portent un chapeau en argent.

A 4 suns (0,121) au-dessus de la partie circulaire du **kashira** se trouve une ceinture **I (obi)** en argent qui relie les 17 tubes.

Quand on regarde l'embouchure sur le côté droit et à la partie supérieure du **kashira** on aperçoit un vide d'environ 8 bus (8<sup>m</sup>,024) entre les tubes. Quand on regarde ce vide, les tubes se numérotent en commençant par celui de gauche suivant le tableau ci-après :

(1) Le **shaku** est une mesure de longueur, il en existe deux espèces : le **shaku-kujira** qui est employé seulement pour mesurer la soie et les étoffes, et le **shaku-kane** qui est en usage pour toutes les autres mesures. Il faut 3 shaku-kane 3 suns pour faire un mètre; le **shaku-kujira** est de 2 suns plus grand que le **shaku-kane**.

N <sup>os</sup> des tubes	Noms.	Caractères correspondants	Notes qu'ils donnent
1	Sen 子	<i>Shimomu</i> 下魚	
2	Ju 十	<i>Sôjô</i> 雙調	
3	Ge 下	<i>Shimomu</i> 下魚	
4	Otsu 乙	<i>Hiôjô</i> 平調	
5	Ku 工	<i>Kamimu</i> 上魚	
6	Bi 美	<i>Fushô</i> 鳧鐘	
7	Ichî 一	<i>Banshiki</i> 盤海	
8	Hachi 八	<i>Hiôjô</i> 平調	
9 (factice)	Ya	(Neant)	
10	Gon 工	<i>Kamimu</i> 上魚	
11	Shti 七	<i>Banshiki</i> 盤涉	
12	Gio 行	<i>Oshiki</i> 黃鐘	
13	Jô 上	<i>Itchikotsu</i> 壹越	
14	Bô 凡	<i>Itchikotsu</i> 壹越	
15	Kotsu 乞	<i>Oshiki</i> 黃鐘	
16 (factice)	Mô	(Neant)	
17	Ki 比	<i>Shinsen</i> 神仙	

A l'extrémité inférieure de chaque tube est fixé un morceau de bambou laqué et doré généralement, K, qui mesure 1 sun 6 à 7 bus (0<sup>m</sup>,033-0<sup>m</sup>,036) ; cette partie qui est amincie, afin de recevoir l'anche qui disparaît dans la caisse A, *kashira*, se nomme *ne tsugni take*.

Chaque tube, à l'exception de ceux portant les numéros 9 et 16 est percé d'un trou rond sur la face extérieure ou intérieure et d'un trou long sur la face intérieure ; en outre, deux des *sakawa* (petits tubes), sont percés d'un trou long sur la face extérieure.

Les trous longitudinaux percés soit à l'extérieur soit à l'intérieur, portent le nom de heijò.

Noms des Gokan	Sons principaux et N <sup>os</sup> des Tubes	Sons accompagnateurs et N <sup>os</sup> des Tubes
Kotsu 乞	Kotsu 15	Shti 七 11 Gio 行 12 Hatchi 八 8 Otsu 厶 4 Sen 夕 1
Itchi 一	Itchi 7	Shti " 11 Gio " 12 Bô 凡 14 Otsu " 4 Sen " 1
Ku 工	Ku 5	Shti " 11 Gio " 12 Bô " 14 Otsu " 4 Bi 美 6
Bô 丸	Bô 14	Shti " 11 Gio " 12 Hatchi 八 8 Otsu " 4 Sen 夕 1
Otsu 厶	Otsu 4	Shti " 11 Gio " 12 Hatchi " 8 Jô 上 13 Sen " 1
Ge 下	Ge 3	Shti " 11 Gio " 12 Bi 美 6 Jô " 13 Sen " 1
Ju + (impur)	Ju 2	Shti " 11 Gio " 12 Hatchi 八 8 Jô " 13 Ge 下 3
Ju + (pur)	Ju 2	Shti " 11 Gio " 12 Hatchi " 8 Jô " 13 " "
Bi 美	Bi 6	Shti " 11 Gio " 12 Jô 上 13 Hi 比 17 Sen 夕 1
Gio 行	Gio 12	Shti " 11 Gio " 12 Hatchi 八 8 Sen 夕 1 " "
Hi 比	Hi 17	Shti " 11 Gio " 12 Jô 上 13 Hatchi 八 8 Sen 夕 1

Pour jouer du shò, on prend l'instrument à deux mains; le kashira (caisse) dans la paume des mains, les tubes verticaux; on applique les doigts sur les

trous ronds et on souffle dans le *fuki-guchi* (embouchure). L'air passant dans le *kashira*, réparti dans les différents tuyaux, met en vibration les anches correspondant aux tubes sur lesquels les doigts sont posés, puis le son sort par les trous appelés *heijô*.

Les anches n'ont pas toutes les mêmes dimensions : l'anche de *kotsu* (15<sup>e</sup> tube) a 8 bus de longueur (0<sup>m</sup>,024) sur 5 rins de largeur (0<sup>m</sup>,0075) ; à partir de *kotsu*, les anches vont en diminuant jusqu'au premier tube *sen* qui a 4 bus de longueur (0<sup>m</sup>,012) et 1 rin d'épaisseur (0<sup>m</sup>,0015). Les tubes *ya* et *mô* (9 et 16) sont factices et ne portent pas d'anches.

Pour fabriquer l'anche on prend du cuivre sonore ; on découpe au milieu de l'extrémité supérieure une languette qui est amincie à sa partie libre. Sur leur face, les anches sont enduites d'une composition minérale bleuâtre ; à l'extrémité supérieure de la languette se trouve une goutte de cire L ; plus la goutte est petite, plus le son est pur (aigu), plus la goutte est grosse, plus le son est impur (grave).

L'anche est fixée au tube par de la cire. Elle vibre par inspiration et par expiration, elle est d'une grande sensibilité et il faut veiller à ce qu'elle soit toujours enduite de la composition bleue, et munie de sa petite goutte de cire.

Un son ne doit jamais être produit isolément, il doit toujours être accompagné de 3, de 4 ou même de 5 sons ; cette réunion de sons se nomme *gokan* (réunion de tubes).

Les *gokan* sont au nombre de 11, savoir : *kotsu*, *ichi*, *ku*, *bô*, *otsu*, *ge*, *ju* pur, *ju* impur, *bi*, *gio* et *hi* (voir page 48).

Le *gokan* de *gio* est rarement employé, il est remplacé par celui de *kotsu*. Comme on le verra plus loin, *kotsu* étant l'octave inférieure de *gio*, il n'existe réellement que 9 sons principaux.

Il y a 3 sons qui reçoivent la qualification de *ko* c'est-à-dire sons fondamentaux générateurs, et 3 autres sons, celle de *otsu* sons secondaires dérivés.

Les 3 tubes qui reçoivent la qualification de *kô* sont : *jô* (13), *hachi* (8), *sen* (1).

Les 3 tubes qui reçoivent la qualification de *otsu* sont : *kotsu* (15), *ichi* (7), *ku* (5).

Avant de jouer le *shô*, il faut le soumettre à l'action de la chaleur en le tournant dans tous les sens pour chasser l'humidité. Pour en jouer, on tient, comme nous l'avons dit, la caisse dans les deux mains, le *fuki-guchi* (embouchure) appliqué sur la bouche de l'exécutant ; introduire l'index de la main droite dans le vide et l'appliquer sur les trous intérieurs des 3 tubes *ge* (3), *otsu* (4), *hi* (17) ; le pouce de la même main doit s'appliquer sur la partie extérieure et boucher les trous correspondant aux tubes *sen* (1), *ju* (2), et *ku* (5).

Main gauche : le pouce doit boucher les trous des tubes *bi* (6) *itchi* (7) et *hachi* (8) ; l'annulaire fait le même office sur *jô* (13), *bô* (14) et *kotsu* (15) ; l'index doit boucher *shti* (11) et le médius *gio* (12). Les doigts qui s'appliquent sur *shti* et *gio* seuls ne bougent pas, parce que ces 2 sons figurent dans tous les *Gokan*.

Le tube *gon* (10) est bouché par le pouce de la main gauche, ce tube n'est employé que pour prendre l'accord, et non dans l'exécution des morceaux. La

la tête et le corps doivent être droits, les coudes tombant naturellement, la respiration sans secousse, l'esprit calme et tranquille.

Étendue du SHO 笙

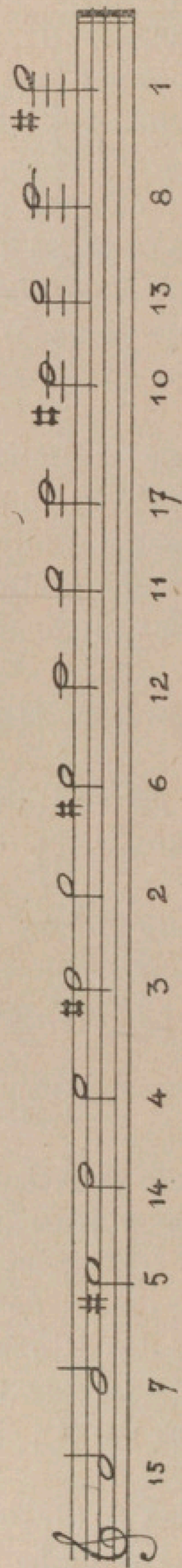


Tableau des GORAN 合管

Le tout à l'octave haute . . . . .

Hotsu 𠂔 Itchi 一 Hu 工 Bô 凡 Otsu 𠂔 Ge 下

à l'octave haute . . . . .

Jei (impur) 𠂔 Ju (pur) 十 Bi 美 Gio 𠂔 H. 比

On remarquera que chaque note est surmontée d'un chiffre qui donne le numéro du tube qui la produit, le son principal est représenté par la ronde.



Toutes ces notes se faisant entendre simultanément produisent des dissonances qui, n'étant nullement préparées, ne sont guère agréables pour des oreilles européennes.

C'est grâce à l'obligeance de M. Shiba, musicien de l'orchestre particulier de S. M. l'Empereur, que nous avons pu mener à bien la description de cet instrument original, le **Shô**; nous lui adressons ici l'expression de notre sincère reconnaissance.

### Description des diapasons

En faisant ci-après la description des diapasons japonais on sera à même de comparer les sons qu'ils donnent avec l'échelle musicale fournie par le **shô 笙**.

Semblables aux **Lu** 呂 chinois (1) ils sont au nombre de 12 et donnent à peu près les 12 demi-tons de notre gamme chromatique.

Comment de Chine les **lu** sont-ils venus au Japon? On ne peut le préciser; cependant, au dire de certains, notamment des musiciens du **Gagakujo** (École de musique sacrée) les diapasons ont existé de tout temps au Japon et ce n'est que depuis environ 260 ans qu'ils sont munis d'anches en cuivre. Cette modification fut introduite par le nommé **shiba-hiro**, musicien de la Cour.

Les diapasons de la musique classique **choshi-buye** 調子笛 sont faits en bambou, les tubes bouchés à leur extrémité du côté de l'anche, ne diffèrent entre eux que par la longueur, la position et la dimension de l'anche (Planche II, figure 1, diapasons dans leur boîte, figure 2, diapasons vus isolément).

A 0<sup>m</sup>,007 au-dessus de la base et d'un côté du tube se trouve une ouverture rectangulaire, dans laquelle l'anche vient s'encadrer.

Cette dernière est faite comme celle du **shô**, avec cette différence qu'elle n'est ni recouverte de pierre bleue, ni fixée avec de la cire, ni munie d'une goutte de cire sur sa partie libre. A environ 0<sup>m</sup>,05 au-dessus de l'extrémité inférieure du tube se trouve écrit le caractère chinois qui donne le nom de la note.

Nous donnons dans le tableau ci-dessous les dimensions de chacun des tubes et les noms japonais des notes qu'ils produisent en prenant comme point de départ le tube le plus long.


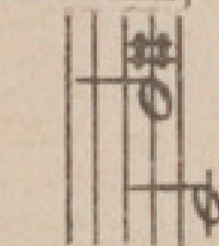
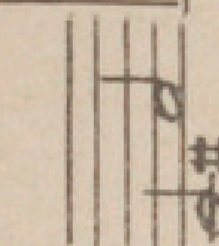

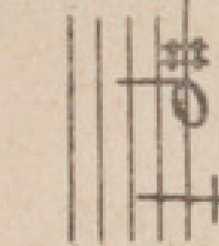
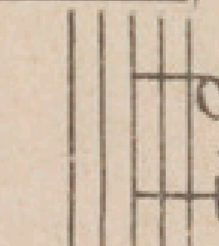
(1) Les **Lu** sont une série de tubes en bambou dont on attribue l'invention à l'empereur **Huang-Ti** (2697 avant J.-C.), qui prescrivit à l'un de ses ministres **Ling-Lun** de se rendre dans la ville de **Tashia** située à l'ouest des monts **Kuen-Lun** (l'Olympe de la Chine) pour rapporter à son maître 12 bambous qui, coupés à différentes longueurs, donnèrent des sons différents; ces tubes reçurent le nom de **lu**, c'est-à-dire lois, principes, diapasons (*Van Aalst Shanghai 1884*).

N <sup>os</sup> des Tubes	Noms		Dimensions	
			longueur	Diamètre
1	Itchikotsu	壹 越	0 <sup>mt</sup> , 201	0 <sup>mt</sup> , 0105
2	Dankin	斷 全	0, 192	0, 0105
3	Hiôjô	手 調	0, 186	0, 0105
4	Shozetsu	勝 絶	0, 178	0, 0105
5	Shimomu	下 魚	0, 17	0, 0105
6	Sôjô	夔 調	0, 162	0, 0105
7	Fushô	鳧 鐘	0, 155	0, 0105
8	Oshiki	黃 鐘	0, 148	0, 0105
9	Rankei	鸞 鏡	0, 14	0, 0105
10	Banshiki	盤 涉	0, 133	0, 0105
11	Shinsen	神 仙	0, 125	0, 0105
12	Kamimu	上 魚	0, 118	0, 0105

Ainsi qu'on le voit par la planche II (fig. 1), cette échelle dont le premier échelon porte le nom de ré naturel itchikotsu, quatrième ligne de la clef de sol, parcourt chromatiquement les notes comprises entre ce ré et la septième majeure au-dessus, c'est-à-dire do # dernier échelon. On se sert de ces diapasons en mettant l'anche en vibration soit par inspiration soit par expiration.

On remarquera également que le tube oshiki donne à l'octave supérieure le la du diapason A = 870.

Le dessin qui se trouve en haut et à gauche de la planche II (fig. 3) représente le diapason populaire ; il se compose de 6 tubes en bambou réunis entre eux par une petite tige en acier sur laquelle ils pivotent ; ces tubes qui mesurent 0<sup>m</sup>,068 de longueur et 0<sup>m</sup>,008 de diamètre sont percés aux deux extrémités et sur une de leurs faces latérales ; à cet endroit ils sont munis d'anches libres qui sont mises en vibration par aspiration. Ces 6 tubes pouvant vibrer par le sommet et par la base, donnent les 12 sons des diapasons classiques dont nous avons fait la description plus haut ; ils sont accouplés comme il suit :

N <sup>os</sup> des tubes	Noms	Notes qu'ils donnent.
1	{ <i>Itchikotsu</i> 壹 越 <i>Fushô</i> 亮 鐘	
2	{ <i>Dankin</i> 斷 全 <i>Oshiki</i> 黃 鐘	
3	{ <i>Hiôjô</i> 半 調 <i>Rankei</i> 響 鏡	
4	{ <i>Shozetsu</i> 勝 絶 <i>Banshiki</i> 盤 涉	
5	{ <i>Shimomu</i> 下 無 <i>Shinsen</i> 神 仙	
6	{ <i>Sôjô</i> 夔 調 <i>Kamimu</i> 工 無	

Voici une comparaison des sons produits par la shô avec ceux obtenus par les diapasons :

笙 Shô		Caractères communs		調子笛 Choshi-buye (diapasons)	<table border="0"> <tr> <td data-bbox="684 2099 994 2182">Ichi-kotau 壹越</td> <td data-bbox="684 1882 994 1965">Hiôjô 平調</td> <td data-bbox="684 1682 994 1765">Shimomura 下調</td> <td data-bbox="684 1582 994 1666">Sôjô 變調</td> <td data-bbox="684 1482 994 1566">Fushô 晃鐘</td> <td data-bbox="684 1382 994 1466">Oshiki 黄鐘</td> <td data-bbox="684 1182 994 1266">Banshiki 藍沙</td> <td data-bbox="684 1082 994 1166">Shinsen 神心</td> <td data-bbox="684 982 994 1066">Kamimura 上調</td> <td data-bbox="1153 1982 1500 2065">Danjin 斷金</td> <td data-bbox="1153 1782 1500 1865">Shozetsu 勝絶</td> <td data-bbox="1153 1299 1500 1382">Rankei 響鏡</td> </tr> </table>	Ichi-kotau 壹越	Hiôjô 平調	Shimomura 下調	Sôjô 變調	Fushô 晃鐘	Oshiki 黄鐘	Banshiki 藍沙	Shinsen 神心	Kamimura 上調	Danjin 斷金	Shozetsu 勝絶	Rankei 響鏡
Ichi-kotau 壹越	Hiôjô 平調	Shimomura 下調	Sôjô 變調	Fushô 晃鐘	Oshiki 黄鐘	Banshiki 藍沙	Shinsen 神心	Kamimura 上調	Danjin 斷金	Shozetsu 勝絶	Rankei 響鏡						

Il résulte de ce rapprochement, que dans les diapasons de la musique classique on rencontre trois notes qui n'existent pas dans le shô; ce sont : dankin (ré #), shozetsu (fa ♯), rankei (la #).

Pour terminer cette étude on va présenter deux pièces de musique classique **Senzai** et **Mushiroda** entendues au **Gagadudjo** et qui ont été exécutées par les musiciens ordinaire de S. M. l'Empereur du Japon.

Ces morceaux sont reproduits ci-contre en caractères japonais et chinois, avec la traduction en musique européenne.

Enfin les quelques notes ci-après puisées dans divers documents feront connaître l'origine et le caractère de cette musique dont le sens archaïque n'échappera pas au lecteur.

### SENZAI 千歳 (genre KAGURA) 神樂

A l'origine, cette pièce se nommait **Kami asobi** (pour amuser les dieux); plus tard elle fut appelée **kagura**.

C'est une musique divine originaire du Japon; elle a fait son apparition dans les temps les plus reculés.

Le chant (*uta*) y occupe la place principale, il est accompagné par le **koto** japonais (*yamato koto*). C'est un instrument à 13 cordes, pincées par les 3 premiers doigts de la main droite munis d'onglets (*thume*); ces ongles sont faits en ivoire et fixés aux doigts par de petits cercles de peau.

Bien que cette musique du genre **kagura** ait subi de nombreuses modifications depuis le commencement du règne de **Jimmu-Tenno** (1) (660-585 avant J.-C.), elle n'a rien changé à sa forme originale qui avait pour base le chant accompagné par le **koto**; mais plus tard la flûte (*fuye*) et le **hichiriki** (sorte de hautbois sans clef) furent ajoutés comme instruments accompagnateurs de la mélodie.

Les chants qui remontent à une époque encore plus ancienne ne sont pas connus; ceux que le **gagakudjo** possède datent du règne des empereurs **Kwammu-Tenno** (782-805 après J.-C., ère **Eureki**) et **Ichijô** (987-1011 après J.-C., ère **Heian**).

La pièce **Senzai** est un chant de cette époque.

### MUSHIRODA 席田 (genre SAIBARA) 催馬樂

**Saibara** est un chant connu au Japon depuis des temps très anciens. Tout d'abord, il n'existait pas de lois fixes réglant cette mélodie; ce ne fut qu'à l'époque de **Temmu-Tenno** (673-689 après J.-C., ère **Haku-Hô**) qu'on prescrivit les règles arrêtant le mode et l'accord du morceau. Sous le règne de l'empereur **Shômu-Tenno** (724-748 après J.-C., ère **Shinki**), un Japonais

(1) Se nommait aussi **Yamato no Iware-Hiko** premier empereur du Japon (**Jimmu Tenno** est le nom posthume).

nommé **Tenkai-Mahito**, de la province d'**Omi**, composa pour la première fois un saïbara qu'il nomma *mifune* (le bateau) ; depuis cette époque et jusqu'à nos jours, le chant saïbara a subi de nombreux changements.

**Mushiroda** est une pièce originaire du pays de **Mino** chantée à l'occasion de grandes fêtes (*dai joye*) célébrées lors du couronnement de l'empereur **Yozei-Tenno** (877-884 après J.-C., ère **Genkei**). Dans la province de **Mino**, il existe une rivière appelée **Itsu Noki Gawa**, cette rivière traverse un pays nommé **Mushiroda** ; le nom de ce pays a servi de titre à cette pièce de musique.

---

Et maintenant que nous avons présenté ce rapide aperçu sur la musique classique japonaise, nous allons dire quelle impression nous a laissée une audition au **Gagakujo**.

Tout d'abord, il faut qu'on sache combien il est difficile aux étrangers d'assister à l'une de ces représentations, et bien que faisant partie de la mission militaire française, ce n'est que grâce à l'amabilité si connue de **M. Adam Sienkiewicz**, alors ministre de France au Japon, qu'il nous a été donné d'assister à une séance où seules les personnes de la Cour forment un entourage à S. M. l'Empereur et à l'Impératrice.

Le spectacle commença vers deux heures et demie de l'après-midi, il se composait de musique avec chants, et de danses anciennes appelées *nô*, le tout accompagné par des instrumentistes placés sur la scène ; successivement on exécuta :

**Isé no umi** (la mer d'Isé), poésie qui chante le plaisir qu'on éprouve en ramassant des pierres précieuses et des coquillages au bord de la mer de la province d'Isé.

**Senzai** et **Mushiroda** dont il a été parlé au cours de cette étude.

**Tchikurin gaku**, morceau introduit par un Japonais nommé **Jikaku Taïso** qui le tenait d'un prêtre bouddhiste vivant à l'époque de **Showa** (834 après J.-C.).

**Ro-ei** qui date de **Daïgo Tennô** (898-930) après J.-C.).

Puis les danses succédèrent aux chants ; on assista à un ballet appelé **Manzai Raku** (plaisir de mille années).

Ce ballet fut composé par l'empereur **Yômei Tennô** (586-587 après J.-C.), qui, voulant glorifier son règne, faisait représenter ainsi un Phénix descendant du Ciel pour le féliciter. C'était, paraît-il, la tradition quand un Empereur avait bien régné.

On représenta ensuite la danse des papillons **Chô**, et l'on vit un couple de papillons butiner sur des fleurs. L'auteur est un Japonais nommé **Yamachirono**.

Après la danse des papillons, on eut la danse des fleurs du jardin du printemps, ballet composé par **Kune sanetsugne** vers 797 après J.-C.

Les costumes étaient d'une grande richesse et les danses, tout en restant graves et chastes, étaient des plus gracieuses.

Sans vouloir comparer la première danseuse japonaise à notre **Zambelli**, on peut dire que cette étoile de l'Extrême-Orient possédait un talent remarquable, très personnel.

Que dire des voix et de la musique ?

Les premières chantent à l'unisson une sorte de psalmodie se rapprochant du plain chant ; l'étendue de ces voix ne dépasse guère l'intervalle de onzième. Il y a généralement deux chœurs ; le second fait son entrée lorsque le premier a chanté une phrase.

Dans les parties instrumentales chargées de l'accompagnement, le *hichiriki* et les flûtes jouent presque continuellement à l'unisson, tandis que le *kôtô* dans le médium et le *biwa* dans le grave, assurent franchement l'accompagnement. Le *shô* qui joue dans le registre aigu fait entendre des accords dissonnants (voyez *Gokan*) qui déroutent absolument notre sens musical, et sortent l'auditeur de la voie dans laquelle les chanteurs et les autres instrumentistes l'ont conduit.

---

Après ces développements une question paraît se poser. Quel est l'avenir de la musique classique ?

Il est peu aisé d'y répondre. En effet, quelles sont les modifications qui peuvent être apportées à une école qui, depuis plus de 2000 ans (en dehors de ce qui a trait à la génération des gammes), se présente avec un système dont l'ensemble est si peu en rapport avec les idées occidentales ?

Et ces traditions paraissent d'autant moins devoir se perdre qu'au *Gagakudjo* les musiciens se succèdent de père en fils et que tous ont pour mission de maintenir intact l'héritage musical légué par leurs ancêtres. On peut cependant exprimer le vœu que par le contact immédiat des musiciens européens, les Japonais si prompts à s'assimiler toutes choses feront un effort pour sortir du cercle dans lequel ils sont enfermés.

Cette évolution pourrait, à notre sens, se faire surtout par l'intermédiaire de l'Institut de musique, fondé vers 1880 et qui enseigne depuis cette époque, par les méthodes modernes, le solfège, le chant, la flûte, le violon, le piano, l'harmonium, etc. en même temps qu'il enseigne aussi les divers instruments japonais en usage dans la musique populaire et ..... la morale qui, on le sait, fait partie au Japon de l'enseignement musical.







## L'Affaire Ten Ichi Bo

天一坊

---

Roman historique adapté du japonais

PAR

Roger BRYLINSKI

Lieutenant de vaisseau

---

LIVRE III

Les Avatars de Hôtaku

CHAPITRE I

Kichi no Suke, le vendeur de mochi (1)

Hôtaku, au cours de ses longues méditations, avait compris depuis longtemps qu'il serait fort imprudent d'exécuter ses projets aussitôt après son départ d'Hirano.

A l'âge qu'il avait, la physionomie d'un jeune homme change rapidement et chaque année écoulée diminuait pour lui le danger d'être reconnu par un de ses camarades d'enfance. Il avait donc résolu de voyager pendant quelque temps avant d'entrer en campagne et d'aller assez loin pour faire sûrement perdre sa piste.

Dans cette intention, il se rendit à Osaka pour s'enquérir d'un bateau allant en Kyû Shû. Après deux ou trois jours passés en promenades à travers la ville, il découvrit un navire en partance pour le pays d'Aki. Il s'y embarqua et, dès le départ, un vent favorable le poussa rapidement vers sa destination.

Au cours de ce voyage se plaça un incident auquel le jeune aventurier ne fit pas grande attention, mais qui devait lui revenir plus tard à l'esprit.

Le navire qui le portait avait parcouru déjà plus de cent lieues lorsque le capitaine décida de relâcher à Hiroshima pour y renouveler sa provision d'eau douce et de vivres frais. Les passagers en profitèrent pour échanger pendant quelques heures les planches mouvantes du vaisseau contre un sol plus ferme. Ils visitèrent surtout le célèbre temple Daimeijin de Itsukushima où une divi-

(1) Le mochi est une sorte de gâteau fait avec du riz à gluten pilé dans un mortier.

nité est apparue dans la cinquième année du règne de l'empereur Suiko. Les fêtes religieuses qui s'y donnent le 6 et le 16 de chaque mois, attirent de nombreux pèlerins. C'était une joie pour Hôtaku de voir ces lieux renommés. Il visita ensuite les localités voisines de Nana Hama et de Nana Ebi, et, après s'être réconforté dans une modeste auberge, il s'enfonça davantage dans l'intérieur des terres.

Pendant cette excursion, il aperçut un cerf et se mit à le chasser. L'animal fuyait, mais les taillis épais gênaient sa course et il ne pouvait gagner beaucoup d'avance. Aussi notre voyageur prit-il d'abord la résolution de le poursuivre jusqu'au bout du monde.

Cependant leur course les amena peu à peu dans un terrain plus dégagé. Le cerf donna bientôt toute sa vitesse et ne tarda pas à disparaître.

Le chasseur, tout essoufflé, s'arrêta et regarda autour de lui, tâchant de s'orienter. Sous ses yeux s'étendait un paysage d'une beauté tellement saisissante qu'une exclamation d'admiration lui échappa.

Partout où son regard pouvait atteindre, il était entouré de collines, les unes rapprochées, d'autres plus éloignées s'élevant peu à peu jusqu'à former de hautes montagnes à l'horizon; et toutes étaient entièrement recouvertes d'un inextricable fouillis de cerisiers en pleine floraison (1). Le poème bien connu vint à la pensée du jeune homme : « Un magnifique manteau, ondoyant et léger, couvre la montagne. Est-ce une brume vaporeuse ou bien sont-ce les innombrables fleurs des cerisiers? » Et, oubliant tout autre sentiment, il resta longtemps assis à l'ombre d'un arbre, en contemplation devant le superbe spectacle que lui offrait la nature.

Il se préparait à retourner vers le port, lorsqu'il vit venir vers lui un homme d'une quarantaine d'années, qui avait le corps enveloppé d'une sorte de filet. L'étranger parut surpris de rencontrer quelqu'un en cet endroit sauvage et s'arrêta devant Hôtaku pour lui demander son nom. Celui-ci répondit : « Je suis Tokugawa Sans Nom. Les persécutions de ma belle-mère m'ont réduit à errer ainsi sans escorte. Et vous, comment vous appelez-vous? »

L'homme s'accroupit vivement, posant les deux mains à terre devant lui en signe de respect, et répondit : « Vous avez certainement de bonnes raisons pour vous donner le nom de Tokugawa et je pense que vous devez être un grand personnage. Quant à moi, je suis un homme de Suwa, dans la province de Shinano. Je porte le nom d'Endôya Yajiroku, mais on m'appelle aussi Kako-sanjin et Nansai. Je tiens un hôtel dans le Suwa inférieur et si vos

(1) Le Japon, au moment de la floraison des cerisiers, offre un aspect féérique. Les fleurs très nombreuses et réunies en groupes très denses, s'épanouissent avant que n'apparaissent les feuilles. Chaque arbre n'est plus qu'un immense bouquet blanc ou rose.

voyages vous amenaient de ce côté, quoique mon hôtel soit bien sale et étroit (1), je serais honoré de vous recevoir ».

Hôtaku, faisant un signe d'assentiment : « Ah ! vraiment ! Eh bien, une affaire pressante m'appelle maintenant en Kyû Shû ; mais quand elle sera terminée, j'ai l'intention d'aller en tous cas dans le Kwantô. A ce moment-là, j'irai certainement chez vous » ; et ayant pris cet engagement, il quitta Yajiroku et reprit le chemin de son navire.

La traversée s'acheva sans incident et, débarqué en Kyû Shû, Hôtaku se mit à parcourir les routes, ravi de cette existence libre et vagabonde.

Cependant les ressources du voyageur s'épuisèrent peu à peu, et il ne lui restait plus un centime, le jour où il arriva à Kumamoto dans la province de Higo, résidence seigneuriale de la célèbre et riche famille de Hosokawa, une vaste cité dont la prospérité fait contraste avec le pays environnant.

En entrant en ville, Hôtaku se sentit un appétit impérieux. Il eut recours à son imagination fertile en ressources. Ayant aperçu un magasin de mochi, il s'assit sur la véranda de la devanture, se saisit la ceinture à deux mains et attendit. Dès qu'il vit sortir le maître de la boutique, il commença de pousser des gémissements lamentables et répondit aux questions du nouveau venu : « J'ai le ventre malade et je souffre horriblement. Je porte sur moi un remède que je pourrais prendre si vous vouliez bien avoir l'obligeance de me donner un peu d'eau. C'est vous imposer une bien grande peine, mais vous accomplirez une action méritoire si vous aidez à soulager les douleurs d'un malheureux ».

Le marchand appela sa femme, lui fit mettre de l'eau chaude dans une tasse et l'offrit à Hôtaku. Celui-ci, remerciant avec effusion, feignit de sortir un petit paquet de son vêtement et de l'avaler.

L'homme le considérait cependant avec curiosité : « Vous êtes bien jeune pour porter déjà ce costume austère. De quel pays êtes-vous ? » demanda-t-il.

Notre héros n'hésita pas à mentir et à répondre qu'il était né en Shinano.

Le mochiya, levant les sourcils en signe d'étonnement, dit d'un air soupçonneux : « Vraiment ! Entre ce pays de Kumamoto et le Shinano, il y a bien quatre à cinq cents lieues. Comment, après le pèlerinage d'Ise, vous trouvez-vous échoué ici ? »

Hôtaku faisant semblant de pleurer, répondit : « J'ai perdu ma mère à l'âge de deux ans, et j'ai été élevé par ma grand'mère. J'avais onze ans quand mon père me confia définitivement à celle-ci et partit pour son pays natal, d'où il n'est jamais revenu. L'année dernière, mon aïeule est morte à son tour, et je reste seul sur la

(1) Formule couramment employée quand on invite quelqu'un à venir chez soi.

terre. Je désire vivement retrouver mon père et, après avoir été en Ise prier pour mes chers morts, j'ai voulu me mettre à sa recherche. J'avais appris que son pays natal était Kumamoto. C'était un voyage long et pénible à entreprendre. Je l'ai fait cependant, et, traversant la mer et les montagnes, je suis arrivé, enfin, jusqu'ici. Mais j'ai beau chercher, je n'ai pu encore découvrir sa résidence. Quel crime ai-je donc pu commettre dans une vie antérieure pour me trouver ainsi séparé de mes deux parents et isolé dans le monde ». Et il essayait en même temps ses pleurs.

Le marchand sentait les larmes le gagner par contagion : « Hum, hum, vraiment pour un jeune garçon comme vous, c'est une bien triste situation », et sa compassion ne cessant de grandir : « Votre père est de Kumamoto, dites-vous ? Cela n'est pas un renseignement suffisant, car la ville est vaste. Comment se nomme-t-il et quelle est sa profession ? »

Hôtaku, toujours gémissant, répondit sans prendre le temps de la réflexion : « Mon père s'appelle Gembei et il est marchand de mochi ».

Le maître de la maison ne soupçonna nullement un mensonge : « Dans ce cas, dit-il, nous sommes confrères et dès lors, il ne sera sans doute pas impossible de le trouver en cherchant bien. Restez ici ce soir, et demain matin, de bonne heure, vous pourrez aller vous informer chez tous les gens du métier. Je vais d'ailleurs examiner, à votre intention, le registre de la corporation. Allez donc vous reposer à la cuisine ».

On fit participer notre voyageur au dîner et quand la nuit fut venue, le maître se mit à compulser son registre. A force de chercher de tous côtés, il finit par trouver un mochiya du nom de Myôgaya Gembei, récemment arrivé d'un pays éloigné. Il conseilla à Hôtaku d'aller le visiter.

Le lendemain, les deux époux expliquèrent au jeune homme en grands détails comment il pourrait trouver la maison de Myôgaya Gembei. Hôtaku partit, feignant une grande joie, mais vers le soir, il revint et raconta d'un air morne qu'il avait bien découvert dans la matinée le logis de Myôga, mais que celui-ci n'était, hélas, pas son père. Il était ensuite allé questionner plus de vingt mochiya : personne n'ayant pu le renseigner, il était tout découragé.

Les braves gens eurent pitié de lui, lui firent encore passer la nuit chez eux et l'envoyèrent ensuite continuer ses recherches qui, bien entendu, n'aboutirent pas plus que la veille. En rentrant le soir, Hôtaku dit au mochiya : « Grâce à votre grande bienveillance, j'ai pu, jusqu'à présent explorer en gros la ville, mais je n'ai encore trouvé aucune trace de mon père. Il ne peut être question pour moi de passer ainsi les jours dans l'oisiveté. Dès demain je désire emporter des mochi sur mon dos ; je les vendrai dans les yashiki et dans la rue, tout en continuant mes recherches.

Ajoutez cette faveur à celles que j'ai déjà reçues de vous, et je vous en serai bien reconnaissant ». Le marchand trouva l'idée excellente et il en fut fait ainsi.

Hôtaku n'était pas seulement intelligent et actif. Un instinct très sûr lui faisait juger rapidement le caractère des gens, hommes du peuple ou grands personnages, avec qui il entrait en relations et discerner la conduite à tenir pour leur plaire. Ces qualités en faisaient un excellent vendeur et il finit par revenir régulièrement tous les soirs avec son panier entièrement vide. Il rendait, en outre, toutes sortes de services pour les soins du ménage. On comprend la joie des deux époux quand ils s'aperçurent, au bout de quelques jours, que le jeune homme leur écoulait plus de marchandises qu'on n'en vendait dans la boutique même et que leurs affaires avaient plus que doublé. Heureux d'avoir mis la main sur un aussi précieux auxiliaire, ils lui donnèrent le nom de Kichinosuke (1) et eurent bientôt pour lui la même affection que s'il avait été leur propre enfant.

Un soir qu'ils faisaient une « conversation du bord du lit », ils constatèrent que Kichinosuke était vraiment un jeune homme accompli : d'une intelligence bien au-dessus de son âge, sans aucun point défectueux dans le caractère, et par dessus le marché, joli garçon et de tournure distinguée. « Nous n'avons pas d'enfant, se disaient-ils, et depuis longtemps, nous prions les dieux pour qu'ils nous en donnent un. Sans doute, exauçant notre vœu ardent, ils nous ont envoyé celui-ci pour que nous l'adoptions. En le faisant successeur de cette maison, nous pourrions être tranquilles pour l'avenir ».

Kichinosuke qui écoutait à la dérobée, rit en lui-même d'un air moqueur, mais comprenant l'avantage d'une pareille situation pour attendre le moment favorable à l'exécution de ses projets, il redoubla de zèle, prenant grand soin de toutes choses, évitant toutes les dépenses inutiles, ne négligeant aucun petit profit : le mochiya et sa femme l'aimaient plus que tout au monde.

## II. — Le bantô Kichibei.

Les mois succédant aux mois, on arriva à la septième année de Kyô Hô. Kichi no Suke approchait de ses 17 ans et les deux époux résolurent de mettre à profit la cérémonie du Gembuku (2) pour reconnaître en même temps publiquement le jeune homme comme

(1) No Suke est une terminaison très employée pour les noms et les surnoms. Kichi veut dire : bon, heureux, de bon augure.

(2) Lorsqu'un adolescent arrivait à l'âge adulte, vers la 15<sup>e</sup> année, on changeait son nom, on rasait les mèches de cheveux que portent les enfants sur les tempes et on lui donnait des vêtements de jeune homme. C'était la cérémonie du Gembuku.

fils adoptif. Ils projetaient de nombreux préparatifs destinés à rehausser l'éclat de la fête, lorsqu'un incident imprévu vint tout déranger.

Le mochiya avait servi pendant plusieurs années chez un certain Kanô Rihei, fournisseur du château seigneurial de Hosokawa, personnage important et riche qui connaissait tous les habitants du manoir.

L'honnêteté et le dévouement de notre homme l'avaient fait remarquer de Kanô et grâce à l'appui de celui-ci, il avait pu ouvrir, avec sa femme, cette boutique de mochi qui venait d'entrer récemment, grâce à l'activité de Hôtaku, dans une période si prospère.

Quelques jours avant la cérémonie, le marchand vit arriver un messager tout essoufflé qui le pria de se rendre chez son ancien maître le plus tôt possible. Il partit précipitamment, sans même prendre le temps d'emporter sa pipe et de l'argent.

Dès qu'il fût arrivé, Kanô Rihei le fit entrer dans son cabinet et lorsque les salutations d'usage au sujet du temps eurent été échangées : « Voici, dit-il, pourquoi je vous ai appelé. Depuis deux ou trois ans, mes affaires avec le château ont pris une extension imprévue, et le manque de personnel me met dans un grand embarras. Mes livraisons sont fréquemment en retard. Ma réputation en souffre. Vous avez, m'a-t-on dit, à votre service, un certain Kichino Suke qui passe pour fort intelligent. Si vous voulez bien me le céder, je lui donnerai du travail ici ».

Le marchand fut vivement contrarié, mais ne put faire autrement que de consentir. Il n'avait rien à refuser à l'homme qui l'avait fait débiter dans la carrière. Sa femme, quoique fort ennuyée de son côté, finit par en convenir. Après avoir longuement discuté la question, ils appelèrent leur protégé :

« Mon ancien patron, lui dit le mochiya, m'a fait appeler aujourd'hui et désire vous prendre chez lui pendant quelque temps. Nous en sommes désolés, car nous caressions un projet que vous n'avez pas connu jusqu'à présent. Nous voulions cette année vous faire gembuku et vous reconnaître en même temps comme fils adoptif. La demande que je viens de recevoir réduit à néant nos espérances. Un refus est impossible. Malgré nos sincères regrets, nous devons vous laisser partir. Dès demain, vous irez chez Kanô et j'espère que vous servirez chez lui avec le même zèle que vous avez montré ici ».

Kichinosuke prit un air chagrin, mais en lui-même, il exultait. S'introduire ainsi, sans même l'avoir cherché, dans une maison aussi importante, c'était vraiment voir la chance venir au devant de lui. Il exprima cependant en termes émus sa douleur de quitter une maison où il avait reçu tant de bienfaits et se retira en saluant respectueusement.

Le lendemain, il prit ses fonctions chez Kanô Rihei. Puis il fit

gembuku et prit le nom de *Kichibei*. Plein d'ardeur au travail et fort adroit en affaires, il rendit bientôt à son maître plus de services que ceux-là même qui étaient depuis longtemps dans la maison; au bout de quelques mois, il fut nommé bantô, c'est-à-dire le premier des trois commis principaux.

Tous les jours, il se rendait au château pour y prendre les commandes. Agissant avec prudence et habileté, flattant les grands personnages et glissant adroitement des gratifications aux fonctionnaires subalternes, il sut se gagner la sympathie universelle, en même temps qu'il mettait les affaires de son maître sur un excellent pied. Kanô ne concevait plus la possibilité de se passer de son jeune bantô. Celui-ci n'abandonnait pas cependant son attitude modeste et montrait à ses camarades une cordialité qui l'en faisait vivement apprécier, si bien qu'autant à la maison qu'à l'extérieur, il n'y avait qu'une voix pour vanter Kichibei et le déclarer sans égal.

L'objet de tous ces éloges cependant pensait constamment à ses projets. Il se disait que, plusieurs années ayant passé maintenant et sa physionomie s'étant profondément modifiée, il pourrait, quand il le voudrait, retourner en Kii, sans grand risque d'être reconnu. Il se fixait une limite de deux ou trois ans au plus de sa vie actuelle, avant de mettre à exécution sa grande entreprise. Mais, il lui fallait un peu d'argent pour entrer en campagne : il n'hésita pas et, délibérément, se mit à falsifier les comptes dont il avait la tenue (1).

Kanô Rihei était très riche et ne prêtait pas grande attention aux petites sommes d'argent. En moins de deux ans, son premier commis put amasser plus de 600 ryô et, estimant qu'il n'y avait pas avantage pour lui à rester plus longtemps à Kumamoto, décida de quitta ce pays à bref délai.

On arriva ainsi à la 10<sup>e</sup> année de Kyô Hô. Kichibei était alors un vigoureux garçon de vingt ans, au teint frais, à l'œil vif, et une ombre légère commençait à couvrir sa lèvre. Ses relations continues avec les habitants du château, jointes à ses goûts naturels, lui avaient donné une aisance et un air de distinction grâce auxquels il n'était déplacé nulle part. Chacun voyait en lui le futur successeur du puissant Kanô qui n'avait pas d'enfants, et l'on eût bien étonné les habitants de la ville seigneuriale en leur apprenant que le jeune homme se préparait à les quitter.

Vers la fin de cette année, Kichibei apprit le prochain lancement d'un beau navire que Kanô faisait construire pour les besoins de son commerce. Il devait être mis à l'eau, pourvu de tout son gréement et partir presque aussitôt pour son premier voyage. On estimait que fin décembre il pourrait quitter son port de construction, la ville florissante de Nishihama, voisine de Kumamoto, et d'où

(1) Littéralement : en pillant avec la pointe du pinceau et les boules du soroban. (Le Soroban est une machine à calculer composée de boules glissant sur des tringles dont l'usage est universel dans tout l'Extrême-Orient.)

partent la plupart des grands navires qui se rendent en Shikoku, dans le Japon Central, et à Osaka.

Désireux de ménager ses fonds, le bantô vit là une excellente occasion de faire le voyage à peu de frais. Il résolut de partir au dernier moment et de s'embarquer en trompant le capitaine par quelque récit que lui fournirait sans peine sa fertile imagination.

Le 26 décembre, Kanô Rihei eut à toucher du château une somme de 47 ryô pour des fournitures. Il en remit, suivant sa coutume, la facture à Kichibei en lui disant de la toucher au Trésor.

Le jeune homme mit le papier en poche avec l'intention bien arrêtée de profiter de la circonstance. Il se rendit au bureau du contrôle et le fonctionnaire, qui le connaissait bien, après avoir vérifié le document, y apposa son sceau et le lui rendit.

La facture passa ensuite entre les mains d'un nouvel employé. Il y mit un nouveau cachet au verso et y joignit une feuille sur laquelle il avait écrit : « Le compte étant exact, le Trésor est invité à verser l'argent. » Il remit le tout à Kichibei en lui disant qu'il pouvait se présenter à la caisse.

Le bureau des comptes était séparé de celui du Trésor par un intervalle d'environ mille pas. A mi-chemin, le Bantô s'arrêta et prit la note pour la relire. Le montant était indiqué à la fin : 47 ryô. Le jeune homme sortit furtivement son encrier portatif de sa ceinture, jeta un coup d'œil autour de lui pour s'assurer que personne ne le voyait et, ajoutant un trait au dessus du chiffre supérieur, il transforma la somme en 147 ryô.

Le caissier, constatant que toutes les formalités étaient remplies, ne fit aucune difficulté pour payer Kichibei. Celui-ci vérifia son argent sans se presser, remercia et retourna chez son maître. Il s'appropriâ, bien entendu, les cent ryô restant qui portèrent son magot à plus de 700 ryô.

Le surlendemain, 28, jour faste, le nouveau navire devait être lancé. Le malin compère fit à dessein une erreur légère dans ses écritures et écrivit à son patron que, désolé de cette faute sans excuse, il n'osait reparaitre devant lui. Il lui fit remettre la lettre sans entrer dans la maison et, quittant aussitôt la ville, il gagna en toute hâte Nishihama.

Lorsqu'il arriva au port, la nuit commençait à tomber. Le navire avait quitté le chantier depuis le matin. Bien assis sur l'eau, il offrait à l'œil des lignes gracieuses et semblait impatient d'essayer son gréement tout neuf et ses voiles blanches.

Kichibei craignit un instant que l'appareillage n'eût lieu aussitôt et il appela de toutes ses forces : « Holà ! Holà ! »

Le capitaine, un solide marin au teint bronzé, nommé Mokuyemon, fit mettre à la mer un canot et s'y embarqua. En approchant de terre, il reconnut le jeune et très influent intendant de la maison mère et lui demanda respectueusement : « C'est vous, Monsieur le bantô ! Quelle affaire vous amène ? »



Kichibei répondit : « Comme vous le savez, j'ai jusqu'à présent servi avec un zèle extrême notre maître et je lui ai fait gagner beaucoup d'argent depuis 2 ou 3 ans. Hier, il m'a fait appeler et, après m'en avoir remercié, il ajouta : « Pour vous montrer que je ne suis « pas un ingrat, j'ai l'intention de vous envoyer fonder une maison « pour votre propre compte. On va justement lancer le *Tenjin* « *Maru* (1). Je vous autorise à y embarquer et à vous rendre par « là, soit à Osaka, soit à Yedo, comme vous le jugerez convenable », et il m'a remis comme premier capital une somme de 700 ryô, en ajoutant que, si c'était insuffisant, il m'aiderait encore volontiers dans la mesure de ses moyens. » Et voilà comment je suis ici, avec l'intention de devenir dès maintenant, et jusqu'à Osaka, un des hôtes du *Tenjin Maru*. »

Le capitaine, plein de joie, accabla Kichibei de félicitations : la coïncidence de ces deux événements fortunés, le lancement du navire et les débuts dans le monde d'un jeune homme à qui le sort avait toujours souri, ne pouvait que leur porter chance à tous.

Tout en causant, Kichibei s'embarquait dans le canot et en quelques coups d'aviron on fut au navire.

Le capitaine réunit alors, sur la demande de Kichibei, les 18 hommes de l'équipage et, après les lui avoir présentés un à un : « J'ai une bonne nouvelle à vous apprendre, leur dit-il. Le Bantô Kichibei, que vous connaissez tous déjà de réputation, après avoir servi avec le succès que vous savez notre maître commun, va débiter maintenant pour son compte dans les affaires, et commence par nous faire l'honneur de voyager avec nous. Comme nous ne serons pas ici pour les fêtes de janvier, nous les célébrerons en mer et notre passager a manifesté le désir que ce soit à ses frais. Ainsi réjouissez-vous ! »

Les matelots battirent joyeusement des mains et saluèrent jusqu'à terre. Kichibei leur fit distribuer du sake et des salaisons et tout l'équipage fit bombance.

Le lendemain, 29, de grand matin, le temps étant très beau et la brise favorable, le capitaine fit prendre les préparatifs d'appareillage. Les amarres furent larguées, les voiles hissées, et, sous l'effet d'un vent doux et régulier, le navire s'éloigna rapidement du port.

### III. — Kichibei débarque bien involontairement en Shikoku.

La traversée de la Mer Intérieure, qui sépare le Shikoku du Japon Central, fut pour Kichibei un véritable enchantement. Dans ces eaux resserrées, la mer était aussi calme qu'un lac. Poussé par une brise régulière, le navire avançait rapidement et les mate-

(1) *Maru*, suffixe ajouté au nom des navires de commerce. Voir pour l'origine de cette coutume, Chamberlain : *Things Japanese*.

lots n'eurent pas une seule fois à diminuer la voile. Le jour, les évolutions au milieu des îles nombreuses dont sont parsemés ces parages, amenaient souvent le vaisseau tout près d'une plage sablonneuse, d'un village de pêcheurs ou d'un petit temple à demi caché sous les arbres, au débouché de quelque vallée. La nuit, il semblait parfois qu'il allait se briser sur un rocher à pic qui se dressait tout à coup devant sa proue, lorsqu'une adroite manœuvre l'en écartait. Virant de bord, il reprenait bientôt sa vitesse et s'engageait dans un chenal qui s'ouvrait brusquement devant lui. Le capitaine prenait alors quelque repos, pour se remettre au gouvernail lorsqu'on arrivait de nouveau à un passage difficile.

Le troisième jour, le navire se rapprocha de la grande île, et dans la soirée, le capitaine, qui se tenait à l'avant avec Kichibei, vit se déployer sous ses yeux une plaine basse et étroite, bornée par une chaîne de collines aussi régulière qu'un glacis de forteresse, tandis que plus loin, des montagnes élevées bornaient l'horizon.

S'adressant aux matelots qui étaient à ses côtés : « Savez-vous quels sont ces parages ? » demanda-t-il. Les autres ayant répondu qu'il était difficile de le savoir avec certitude, mais qu'on paraissait être au large de Hyôgô : « C'est ce que je pensais », dit-il, et se tournant vers son passager : « Monsieur le Bantô, grâce à votre heureuse chance, nous avons marché très rapidement. En deux jours, nous avons fait plusieurs centaines de milles et nous voici déjà près de Hyôgô, dans la province de Settsu. Comme demain c'est le premier jour de l'année, nous célébrerons les fêtes des « Trois jours » (1), et le 4, nous entrerons au port, soit que nous allions à Hyôgô, soit que nous pénétrions dans la rivière d'Osaka, comme vous le désirerez ».

Kichibei avait réfléchi qu'il était peu sûr pour lui de se rendre maintenant à Hyôgô ou à Osaka. Le capitaine, dès son retour à Kumamoto, ne manquerait pas de raconter tout ce qui concernait son passager à Kanô Rihei et il était fort possible que celui-ci envoyât des messagers à sa poursuite. Il éviterait bien mieux les recherches en s'éloignant davantage. Aussi dit-il à Mokuyemon : « Toutes considérations bien pesées, plutôt que débarquer ici, je préférerais me rendre directement à Yedo, ville très prospère et qui offre toutes les ressources désirables. J'y serai dans de meilleures conditions pour débiter dans le commerce. Si le beau temps vous paraissait assuré pour quelques jours, ne pourriez-vous m'y conduire, quoi que ce soit vraiment abuser de votre obligeance. »

Le capitaine se gratta la tête d'un air embarrassé : « Jusqu'ici, dit-il, connaissant bien les fonds, j'ai pu conduire le navire moi-

(1) Pendant les trois premiers jours de l'année, les Japonais sont en fête, et ne songent qu'à s'amuser. Toutes les affaires sont suspendues, à tel point que les ménagères ont soin de faire leurs provisions le 31 décembre pour toute cette période.

même, mais si nous allions plus loin, il faudrait prendre un pilote de la côte entre Osaka et Yedo », à quoi Kichibei répondit : « Cela c'est votre affaire. Faites pour le mieux. Je me porte garant de l'approbation de votre maître ».

Le navire fut donc mouillé dans une petite anse boisée, près d'un village de pêcheurs, et le soir même, un pilote s'étant offert, il fut décidé que l'on irait à Yedo.

Le lendemain était le premier jour de la onzième année de Kyô Hô. Les réjouissances commencèrent et, pendant trois jours, les habitants du bateau, y compris le capitaine, Kichibei et le pilote, ne firent que festoyer et se divertir, chacun, pour ajouter au plaisir de la fête, exhibant ses talents particuliers : récits, danses, chansons, etc..

Le quatrième jour vit l'aube se lever sur un calme absolu. La mer plate semblait un immense tapis vert-bleu que l'on aurait étendu jusqu'aux limites de l'horizon. Le ciel, tout rosé dans l'Est, était encore gris d'argent à l'occident. Aucun nuage n'en troublait les teintes doucement dégradées. Pas un souffle ne se faisait sentir et le reflet dans l'eau des îles et de la côte était tellement immobile que l'œil ne pouvait distinguer la ligne de séparation des deux éléments.

Kichibei et le capitaine montèrent sur le pont et, voyant la douceur majestueuse des choses : « Ne pensez-vous pas, dit le premier, que nous ferons bien d'appareiller aujourd'hui. Le lever du soleil nous amènera sans doute un peu de brise. » Mokuyemon déclara partager cette opinion, appela le pilote et l'invita à faire prendre les dispositions d'appareillage ; mais celui-ci répondit : « On ne peut nier qu'il fasse très beau en ce moment, mais il arrive souvent qu'un calme aussi complet soit suivi d'orage, et il serait bon de ne partir qu'après s'être bien assuré de la tournure que prendra le temps. »

Tous les autres pensèrent qu'avec un ciel aussi dégagé, une tempête était peu probable et le capitaine exprima le sentiment général en réitérant ses ordres au pilote : « Vous avez évidemment, dit-il, des raisons de parler ainsi, mais vos craintes me paraissent exagérées. Pour ma part, je ne saurais rester au mouillage avec un temps pareil. Je me sens poussé vers la mer comme par une force irrésistible. »

Le pilote s'inclina et fit faire les préparatifs de départ. Le vent se formant graduellement, on leva l'ancre, et le navire prit bientôt une bonne vitesse avec ses voiles hissées aux deux tiers. Il ne tarda pas à sortir du détroit qui sépare les deux îles, et avait parcouru environ quarante ou cinquante milles quand Kichibei monta sur le pont pour contempler le paysage. La côte de Shikoku commençait à s'effacer dans le lointain, mais une belle montagne couverte de neige la dominait de sa masse imposante. Les accidents du terrain se distinguaient si nettement que l'on s'en serait cru à

quelques centaines de pieds. Le jeune homme, se tournant vers le pilote, lui demanda : « Quel est ce haut sommet ? Il ressemble tout à fait au Fuji de la province de Suruga, tel qu'il est représenté dans les gravures ».

Le pilote répondit : « Ce n'est autre chose que le célèbre « nouveau Fuji » de l'île de Shikoku ».

Au même moment la pointe du pic se couvrit d'un nuage sombre qui descendit, comme étalé par quelque balai monstrueux et invisible. Une expression de détresse se peignit aussitôt sur le visage du pilote : « Malheur ! s'écria-t-il, c'est une tempête qui nous arrive. Holà, tout le monde sur le pont ! Hâtez-vous d'amener les voiles et tenez-vous prêts à l'ancre ».

Il n'avait pas fini de parler que l'ouragan se déchainait avec une furie extraordinaire. Un vent violent coucha le navire sur le côté et l'aurait fait chavirer si la grand'voile ne s'était, avec un bruit strident, déchirée en mille pièces qui disparurent comme autant de mouettes effarouchées. Des vagues énormes se précipitèrent du fond de l'horizon et gagnant d'instant en instant en force et en volume, secouèrent le navire dont toutes les jointures craquaient. En même temps, le ciel devenait subitement aussi noir que si quelque gigantesque encrier s'y était renversé. Il sembla que la nuit était brusquement tombée, et, privé de tout point de repère, son gouvernail brisé par une lame, le *Tenjin Maru* se mit à dériver à l'aventure. Il montait sur la crête de vagues hautes comme des montagnes, puis en descendait de nouveau la pente abrupte avec une vitesse vertigineuse, comme s'il coulait à pic ; et l'on aurait cru qu'il allait s'engouffrer dans quelque abîme plus terrible que l'Enfer où les damnés passent huit fois par minute d'un froid glacial à une chaleur torride.

Le navire roulait, tanguait, montait, descendait, s'agitait dans tous les sens sans offrir plus de résistance qu'un misérable fétu de paille. Les passagers devaient se retenir aux cordages pour ne pas être enlevés par les lames qui balayaient à chaque instant le pont et les couvraient d'une couche d'eau glacée. Après avoir essayé vainement de lutter, privés de gouvernail et de voiles, ils avaient perdu tout courage. Pendant de longues heures, ils ne surent que se regarder les uns les autres, jeter des regards de terreur sur le formidable bouleversement des éléments et prier les Dieux. Puis, ils n'eurent même plus la force de gémir, le souffle leur manqua, la vie parut s'être retirée d'eux ; ils restèrent là, silencieux, mornes et seule l'énergie avec laquelle ils se cramponnaient instinctivement aux objets qui les entouraient, montrait que tous ces corps immobiles n'étaient pas encore tout à fait des cadavres.

Cette horrible situation dura près de deux jours pendant lesquels personne ne put se reposer ni prendre la moindre nourriture. Le 5, enfin, vers quatre heures du soir, le vent parut se calmer un

peu et les vagues commencèrent à s'apaiser, mais les gens du *Tenjin Maru* renaissaient à peine à l'existence qu'à la tombée de la nuit, la tempête redoubla soudain de fureur, accompagnée cette fois du fracas du tonnerre, et la chute incessante de la foudre illuminait d'une lueur plus horrible que les ténèbres une mer qui semblait vouloir sortir de son lit pour livrer aux nuages quelque combat fantastique. Un éclair éblouissant montra soudain à côté du navire une haute muraille de rochers. Un seul cri de détresse sortit de toutes les poitrines et domina un instant le tumulte, mais l'écho n'avait pas fini de s'en répercuter sur les flancs du récif qu'une lame énorme y jetait le *Tenjin Maru*.

Brisé par le choc, le fier vaisseau tout neuf ne fut plus qu'un amas de débris que les flots travaillèrent sans répit à disperser de tous côtés. En même temps, comme si ce sacrifice eût suffi à assouvir la colère céleste, l'orage prit fin. Quoique le vent restât violent, les éclairs cessèrent et les nuages balayés jusqu'à l'horizon, comme autant de grandes loques déchiquetées, laissèrent graduellement apercevoir quelques étoiles,

Kichibei, pour être prêt à tout événement, s'était, dès le début, attaché sur le corps ce qu'il possédait de plus précieux. Lorsque le *Tenjin Maru* frappa l'écueil, il fut projeté par le choc à une grande distance sur le sommet du rocher, au pied de la falaise, et y resta étendu, sans connaissance. Au bout d'un instant, il poussa un profond soupir et reprit ses sens, comme s'éveillant d'un rêve. Sa première pensée fut de se demander ce qu'était devenu le navire. A la faible lueur de la lune, il put distinguer l'épave que la mer achevait de mettre en pièces, mais il ne vit aucune trace des vingt hommes qui l'accompagnaient. Frissonnant à l'idée qu'ils servaient sans doute déjà de pâture aux poissons et que seul, parmi tous ces gens, il en était réchappé, il se dit d'abord que c'était bien là sa chance habituelle. Mais à mesure que la vie lui revenait, ses souffrances recommençaient. Ses vêtements trempés laissaient tomber l'eau de mer, goutte à goutte, et son corps entier était transpercé par le froid comme par la piqure d'une multitude d'aiguilles. Ces deux jours interminables passés à dériver dans la tempête, pour s'achever dans le choc brutal qui l'avait lancé sur le récif, le laissaient brisé de corps et d'esprit et il ne crut pas au premier moment qu'il lui serait possible de remuer un doigt.

Kichibei surmonta cependant sa douleur et se releva avec peine, en pensant que ce serait dommage, avec un si grand dessein dans le cœur, de périr là misérablement. Regardant tout autour de lui, il vit à ses côtés un lierre vigoureux qui descendait le long du rocher. Ce secours lui parut envoyé par le ciel; il mit sur son dos les deux objets précieux qui ne le quittaient jamais, puis, s'aidant du lierre et y mettant toute sa force, il réussit péniblement à se hisser jusqu'au sommet de la colline.

Là, un spectacle féérique se déroula à ses yeux. Une vaste plaine couverte de neige s'étendait à l'infini et brillait doucement sous la lumière indécise de la lune, sans aucun point de repère qui permit de se reconnaître dans cette immensité. Aucun mouvement ne s'y manifestait. C'était un monde argenté qui se révélait à lui : le magicien, qui avait subitement enseveli toutes choses sous la précieuse substance, les avait en même temps à jamais privées de la vie.

Mais l'homme qui contemplait ce spectacle, infime corpuscule perdu dans cet océan métallique, n'eût pas le loisir de s'y attarder longuement. Un vent glacé séchait ses vêtements et son corps trempés : l'eau qui s'en écoulait gelant à mesure, il fut bientôt enveloppé jusqu'aux cheveux de fines aiguilles de glace qui le transformèrent en hérisson. Envahi par un engourdissement irrésistible, il pensa que c'était son destin de mourir là : « Si j'avais réussi à aller à Yedo pour me faire reconnaître et que la vérité eût été découverte, j'aurais péri sur un arbre de 3 pieds de haut (1). Cela je le sais depuis longtemps et j'y étais préparé ; mais périr ici de froid sans avoir rien fait, c'est vraiment une mort stupide ; je lutterai jusqu'au bout pour l'éviter ». Il se mit en route, traînant péniblement sur la neige ses jambes gelées, pour tâcher de trouver une habitation humaine. Après une heure d'efforts, se croyant abandonné des Dieux, il allait se laisser tomber à terre pour la dernière fois, lorsqu'une lumière brilla un instant à une faible distance, puis disparut. Le sang afflua au cœur de Kichibei, enfin sauvé. Quelques minutes après, il était devant la porte d'une grande maison. Il s'arrêta et trouva à peine assez de force pour y frapper.

De l'intérieur, une voix forte répondit : « Qui est là ? Entrez donc ».

Le jeune homme poussa la porte et vit s'ouvrir devant lui une vaste chambre, éclairée par un feu ardent et par plusieurs chandelles. Près du foyer était assis un homme de 36 à 37 ans. Il avait la moitié du visage cachée par une grande barbe noire qui lui donnait une expression un peu sauvage, mais sa tournure ne manquait pas de distinction. Il regardait avec curiosité Kichibei. Celui-ci s'inclina poliment :

« Je suis, dit-il, natif de Kumamoto dans la province de Higo. Peu fortuné, je voyage seul et à pied. La grande chute de neige d'aujourd'hui ayant recouvert tous les chemins, je me suis égaré et j'ai beaucoup souffert. Prenez pitié de moi et ayez la grande bonté de me donner le logement et de quoi manger ».

L'étranger répondit avec beaucoup de bienveillance : « En vérité, vous paraissez avoir cruellement souffert. Vous avez l'estomac vide, il serait mauvais de vous approcher brusquement du

(1) C'est-à-dire crucifié.

feu. Allez plutôt vous réconforter d'abord à la cuisine et vous viendrez ensuite vous réchauffer. »

Le naufragé eut l'impression d'un damné qui, en plein enfer, se rencontrerait tout à coup avec un bouddha : « S'il y a au monde des paroles de bonté, ce sont bien celles que vous venez de prononcer », dit-il, et, tout joyeux, il se rendit à la cuisine, cherchant fébrilement quelque nourriture. Il découvrit, bien alignées sur une étagère, cinq grandes boîtes, d'une contenance d'environ 5 shô (1) chacune, pleines de riz tout fraîchement cuit.

Kichibei avait déjà trouvé singulier qu'une aussi grande maison fût gardée simplement par un homme, et qu'il n'y eût pas là quatre ou cinq servantes au moins. Il s'étonna de nouveau en trouvant des aliments préparés pour un si grand nombre de personnes, et se demanda quelle espèce de gens pouvaient être les habitants du logis. Cependant, mourant de faim et de froid, il ne chercha pas à approfondir cette question, mais se hâta de se restaurer et de retourner ensuite auprès du feu.

Comme il remerciait avec effusion l'homme à la barbe noire, celui-ci lui dit : « Reposez-vous tout à votre aise auprès du foyer » (2). Dès que Kichibei eût obéi, la neige et l'eau qui s'étaient congelées sur son corps se mirent à fondre et bientôt l'eau coula en ruisseaux de ses cheveux et de ses vêtements.

Son hôte fut apitoyé par ce spectacle lamentable : « Vous ne pouvez rester dans cet état, s'écria-t-il. Voici des vêtements de rechange. J'ai honte de vous les offrir, car ils sont bien grossiers, mais si vous ne les dédaignez pas, n'hésitez pas à les garder jusqu'à demain matin. D'ici là, ceux que vous portez auront séché. Vous trouverez à côté une perche à suspendre le linge sur laquelle vous pourrez les étaler ».

Kichibei accepta sans se faire prier. Mais lorsqu'il eut endossé ces habits confortables et qu'il fut revenu s'asseoir, la chaleur douce du foyer et le repas abondant qu'il venait de faire, amenèrent une détente complète de ses forces. L'énergie avec laquelle il avait lutté pendant ces deux terribles journées, le quitta lorsqu'elle ne fut plus nécessaire. La nature réclama impérieusement ses droits, et il se sentit envahi par une irrésistible somnolence. Il ne voulait pas s'y abandonner, par égards pour son voisin et aussi parce qu'il avait quelque répugnance à s'endormir ainsi dans une maison inconnue, mais malgré lui, ses yeux se fermaient et sa tête hochait sur ses épaules.

L'hôte mystérieux en eût encore une fois pitié : « Monsieur le visiteur, dit-il, vous paraissez terriblement fatigué. Ne vous gênez

(1) Un shô = environ 2 litres.

(2) Littéralement : prenez un siège confortable, c'est-à-dire ne vous croyez pas obligé de garder la position agenouillée, le sommet des cuisses reposant sur les talons et le corps droit, exigée par la politesse.

pas et allez vous reposer. Il est inutile de rester levé exprès par politesse. Dormez donc tranquillement jusqu'à demain matin. Vous trouverez dans une grande armoire des matelas et des couvertures et sur le linteau des oreillers. Prenez n'importe lesquels et installez-vous comme il vous plaira; mais n'entrez pas dans le salon du fond. Cela, je vous l'interdis formellement ».

Le jeune homme accepta en s'excusant et en prodiguant les remerciements. La chambre voisine était éclairée par une sorte de chandelier piqué dans la cloison. Il y trouva en effet un grand nombre de matelas en coton et en soie et une quarantaine d'oreillers. Il s'installa une couche confortable et s'y étendit avec un soupir de jouissance.

#### IV. — Daizen entre en scène.

Quelques années avant le naufrage du *Tenjin Maru*, le chûnagon Kômon Mitsukuni, prince de Mito, avait pour intendant un certain Fuji I Mondayû qui complota une rébellion contre son maître et l'affaire risquait de devenir dangereuse pour celui-ci, quand un hasard la lui fit découvrir. Il tua le traître de sa propre main, et les complices, bientôt découverts, furent exécutés.

Mondayû avait un fils, nommé Daizen, qui avait hérité du mauvais naturel de son père. menteur, hypocrite et cruel, c'était un vilain personnage, et tous les vassaux du domaine le détestaient. Aussi, pas une main ne se tendit pour lui offrir l'hospitalité lorsqu'il dut quitter la maison paternelle. Celle-ci avait naturellement été confisquée, ainsi que la ration de riz qui y était attachée, au moment de la découverte du complot.

Daizen, obligé de quitter le pays natal se rendit alors dans la province de Mino. Il avait là un oncle, nommé Tenchû, qui était grand-prêtre du monastère de Jôroku In, dans le village de Nagahora, maison mère de cent quatre vingt trois églises de la secte de Nichiren. Tenchû ne pouvait laisser mourir de faim un aussi proche parent. Il le recueillit sans hésiter.

Daizen fut bientôt las de l'existence monotone du temple. Dès son enfance, il avait été très choyé par son père qui ne savait rien lui refuser. Mondayû, en sa qualité d'intendant d'une maison princière, voyait passer beaucoup d'argent entre ses mains, et comme les scrupules ne le gênaient guère, il était fort riche. Son fils avait pris l'habitude de dépenser sans compter et s'était lancé de bonne heure dans une vie de plaisirs et de débauches. Son oncle ne paraissant aucunement disposé à lui fournir les moyens de continuer dans la même voie, le mauvais garnement se mit à sortir toutes les nuits en cachette de la cellule qui lui avait été attribuée. Il allait se poster sur les routes et invitait poliment les voyageurs isolés à lui remettre leur bourse. Comme il était grand, vigoureux et bien armé, on accédait généralement sans se faire



prier à une requête accompagnée d'aussi bons arguments, et l'argent ainsi honnêtement gagné était aussitôt dépensé dans les divers lieux de plaisir des environs.

Au début, personne ne soupçonnait qui pouvait être l'auteur de ces vols, mais de pareils faits ne peuvent rester ignorés longtemps et au bout de quelques semaines, le bruit se répandit qu'il n'était autre que le nommé Daizen, hôte à ce moment du temple de Jôraku In.

Daizen, ayant appris ce qui se disait, comprit qu'il ne serait pas prudent de rester plus longtemps chez son oncle. Il partit sans prendre congé et se mit à descendre le Tô Kaidô dans la direction du Kwantô (1), avec l'intention d'aller à Yedo. Comme sa bourse se vidait aussi vite qu'elle se remplissait, il continua sur la route son habitude de détrousser les voyageurs et d'employer en débauches l'argent recueilli ainsi. Quoiqu'il voyageât lentement, les jours s'accumulant, il finit par arriver à Yedo, mais, à la suite de quelques aventures retentissantes, il dut quitter précipitamment cette ville.

Pour s'en éloigner le plus possible, Daizen avait l'intention de se rendre dans le Kyû Shû; mais en traversant le Shikoku, il découvrit une excellente retraite, près des montagnes, à l'endroit appelé Fujiga Hara dans la province d'Iyo. Il s'y installa et, prenant le nom de Akagawa (2) Daizen, il continua le métier qui lui avait si bien réussi jusqu'à présent.

Au bout de quelque temps, des gens de son espèce vinrent se mettre sous ses ordres, et il finit par être le chef d'une bande de 31 hommes qui vivaient joyeusement dans l'abondance.

A son début dans la carrière, Daizen avait connu, à Kyôtô, un certain Fuji I Sakyô avec qui il avait fait un pacte d'amitié fraternelle. Il l'invita à venir le visiter dans ses domaines de Fujiga Hara. Sakyô accepta volontiers et, étant arrivé chez son ami à l'automne, décida d'y rester au moins jusqu'à la fin de la mauvaise saison. Un jour que la neige était tombée en grande abondance, il dit à son hôte : « Je suis chez toi depuis l'hiver dernier (3) et je n'ai encore fait que passer mon temps dans l'oisiveté : je commence à être honteux de n'avoir aucun exploit à mon actif. Mais je suis maintenant devenu ton disciple; et, comme début, je veux profiter de la neige d'aujourd'hui pour aller sur la route au pied de la montagne et tenter quelque beau coup. Prête-moi du monde et je montrerai ce que je sais faire ».

Daizen répondit : « Te prêter mes hommes, c'est facile, mais avec toute cette neige, les voyageurs sont comme des oiseaux qui

(1) On disait « descendre le Tôkaidô » quand on s'éloignait de la Capitale impériale Kyôtô.

(2) Fleuve rouge, qui prend ici la sinistre signification de fleuve de sang.

(3) C'est-à-dire depuis quelques semaines, le printemps, dans l'ancien calendrier japonais, commençant le 1<sup>er</sup> janvier.

replient frileusement leurs ailes et il n'y aura personne dehors. Ce n'est guère la peine de braver tout exprès le froid. Il vaut mieux y renoncer pour aujourd'hui; tu trouveras toujours l'occasion de nous faire connaître ton mérite ».

Sakyô ne voulut rien entendre : « Je tiens à y aller aujourd'hui dit-il. Quand on remet à plus tard un projet qui vous vient à l'esprit, on peut être sûr que la chance se trouvera défavorable », et il insista si vivement que Daizen, pour s'en débarrasser, finit par lui confier sa troupe.

Le chef, resté seul, grommelait tout bas : « Cet animal de Sakyô n'en veut faire qu'à sa tête. Par ce temps, la sortie ne sera d'aucun profit. Ce sera un cas de « perte d'efforts et gain de fatigue » (1), et il reviendra les mains vides. C'est stupide ».

Daizen passa la journée ainsi et il s'inquiétait de l'absence prolongée de ses hommes, lorsque dans la soirée, on frappa à la porte. Il vit entrer un jeune homme dont les vêtements et les cheveux étaient couverts de glace et dans lequel le lecteur reconnaîtra sans peine le malheureux Kichibei. Il l'accueillit ainsi que nous l'avons relaté et, distrait un instant par cet incident, il recommença, dès que son visiteur inattendu se fut retiré, à se demander ce qu'était devenu Sakyô.

Kichibei cependant ne dormait pas. Dès qu'il eut la tête sur l'oreiller, les pensées affluèrent à son cerveau, et malgré toute sa fatigue, il ne put réussir à s'assoupir. Les projets d'avenir, les souvenirs du passé, l'inquiétude, le désir de savoir où il se trouvait se succédaient dans son esprit, mais finirent par faire place à un sentiment qui domina tous les autres : une ardente curiosité, un besoin de découvrir ce que pouvait contenir le mystérieux salon dont l'entrée lui avait été si sévèrement interdite. L'envie d'y aller voir devint bientôt irrésistible. Il se leva doucement et poussa légèrement la cloison.

C'était une vaste pièce meublée avec un luxe extraordinaire. L'or et l'argent s'y présentaient sous toutes les formes, en feuilles larges et mates sur les cloisons, en bandes fines sur les caissons laqués du plafond, en dessins capricieux et étincelants, incrustés sur les colonnes d'angles et les linteaux.

Au centre, était installé une sorte de lit formé de deux belles nattes aux bords de couleurs dégradées sur lesquelles étaient étendus des futon (2) de satin bleu foncé. Près de chacun d'eux étaient déployés un vêtement de nuit de même étoffe et une couverture en laine brodée. A droite et à gauche se dressaient deux chandeliers (3) en laque rouge et dans le tokonoma pendait un

(1) Locution populaire.

(2) Sortes de couvertures ouatées dont les unes servent en effet de couvertures, et les autres de matelas qu'on étend à même sur les nattes qui composent le plancher de la maison japonaise.

(3) Des chandeliers très hauts comme nos porte-cierges.

jeu de trois kakemonos (1) à côté d'une table portant des brûle parfums en bronze ciselé. Quoique les objets fussent tous magnifiques, leur arrangement laissait un peu à désirer, mais dans un vase à col étroit posé sur une petite étagère, une fleur de camélia de montagne était plantée suivant les règles de l'art (2).

Par la fente de la porte, ouverte de deux ou trois pouces, d'une armoire basse en laque, apparaissait le bout métallique d'un étui. Kichibei, s'approchant, reconnut un grand sabre à fourreau en peau de requin. Il le prit en main et tira la lame : elle était ternie d'un léger voile graisseux, comme si l'on venait de s'en servir pour tuer un homme.

Le jeune homme dont l'esprit était toujours en éveil, comprit aussitôt et retint avec peine une exclamation : « C'est un repaire de brigands, dit-il. Quelle étourderie d'être venu me fourrer ici ! Me voilà pris comme un poisson dans le filet ou une souris au piège. »

Tout en se demandant ce qu'il allait faire, il retourna se coucher et tendit l'oreille pour épier ce qui se passait dans la chambre voisine.

Juste à ce moment, un homme y entra et dit d'un ton de mauvaise humeur : « Comme le chef l'avait dit, il n'y a personne sur la route ; nous revenons les mains vides » et il se dirigea vers la cuisine. Il fut suivi de plusieurs autres, Fuji I Sakyô en tête, qui se rassemblèrent autour du foyer et Sakyô s'écria : « J'ai eu tort de vouloir suivre mon idée, malgré tes conseils. Par cette neige, on ne rencontre pas seulement une moitié de voyageur. Nous avons battu la campagne de tous côtés, mais nous n'avons trouvé qu'un pauvre diable qui cherchait son chemin. Nous l'avons abattu d'un coup de sabre : l'animal n'avait pas un mon sur lui. Ainsi j'ai fait un meurtre inutile et fatigué tous tes hommes. Je le regrette. Il faudra que je renonce à devenir un brigand accompli. »

Daizen éclata de rire : « Monsieur Sakyô voulait passer sans transition de novice à grand prêtre. Les choses ne se font pas si facilement. Pour le métier que nous faisons comme pour les autres, la patience est un grand point. Le proverbe le dit (3) : Reste d'abord trois ans assis sur une pierre pour apprendre à te modérer et pendant ce temps, il arrivera sûrement une circonstance favorable. Ainsi moi, par exemple, ce soir, sans me donner de peine et en restant tranquillement à garder la maison, j'ai pris un oiseau de près de 1000 ryô. »

« Comment, s'écria Sakyô stupéfait, tu as eu une chance pareille, et moi qui me suis tué à battre la campagne pendant toute la jour-

(1) Longs rectangles de papier ou de soie portant des dessins colorés et que l'on suspend comme des tableaux.

(2) L'arrangement des fleurs dans un vase constitue tout un art compliqué qui a ses professeurs et sa littérature.

(3) Proverbe basé sur une anecdote chinoise.

née, je reviens les mains vides. Voilà qui me paraît fort. C'est sans doute une plaisanterie pour te moquer de mes efforts inutiles. »

« Du tout, répondit Daizen, pourquoi te tromperais-je? Mais je comprends ton incrédulité. Voici de quoi il s'agit : Ce soir est arrivé un jeune homme de jolie tournure et de visage distingué. Pour moi, c'est le fils de quelque richard de Kyû Shû ou sinon, il a dû servir dans quelque grande maison. Il m'a dit s'être égaré dans la neige et m'a demandé de le loger. Je lui ai fait bon accueil et comme ses vêtements étaient trempés, je lui en ai prêté des miens. Pendant qu'il se changeait, j'ai aperçu son argent que j'ai estimé à 7 ou 800 ryô. Je ne l'ai entrevu qu'une seconde, mais l'œil de Daizen ne se trompe guère en pareille matière. J'ai envoyé ce charmant visiteur se reposer. Demain matin, je l'accompagnerai sous prétexte de lui montrer le chemin et avec un bon coup de sabre au moment de le quitter, je gagnerai une grosse somme sans m'être beaucoup fatigué. »

Dans la chambre à côté cependant, Kichibei ne perdait pas une parole : « Je ne m'étais pas trompé, se dit-il, et mon aimable hôte de ce soir n'est autre chose qu'un chef de brigands. Je suis tombé dans un piège si profond qu'il ne faut songer à m'en échapper. Périr stupidement de la main d'un vulgaire brigand, quelle fin pitoyable à mon grand projet! »

Pendant qu'il ruminait ces tristes pensées, Sakyô reprit : « Pour compenser ma sortie inutile, laisse moi terminer ce travail qui s'est ainsi présenté de lui-même. Ce sera le commencement, je l'espère, d'une longue série d'exploits. Mais je ne vois pas la nécessité d'attendre jusqu'à demain, et je vais régler cela dès ce soir. »

Il se levait déjà, mais le chef l'arrêta : « Eh! un instant, que diable! Cette affaire n'est pas plus difficile que de retirer un objet d'un sac où on l'a mis en réserve; elle peut attendre. Buons donc d'abord une tasse de sake », et ils se mirent tous à boire.

Kichibei, voyant la crise approcher, roulait fièvreusement dans sa tête toutes sortes de plans, aussitôt rejetés que conçus : « Il ne me reste pas d'autre ressource, se dit-il finalement, que de faire parade d'un grand courage et qui sait si le poison ne se changera pas au contraire en médicament bienfaisant. Si je pouvais intimider ces gens par mon audace et devenir ainsi de leurs amis, cela serait joliment commode pour mon expédition à Yedo. »

Notre jeune héros se leva sans bruit et retourna au salon qu'il avait visité quelques instants auparavant. Il alluma les deux grands flambeaux, posa son argent sur une petite table à côté de lui, et mit ses deux objets précieux bien en vue dans le Tokonoma; puis il s'assit confortablement sur les futon étalés à terre, prit un air joyeux et attendit tranquillement les événements.

Les deux bandits cependant, ajoutant les coupes aux coupes, furent bientôt ivres. Sakyô se leva enfin en disant : « Voici le

moment. N'oublions pas que nous avons un petit travail à faire après boire », et ils entrèrent tous deux, le sabre à la main, dans la chambre voisine.

Daizen fut surpris de n'y pas trouver sa proie : « Il n'y a pas de danger qu'il se soit échappé, dit-il, il ne peut être qu'ici. » En cherchant de tous côtés, ils finirent par arriver au salon du fond et, poussant la cloison, que virent-ils ? Leur jeune prisonnier, assis sur les coussins, le visage serein et dans une attitude solennelle. Les deux hommes en restèrent stupides. Incapables de prononcer une parole, ils ne purent pendant un instant que se regarder mutuellement comme pour s'assurer qu'ils ne rêvaient pas.

A la fin cependant, Daizen reprit courage : « On m'appelle Akagawa Daizen et je suis chef de brigands. Celui-ci s'appelle Fuji I Sakyô et j'ai fait pacte d'amitié avec lui. En venant ici, vous avez accompli votre destin. Donnez-nous immédiatement l'argent que j'ai vu tout à l'heure », dit-il d'un air féroce.

Kichibei se tourna vers lui sans laisser paraître le moindre émoi : « Je vous pardonne votre impertinence pour cette fois, dit-il, mais je vous prie, à l'avenir, de ne pas me manquer de respect. Approchez ici et écoutez ce qui m'amène : Je suis, grâce au ciel, le fils du shôgun actuel, Yoshimune. Le bruit est parvenu à mes oreilles que résidait dans ces montagnes un rônin fort intelligent et énergique nommé Akagawa Daizen. Désirant me l'attacher, je suis venu de fort loin dans ce but. Suivez-moi et ne faites pas attention à une somme d'argent insignifiante. Je ferai de vous plus tard des daïmyô de plus de 50.000 koku de revenu. Donnez-moi sur l'heure une réponse ferme et sans détours. »

Ainsi parla Kichibei, et jamais on ne vit attitude plus digne ni physionomie plus hautaine. La stupéfaction des deux hommes allait croissant ; mais Daizen répondit d'un air furieux et en parlant très fort pour se donner de l'assurance : « Vous n'êtes pas le moins du monde le fils du shôgun et ce mensonge n'a d'autre but que de vous tirer d'affaire. Mais vous êtes dans l'erreur si vous me croyez homme à me laisser tromper par de belles paroles. Si vous pouvez nous prouver immédiatement que vous avez dit la vérité, bien ! mais autrement, je vous ferai repentir de votre audace ».

Kichibei sourit d'un air méprisant : « Vos doutes sont assez justifiés en apparence, mais regardez ceci et ils se dissiperont », et il leur fit passer les deux objets qui avaient pour lui tant de prix.

Daizen les reçut et regardant d'abord le certificat, il y vit avec stupeur la signature écrite de la main même de Tokutarô. Il prit ensuite le sabre court, et pendant qu'il le contemplait, une expression d'admiration respectueuse se peignait peu à peu sur son visage. Brusquement, il quitta sa place et s'inclina profondément, le front à terre.

« Moi, Akagawa Daizen, dit-il, j'ai servi pendant plusieurs années dans le clan de Mito, et je connais bien ce sabre que tout le monde

sait appartenir aux Kii. Je suis certain maintenant que vous êtes le fils du shôgun, et je vous demande humblement pardon des paroles irrespectueuses que le doute m'a fait prononcer. Je vous prie d'accumuler clémence sur clémence jusqu'à les oublier. Si vous voulez bien m'admettre à la suite de vos Kerai, je défendrai votre personne jusqu'à la mort. Mais je suis hors la loi, car j'ai commis jusqu'à ce jour de nombreux crimes. Si je vais à Yedo, ceux-ci ne tarderont pas à être découverts et j'en subirai aussitôt le châtement. Comment faire? ».

« Je me charge de tout, répondit Kichibei. En arrivant à la capitale, j'en parlerai à mon père en audience privée et j'obtiendrai de lui le pardon complet de toutes vos fautes antérieures ».

Daizen s'inclina de nouveau en remerciant avec effusion. Une convention de vasselage fût aussitôt rédigée, par laquelle lui et Sakyô juraient obéissance et fidélité à leur nouveau maître et, les trois hommes ayant bu ensemble dans la même coupe, le traité devint irrévocable.

Dès que ce rite fut accompli, le jeune aventurier se leva et quitta les coussins sur lesquels il avait trôné jusqu'alors : « Je vous ai complètement trompés, dit-il, et je n'ai jamais été le fils du shôgun. Voici la vérité. Je m'appelle Hôtaku et j'ai commencé par être disciple d'un prêtre nommé Kan O In, à Hirano, dans la province de Kii. Dans le même village, vivait une vieille femme, nommé O San. Sa fille ayant été réellement enceinte du shôgun actuel, avait reçu de lui, le sabre et le certificat que vous avez vus ; mais le jour de sa délivrance, la mère et l'enfant moururent tous deux. Afin que ces deux objets ne restent pas sottement inutilisés, je m'en suis emparé, après avoir tué la vieille, avec l'intention de me faire passer pour son petit-fils. J'avais alors 12 ans. L'année suivante, j'ai empoisonné mon maître pour éviter plus tard ses bavardages. Je suis allé ensuite passer quelques années en Kyû Shû pour permettre au temps de changer ma physionomie. Là, j'ai vécu dans la ville de Kumamoto, et comme il me fallait de l'argent pour entamer mon entreprise, je me suis approprié une jolie somme de 700ryô ; après quoi, j'ai déguerpi sur un navire appelé le *Tenjin Maru*, en racontant une histoire au capitaine. J'ai fini par débarquer ici, après toutes sortes de malheurs imprévus ».

En entendant ce récit, les deux brigands restèrent pétrifiés d'admiration. L'audace du jeune homme, l'habileté avec laquelle il les avait trompés, la persévérance patiente et inébranlable avec laquelle il poursuivait son grand projet, son cynisme tranquille, presque incroyable chez un garçon de son âge, en faisaient à leurs yeux le modèle des bandits. Ils sentirent qu'ils avaient trouvé un maître selon leur cœur et se déclarèrent avec enthousiasme prêts à le suivre.

Une nouvelle convention fut rédigée et scellée avec le sang des

trois conjurés : Hôtaku s'engageait, lorsqu'il habiterait le palais shôgunal, à faire de ses deux associés des daïmyô de 50.000 koku de revenu.

Le traité conclu, Daizen dit à ses compagnons : « On ne peut se fier à mes hommes. Les gens du commun sont incapables de retenir leur langue et il y a cent à parier contre un que leur indiscretion perdrait tout. Je ne vois d'autre moyen que de nous en débarrasser par une exécution générale. Mais il est temps de dormir. J'ai un plan que je vais mûrir tout en me couchant et que nous exécuterons dès demain ».

Le lendemain, il fit cadeau à ses hommes d'un tonneau de sake où il avait mis du mandarage (1). Enchantés, ils commencèrent sur l'heure à faire la fête. Ils furent bientôt complètement ivres et sentant l'engourdissement gagner tout leur corps, ils l'attribuèrent à l'effet de la boisson.

Lorsqu'il les vit sans connaissance, Daizen estima le moment favorable. Les trois associés se hâtèrent d'achever leurs préparatifs et de choisir ce qu'ils voulaient emporter avec eux; puis ils sortirent de la maison et y mirent le feu du côté d'où soufflait le vent : celui-ci étant à ce moment assez violent, en quelques instants toute la maison fut embrasée (2).

Les malheureux qui s'y trouvaient enfermés, réveillés par la morsure des flammes et suffoqués par la fumée, essayèrent vainement de s'échapper. Leurs membres leur refusaient tout service, et ils eurent à peine la force de pousser quelques gémissements.

Les trois féroces criminels qui contemplaient ce spectacle, se félicitaient cependant d'avoir supprimé radicalement une source d'ennuis futurs et déclaraient le succès de leur entreprise assuré. Lorsque le bâtiment ne fut plus qu'un amas de décombres, ils le quittèrent sans un remords et un pli de terrain le cacha bientôt à leurs yeux.

#### V. — Kichibei change une dernière fois de nom.

Kichibei et ses compagnons ne partaient pas à l'aventure. Ils avaient décidé, sur la proposition de Daizen, de se rendre chez son oncle Tenchû, le supérieur du temple de Jorakû In : « C'est un vieux renard qui nous donnera sûrement un bon conseil, avait dit Daizen. Il a toujours eu l'habitude de compter plus sur lui-même que sur l'intervention divine. Il balayerait peut-être encore la cour de son couvent, s'il n'avait eu l'heureuse idée, il y a long-

(1) Plante qui a des propriétés soporifiques.

(2) En lisant le récit de ces crimes, il ne faut pas oublier que dans l'ancien Japon, la vie humaine n'avait qu'une importance fort secondaire. On se tuait d'eux-mêmes, presque aussi facilement qu'on tuait les autres.

temps déjà d'étrangler son maître, après avoir forgé un testament par lequel celui-ci lui laissait sa succession. C'est un esprit fertile en plans excellents. »

En quittant Fujiga Hara, ils se dirigèrent donc vers la province de Mino. Comme l'argent ne leur manquait pas, ils purent voyager rapidement et vers la fin de ce même mois de janvier, ils frappaient à la porte du presbytère attenant au temple.

Un jeune homme étant venu leur ouvrir, l'ancien chef de brigands se nomma et demanda à voir le grand-prêtre. Celui-ci prévenu s'écria : « Daizen ! Ce doit être mon neveu. Il n'y a pas de cérémonie à faire, et vous pouvez le faire entrer tout de suite ». Daizen laissa ses deux compagnons dans le vestibule et entra seul chez son oncle.

Tenchû était à cette époque un grand vieillard bien conservé. Il avait un de ces tempéraments que la bonne chère ne réussit pas à empâter, comme si l'ardeur du sang consumait toute graisse inutile ; mais ses manches relevées laissaient passer des bras vigoureux et sous la robe légère qu'il portait malgré le froid, les muscles de ses épaules saillaient. Son visage était plus décharné encore. Sous les joues, se dessinaient les os des mâchoires ; les pommettes formaient deux bosses proéminentes et le crâne entièrement rasé venant se fondre dans un front large et haut, paraissait énorme.

La maigreur du vieillard, ses yeux toujours humblement baissés, la dignité de son attitude, lui donnaient l'air d'un ascète ; mais sa bouche aux lèvres minces indiquait la ruse et le regard aigu qui perçait parfois entre les paupières à peine séparées, semblait vouloir vous pénétrer jusqu'au fond de l'être. Tel il l'avait connu, tel son neveu le retrouvait et les années n'avaient pas eu de prise sur ce corps nerveux.

Ils se félicitèrent mutuellement de se retrouver en bonne santé, après une si longue séparation ; puis une conversation familière s'engagea entre eux, au cours de laquelle Tenchû dit à son visiteur : « J'ai appris par une lettre que tu m'as envoyée autrefois, que tu habitais Fujiga Hara. Quel métier y faisais-tu ? Ce ne doit pas être très animé, cet endroit-là ».

Daizen répondit d'un air innocent : « J'avais, en effet, établi un campement de rônin à Fujiga Hara ; mais le pays est sauvage, sans communications et le commerce n'y marche pas. Aussi, je l'ai quitté sans regret, et, malgré la distance, je suis venu tout exprès, poussé par l'affection filiale que je vous ai vouée, pour vous offrir de partager les bénéfices d'une grosse affaire qui s'est présentée à l'improviste ».

Tenchû ouvrit à peine les yeux : « Je m'occupe plus de mon salut que de ce bas monde, mais Shaka ordonne de secourir son prochain, et si je puis t'aider... Voyons, est-ce vraiment intéressant ? »



« Oui, passablement, répondit négligemment Daizen. Si par hasard notre projet réussissait jusqu'au bout, je deviendrais un daimyô de 50.000 koku de revenu. Mais pour organiser un plan de campagne je n'ai pas l'esprit suffisamment délié et c'est pourquoi j'ai eu l'idée de venir emprunter la sagesse de mon oncle ».

Un sourire se dessina sur les lèvres du prêtre, et il ouvrit les yeux pour la seconde fois : « C'est là une chose importante. De quoi s'agit-il ? »

L'autre se rapprocha, s'assit tout à côté de lui et dit à voix basse : « Deux hommes attendent dans la chambre voisine. L'un d'eux est un nommé Kichibéi qui..... » et il raconta ce qu'il savait de l'histoire de son compagnon.

Tenchû écouta ce long récit sans l'interrompre une seule fois, et sans faire un mouvement. Quand ce fut terminé, il poussa involontairement un grand soupir : « Ce garçon, murmura-t-il, a une audace absolument stupéfiante. Avec un pareil caractère, il pourrait bien réussir », et il déclara qu'avant tout il voulait voir Kichibéi. Daizen fit aussitôt entrer ses deux amis.

Derrière eux se présenta un novice, de jolie figure, d'une vingtaine d'années environ qui servit du thé et des gâteaux aux trois visiteurs et s'assit ensuite modestement à l'écart. Mais Tenchû, se tournant de son côté, lui dit : « C'est bon, Ten Ichi, si j'avais besoin de quelque chose, je t'appellerais. Jusque là, tu peux aller à la cuisine ». Ten Ichi se retira en s'inclinant.

Le prêtre s'adressa alors aux deux nouveaux arrivants : « Daizen, dit-il, m'a exposé votre dessein et il me paraît digne de considération, mais en pareille aventure, vous ne pouvez laisser le moindre détail d'exécution dans le vague. Le plan en doit être réglé depuis la racine même, sinon vous pouvez être sûr que la chose craquera au beau milieu et non seulement tous vos projets s'évanouiront comme l'écumé légère qui se forme à la surface de l'eau, mais pour vous mêmes les conséquences seront graves.

« Commençons par le commencement : Quand vous produirez votre déclaration d'identité, on demandera certainement avant tout le lieu de naissance du postulant, et celui où il a été élevé. Il ne faut pas répondre au hasard. Si vous dites la vérité, on ira aussitôt faire une enquête en Kii et on ne tardera pas à découvrir la peau du fantôme (1). Avez-vous pensé au moyen de tourner cette difficulté ? »

Les trois conspirateurs qui n'avaient pas encore réglé ce point dans leurs conférences intimes, furent très embarrassés pour répondre, mais Daizen prenant un air profond : « A ce sujet, nous avons étudié dernièrement diverses solutions, mais comme nous n'avons encore rien arrêté de définitif, je serais heureux de connaître l'opinion de mon oncle ».

(1) Expression correspondant à la nôtre : qu'il y a un cadavre.

Tenchû réfléchit silencieusement pendant plusieurs minutes, les mains jointes sur ses genoux et les yeux fermés. Tout observateur non prévenu eût dit un saint prêtre plongé dans une pieuse méditation et en communication avec les Dieux. Il dit enfin : « J'ai une idée. Ce jeune homme qui est venu tout à l'heure vous verser du thé est en ce moment mon disciple. Il a vécu d'abord avec mon ancien maître Tendô (que son âme repose en paix dans l'Elysée), qui l'avait trouvé abandonné devant la porte de son temple. Il l'a recueilli, élevé, et voulait en faire son élève; mais Ten Ichi était encore très jeune quand Tendô, fatigué d'une longue existence, décida de quitter cette terre pour le monde meilleur où l'appelaient ses vertus. Fidèle en tout aux intentions de mon chef vénéré, je m'occupai de l'enfant.

« J'en ai grande pitié, l'ayant eu à mes côtés depuis de longues années, mais dans une affaire importante, on ne peut se laisser arrêter par des détails. Je ferai donc abstraction de mes sentiments personnels et je propose de supprimer ce jeune homme. Maître Kichibei se rasera la tête et, comme heureusement il y a entre eux une certaine ressemblance, il prendra le nom de Ten Ichi. Il sera convenu — et le prêtre, parlant lentement, insista sur chaque mot pour mieux le graver dans la mémoire de ses auditeurs — qu'il a été trouvé abandonné en même temps que le sabre et le document devant le temple de Jôroku In, au village de Ojima, arrondissement de Aikawa, province de Sado; que Tenchû le recueillit, l'éleva et l'emmena en ce temple de Jôroku In, en Mino, lorsqu'il en fut nommé le directeur.

« Dès lors, pourquoi irait-on s'enquérir en Kii et surtout au village de Hirano? Nous n'aurons pas à craindre que l'affaire manque de ce fait ».

Kichibei et ses amis approuvèrent à l'unanimité, déclarant que jamais meilleur plan n'avait vu le jour, mais le prêtre interrompit leurs éloges : « Il est aisé de faire disparaître Ten Ichi, mais une difficulté se présente. Il a pour camarade chez moi deux jeunes novices, qui le connaissent trop intimement pour le confondre avec M. Kichibei. Les morts seuls se taisent, dit-on, et il faudra nous débarrasser aussi de ces deux enfants. Je voudrais éviter un meurtre inutile, car j'ai horreur du sang versé sans profit, mais je ne vois pas que nous puissions faire autrement. Quant au moyen, rien n'est plus simple. Demain, je les chargerai de vous faire voir notre pays et surtout un précipice sans fond qui mérite bien son nom de Vallée de l'Enfer. Vous n'aurez pas de peine à les y faire tomber. Pendant votre absence, je liquiderai Ten Ichi. Quoique je commence à vieillir, je me charge bien encore d'expédier un ou deux hommes. N'ayez donc aucune inquiétude à mon sujet et occupez vous seulement de vos compagnons. »

Ce plan ayant été adopté, Tenchû fit apporter du sake et les quatre dignes personnages se mirent à festoyer en causant gaiement.

Le lendemain matin, le grand-prêtre se leva plus tôt que d'habitude et dit aux novices : « Aujourd'hui, nos hôtes vont visiter les montagnes. Vous leur servirez de guides. Menez-les à la vallée de l'Enfer. Vous savez que tous les étrangers la considèrent comme une merveille. Montrez-la leur donc bien en détails ».

Les deux jeunes gens se préparèrent à la hâte, joyeux d'échanger contre une promenade en plein air les travaux ménagers du matin. Ils allèrent ensuite se mettre aux ordres de leurs hôtes, et le soleil était à peine levé que tous se mettaient en route en échangeant de joyeux propos.

L'air était vif et froid, mais plusieurs jours de beau soleil avaient complètement fait disparaître toute trace de neige, et il faisait bon marcher sur la terre dure. Un bâton solide à la main, et les pieds chaussés des légères sandales de paille du pèlerin, les voyageurs avançaient rapidement quoique la pente fut très sensible. Ils avaient fait plus d'une lieue lorsque le chemin s'engagea dans une sorte de couloir étroit. Ils gravirent alors quelques centaines de pieds d'une pente abrupte ; puis brusquement, ils débouchèrent sur un petit plateau et poussèrent un cri d'admiration.

Le spectacle était vraiment d'une grandeur sauvage et terrifiante. Devant eux se creusait une vallée profonde de plusieurs milliers de pieds dont les flancs étaient formés d'abord de rochers aussi aigus que des lames d'épée. Plus bas, la pente s'adoucissait juste assez pour permettre aux sapins d'y croître en bataillons serrés qui semblaient monter à l'assaut de la montagne. Leur masse sombre se fondait graduellement jusqu'à disparaître dans une légère brume qui, là-bas, là-bas, bien loin, dissimulait le fond du précipice.

Les guides, sans crainte, et obéissant aux ordres de leur maître : « Voici, dirent-ils, la célèbre vallée de l'Enfer. Regardez-bien ! » et ils s'approchèrent du bord pour mieux indiquer les détails.

Les trois hommes jugeant le moment favorable, s'entendirent d'un coup d'œil. Daizen et Sakyô, s'approchant des novices, les poussèrent d'une vigoureuse secousse. Ils tombèrent tout droit, verticalement, avec la rapidité d'une flèche. Ce ne furent bientôt plus que deux points qui s'accrochèrent un instant à un rocher saillant et rebondissant suivant une courbe allongée, allèrent se perdre dans la brume du fond.

Pendant ce temps, au Temple, le grand prêtre appelait Ten Ichi : « Tes camarades sont absents, dit-il, ils guident nos visiteurs dans la montagne. Il faudra donc que tu fasses leur travail ». Ten Ichi s'inclina respectueusement et se mit à ranger et à nettoyer les instruments du culte, après quoi il alla comme de coutume à la tombe du grand-prêtre précédent. Tenchû, endossant la soutane comme pour monter à l'autel, cacha dans sa poitrine un sabre court, puis il sortit et feignant d'être absorbé dans ses prières, il s'approcha doucement de Ten Ichi.

Celui-ci, bien loin de soupçonner le danger qui le menaçait, achevait de renouveler les fleurs placées sur le tombeau. Il se relevait, quand Tenchû, tirant son sabre avec la rapidité de l'éclair, l'enfonça jusqu'à la poignée dans le dos du jeune homme qui roula sur lui-même comme un lièvre frappé d'une flèche en pleine course, et tomba étendu sur la place.

Le prêtre ôta alors sa soutane, releva ses vêtements de dessous, et creusa au pied d'un arbre de bandoku un trou où il enterra le cadavre. Il retourna ensuite, toujours en prières, à son appartement. Au même moment, les trois hommes revenaient et lui murmurèrent à l'oreille que tout s'était bien passé. Il répondit : « Moi aussi, j'ai accompli ma tâche et nous pouvons être tranquilles maintenant ». Après quoi, sans plus attendre, ils se mirent à discuter les détails des opérations ultérieures.

---

## LIVRE IV

### Entrée en campagne

---

#### CHAP. I. — Ten Ichi donne sa première audience

Le jour se levait à peine quand le supérieur de Jôroku In réunit ses subordonnés et leur donna une série d'instructions qui les surprirent profondément. Ils s'empressèrent cependant de les exécuter sans discuter, car leur chef aimait à être obéi rapidement.

En quelques minutes, l'édifice se para comme pour une grande fête. Devant la porte principale fut suspendu un voile de coton blanc rayé de trois lignes bleues. Le bâtiment central fut entouré d'un rideau de crépon de soie violet portant des fleurs blanches de chrysanthème à 16 pétales (1). Dans le premier salon, on improvisa une sorte d'estrade recouverte de nattes de couleurs dégradées, et cachée par un misu, ou store en tiges de bambou qui descendait du plafond (2). Tenchû fit revêtir aux prêtres principaux des kamishimo de lin (3) et des haori au personnel inférieur.

A la porte extérieure de l'enceinte (4) il fit installer une guérite.

(1) L'emblème impérial.

(2) Les grands seigneurs donnaient toujours audience cachés derrière ce rideau qui ne laissait voir que le bas du corps. Pour les plus hauts personnages, l'Empereur, par exemple, le rideau ne se soulevait même pas pendant l'audience.

(3) Voir la note page 145, livraison de mars.

(4) Pendant les guerres civiles du Moyen-Age, beaucoup de temples étaient de vraies forteresses et les prêtres des guerriers redoutables. L'enceinte extérieure englobait tous les bâtiments et leurs annexes, le cimetière par exemple. La porte principale était devant le temple central, à l'intérieur déjà de l'enceinte.

Il y plaça des gardiens et leur donna la consigne suivante : « Même pour les paroissiens, l'entrée par la porte principale est interdite. En passant par celle de derrière, on peut aller visiter le cimetière, mais il est absolument défendu de se rendre au Temple central, car, ajouta-t-il avec emphase, c'est la résidence du seigneur Ten Ichi Bô (1) ».

Le supérieur, ayant tout inspecté, revint vers le bâtiment consacré. Daizen et Sakyô s'accroupirent humblement devant le rideau et lui même, après avoir revêtu une soutane violette, s'agenouilla sur un des côtés. Il appela alors deux domestiques et leur dit : « Le seigneur Ten Ichi a vécu jusqu'à présent dans l'obscurité en se donnant pour mon disciple; mais en réalité, il est le fils du shôgun et il daignera se rendre incessamment à Yedo pour y reprendre la place qui lui est due. Après une entrevue avec son noble père, il honorera de sa présence le pavillon occidental du château (2). Faites connaître dans le village que par une grâce toute exceptionnelle, il accordera avant son départ, une dernière audience aux paroissiens du temple ».

Les domestiques furent pénétrés d'une terreur respectueuse : l'homme qui venait si brusquement de « se placer derrière le misu » et qui se révélait comme l'auguste prince, fils du shôgun, était ce Ten-Ichi qui avait plus d'une fois partagé leurs repas à la cuisine! Le chef du temple, si autoritaire, changeait subitement d'attitude et n'en parlait plus que comme d'un maître, en posant les mains à terre et en s'inclinant! Quel bouleversement dans leur cerveau!

Les deux hommes, revenus de leur première émotion, ne se firent pas prier pour proclamer partout la nouvelle de ces événements extraordinaires. L'effet fut foudroyant. Les gens se groupaient dans les rues et s'interpellaient : « Vous avez appris?... Toute cette agitation au temple, c'était donc cela! Le Seigneur Ten Ichi est le fils du shôgun! Il va daigner partir pour Yedo. Il nous accorde une audience auparavant. On pourra donc le voir. Quelle générosité! Courons-y ».

Tous, jeunes et vieux, hommes et femmes, se pressèrent en foule vers le temple et demandèrent à Tenchû de leur servir d'introducteur. Celui-ci se tournant vers Daizen : « Les paroissiens de ce misérable village désirent prendre humblement congé du seigneur. Daignez le lui faire savoir ». Daizen répondit : « Le Seigneur leur accordera audience en souvenir des bonnes relations qu'il eut jusqu'à présent avec eux ».

Le store de bambou se souleva alors en s'enroulant et dévoila

(1) Je crois devoir supprimer dans la suite du récit le mot Bô qui ne fait pas en réalité partie du nom, mais veut dire « jeune prêtre » et est généralement accolé au nom des novices.

(2) Le pavillon occidental du château shôgunal était réservé à l'héritier du Shôgun.

Ten Ichi assis sur l'estrade dans une attitude solennelle. A mesure que Daizen lui nommait les visiteurs, présentés par Tenchû, Ten Ichi disait brièvement : « C'est bien » d'une voix condescendante. Tous s'inclinaient jusqu'à terre, la tête baissée et il n'y en eut pas un qui osât relever les yeux pour regarder le visage du noble personnage. Lorsque le défilé fut terminé, le rideau retomba et la foule commença de s'écouler lentement, en passant par le cimetière. Au même moment, un étrange personnage se présentait devant la porte principale.

C'était un samuraï de grande taille et de tournure militaire. Son visage avait une expression de dignité et de calme qui imposait le respect. Son nez mince et aquilin indiquait la race (1), et le pli de sa lèvre révélait l'habitude du commandement. Mais quel contraste entre sa démarche hautaine et la pauvreté de ses vêtements ! Malgré le froid très vif, il portait un hakama de toile grossière et un haori de gaze jadis noir, mais dont la couleur sous l'effet de l'âge et des intempéries avait passé au brun rougeâtre. Les deux sabres passés à sa ceinture avaient la poignée tout usée et veuve des fils métalliques qui l'entouraient autrefois. A ces signes de misère, il était aisé de reconnaître un rônine.

Au moment d'entrer, le nouvel arrivant remarqua l'aspect solennel du temple, et parut surpris. Il passa cependant devant la guérite et allait pénétrer dans la cour, quand les gardiens l'interpellèrent d'un ton de reproche : « Qui êtes-vous et où allez-vous ? Le bâtiment principal sert de résidence au jeune prince Ten Ichi, fils du shôgun, et nous sommes en faction ici jour et nuit, pour empêcher de passer. »

« Je viens rendre visite au grand prêtre Tenchû, répondit le rônine ».

« Alors, veuillez vous reposer un instant. Nous allons le prévenir et nous reviendrons ensuite pour vous introduire », « C'est très juste », dit le visiteur. Il s'assit sur les marches de la guérite et comme les gardiens lui demandaient son nom : « Dites simplement que le maître est arrivé ».

Les gardiens se regardèrent avec étonnement et insistèrent, en lui faisant remarquer qu'on leur demanderait certainement de quel maître (2) il s'agissait.

« Dans ce cas, dites au supérieur, que le maître Yama no Uchi est venu. »

(1) Sans répéter ici (il y faudrait un volume) les discussions des ethnologues, peu d'accord entre eux, sur l'origine du peuple japonais, on peut dire en deux mots qu'il se compose de trois couches successives : les Aïnos qui furent repoussés jusqu'en Yezo par une invasion de gens à nez rond et de corps trapu qui forment la masse du peuple actuel. Ceux-ci furent à leur tour, non pas refoulés, mais conquis par une race d'hommes de taille élancée, de nez fin et aquilin, aux yeux fendus en amande. Malgré le mélange, ce dernier type, actuellement encore, est beaucoup plus fréquent chez les nobles que dans le peuple.

(2) Le mot employé dans le texte est « sensei » maître, professeur, savant.

La chose ayant été rapportée à Tenchû : « J'irai moi-même au devant du maître », répondit-il, et un projet germant aussitôt dans son cerveau ingénieux, il organisa toute une petite procession. Devant lui, il fit partir deux Kachi (1). Lui-même suivait, revêtu de sa robe violette, avec une écharpe brodée de vieil or, et la cape de cérémonie sur la tête. Dans la main droite, il tenait un éventail à bords recourbés (2) et avec la main gauche, il égrenait un rosaire de cristal. Il marchait lentement. Derrière lui venaient deux prêtres d'ordre inférieur.

Il arriva dans cet appareil inaccoutumé à la porte et s'inclinant respectueusement devant le nouveau venu : « Vraiment, maître Yama no Uchi, vous êtes le bienvenu. Entrez. Je vous montre le chemin ». Le rônine le suivit sans paraître le moins du monde intimidé.

*Yama no Uchi Igano Suke* était un ancien vassal du précédent Kwambaku (3), le prince Kujô. Homme de valeur, mais rebelle à toute discipline, il avait quitté cette maison quelques années auparavant en prétextant une maladie et s'était fait rônine. Il s'était établi depuis peu dans une retraite dissimulée au milieu des montagnes du Mino. Dans les derniers temps, il était venu quelquefois au temple, et Tenchû ayant vite reconnu en lui un homme supérieur, ils avaient noué des relations d'amitié.

Le prêtre de Jôroku In avait pour Yama no Uchi une profonde admiration. Il le fit entrer, en lui témoignant un grand respect, dans son salon et s'empressa de lui offrir ce que son garde manger contenait de plus délicat. Après quelques instants de conversation, Tenchû dit : « Maître Yama no Uchi, vous venez aujourd'hui dans un lieu béni et moi-même je suis au comble du bonheur. Permettez-moi de vous en faire part : Un neveu à moi, nommé Akagawa Daizen, que je n'avais pas vu depuis longtemps, vient de m'arriver, accompagné.. vous ne devineriez jamais de qui? Du seigneur Ten Ichi, le propre fils du shôgun. Ils sont actuellement en séjour ici et se préparent à partir incessamment pour aller faire à Yedo, la « déclaration du nom ». Une entrevue sera certainement ménagée entre le père et le fils. Si tout se passe bien, celui-ci sera logé au palais de l'Ouest. En mettant tout au pire, il sera tout au moins reconnu comme membre des « Trois Augustes familles ». Je suis donc, moi aussi, à la veille d'un grand avancement; et vous même, si vous voulez vous attacher à sa personne, je vous recommanderai ».

Yama no Uchi Igano Suke réfléchit un moment et dit : « Qu'en pensez-vous? je n'ai pas l'habitude de me vanter; mais vraiment un homme de ma valeur, enfermé au milieu des montagnes, n'est-

(1) Samuraï qui allaient à pied et accompagnaient les daïmyô dans leurs sorties, hommes d'armes.

(2) Éventail pliant dont les deux baguettes extérieures étaient recourbées en dehors et que portaient les nobles dans les cérémonies.

(3) Régent, premier ministre de la maison impériale.

il pas comme un trésor enfoui dans la terre et inutilisé. Quant à ce seigneur dont vous parlez, ce sera pour lui une grande chance d'avoir à son service un Iga no Suke. Je ne dédaignerais pas d'ailleurs une occasion de me pousser dans le monde. Ayez donc la bonté de régler cette affaire pour le mieux. »

Tenchû alla immédiatement conférer avec Daizen : « Dans une pareille affaire, dès qu'on trouve un homme intelligent, il faut l'utiliser. Et c'est là un homme *très* intelligent ». Puis s'adressant à Ten Ichi : « Le visiteur qui vient d'arriver était autrefois Keraï de la famille Kujô, mais il est maintenant rônine. C'est un homme d'un talent extraordinaire. Depuis l'astronomie (1) et la géographie jusqu'aux trois religions des Kami, de Confucius et de Bouddha, en passant par les littératures japonaise et chinoise et l'art militaire, il n'y a rien qu'il n'ait approfondi. Dans toutes les sciences, il excelle et avec un tel homme pour vassal, il n'y a pas de plan qui ne doive réussir ».

« Acquérir dès le début, l'aide d'un pareil stratéliste, dit Ten Ichi enchanté, voilà qui est de bonne augure pour le succès de notre grande entreprise. Amenez-le moi le plus tôt possible. »

Tenchû revint à Iga no Suke : « Je viens, dit-il, avec animation de parler de vous au seigneur Ten Ichi. Il consent à vous prendre immédiatement à son service. Il faut donc que vous ayez tout de suite une entrevue avec lui; mais vos vêtements sont vraiment trop modestes; je vais vous donner un kosode et un haori, et vous vous hâterez de vous changer ».

Iga no Suke éclata de rire : « Je vous suis infiniment reconnaissant de votre obligeance, mais je ne vois pas la nécessité d'accepter vos vêtements avant même d'avoir vu le seigneur. Si je ne puis avoir une audience avec le costume grossier que je porte, les choses en resteront là. Ce n'est pas moi qui insiste pour m'attacher à lui » dit-il, d'un ton qui n'admettait pas de réplique.

Le prêtre, tout bouleversé, s'efforça de le calmer : « Je vais vous donner une réponse à ce sujet. Je vous en prie, attendez un peu ici ». Il se rendit aux appartements du fond et revint presque aussitôt : « Eh bien, vous serez reçu dans cet état », dit-il. « Qu'il en soit ainsi », répondit le rônine, et marchant avec autant de fierté que s'il avait été couvert d'or et de soie, il fut introduit dans le salon du temple principal et prit place à côté de la porte d'entrée.

Daizen et Sakyô étaient assis respectivement, à droite et à gauche, devant le rideau qui cachait l'estrade. Tenchû ayant déclaré que le visiteur et lui venaient pour l'audience en question, Daizen releva le rideau et Ten Ichi apparut, assis bien à l'aise sur un

(1) Cette énumération est intéressante en ce qu'elle présente un tableau à peu près complet des connaissances d'un homme instruit à cette époque. L'astronomie mériterait mieux le nom d'astrologie, le cours des astres étant considéré comme intimement lié à la destinée humaine.

Les Kami sont les dieux de la religion nationale par excellence, le shintôisme.



coussin de brocart, revêtu de la soutane, un éventail à bords recourbés à la main. Son visage avait une expression de sérénité auguste. Il parla aussitôt : « C'est là sans doute le rônine Yama no Uchi qui a servi dans la famille Kujô. Le supérieur m'a expliqué en détail ce qui vous concerne. Je suis très heureux de voir entrer dans ma suite un homme de votre valeur. J'espère que vous me serez dévoué. Allons ! qu'on prépare les coupes pour le traité de vasselage ».

Sakyô apporta alors un sambô (1) sur lequel on avait préparé à l'avance des coupes de Kawarake. Ten Ichi prit une tasse pleine et la vida d'un trait, puis Sakyô en prit une autre, et au milieu d'un silence impressionnant, l'offrit solennellement à Iga no Suke.

Le rônine releva la tête et regarda attentivement le visage de Ten Ichi. Au lieu de prendre la coupe qui lui était offerte, il éclata d'un rire méprisant : « Le soi-disant fils du shôgun est un imposteur. Réservez pour d'autres cette mise en scène théâtrale. Iga no Suke n'est pas si bête : Se laissera-t-il prendre à la comédie grossière d'un faux prêtre ? C'est grotesque », et il fit mine de se retirer immédiatement.

Tous furent atterrés, mais Daizen, songeant combien la situation était grave, fit bonne contenance. Portant la main à la poignée de son sabre, il se précipita vers Iga no Suke : « Quoi ! s'écria-t-il, Yama no Uchi est-il devenu fou ? Parler avec une telle insolence devant le seigneur ! Cela mérite une mort immédiate ».

Yama no Uchi sauta d'un bond sur ses pieds dans l'attitude de la défense : « Doucement, doucement, dit-il en riant de plus en plus fort. Un individu comme vous tuerait Iga no Suke ? Ce serait curieux ! Allons, essayez un peu ! »

Sakyô et Tenchû se précipitèrent entre eux pour les séparer. En même temps, Ten Ichi, descendit vivement de l'estrade et vint tout auprès du rônine : « Pourquoi me traitez-vous insolemment de faussaire ? Si vous avez une preuve à l'appui de votre dire, donnez-la immédiatement », dit-il avec animation.

L'autre ne fit pas un mouvement : « Parlerais-je ainsi, si je n'étais sûr de moi ? Si vous désirez connaître mes preuves, il faut avant tout me les demander très poliment. Je vous dirai cependant que tout d'abord, il y a dans le visage de Ten Ichi (2) un trait particulier, fort visible pour moi, quoique pour un autre, il serait à peine perceptible. L'homme marqué de ce trait médite un plan

(1) Sorte de petite table de bois employée pour les sacrifices aux Kami et dans d'autres circonstances solennelles. Le Kawarake est une porcelaine sans vernis réservée également aux grandes occasions.

(2) Dans l'ancien Japon, on attachait une grande importance à l'art de la divination d'après la physionomie, appelé « ninsômi ». Cette croyance reste d'ailleurs entière, ainsi que le cortège immense des superstitions innombrables, dans la classe populaire. A Tôkyô même on rencontre encore assez fréquemment l'enseigne d'un de ces devins qui cumulent souvent leur emploi avec celui d'écrivain public.

d'une envergure extraordinaire, et basé sur la tromperie. En outre dans vos yeux, je vois la vapeur du meurtre ; c'est la preuve que vous avez déjà tué au moins un homme, probablement plusieurs. On ne peut admettre un instant que Ten Ichi soit le fils du shôgun. Me suis-je trompé en disant que c'est un vilain imposteur ? » et il se frappa la poitrine, pour donner plus de force à ses paroles.

Tous restèrent bouche close et plongés dans la stupéfaction ; mais Daizen, perdant patience, prit le sabre et le document, et avec une grande affectation de politesse : « Monseigneur Iga no Suke, vous avez prononcé des paroles insupportables à mon oreille. Avant d'en recevoir le châtement, veuillez regarder soigneusement ces deux preuves certaines de votre erreur ».

« C'est bien, je les regarderai », répondit le samuraï, avec un rire sarcastique. Ayant déplié le document et tiré le sabre : « Ceci est certainement la signature du shôgun actuel, et quant au sabre, il n'y a pas de doute non plus sur sa valeur. Mais l'authenticité incontestable de ces objets n'empêche aucunement Ten Ichi d'être un imposteur. »

Tenchû quitta vivement sa place : « Bravo, maître Yama no Uchi ! s'écria-t-il, je suis pénétré d'admiration pour votre perspicacité. Il est oiseux de chercher à dissimuler avec un homme qui possède un pareil pouvoir divinatoire, et je vais vous dire toute la vérité ».

Il raconta d'un bout à l'autre, sans en rien omettre, tout le plan qu'ils avaient conçu et ajouta : « J'ose demander à votre profond savoir de vouloir bien nous offrir des conseils basés sur l'authenticité, reconnue par vous même, de ces deux objets ».

Iga no Suke sourit d'un air satisfait : « Je pensais bien qu'il devait en être ainsi, dit-il ; et quant à votre demande, il est indigne d'un samuraï de ne pas répondre à la confiance qui lui est montrée. Je tâcherai donc de vous aider. »

Le rônine réfléchit longuement, et reprit : « Non seulement le visage du Seigneur Ten Ichi a une certaine ressemblance avec celui du shôgun actuel quand il avait cet âge, mais jusque dans le son de la voix, on peut trouver une analogie. Votre entreprise a neuf chances sur dix de réussir et je consens à m'y associer. »

Cette opinion, venant d'un tel homme, remplit de joie Ten Ichi et ses compagnons. Yama no Uchi posa les conditions qu'il mettait à son concours. Un traité de vasselage fut rédigé et les cinq conspirateurs, s'asseyant en un cercle étroit et rapprochant leurs têtes, commencèrent à dresser leurs plans.

« On ne peut faire aboutir une aussi vaste affaire sans argent, dit le samuraï. Avant tout, avisons au moyen de nous en procurer. Que chacun de vous expose ce qu'il compte faire dans ce but. »

Ten Ichi prit vivement la parole : « J'ai une idée. A l'époque où je voyageais pour me rendre en Kyû Shû, j'ai fait la rencontre

à Miyajima, dans la province d'Aki, d'un certain Endoya Yajiroku, un homme du Suwa Inférieur, en Shinano. Il a une certaine fortune et m'a offert de m'aider à l'occasion. Nous pourrions tout d'abord, faire une tentative de ce côté. »

La proposition de Ten Ichi ayant été discutée, fut adoptée à l'unanimité. Il fut décidé que lui et Daizen iraient visiter Yajiroku. Dès le lendemain, ils se mettaient en route.

## II. — On cherche des commanditaires.

Lorsque Ten Ichi se présenta à Yajiroku et lui rappela leur rencontre, plusieurs années auparavant, dans la vallée déserte aux environs de Miyajima, l'hôtelier déclara aussitôt se souvenir parfaitement de cet incident. Il fit un excellent accueil à ses visiteurs et, entre deux révérences, ordonna qu'on apportât sans retard des rafraîchissements. Ten Ichi ayant ensuite présenté Daizen à son hôte, tous trois furent bientôt en conversation familière comme de vieux amis.

L'héritier du shôgun achevait d'exposer à l'aubergiste dans quelles conditions il comptait se faire reconnaître, lorsqu'on annonça un nouvel arrivant. C'était un jeune novice du temple voisin de Suwa Myôjin. Quoiqu'âgé de 13 ans seulement, Suwa Umon était connu pour son intelligence remarquable et son ardeur au travail. L'esprit curieux et en éveil, toujours à l'affût de quelque occasion de s'instruire, il se rendit à l'hôtel dès qu'il apprit que des voyageurs de marque y étaient arrivés et obtint de Yajiroku la faveur d'être introduit auprès de Ten Ichi. Celui-ci, décidé à ne négliger aucun atout, reçut l'enfant avec une grande affabilité, fit briller devant lui les ressources de son esprit et n'eut pas de peine à l'enthousiasmer pour sa cause. Umon déclara ne plus vouloir d'autre maître et Ten Ichi compta bientôt un vassal de plus qui, dès ce moment, se dévoua corps et âme au succès de l'entreprise.

Le nouveau conspirateur fut mis, lui aussi, au courant des nécessités de la situation. Après avoir réfléchi un instant, il proposa de s'adresser au supérieur du Temple, un prêtre très riche, nommé Hizen, qui consentirait peut-être à leur prêter de l'argent.

Le lendemain, Yajiroku invita Hizen à venir à l'hôtel, sans lui parler de Ten Ichi. Il l'accueillit de la façon la plus aimable et le fit entrer dans un élégant salon qui donnait de plain pied sur le jardin. Pendant qu'ils buvaient ensemble, Hizen vit sortir de la maison un jeune homme qui se mit à flâner entre les pelouses, tantôt poussant les cailloux du bout de sa sandale, tantôt suivant des yeux le vol des oiseaux. Il portait un kosode de soie blanche et une ceinture de soie violette. Ce riche costume s'accordait bien avec sa tournure distinguée. A cent lieues de se douter que cette

mise en scène avait été soigneusement préparée à son intention, le prêtre fut frappé de l'apparition de cette forme harmonieuse qui, se mouvant avec grâce au milieu des arbrisseaux et des rocailles tourmentées, semblait quelque vision féérique.

« Quel est ce visiteur, dit-il, à l'hôtelier? Il n'a pas l'air d'un homme du commun ».

Yajiroku, heureux du succès de sa ruse, répondit en baissant la voix : « L'histoire de ce jeune seigneur est dramatique et mystérieuse. Elle est trop longue pour pouvoir être racontée en quelques minutes dans une causerie du soir ou du matin. Mais en deux mots, voici qui c'est ».

Ayant rapidement renseigné son hôte, il le conduisit ensuite vers Ten Ichi et Daizen qui lui montrèrent le sabre et le certificat. L'authenticité de ces objets étant hors de doute, Hizen n'eut aucun soupçon et fut aussitôt pénétré d'un respect admiratif. Yajiroku et Umon saisirent le moment pour lui dire (1) que le fils du shôgun, après avoir vécu longtemps dans une retraite volontaire, s'était décidé à revendiquer ses droits : « Malheureusement, il se trouve arrêté, dès le début, par le manque de fonds. Ne pourrait-il pas s'en procurer avec le secours de votre bienveillance? Il est décidé à récompenser plus tard largement ceux qui le serviront maintenant ».

Hizen, tout à fait séduit, répondit qu'il ne pourrait pas fournir une bien grosse somme, mais qu'il ferait tout ce que ses moyens lui permettraient.

Les autres s'empressèrent de le remercier : « Si vous avez la bonté de nous aider, lorsque le Seigneur Ten Ichi aura été reconnu, il fera du Temple de Myôjin sa propre paroisse et lui donnera une rente perpétuelle de 300 sacs de riz par an. C'est vous qui en aurez l'honneur et le profit. Vous avez donc avantage à nous servir avec zèle ».

« J'ignore quelle peut être la somme dont vous avez besoin répondit Hizen, mais pour mon compte, je pourrai vous offrir 300 ryô. Il me serait difficile de faire davantage ».

« Nous n'avons pas encore déterminé d'une façon exacte ce qu'il nous faudra, dit Yajiroku, mais ne vous inquiétez pas de cela. Faites nous remettre votre part, et nous verrons ensuite. »

Hizen s'inclina, retourna chez lui, et revint bientôt apportant les 300 ryô. Cette somme fut échangée contre la promesse écrite d'une rente annuelle de 300 sacs de riz à verser par l'héritier du shôgun lorsqu'il aurait pris la place qui lui revenait dans le monde.

Cette première affaire conclue à sa satisfaction, Ten Ichi retourna

(1) Au Japon, pour les affaires d'argent, les mariages, on pourrait dire pour toutes les affaires, on s'adresse toujours à un intermédiaire. Le principal intéressé affecte d'ignorer complètement de quoi il s'agit.

au temple de Jôraku In, accompagné de Daizen, d'Umon et même d'Endô Yajiroku qui, laissant l'hôtel à la garde de sa femme, avait déclaré vouloir suivre jusqu'au succès définitif son nouveau maître.

De son côté, le grand prêtre Tenchû n'était pas resté inactif. Il avait décrété un Kôshimmachi (1), et le fit célébrer dès le retour de ses amis. Au lever du soleil, lorsque la réunion fut terminée, il retint les principaux personnages du village pour leur offrir une collation avant leur départ. C'étaient le teinturier Gorôbei, le laqueur Sanemon, le marchand de riz Rokubei et le drapier Matabei.

Le sake coula à flots et quand il vit ses hôtes bien en train, le prêtre dit : « Comme vous le savez déjà, Messieurs, le seigneur Ten Ichi, quoiqu'ayant vécu jusqu'à présent comme mon disciple, fuyant le monde, a été recueilli en réalité par mon maître Tendô qui l'avait trouvé abandonné devant le temple de Jôraku In en Sado. Des documents irréfutables en notre possession établissent sa qualité de fils du shôgun, né alors que celui-ci était encore heyazumi (2). Le seigneur Ten Ichi a décidé de revenir maintenant à la vie laïque et d'aller à Yedo pour s'y faire reconnaître par son père comme membre des « Trois familles ». Il est donc certain de devenir un daïmyô du plus haut rang. Malheureusement, il n'a pas suffisamment d'argent pour entamer ses démarches. Si vous voulez consentir à lui prêter votre appui, il s'engage à rendre, plus tard, 300 koku de riz pour chaque somme de 100 ryô qu'il recevra. Ce n'est pas tout ; de ceux qui lui verseront cette somme dès maintenant, il fera ses vassaux directs (3). C'est mon affection paternelle de prêtre pour ses paroissiens qui me pousse à vous faire profiter de cette occasion si avantageuse ».

Ainsi parla Tenchû, avec l'éloquence limpide, l'habileté insinuante et onctueuse que donne aux gens de sa profession l'habitude des sermons. Comme il l'espérait, il séduisit complètement ses hôtes. Ceux-ci, éblouis, virent s'accumuler devant leurs yeux, quelque peu troublés par les vapeurs du sake, des piles interminables de sacs de riz entrant en rangs pressés dans leurs magasins. « Nous n'avons pas d'argent sur nous, s'écrièrent-ils, mais notre fortune est à votre disposition. On prêterait jusqu'à son dernier mon pour acquérir une pareille garantie de prospérité éternelle pour sa famille... Cependant », ajoutèrent-ils, une fois le premier enthousiasme calmé « , nous aimerions voir l'état réel des choses. »

(1) Jour de fête consacré au culte d'une divinité bouddhique. Les fidèles se rassemblent au temple à cette occasion et y passent la nuit à veiller.

(2) Voir la note page 151, livraison de mars.

(3) On conçoit tout l'avantage qu'il y avait dans un régime féodal à hiérarchie très complexe, à relever directement d'un grand personnage.

Le grand prêtre qui s'attendait à cette demande, conduisit ses visiteurs au salon de réception où il les fit asseoir au bout de la salle. Lui-même prit place à côté d'eux. Que virent alors les quatre hommes? Au fond de la pièce, et séparé d'eux par toute sa longueur, un misu pendait devant une estrade. Devant le misu, était assis dans une attitude solennelle, un Samuraï à cheveux grisonnants, de physionomie imposante : c'était Yama-no Uchi. Deux autres samuraï, encore jeunes et de tournure distinguée, étaient un peu en arrière de lui. Ils paraissaient dignes d'être les vassaux principaux des plus grandes familles. On a reconnu Daizen et Fuji I Sakyô. Pénétrés de respect devant cet appareil imposant, les marchands ne surent qu'incliner la tête jusqu'à terre.

Au bout d'un instant, le rideau se souleva et Ten Ichi apparut. Son visage exprimait cette assurance calme que donne une haute naissance. Il portait un hakama de hôgen (1) et, posé en écharpe par dessus un kosode de soie grise, un manteau de prêtre en satin, à dessins en relief.

Derrière lui, était respectueusement agenouillé un jeune novice de grande beauté, de teint blanc comme la neige (2), habillé d'un kosode de soie noire à trois rayures, d'un haori semblable et d'un large pantalon de lin brun clair. A la main, il tenait verticalement un sabre court, enveloppé dans une pièce de crépon de soie violette, afin de ne pas le souiller par le contact. C'était Suwa Umon. A côté de lui se tenait Endô Yajiroku, revêtu d'un costume de voyage court, de couleur brun foncé, et d'un kosode de habutaye noir.

Tous étaient immobiles et la clarté encore indécise du jour naissant donnait à cette apparition une majesté indicible. Les visiteurs ne purent recueillir leurs pensées. Ils furent saisis d'une terreur sacrée et, sous une impulsion irrésistible, ils se prosternèrent avec un profond soupir.

Ten Ichi ne leur laissa pas le temps de se remettre. Il leur adressa la parole d'une voix claire et harmonieuse : « J'apprends avec plaisir que vous désirez me servir. Je vous autorise à voir les objets reçus de mon père en témoignage de ma naissance, puis nous ferons un traité de vasselage. Qu'on apporte les coupes ! »

Sakyô posa avec une grande vénération le certificat et le sabre, toujours enveloppé, sur un sambô qu'il apporta devant leurs hôtes.

Lorsque ceux-ci les eurent contemplés, ils se déclarèrent ardemment désireux d'être enrôlés comme vassaux de Ten Ichi. Ils s'engagèrent à lui verser 400 ryô et reçurent en échange copie d'un rescrit leur donnant la qualité de Keraï de la maison shôgunale, avec droit de porter les deux sabres et d'avoir un nom de

(1) Dignité bouddhique immédiatement au-dessous de la plus élevée hoin.

(2) On voit au Japon des gens qui ont le teint tout à fait blanc. C'est un signe de beauté et de noblesse.

famille. Ils s'empressèrent de profiter de cette autorisation et prirent respectivement les noms de Honda Gen Uemon, Nambu Gombei, Endô Moriemon, Fuji Shirô Kaname.

Le drapier dit ensuite : « Dans la province de Musashi, arrondissement de Iruma, à Kawagoe, j'ai un parent qui possède une grande fortune. Si l'un de ces seigneurs voulait s'y rendre avec moi, je me ferais fort d'en obtenir une grosse somme. »

Cette proposition fut naturellement acceptée et les nouveaux samuraï se retirèrent, très émus, pour aller éblouir leurs familles par le récit de ces événements fantastiques.

Le lendemain, Iga no Suke et le drapier partirent pour Kawagoe. En y arrivant, ils s'établirent chez le parent de celui-ci, un riche fermier nommé Ichiemon. Là encore, ils réussirent sans peine, par les mêmes procédés, à convaincre tout le monde. Le résultat de leur éloquence fut que diverses personnes, commerçants, paysans, supérieurs de temples, au nombre de vingt-sept, s'engagèrent à fournir ensemble une somme totale de 2800 ryô. Il fut convenu que l'un d'eux, Chizuka Rokurôbei, se chargerait de centraliser les cotisations et d'apporter ensuite l'argent à Jôroku In, où elles seraient échangées contre un reçu en bonne et due forme.

Lorsque Chizuka eut terminé cette opération, il prit avec Iga no Suke et le drapier, le chemin de Nagahora; mais, en route, ayant réfléchi qu'il avait à Uruga un cousin fort riche, il y conduisit ses compagnons. Là, ils reçurent de Yedoya Shichizaemon et de deux de ses amis 800 ryô. Ces trois hommes promirent en outre de venir au devant de Ten Ichi, quand il se rendrait à la Capitale. Les voyageurs rapportèrent donc de leur expédition plus de trois mille ryô. Chizuka reçut un certificat détaillant tous les engagements pris par le fils du shôgun et retourna chez lui.

Les conspirateurs, enchantés du succès de ces premières opérations, décidèrent de profiter de la chance pendant qu'elle leur souriait et de partir le plus tôt possible. Ils commencèrent sans plus attendre leurs préparatifs.

Le drapier Nambu Gombei se chargea de tout ce qui concernait les vêtements à confectionner pour Ten Ichi et sa suite : le teinturier Honda s'entendit avec lui à ce sujet. Quant aux nombreux accessoires, boîtes, coffres, etc. nécessaires en pareil cas, le marchand de laques s'engagea à les fournir. Dès cet instant, on travailla jour et nuit dans leurs ateliers, et à la fin du deuxième mois, la besogne était bien avancée.

Tous les conjurés furent alors réunis en grande conférence au temple, pour décider si l'on partirait directement pour Yedo, ou si l'on irait d'abord à Osaka, pour y voir la tournure que prendraient les événements. Des opinions très diverses furent exprimées. Il paraissait difficile de les concilier et d'arriver à une décision ferme, lorsque Yama no Uchi prit la parole :

« Ce serait agir avec une imprudente précipitation que d'aller



tout de suite à Yedo. Chôshichirô, le fils du dainagon Suruga (1), lorsqu'il eut autrefois en vue une entreprise analogue à la nôtre, commença par se rendre à Osaka et s'en trouva bien. Suivons cet exemple historique. A Osaka, nous nous informerons soigneusement de l'état des esprits dans le Kwantô (2), et nous agirons suivant les circonstances. C'est le seul plan sûr ».

Tout le monde s'inclina devant la sagesse de ce conseil, et l'avis du Samurâi fut adopté sans plus de contestation. Il fut décidé que l'on partirait dès que l'on aurait pu préparer un logement convenable. Le grand-prêtre fut chargé de régler cette affaire et se mit aussitôt en route, le 1<sup>er</sup> jour du 3<sup>e</sup> mois.

### III. — Voyage à Osaka.

En arrivant à Osaka, Tenchû se logea à l'hôtel de Beniya Shôzô, rendez-vous habituel des pèlerins qui viennent faire leurs dévotions à Kompira (3). Le même soir, il fit appeler son hôte : « Le Seigneur Ten Ichi, lui dit-il, vassal du prince de Shôgo In, doit arriver ici incessamment et m'a chargé de lui chercher une habitation. Comme je suis étranger ici, ma mission n'est pas aisée à remplir. Je vous serais donc bien reconnaissant si vous vouliez vous occuper de cette affaire », et en même temps il prenait une bourse bien garnie qu'il remit à l'hôtelier : « Ceci, est peu de chose, mais prenez-le toujours pour votre peine. »

Shôzô accepta avec empressement et, dès le lendemain, avant le lever du jour, il se mit à parcourir toute la ville. Il finit par trouver, en face du pont de Watanabe, une maison de plaisance entourée d'un grand jardin, appartenant à un certain Yamatoya Saburôbei qui consentit à la louer. Il revint aussitôt apprendre le succès de ses recherches à Tenchû qui le félicita de son adresse et le remercia vivement du service qu'il lui rendait ainsi.

Les deux hommes allèrent ensuite visiter la villa où les attendait le propriétaire. Ils n'eurent pas de peine à s'entendre sur le prix et le prêtre remit à Saburôbei une somme importante, en remplacement du baril de sake qu'il est d'usage de faire venir pour fêter l'établissement d'un contrat. Un bail fut dressé et signé dans toutes les règles, Beniya Shôzô y étant indiqué comme intermédiaire et garant, et copie du document fut déposée au bureau du chef de quartier.

Lorsque toutes ces formalités furent accomplies, Tenchû et son

(1) Tokugawa Tadanaga, petit-fils de Yeyasu, ayant reçu en fief la province de Suruga et le titre de Daïnagon est généralement connu sous le nom de Suruga Daïnagon.

(2) Provinces de l'Est, particulièrement celles qui entourent Yedo.

(3) Kompira, divinité d'origine indoue, généralement considérée comme le dieu des marins, a son principal temple en Shikoku.



hôte s'occupèrent des mesures à prendre pour mettre la maison en état de recevoir son auguste locataire. Des charpentiers et des plâtriers furent engagés et la villa de Yamatoya ne fut bientôt plus qu'un vaste chantier. Le bâtiment fut entièrement remis à neuf, d'autres furent construits pour servir de dépendances. Tenchû surveillait tout lui-même, et comme il n'épargnait ni sa peine ni son argent, et employait un grand nombre d'ouvriers, en peu de jours le gros du travail fut terminé et il ne resta plus qu'à achever quelques installations de détail. Le prêtre annonça alors la prochaine arrivée du seigneur à Saburôbei et à Shôzô, leur fit toutes sortes de recommandations, laissa comme gardien un homme qu'il avait emmené, et retourna à Nagahora. Là, il rendit compte en détail à ses amis des dispositions qu'il avait prises, et on lui apprit en échange qu'au temple aussi, tous les préparatifs étaient terminés. Plus rien ne s'opposait au départ qui fut fixé au 5<sup>e</sup> jour du 4<sup>e</sup> mois.

Les habitants du village avaient rarement vu procession de daïmyô plus imposante que celle qui sortit ce jour-là du village et s'engagea en grande pompe sur la route d'Osaka.

L'avant-garde était composée de la façon suivante : En avant marchaient les porteurs de gros bagages, treize grandes malles recouvertes de papier huilé, surveillées chacune par deux sairyô (1), puis deux autres malles recouvertes de satin vert avec par dessus une housse décorée de feuilles d'aoi teintes en blanc. Ensuite, venaient deux Tsuyuharai, chargés de déblayer le passage (2) et deux autres surveillants. Derrière eux marchaient deux Kachi suivis d'un grand palanquin à longs brancards, flanqué de quatre Kagowaki ou gardes du palanquin. Suivait le groupe des serviteurs de tous ordres : porteurs de lances, porteurs de hallebardes, porteurs de sandales, porteurs de hasami bako (3), porteurs de Kappa Kago, ces boîtes fixées à une perche que deux hommes tiennent sur leurs épaules et qui contiennent les vêtements de pluie, porteurs de ryôgake, les légères valises de bambou tressé où le voyageur renferme les objets d'usage courant, en tout quinze hommes.

Derrière cette avant-garde, placée sous le commandement de Daizen marchait le cortège de Ten Ichi : d'abord neuf hommes d'armes, puis l'ajiro, le palanquin en bambou tressé. Les samuraï qui escortaient comme Kagowaki étaient les nouveaux vassaux,

(1) Fonctionnaire chargé de la surveillance des bagages d'un seigneur.

(2) Hommes chargés de « disperser la rosée », c'est-à-dire la poussière infimé, le menu peuple. Tout plébéen devait se ranger et se prosterner sur le passage d'un daïmyô. Ceux qui n'obéissaient pas avec assez d'empressement au cri de « En Bas » avaient généralement la tête tranchée sans plus de cérémonie.

(3) Boîte fixée à l'extrémité d'une perche portée sur l'épaule comme un fusil et où l'on renfermait la correspondance.

Nambu Gombei, Honda gen Uemon, Endô Moriemon, le jeune novice Suwa Umon, Endô Yajiroku et Fujishiro Kaname.

Ensuite venaient deux sakihako ou boîtes de devant, avec chacune un porteur et un homme de rechange, deux hommes d'armes, et deux atohako, boîtes de l'arrière, accompagnées comme les premières. Après cela, c'était comme pour l'avant-garde, le même cortège de porteurs de sandales, de valises, etc., et les porteurs de la boîte contenant les accessoires à thé, le chabentô, et du parapluie.

Derrière Ten Ichi, venaient Tenchû, Fuji I Sakyô et Yama no Uchi, chacun d'eux porté dans un palanquin à longs brancards et entouré d'un cortège pareil à celui de Daizen.

La procession comprenait en tout plus de deux cents hommes. Elle fit le voyage rapidement et en arrivant à Osaka, tout ce monde fut logé à la maison du pont Watanabe.

La nuit même de l'arrivée, Iga no Suke fit tendre devant l'entrée un rideau de crépon portant des feuilles d'aoi et clouer une planchette d'adresse (1) sur laquelle était écrit, en gros caractères : « Résidence temporaire de Tokugawa Ten Ichi Bô ». A la porte, il plaça des gardes revêtus du kamishimo.

Le lendemain matin, les gens qui passèrent de ce côté ne purent manquer de remarquer l'aspect solennel qu'avait pris la villa, et lurent avec un étonnement respectueux le nom de son nouvel habitant. Le bruit s'en répandit bientôt dans toute la ville et arriva aux oreilles de Beniya qui courut tout perplexe chez le propriétaire. Ils tombèrent d'accord que l'affaire pourrait avoir pour eux des conséquences terribles et qu'il fallait avant tout faire enlever le rideau et la planchette. Ils se hâtèrent donc d'aller à la résidence de Ten Ichi et demandèrent à entrer. Le gardien de service à ce moment était Fuji Shiro Kaname qui leur demanda d'un air rogue quelle affaire les amenait.

Les deux hommes répondirent très humblement, en appuyant les mains à terre en signe de respect : « Nous sommes les nommés Beniya Shôzô et Yamatoya Saburôbei, habitants de ce quartier. Nous avons à entretenir le maître de Jôraku In d'une affaire très urgente. Auriez-vous l'obligeance de lui faire connaître que nous demandons une audience ? ».

Kaname les fit attendre à la porte et alla rendre compte de l'incident au grand-prêtre. Iga no Suke consulté, déclara aussitôt qu'il s'agissait sans aucun doute du rideau et de la planchette. Tenchû, ayant décidé avec lui tous les détails de la conduite à tenir, sortit pour donner réponse aux visiteurs.

(1) Toute personne doit placer devant sa porte une planchette semblable portant son nom. La règle existe encore, mais moins sévère qu'autrefois. Les gens du commun devaient y ajouter l'indication de leur profession et de leur pays d'origine.

Dès qu'ils le virent, les deux hommes s'écrièrent, parlant ensemble tant leur émotion était grande : « Veuillez nous pardonner si nous prenons la liberté de vous présenter une requête. L'autre jour, sur votre demande d'un logement pour le seigneur Ten Ichi que vous disiez vassal du prince de Shôgo In, nous vous avons procuré cette maison, moi Shôzô, comme intermédiaire, moi Saburôbei, comme propriétaire. Et maintenant voici que, sans même nous avoir consultés, vous faites suspendre à la porte un rideau orné de feuilles d'aoi. Si le fait vient à la connaissance des autorités, nous sommes certains, nous, propriétaire et intermédiaire, d'avoir de terribles ennuis. Nous vous supplions donc de vouloir bien faire enlever ce voile et cette plaque avant que la chose se soit ébruitée ».

Le prêtre se mit à rire : « Je reconnais que, n'étant pas prévenus, votre surprise est assez naturelle. Mais je ne puis faire enlever, même pour une seule minute, le rideau ni la planchette. Le seigneur Ten Ichi, vassal du prince Shôgô In, est en effet le propre fils de notre shôgun actuel, le prince Yoshimune. Il se rend maintenant à Yedo, pour s'y faire reconnaître comme héritier.

« Gardez-vous de prendre cette affaire à la légère ! Tokugawa étant réellement le nom du seigneur et la feuille d'aoi l'emblème de sa famille, comment pouvez-vous songer que je fasse enlever ces insignes ? Si le machibugyô (1) vous interroge à ce sujet, répondez-lui simplement qu'il envoie ici des fonctionnaires faire une enquête. Quant à vous, vous n'êtes aucunement responsables de ces événements et votre inquiétude est superflue. Faites bien attention, en tous cas, qu'elle ne vous amène pas à manquer d'égards envers le descendant d'une puissante famille ».

Cette allocution eut tout l'effet qu'en attendait Tenchû. Les deux hommes furent pénétrés de respect et leurs craintes se calmèrent un peu. Désirant cependant dégager complètement leur responsabilité ils coururent tout droit, et c'est bien ce qu'avait prévu le prêtre, chez le nanushi du quartier qui rendit compte à ses supérieurs.

Aussitôt prévenu, le machibugyô de service, Matsudaira Hyûga no Kami se rendit à la résidence officielle de son collègue Suzuki Hida no Kami. Ils décidèrent de présenter sans retard un rapport au gouverneur du château Hotta Sagami no Kami. Le gouverneur fit appeler en conférence ses deux subordonnés immédiats, les gardiens des portes (2) de Tama-Sukuri et de Kyôbashi, les seigneurs Uemura Tosa et Toda O Sumi. Il leur fit remarquer que l'exemple de Matsudaira Chôshichirô montrait combien il serait dangereux de traiter cette affaire à la légère, et il fut décidé que tout d'abord l'on ferait faire par les bureaux du machibugyô une

(1) Voir page 156, livraison de mars.

(2) Traduction très libre de Kaban.

enquête approfondie. En conséquence, Hyûga no Kami envoya à la résidence de Ten Ichi, deux Kumiyoriki (1), Hori Jûzaemon et Kataoka Ippei.

Les agents, en arrivant devant le factionnaire, qui était à ce moment Endô Moriemon, le saluèrent poliment et demandèrent à entrer : « Nous faisons partie, dirent-ils, de la police du machibugyô de l'Ouest, le seigneur Matsudaira et nous voudrions parler au seigneur Ten Ichi d'une affaire de la plus haute importance. » Le gardien répondit qu'il allait transmettre leur demande et les conduisit dans le salon d'attente où il les pria de patienter un instant.

Les deux hommes étaient en train d'admirer l'élégance de tout ce qui les entourait, lorsqu'ils virent entrer un personnage de trente-cinq ans environ, de teint blanc et de haute taille, bien proportionné et de tournure distinguée. Il portait un kosode de habitaye noir à mon en feuilles d'aoi et un hakama de lin brun clair. Il entra doucement avec un léger bruissement de soie.

« Je suis, dit-il, Akagawa Daizen, keraï du seigneur Tokugawa Ten Ichi. Veuillez me dire ce qui vous amène ».

Les policiers s'inclinèrent jusqu'à terre : « Nous sommes les nommés Hori Juzaemon et Kataoka Ippei, agents de la police du machibugyô, le seigneur Matsudaira Hyûga no Kami. Le machibugyô désirerait avoir une entrevue avec votre maître et le prie de se rendre demain à sa résidence officielle. »

Daizen avait écouté attentivement les deux hommes. Il répondit avec froideur qu'il allait prendre les ordres et leur apporter la réponse. Il les fit attendre un bon moment, et en revenant, leur dit : « J'ai communiqué en haut lieu le but de votre visite. Le Seigneur considère que les bureaux du gouverneur sont souillés par le passage fréquent de criminels et d'Eta (2) et il déclare ne pouvoir se rendre en un lieu aussi impur. Si Hyûga no Kami désire le voir, il peut venir ici et y recevra bon accueil. Telle est la réponse que vous voudrez bien transmettre au machibugyô », et il retourna, sans même attendre une réplique, vers les appartements du fond.

Les policiers se trouvèrent fort embarrassés de leur personne. Ils finirent par se retirer, très ennuyés, et n'eurent d'autre ressource que de rapporter à leur chef ce qui s'était passé. Celui-ci, plus décidé que jamais à agir prudemment, eut aussitôt un entretien avec le gouverneur du château. Le résultat en fut que Hori et Kataoka dépêchés une deuxième fois au pont Watanabe, invitèrent Ten Ichi, de la part de Hotta Sagamino Kami à se rendre le

(1) Les grades de police étaient, en commençant par le moins élevé : dôshin, yoriki et Kumiyoriki (chef d'un groupe de Yoriki).

(2) Les Eta étaient une classe de gens hors la loi, au plus bas degré de l'échelle sociale. Ils ne devaient se marier qu'entre eux et avaient le monopole des métiers considérés comme abjects. Celui de tanneur par exemple.

lendemain au château. Il n'y avait plus aucune raison pour refuser et ils rapportèrent une réponse affirmative.

Matsudaira réunit alors les gens de sa police, Yoriki et Dôshin et leur donna des instructions formelles : « Le seigneur Ten Ichi arrivera probablement demain en palanquin. Vous l'inviterez à descendre devant la porte et à pénétrer dans l'enceinte à pied. S'il s'y refuse, vous lui interdirez absolument l'entrée. »

#### IV. — Première escarmouche.

La journée du lendemain, 11<sup>e</sup> jour du 4<sup>e</sup> mois, était déjà avancée, quand le cortège de Ten Ichi se dirigea vers le château. Etant donnée la courte distance à parcourir, les bagages avaient été réduits et la procession réglée ainsi : En avant, deux grandes boîtes en bois blanc, avec couvertures de satin vert, garnies du mon, accompagnées chacune de deux sairyô. Derrière, le surveillant des bagages, un samuraï en Kamishimo, avec le hakama retroussé à la ceinture, comme il est de coutume pour la marche et pour le combat. Ensuite, les sakihako, huit kachi en haori noir. 10 roku-shaku portant le palanquin dont les brancards étaient enveloppés de drap brun foncé à feuilles d'aoi blanches.

Les gardes du palanquin étaient suivis des atohako, du grand parapluie avec enveloppe de velours noir ornée de rubans violets, de la boîte à thé incrustée d'argent, des kappakago et des ryôgake. Venait ensuite Tenchû porté dans un palanquin en ajiro rouge à quatre porteurs, escorté de quatre hommes d'armes, puis avec des cortèges analogues, Yama no Uchi, armé d'une hallebarde en croix à fourreau de laque repoussée et Fuji I Sakyô, porteur d'une lance en torige (1).

Enfin Daizen, à cheval, revêtu du kamishimo et tenant une lance en arrêt, venait le dernier, à quelque distance, en qualité de tomogashira, c'est-à-dire de chef du cortège désigné pour la journée.

La procession quitta solennellement la villa, les tsuyuharai criant sans répit : « En bas ! En bas ! » sur leur passage, et la masse des passants rassemblés pour la voir passer était semblable à une montagne.

En arrivant à la résidence du gouverneur, les porteurs voulurent faire franchir la porte extérieure au palanquin pour le mettre en travers devant l'entrée de la maison. Mais le yoriki de service qui était en ce moment un nommé Shima Hidenosuke, cria d'une voix forte : « Descendez ! Descendez ! » Et comme les porteurs, faisant mine de ne pas entendre, continuaient leur mouvement, le yoriki se précipitant, saisit les brancards et repoussa le palanquin au dehors : « Qui que vous soyez, s'écria-t-il, vous ne pouvez entrer en palanquin dans l'enceinte du palais. Pareille

(1) C'est-à-dire à fourreau de plumes.

chose ne peut être autorisée qu'à la suite d'un décret spécial du gouvernement. Descendez, ou vous n'entrerez pas ».

Il fallut bien se conformer à une consigne aussi sévère et Ten Ichi dut entrer à pied dans le yashiki.

Dans la suite, la conduite de Hidenosuke ayant été connue à Yedo, on y apprécia vivement sa résolution et sa présence d'esprit et, dans la 3<sup>e</sup> année de Gembun, il fut nommé, en récompense, machibugyô de Kyôtô, avec le titre de Shima Nagato no Kami. Deux ans plus tard, il passa avec les mêmes fonctions à Yedo, où il mourut, la 3<sup>e</sup> année de Kwampô...

Lorsque Ten Ichi sortit du palanquin, ce fut dans la foule un murmure d'admiration respectueuse. Il portait un large pantalon de nanako violet, une robe blanche recouverte d'un kosode de satin gris doublé de même étoffe écarlate, et, par dessus, un surplis jaune clair. Son écharpe de prêtre était en brocart de soie orange. Son sabre avait une poignée d'or en forme d'oiseau, et dans la main il portait l'éventail à bords recourbés. Sa tête était ombragée par le grand parasol; il avait des chaussures aux pieds. Rien ne peut être comparé à la grâce et à la dignité de son allure, tandis qu'il avançait doucement avec un bruit de soie froissée. A ses côtés, lui servant d'escorte, marchaient ses pages en kami shimo de lin, le hakama retroussé à la ceinture. Derrière lui, venaient Tenchû, en soutane violette et écharpe blanche, un rosaire à la main, Yama no Uchi en kosode de habutaye noir et kamishimo long, Daizen, Fuji I Sakyô. Tous avançaient solennellement la tête levée, regardant avec arrogance autour d'eux, en gens qui ne se connaissent pas de maîtres et ne redoutent rien sur cette terre.

A la porte, ils furent reçus par deux introducteurs qui vinrent à leur rencontre jusqu'à l'entrée et les conduisirent dans un vaste salon. Au fond de la pièce, avait été disposée une estrade avec coussins de soie et misu par devant. Ils invitèrent Ten Ichi à s'y asseoir, et ses compagnons prirent place à ses côtés, toujours avec leur air raide et cérémonieux.

Le gouverneur Hotta Sagami no Kami, entouré des deux Kaban et des deux machibugyô, était assis sur une estrade plus basse que celle de Ten Ichi, et placée sur le côté. Les ôbangashira (1) et de nombreux metsuke (2), étaient rangés en ligne derrière lui. Sur

(1) Commandants de la garnison des châteaux dépendant directement du Shôgun.

(2) Les metsuke, très nombreux sous le shôgunat, étaient ces agents dont les fonctions, mal définies, censeurs, policiers, consistaient en somme à renseigner le gouvernement sur tout ce qui se passait partout.

A ce sujet, il convient de relever ce que dit, à propos d'un passage du remarquable ouvrage de M. V. G. Aston sur la littérature japonaise, le Baron Suyematsu, dans le chapitre Art et Littérature du volume édité par M. Stead, *Japan by the Japanese*.

« ... D'autre part, je le trouve (M. Aston) disant du père de Hakuseki qu'il était

la vérandah, la garde était faite par dix yoriki et vingt dôshin. Chacun ayant pris sa place, se tint parfaitement immobile, et le silence le plus complet régnant, le spectacle offrit un aspect de solennité grandiose.

Le misu se souleva alors avec un léger grincement, et Ten Ichi parut. Le gouverneur s'inclina profondément, puis relevant la tête, dit, en regardant en face le jeune homme : « Veuillez, Votre Grâce, excuser la liberté que je prends en ce moment. Je voudrais vous demander quelle raison a pu vous pousser à venir vous installer à Osaka, sans même en donner notification au machibugyô, à vous loger dans le quartier des marchands (1), à tendre arbitrairement devant votre porte un rideau garni du mon, et à y placer une planchette portant un nom de famille. Cette conduite me paraît étrange, et c'est pour solliciter humblement des explications à ce sujet que je vous ai prié de venir en ce lieu aujourd'hui. Veuillez m'exposer clairement tout ce qui concerne votre situation sociale ».

Ten Ichi parla d'une voix douce et conciliante, tel un père qui veut apaiser la colère d'un enfant impatient : « Écoutez bien, Seigneur Sagami. Je porte le nom de Tokugawa parce que c'est celui de ma famille et que j'appartiens à la branche principale. J'arbore le mon en feuilles d'aoi parce que c'est celui qui me revient. Pourquoi en doutez-vous ? ».

« Excusez-moi encore une fois, reprit le gouverneur, mais j'ai peine à comprendre vos paroles. Ce que je voudrais connaître, ce sont précisément les motifs qui vous autorisent à parler ainsi ».

Ten Ichi ne répondit pas : mais, sur un signe de lui, Yama no Uchi quitta son siège, s'avança un peu, et se tournant vers Sagami :

« C'est avec grande raison que le Seigneur Sagami estime notre conduite suspecte. Il n'en sera plus ainsi lorsque moi, Iga no Suke, je lui aurai expliqué, en détails, la descendance de mon maître.

« Lorsque le shôgun actuel était encore jeune homme et heyazumi, il avait été confié à la tutelle de l'intendant des Kii, Kanô Shôkan. Il portait alors le nom de Tokutarô Nobufusa.

« Dans la maison de Shôkan, il daigna remarquer une femme nommée Sawa no I, et celle-ci ayant été enceinte de ses œuvres, reçut de lui un souvenir en témoignage de ce fait. Elle se fit alors

un metsuke ou inspecteur et ajoutant en bas de page, avec renvoi au mot metsuke... « Ce mot est ordinairement traduit par espion. »

« ... S'il entend dire par là que metsuke équivaut à inspecteur, il a raison, bien que s'il entend que cela soit l'équivalent d'inspecteur de la demeure d'un Daïmyo à Tôkyô, il soit dans l'erreur. Mais parler de ce terme comme d'un équivalent de celui d'espion est quelque chose de détestable et je renonce à imaginer comment et d'après quoi il a pu faire sienne une telle opinion... »

N. D. L. R.

(1) Le quartier des marchands était distinct de ceux où logeaient les samuraï.

donner congé et retourna, accompagnée de sa vieille mère, en Sado, son pays natal.

« Quelque temps après, Sawa no I donna naissance à un jeune prince, mais ne put se rétablir des suites de l'accouchement et mourut presque aussitôt. Sa mère recueillit le bébé avec l'intention de l'élever, mais, étant tombée malade, elle quitta ce monde à son tour, et l'enfant fut abandonné. On le trouva devant la porte du temple de Jôroku In, situé dans ladite province de Sado, arrondissement de Ai-Kawa, village de Ojima ; à ses côtés étaient déposés les objets qui attestent son identité. Il fut recueilli et élevé successivement par le supérieur du temple, puis par son successeur Tenchû, ici présent, qui l'emmena lorsqu'il quitta Ojima pour venir prendre la direction du temple de Jôroku In, à Nagahora, district de Tanigumi, arrondissement de Kagami, province de Mino, où il réside encore actuellement.

« C'est donc à Nagahora que le prince grandit et fut élevé. Tenchû lui enseigna d'une manière approfondie, les principes de la religion et lui fit prendre les ordres du premier degré (1), avec l'espoir de voir un jour son élève bien-aimé lui succéder dans ses fonctions importantes. Après bien des méditations cependant, il reconnut qu'il n'était pas convenable que le propre fils du shôgun renonçât pour toujours à la vie active. Il fut donc décidé que le prince se rendrait à Yedo pour s'y faire reconnaître par son auguste père, et nous autres ne sommes que les humbles serviteurs qui lui faisons escorte.

« Comme, une fois installé à Yedo, il ne lui sera plus possible de revenir dans ces contrées, il est venu tout d'abord y passer quelques jours pour visiter Kyôtô et Osaka. Après une explication aussi complète, j'ose espérer que le seigneur Sagami lui-même abandonnera ses doutes. »

Ainsi parla Iga no Suke, et ceux qui étaient dans le secret de la fraude ne purent s'empêcher d'admirer l'éloquence du samurai, la dignité de son attitude, le grand air de franchise de sa physionomie et surtout l'assurance avec laquelle il débita sa leçon. Les paroles coulaient de ses lèvres sans un arrêt, comme l'eau limpide qui s'échappe d'une source fraîche. Tous les assistants, sous le charme de cette voix entraînante, se regardaient les uns les autres, incapables de prononcer un mot et reconnaissant au fond de leur cœur que ce récit avait toutes les apparences de la vraisemblance. Le gouverneur du Château dit enfin : « A mesure que je vous entendais parler, ma conviction se faisait ; mais je dois cependant vous demander de vouloir bien me faire voir les objets qui attestent la naissance du prince ».

(1) Jukai correspond à peu près à l'ordination d'un prêtre, mais cette cérémonie n'entraîne pas, ainsi que nous le voyons pour Ten Ichi, l'impossibilité de retourner à la vie laïque. C'est cette idée que je traduis tant bien que mal par ordres du premier degré.



Iga no Suke se tourna vers Ten Ichi et s'inclinant : « Sagami no Kami désire admirer les augustes preuves que possède le Seigneur. Que lui répondrais-je ? ».

« J'ai entendu sa requête. Elle est accordée », répondit simplement le jeune homme.

Akagawa Daizen se leva, ouvrit l'un des coffres, et en retira une boîte en bois blanc et une autre en laque noire qu'il posa devant Yama no Uchi.

Celui-ci sans dire un mot, s'inclina profondément devant Ten Ichi, le front sur les nattes, comme pour demander pardon du sacrilège qu'il allait commettre, puis dénoua en tremblant les cordons des boîtes et en sortit le sabre et le certificat qu'il remit à Sagami, en disant : « Eh bien, regardez ! ».

Le gouverneur et les machibugyô ayant, chacun à son tour, contemplé ces deux trésors et reconnu leur valeur, furent saisis d'étonnement et de crainte. Tous leurs soupçons s'évanouirent.

« Avec des preuves d'une authenticité aussi incontestable, dit le gouverneur, s'adressant à Iga no Suke, il n'y a aucun doute que votre maître est bien l'auguste fils du shôgun. Je vais immédiatement faire rapport de ce grand événement à Yedo, et quand j'aurai reçu la réponse du Gorôjû, j'aurai l'honneur de vous la faire connaître. Jusque-là, j'invite le seigneur à séjourner en ce lieu autant qu'il le désirera et à le visiter tout à loisir.

« Veuillez lui transmettre respectueusement mes paroles et lui rendre ces deux reliques sacrées ».

Le reste de la soirée se passa à festoyer, et il était près de minuit quand Ten Ichi fit annoncer son intention de se retirer. Cette fois, Sagami no Kami lui-même l'accompagna jusqu'à l'entrée de la maison, les deux machibugyô s'arrêtant au vestibule.

La porte extérieure fut ouverte toute grande, les deux battants droits comme un i (1), et Ten Ichi la franchit en palanquin, à une allure majestueuse. Il fut à peine dehors que les cris de : « En bas, en bas » retentirent avec une vigueur nouvelle, et le cortège retourna sans incident au pont Watanabe.

Le rideau garni de feuilles d'aoi se balança dans tout son éclat devant la porte et les lettres énormes de l'inscription parurent vouloir monter jusqu'aux nuages.

Dès lors, s'inclinant devant la puissance de ce soleil levant, les divers fonctionnaires du quartier ne cessèrent d'encombrer jour et nuit l'entrée de la villa où tout se faisait avec une pompe extraordinaire. Quant au gouverneur, il adressa au Gorôjû un rapport détaillé auquel il joignit une copie du certificat et une description complète des mesures et de la facture du sabre. Le tout fut expédié par courrier rapide à Yedo.

(1) L'expression japonaise : « comme le caractère un (qui se compose d'une ligne droite) correspond exactement à celle-ci ».

L'envoyé du gouverneur doubla les étapes et se rendit sans reprendre haleine chez le membre du gorôjû de service à ce moment, *Matsudaira Izu no Kami*, auquel il remit la lettre.

Le Ministre ne pouvait trancher pareille affaire de sa propre autorité. Il fit prévenir ses collègues, *Matsudaira Sakyô Dayû* et *Sakai Sanuki no kami*, ainsi que quelques autres fonctionnaires importants. Quand ils furent réunis, *Izu no Kami* leur donna connaissance de la missive. Après un examen approfondi de la question, tous convinrent que les preuves offertes par *Ten Ichi* paraissaient irréfutables, et qu'il s'agissait là d'un événement de la plus haute importance. Il fut décidé qu'avant tout, on tâcherait de savoir de *Yoshimune* s'il retrouvait dans ses souvenirs de jeunesse quelque événement de ce genre. Dans le cas de l'affirmative, on ferait venir *Ten Ichi* à *Yedo*, et on agirait ensuite suivant les ordres du shôgun. Mais la question était délicate à poser et un seul homme parut en état de le faire : *Ishi-Kawa no Kami*, le favori intime du maître qui lui montrait une grande amitié et lui permettait bien des libertés que d'autres eussent aussitôt payées de leur tête.

On le fit venir séance tenante, et après lui avoir exposé tous les détails de l'affaire, on le pria de choisir pour éclaircir ce point un jour où le shôgun serait bien disposé. Le courrier venu d'*Osaka* dut attendre la réponse.

Jamais on ne vit homme plus ennuyé d'avoir à remplir une mission de confiance que le seigneur *Ishi-Kawa*; mais personne, fût-il le favori du prince, ne pouvait impunément ignorer les ordres du gorôjû. Il attendit donc avec inquiétude une occasion favorable.

Quelque temps après, il se promenait dans le jardin du palais avec son maître. Après plus d'une semaine de cette humidité chaude et oppressante qui signale le commencement de l'été, le temps s'était remis au beau. Le ciel était d'une limpidité parfaite, le soleil se reflétait dans les étangs couverts de nénuphars, les cerisiers n'avaient pas encore perdu leur fraîche parure et les oiseaux saluaient joyeusement cette nature en fête. Le shôgun paraissait d'une humeur charmante, et depuis le matin, n'avait cessé de sourire.

*Ishikawa* prit son courage à deux mains, et, après avoir invité d'un coup d'œil les autres courtisans à s'écarter, il se rapprocha du prince et lui demanda à voix basse s'il n'avait pas eu dans sa jeunesse un enfant.

Le shôgun rougit violemment et répondit avec brusquerie : « Sais pas, sais pas ! », mais le favori, revenant à la charge, lui ayant parlé du certificat : « En vérité, dit-il, j'en ai quelque souvenir. J'ai dû écrire autrefois un document de ce genre », et d'un geste impatient, il fit comprendre à *Ishikawa* qu'il désirait en rester là.

Ces paroles ayant été rapportées à *Izu no Kami*, le conseil fut

encore une fois réuni et une lettre collective envoyée au gouverneur d'Osaka. On lui faisait connaître la réponse décisive du shôgun, on remettait à plus tard l'envoi d'instructions définitives et on l'invitait, en attendant, à traiter avec égards le jeune prétendant.

Le gouverneur fut saisi d'une frayeur rétrospective en songeant combien une maladresse de sa part aurait pu le compromettre, et mit tout son zèle à faire oublier sa froideur du début.

Des ouvriers apparurent tout à coup à la villa et l'entourèrent d'une palissade de bambous. Des guérites furent posées à l'entrée. Les rues avoisinantes se remplirent de yoriki et de dôshin qui y montaient la garde jour et nuit et qui firent sévèrement respecter la consigne interdisant d'y passer à cheval, en palanquin, ou avec une coiffure sur la tête.

Ten Ichi et ses amis assistaient, joyeux, à tous ces préparatifs et en concluaient naturellement qu'à Yedo tout s'était bien passé. Dans une grande conférence comme ils en tenaient de temps à autre, ils constatèrent que la partie était dès lors à peu près gagnée et qu'ils pourraient sans doute quitter bientôt la villa. Ils décidèrent qu'avant de se rendre à Yedo, il serait bon de pousser jusqu'à Kyôtô pour en imposer au shoshidai (1), mais que pour cela, ils n'avaient encore ni assez d'argent, ni un nombre suffisant de Keraï.

#### V. — Séjour à Kyôtô.

Yama no Uchi, ayant fait venir Beniya et Yamatoya, leur tint un discours analogue à ceux qui lui avaient déjà si bien réussi, et leur demanda de lui servir d'intermédiaire auprès de quelques financiers. Les conditions extraordinairement avantageuses du prêt ayant été développées par eux à leurs amis, ceux-ci vinrent en foule apporter de l'argent à la villa, qui cent ryô, qui mille ryô, chacun suivant ses moyens, chacun voulant arriver en tête avec l'espoir qu'en se présentant plus tôt, il recevrait une plus forte récompense. A tout le monde, fermiers, négociants, bourgeois, médecins, Beniya servait d'introducteur. Après avoir reçu un certificat en règle et de bonnes paroles par dessus le marché, ils se retiraient enchantés.

En quelques jours, les associés eurent recueilli ainsi 85.000 ryô. Ils s'occupèrent ensuite de compléter leur escorte. Les conditions d'engagement étaient telles que les demandes affluèrent et ils n'eurent que l'embarras du choix.

Lorsque la maison parut suffisamment montée, Daizen fut envoyé au gouverneur du château pour l'avertir que l'on quitterait bientôt définitivement la villa du pont Watanabe. A cette nouvelle les divers fonctionnaires d'Osaka, du haut en bas de l'échelle hiérarchique, furent aussi joyeux que si on les avait délivrés du Dieu de

(1) Le shoshidai était cet homme de confiance du shôgun qui résidait à la cour impériale pour l'y représenter et le renseigner sur tout ce qui s'y passait.

la peste. Tout en redoublant d'égards vis à vis de Ten Ichi, ils se murmuraient à l'oreille entre amis : « Qu'il s'en aille le plus vite possible et qu'on soit enfin tranquille ! »

Daizen partit cinq ou six jours à l'avance pour retenir un logement et parcourut tout Kyôto à la recherche d'une habitation à louer. Il en découvrit une tout à fait convenable, dans l'avenue Sanjô, non loin de la résidence d'un certain Zeniya Shirozaemon, qui servit en cette occasion d'intermédiaire.

Comme l'avait fait Tenchû à Osaka, Daizen loua la maison pour « le Seigneur Ten Ichi, vassal du prince de Shôgo In » et y mit aussitôt les ouvriers, sans regarder à la dépense. Une entrée supplémentaire fut établie; les cloisons de papier, les nattes, les paravents furent remis à neuf. En quelques jours, le nouveau logis changea complètement d'aspect.

Pendant ce temps, Yama no Uchi Iga no Suke n'avait pas chômé. Il avait décidé que le cortège devait être bien plus complet, bien plus imposant encore qu'à l'arrivée. Il avait réparti à nouveau les différents services entre tous les Keraï, les anciens et les nouveaux, appris à chacun son rôle par des instructions minutieuses. Doué du génie de l'organisation et très au courant, par sa carrière antérieure, de tous les détails de l'étiquette féodale, le rônin avait fait merveille. L'ordre le plus sévère régnait partout et chacun remplissait silencieusement et avec zèle ses fonctions spéciales.

Daizen ayant averti que tous les travaux étaient terminés, toute la troupe se mit en marche, le 9<sup>e</sup> jour du 6<sup>e</sup> mois.

Nous ne décrivons pas encore une fois la procession majestueuse qui sortit en ce jour de la villa. Il suffira de dire qu'elle était deux fois plus considérable que celle qui y était entrée deux mois auparavant. Arrivée sans incident à la capitale, elle s'y logea dans la maison retenue par Daizen, devant laquelle furent aussitôt placés le rideau et la planchette qui avaient créé une telle sensation à Osaka.

L'effet produit ici ne fut pas moindre : affolement de Zeniya, réponse froide et indifférente des gardiens, rapport au machibugyô, tout se passa comme la première fois. La machibugyô pensa bien que ce devait être là cette sensationnelle affaire d'Osaka dont le bruit était arrivé à ses oreilles; mais, considérant qu'il n'avait pas été averti officiellement, il feignit l'ignorance et envoya deux yoriki au logement de Ten Ichi.

En y arrivant, ceux-ci furent quelque peu intimidés par l'appareil solennel qu'ils rencontrèrent et demandèrent poliment une entrevue avec l'un des chefs de la maison. Le gardien de service les fit entrer et ils se trouvèrent en présence de Yama no Uchi qui leur demanda le but de leur visite.

Les policiers répondirent qu'ils venaient par ordre du machibugyô, que toute personne, quelle que fût sa situation, qui retenait une habitation devait en prévenir celui-ci, que non seulement cette démarche obligatoire n'avait pas été faite, mais que le fait

d'avoir arboré le mon et le nom des Tokugawa rendait l'affaire plus suspecte encore, et qu'enfin le maître du logis était invité à les accompagner aux bureaux du gouvernement pour expliquer sa conduite.

Iga no Suke changea de visage et parut maîtriser difficilement sa colère.

« Vraiment, s'écria-t-il, voilà de belles paroles à venir prononcer dans un lieu comme celui-ci ! Qui donc êtes-vous pour parler ainsi tout tranquillement d'emmener le seigneur Ten Ichi au gouvernement ? Je ne trouve pas de mots pour qualifier pareille conduite, et je ne sais ce qui doit le plus me stupéfier, de la grossièreté de votre attitude, de la stupidité de votre proposition ou de l'inconscience avec laquelle vous paraissez les trouver toutes naturelles. Ignorez-vous donc que le seigneur Ten Ichi, et le rônin, s'arrêtant, inclina la tête en prononçant ce nom auguste, est le propre fils du shôgun. Le gouverneur du château d'Osaka, mis au courant, en a fait un rapport à Yedo où le maître doit se rendre dès que la réponse sera arrivée. En attendant, il a décidé de profiter de l'intervalle pour visiter Kyôto et sa venue ici n'a pas d'autre but. Osez-vous dire que le machibugyô ignore cette circonstance et qu'il lui faut une déclaration officielle. Pas un mot de plus ou sinon.... »

Et Yama no Uchi, hors de lui, portant la main à son sabre, parut prêt à châtier sur la place les insolents. Avec un grand effort cependant, il reprit son sang-froid et ajouta d'une voix plus calme :

« Ne savez-vous pas que les bureaux du gouvernement, souillés par le passage constant de criminels, sont un lieu impur, où ne peut se rendre un grand seigneur ? Si le machibugyô a une communication à faire au maître, ne doit-il pas venir lui-même ici pour cela ? Comprenez-vous maintenant toute l'immensité de votre insolence ? Vous pouvez vous féliciter d'avoir encore votre tête sur les épaules. Mais j'ai réfléchi que vous n'êtes pas les vrais coupables, et je vous fais grâce pour cette fois, en considérant que vous êtes venus ici en service et que vous ne faisiez qu'exécuter les ordres de vos supérieurs. Si ceux-ci commettent des erreurs, vous ne devez pas en être rendus responsables ».

Et, secouant la tête avec mépris, le rônin se retourna brusquement et quitta la pièce.

Les agents revinrent, l'oreille basse, auprès du gouverneur et lui rendirent compte de l'accueil qu'ils avaient reçu.

Le machibugyô, ne pouvant laisser les choses en l'état, avertit le shoshidaï Makino Tamba no Kami qui décida d'appeler chez lui Ten Ichi pour l'interroger et, si ses allégations paraissaient exactes, d'en faire rapport à Yedo.

Ten Ichi ne désirait pas autre chose et cette fois encore tout se passa comme à Osaka. Il se rendit chez le ministre avec un cortège éblouissant, exhiba ses preuves, fut reconduit avec honneur

et le soir même un courrier partait pour Yedo. Le gorôjû répondit par des instructions identiques à celles qu'il avait envoyées à Matsudaira : « Éviter soigneusement de manquer d'égards au prétendant ». L'effet produit fut le même : les conjurés comprirent que tout s'était bien passé en voyant les rues voisines se garnir soudain de yoriki qui montèrent la garde, jour et nuit, autour de la maison. Ils profitèrent du respect qu'ils inspiraient pour recueillir de nouveaux fonds et la caisse de l'association contint finalement plus de 150.000 ryô.

Certain dès lors de ne pas manquer d'argent, et désireux de profiter de la chance favorable, Ten Ichi voulait partir immédiatement pour Yedo, mais le prudent Yama no Uchi éleva des objections « A Osaka et ici, dit-il, nous nous sommes bien tirés d'affaire, mais à Yedo, où nous aurons comme adversaires de nombreux fonctionnaires de tous genres, ce sera bien différent. Il y a là surtout deux hommes, un ministre, le sage Izu no Kami, et un machibugyô, l'illustre Oka Echizen, qui nous rendront la tâche difficile. La prudence exige que nous continuions la même tactique. L'un de nous ira à Yedo isolément pour y installer un nouveau logement. Tout en y travaillant, il se tiendra soigneusement au courant des événements et nous avertira de tout incident.

« Nous agirons de notre côté suivant les circonstances. »

Comme toujours, l'avis de Yama no Uchi l'emporta et Honda Gen Uemon fut chargé de la mission. On lui remit de l'argent et une lettre adressée par Tenchû à un yamabushi du quartier de Shibata nommé Nanzô In avec qui il entretenait depuis longtemps des relations d'intimité cordiale.

Honda fit le voyage rapidement et dès son arrivée, remit la lettre à Nanzô In qui, après avoir attentivement écouté ses explications détaillées, promit de faire immédiatement le nécessaire. Le yamabushi réunit en effet ses amis les plus dévoués, et sur les renseignements de l'un d'eux, on put louer sans retard à Yatsuyama, dans le quartier de Shiba, district de Takanawa, une maison avec dépendances qui faisait partie des propriétés d'un certain Omiya Giemon de Shinagawa.

Les réparations et agrandissements commencèrent aussitôt : entrée monumentale, vestibule, salle des gardiens, grand salon, petit salon, chambres d'habitation furent installés et remis à neuf. Un grand bâtiment long fut destiné aux bureaux et aux logements des serviteurs. Largement payés, les ouvriers travaillèrent sans relâche et en moins de cinquante jours, l'habitation avait pris des allures de palais. Une lettre de Honda et de Nanzô In fit connaître à Kyôtô que tout était prêt pour recevoir l'illustre voyageur.

Les conjurés décidèrent alors de se mettre en route sans tarder davantage. Ils arrêtèrent plusieurs plans appropriés aux divers incidents qui pouvaient se produire, et notifièrent leur prochain départ au shoshidai. Le 20<sup>e</sup> jour du 9<sup>e</sup> mois, le cortège quitta Kyôtô.

## Nouvelles du Japon

---

Le traité postal sino-japonais. — L'armée japonaise. — Un héros japonais. — La Croix-Rouge japonaise. — L'Allemagne et le Japon. — Russie et Japon. — Le chemin de fer Chinchau-Aigun. — La résidence générale japonaise en Corée.

### Le traité postal sino-japonais.

Faisant allusion au nouveau traité postal entre la Chine et le Japon, qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril, le *Jiji* déclare qu'il fut un temps où la Chine avait coutume de mettre en avant la question de souveraineté à propos d'affaires postales. Si le Japon avait insisté pour maintenir le service postal établi pendant la guerre dans le Sud de la Mandchourie, la Chine aurait pu avoir quelque excuse pour son attitude : mais il est avéré que le Japon a fermé tous les bureaux de poste qu'il avait en Chine aussitôt après le rétablissement de la paix, sauf ceux qui se trouvaient dans les territoires concédés ou dans la zone du chemin de fer. La Chine n'a donc pas été raisonnable en refusant de reconnaître les bureaux de poste dans ces endroits, et ce refus n'a pas eu d'autres résultats que d'être préjudiciable à toutes les régions en question.

Le *Jiji* est heureux cependant que la Chine ait écarté toute influence sentimentale de la question et l'ait envisagée au point de vue des affaires, si bien qu'on a pu arriver à un arrangement satisfaisant à tous égards pour ce qui concerne non seulement la Mandchourie, mais aussi toute la vaste étendue de l'Empire chinois.

Le journal considère la nouvelle tournure prise par les affaires comme une preuve d'une nouvelle tendance dans les relations entre les deux pays, tendance qui est propre à déterminer des rapports de bon voisinage.

Il reste encore quelques questions pendantes entre le Japon et la Chine, et il est possible qu'il en naisse de nouvelles ; mais le *Jiji* a confiance que, grâce au désir mutuel qui se développe des deux côtés d'éviter les questions de sentiment et d'aborder chaque question comme elle doit l'être, toutes divergences de vues pourront à l'avenir être facilement réglées entre les deux pays.

(Nouvelles, 2 mai 1910.)

---

### L'Armée japonaise.

La déclaration faite au Parlement japonais par le ministre de la Guerre, général Terauchi, à savoir que le temps de service introduit provisoirement au cours de cette année doit faire l'objet d'une loi permanente, donne l'occasion à la presse spéciale de s'occuper de la question intéressante consistant à savoir combien d'hommes le Japon pourra mettre sur pied quand cette loi

aura été appliquée pendant vingt ans. Comme point de départ de ce calcul, on se sert de la dernière statistique de 1902. Cette année-là, 539.282 jeunes gens furent portés sur les listes de recrutement, dont 187,907 furent reconnus aptes au service. Quant aux autres jeunes gens de la classe 1902, 103.106 furent versés dans la landsturm du 2<sup>e</sup> ban, 49.354 furent exemptés pour des raisons de famille ou de profession, et 149.003 furent ajournés. Si l'on applique ces chiffres au nombre des conscrits de la classe 1907 et des suivantes, on arrive à une force effective de 520.000 hommes annuellement, dont 182.000 bons pour le service et répartis de la façon suivante : 120.000 hommes pour la « gueneki », 62.000 pour la « hoju », 104.000 pour la landsturm du 2<sup>e</sup> ban, 52.000 exempts, 182.000 ajournés. Il est alors facile de calculer l'ensemble des diverses catégories de l'armée. L'armée de campagne composée de la « gueneki » et de la « ajobi », à sept classes, compterait 742.000 hommes, qui auraient reçu une éducation militaire complète. Puis viennent la « hoju », également à sept classes de 38.400 hommes, mais n'ayant qu'une éducation militaire restreinte. Les « kobi » (dix classes) compteront dans leur ensemble 1.183.000 hommes, dont 780.000 de la « yobi » avec une éducation militaire complète, tandis que le restant des hommes de la « hoju » n'auront reçu qu'une courte éducation militaire. Les trois classes de la « kokumin » du 2<sup>e</sup> ban compteraient en chiffre rond 1 million de jeunes gens. C'est ainsi qu'on peut avoir le tableau d'ensemble suivant du futur développement militaire du Japon :

Hommes complètement instruits au point de vue militaire, 1.638.000; sur ce nombre, on peut compter 742.800 hommes à l'armée de campagne; 780.000 à la Landwehr; 115.000 à la landsturm du 1<sup>er</sup> ban. On peut compter 846.300 hommes n'ayant reçu aucune éducation militaire partielle. Et en chiffres ronds, 3.000.000 d'hommes n'ayant reçu aucune éducation militaire mais qui sont restés « disponibles ».

(Nouvelles, 16 mai 1910.)

---

### Un héros japonais.

Le 15 avril dernier, coulait, au large de Shinminato (près de Kuré), dans la Mer Intérieure, le sous-marin japonais n<sup>o</sup> 6. Le commandant, M. le lieutenant de vaisseau Sakuma, dans son bateau submergé, eut l'héroïque courage de rédiger un rapport de la catastrophe jusqu'à la minute suprême de l'asphyxie. Quelques semaines après, le courrier d'Extrême Orient a apporté le texte même de ce rapport, que nous reproduisons ci-dessous, d'après le *Temps* du 15 mai :

« Quoique n'ayant aucune excuse à faire pour le naufrage d'un bateau de Sa Majesté, tous sur le bateau ont fait leur devoir et en toutes choses ont agi jusqu'à la mort avec calme. Le seul regret que nous ayons est dû à l'anxiété que ceux que nous laissons peuvent se méprendre sur les causes de l'accident et que de ce fait une atteinte puisse être portée à l'avenir des sous-marins. Messieurs, nous espérons que vous accroîtrez votre assiduité et que vous apporterez toutes vos forces à étudier toutes choses pour le développement futur des sous-marins. Si cela est, nous n'avons aucun regret.



*Causes du naufrage.*

« En faisant des exercices à la gazoline, nous nous sommes trop enfoncés sous l'eau, et quand nous avons essayé de fermer la valve d'écluse, la chaîne se rompit. Nous essayâmes de fermer la valve avec les mains, mais il était trop tard; la partie contiguë était pleine d'eau, et le bateau coula suivant un angle de 25 degrés.

*Conditions après le naufrage.*

« 1<sup>o</sup> Le bateau garda une inclinaison d'environ 13 degrés, du côté de l'arrière;

« 2<sup>o</sup> Le commutateur étant sous l'eau, la lumière électrique s'éteignit. Les gaz délétères se développèrent, la respiration devint difficile. Vers dix heures du matin, le bateau s'enfonça, et dans cette atmosphère difficile nous essayâmes d'expulser l'eau avec une pompe à bras. Au même moment, le bateau étant submergé, nous expulsâmes l'eau du réservoir principal. La lumière ayant cessé, on ne peut voir le niveau, mais nous savons que l'eau a été chassée du réservoir principal. Nous ne pouvons utiliser entièrement le courant électrique. Le liquide électrisé est surabondant, mais aucune eau salée n'est entrée, et le gaz chlorhydrique ne se développe pas. Nous comptons seulement maintenant sur la pompe à bras.

« Ce qui précède a été écrit à la lumière du kiosque COUNING FOWER, à 11 h. 45. Nous sommes maintenant baignés par l'eau qui gagne. Nos vêtements sont trempés. Nous avons froid.

« J'ai toujours eu l'habitude de prévenir mes matelots que leur devoir était (en toute circonstance) d'être calmes en même temps que braves, autrement nous ne pouvions espérer aucun bon résultat, et qu'en même temps un excès de sensiblerie retarderait tout travail. On peut être tenté de ridiculiser ceci après cet accident, mais j'ai la confiance parfaite qu'on ne se sera pas mépris sur les mots qui précèdent.

« Le niveau du kiosque indique 52, et en dépit des efforts pour chasser l'eau, la pompe s'arrête; on ne travaille plus après midi.

« La hauteur dans les environs étant de 12 brasses, l'indication doit être correcte.

« Les officiers et équipages des sous-marins doivent être formés des plus distingués parmi les plus distingués. Heureusement tout l'équipage de ce bateau a bien rempli son devoir, et j'en suis satisfait.

« J'ai toujours escompté la mort chaque fois que je quittais ma maison; en conséquence mon testament est prêt dans le tiroir à Karasaki.

« Cette remarque se réfère seulement à mes affaires personnelles. Prière à MM. Tagachi et Asami d'informer mon père de ceci.

*Testament public.*

« Je me permets de parler respectueusement à sa Majesté, je lui demande respectueusement qu'aucune des familles laissées par mes subordonnés ne puisse souffrir. La seule chose dont je suis anxieux à présent est celle-ci.

« Prière de transmettre mes compliments aux personnes suivantes [l'ordre peut n'être pas correct!] : ministre Saito; vice-amiral Shimamura; vice-amiral Fujū; contre-amiral Nawa; contre-amiral Yamashita; contre-amiral Narita (la pression atmosphérique augmente, il me semble que j'ai les tympanes crevés); capitaine Oguri; capitaine Ide; commandant Matsumura (Junichi); capitaine Matsumura (Riku); commandant Matsumura (Kikuo), mon frère aîné; capitaine Funakoshi; instructeur Narita Kotaro; instructeur Ikuta Kokinji.

« 12 h. 30, respiration extraordinairement difficile.

« Il me semble que je respire de la gazoline. Je suis intoxiqué par la gazoline.

« Compliments aussi au capitaine Nakano...

« Il est 12 h. 40. »

L'expression de « mon frère aîné » qui figure dans les dernières lignes de ce document émouvant, doit être entendue en ce sens que celui auquel elle s'applique, M. le Cap. de Corvette Kikuo Matsumura, actuellement en résidence en France, était le plus intime ami du lieutenant, qui le considérait comme un frère.

Que nos collègues, M. le Commandant Jun Itchi Matsumura, attaché naval, et M. le capitaine Kikuo Matsumura veuillent bien trouver ici l'expression de nos plus sincères condoléances.

Avant d'être désigné pour son poste actuel, M. le Commandant Jun Itchi Matsumura exerçait le commandement supérieur de toute la flottille des sous-marins japonais, qui comprenait alors, c'est-à-dire il y a quelques mois, en tout, huit unités, dont le nombre va sans doute être quelque peu augmenté.

Comme le savent nos lecteurs, peu après la publication du rapport du capitaine Sakuma, la marine française devait à son tour être mise en deuil par la perte du *Pluviôse* (1), formant en quelque sorte le triste pendant de l'accident qui avait cruellement éprouvé, six semaines plus tôt, la marine japonaise.

---

#### La Croix-Rouge japonaise.

A plusieurs reprises déjà le Bulletin de la Société Franco-Japonaise de Paris (2), a signalé le rapide développement et l'on peut dire l'impeccable organisation de la Croix-Rouge japonaise, l'une des dernières créées, comme il se comprend. Elle a eu cette année son Assemblée générale annuelle, comme tous les ans d'ailleurs, au printemps, à dix heures et demie du matin au parc de Hibiya, à Tôkyô, en présence de Sa Majesté l'Impératrice qui, depuis sa création, a toujours suivi ses travaux avec la plus grande sollicitude et de plusieurs princesses impériales parmi lesquelles se trouvaient, Son Altesse Impériale la Princesse Sada-ko, l'épouse du Prince héritier, et son Altesse Impériale la Princesse Kan-in, présidente honoraire de l'Œuvre et épouse du prince Kan-in qui fit ses études militaires en France et reste au Japon l'un des plus zélés

(1) V. le *Temps* du 28 mai 1910.

(2) Voir notamment les fascicules nos III de 1906 et XV, de juin 1909.

champions de la culture française. D'après le rapport lu à cette dernière Assemblée générale par le président, M. le marquis Matsukata, le célèbre ministre des Finances de l'ère de Meiji, le nombre des adhérents est aujourd'hui de 1.525.822 personnes, accusant ainsi une légère diminution sur l'année passée, diminution due à une nouvelle réglementation du corps ambulancier ayant amené le licenciement de l'ancien personnel de ce corps. Les fonds de la Société se montent présentement à 11.143.327 yen (plus de 28 millions de francs en chiffres ronds), offrant de la sorte une augmentation de 1.455,260 yen par rapport à l'an dernier. Le nombre de personnes secourues par la Société fut cette année de 13.026, tandis que 77.130 étaient reçues dans les hôpitaux de l'Œuvre qui, par leur installation, continuent de faire l'admiration de tous ceux qui, admis à les visiter, peuvent en juger en connaissance de cause. Lors du désastre de Messine, la Croix-Rouge japonaise envoya 163.000 yen (420 mille francs) en Italie. La Société ne pouvait laisser passer l'Exposition anglo-japonaise sans y envoyer, pour représenter son Œuvre, des spécimens de son matériel, ainsi que des documents historiques et statistiques la concernant et il est certain que ces envois seront tout aussi remarquables, non seulement des spécialistes, mais encore du public ordinaire, que le furent ceux qui figurèrent à Paris en 1900 et, pendant la guerre de Mandchourie même, à Saint-Louis en Amérique.

Au cours du remarquable discours qu'il a prononcé lors de la dernière Assemblée générale de la *Société de Secours aux blessés* (l'une des trois branches françaises de la *Croix-Rouge*), qui s'est tenue à Paris le 5 juin 1910, M. le marquis de Ségur a montré comment, « pour élargir sa sphère et ses moyens d'action, cette société pouvait s'autoriser des exemples et des leçons de la plupart des grandes sociétés similaires qui existent à l'étranger. » L'éminent académicien a ensuite exposé, en traits rapides mais caractéristiques, le rôle et l'organisation des Croix-Rouges allemande, nord-américaine, puis, de celle du Japon. Nous sommes heureux de pouvoir reproduire ici le passage concernant spécialement cette dernière :

« Enfin, pour terminer cette incomplète revue des Croix-Rouges étrangères, je voudrais citer un pays dont on disait jadis qu'il excellait à imiter les autres, et qui les a si bien copiés qu'il peut, sur plus d'un point, leur servir de modèle. La Croix-Rouge japonaise, déclarent ses fondateurs, est établie sur ce principe que le secours accordé aux soldats est une des dettes de la Patrie; elle est donc, avant tout, une institution militaire; mais elle admet aussi que l'assistance, en temps de paix, aux victimes des calamités publiques est un accessoire nécessaire de sa première destination. Aux termes des statuts, elle la pratique pour les raisons suivantes : 1° pour répondre aux désirs humains de Sa Majesté l'Impératrice; 2° pour exercer le personnel de la Société au service du secours en des circonstances difficiles; 3° pour servir de propagande, en encourageant les habitants des départements à prendre intérêt aux œuvres de la Croix-Rouge. Ce dernier calcul semble juste, puisque, d'après les statistiques, la Croix-Rouge, au Japon, ne compte pas aujourd'hui moins de 13.000.000 adhérents » (1).

(1) Voir *Bull. Mens.* Juillet 1910, pp. 215-216.

Ajoutons que notre éminent collègue M. Hirayama, membre de la Chambre des Pairs, à ses hautes et diverses fonctions, joint celle de directeur (manager) de l'ensemble de la Croix-Rouge japonaise.

---

#### Formation de nouveaux partis.

On mande de Tôkyô qu'il règne depuis quelque temps dans le monde politique japonais une agitation qui vient d'aboutir à la formation de deux nouveaux partis politiques : le Club Central, qui compte environ cinquante-six membres, et le parti démocratique constitutionnel, dont les membres approchent de la centaine.

Ce qu'il y a de curieux, c'est que les manifestes de ces deux partis sont d'un tel éclectisme, qu'il n'est probablement pas un seul membre du Parlement japonais qui ne pourrait y souscrire.

Le Club Central se réclame du marquis Katsoura, président du Conseil, tandis que le parti démocratique constitutionnel lui serait plutôt hostile.

On cherche en ce moment à trouver un terrain d'entente entre les deux partis, mais s'ils sont d'accord sur les principes, — chose apparemment d'importance secondaire, — ils sont loin de l'être sur les personnes, et il paraît peu probable que cette entente se réalise. Au surplus, même dans ce cas, ils n'arriveraient à réunir que 150 à 160 voix contre les 200 voix des Seiyou-Raï, de sorte qu'on peut considérer comme à peu près certain que ceux-ci conserveront la majorité jusqu'à la fin de la législature actuelle.

(*Les Nouvelles*, du 8 avril 1910.)

---

#### L'Allemagne et le Japon.

Un correspondant de la *Gazette de Francfort*, qui a parcouru le Japon, écrit que les Allemands n'y sont pas aimés. Il faut chercher, dit-il, l'origine de cette aversion dans l'immixtion allemande lors du traité de Shimonoseki. Mais la raison principale en est l'intimité anglo-japonaise. Tout ce que fait l'Angleterre est admirable, tout ce que font ses adversaires est haïssable.

Ce correspondant a eu un entretien avec le marquis Katsura, président du Conseil des ministres japonais. Celui-ci lui a dit : « Moi qui suis un admirateur de la culture allemande, je regrette vivement de voir que mon pays n'est pas du tout germanophile ». Il a promis son appui à l'idée du correspondant de la *Gazette de Francfort* d'envoyer à Berlin un journaliste japonais. Ce journaliste aurait pour mission de faire connaître au Japon l'Allemagne qu'il ne connaît jusqu'ici qu'à travers les lunettes anglaises ».

(*Temps*, 18 mai 1910.)

---

#### Russie et Japon.

M. Dillon, dans un article de la *Contemporary Review*, dit qu'un nouveau traité va être signé entre la Russie et le Japon pour le maintien du *statu quo* en Mandchourie.

M. Dillon exprime l'opinion que les deux puissances concluront prochainement une alliance complète et étroite qui pourra avoir des conséquences de nature à compenser les effets du rapprochement, qui va en se resserrant, des États-Unis avec la Chine.

Il n'est pas inutile, en raison de l'affirmation certainement documentée de M. Dillon, de rappeler que le baron Komura, ministre des Affaires étrangères, parlant en janvier dernier devant la Diète japonaise, déclarait que les relations du Japon et de la Russie ne devaient causer aucune appréhension et que les deux gouvernements traitaient dans un esprit conciliant les questions litigieuses.

Des renseignements que notre correspondant de Pékin nous communiquait par le dernier courrier, il apparaissait qu'un nouvel accord entre la Russie et le Japon ne pouvait avoir pour base que ce qui se trouvait déjà en principe et en germe dans l'accord du 30 juillet 1907, c'est-à-dire définir avec plus de précision les intérêts communs des deux pays dans les questions mandchouriennes : délimitation de zones d'intérêt et d'influence en Mandchourie orientale et méridionale ; raccordement et fonctionnement des voies ferrées dont l'exploitation leur est par traité reconnue jusqu'à une certaine échéance. C'est en somme la conciliation des deux principes de l'*open door* et des *Equal opportunities*.

Notre correspondant ajoutait qu'il était évident que le memorandum Knox avait pour curieux effet de hâter le rapprochement entre la Russie et le Japon et la liquidation de leurs intérêts divergents.

(*Temps*, 24 juin 1910.)

---

#### Le chemin de fer Chinchau-Aigun.

Le ministre de Russie à Pékin, qui avait été rappelé d'urgence à Saint-Pétersbourg pour conférer avec M. Izwolsky sur les affaires d'Extrême-Orient, est reparti ce soir. D'autre part, M. Willard Straight, le représentant du syndicat qui s'est constitué pour la construction du chemin de fer Chinchau-Aigun, est arrivé ici aujourd'hui ; il a pour mission de se rendre compte exactement des objections faites par le gouvernement russe à la construction dudit chemin de fer et de s'assurer s'il n'y aurait pas moyen de trouver une transaction.

(*Écho de Paris*, 23 juin.)

---

#### La résidence générale japonaise en Corée.

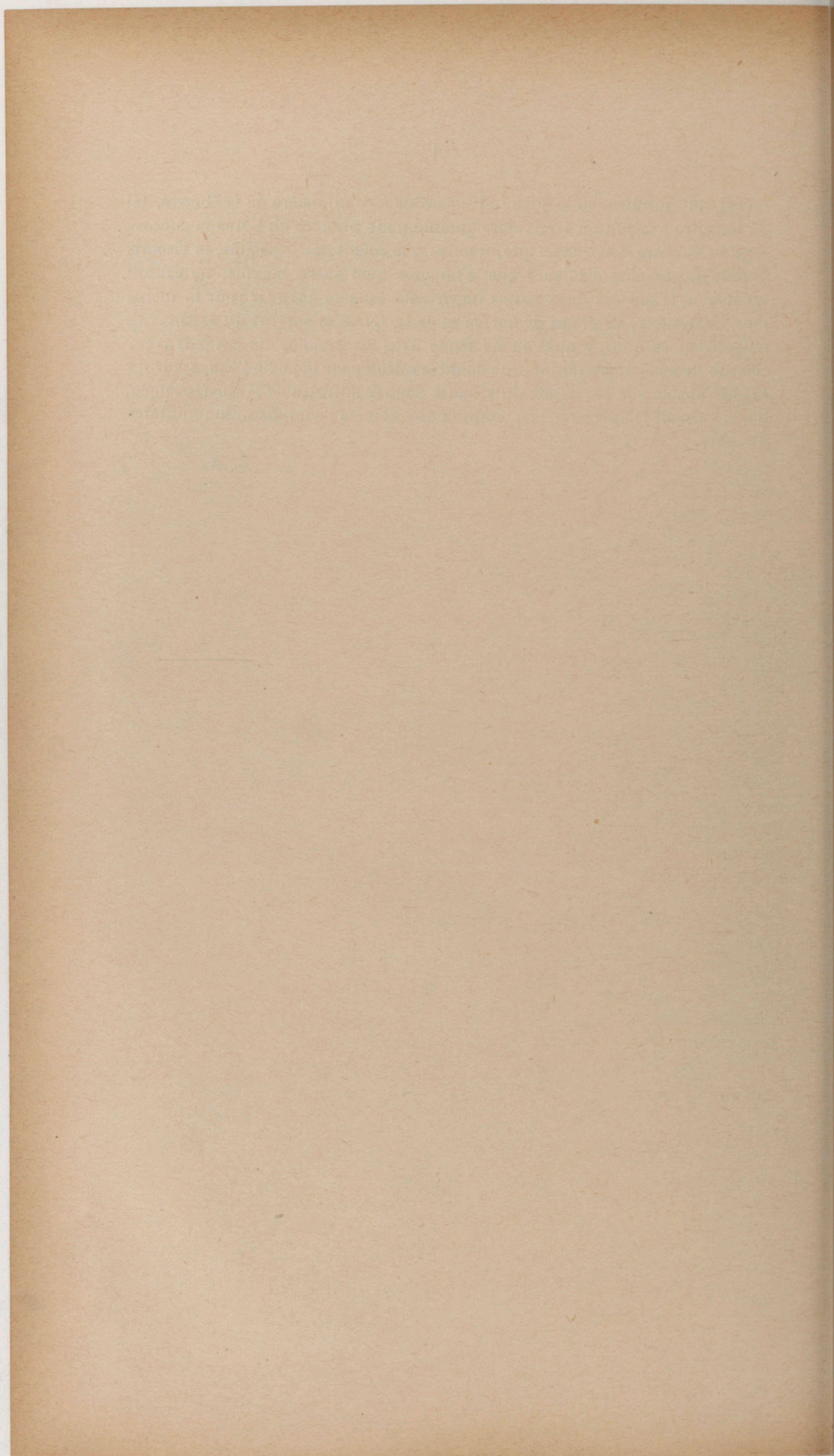
La plupart des journaux occidentaux ont récemment donné dans leurs *Dépêches de l'Étranger* le télégramme très laconique de Tôkyô annonçant le remplacement du vicomte Sone, résident général en Corée par le général vicomte Terauchi, ministre de la Guerre qui, ajoutait la dépêche, conservait néanmoins son portefeuille dans le cabinet Katsura. Voici sur ce changement qui vient de s'opérer dans la résidence générale en Corée, d'après le *Japan Gazette*, les grandes lignes d'un article aussi lumineux pour l'exposition de la question que remarqué, paru dans le *Kokumin* :

« Quand feu le prince Ito se retira et que son dévoué lieutenant, le vicomte Soné, alors vice-résident général, le remplaça, le vicomte parut fermement décidé à faire quelque chose, et le public, lui aussi, s'attendait, conscient de sa capacité et de l'expérience acquise sous un chef comme le prince Ito, à ce qu'il ferait quelque chose. Mais la santé ne lui permit guère de travailler aussi activement que le désiraient et lui-même et le public. Il ne put diriger les affaires que de son lit et dut même, il y a quelques mois, retourner au Japon pour tâcher de s'y rétablir. Le poste de résident général en Corée est à coup sûr, l'un des plus importants qui soient en Extrême-Orient et l'homme qui l'occupe a besoin d'une robuste santé et d'une inlassable énergie. De plus, à l'heure qu'il est, les choses de Corée réclament une solide réorganisation qui ne fut qu'ébauchée par Ito qui en traça le plan avec sa compétence et son autorité d'homme d'État consommé. La retraite volontaire du vicomte Soné prouve qu'il est le premier à reconnaître cette vérité et les nominations du général vicomte Terauchi, ministre de la Guerre en qualité de résident général, et de M. Isaburo Yamagata comme vice-résident général, doivent non seulement satisfaire le Japon, mais l'ancien résident général lui-même. Les administrateurs en chef de colonies et de protectorats ne sont guère d'habitude des personnages du rang des deux premiers résidents généraux en Corée et du nouveau, mais c'est en vue de la paix extrême-orientale et de la prospérité du Japon et de la Corée que l'Empereur nomma, avant les vicomtes Soné et Terauchi, le prince Ito à ces toutes délicates fonctions. Le choix d'un tel personnage pour un tel poste impliquait que sa responsabilité était en proportion du poids de la charge. Il en résultait ce précédent dans les relations internationales que la position de résident général serait désormais regardée pour le moins égale à celle d'un vice-roi et sous quelques rapports même, comme étant quelque chose de plus. Placées depuis quelques années seulement sous la protection japonaise, les affaires coréennes ne peuvent être encore qu'à l'état de réorganisation, mais les puissances étrangères ne comptent pas moins dès maintenant sur l'administration japonaise en ce qui touche la Corée. C'est dire que le Japon assume vis-à-vis de tous une responsabilité dont il a conscience et qu'il n'entend pas fuir. Le nouveau résident général a prouvé, depuis qu'il détient le portefeuille de la Guerre, qu'il est homme de décision et de clairvoyance. Il passe pour le vice-premier du cabinet Katsura et il a encore devant lui un long et brillant avenir. En la personne de M. Yamagata, fils adoptif du fameux maréchal, il sera assisté d'un homme au jugement sain et sûr qui a déjà fait ses preuves lors de son passage au département des Communications dans le cabinet Saionji. On parle de la nécessité d'une forte réorganisation. On peut se fier entièrement au nouveau résident général et à son lieutenant pour développer en Corée cette nouvelle ère commencée grâce au prince Ito et pour y consolider la paix de l'Extrême-Orient ».

La nouvelle de la nomination du général vicomte Terauchi à la résidence générale de Corée, tout en conservant son portefeuille de la Guerre, a été en général accueillie très favorablement par tout le pays. Toutefois, on ne saurait passer sous silence que plus d'un organe important n'a pas caché son étonnement, disant que si le général est nécessaire comme résident général, on pourrait lui trouver aisément un digne successeur au ministère de la Guerre,

que si, au contraire, on le juge indispensable à ce ministère de la Guerre, tel ou tel autre personnage serait alors qualifié pour prendre en Corée la succession du vicomte Soné, mais que, quelles que soient ses capacités, le vicomte Terauchi, pas plus d'ailleurs que n'importe quel autre homme, ne saurait occuper à la fois ces deux postes importants sans en négliger pour le moins l'un d'entre eux, au grand dommage et de la Corée et surtout du Japon. Les faits diront ce qu'il y aura eu de fondé dans les craintes de ces journaux, comme ils nous apprendront sans doute la raison pour laquelle l'Empereur du Japon a appelé à la succession du vicomte Soné le ministre de la Guerre auquel il a cru devoir laisser en même temps la direction de l'administration militaire du pays.

E. A.





## Mouvement financier

---

Emprunt extérieur de conversion, de 725 millions de francs. — Développement des chemins de fer de l'État japonais. — Comparaison entre les budgets pour 1908-1909 et 1909-1910.

### I

Au point de vue des intérêts financiers du Japon, le principal événement du second trimestre de 1910 aura été l'émission sur les marchés de Paris, Londres, Bruxelles et Bâle, d'un emprunt de conversion 4 0/0 du montant total de 725 millions de francs.

Nos lecteurs sont certainement au courant des conditions de cette opération à laquelle le gouvernement japonais a procédé, sur le marché de Paris, par l'intermédiaire de la maison Rothschild et que les principaux organes de la presse française, entre autres *Le Temps* (dans ses numéros des 2 et 9 mai, sous la rubrique « Semaine Financière »), ont fait connaître dans tous ses détails. Il suffira donc, semble-t-il, de reproduire ici les indications suivantes, extraites du *London and China Telegraph* concernant le placement de l'émission, à Paris et sur les marchés voisins :

« Nous apprenons (25 avril) que les négociations engagées à Paris pour un nouvel et important emprunt de conversion sont maintenant très avancées. Le montant qui va être offert en France sera, croyons-nous, de 450 millions de francs, et il y aura probablement un peu plus tard, à Londres, une émission supplémentaire de 225 ou 250 millions de francs (1), ce qui porterait le montant total à 675 ou 700 millions (2). L'emprunt tout entier est destiné à une opération de conversion, et, par suite, n'ajoutera pas au total des dettes du Japon, l'objectif poursuivi étant de convertir les principales émissions japonaises intérieures (les emprunts de 1895-1896 et de 1901-1902, croyons-nous), en un emprunt extérieur 4 0/0. En tant qu'il s'agit du marché de l'argent de Londres, le montant effectif d'argent nouveau emprunté (*fresh money borrowed*) sera pratiquement nul, car probablement une valeur supérieure aux liv. st. 9 000 000 ou 10 000 000 à offrir se trouve d'ores et déjà en possession des capitalistes britanniques, sous la forme des 5 0/0 intérieurs actuellement existants, auxquels il vient d'être fait allusion.

A Paris, cependant, l'emprunt sera, pratiquement, une opération nouvelle, mais si l'on en juge d'après l'activité (*keenness*) de la demande de la part des banques françaises, il est évident qu'il va, selon toute vraisemblance, être facilement absorbé. En outre, en raison des fortes balances que possède le

(1) Des informations ultérieures ont fait connaître que ce total avait été porté à 275 millions de francs (Liv. st. 11 000 000).

(2) En fait, 275 millions, comme il résulte de la note précédente.

Japon, à son crédit, sur place, et en divers centres monétaires, il ne fait pas de doute que toutes remises qu'il pourra y avoir lieu de faire au Japon relativement au rachat des emprunts 5 0/0 intérieurs possédés dans le pays (c'est-à-dire soit en France, soit en Angleterre) seront effectuées très graduellement et ne produiront que le minimum de trouble financier dans les pays où le nouvel emprunt est placé.

« La portion de l'emprunt à offrir dans ce pays sera, bien entendu, placée par l'intermédiaire des maisons qui se sont déjà portées garantes d'emprunts antérieurs du Japon, à savoir : la Parr's Bank, la Hong-Kong Banking Corporation, et la Yokohama Specie Banck. Nous ne devons pas, cependant, nous attendre à voir l'emprunt faire immédiatement son apparition. Quand cette opération de conversion aura été achevée, la plupart des principaux emprunts du Japon se présenteront sous la forme d'émissions à 4 ou 4 1/2 0/0, circonstance attestant la grande amélioration qui s'est produite dans le crédit du pays au cours des dix dernières années. »

\*  
\* \*

Le prix de souscription à Londres a été de 95 au lieu de 95 1/2 à Paris pour les obligations libérées à la souscription et de 95 3/4 pour les obligations non libérables immédiatement.

Les souscriptions, aux obligations émises à Londres, ont été reçues en dehors de cette place, pour le compte des banques chargées de l'opération sur le marché anglais, par les agents que celles-ci ont désignés en *Suisse*, en *Belgique* et en *Hollande*.

A ce sujet, le journal *Les Nouvelles*, a publié, dans son numéro du 7 mai, les informations que voici :

« *Le nouvel emprunt japonais en Suisse.*

« Genève, 6 mai.

« Le nouvel emprunt 4 0/0 japonais de liv. st. 11 000 000, dont la souscription aura lieu à Londres à la fin de la semaine, sera également offert en souscription en Suisse au cours probable de 95 0/0. Comme pour les emprunts précédents, c'est le Bankverein suisse qui est chargé de l'émission. »

« Bruxelles, 6 mai.

« Par suite de la maladie du roi Edouard, l'émission de l'emprunt japonais de conversion a été renvoyée à une date ultérieure. Cet emprunt sera émis à Bruxelles par la Banque d'Outremer et la Caisse des reports. »

En fait, les souscriptions ont été reçues à Londres, à partir du 11 mai. Les listes ont été closes, comme il était annoncé, le 18.

\*  
\* \*

Relativement à l'opération alors en cours d'exécution à Paris, le *Financial News* (édition continentale) a publié, le 6 mai, l'avis ci-après, émanant du Syndicat des Banquiers en valeurs à terme :

« Depuis mercredi 4 mai, l'emprunt japonais 4 0/0, au capital nominal de 450 000 000 de francs, dont l'émission à 95 1/2 0/0 aura lieu le 9 mai, est inscrit à la cote du marché à terme des valeurs en Banque à une liquidation spéciale. Les négociations se font en titres libérés par 2 000 francs de rente et multiples. Livraisons en certificats provisoires. »

D'autre part, la « Revue du Marché de Paris », dans le *Financial News* du 11 courant, signale en ces termes l'admission des nouveaux titres à la cote officielle :

« Parmi les fonds japonais, le 4 0/0 1905 est à 98,60 venant de 98,50. On a introduit hier, sur le marché officiel, le nouvel emprunt 4 0/0 1910. Il s'est traité entre 96 et 96,10. »

\*  
\* \*

D'après certains journaux, les projets financiers du Gouvernement japonais ne se borneraient pas à l'emprunt de conversion ainsi émis sur les marchés de l'Europe occidentale. Les *Financial News*, notamment, ont publié, dans leur numéro du 11 mai, un télégramme daté de New-York, 10 mai, contenant cette assertion :

« On annonce que le Gouvernement japonais négocie un emprunt sur la place de New-York. »

Quelques jours plus tard, soit le 21 mai, l'organe précité publiait la note ci-après traduite :

« Nous apprenons que les souscripteurs à forfait (*underwriters*) de la portion anglaise (275 millions de francs) de l'emprunt de conversion japonais 4 0/0, en livres sterling, se sont trouvés en présence d'un reliquat de 23 0/0 du total non pris par le public. Ce résultat a quelque chose d'étrange pour qui a présente à l'esprit la série ininterrompue des succès que le Japon a toujours rencontrés sur le marché des émissions nouvelles, depuis sa conquête en Extrême-Orient, qui a élevé la nation à la dignité de puissance de premier rang. Mais quand on a également présente à l'esprit la secousse produite dans la cité par la mort du Roi, le fait d'être arrivé à placer près de 80 0/0 du total est en réalité très satisfaisant et s'il eût été possible de remettre l'émission d'une semaine ou deux, il y a toute raison de croire que l'emprunt aurait été plus que couvert (*over subscribed*). »

A Paris, l'opération paraît avoir pleinement réussi. C'est du moins ce qui ressort notamment de l'indication suivante extraite du *Temps* du 16 mai (*Bulletin de Bourse* du 15) : « Les fonds japonais ont conservé leur bonne tendance après le succès du nouvel emprunt ».

\*  
\* \*

L'émission en France de l'emprunt dont il s'agit a soulevé des protestations de la part de la Chambre syndicale des Fabricants et Constructeurs de guerre et de la Chambre syndicale des Constructeurs de navires et de machines marines.

Au cours d'une lettre, adressée à la date du 9 mai, à un ministre, et publiée

par la *Réforme économique* du 24 juin, les présidents de ces deux groupes s'expriment ainsi :

« S'il ne nous appartient pas, dit la lettre, de nous préoccuper des conditions discutables dans lesquelles cette opération (la conversion japonaise) est proposée à l'épargne française. » Les signataires de la lettre formulent ensuite le regret « qu'un pareil concours soit apporté aux finances du Japon sans aucune compensation ». Ils rappellent qu'ils avaient déjà demandé que « le Gouvernement japonais ne pût solliciter l'aide financière de notre pays sans prendre des engagements formels au sujet de l'appel à faire à nos industries. »

Au sujet de cette publication et des commentaires dont la *Réforme économique* l'a accompagnée (commentaires qui s'appliquaient aussi à des projets d'emprunt de la part des Gouvernements ottoman et portugais en vue de l'exécution d'un programme naval), nous trouvons, dans l'*Information* du 28 juin, et sous la signature de M. Yves Guyot, notre éminent collègue, un article dont voici la conclusion :

« Les représentants des syndicats métallurgistes et des constructeurs de navires en fer ne peuvent parler au nom de l'industrie générale, car ils ne prétendent pas que le gouvernement n'autorise d'emprunts que si les Japonais s'engagent à nous acheter des draps, des soieries, des modes et fleurs artificielles : ils n'exigent pas que le Gouvernement français impose à l'Empire ottoman, en échange d'un emprunt, l'achat d'horloges, de montres, d'appareils de chauffage et de patins ; ils n'exigent pas que le Gouvernement français impose au Portugal en échange d'un emprunt, l'achat de bijoux, d'automobiles, de parapluies et d'instruments de musique. Ils ne parlent donc que pour leurs industries spéciales et ils veulent en faire des industries privilégiées aux dépens de tous les Français économes pour qui je continue de réclamer la liberté du placement de leurs épargnes ! »

## II

### Développement des chemins de fer de l'État japonais en 1909.

Du *Moniteur officiel du Commerce* (24 mars 1910) :

L'attaché commercial anglais à Yokohama, par une communication en date du 9 décembre 1909, a fourni les indications suivantes, concernant le progrès fait par le gouvernement japonais dans la construction des nouvelles lignes de chemins de fer en 1909.

1) *Ligne de Kagoshima (Yatsushiro-Kagoshima)*. — Cette ligne, qui a été ouverte au trafic le 20 novembre dernier, constitue le dernier maillon de la chaîne formée par les voies partant du Hokkaido, au nord, et aboutissant à Kagoshima, à l'extrême sud du Japon.

Ce chemin de fer n'ouvre aucune contrée nouvelle au point de vue commercial, car le principal produit du pays qu'il traverse est le bois, qui continuera à être expédié par la rivière Kumagawa jusqu'à la mer.

2) *Ligne de Chuo (central)*. — Les travaux se poursuivent sur cette ligne,

depuis plusieurs années, et il faudra encore quelques années avant qu'ils soient terminés.

Ce chemin de fer suit, sur une grande longueur, la vieille route appelée Nakasendô, qui va de Tôkyô à Kyôtô. A l'heure actuelle, le voyageur qui désire se rendre par voie ferrée de Nagoya ou des autres points situés à l'ouest, doit prendre la route qui suit la côte. Quand la nouvelle ligne sera achevée, il pourra choisir avec celle traversant l'intérieur allant jusqu'à Shiojiri et de là, rejoignant le chemin de fer qui va actuellement de Tôkyô à Nagano et au delà.

Actuellement, les marchandises venant du sud ou du sud-ouest du Japon, et destinées à la province de Echigo ou de Shinano, sont obligées de faire un long détour par Tôkyô. Le prix de transport additionnel tend ainsi à nuire au développement du trafic.

Durant l'année 1909, des progrès considérables ont été réalisés, et les sections entre Shiojiri et Naiti (21 km.), et entre Nagoya et Suwara (11 km. 263), doivent être ouvertes à la fin de l'année. Une partie de cette dernière section, entre Nagoya et Nakatsu a été ouverte il y a déjà quelques années, et Nakatsu est maintenant une ville importante possédant plusieurs petites usines.

Des autres villes situées le long de la section encore non exploitée, aucune n'a d'industrie moderne florissante.

Les terminus de la ligne seront Nagoya et Hachioji, distant l'un de l'autre de 362 km. Le chemin de fer sera divisé en deux principales sections : la section ouest entre Nagoya et Miyakoshi (141 km. 1/2), et la section est, entre Miyakoshi et Hachioji (220 km. 1/2). A la fin de 1909, 71 milles de la section ouest et 129 milles de la section est doivent être ouvertes à l'exploitation.

Il ne restera ainsi que 23 milles à compléter, mais ce sont les plus difficiles de toute la ligne. Un nombre considérable de ponts et de tunnels sont à construire sur cette partie du parcours. Le coût approximatif de la voie est évalué à 45 669 500 yen (environ 116 550 000 fr.).

3) *Ligne de San-in (Fukuchiyama-Imaichi)*. — Cette ligne servira à l'ouverture de la contrée se trouvant le long de la mer du Japon. Fukuchiyama est situé sur le parcours ferré, déjà terminé, de Osaka à Maizuru (connu sous le nom de chemin de fer de Han-kaku), tandis que Wadayama est sur la voie qui court plus ou moins parallèlement à la direction de Himeji à Kinosaki. La ligne, quand elle sera complétée de Fukuchiyama à Wadayama, joindra ces deux chemins de fer et continuera ensuite le long de la côte. La distance de Fukuchiyama à Imaichi est de 313 kil. 755.

Cette ligne sera divisée en deux sections, d'Imaichi à Kasumi (222 kil.), et de Kasumi à Fukuchiyama (91 kil.). De cette première section, les portions comprises entre Tottori et Sakae (68 milles), et Yonago et Matsue (18 milles), sont déjà ouvertes au trafic ainsi de même que la partie de la dernière section entre Wadayama et Kinosaki (24 milles).

L'on prévoit l'ouverture de la ligne entre Tottori et Iwami (17 km. 70), pour le mois d'avril prochain, et la partie située entre Matsue et Imaichi (32 km. 18) pour le mois de décembre.

Le coût approximatif de la construction de cette voie ferrée est de 26 185 736 yen (66 825 000 fr.).

4) *Ligne de Oita.* — Cette voie doit relier Wusa et Oita dans le nord de Kiou Siou ; elle aura une longueur de 63 km. 1/2.

Sur la longueur totale, 39 km. 420 étaient construits au commencement du mois de décembre dernier, et la section Wusa-Kita-Maki (4 milles) sera probablement ouverte au trafic vers le milieu du mois de février.

On prévoit que la ligne sera terminée, à l'exception de la construction des ponts et de la pose des rails, avant la fin de 1910.

5) *Ligne de Toyama.* — Dans la construction de cette ligne, les travaux ont été entrepris, en commençant à la fois par les deux terminus, Toyama et Naoyetsu distants l'un de l'autre de 122 km.

La section Toyama-Uotsu est déjà partiellement ouverte au trafic, et l'on procède à la pose des rails sur la section Uotsu-Nyuzen, en poussant vers Tomari. On prévoit l'ouverture de cette dernière section, pour mars prochain.

Sur le trajet Tomari-Ichiburi, les travaux qui ont été laissés à des entrepreneurs, sont achevés, et à l'heure actuelle, l'on procède à la pose des rails et à la construction de différents bâtiments.

Les sections Tomari-Ichiburi et Ichiburi-Womi devront être terminées entre octobre 1910 et mars 1911.

La section de 15 milles 1/2, de Naoyetsu, est en construction, et pour la sous-section de 4 1/2 milles, les travaux donnés à des entrepreneurs seront terminés pour la fin de 1910. Dans les autres sections, les travaux des entrepreneurs seront achevés entre octobre 1910 et mai 1911.

6) *Ligne de Uno.* — La ligne s'étendant de Okayama à Uno (33 km.) possède 6 sections en construction sur lesquelles les travaux de terrassement ont été terminés, tandis que la pose des rails progresse sur toute la ligne, qui sera probablement ouverte en juin prochain.

7) *Ligne de Gan-Yetsu* (reliant Niigata avec le chemin de fer japonais à Koriyama). — Les travaux ont été commencés en même temps à Kitakata et à Niitsu, distants de 58 milles, et actuellement, la section de Kitakata est en construction sur 27 km. 674 et de Nitou 33 km. 400.

L'on prévoit l'ouverture de la section Niitsu-Umashita (17 km. 30) pour octobre prochain.

Sur les autres sections les travaux des entrepreneurs seront terminés de juin à décembre 1911.

La ligne entière doit longer la rivière Aga, qui sera traversée plusieurs fois, et comme les difficultés éprouvées dans la construction sont considérables, le percement de tunnels étant nécessaire en plusieurs endroits, la ligne ne sera pas ouverte au trafic avant plusieurs années.

8) *Ligne du Hokkaidô.* — Les travaux progressent sur la ligne d'Ikeda-Abashiri (188 km. 253), sur une distance de 110 km. 116 à partir d'Ikeda. Les entrepreneurs ont terminé vers juin-juillet 1910 sur les autres sections.

La section Ikeda-Ashiyoro sera ouverte vers le mois de septembre prochain. Les travaux sont en progrès sur la longueur totale de la ligne de Fukagawa-Rumoye (50 km. 680), qui sera ouvert au trafic vers septembre. La ligne de Nøgoro-Wakkanai n'a été commencée que dernièrement.

9) *Ligne de Maidzuru.* — La construction se poursuit sur toute la ligne de Sonobe à Ayabe, distants de 41 km. 83. La ligne sera ouverte au trafic vers décembre prochain.

10) *Ligne de Toba.* — Cette ligne ira de Yamada à Toba, distance 14 km. 481. Les travaux n'ont commencé que tout récemment et peu de progrès ont été réalisés.

(*Board of Trade Journal*, de Londres.)

### III

Dans son numéro du 17 juin, la *Vie Financière* a publié une intéressante étude sur *La Situation Financière du Japon et le budget de 1909-1910*. Nous croyons bon de lui emprunter l'exposé suivant spécialement consacré à la comparaison entre le budget actuel et le précédent :

« A première vue, il semble qu'il y ait actuellement un arrêt dans le développement budgétaire du Japon. Ce n'est là qu'une apparence. Les chiffres du dernier budget ne sont pas rigoureusement comparables à ceux des années précédentes. Pour la première fois, en effet, *les recettes et les dépenses des chemins de fer de l'Etat sont distraites du budget général pour constituer un budget séparé et autonome.*

Le rapprochement des chiffres du budget de 1909-1910 avec ceux de l'exercice antérieur avec ceux de 1908-1909 ne peut s'opérer qu'à la condition de déduire des recettes ordinaires de ce dernier exercice, 37 054 470 yen, représentant les profits nets de l'exploitation, des dépenses ordinaires, 32 102 792 yen affectés au service de la dette des chemins de fer, et enfin des dépenses extraordinaires 33 090 793 yen transférés au compte capital des chemins de fer.

En outre, si l'on tient compte de ce fait que le produit de la vente du *Bulletin officiel* (2 970 yen) a été transféré des recettes ordinaires aux recettes extraordinaires, la comparaison entre les deux derniers exercices s'établira de la façon suivante :

Recettes	Budget de 1909-1910	Budget de 1908-1909	Augmentation	Diminution
	<i>yen</i>	<i>yen</i>	<i>yen</i>	<i>yen</i>
Ordinaires . . . . .	470 354.436	440.705.455	29.648.681	»
Extraordinaires . . . . .	48.575.147	149.028.424	»	100.453.847
Total des recettes . . . . .	518.929.283	589.733.949	»	70.804.666
Dépenses				
Ordinaires . . . . .	404.700.516	396.134.035	8.566.481	»
Extraordinaires . . . . .	114 220.595	165.460 729	»	51.240.204
Total des dépenses . . . . .	518.921.111	561.594.834	»	42.673.733

L'augmentation de 29 648 681 yen que nous avons signalée aux recettes ordinaires est due au rendement croissant des impôts et contributions, principalement des droits de timbre, des recettes de la poste, des profits du mono-

pole qui sont en étroite corrélation avec la progression du développement économique général.

Quant à la diminution des recettes extraordinaires, elle est vraiment considérable. Elle s'explique par ce fait que dans le budget de 1908 était compris le produit d'un emprunt à émettre par l'État pour l'extension du réseau téléphonique et de l'aciérie impériale, emprunt que le gouvernement a, d'ailleurs, renoncé à réaliser.

Si nous passons maintenant aux dépenses ordinaires, nous voyons qu'elles passent de 393 134 035 yen à 404 700 516 yen. Cet accroissement doit être attribué à l'augmentation des sommes affectées à l'amortissement de la dette.

Enfin, les dépenses extraordinaires se présentent en diminution de 51 240 204 yen. Cette situation est due surtout à la réduction des dépenses relatives à l'accomplissement du programme d'administration fixé après la guerre, programme dont la limite d'achèvement, tout d'abord fixée à l'exercice financier 1915-1916, se trouve reportée à 1919-1920.

\*  
\* \*

En somme, avec l'établissement d'un budget autonome pour les chemins de fer de l'État, on peut dire que la réduction considérable des recettes et des dépenses extraordinaires constitue la principale caractéristique du dernier budget.





## Le nouveau tarif des douanes du Japon

---

Le précédent *Bulletin* avait annoncé le vote par la Chambre des représentants à Tôkyô d'un projet de loi instituant un nouveau tarif des douanes, susceptible de devenir définitif à partir du mois de juillet de l'année prochaine. Adopté par la Chambre des Pairs le 20 mars, le projet devint loi définitive par sa promulgation à l'*Officiel japonais*, le 15 avril 1910. Par rapport au régime conventionnel, actuellement en vigueur, le nouveau tarif comporte de fortes augmentations sur un grand nombre d'articles tels que les vins, les cotonnades, le fer, le riz, etc.

Divers organes de la presse de notre pays ont examiné déjà les conséquences que l'application de nouvelles taxes pourraient éventuellement entraîner, au point de vue des intérêts de notre commerce d'exportation.

C'est ainsi que dans le *Bulletin de l'Asie française* de mai dernier, nous trouvons, sous ce titre : le *Renouvellement des traités de commerce avec le Japon*, et la signature de M. Kataphronète (1), un article fort étendu dont nous croyons devoir citer ci-après un des principaux passages :

« Comme il est facile de le voir, la France continentale achète au Japon des matières premières nécessaires à l'industrie (soies grèges) et des produits demi-fabriqués de luxe (pongées) et lui vend des vins et des mousselines de laine, tandis que l'Indo-Chine, qui ne lui achète à peu près rien, lui vend des denrées alimentaires de première nécessité (riz) et des matières nécessaires à son industrie (coton).

« L'Indo-Chine a donc vis-à-vis du Japon la situation inverse de celle de la France : c'est la métropole qui est armée contre le tarif japonais et la seule tactique de notre colonie doit être de joindre sa négociation à celle de la France, de manière que les avantages qui nous seront concédés tiennent compte de ses intérêts.

« Notre arme, c'est le tarif métropolitain applicable aux soies japonaises. Notre nouveau tarif mis en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 1910 comporte, comme d'ailleurs l'ancien, une classification spéciale des soieries, faite avec le propos délibéré de tenir compte du bon marché de la main-d'œuvre en Extrême-Orient et de protéger ainsi la sériciculture française actuellement florissante.

« Jusqu'à présent les soies, traitées comme matières premières nécessaires à l'industrie, ne payaient aucun droit. Cette exemption a été maintenue naturellement sur les soies grèges et déchets, mais les pongées considérées par le

(1) Καταφρονητής, le contempteur, d'après le sens littéral, dont l'application, en la circonstance, échappe au premier abord.

nouveau tarif français comme produits demi-fabriqués sont maintenant frappés des droits suivants (en francs) :

	Droit minimum les 100 kg.	Droit maximum les 100 kg.
Pongées, corahs, tussors, écrus, Habutayes et similaires décrus mais non blanchis. . . . .	375	600
Shantoungs, honans, assans, etc., décrus mais non blanchis. .	600	900
	375	600

« Une taxation plus élevée aurait risqué d'atteindre l'industrie de la soie de Lyon, qui est le principal acheteur des soies de Chine et du Japon (habutaye, shantoung, pongées, déchets). Mais il n'est pas impossible de traiter mieux les soies de Chine que celles du Japon. Notre industrie peut fort bien, comme il est dit à propos des États-Unis, se procurer des matières premières très analogues en Chine. De sorte que la marge existant actuellement entre notre tarif minimum et notre tarif maximum est suffisante pour que le Japon ait un intérêt considérable à l'obtention de notre tarif minimum, et pour cela l'octroi de son tarif général ne saurait nous suffire.

« Nous n'avons pas besoin de chercher très loin nos compensations : c'est sur les vins de France et les riz d'Indo-Chine qu'elles doivent être trouvées ».

Voici maintenant les derniers paragraphes de la conclusion :

« Pour en revenir à la question du renouvellement des traités de commerce avec le Japon, nous exprimons l'espoir que si notre concours financier est à nouveau requis (et il le sera à bref délai) notre gouvernement ne néglige pas cette arme que lui donne l'admission à la cote pour obtenir du gouvernement du Mikado une marque tangible de sa bonne volonté à l'égard de la France.

« Cette bonne volonté se manifestera utilement par un régime favorable sur les vins (ce qui ne lésera ni la production japonaise, ni aucun autre pays ayant de grands intérêts au Japon) et sur les riz, le prix de ce dernier article au Japon n'étant pas, de l'aveu même du directeur des Douanes au Ministère des Finances japonais, conditionné par le droit de douane, mais par l'état de la récolte intérieure.

« Les bons rapports politiques si heureusement existants entre la France et le Japon ne doivent assurément pas se traduire uniquement au point de vue économique par le concours financier du marché de Paris sans contrepartie dans l'ordre commercial. »

Au cours de l'article, l'auteur consacre des développements intéressants à différents points, concernant les relations franco-japonaises, notamment au point de vue du régime de la propriété foncière, des baux perpétuels et les plus importantes d'entre les dispositions générales qui accompagnent le nouveau tarif.

Le nouveau tarif douanier japonais n'a pas manqué de préoccuper les exportateurs britanniques ainsi que les nôtres.

Au cours de sa séance du 25 avril dernier, la Chambre des Communes a discuté les questions adressées par MM. Page Croft, Hamilton Benn, et Sir

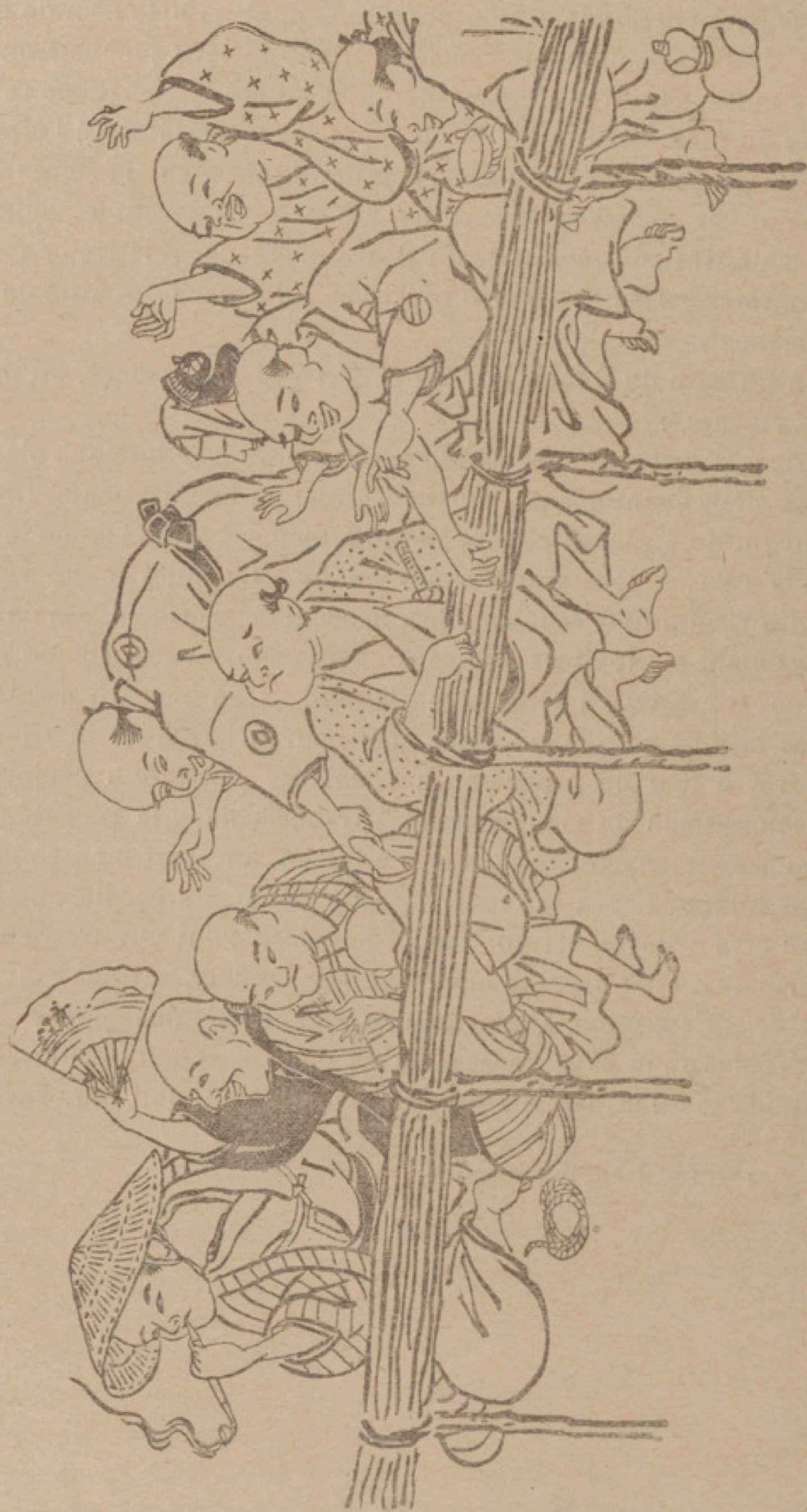
G. Parker au Président du Board of Trade d'une part et au Secrétaire d'État pour les Affaires étrangères. M. Sydney Buxton, Président du Board of Trade fit la déclaration suivante :

« Une traduction du nouveau projet de tarif des douanes japonais a été préparée par le Board of Trade et sera prochainement publiée comme Parliamentary Paper. Les dispositions du nouveau projet de tarif japonais ont été communiquées aux Chambres de Commerce et autres Associations représentant des intérêts du même ordre, en vue d'apprécier (ascertaining) l'effet probable des nouvelles propositions, si elles sont promulguées, sur le commerce britannique. Quand les réponses auront été reçues elles seront examinées par le Comité consultatif institué auprès du Board of Trade, relativement aux Informations Commerciales (The Board of Trade Advisory Committee on Commercial Intelligence).

Dans son numéro du 2 mai, le *L. et C. Telegraph* consacre, au même sujet, l'entrefilet suivant :

Les fabricants britanniques commencent à éprouver quelque alarme relativement aux effets éventuels du nouveau projet de tarif japonais. Le commerce du Yorkshire et du Lancashire sera indubitablement mis à l'amende (penalised) si les droits revisés sont transformés en loi. Le sujet a été soulevé à la Chambre des Communes et il semble que les diverses Chambres de Commerce dans le pays aient été invitées à faire connaître leurs vues. Quand il aura étudié celles-ci, Sir Edward Grey sera pleinement en mesure d'entamer à cet égard, avec la plus grande efficacité, des pourparlers avec le Gouvernement japonais. Il y a lieu de rappeler que *l'entente cordiale* a permis d'obtenir quelques concessions du Gouvernement français dans la récente revision du tarif qui, si les circonstances avaient été autres, auraient pu être moins satisfaisant. Nos relations avec le Japon ne sont pas moins cordiales. Un nouveau traité devra être négocié bientôt pour remplacer celui qui arrive à expiration l'année prochaine, tandis que le mois prochain les deux nations vont fraterniser au moyen de l'Exposition anglo-japonaise, afin de développer les intérêts commerciaux des deux pays. L'occasion est donc excellente pour assurer à nos représentations toute la part d'attention favorable qui doit leur revenir (1).

(1) A full measure of favorable attention.



## Divers

---

### Convention franco-japonaise pour la protection réciproque en Chine des marques de fabrique, brevets, dessins et droits d'auteur.

Le 14 septembre dernier M. A. Gérard, ambassadeur de France et le baron Komura, ministre des Affaires étrangères du Japon ont signé, à Tôkyô, une convention dont l'objet est indiqué par le titre qui précède. Cette convention a été présentée le 13 juin de cette année à l'approbation des Chambres. Nous croyons devoir reproduire ci-après l'exposé des motifs qui accompagne le projet de loi et le texte même de l'acte destiné à être ratifié par le Président de la République.

#### EXPOSÉ DES MOTIFS

Messieurs,

La convention que nous présentons à votre approbation a pour but de permettre aux tribunaux consulaires français et japonais, en Chine, d'appliquer aux contestations qui se produiraient, dans ce pays, entre Japonais et Français, en matière de propriété intellectuelle et industrielle, les dispositions que peuvent invoquer les Français au Japon et les Japonais en France. En vertu de cette convention, un auteur ou un industriel français qui aura à se plaindre d'une contrefaçon punissable aux termes de la loi japonaise et commise, en Chine, par un Japonais, pourra poursuivre la condamnation de celui-ci par les tribunaux consulaires japonais. Réciproquement, nous assurerons aux inventions, marques et productions intellectuelles japonaises la même protection dans l'Empire chinois que sur notre propre territoire. Toute infraction commise à ce point de vue, en Chine, par un Français, au préjudice d'un Japonais, sera punie par le tribunal consulaire français compétent.

La convention étend cette protection aux marques « hong », sortes de transcriptions en caractères et en sons chinois des noms commerciaux et raisons sociales européennes. Il était indispensable de donner à la propriété de ces transcriptions les garanties les plus efficaces, l'usurpation d'une marque « hong » portant à son légitime propriétaire, vis-à-vis de sa clientèle chinoise, le même préjudice que l'usurpation de son nom et de sa marque de fabrique pourrait lui causer auprès de ses clients français. Le bénéfice de cette convention est acquis, de plus, aux ressortissants de nos possessions coloniales. Nous n'avons pas voulu borner, d'autre part, son champ d'action à la Chine et nous l'avons étendu aux autres pays où la France et le Japon auraient des droits de juridiction extraterritoriale. De cette façon, les stipulations que nous vous soumettons pourront être appliquées notamment au Siam.

La Corée, toutefois, où le maintien des juridictions consulaires soulève des questions spéciales, reste en dehors des territoires soumis à l'arrangement.

Seuls, les Coréens en Chine jouiront, au point de vue de cet accord, du même traitement que les sujets du Japon.

Étant donné les avantages que notre expansion commerciale et intellectuelle en Chine et au Siam peut retirer d'une entente loyale et complète avec le Japon, en vue de la protection réciproque des intérêts japonais et français, si importants en Extrême-Orient, nous avons la confiance que vous voudrez bien adopter le projet de loi suivant :

## CONVENTION

### Article premier.

Les inventions, dessins et marques de fabrique dûment patentés ou enregistrés par les citoyens ou sujets de l'une des hautes parties contractantes à l'office compétent de l'autre partie contractante auront, dans toutes les parties de la Chine, la même protection contre toute contrefaçon de la part des citoyens ou sujets de cette autre partie contractante que sur les territoires et possessions de cette autre partie contractante.

### Art. 2.

Les citoyens ou sujets de chacune des deux hautes parties contractantes jouiront en Chine de la protection des droits d'auteur pour leurs ouvrages de littérature et d'art, aussi bien que pour leurs photographies, dans la mesure où ils sont protégés sur les territoires et possessions de l'autre partie.

### Art. 3.

Dans le cas de la contrefaçon en Chine, par tout citoyen ou sujet de l'une des deux hautes parties contractantes, d'une invention, d'un dessin, d'une marque de fabrique quelconque, ou de la violation de droits d'auteur jouissant de la protection en vertu de la présente convention, la partie lésée aura, devant les tribunaux nationaux ou consulaires compétents de cette partie contractante les mêmes droits et recours que les citoyens ou sujets de cette partie contractante.

### Art. 4.

Chacune des hautes parties contractantes s'engage à étendre à la Chine le traitement dont jouissent les citoyens ou sujets de l'autre partie contractante, en matière de protection des noms commerciaux, sur les territoires et possessions de cette partie contractante en vertu de la convention concernant la protection de la propriété industrielle, signée à Paris le 20 mars 1883. Les marques « Hong » seront considérées comme des noms commerciaux, au point de vue de l'effet de la présente convention.

### Art. 5.

Les citoyens des possessions appartenant à la République française et les sujets de la Corée auront, en Chine, le même traitement, en vertu de la présente convention, que les citoyens de la République française et les sujets du Japon respectivement.

Art. 6.

Il est mutuellement convenu entre les hautes parties contractantes que les effets de la présente convention seront étendus, dans la mesure où elle est applicable, à tout autre pays où chacune d'elles aurait des droits de juridiction extraterritoriale.

Tous les droits résultant de la présente convention seront reconnus dans les possessions insulaires et autres et les territoires occupés à bail des hautes parties contractantes et tous les moyens légaux prévus pour la protection desdits droits seront dûment appliqués par les tribunaux compétents.

Art. 7.

Toute personne à laquelle les dispositions de cette convention sont applicables, qui, au moment où la présente convention entrera en vigueur, possèdera une marchandise portant l'imitation d'une marque de fabrique appartenant à une autre personne et ayant droit à la protection en vertu de ladite convention, devra enlever ou annuler cette fausse marque de fabrication ou retirer cette marchandise du marché chinois dans le délai de six mois à compter de la date de l'entrée en vigueur de cette convention.

Art. 8.

Les reproductions non autorisées effectuées par les citoyens ou sujets de l'une des hautes parties contractantes, antérieurement à l'entrée en vigueur de cette convention, des œuvres de littérature et d'art, aussi bien que des photographies des citoyens ou sujets de l'autre partie contractante ayant droit à la protection en vertu de cette convention, seront retirées de la vente ou de la circulation en Chine dans le délai d'un an à compter de la date de l'entrée en vigueur de cette convention.

Art. 9.

La présente convention sera ratifiée et les ratifications en seront échangées à Tôkyô le plus tôt possible. Elle entrera en vigueur dix jours après l'échange des ratifications.

En foi de quoi les plénipotentiaires respectifs ont signé la présente convention en double, en langues française et japonaise, et y ont apposé leurs sceaux.

Fait à Tôkyô, le quatorzième jour de septembre de la mil neuf cent neuvième année de l'ère chrétienne, correspondant au quatorzième jour du neuvième mois de la quarante-deuxième année de Meiji.

(L. S.) *Signé* : A. GÉRARD,

(L. S.) *Signé* : JUTARÔ KOMURA.

Au moment de procéder, à la date de ce jour, à la signature de la convention relative à la protection réciproque en Chine des inventions, dessins, marques de fabrique et droits d'auteur, les plénipotentiaires soussignés, dûment autorisés par leurs Gouvernements respectifs, déclarent qu'il est entendu que le

premier paragraphe de l'article 6 de ladite convention n'est pas applicable à la Corée.

Tôkyô, le 14 septembre 1909.

(L. S.) Signé : A. GÉRARD.

(L. S.) Signé : JUTARÔ KOMURA.

### Article de M. Halot sur le Japon économique

Dans son numéro d'avril dernier, le *Bulletin trimestriel des Licenciés* de l'Université de Liège a publié, de notre distingué collègue M. Alexandre Halot, des pages suggestives sur le *Japon économique pendant l'ère de Meiji*. Nous sommes heureux d'en reproduire le passage suivant :

L'exportation des tissus de coton a doublé depuis le lendemain de la guerre de Chine et les produits japonais envahissent tout l'Extrême-Orient (1).

L'importation du coton a évidemment suivi une marche ascendante parallèle; c'est ainsi qu'une seule industrie a créé un double commerce et que nous en voyons surgir une triple source de richesses : commerce d'importation de la matière première, transformation de cette matière première, commerce de vente du produit industriel.

Les allumettes japonaises sont, elles aussi, employées dans tout l'Extrême-Orient. En 1898, on en faisait pour 6 445 164 de yen et en 1907, pour 15 078 132.

Le Japon a toujours fabriqué d'excellent papier, pour la raison que ce produit était susceptible des usages les plus variés et notamment faisait partie des matériaux de construction puisqu'il remplace les vitres des fenêtres. Mais, depuis l'ère nouvelle, on s'est mis à fabriquer du papier européen et si l'in-

(1) En 1908, le Japon (avec ses possessions) arrive second sur la liste des pays en relations commerciales avec la Chine, avec un total de 298 736 350 francs, immédiatement après l'Empire britannique (1 243 858 925 francs).

Aux importations, la part du Japon est de 175 003 200 francs, celle de l'Empire britannique de 869 100 300 francs. Dans son remarquable rapport sur le commerce extérieur de la Chine en 1908, M. W. P. Ker, attaché commercial à la Légation britannique à Pékin, dit : « Il peut être intéressant de comparer les importations totales des tissus de cotons unis britanniques, américains, indiens et japonais, pendant les quatre dernières années :

Nationalité	1905 pièces	1906 pièces	1907 pièces	1908 pièces
Britannique . . . .	13 548 025	10 785 227	8 224 951	8 993 534
Américaine . . . .	12 566 093	8 544 165	578 647	1 586 989
Japonaise . . . . .	780 580	733 436	840 401	986 982
Indienne . . . . .	650 636	83 003	67 905	141 312

Les Américains sont en reprise marquée ; il y a encore cependant beaucoup à regagner avant que la situation ne revienne à l'état antérieur à la chute si profonde (collapse) de 1907. Les Japonais sont les seuls qui témoignent d'un accroissement continu, dû principalement aux coutils. Non seulement en Mandchourie, mais dans le Nord de la Chine, en général, la concurrence des fabriques d'Osaka se fait sentir. (*Diplomatic and Consular Reports*, n° 4386, p. 28.)

N. D. L. R.



industrie indigène ne s'est guère développée parce que l'emploi du papier national a plutôt diminué, par contre, la fabrication du papier européen a grandi dans des proportions considérables. En 1898, on en faisait pour 2 901 136 de yen, et, dix ans après, en 1907, on fabriquait plus de quatre fois autant, pour 12 477 230.

La métallurgie a été autant la source d'un commerce que d'une industrie, les Japonais ne se trouvant pas prêts à fabriquer tout ce dont ils avaient besoin et ne possédant du reste pas le minerai de fer (1). Ils ont donc importé; leurs 10 000 kilom. de lignes de chemins de fer ont été l'origine de bien des achats.

En 1899, on importait de :

	Fers et aciers yen	Machines yen	Locomotives yen	Moteurs yen
Pour :	15 469 754	9 305 996	1 968 374	450 518

En 1908, on en importait pour :

	41 952 354	46 928 283	2 246 435	3 721 176
--	------------	------------	-----------	-----------

Tout cela a créé un commerce intensif qui assure au Japon une situation considérable en Extrême-Orient. En 1899, le total du commerce avec *l'Asie* était de 189 038 866 de yen et en 1908 de 319 674 112 yen.

En 1899, le total du commerce avec *l'Europe* était de 128 184 166 de yen et en 1908 de 259 813 830 yen.

En 1897, le total du commerce avec *l'Amérique* était de 104 692 066 de yen et en 1908 de 205 357 335.

M. Halot dit en terminant : « Grâce aux efforts intelligents d'un jeune Verviétois, M. R. Grenade, une société a fondé à Kobé, une maison de commerce créée à l'instar des maisons anglaises et allemandes. L'Association des licenciés sortis de l'Université de Liège ne pourra qu'applaudir à cette initiative à laquelle son inspiration n'est peut-être pas étrangère et lui souhaiter le plus complet succès ». Puisse, dirons-nous à notre tour, cet exemple trouver en France des imitateurs.

### L'ouverture de l'Exposition anglo-japonaise.

Londres, 14 mai.

Le roi Georges V avait donné l'ordre d'ouvrir aujourd'hui même l'exposition anglo-japonaise. La White City a donc rouvert ses portes, et le beau temps s'étant mis de la partie, une foule considérable, sinon élégante, s'est répandue dans les palais blancs, les maisons de thé et les jardins japonais

(1) A ce point de vue, les informations suivantes paraissent intéressantes à relever :

Les Ateliers métallurgiques de Wakamatsu ont dès à présent coûté à l'Etat 80 000 000 yen, et produisent maintenant 170 000 tonnes, si l'occasion s'offrait. Néanmoins, les importations annuelles de fer, montent, dans l'ensemble, à 400 000 tonnes, de telle sorte que l'usine ne fournit pas plus d'une simple fraction de la demande. Dans ces conditions, on propose de dépenser une nouvelle somme de 12 à 13 millions de yen, pour l'installation des ateliers de telle sorte que l'usine mette le Japon en état de se suffire réellement à lui-même en cette importante matière.

*L. and C. Telegraph*, 27 juin 1910.

qui remplacent cette année les villages suisses. De jolis décors japonais, où l'on voyage sous les glycines donnent envie de partir aussitôt pour l'Extrême-Orient. Ce qui était singulier, c'était l'aspect de cette foule en grand deuil, silencieuse, presque recueillie, se pressant autour des kiosques pour écouter des airs frivoles et cherchant les montagnes russes ou le *whiggle woggle*. Le connaissez-vous ? C'est un tonneau qui glisse le long d'un plan incliné en tournant comme une toupie. Pour peu que les amateurs de sensations soient en nombre, l'effet produit sur les spectateurs par leur désarroi est d'un comique irrésistible. Aujourd'hui cet effet était plus qu'étrange. Représentez-vous quatre dames en grand deuil, gravement installées dans ce véhicule, et à peine en route, perdant toutes l'équilibre à la fois, et avec l'équilibre leur gravité. Il est vrai qu'elles retrouvèrent leur sérieux et leur respectabilité au bas de la pente.

(*Temps*, 16 mai.)

---

Le compte rendu suivant, qui complète celui qui précède, est extrait des *Nouvelles* du 15 mai :

Hier s'est ouverte à Londres l'exposition japonaise.

D'après le programme primitif, l'ouverture aurait dû être faite avant hier par le prince et la princesse de Galles. Le comité avait décidé de remettre cette ouverture à une date postérieure aux funérailles d'Edouard VII, mais pour ne pas exposer les organisateurs et le personnel à des sacrifices pécuniaires considérables et pour ne pas priver le public d'un délassement légitime, à l'occasion des fêtes de la Pentecôte, et surtout considérant les efforts importants faits par le gouvernement et le peuple japonais pour donner aux nations occidentales une idée exacte de la civilisation, de l'industrie et des ressources du Japon, le roi Georges est intervenu afin que l'ouverture eût lieu sans délai.

Cette ouverture s'est faite aujourd'hui sans aucune cérémonie.

Le prince Arthur de Connaught, président honoraire, a télégraphié à M. Kiralfy, commissaire général, ses meilleurs souhaits pour le succès de l'entreprise.

M. Kiralfy a remercié le prince de cette délicate attention.

Cette première journée a été favorisée par un temps splendide.

La foule s'est portée en masse à Shepherd's Bush; elle n'a pas été déçue.

Les Japonais ont montré aux Européens leurs qualités d'organisateur : c'était prêt pour l'inauguration comme on ne l'est pas souvent les jours d'ouverture d'expositions en Occident.

Outre les produits japonais exposés, ce qui attirait le plus l'attention, c'était le palais historique du Japon, montrant le développement de la civilisation nipponne depuis une date presque contemporaine de la fondation de Rome, le pavillon de la colonisation japonaise, le pavillon du gouvernement japonais, les jardins-miniature envoyés de Tôkyô, le village des aborigènes, le village japonais, etc.

---

**A propos de la visite du tzar Ferdinand de Bulgarie**

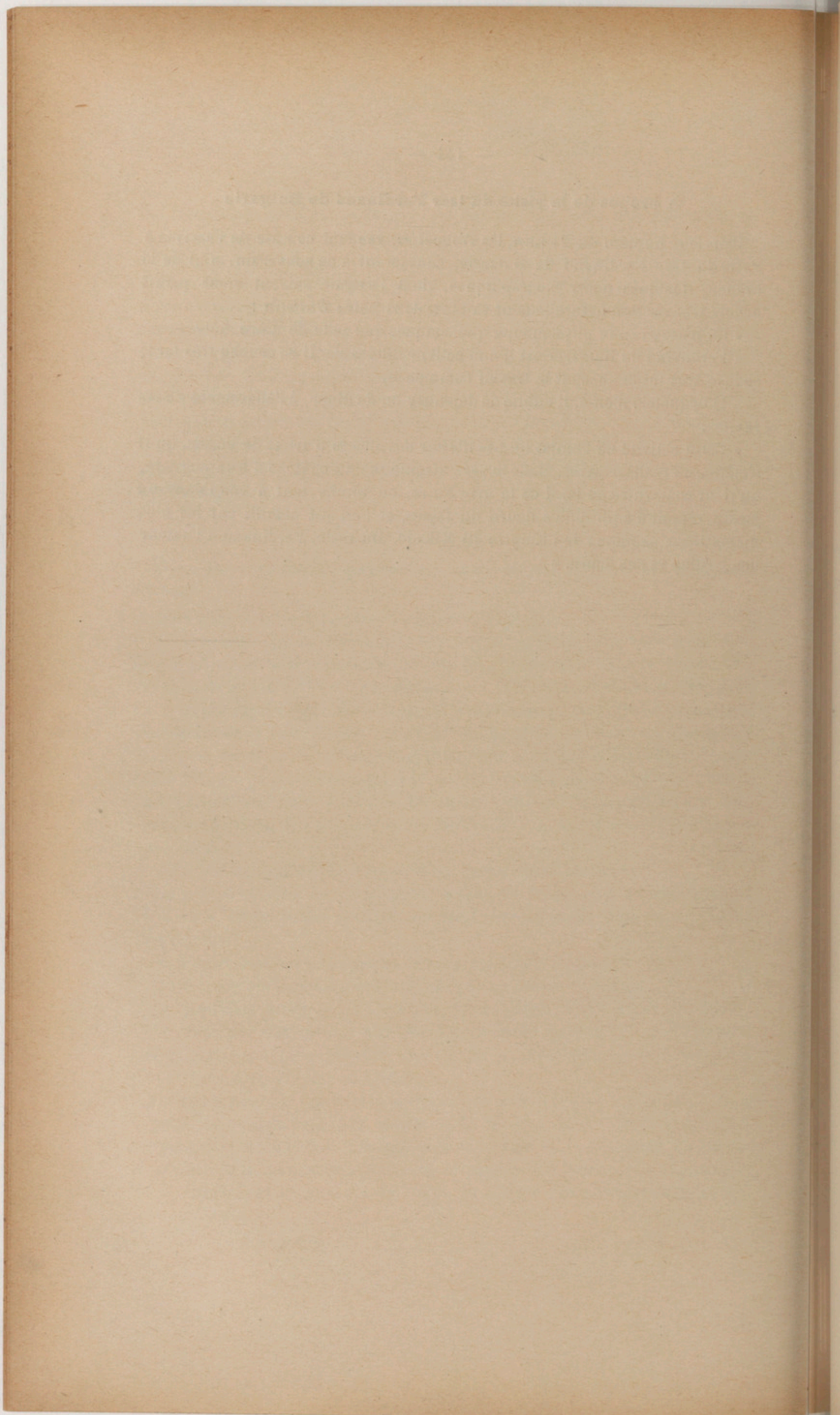
Dans leur numéro du 24 juin, les *Nouvelles*, rendant compte de l'arrivée à Paris du tzar Ferdinand de Bulgarie, consacrent à ce souverain, ami de la France, quelques notes biographiques, dont l'extrait suivant nous paraît devoir trouver tout naturellement sa place dans notre *Bulletin* :

« Ce n'est pas une physionomie quelconque, que celle de notre hôte.

« Ferdinand de Bulgarie est d'une activité inlassable. Il se couche très tard, se lève très tôt et aussitôt le travail commence.

« Quelquefois même, il oublie de déjeuner ou de dîner, à l'effarement de ses invités.

« Cette activité ne l'empêche pas d'avoir des succès d'art et de poésie, qu'il s'efforce de réaliser. Ainsi, dans le parc magnifique du château d'Euxinograde, qu'il fit construire au bord de la mer Noire, on tombe tout à coup dans un jardin rempli d'admirables fleurs du Japon, et l'on est assailli par les plus merveilleux papillons de l'Empire du Mikado. Du reste, Ferdinand a l'amour des jardins et des fleurs. »



## Déjeuner du 20 juin 1910

---

Le lundi 20 juin 1910 a eu lieu, à midi, au Cercle national des Armées de Terre et de Mer, le déjeuner offert par la Société en l'honneur de M. le maréchal vicomte Kawamura, commandant la défense de la place de Tôkyô; de S. E. M. le prince Tokugawa Yesato, président de la Chambre des Pairs; de M. Ozaki, ancien ministre, maire de Tôkyô, et de M. le baron Mitsui, chef de la très importante maison du même nom.

Avaiènt bien voulu également accepter à l'invitation de la Société : le lieutenant-colonel Ueno, le capitaine Takashima, aide de camp du maréchal; le vicomte Sengoka, secrétaire de la Chambre des Pairs; M. le commandant Iun Itchi Matsumura, dont nous sommes heureux de saluer l'arrivée récente à Paris comme attaché naval à l'Ambassade du Japon; M. Taro Tézuko, procureur général à Nagoya; MM. Takuma Dan, Senjiro Watanabé, directeurs de la maison Mitsui; Hideo Shitara, secrétaire particulier du prince Tokugawa.

Avec S. E. M. le baron Kurino, ambassadeur, et notre président, M. Bertin, la liste des convives comprenait en outre : MM. Adatci, Arnaud, de l'Ariège; Aubry, Arcambeau, Banno, Etienne Bricon, Robert de Caix, Casenave, Chevalier, Ed. Clavery, Paul Clavery, L. de Contenson, Deguy, Deshayes, H. Dufourmantelle, capitaine Duval, vice-amiral Fournier, Garnier, général G. Lebon, Lefeuve, D<sup>r</sup> Le Goff, Raph. Georges Lévy, marquis de la Mazelière, Mitsui (neveu du baron), commandant Nagai, T. Osoumi, Rondon; enseigne de vaisseau Rouvier, comte de Saint-Maurice, Sakka, Sakurai, Saltarel, B. Sax, Schoenfeld, colonel Shiraï, Suwa, Tsuda, Yamauchi, Elie Weill.

Parmi les lettres d'excuses, fort nombreuses, signalons celles de MM. le général Chanoine, Yves Guyot, anciens ministres; colonel Corvisart, ancien attaché militaire à Tôkyô; M. Albert Gayet, D<sup>r</sup> Ed. Mène, comte de Tressan, etc.

Au dessert, M. Bertin, président, a pris la parole en ces termes :

« Monsieur l'Ambassadeur,  
« Excellences,  
« Messieurs et chers collègues,

« Le Japon entier, dans les différentes branches de son magnifique développement moderne, militaire, politique, judiciaire, économique, est ici représenté. Il nous serait même permis d'évoquer l'histoire du vieux Japon, du moins à partir du règne antique de Seïwa-Tenno. En portant le toast à tous nos invités, illustres à des titres si divers, je me bornerai à exprimer les sentiments de la Société Franco-Japonaise, en proclamant que c'est aujourd'hui pour elle un jour de fête, un de ces jours qui se marquaient d'un caillou blanc, lorsque l'Europe se servait peu de l'écriture et ignorait l'art d'imprimer le calendrier.

« M. le maréchal vicomte Kawamura, vous commandiez l'armée de l'aile droite dans les grandes journées du Moukden, et vous occupez maintenant la haute charge de gouverneur militaire de votre capitale. Nous buvons à vos gloires militaires, dont un reflet éclaire nos anciennes missions françaises. M. le général Chanoine, retenu par son grand âge a exprimé ses vifs regrets de ne pouvoir être ici. La présence de M. le général Lebon suffit à nous rappeler que c'est dans l'armée que se sont noués les premiers liens franco-japonais. Nous n'oublions pas non plus que dans votre province natale, au temps de votre prime jeunesse, un Français, le comte de Monblanc, fut le premier à initier à la tactique moderne, les vaillantes milices de Satsuma.

« Nous associons dans un seul toast la Marine et l'Armée, puisque nous avons à souhaiter la bienvenue au nouvel attaché naval du Japon, M. le comte Matsumura, et aussi à notre nouveau collègue français, M. Rouvier, qu'un lien très doux vient d'attacher au Japon. Nous célébrons en même temps, pour la première fois, la présence de M. l'amiral Fournier, soldat autant que marin, à qui la marine doit beaucoup et à qui Paris a dû l'une de ses rares minutes de réconfort, quand il a montré, au Bourget, comment les marins savent enlever un village à la pointe de la baïonnette.

« M. le prince Tokugawa Yesato, c'est le président du Sénat dans le Japon constitutionnel que nous saluons en vous. La longue lignée de Seïwa-Guendzi, dont vous êtes l'héritier direct, a eu cependant sa grande part dans la création de l'armée moderne, en conservant, à travers les siècles, l'esprit chevaleresque et le code héroïque du Boushidô. Ne semble-t-il pas d'ailleurs que les trois branches shogounales de votre maison et plus particulièrement celle de Tokugawa, n'aient si jalousement exercé un pouvoir si absolu, que pour mieux en conserver l'usage au Souverain légitime, en qui s'est incarné de tout temps l'unité de l'Empire et qui en symbolise aujourd'hui l'éclat et la grandeur. Nul mieux que vous ne pouvait être le représentant du loyalisme traditionnel dans la haute assemblée, où se groupent les héritiers des vieilles familles du Japon.

« M. Ozaki Yakiô, ce sont les institutions du plus pur Japon moderne que nous saluons en vous, car si vos vieilles capitales, Nara, Kyôtô, Kamakura, Yédo, ont toujours connu les corporations et les chefs de corporations, l'autorité municipale n'apparaît que rarement (1) dans leur histoire. Il a fallu une révolution, plutôt qu'une restauration, pour que nous ayions l'honneur de recevoir M. le maire de Tôkyô. Nous nous en félicitons, M. le Maire. Nous vous félicitons vous-même de la fidélité de vos électeurs qui, depuis l'origine du gouvernement constitutionnel, vous conservent votre siège à la Chambre des députés.

« J'avais espéré célébrer aujourd'hui l'art japonais dans une de ses branches les plus exquises, la création des parcs et des jardins; mais M. le vicomte Fukuba avait disposé de sa journée. Il étudie, fidèle à ses fonctions au palais, les paysages des environs de Paris. M. Tézuka, procureur général à la Cour de Nagaya, ne sera pas très surpris, si, en l'absence de M. Fukuba, j'associe, en le saluant, les arbres et la magistrature. La France et son histoire n'ont

(1) C'est au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle que vivait le fameux O oka, maire de Yeddo (avec juridiction limitée à la classe des marchands) dont parle le roman historique traduit par M. Brylinski pour le *Bulletin* de la Société.

pas de secret pour lui. Il sait comment nos rois ont rendu la justice sous un chêne.

« Nous possédons aussi un prince de la finance, cette puissance sans laquelle l'armée et la flotte seraient paralysées, les arts inféconds, la justice inopérante dans le pays. Nous saluons en M. le baron Mitsui, le représentant d'une ancienne et illustre lignée. Sa maison a plus d'une fois rempli, près du gouvernement shogounal, un rôle analogue à celui que l'Argentier du roi a joué dans notre histoire. Dans le Japon fermé, elle a pu préserver le pays de la famine; son rôle a singulièrement grandi, lorsque l'ouverture du Japon aux étrangers a ouvert le monde aux Japonais.

« Enfin je ne veux oublier ici ni M. le colonel Uéno et M. le capitaine Takashima qu'accompagnent le maréchal Kawamura, ni M. le vicomte Sengoka et M. Hideo Shitara, compagnons du prince Tokugawa, ni M. Dan et M. Watanabé de la maison Mitsui.

« Pour terminer, je vous demanderai la permission de me substituer un instant à nos invités eux-mêmes, en portant une dernière santé, qui nous intéresse tous, celle de la Société Franco-Japonaise, qui vient d'enrichir sa liste de nouveaux membres donateurs et de nouveaux membres à vie. Cet accroissement de prospérité, qui se répète depuis plusieurs années, mettra le capital de la Société, pour peu qu'il se prolonge seulement pendant le *manzaï* de dix mille ans, au niveau du capital de la banque Mitsui. C'est dans cette espérance que j'associe un *banzaï* à l'adresse de la banque Mitsui, à celui que nous poussons en l'honneur de l'Armée et de la Marine japonaises, du Sénat et de la Chambre des députés du Japon, de la Municipalité de Tôkyô et de la Magistrature japonaise. »

Les applaudissements qui avaient salué la fin de cette belle allocution avaient à peine cessés qu'ils reprirent de plus belle lorsque M. le maréchal Kawamura se leva pour prononcer — en japonais — le toast suivant qui fut ensuite traduit par M. le capitaine Duval :

« Excellence,  
« Monsieur le Président,  
« Messieurs,

« Les hôtes de la Société Franco-Japonaise sont très sensibles aux aimables paroles, qui viennent de leur être adressées.

« Permettez-moi, à titre de doyen d'âge des invités, de vous dire nos vifs remerciements pour l'excellent accueil que vous avez bien voulu nous réserver en cette agréable réunion.

« Personnellement, je suis confus des éloges que M. le Président m'a décernés quand il a fait allusion à la part que j'ai prise à la campagne de Mandchourie.

« Je n'insiste pas sur la large coopération que vous, M. le Président, et vos compatriotes qui vous ont précédé ou suivi au Japon avez apportée à l'œuvre de transformation de notre pays, où tout était à réorganiser il y a cinquante ans. Dans le développement de la grandeur de notre patrie, votre rôle a été considérable et le Japon ne l'oublie pas.

« Je suis donc heureux, en vous saluant, M. le Président, de renouveler l'expression de nos sentiments de reconnaissance et d'admiration pour la France.

« Messieurs,

« Je lève mon verre en l'honneur de votre Président et bois à la prospérité de votre Société, au succès de ses œuvres contribuant si utilement aux bons rapports entre nos deux pays, déjà unis par tant de liens et de traditions; je bois enfin au bonheur de chacun des membres du groupe franco-japonais de Paris. »

Cette allocution, prononcée d'une voix mâle et ferme, qui acheva de gagner les sympathies de l'auditoire à la personne du maréchal, ne fut pas moins chaleureusement applaudie que la première.

Les convives passèrent ensuite dans le salon voisin où furent servis le café et les cigares. Les conversations cordiales, animées se poursuivirent encore assez avant dans l'après-midi, jusqu'au moment où Français et Japonais durent prendre congé les uns des autres, emportant le meilleur souvenir des quelques heures qu'ils venaient de passer ensemble.

Suivant l'usage auquel il nous a très aimablement accoutumés, notre sympathique collègue, M. Isaac, avait bien voulu, cette fois encore, procurer à la Société l'estampe sur laquelle a été imprimé le menu. L'image, un crabe, à la carapace bleutée, avait été tirée par lui sur les bois originaux de *Kitao Keisai Massayoshi* (1) pour l'ouvrage intitulé : *Gyo Dai Ryoku Gwa Shiki*, méthode abrégée pour peindre les poissons et les coquillages, qui a aussi été quelquefois traduit par « Croquis de Poissons et de Mollusques ». Notre collègue venait précisément de recevoir de Kyôto la collection, à peu près complète, des planches gravées pour cet ouvrage, dont la première édition fut publiée à Osaka en 1813.

\*  
\* \*

#### Notes biographiques sur les hôtes de la Société.

Le *Mémorial Diplomatique* et les *Annales Coloniales* ont publié, au sujet des principaux d'entre ceux que la Société a eu l'honneur de recevoir le 20 juin, des notes biographiques que nous trouvons aussi, en partie, dans le *Figaro*. Nous croyons devoir les reproduire ci-après :

« Le maréchal vicomte Kawamura (créé baron en 1896), est né en Satsuma en 1850. Il a commandé une brigade pendant la guerre sino-japonaise et a reçu ensuite le commandement de la division de la première armée (Tôkyô).

« Pendant la campagne de Mandchourie, le maréchal vicomte Kawamura, alors général baron Kawamura, commandait la 5<sup>e</sup> armée, dite armée du Yalou, formant l'aile droite japonaise, notamment pendant les combats au sud et à l'est de Moukden, dans un pays montagneux et difficile. Il avait en face de lui les troupes de Liniévitch qui passait pour l'adversaire le plus redoutable

(1) 1734-1819, fils et élève de Kitao Shiga'e Massa.



que les Russes pussent opposer aux Japonais. Le général Liniévitch avait pour principal lieutenant le général Rennenkampf.

« Les opérations peuvent se résumer ainsi qu'il suit :

« Le 27 février 1905, la 5<sup>e</sup> armée japonaise est arrêtée sur la ligne Dita-Oboniatu devant les retranchements élevés par les troupes du général Rennenkampf.

« Le 10 mars, l'aile droite de la 5<sup>e</sup> armée se trouvait au nord de Fushun, soit à plus de 30 kilomètres au nord des positions occupées par l'aile gauche russe 13 jours plus tôt.

« A l'O. de Fushun, l'armée du maréchal Kawamura rejoignait l'extrémité de l'aile gauche japonaise.

« Les Russes se repliaient définitivement au nord.

La paix conclue, le commandant de la 5<sup>e</sup> armée fut nommé en décembre 1905 membre du conseil supérieur de la guerre. Comme général d'armée (maréchal de camp), grade auquel il fut élevé il y a trois ans, le vicomte Kawamura commande actuellement la défense de la place de Tôkyô.

« La physionomie du maréchal est à la fois énergique et douce. L'accueil, empreint de beaucoup de dignité et de simplicité, laisse la meilleure impression. Ajoutons que les fatigues des rudes campagnes auxquelles l'éminent chef d'armée a pris part ne paraissent pas avoir laissé de traces sur sa robuste constitution.

« Le maréchal qui, pendant son séjour en France, va visiter nos principaux établissements militaires, est accompagné du lieutenant-colonel Ueno, de la cavalerie, et du capitaine Takashima. Le capitaine Duval, qui, en 1907-1908, a accompli un stage au Japon dont un an dans un régiment d'infanterie en garnison à Nagoya, a été détaché auprès de sa personne par M. le Ministre de la Guerre.

« Le prince Iyesato Tokugawa (élevé à la dignité de prince en 1884), président de la Chambre des pairs, né en 1863 à Tôkyô, est le troisième fils de Yoriyoshi Tokugawa, de la branche Tayasu des Tokugawa, et fut adopté comme héritier en 1868, par le dernier des Shoguns Tokugawa, lui-même un héritier adoptif, l'année suivant immédiatement celle où la régence a résigné son pouvoir, le remettant en entier à la Cour impériale.

« Fit des études en Angleterre (1873-1877), fut nommé président de la Chambre des pairs en 1903, où il avait commencé de siéger, par droit de naissance, peu après qu'il eut atteint sa majorité. La princesse est une sœur de feu le prince Konoyé.

« M. Yaki Ozaki, membre du Parlement sans interruption depuis l'origine (1889), maire de Tôkyô, né en 1859 dans le Ken de Miye. Acheva ses études à l'Université de Keioji, établissement privé fondé en 1865 par feu M. Fukuzawa, un des pionniers de l'enseignement occidental au Japon et le plus célèbre peut-être des éducateurs qui se sont révélés dans le Japon moderne. Pendant quelque temps occupa un poste de « junior secretary » auprès du gouvernement central. L'ayant quitté, il ne tarda pas à attirer l'attention publique comme l'un des politiciens les plus éminents parmi ceux qui s'op-

posaient au gouvernement de clan et se jura à lui-même d'introduire le système des partis politiques.

« En 1887, il reçut du gouvernement du coup d'État l'ordre de quitter Tôkyô. Il saisit cette occasion pour mettre à exécution son projet de visiter l'Angleterre d'où il revint dans sa patrie, à la veille de la convocation de la première session de la Diète où il occupa un siège qu'il a constamment gardé depuis.

« Fut le principal conseiller du ministère des affaires étrangères en 1897, lorsque fut conclue l'entente éphémère entre le cabinet Matsukata et les progressistes. Fut ministre de l'instruction publique dans le cabinet de coalition Okuma Itagaki, mais dut donner sa démission à la suite d'un incident d'ordre tout à fait secondaire (trinal cause) et cette circonstance le conduisit finalement à couper toute relation avec le parti du comte Okuma, avec lequel il s'était identifié depuis sa fondation; s'unit au nouveau parti du marquis Ito et en fit le groupe dirigeant à la Chambre. En 1903, il donna sa démission de membre du parti des constitutionnalistes, de sorte qu'il est maintenant un indépendant; élu maire de Tôkyô la même année. En 1905, il épousa en secondes noces M<sup>lle</sup> Théodore Ozaki, fille du baron Ozaki marié lui-même à une dame anglaise. »

« L'intelligence la plus vive brille sur la physionomie particulièrement fine et avenante du maire de la capitale nipponne. M. Ozaki, qui parle remarquablement l'anglais, a bien voulu nous recevoir à l'Hôtel Majestic et nous expliquer qu'au début de l'ère de Meiji, le régime municipal de Tôkyô avait été institué, dans une certaine mesure, sur le modèle de celui de Paris, tel qu'il existait alors. Graduellement, l'exercice de l'autorité du gouverneur militaire amena des difficultés, des conflits qui allèrent en s'aggravant. C'est alors qu'une réforme intervint, établissant pour l'ensemble de la ville de Tôkyô un maire unique, désigné à l'élection. Sous l'habile direction de M. Ozaki, l'administration municipale de la grande métropole nipponne a fonctionné normalement depuis des années, et a produit les plus heureux résultats. »

D'autre part, les *Mélanges Japonais* (N° d'Avril dernier) nous apportent, sur deux intéressants sujets à l'ordre du jour l'opinion de M. Ozaki.

Une page de la Chronique *Nihon Oyobi Nihonjin* (Japon et japonais) est consacrée aux projets relatifs à la modification de l'état de chose actuel en Corée; on y trouve également ce passage :

« M. Ozaki Iukio, maire de Tôkyô, est aussi un chaud partisan de l'annexion. Il ne comprend pas qu'on laisse ainsi dans un état de trouble un pays qui n'a rien de ce qu'il faut pour être indépendant, et il gourmande les journalistes de leur manque d'égards envers l'*Isshinkwai* (grande association coréenne, pro-japonaise). « Ne pas soutenir les efforts de cette association pro-japonaise c'est faire le jeu du parti anti-japonais. Le Gouvernement général a eu tort jusqu'ici de tenir trop compte des administrateurs coréens, et de vouloir gagner leurs bonnes grâces... » (1).

Un peu plus loin les *Mélanges* analysent l'enquête que des rédacteurs d'une revue entreprenante le *Shinkoron*, ont eu l'idée de mener auprès des principaux représentants de la nation concernant différents sujets, notamment

(1) *Mélanges* n° 26 p. 256.

sur l'éducation et la religion. De ce passage nous détachons les lignes suivantes :

« M. Ozaki, maire de Tôkyô (*Seiyūkwaï*) veut introduire dans les livres d'école l'esprit de progrès d'entreprise « Rien à faire, dit-il, avec des enfants « qui ne quittent pas les genoux de leurs parents ». Quant à la religion, il veut qu'on s'en serve, mais non pas qu'on s'y appuie. Il est pour le nouveau bouddhisme contre l'ancien, pour la religion réformée *Shinkyô*, contre le vieux Christianisme (*Kyukyô*).

« Ajoutons enfin que M<sup>me</sup> Y. Ozaki est un écrivain distingué. Elle a notamment publié en anglais, les ouvrages suivants : *Buddhas Crystal, Warrior of Old Japan*. Dans le premier numéro du *Japan Magazine*, elle a donné sous ce titre : *Stories of Ooka, Mayor of Yedo*, un très curieux et très intéressant article, que nous avons eu occasion de signaler, et deux reprises, dans notre dernier *Bulletin* (pp. 133 à 189). »

Relativement à M. le baron Mitsui, nous trouvons dans un des derniers fascicules du *Bulletin de la Société franco-japonaise* les notes suivantes :

« L'expression de « Maison Mitsui » désigne l'une des plus anciennes familles millionnaires et la plus connue des maisons héréditaires de « rois d'affaires » au Japon. Les entreprises de la maison sont dirigées un peu à la façon d'une monarchie constitutionnelle, car les onze chefs des groupes de la famille ne comptent pas individuellement et n'acquièrent de l'importance que comme propriétaires de différentes entreprises dont le contrôle est laissé aux mains de « fonctionnaires exécutifs ». Ces entreprises ou établissements principaux sont : I. La Banque Mitsui (*Mitsui Ginko*). II. Le Département commercial (*Mitsui Bussan Kaisha*). III. Le Département des Mines (*Mitsui Kosan Kaisha*). Ces établissements sont soutenus par des capitaux enregistrés de 8 millions et demi de yen et des fonds de réserve montant à 17 millions. Le chef de la branche principale, Hachiroemon Mitsui, fut créé baron en 1900, en considération des services précieux rendus par la famille à la cause de l'intérêt public, depuis des temps anciens.

« Au mois d'octobre dernier, la Maison Mitsui a été transformée suivant le système de la loi japonaise concernant les compagnies anonymes (à responsabilité limitée) et établie sur les bases que voici. La Maison comprendra les deux Compagnies suivantes :

« 1<sup>o</sup> La Banque Mitsui Ltd., au capital de 20 millions de yen (51.600.000 francs) entièrement versé;

« 2<sup>o</sup> Mitsui and Cy Ltd., au capital de 20 millions de yen, entièrement versé.

« A ces deux établissements ont été transférées toutes les affaires jusqu'alors menées par les anciennes Compagnies respectivement. La Compagnie des mines reste distincte.

« Sous l'ancien régime, la famille Mitsui joua, pendant plus de deux siècles, le rôle de banquier du gouvernement Shogunal. Actuellement, d'importants contrats de fournitures militaires et autres la lient à l'administration impériale.

« Malgré certaines différences, il est permis de dire que la famille Mitsui est au Japon ce que la famille Rothschild est en Europe. »



## Correspondance

---

### I

S. A. I. M<sup>gr</sup> le Prince Kan-in, Président de la Société Franco-Japonaise de Tôkyô, ayant eu, au mois d'avril dernier, à traverser la gare de Kobé, en route pour le sud du Japon, fut salué à la station par une délégation de la section de la Société Franco-Japonaise, instituée dans cette ville. Notre sympathique collègue M. Charpentier, vice-président de cette section, a bien voulu nous faire parvenir le texte de l'adresse qu'il a présentée à cette occasion à Son Altesse Impériale et nous sommes heureux d'en reproduire ci-après le texte :

Kobé, 16 avril 1910.

A SON ALTESSE IMPÉRIALE MONSEIGNEUR

Le PRINCE KANIN

Président de la Société Franco-Japonaise.

« Monseigneur,

« C'est avec une profonde satisfaction que les Membres de la Société franco-japonaise, résidant en cette ville, ont appris que Votre Altesse Impériale devait passer par Kobé au cours du voyage qu'Elle effectue vers le sud de l'Empire pour y présider le Concours régional de la Société de la Croix-Rouge, placée sous son haut patronage.

« Appelé par Votre Altesse à contribuer au développement de la Société Franco-Japonaise dans la région de Kobé, j'ai pu me rendre compte de l'harmonie parfaite des sentiments entre les Membres de nos deux Nations. J'ai pu constater les attaches sincères d'une amitié, que la récente entente entre nos deux pays a si grandement contribué à accentuer encore.

« Le mandat auquel je viens de faire allusion me confère en effet l'inestimable privilège d'être auprès de Votre Altesse l'interprète des sentiments de respectueux dévouement des Membres de notre section.

« Pour les sociétaires français de ce groupe, il est particulièrement agréable de se rappeler que c'est en France que Votre Altesse a parachevé son éducation militaire.

« Monseigneur,

« Convaincu que les liens commerciaux et économiques sont un des facteurs les plus efficaces du développement des relations amicales entre Nations, je

puis donner à Votre Altesse les assurances les plus formelles que tel est l'esprit qui anime les Membres du groupe de Kobé.

« C'est, guidés par de tels sentiments, que les sociétaires de nos deux Nations résidant en cette ville me chargent d'exprimer les vœux ardents qu'ils forment pour l'heureux voyage et la santé de Votre Altesse.

« J'ajouterai que, fidèle à la tradition française, d'après laquelle mes compatriotes ne négligent aucune occasion de faire montre de courtoisie et d'esprit chevaleresque, je demande à Votre Altesse, au nom de tous nos sociétaires, d'apporter à Son Altesse la Princesse Votre Epouse, dont la haute réputation de charme et de grâce est venue jusqu'à nous, le tribut empressé de nos respectueux hommages et de notre admiration la plus déférente.

« Daignez agréer, Monseigneur, l'expression du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, de Votre Altesse Impériale, le très humble et très obéissant serviteur. »

## II

Quelques jours à peine après le passage du Prince à Kobé, nos confrères en résidence dans cette ville ont été douloureusement éprouvés par la perte prématurée de M. Narushima Kenkitchi, administrateur de la Société, un de leurs collègues les plus fidèles et les plus distingués.

M. Narushima avait pris une part importante aux relations franco-japonaises, pendant le dernier quart du siècle passé ; à deux reprises, en 1878 et 1889, il fut Commissaire Impérial japonais aux Expositions Universelles de Paris. Les quelques notes suivantes, sur la vie et le rôle de notre confrère défunt, nous ont été envoyées par M. Hacégawa, secrétaire de la Société Franco-Japonaise de Kobé, que nous tenons à remercier de sa communication.

### SOCIÉTÉ FRANCO-JAPONAISE

#### SECTION DE KOBÉ

SIÈGE SOCIAL : VICE-CONSULAT DE FRANCE

*42 Yamamoto dori 2 Chome.*

Kobé, le 22 avril 1910.

« Le 19 avril ont eu lieu au cimetière de Katsugano, les obsèques de M. Narushima Kenkitchi, administrateur de la Société Franco-Japonaise, section de Kobé, décédé le 18 avril 1910, dans sa propriété à Harada-Mura (petit village près de Kobé) à l'âge de 56 ans. Depuis trois mois une longue et cruelle maladie l'avait empêché de prendre part aux travaux de notre groupe.

« En l'absence du fils de M. Narushima, actuellement chancelier du Consulat Impérial du Japon à Lyon, le deuil était conduit par M<sup>me</sup> Narushima et par M. Osada, son neveu.

« Notre Directeur, le général Kuriyama, en voyage à Nagoya, n'ayant pu être prévenu en temps utile eut le grand regret de ne pouvoir assister à la triste cérémonie.

« Parmi les Membres présents se trouvaient : M. Charpentier, vice-consul de France à Kobé, sous-directeur de la Société Franco-Japonaise (section de Kobé).

« M. Yamashita, directeur de la Banque Sumitomo, à Kobé.

« M. Harada, manager de la Nippon Yusen Kaisha.

« M. Miyakawa, ancien Consul du Japon à Lyon.

« M. J. Martin, M. S. Schwob, administrateurs de la section de Kobé.

« M. M. Hacégawa, secrétaire de la Société.

« M. S. Ukawa, conseiller.

« Dans l'assistance se trouvaient également :

« Le général Matsui, ami intime du défunt, M. K. Inabata, envoyé spécialement pour représenter la section d'Osaka, MM. G. Thouroude, agent général de la Compagnie des Chargeurs réunis, Murakami, Thieck, Ichikawa, P. Charpentier, membres de la Société.

« Une superbe couronne garnie de rubans aux couleurs japonaises et françaises avait été envoyée par la Société.

« M. M. Charpentier, au nom de cette dernière, a prononcé un discours au milieu de la cérémonie bouddhiste.

« Il a retracé la belle carrière de M. Narushima, et a dit quel fut au point de vue de l'étude et du développement de la langue française au Japon le rôle assumé par l'esprit suprêmement avisé et conciliant que fut notre regretté administrateur.

« M. Narushima, qui avait fait de très brillantes études en compagnie de son frère M. Osada Keitaro à l'école établie par l'ancien gouvernement Shogunal dans la province de Suruga avait été chargé d'importantes missions à l'étranger, et occupa le poste de Commissaire Impérial aux grandes Expositions françaises à Paris en 1878 et 1889.

« De retour à Tôkyô, nommé secrétaire général du ministère de l'Agriculture et du Commerce, il fut à même de donner la mesure de sa haute capacité.

« Quand vint l'heure de la retraite, les Conseils d'administration s'efforcèrent d'obtenir son concours et c'est ainsi qu'il prêta une collaboration précieuse à la grande Compagnie d'assurances de M. Yasuda, dans laquelle il exerça si longtemps à Kobé les fonctions de Directeur.

« En envisageant plus particulièrement son rôle dans la Société Franco-Japonaise, il fut un des pionniers de la première heure, l'un des fondateurs de ce groupement à Kobé avec feu M. de Lucy-Fossarieu qui l'honorait d'une amitié particulière.

« Comme lui, il eut toujours foi dans l'avenir de la Société. Les épreuves qui assaillirent cette dernière pendant les deux années qui précédèrent l'entente avec la Futsu-Gakukai ne furent pas pour ébranler sa confiance.

« Aussi est-ce avec joie que dans les derniers mois de son existence, il avait assisté au renouveau qui s'était manifesté, tout particulièrement à Kobé, où tant de nouvelles et si précieuses adhésions avaient enfin contribué à communiquer à notre groupe une sève pleine de vie et de promesses pour l'avenir.

« La perte que fait notre section de Kobé en la personne de M. Narushima, qui fut une de ses figures les plus marquantes, sera profondément ressentie. »

Voici, d'autre part le texte sténographié du discours prononcé, par M. M. Charpentier, au cours de la funèbre cérémonie :

« Messieurs,

« A défaut de notre Président, M. le général Kuriyama, qui a dû s'absenter de Kobé, il y a deux jours à peine, je dois m'acquitter de la pénible mission de rendre hommage à la mémoire de M. Narushima Kenkitchi, au nom de la Société Franco-Japonaise dont il fut une des figures les plus marquantes.

« Je dois donc m'efforcer de retracer, quel fut au point de vue de l'étude et du développement de la langue française au Japon, le rôle assumé par le regretté disparu ; je dirai ensuite quel fut celui qu'il joua en ce qui touche à la formation de notre Société dans le Kwan-sai.

« Ce fut à l'école établie par l'ancien gouvernement Shogunal, dans la province de Suruga, que M. Narushima Kenkitchi commença à étudier la langue française ; il fut ainsi un des premiers à se livrer à cette étude ; dans cette école spécialement instituée pour l'enseignement des langues étrangères, il se révéla dès cette époque élève distingué, toujours au premier rang de sa classe, en attendant qu'il lui fut donné par la suite de faire montre de ses aptitudes remarquables à manier le français, au cours des fonctions élevées et des missions délicates qui le mirent en contact permanent, pour ainsi dire, avec la civilisation européenne.

« Notre regretté collègue, M. Narushima sur lequel s'exerça si profondément l'influence de M. Osada Keitaro, son frère, dont la mort survenue en 1887 fut si douloureusement ressentie dans les milieux officiels et diplomatiques de l'Empire, fut adopté par M. Narushima Riuhoku, alors grand directeur des relations extérieures sous l'ancien Shogun.

« Les hommes du gouvernement de Meiji ne tardèrent pas à apprécier à sa valeur la collaboration d'un fonctionnaire tel que M. Narushima.

« Suivant la tradition fraternelle, il accepta d'importantes missions à l'étranger, pour lesquelles le désignaient particulièrement sa connaissance approfondie de la langue française et ses relations avec le personnel diplomatique Européen.

« M. Narushima occupa donc le poste de Commissaire Impérial aux Expositions Européennes et notamment aux grandes Expositions Françaises à Paris, en 1878 et 1889.

« Il sut dans l'exercice de ses délicates fonctions faire de plus en plus connaître et apprécier le Japon ; il réussit à s'attirer de précieuses sympathies et revint de France, intimement convaincu que nos deux Pays ne pourraient que bénéficier moralement et matériellement d'une plus grande connaissance réciproque d'eux-mêmes, c'est-à-dire de leur langue, de leur art, de leur civilisation et des mœurs qui leur sont propres.

« De retour à Tôkyô, M. Narushima occupa le poste élevé de secrétaire général du Ministère de l'Agriculture et du Commerce, où il fut à même de donner la mesure de sa haute capacité.

« Quant vint l'heure de la retraite, les Conseils d'administration s'efforcèrent d'obtenir son concours et c'est ainsi qu'il prêta une collaboration précieuse à



la grande Compagnie d'assurances de M. Yasuda, dans laquelle il exerça si longtemps à Kobé les fonctions de Directeur.

« Messieurs,

« Si j'envisage plus particulièrement le rôle de M. Narushima Kenkitchi dans la Société Franco-Japonaise, je dois mentionner avant tout qu'il fut un des pionniers de la première heure, l'un des fondateurs de ce groupement destiné sans doute à propager l'étude et le goût de la langue française en ce pays, mais encore à rapprocher les élites intellectuelles, les notabilités financières et commerciales sans l'adhésion desquelles il ne saurait y avoir entre deux grandes Nations de compréhension agissante et durable.

« Comme feu M. de Lucy-Fossarieu, qui l'honorait d'une amitié particulière, M. Narushima eut toujours foi dans l'avenir de la Société Franco-Japonaise.

« Les épreuves qui assaillirent notre Société pendant les deux années qui précédèrent l'entente ne furent pas pour ébranler sa confiance.

« L'événement ne déjoua pas ses prévisions, et c'est avec joie que dans les derniers mois de son existence, il avait assisté au renouveau qui s'était manifesté, tout particulièrement à Kobé, où tant de nouvelles et si précieuses adhésions avaient enfin contribué à communiquer à notre groupe une sève pleine d'ardeur et de promesses pour l'avenir.

« Messieurs,

« Rendons un tribut mérité à la mémoire de l'esprit suprêmement avisé et conciliant que fut notre regretté Administrateur.

« Que la famille du collègue disparu me permette en ces tristes circonstances de lui adresser au nom du Conseil d'Administration et de tous les Membres de la Société un dernier adieu.

« Que la famille de notre cher Collègue, que tout spécialement son fils, actuellement Chancelier du Consulat Impérial du Japon à Lyon, veuillent bien agréer en ce jour de deuil l'expression émue de nos condoléances les plus sincères.

« Repose en paix dans ta dernière demeure, cher et regretté Narushima Kenkitchi ! »





## Bibliographie

---

**La politique navale et la politique française**, par le Vice-amiral E. FOURNIER. — Un vol. grand-in-8. — Berger-Levrault et Cie, éditeurs, 5-7, rue des Beaux-Arts, Paris. Prix : 6 francs.

Dans notre dernier *Bulletin*, un compte-rendu quelque peu hâtif, a signalé déjà le nouveau livre de notre éminent collègue M. le Vice-Amiral Fournier. Nous avons alors exprimé l'intention de compléter cet aperçu trop bref à notre gré. Nous ne croyons pouvoir mieux faire que d'extraire de cet important ouvrage et de reproduire ci-après les pages se rapportant spécialement au Japon. Le *Temps*, qui les a citées aussi dans son numéro du 22 mars, les a fait précéder de l'exposé que voici :

« L'Amiral Fournier, dont on connaît le rôle brillant dans notre marine de guerre, et qui fut souvent mêlé à des négociations diplomatiques délicates, publie aujourd'hui un livre où sont exposées ses idées sur la politique navale de la France.

« L'ouvrage est divisé en deux parties inégales, mais également intéressantes et documentées : l'une, consacrée à la discussion techniques de notre programme naval (flotte puissante de haut bord, nombreuse flottille offensive), sera étudiée spécialement par notre collaborateur maritime ; l'autre, qui précède les considérations techniques, touche à la politique européenne de ces dernières années. L'amiral Fournier, considérant la flotte de combat comme un outil dont on doit se servir sur un terrain déterminé, étudie ce terrain avant de déterminer l'outil. Ce terrain — qui est l'Europe tout entière, les États-Unis, la Chine et le Japon — a varié avec le jeu des alliances de peuple à peuple. Quel est-il aujourd'hui et comment s'est-il transformé peu à peu depuis Fachoda, qui nous dressait en face de l'Angleterre jusqu'à l'entente cordiale, qui nous fit les amis des Anglais ?

« De ces transformations, l'amiral trouve les raisons dans la seule politique de Guillaume II. La crainte de l'hégémonie allemande a ligué contre l'empereur les grandes puissances européennes qu'il n'avait pas faites ses alliées ».

L'amiral Fournier relie à la politique de Guillaume II les vicissitudes non seulement de la politique européenne, mais aussi de la diplomatie américano-japonaise. Pour l'expliquer clairement, l'amiral Fournier expose dans quelles relations vivent aujourd'hui les Japonais et les Américains ;

« Les triomphes récents des Japonais ont effacé, par leur éclat, celui des victoires américaines remportées sur les Espagnols, au prix de moindres épreuves, à Cuba et aux Philippines.

« Ce contraste, tout à l'avantage de l'amour-propre militaire du Japon, est déjà une cause de susceptibilité internationale entre deux peuples également orgueilleux. Mais leur rivalité inévitable, sur leurs champs communs d'ex-

exploitation et de convoitises, doit être en outre, pour l'Angleterre et pour la France, un objet constant de préoccupations, à cause des engagements les liant actuellement au gouvernement du mikado et de leurs avantages manifestes à garder l'amitié des États-Unis d'Amérique... »

L'Angleterre et la France ont tout fait, par leur diplomatie, pour éviter la crise du désaccord des Japonais et des Américains.

« Cette crise, il serait vain de le nier, pourrait se produire, ajoute l'Amiral Fournier, en dépit des précautions les plus sages, sous le coup d'une vive irritation populaire, provoquée dans ce pays par des réclamations ou des accaparements du Japon paraissant intolérables à l'amour-propre excessif de la race américaine, ou contraire à ses intérêts dans l'Extrême-Orient. Or, ces intérêts sont évidemment antagonistes de ceux de la race japonaise, fatalement poussée à prendre pied et à s'étendre, par la conquête ou l'action diplomatique, sur le continent asiatique. La tendance du gouvernement des États Unis est au contraire, en effet, de soutenir le principe de l'*intégrité chinoise* et de la *porte ouverte* dans les régions précisément où le Japon serait tenté d'imposer la prédominance de ses entreprises économiques et stratégiques.

« Cette politique est d'ailleurs la plus apte à capter l'amitié du Céleste Empire en même temps qu'une large part de l'énorme clientèle chinoise.

« Mais le fait que cette recherche intéressée des bonnes grâces de la Chine pourrait aboutir, éventuellement, à une alliance sino-américaine, n'est pas pour plaire au gouvernement du mikado. La flotte des États-Unis y trouverait l'avantage de disposer, en cas de guerre, d'une base d'opérations et de ressources incomparablement supérieures à celles que pourraient lui offrir les Philippines, en y ajoutant même l'appui d'une redoutable armée continentale. D'autre part, le concours de cette flotte donnerait aux forces navales de son allié une supériorité considérable sur celles du Japon, actuellement encore l'éducateur militaire et maritime de la Chine et le principal bénéficiaire de ses concessions territoriales et autres. Pour conjurer le péril de cette politique des Américains, sourdement hostile à ses desseins, le gouvernement japonais se voit donc conduit à prendre les précautions militaires essentielles en vue d'y mettre un terme, au besoin, avant qu'il soit trop tard pour le faire à coup sûr ».

L'amiral Fournier explique ainsi l'activité incontestable des armements actuels du Japon, que l'on semble croire menaçants pour la Russie.

C'est ici que rentrent en ligne les préoccupations mondiales nées de la politique de Guillaume II.

« La marine américaine, dit l'amiral, arrivera probablement à égaler un jour celle de l'Angleterre, malgré les efforts de cette nation pour conserver sa suprématie maritime actuelle; dans ce cas elle serait numériquement très supérieure à celle du Japon, incapable de rivaliser avec les États Unis en dépenses navales.

« Or, cette infériorité relative de la flotte japonaise obligerait inévitablement son alliée, la flotte anglaise, à lui venir en aide, si elle était en conflit avec celle des États-Unis.

« C'est alors que s'imposerait à la France l'obligation de faire l'appoint des forces navales de l'Angleterre, du Japon et de la Russie, dans le cas à prévoir d'une coalition antagoniste des États-Unis et de la Triple-Alliance.

« Elle pourrait y suffire, tout en restant capable de tenir, seule au besoin, en échec n'importe quelle puissance, dans les mers de l'Europe, avec un état naval adapté à sa situation comme à sa configuration géographique, et dont la composition est indiquée dans la seconde partie de cette étude.

« Or, sans une diversion, en Europe, des flottes de la Triple Alliance, de nature à venir en aide à la flotte américaine au moment où elle serait gravement engagée dans l'Atlantique et le Pacifique, la supériorité décisive resterait, dans cette lutte extérieure, aux forces navales de l'Angleterre et de ses alliés.

« Dans des conditions aussi défavorables, la perspective d'un grave échec et de ses funestes conséquences suffirait certainement alors à détourner le gouvernement des États-Unis de la tentation de régler par les armes ses différends avec le Japon ».

L'auteur de l'article, M. de Brandt (in *Die Umschau*), conclut que le péril jaune en Extrême-Orient apparaît beaucoup plus proche que le croyaient bien des gens qui, il y a encore un an, en riaient avec mépris et incrédulité.

*Mém. Diplom.* 24 sept. 1905.

Peut-être nous sera-t-il permis d'ajouter que ces hypothèses relatives à un prochain conflit armé entre le Japon et les États-Unis, ne nous paraissent heureusement pas destinées à être réalisées par l'événement ? Comme témoignage bien propre à nous confirmer dans une appréciation plus optimiste de la situation, nous citerons l'interview que le Prince Tokugawa Yesato, Président de la Chambre des Pairs, vient d'accorder à un représentant du *New York Herald* (1). Nous en détacherons notamment ce passage : « ... Je ne crois pas que la situation en Californie ait jamais été aussi tendue que l'ont allégué certains journaux. Dans bien des cas, le sentiment d'antipathie de races (racial feeling) a été mis en œuvre simplement et uniquement par ces journaux seuls.

« Il n'y a jamais eu de trouble sérieux entre la nation américaine et la mienne, et je ne pense pas qu'il y en aura jamais. Le Japon désire la paix, et il la désire même profondément, mais toutefois non pas, bien entendu, à un prix déraisonnable.

« La Nation japonaise, tout en allant toujours de l'avant, en se développant toujours et en devenant de jour en jour plus progressive, n'a en aucune façon l'idée de balayer le monde. Cette ambition, que plus d'un peuple a prêtée au Japon, ne fait pas partie de la politique japonaise, et n'y sera jamais introduite ».

Ceci, bien entendu, ne veut pas dire que les polémiques de presse vont cesser à bref délai. Aux États-Unis comme au Japon, pendant un certain temps encore, il se trouvera des journaux pour dénoncer réciproquement les ambitions et les menées nipponnes d'une part, yankees de l'autre. Mais il est à présumer que somme toute, l'intérêt bien entendu portera les cabinets de Tôkyô et de Washington à persévérer dans la politique de considération et d'entente mutuelles pour le développement du commerce trans-pacifique.

(1) 29 mai 1910.

Puisse cet aperçu donner une idée de l'importance et de la variété des sujets traités par l'Amiral Fournier. Son livre se recommande, autant que par la haute compétence de l'auteur, par la clarté et la netteté de l'exposé. Il est de ceux qui font penser. Il mérite de retenir l'attention de quiconque, par métier ou par goût, s'attache à l'étude des problèmes de politique extérieure dans le monde.

E. C.

**L'Empire japonais et sa vie économique**, par Joseph DAUTREMER, Consul de France, chargé de cours à l'École des Langues Orientales. — Paris, E. Guilmoto, éditeur, in-8°, 308 pages, avec 8 planches de photogravure et une carte.

Voici un livre qui, par une rencontre plutôt rare, tient et au-delà les promesses de son titre. Il est vrai que le nom de l'auteur, notre distingué collègue, est déjà à cet égard la meilleure des garanties. Peut-être cependant d'après le sujet s'attendait-on à quelque exposé précis, méthodique, mais non exempt en même temps de la gravité, de la solennité administrative et plus ou moins encombré de statistiques.

Aussi bien, en ouvrant le volume au hasard le lecteur est-il tout de suite gagné par le style simple mais en même temps clair et très alerte, grâce auquel il parcourt sans effort une suite de chapitres décrivant, en traits rapides mais caractéristiques, les divers aspects du pays, et faisant connaître non seulement son agriculture, ses pêcheries, ses industries, ses mines et ses routes, mais aussi ses paysages et les mœurs privées de ses habitants. A ce dernier point de vue, nous citerons notamment les pages consacrées à la famille japonaise, donnant un aperçu de sa constitution, de ses mœurs, de la situation de la femme et des enfants. Ce serait ici le cas, semble-t-il, de dire avec Pascal : « Quand on voit le style naturel, on est tout étonné et ravi ; car on s'attendait de voir un auteur et on trouve un homme » (1). On sent constamment que l'écrivain a vu et observé par lui-même les choses et les gens dont il parle, et c'est par là que, grâce en outre au mérite du style, la lecture de ce livre offre tant de profit et d'agrément.

Pourquoi ne nous est-il pas permis de tout approuver sans réserve et ne pouvons-nous pas souscrire à certaines appréciations d'ensemble, à tels ou tels jugements généraux formulés au cours de l'ouvrage, aussi bien qu'aux pages descriptives ou relatant des observations, des traits de mœurs ?

Nous ne relèverons ici qu'un ou deux des points au sujet desquels il nous paraît difficile de rester d'accord avec M. Dautremer.

Une assertion sur laquelle il revient fréquemment et qui forme comme l'un des principaux *leitmotiv* de son livre est que le Japon est *pauvre*, très *pauvre*. C'est ce qui est dit, dans ces termes mêmes, p. 257. Déjà on peut lire, p. 65 : « La misère est effrayante aujourd'hui au Japon. Il est vrai que personne ne s'en plaint et on la supporte sans murmurer jusqu'à présent. Cela durera-t-il ? Tout est imposé à l'extrême et le pays rend tout ce qu'il peut rendre ; car *il est pauvre et ses possibilités sont très limitées* » (2). De même, p. 258, M. Dautremer s'exprime ainsi : « Le patriotisme japonais est, il faut

(1) *Pensées*, article VII, 28.

(2) En italiques dans l'ouvrage.

bien le dire, animé de pas mal d'orgueil, et ce à quoi il tient le plus, c'est à faire grande figure devant l'Europe. Mais enfin, la corde finit par casser, et il a fallu déjà boucler le budget de 1908-09 par des surtaxes sur la bière et le saké, le sucre et la consommation du pétrole. On va loin à ce jeu là et le contribuable est rapidement à sec... » Notons encore, p. 193, les lignes que voici : « Etant donnés ces salaires (dont le taux est encore très bas) la lourdeur des impôts, les dépenses militaires hors de proportions avec les ressources financières du pays, on ne peut être étonné de la misère qui règne au Japon ».

Cependant, à soutenir une pareille thèse, si peu en accord avec le fait patent du développement économique du Japon, il est difficile d'éviter la contradiction. Aussi bien n'y a-t-il pas lieu de s'étonner si, dans le livre même de M. Dautremere se trouvent des passages pouvant servir à réfuter ceux qui viennent d'être cités. Par exemple, p. 266, l'auteur, après avoir dit du Japon que ses idées de gloire et de grandeur l'avaient entraîné très loin, ajoute : « Il semble au reste s'en rendre compte et déclare maintenant qu'il ne veut plus que la paix pour *développer ses richesses* et rétablir ses finances ». Il ne s'agit donc plus ici de « possibilités très limitées » comme à la page 65. Un peu plus loin (p. 276), M. Dautremere expose plus complètement sa pensée : « Le Japon développera naturellement de plus en plus son industrie et il deviendra de plus en plus le fournisseur des marchés d'Asie, notamment du marché de Chine, où il faut de la marchandise pas chère ». Cette dernière indication est appuyée dès à présent par des constatations positives certaines, d'où il est facile d'induire que l'expansion commerciale du Japon est actuellement fort loin de son terme puisque le marché chinois notamment lui offre un champ immense dont l'exploitation est à peine commencée. Les faits établissent d'ailleurs que les exportateurs nippons ne sauraient avoir le contrôle exclusif de ce marché.

M. Dautremere dit encore dans le même passage (p. 276) : «... Le Japon sera, par contre, de moins en moins un bon client pour l'Europe et l'Amérique... » Vraie dans certains cas particuliers, pour tels ou tels articles donnés, indication cesse de l'être si l'on considère l'ensemble. De 1895 à 1908, les importations du Royaume-Uni au Japon sont passées de 45 à 107,7 millions de yen ; celles de l'Allemagne de 12 à 46 millions ; de la Belgique de 2 à 7 ; des États-Unis de 9 à 77. Le total, de 129 260 578 millions de yen en 1895 a atteint il y a deux ans 436 275 462 millions de yen (près de 500 en 1907), ce qui représente, en treize ans, un accroissement de 238 0/0.

Dans le chapitre XIV, consacré au commerce du Japon avec l'étranger, M. Dautremere se fait l'écho de l'accusation tant de fois portée contre les négociants du Nippon de manquer de loyauté, de probité en affaires. A ma connaissance il n'a pas été prouvé, jusqu'à présent, que dans l'ensemble, ce reproche soit plus justifié, dans le cas de l'Empire du Soleil Levant que relativement à tel ou tel pays d'Occident. Quoi qu'il en soit voici ce que dit M. Dautremere (p. 213) : « Le commerçant japonais n'a pas la réputation d'être sérieux et fidèle à sa parole. Les autorités japonaises ont fait de louables efforts pour persuader à leurs compatriotes la grande franchise en affaires et il y a lieu d'espérer que ces efforts ne resteront pas vains. Mais le Japonais est bien moins commerçant que le Chinois et tous ceux qui ont eu des relations avec

les deux peuples sont unanimes à préférer le Chinois. Le commerçant japonais ne se fera pas scrupule de ne pas prendre livraison d'une marchandise si, pendant la traversée le change a varié à son détriment... » Et plus loin : « Il fut un temps où les exportateurs de soie étaient obligés de vérifier toutes les balles sans exception, vu l'impossibilité de s'en rapporter à la bonne foi du marchand indigène ». Notons tout d'abord qu'ici M. Dautremer parle au passé et que dans les assertions précédentes il y a peut-être généralisation trop rapide de cas particuliers. D'une manière générale, le grand développement du trafic extérieur du Japon est à lui seul, semble-t-il, un argument capital permettant de ramener à de justes proportions ce qui a été allégué au sujet du manque de moralité commerciale des citoyens de ce pays. Car, d'ordinaire, on ne continue pas de faire des affaires avec qui vous a une fois trompé. Retenons d'ailleurs ce que M. Dautremer dit lui-même, c'est-à-dire que « les efforts des autorités japonaises pour persuader à leurs compatriotes la grande probité en affaires ne resteront pas vains ». Entendons par là que le gouvernement emploiera l'influence des écoles à entretenir et à développer le sentiment ou l'esprit de moralité commerciale qui, à considérer l'ensemble, tient naturellement au cœur des hommes d'affaires, au pays des Samuraï et du bouchido. D'ailleurs, en pareille occurrence, les suggestions de l'intérêt *bien entendu* ne se rencontrent-elles pas avec les prescriptions de la morale, c'est-à-dire de la conscience humaine ?

Au sujet de l'industrie nous lisons, p. 178, « qu'elle n'est encore au Japon qu'à ses débuts et qu'elle n'est pas en état, malgré toutes les belles publications mises sous les yeux du public, en français, en anglais et en allemand, de lutter contre l'industrie d'Europe ». Notons, incidemment, que *l'Annuaire financier et économique* du Japon (car c'est ce document qui est ici visé) ne dit rien qui puisse donner à entendre que toutes les manufactures européennes doivent fatalement disparaître devant la concurrence des entreprises du Nippon. Il se borne à signaler les progrès de certaines branches d'industries dans ce pays. Et ne lisons-nous pas, p. 207 du livre de M. Dautremer : « Le coton, sous tous ses aspects, est l'un des grands articles d'exportation du Japon et c'est la Chine qui absorbe la presque totalité, sauf une partie pour Hongkong et pour la Corée. Filés, couvertures, flanelles, crêpes, imitations de Nankin, shirting gris, nappes et serviettes, tout se dirige vers le marché chinois... » et, à la page suivante : « Le commerce du coton est concentré dans les deux villes de Kobé et d'Osaka et les régions voisines. Il est évident que les Japonais finiront par fournir entièrement le marché chinois du coton dont il a besoin. La proximité du pays, la main-d'œuvre très bon marché... font que le coton européen, sous toutes ses formes, ne peut pas lutter... » Or, un des derniers rapports de l'Attaché commercial britannique à Pékin nous apprend que l'importation *des tissus de coton unis* en Chine s'est répartie, en 1908, contre les différents pays de provenance, suivant les proportions suivantes :

Royaume-Uni . . . . .	77.5 0/0
États-Unis . . . . .	13.6 0/0
Japon . . . . .	8 0/0
Inde . . . . .	0.9 0/0



De 1905 à 1908 il y a bien eu des diminutions très notables dans les expéditions de chacun des pays ci-dessus énumérés, le Japon excepté. Mais tandis que pour le Royaume-Uni, par exemple, la réduction pendant l'intervalle considéré, a été de 4 millions et demi de balles, le gain du Japon n'a été que de 200.000 balles (1).

Nous ne voulons pas finir sur ces remarques, d'allure critique, qu'il nous a semblé cependant nécessaire d'indiquer ; nous sommes persuadés d'ailleurs que l'auteur, notre sympathique et bien distingué collègue, voudra bien les accueillir telles qu'elles sont faites, c'est-à-dire, dans un esprit tout amical. Signalons comme un des chapitres qui semblent devoir être loués sans restriction, celui qui traite de l'industrie ou plutôt des industries d'autrefois : soie, teinture, poterie, industrie des métaux, la laque. D'autre part, le lecteur désireux d'avoir un aperçu de l'organisation officielle du pays trouvera pp. 21-23 et suivantes, une analyse très claire et très suffisante de la constitution, de la loi électorale, etc... P. 23, figure une liste énumérant les différents organes du Gouvernement avec leur désignation en japonais, ce qui sera apprécié de plus d'un.

Le livre de M. Dautremer reste l'un des plus intéressants et des plus vivants qui aient été consacrés au Japon, au cours de ces dernières années. D'une lecture attrayante, il rendra service à tous ceux qui désirent connaître, sous toutes ses faces, l'Empire du Soleil Levant et pouvoir, tout au moins, entrevoir ses destinées futures qui s'annoncent si brillantes.

*P.-S.* — N'omettons pas de signaler les huit remarquables planches hors texte qui viennent distraire les yeux du lecteur, à rehausser l'intérêt du livre. Les sujets de ces illustrations paraissent avoir été particulièrement bien choisis. En voici la liste : *Le Parc de Hikone*, *le Daï Butsu de Kamakura*, *Vue générale de Kyôto*, *le Château fort de Nagoya*, *Entrée du temple de Kiomidzu à Kyôto*, *Route d'Utsunomiya à Nikko* (la célèbre avenue de Cryptomérias), *L'allée des Bouddhas à Nikko*. Enfin, une carte très simplifiée, mais exacte et fort claire, rendra des services à ceux qui en sont encore au début de leurs études japonaises et même aussi, parfois, aux autres.

E. C.

---

**Uebungs und Lesebuch zum Studium der Japanischen Schrift** (*Livre d'exercices et de lecture pour l'étude de l'écriture japonaise*), par le D<sup>r</sup> Rudolf LANGE, professeur de japonais à l'École des Langues orientales de Berlin. Un volume de 15 × 22 centimètres et de 558 pages. — Georges Reimer, éditeur, Berlin. — 2<sup>e</sup> édition, 1909. — Prix, relié, 20 marks.

Quand un ouvrage aussi important que celui-ci, et consacré uniquement à une étude aussi ardue que celle des caractères japonais, en arrive à sa deuxième édition cinq ans à peine après l'apparition de la première, c'est qu'il possède des qualités incontestables. Comme nous allons tâcher de le montrer, son succès est mérité, et il est dû, en partie, aux mêmes qualités de

(1) Cf. Ci-dessus.

clarté et de bonne exposition que celles qui ont fait le succès d'un autre livre du même auteur que nous croyons devoir signaler ici. Nous voulons parler du *Lehrbuch der japanischen Umgangssprache* (Livre d'étude de la langue japonaise parlée), dont la deuxième édition allemande, parue en 1906, a eu récemment les honneurs d'une traduction anglaise, ce qui n'est pas un mince mérite car les Anglais ne manquent pas d'excellents ouvrages pour l'étude du japonais (1).

A vrai dire, jusqu'ici, personne ne s'était fort préoccupé de l'acquisition méthodique et progressive des caractères japonais par les Européens. Nous n'avons à notre disposition que des dictionnaires plus ou moins incomplets où les caractères sont méthodiquement classés sans doute, mais dans lesquels on cherche comme on cherche dans un dictionnaire, c'est-à-dire sans grand profit, au hasard des rencontres. Comme le dit le professeur Lange, le seul ouvrage méthodique à l'usage des commençants c'est le *Jinjô shôgaku tokuhon*, en 8 volumes, publié par les soins du ministère de l'Instruction publique du Japon, mais il ne convient pas aux Européens car il est destiné à de petits japonais de 6 à 10 ans, sachant déjà parler le japonais, et à qui on ne se propose guère que d'enseigner à le lire. Ce petit recueil, excellent à d'autres égards, présente d'ailleurs des difficultés insurmontables pour le débutant : les exercices, trop peu nombreux, en sont trop rapidement progressifs et supposent connus des faits qui, souvent, sont totalement ignorés du débutant européen. C'est ainsi qu'à la page 54 du premier livre, dans le deuxième exercice de phrases suivies, on trouve le mot de *undôba* (endroit où l'on fait les exercices physiques), qui ne se trouve pas dans tous les dictionnaires bilingues et celui de *yunomiba* (endroit de l'école où l'enfant va boire quelques gorgées d'eau chaude après avoir fait des exercices physiques), qui ne se trouve dans aucun. Les deux mots, usuels pour les petits écoliers japonais, se laissent facilement deviner par celui qui connaît les usages japonais, s'ils sont écrits en caractères idéographiques ; malheureusement ils le sont en kana.

La grande nouveauté du livre du professeur Lange, c'est d'être à la fois un dictionnaire de caractères et une méthode permettant à l'Européen de les apprendre rapidement, facilement et, j'oserai dire, en s'amusant.

Le dictionnaire est incomplet sans doute, mais il vaut mieux qu'un dictionnaire complet, car les signes, classés à la façon ordinaire, par clefs et nombre de coups de pinceau, ont à leur suite, dans une table spéciale, presque tous les numéros des pages du livre où, à un titre quelconque, ils sont représentés, signalés ou expliqués. De plus, un coup d'œil jeté sur ce petit dictionnaire permet de reconnaître instantanément ceux qui s'emploient le plus et que, par suite, il y a le plus d'intérêt à connaître. Ce dictionnaire paraît d'ailleurs largement suffisant car il donne 2.000 caractères simples, sans compter certains de leurs groupements qui forment de véritables mots composés comme *jidôsha* (voiture automobile); or, ces 2.000 caractères représentent les deux tiers

(1) Cet ouvrage est du prix de 24 marks ; sa traduction anglaise du prix de 24 shillings ; il n'y est fait usage que de la transcription en caractères romains. Citons encore du même auteur et du même éditeur, un livre non moins intéressant que les deux autres mais nullement indispensable au commençant : *Einführung in die Japanische Schrift*. (Introduction à l'étude de l'écriture japonaise), 1896. Prix, relié, 8 marks.

du nombre auquel le *Hôchi Shimbun* s'est limité et plus de deux fois ce que le ministère de l'Instruction publique croit devoir exiger maintenant des petits japonais sortant de l'école primaire; c'est beaucoup plus qu'il n'en faut pour les besoins ordinaires de la vie; au delà, on tombe dans les vocabulaires techniques.

La méthode vaut mieux encore que le dictionnaire et on n'en saurait dire trop de bien. Elle nous semble inspirée d'idées qui nous sont chères et que François Gouin, un novateur ignoré, a exprimées, il y a longtemps déjà, d'une façon détaillée et précise, dans un livre encore peu connu et dont on ne saurait trop recommander la lecture (1). Sans aucun doute, Gouin ne soupçonnait pas les difficultés du japonais, mais sa méthode (que les Anglais qualifient de psychologique) n'en reste pas moins applicable, et c'est ce que prouve M. Lange qui, peut-être, n'a pas lu Gouin.

Gouin pose en principe que toute langue doit s'apprendre comme la langue maternelle, beaucoup plus vite toutefois, c'est-à-dire avec un ou des maîtres, indigènes autant que possible, et par l'oreille tout d'abord : il faut commencer par l'entendre, la parler ensuite, puis la lire et enfin l'écrire en mettant en jeu la mémoire auditive, la mémoire visuelle et celle des mouvements (des organes vocaux qui parlent et de la main qui écrit). Le professeur Lange montre qu'en japonais, contre toute attente et malgré la grande différence existant entre le style de la langue parlée et celui de la langue écrite, il en est encore ainsi.

D'ailleurs, on a fort exagéré cette différence et on a oublié qu'elle existe, à un degré moindre sans doute, dans toutes les langues, et que, dans toutes aussi, il n'y a qu'un fond commun. Ce fond commun n'est pas peu de chose en japonais et c'est ce fond que de bons esprits, malgré les efforts contraires de quelques snobs, tentent d'agrandir au Japon en fondant les deux langues en une seule, le *gembun ichi*. Quand bien même l'entente ne se ferait pas sur cette unification, il n'en est pas moins vrai que des œuvres remarquables ont déjà été écrites, et en très grand nombre, dans cette langue mixte et que la possession des caractères idéographiques facilite grandement l'acquisition du style écrit à qui connaît déjà la langue parlée. Si donc on apprend ces caractères en même temps que la langue parlée, comme le fait M. Lange dans son livre, on arrivera à acquérir plus vite la langue écrite et on possédera la langue parlée par surcroît, ce qui n'est pas un avantage négligeable à une époque où les relations internationales sont si faciles. C'est d'ailleurs ce qu'on fait pour les petits Japonais, et ce qu'on a jugé bon aussi de faire à l'École des Langues orientales de Berlin. Les études du japonais y ont une durée de deux ans; elles ne portent que sur la langue parlée et les 2.000 signes idéographiques les plus usuels. C'est seulement à la fin de la deuxième année que quelques heures seulement sont consacrées à l'étude de la langue écrite. Il suffit que les principes en soient donnés à l'élève à ce moment car, avec des ouvrages, il pourra toujours continuer seul ses études, et il est logique qu'il apprenne la langue parlée à l'école, car sans maître, on n'apprend pas à parler une langue.

(1) *L'art d'enseigner et d'étudier les langues*, François Gouin, Fischbacher éditeur, Paris.

M. Lange concilie admirablement ces principes essentiels avec les difficultés inhérentes à la langue japonaise. La solution qu'il adopte est toujours celle qui conduit à l'acquisition d'une notion précise ou d'une forme nouvelle dans le minimum de temps. A l'inverse de certains admirateurs fanatiques des méthodes dites directe, maternelle, rationnelle, naturelle, de la méthode Berlitz et de tant d'autres desquelles la méthode est souvent absente et dans lesquelles on a perdu de vue le but visé en apprenant une langue étrangère, M. Lange n'est pas ennemi de l'emploi de la langue maternelle, mais il se garde bien de recourir aux thèmes et aux versions, ayant dit quelque part que la traduction exacte est impossible et dangereuse entre deux langues aussi différentes que l'allemand et le japonais quant à la précision et à la clarté. Tous ces textes japonais, très bien imprimés, en beaux caractères, sur un bon papier, sont d'un seul jet; après, viennent de copieuses explications en allemand, mais dans un allemand clair, concis et facile.

Quant à la répétition, encore plus nécessaire ici que pour l'acquisition des langues européennes où l'on retrouve assez aisément un fond commun de racines, le professeur Lange y recourt d'une façon très heureuse. En dehors de la table des caractères précitée, qui n'occupe guère qu'une vingtaine de pages à la fin du volume, chaque leçon ou chapitre comporte une étude de caractères. Dans les 22 premiers chapitres (110 premières pages) il étudie simultanément le *katakana* puis le *hiragana* en même temps que les signes les plus usuels (235) sans égard pour leur classification par clefs. Dans les chapitres suivants, les signes sont étudiés, classés méthodiquement, dans l'ordre ordinaire des 214 clefs et par nombre de coups de pinceau.

Chaque chapitre comporte : 1° une étude de signes ou caractères avec explications ou commentaires en allemand ou au moyen d'autres signes, et des *kana*; 2° un exercice de lecture; 3° des remarques en allemand sur cet exercice. L'exercice de lecture comporte toujours, à la fin, une liste de noms géographiques, la pierre d'achoppement de la lecture japonaise, avec indication de la prononciation en *katakana* dans les cas difficiles. Une table alphabétique des matières et des noms propres cités, en *romaji* permet d'ailleurs de contrôler facilement l'exactitude de leur lecture.

Systématiquement, l'auteur supprime peu à peu la prononciation des caractères connus, qui est indiquée en *kana*, sur le côté, dans les premiers exercices. L'élève se rend donc compte des progrès qu'il a faits et de ceux qu'il aurait dû faire. Il convient, par suite, parfaitement à l'autodidacte. Enfin, usant de la répétition, l'auteur renvoie systématiquement aussi, chaque fois qu'un caractère revient au cours des explications, aux pages où il en a déjà été question ou bien, là où figurent des caractères avec lesquels il y a intérêt à le comparer soit à cause de parties communes, correspondant à des sens connexes, soit à cause de confusions possibles. C'est là un travail considérable, d'une très grande utilité et à la valeur duquel on doit rendre hommage.

L'auteur s'abstient de toute explication mnémotechnique des idéographes. S'il convient d'en adopter de fantaisistes, comme le font certaines gloses, il vaut mieux que ce travail soit fait spontanément par l'élève : l'explication qu'il trouve ayant toujours une valeur mnémonique supérieure à celle qu'on lui a indiquée.

Cette deuxième édition, outre quelques remaniements et améliorations, diffère de la première en ce que l'auteur a ajouté à la fin du volume quelques textes en style écrit : quelques-uns sont officiels, comme l'adhésion du Japon à la Société de la Croix-Rouge et la déclaration de guerre à la Russie.

Avant les deux tables dont nous avons parlé, on trouve à la fin du volume : une étude des caractères des principaux noms géographiques et un tableau montrant comment les deux *kana* dérivent des caractères chinois.

Une dernière remarque : les explications données ne concernent pas seulement la langue mais aussi les mœurs et les coutumes du Japon, si différentes des nôtres et si intéressantes à connaître. On ne peut pas, et il serait illogique d'apprendre les unes sans l'autre, et *vice versa* ; mais, par le choix de ses phrases et de ses textes, on sent que l'auteur aime son sujet et c'est aussi un peu l'âme du Japon, le *Yamato damashii*, qu'il nous apprend à connaître.

Eugène LEMAIRE.

---

**Le Japon et les Suites de la Guerre Russo-Japonaise**, par le Général CHANOINE. 1 brochure de 97 pages. — Paris, Librairie Militaire, R. Chapelot et C<sup>ie</sup>. 1907.

Dégagé de ce parti-pris qui, en ce qui concerne l'Extrême-Orient et particulièrement le Japon, fausse le jugement de tant de capacités, M. le général Chanoine a pu rapporter de son temps de mission au Japon et sur l'Empire du Soleil Levant et sur les peuples continentaux limitrophes, une opinion à laquelle les événements historiques ont jusqu'ici donné toujours raison, et c'est à lui que ceux d'entre nos compatriotes qui représentent plus spécialement l'élément conservateur, doivent d'avoir pu de temps à autre, au cours de la lutte russo-japonaise, entendre un tout autre son de cloche que celui auquel ils étaient habitués. Le général pourtant n'a pas cru devoir se contenter de ses clairvoyants et indépendants articles du *Gaulois* ; il a voulu aussi pour ainsi dire fixer plus durablement sa pensée en une brochure, et c'est à cette bonne inspiration que nous devons le *Japon et les Suites de la Guerre Russo-Japonaise* que nous sommes heureux de pouvoir présenter aujourd'hui, quelque tardivement que cela nous paraisse, aux lecteurs de notre *Bulletin* en leur recommandant de lire en entier cet opuscule où les divers problèmes de la question extrême-orientale si controversée sont rapidement mais clairement esquissés. Par son jugement plein d'indépendance et, disons-le, de justesse, l'auteur projette sur ces problèmes un jour très net qui servira, nous le souhaitons ardemment, à redresser bien des errements. Ainsi que notre éminent collègue l'indique par sa vedette de *Sinicae Res*, ce sont surtout ces troublantes Choses de Chine qui y sont traitées, quoique nombreux soient les passages relatifs au Japon pour qui le général professe une profonde sympathie non point aveugle, mais raisonnée donnant à toutes ces pages la chaleur communicative à même de convaincre.

La brochure s'ouvre par un chapitre qui en quelque sorte tient lieu de préambule. Le général Chanoine nous y retrace l'occupation de Tientsin par les troupes européennes, et ses précédents, la genèse de la situation actuelle et le

coup d'état de la Douane Anglo-Chinoise. Nous y relevons ces lignes amères à déguster, mais si justes : « L'alliance des nations continentales de l'Europe avec le Japon eût été un puissant moyen, le seul, peut-être, d'établir un lien durable et une pénétration réciproque pacifique entre l'Europe et l'Asie. Ce n'est pas du Japon que sont venus les premiers obstacles. Les principaux organes de l'opinion publique en Russie, même officieux, ne se gênent pas pour déplorer aujourd'hui la politique qui devait aboutir à la guerre, politique dans laquelle la France a été à la remorque de son alliée, sans plus de discernement qu'elle n'en montrait auparavant pour être le satellite des Anglais dans toutes les circonstances où il eût été plus honorable et plus utile de conserver son indépendance ». Plus loin on lit : « Les Japonais avaient eu le droit d'être surpris en voyant la France prendre le parti de la Chine contre eux, après le traité de Simonoséki. La Chine, appuyée par l'Angleterre, avait fait preuve d'une telle hostilité aux intérêts français en Indo-Chine qu'il était surprenant de voir de tels souvenirs s'effacer si vite, alors que le Japon n'avait jamais eu que de bons procédés à notre égard et que les dignitaires de la Cour Impériale, ainsi que les principaux chefs de l'armée, avaient toujours manifesté à l'égard de la France et des Français les sentiments les plus amicaux. Ces dispositions avaient été jusqu'au projet de s'allier à la France contre la Chine en 1884 ». Au sujet de l'ambassade japonaise envoyée en Europe en 1896 au sacre de l'empereur Nicolas II, nous pouvons lire de même ceci : « En arrivant en Europe au printemps de 1896, le prince Fushimi et le maréchal Yamagata avaient comme instructions de *faire un arrêt de quinze jours à Paris avant de se rendre à Moscou. Ils devaient, pendant ce séjour, se renseigner sur les intentions du gouvernement français et le présenter en vue d'un accord ou d'une alliance.* Appuyée sur la Russie et le Japon en Extrême-Orient, la France y aurait acquis, vis-à-vis de la Chine comme de l'Europe, une situation inexpugnable et du plus grand avenir. Ses relations antérieures avec le Japon, pendant une période de trente années, en étaient la garantie; elles lui donnaient le droit et le moyen de faire entendre raison à son alliée. C'était si évident que tous les agents français, connaissant l'Extrême-Orient, avaient insisté avec preuves à l'appui près du gouvernement français pour l'éclairer à temps. Un officier général qui avait fait de longs séjours au Japon comme instructeur militaire, et avait été déjà attaché au général (depuis maréchal) Oyama, lors de la mission de celui-ci en Europe en 1884, reçut en 1896, comme douze ans auparavant, les propositions de l'ambassadeur japonais qu'il résuma dans un mémoire rédigé en mai 1896 et remis à l'un des ministres. Après avoir d'abord exposé les grands avantages qui résulteraient pour la France et la Russie d'une entente avec le Japon, il affirmait ensuite que la Russie seule ne pourrait pas lutter contre le Japon et concluait en disant que si la Russie persévérait dans la voie funeste où elle paraissait s'engager, elle trouverait au Japon une *Abyssinie doublée de la Guerre maritime* ».

Le général Chanoine, après ce premier chapitre qui, comme on en peut juger par ces citations, est du plus haut intérêt, continue son étude par *l'Asie et son Expansion dans l'Océan Pacifique*, non moins intéressante page, par *la Pénétration japonaise sur le Continent asiatique et ses Conséquences*, le

*Réveil de l'Asie et les Impérialismes, le Droit des Gens et les Européens chez les Nations Asiatiques de l'Extrême-Orient*, où nombreuses sont les citations qu'il nous faudrait reproduire. Enfin l'ouvrage se termine par un exposé de *l'Évolution économique et intellectuelle en Extrême-Orient et de ses Conséquences*, conclusion que tout esprit impartial français devrait, à notre sens, lire et peser et dont nous extrairons, pour finir, les dernières lignes que voici sur les écoles japonaises de tout ordre : « Ces puissantes organisations, après avoir fourni au Japon les moyens de mobiliser ses armées de terre et de mer, de réparer les pertes causées par la guerre, et de tenir leurs cadres au complet, devaient aussi au lendemain du traité de Portsmouth, fournir tous les personnels nécessaires pour une expansion industrielle et commerciale en rapport avec les victoires du Japon sur terre et sur mer et avec sa nouvelle situation dans l'univers. Mais, comme on l'a vu plus haut, le mouvement intellectuel des universités et des écoles-cercles du Japon n'a pas moins d'ampleur et de rayonnement que ses institutions militaires et navales. L'attraction qu'elles exercent sur la Chine, l'Annam, le Siam et toute l'Asie s'explique par elle-même et par les facilités que l'affinité de langage, de mœurs et d'idées offre à la jeunesse de toutes ces nations. La comparaison s'établit trop vite et d'elle-même entre ces résultats grandioses et les tentatives avortées du gouvernement de l'Indo-Chine avec ses manuels qu'il ne peut même faire rédiger, ses circulaires et son université indo-chinoise mort-née. Ce ne sont pas ces idées-là qui feront de l'Indo-Chine française *une force vivante autonome capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient* ».

E. A.

---

### Ouvrages reçus par la Rédaction

MITTEILUNGEN DER deutschen Gesellschaft für Natur und Volkerkunde Ostasiens.

Quatorze tomes in-8°, formant les volumes VIII (1899) à XII (t. 1, 1910), Tôkyô. Remarquable recueil, dont la valeur est bien connue de nos lecteurs. Nous nous réservons de l'étudier en détail par la suite. Bornons-nous, pour le moment, à signaler les savants et intéressants articles signés BALZER, FLORENZ, FORKE, Pfarrer HANS HAAS, Ch. ISHIKAWA, MAX LEHMANN, O. LOEW, A. LLOYD, SCHILLER, SCHILLING, WADA, etc.

SHINRAN and his work, *Studies in Shinshu Theology*, by Rev. Arthur Lloyd, M. A. (182-14-pp.). Tokio, Kyobunkwan, Methodist Publishing House. 1901.

AN ILLUSTRATED Catalogue of Japanese old fine Arts displayed at the Japan British Exhibition. (London, 1910.)

Superbe album imprimé à Tôkyô sur papier du Japon, comprenant près de 450 reproductions photographiques (Peinture, Sculpture, Architecture ancienne, Ouvrages en métaux, Laques, Tissus). Publié sous la direction de la Commission des Beaux-Arts à l'Exposition Anglo-Japonaise.

L'ART JAPONAIS, par Laurence Binyon. Une planche en quatre couleurs, 37 dessins sur papier mat de grand luxe, 20 illustrations teintées et une gravure. *Librairie Artistique Internationale*, Paris, 65, rue des Beaux-Arts. Prix : 6 fr.

---

## Revue des Périodiques

*L'Asie Française.*

Au cours de ce premier semestre de 1910, l'intéressant *Bulletin Mensuel du Comité de l'Asie Française*, placé sous la direction éclairée de M. Robert de Caix, notre collègue, a donné, concernant le Japon, les articles et notes que voici :

Janvier : R. C. La Proposition Américaine et la Question de Mandchourie.

Japon : le Budget ; le Commerce Extérieur ; l'Assassinat du Premier Ministre de Corée.

Février : Japon : Les Japonais aux États-Unis ; l'État Economique en 1909 ; la Politique Japonaise en Corée.

Mars : Les Mémoires de Kouropatkine.

Japon : la Valeur des Chemins de Fer ; les Finances ; le Budget ; le Projet de Tarif Douanier ; le Monopole du Sel ; le Régime Japonais en Corée.

Avril : Japon : la Situation Financière du Sud-Mandchourien.

Mai : Kataphronète : Le Renouvellement des Traités de Commerce avec le Japon.

Japon : la Politique Japonaise en Corée ; la Question du Fer ; un Pont sur le Yalou.

En raison de l'intérêt qu'ils présentent, chacun de ces articles et chacune de ces notes mériteraient une analyse spéciale. Le manque de place ne nous permet point de la leur consacrer à tous. Il en est pourtant deux que leur importance met en tel relief que nous ne pouvons pas ne pas nous y arrêter un instant : c'est l'article de M. Robert de Caix paru en janvier sur la Proposition Américaine et la Question de Mandchourie, et c'est ensuite celui sur le Renouvellement des Traités de Commerce avec le Japon signé Kataphronète.

L'éminent rédacteur du *Journal des Débats* nous expose en cinq pages qui sont à lire toute cette question soulevée par la curieuse proposition Knox et les lignes suivantes que nous en extrayons avec plaisir montreront avec quelle indépendance et quelle sagacité M. Robert de Caix juge la prétention américaine :

« En faisant sa proposition, le gouvernement américain a paru méconnaître d'une manière étrange les situations prises par la Russie et le Japon en Mandchourie. L'impression qu'elle a produite sur les différents gouvernements a été un peu celle de la stupeur devant une sorte d'énormité diplomatique. Les milieux américains eux-mêmes qui ont quelque notion des choses étrangères ont partagé ce sentiment et la *New York Evening Post*, le journal américain qui représente le plus de culture et de doctrines, écrivait quelques jours après la présentation du mémorandum de M. Knox : « C'est une nouvelle preuve que le Secrétaire d'Etat attaque les problèmes diplomatiques de première grandeur avec autant de facilité qu'il renverrait du Département d'Etat un simple laveur de carreaux qui ne ferait pas son service ». Plus loin, M. Robert de Caix dit aussi : « La parole était réservée au Japon et à la Russie. L'opinion, d'un côté comme de l'autre, n'a pas tardé à se prononcer



et très nettement contre la proposition de M. Knox. Les journaux japonais se sont indignés que l'on se permit de proposer de racheter comme un simple chemin de fer la situation politique du Japon dans la Mandchourie méridionale. Des hommes ayant une situation aussi éminente que celle du vicomte Hayashi, ex-ministre des Affaires Étrangères, ont déclaré que la proposition américaine tendait à la confiscation par les puissances des droits du Japon en Mandchourie, et ils comparaient la situation actuelle avec celle qui suivit la guerre sino-japonaise de 1895, à l'époque où la combinaison de trois puissances (Russie, Allemagne et France) obligea le Japon à renoncer à la plus grande partie du fruit de ses victoires. Les Japonais rappelèrent, et, en somme, à très juste titre, qu'il ne s'agissait pas d'un simple chemin de fer, mais de toute une situation particulière acquise par le sang. Il y a là, en effet, des droits d'une nature telle qu'il est presque impertinent de prétendre les contester autrement que par le recours aux armes, ou tout au moins par une politique qui réussisse à mettre en mouvement de telles forces qu'elle constitue une victoire virtuelle et oblige la nation visée à s'incliner devant l'inévitable. Or, on ne pouvait rien voir de semblable dans la note assez en l'air lancée par le gouvernement des États-Unis. En outre, les Japonais étaient à même d'invoquer, en particulier au gouvernement de Washington, les droits précis sur lesquels repose leur situation en Mandchourie et ils l'ont fait. Ils ont rappelé comment leur furent acquis certains droits de la Russie par la paix de Portsmouth qui a été conclue sous les auspices des États-Unis et sur le territoire américain. Ils se sont réclamés en outre des arrangements signés en novembre 1908 avec le gouvernement de Washington approuvant le *statu quo* dans le Céleste Empire, c'est-à-dire la situation qui, à ce moment, et depuis la paix de Portsmouth, existait au profit de l'Empire du Soleil Levant dans la Mandchourie méridionale. » Relevons encore ce passage : « Cette identité d'opinions de la Russie et du Japon devait faire naître la situation la plus contraire au succès de la proposition américaine : nous voulons parler d'une accentuation de la tendance déjà constatée à un rapprochement de la Russie et du Japon. Il est clair que si tous les pays avaient accepté la proposition, ce dernier se serait trouvé dans une position embarrassante en face de tout le monde occidental soutenant la Chine contre les empiètements des Japonais. Par contre, si la Russie, entraînant de toute nécessité la politique de ses amis et alliés, prenait la même attitude que le Japon, et se rapprochait de ce dernier, aucune puissance au monde ne pourrait avoir la prétention de modifier en quoi que ce soit l'état de choses en Mandchourie. Les partisans de l'intégrité de l'Empire Chinois sont en effet absolument impuissants en présence d'une entente des deux seules nations qui peuvent, à l'heure actuelle, se tenir en équilibre en déployant des forces sérieuses dans le Nord de l'Empire Chinois. Et, de fait, la politique américaine a continué par la proposition de M. Knox ce qu'elle avait fait en intervenant si résolument en faveur des droits de la Chine dans l'affaire des terrains du chemin de fer russe de Kharbine. Elle a contribué au rapprochement, ce qui la rendrait absolument vaine. On dit même qu'elle aura prochainement pour résultat de faire intervenir entre les gouvernements de Tôkyô et de Saint-Pétersbourg cette entente sur les tarifs des chemins de fer de Mandchourie qui

n'avait pu être réalisée pendant la conférence tenue l'an dernier par les délégués russes et japonais sur les bords de la Néva ». Comme le constatait le 24 janvier, le *Times*, mettant en lumière ce côté de la question et le résultat, assurément inattendu d'elle, obtenu par la diplomatie américaine : « La proposition du Secrétaire d'État américain a, pour la première fois, rapproché la Russie et le Japon dans une complète communion de vues en ce qui concerne leurs intérêts dans cette même région, qui fut la cause et le théâtre de leur lutte prolongée et sanguinaire. » Et le journal anglais n'avait guère l'air d'en féliciter la Chine qui s'est laissée aller à « faire une tentative à courtes vues, pour imposer, par des complications la solution qu'elle désire », ni le gouvernement de Washington. On se demande vraiment comment M. Knox, avant de lancer sa proposition en faveur de l'intégrité chinoise, n'a pas vu qu'elle tendait, en risquant de convaincre le Japon et la Russie de la solidarité de leurs situations respectives en Mandchourie, à créer l'état de choses le plus irrémédiablement funeste à cette intégrité. Cela rappelle un peu le pavé de l'ours. C la prouve en outre, une fois de plus, que la jeune Amérique a moins de culture et de réflexion que d'initiative et que chez elle l'idée est séparée par beaucoup moins de réflexion qu'ailleurs de l'acte. Quoiqu'il en soit, la réponse de la Russie et du Japon a été négative en ce qui concerne le rachat des chemins de fer existant en Mandchourie. Pour ce qui est du projet de voie ferrée entre Tching-tchéou et Aïgoun, le gouvernement de Saint-Petersbourg a déclaré qu'il l'étudierait, et on assure que celui de Tôkyô a dit qu'en principe il l'acceptait, à la condition d'y participer sur le même pied que les autres puissances qui avanceraient à la Chine le capital nécessaire à cette entreprise ». Ces trois fragments suffisent pour donner à nos lecteurs qui ne l'auraient pas lu l'esprit général de l'article de notre collègue, et, nous en sommes certain, le désir de le lire en entier ».

E. A.

---

*Japon et Belgique.*

Dans l'organe de la *Société d'Etudes Belgo-Japonaise*, qui se consacre tout particulièrement, ainsi que d'ailleurs nos lecteurs le savent déjà, aux questions économiques, nous relevons de janvier à fin juin 1910 les articles et notes saillantes que voici :

- Janvier : Les Marques de Fabrique au Japon. L'Exposition Anglo-Japonaise à Londres. L'île de Formose, article intéressant par son sujet peu traité jusqu'ici et par les détails fournis.
- Février : La Marine Japonaise et les Subsidés de l'État. Les Haricots « Soya » de Mandchourie.
- Mars : Commerce du Port de Yokohama en 1909. Finances Japonaises. L'Électricité au Japon.
- Avril : Dalny et les Produits de la Mandchourie.
- Mai : Commerce Extérieur du Japon pendant l'année 1909. Les Chemins de Fer au Japon. De la Vente au Japon.
- Juin : La Propriété du Sol par les Étrangers au Japon. Les Nouveaux Tarifs Douaniers Japonais. Les Japonais à l'île de Formose.

Tous ceux qui se sont occupés plus ou moins de l'orographie japonaise et du développement économique et éducationnel du Japon ont toujours eu l'intime conviction que l'emploi de l'électricité avait le plus brillant avenir dans l'Empire du Soleil Levant. *Japon et Belgique*, dans son numéro de mars 1910 donne sur les *Entreprises Électriques au Japon* des détails empruntés à une *Communication* du Consul de Belgique à Kobé, M De Vos, que nous reproduirons à notre tour pour prouver une fois de plus le bien fondé de cette conviction. Voici cette note :

« Les journaux rapportent que, contrairement à l'attitude abstentionniste qu'il observe à l'égard de nouvelles entreprises industrielles en général, du moins depuis deux ou trois ans, le capital japonais se porte volontiers vers les affaires ayant pour but l'électricité. Soixante dix-huit sociétés seraient en instance auprès du Gouvernement, pour l'obtention de concessions ayant rapport à la production du courant électrique, les entreprises de traction et d'éclairage étant particulièrement nombreuses. Cette préférence marquée pour les entreprises de ce genre peut s'expliquer par le fait qu'il reste au Japon des forces hydrauliques considérables inexploitées, ainsi que par les résultats satisfaisants obtenus, même en période de crise, par les compagnies de tramways et d'éclairage électriques. Plusieurs des sociétés en question dont le capital-actions n'a été que partiellement versé, hésitent à faire de nouveaux appels de fonds et s'adressent volontiers au capital étranger, surtout depuis qu'une loi, récemment promulguée, facilite la prise d'hypothèques sur l'avoir de ces entreprises. Les pourparlers entamés avec des maisons anglaises, établies au Japon, ont abouti, dans le cas de deux ou trois compagnies de tramways, à la conclusion d'emprunts à des conditions qui ne sont pas particulièrement brillantes eu égard aux risques, à moins que les prêteurs ne se soient réservé le droit de fournir du matériel. L'assistance financière de l'étranger semble cependant devoir aller en s'accroissant, car la rémunération du capital reste au Japon bien supérieure encore à ce qu'elle est en Europe, cependant que l'on constate, dans tous les milieux japonais, une tendance à faire disparaître les inégalités qui existent entre indigènes et étrangers, au point de vue des garanties légales qui entourent certaines transactions. Les finances publiques du Japon ont pris, depuis quelques années, un développement considérable, ce qui rend impérieuse et urgente son expansion industrielle et commerciale. La mise en valeur de la Corée et des richesses dont disposent les Japonais en Mandchourie continuera d'absorber des capitaux, en comparaison desquels on peut qualifier d'insignifiante la réserve que l'épargne a fait affluer dans les banques pendant la période de recueillement que l'Empire traverse en ce moment. Les Belges ne pourront participer aux opérations financières que proposent les compagnies d'électricité, les autres entreprises industrielles et les municipalités, que s'ils sont représentés sur place par un agent qui pourrait s'occuper, en outre, d'acheter au Japon, pour les marchés européens, des titres des dettes intérieures dont un grand nombre ont trouvé acquéreurs en Europe l'an dernier. Il en est de même pour la question des fournitures de matériel, tant d'une manière générale, que pour les cas spéciaux où elle est liée à celle des emprunts ».

Que l'on nous permette de saisir cette occasion pour reproduire après ces

lignes de *Japon et Belgique* un mot du résumé, publié par les *Echos de l'Union Sociale des Ingénieurs catholiques*, de la conférence que nous faisons sur le Japon Industriel le 20 février 1910 à cette société :

« Pourvu de deux Universités d'État, formant chaque année plus ou moins d'ingénieurs des diverses catégories et de force autres écoles techniques, le Japon ne peut plus guère, depuis des années déjà, permettre à l'étranger, ingénieur, contremaître, voire marchand, d'espérer y trouver une situation répondant à ses désirs et, disons-le, à ses besoins. Ce que le Français pourrait tenter avec quelque certitude de succès, en ce pays où, quoi qu'on dise, il est estimé et pour ce qu'il vaut et pour les services non oubliés rendus au début de la Restauration Mikadonale, ce serait le placement raisonné, judicieux, surveillé de capitaux : par ses capitaux, sous la condition du donnant donnant, de ce *do ut des* britannique, qu'elle ne pratique pas suffisamment, la France, avec un peu moins d'esprit casanier, serait en droit d'aspirer à reprendre, et le bon fond japonais aidant, elle la reprendrait, son influence à peu près perdue qu'en tant que nation de langue française, par son activité et son habileté, ramasse la laborieuse Belgique. »

Edme ARCAMBEAU.

*Questions Diplomatiques et Coloniales.*

Dans les *Renseignements* de son numéro du 16 février 1910, cette publication donnait une note sur le *Japon et ses Finances*. Dans ses numéros des 1<sup>er</sup> mai, 16 mai, 1<sup>er</sup> juin, elle publiait une substantielle étude sur le *Japon en 1909* signée de *Roger Dorient* qui, au lendemain de la guerre Russo Japonaise, faisait paraître chez Plon-Nourrit sur le *Japon et la Politique Française* un ouvrage où maints et maints détails pris sur le vif communiquaient à l'œuvre et l'intérêt et l'autorité d'un ouvrage vécu. En lisant la quarantaine de pages de ces trois articles, comme en lisant le volume de 1906, on sent que celui qui signe de ce pseudonyme assez transparent de Roger Dorient est averti des choses japonaises et versé dans cette langue si peu accessible encore aux Occidentaux. Est-ce dire à que leur auteur doive être pour cela suivi dans ses déductions? Nous regrettons, quant à nous, de ne pouvoir le penser toujours, bien que les trois articles qui nous occupent ici plus spécialement décèlent déjà une certaine évolution dans l'opinion de M. Roger Dorient. Et pour ne le point penser, nous ne nous en référons pas tant à notre propre jugement qui n'a pas changé depuis avant la guerre Sino-Japonaise qu'aux faits eux-mêmes qui ont déjà infirmé nombre de ces prévisions et de ces craintes formulées sous l'influence d'idées qui ne pouvaient en somme faire apparaître la simple vérité qu'à travers un prisme quelque peu déformateur. « Ce que sera le Japon de demain, il y a, je pense, peu de doutes à avoir à ce sujet. Le résultat sera plus ou moins rapide, plus ou moins complet, suivant que la diplomatie japonaise sera plus habile, l'européenne plus maladroite et plus divisée, suivant que les progrès économiques seront plus ou moins rapides, les récoltes plus ou moins bonnes, mais le résultat sera le même. Appuyé sur une nation nombreuse et pourvue de qualités morales qui la rendent invincible, le Japon sera puissant. Remuant, étouffant dans ses îles,

aimant la guerre, ambitieux, il sera dangereux. » Cette opinion de l'auteur du *Japon et la Politique Française* exprimée ainsi dans ce volume à la sincérité duquel nous nous plaignons à rendre hommage et résumant encore, malheureusement, à nos yeux l'opinion de la majorité d'entre nous sur l'Empire du Soleil Levant, ne semble-t-elle pas s'être un peu trop faite d'après les données plus apparentes que profondes ? La griserie de la victoire dans une lutte comme celle de 1904-1905 reconnue aujourd'hui de plus en plus partout lutte de sauvegarde, d'indépendance ne peut manquer de produire chez le vainqueur, quel qu'il soit, l'histoire à chaque page en fait foi, ces écarts, ces accès de mégalomanie auxquels a assisté en personne notre compatriote et auxquels il s'est trop laissé prendre. Toute la presse occidentale a entretenu ses lecteurs en leur temps des aspirations et des théories du Professeur Tomizu. Que dans son ignorance des choses et des hommes du Japon elle leur ait accordé une importance qu'elles n'ont jamais eue, même dans l'ambiance du moment, cela se conçoit et peut s'excuser, tout en regrettant le dommage ainsi causé. On reste plutôt étonné qu'un homme ayant la valeur et les connaissances de notre auteur soit, étant sur les lieux, tombé dans le même errement. Les Japonais, aussi bien au Japon qu'au dehors, ne se cachaient pourtant point pour dire ce qu'ils pensaient des vues mégalomanes du Professeur Tomizu et de quelques autres de leurs compatriotes en qui ils voyaient, non point des brouillons, ce qui eût été faux, mais de simples rêveurs incapables, certes, de mener des foules. Le professeur Tomizu, que nous avons connu intimement et pour lequel nous professons la plus vive estime, est un juriste de valeur, c'est même un philosophe du droit aussi perspicace que laborieux, mais il ne nous avait pas laissé l'impression de jamais être un homme d'action et le jour où il a commis l'erreur de descendre dans l'arène politique, il ne nous a pas moins surpris qu'il a surpris ses nombreux amis et appréciateurs japonais dont il vit peu le suivre en sa nouvelle voie, ce qui fut facile à constater, même à qui ne s'occupait que de loin des faits et gestes japonais à ce moment.

Dans ses trois articles sur le Japon en 1909, M. Roger Dorient nous présente successivement et forcément en résumé, l'esprit national, l'armée et la marine que naturellement il ne devait point oublier ; la situation économique, la politique intérieure, la Corée, la politique extérieure, envisageant surtout les relations avec la Chine au sujet des attermoissements de laquelle notre compatriote dit : « La presse européenne rendit généralement justice à la patience dont avait fait preuve le Japon au cours de ces interminables négociations. Il lui eût été facile de profiter *plus tôt* de sa supériorité militaire incontestable pour recourir à l'intimidation, mais soucieux de conserver sa réputation de modération, il traita son partenaire sur un pied d'égalité jusqu'au jour où la mauvaise volonté qu'il rencontrait en vint au point de constituer un véritable affront. Les termes du traité étant formels, on estimera justifiée l'application de la force pour la faire respecter, après plus d'un an d'efforts pacifiques. » Sauf l'application de la force que nous ne voyons guère avoir été mise en avant comme le laisse entendre ce passage et le mot *plus tôt* qui en est comme le héraut et que nous trouvons plutôt peu heureux, nous ne pouvons que souscrire à ce qui y est exprimé. Nous ne saurions non plus

ne point citer les lignes suivantes au début de la partie concernant la *Politique Extérieure* : « A l'extérieur, le Japon tient à remplir dignement la place toute nouvelle qu'il occupe dans le monde. Récemment entré dans le concert des grandes puissances, il ne veut être inférieur à aucune d'elles, en modération et en sagesse. Il n'oublie pas qu'il a été représenté autrefois comme dangereux pour le repos de l'Europe entière. Il craint une coalition des intérêts solidaires de l'Occident pour arrêter ses progrès et ne veut à aucun prix se donner la réputation d'un voisin turbulent et querelleur qui ne cherche que plaies et bosses. » Se rencontrant avec des hommes d'un esprit observateur et impartial comme M. Leroy-Beaulieu, voici deux ans déjà dans l'*Economiste Français* et M. Yves Guyot il y a quelques mois dans le *Journal des Economistes*, M. Roger Dorient dit : « On ne pourrait trop admirer la clairvoyance avec laquelle les hommes d'Etat japonais surent voir l'abîme vers lequel ils couraient et surtout l'énergie qu'ils ont mise à s'arrêter net sur cette route fatale : on leur chercherait vainement un parallèle dans l'histoire récente de l'Europe. » Enfin, au cours de son étude, l'auteur ne pouvait manquer d'être amené à dire un mot de cette absence d'honnêteté du commerçant japonais dont certains voyageurs et publicistes nous entretiennent comme si nous ignorions qu'en notre Europe le dieu du commerce fut également, en plus d'un lieu au temps jadis, le dieu des voleurs. Il parle donc aussi de cette paille qui nous scandalise, mais pour ajouter : « Il serait faux de prétendre, comme on l'a fait, que les négociants honnêtes sont rares au Japon. On peut dès maintenant trouver des maisons dont la moralité est irréprochable. » Voilà qui est bien, quoique le *dès maintenant*, tout autant, à notre avis, que le *plus tôt* de tout à l'heure, nous paraisse être de trop. Ces quelques citations suffiront assurément pour donner à nos lecteurs une idée de l'importance de l'étude qu'a entreprise l'auteur du *Japon et la Politique Française* en nous présentant dans les *Questions Diplomatiques et Coloniales le Japon en 1909*, et nombreux seront ceux, s'ils ne l'ont pas encore fait, qui voudront lire en entier cet exposé auquel nous nous sommes fort intéressé, bien que certaines parties, entre autres la conclusion, nous laissent l'impression d'être échafaudées assez hâtivement et plutôt sur du sable.

E. A.

---

*Revue des Idées. — Le Japon avant les Japonais.*

Notre collègue, M. Alexandre Bénazet, attaché au Musée d'Ethnographie du Trocadéro, a commencé dans la *Revue des Idées* du 15 mai une étude ethnographique sur le *Japon avant les Japonais*, c'est-à-dire sur les Aïnou primitifs, étude qui se poursuivra, nous dit l'auteur à qui nous le demandons, dans un ou même peut-être deux autres numéros au cours de cet été ou en octobre au plus tard. Nous aurons donc encore le plaisir de revenir sur ce travail dont le début nous a intéressé et par son caractère et par le nombre de sources autorisées auxquelles M. Bénazet est allé puiser. C'est lorsque notre collègue nous aura donné en entier son *Japon avant les Japonais* que nous en ferons un résumé et une critique d'ensemble. Pour le moment nous

nous contenterons d'indiquer son point de vue en lui empruntant une page de son premier article :

« On voit l'incertitude des résultats obtenus par la recherche des traits spécifiques et distinctifs dans l'anthropologie, la linguistique et la psychologie des Japonais primitifs : Il n'est pas possible de tirer de ces investigations une solution ethnographique. Il faudrait d'ailleurs se garder de conclusions fondées sur des comparaisons plus spécieuses que légitimes ou sur des ressemblances fortuites. D'une part, les philologues ne peuvent ranger le vocabulaire japonais dans aucune famille connue. D'autre part, les anthropologistes ne sauraient démontrer l'existence d'un tronc commun en rapprochant quelques traits physiques d'autant plus douteux que les Iles du Soleil Levant sont habitées par des races plus variées. Pour ne prendre qu'un exemple, est-il rien de plus divers que les physionomies des Japonais? Doenitz trouve qu'ils ont la face malaise; Rein, qui admet pourtant l'origine continentale, leur reconnaît le teint foncé des Malais; Broca lui-même, ayant remarqué un jeune Brésilien qui suivait son cours, lui demanda un jour s'il n'était pas Japonais. Ces divergences apparaissent aussi dans l'étude des caractères mentaux et des produits sociaux de l'ancien Japon. Un seul fait reste certain, c'est qu'il est impossible de considérer les Japonais comme dérivant d'un seul type ethnique.

« Un savant français, M. Michel Revon, a cherché par une méthode nouvelle une explication probable de ces faits si complexes. L'étude du problème des origines japonaises ne donnant aucune solution décisive et l'examen de nos connaissances actuelles sur les races du Japon ne fournissant que des résultats fragmentaires et d'ailleurs contestables, M. Revon, pour traiter le sujet avec l'ampleur qu'il comporte et critiquer logiquement tous les éléments qu'il peut renfermer, s'adresse au peuple japonais lui-même, à la mythologie, où survivent ses plus antiques traditions. C'est en effet dans la religion, élément conservateur par excellence, que peut se retrouver, avec ses caractères distinctifs et sa véritable physionomie, l'âme des ancêtres et le secret des civilisations primitives. M. Revon s'est donc livré à une étude minutieuse et comparative de la mythologie nationale; il a interrogé les textes sacrés du Shintoïsme, interprété ses traditions et ses légendes et tiré de l'examen des mythes une réponse rationnelle à cette question des origines, qui a fait surgir tant d'explications laborieuses mais toujours incertaines. Si l'auteur, au terme de ses recherches, n'a formulé que des conjectures sur le Japon avant les Japonais et sur leur civilisation préhistorique, il semble du moins que ses inductions peuvent résister à la critique la plus scrupuleuse.

« En se fondant, entre autres documents, sur les cycles mythiques qui se peuvent découvrir dans les anciens textes, M. Revon conclut à l'origine à la fois malaise et mongole de la race. A la vérité, tous les mythes ne conduisent pas à une interprétation ethnographique, mais un groupe de légendes, confirmées d'ailleurs par les plus récents travaux scientifiques, indiquent manifestement que les immigrants primitivement établis dans l'Archipel furent peu à peu conquis par des hommes venus du Sud. Mais d'où étaient arrivés ces habitants primitifs et ensuite leurs vainqueurs? L'étude des mythes et des conditions géographiques amènent M. Revon à croire que les premiers furent

des Mongols, venus de l'Asie Centrale par la Corée; et leurs conquérants, des Malais ou des Malayo-Polynésiens, amenés sans doute par la grande route du Courant Noir (1). Suivant cette théorie, l'immigration mongole aurait fourni la masse de la population; l'immigration malaise, la classe aristocratique. Remarquons de plus que le mélange de ces deux races n'a pas amené une fusion, mais une simple juxtaposition, suivant le mot très juste de Quatrefages. A l'heure actuelle encore, la race japonaise offre deux types bien distincts : le type vulgaire au corps trapu, avec sa face ronde, ses gros yeux modérément bridés et sa large bouche; et le type noble, élancé, tel que les vieux artistes représentent les acteurs dans leurs estampes, le visage allongé, les yeux obliques le nez convexe ou droit, les lèvres fines. Ainsi s'expliquerait la variété des produits matériels et moraux de l'antique civilisation, qui seraient la résultante des deux actions en présence. La langue japonaise, en particulier, pourrait être la transformation d'un vieux fonds altaïque employé par les premiers occupants de l'île principale et adopté par les conquérants méridionaux qui l'auraient adouci conformément à leurs aptitudes physiologiques. Pour les événements historiques, la mythologie fournit aussi une foule d'indices précieux par la narration de la vie des dieux et des héros, par le récit du séjour des divinités dans certaines régions de l'archipel, par les allusions à la mêlée des tribus, par le déplacement des groupes de légendes correspondant au déplacement des groupes sociaux qui importèrent ou conservèrent ces légendes. De même, la vie des dieux nous décrit toute l'existence matérielle, sociale et morale des primitifs. Or, ce large corps de traditions, où le merveilleux devient de plus en plus rare pour disparaître progressivement vers le v<sup>e</sup> siècle, puisque nous voyons paraître des historiographes sous l'Empereur Ritchiou (2), s'interprète logiquement par le mélange d'idées continentales et de conceptions océaniques. Ainsi, en supposant un ancien peuple mongol submergé par une vague océanique, la question si controversée des origines ethniques s'éclaire, et les traits si divers, si contradictoires en apparence de la race japonaise, deviennent intelligibles. Telle est la thèse de M. Michel Revon. En l'état actuel de nos connaissances, et provisoirement au moins, nous l'adopterons. »

Nous avons tenu à donner cette page et par l'intérêt qu'elle présente et parce qu'elle nous expose la thèse du savant professeur japonisant de notre Sorbonne dont nous regrettons vivement de n'avoir pas été à même d'étudier ici l'ouvrage considérable sur le shinntoïsme. Souhaitons d'être en mesure de le faire bientôt, grâce à son élève dévoué, M. Bénazet. Un tel maître demande à être présenté par un tel disciple.

(1) Généralement appelé partout aujourd'hui de son nom japonais Kuro Sivo, écrit souvent selon sa prononciation Kouro-Sivo.

(2) Ou Richû-ten<sup>no</sup>, 17<sup>e</sup> Empereur du Japon. Il régna de 400 à 405 de notre ère.



## Expositions et ventes d'objets d'art de l'Extrême-Orient

---

### L'Exposition chinoise aux Arts Décoratifs

Le 31 mai dernier a été inaugurée, au Musée des Arts Décoratifs, une exposition d'art chinois organisée sur un plan très bien conçu, et destinée à faire ressortir notamment l'influence que cet art a exercée en Europe au XVIII<sup>e</sup> siècle. A ce sujet, le *New York Herald* a, dans son numéro portant la date précitée, publié quelques notes qui nous ont paru de nature à intéresser particulièrement nos lecteurs et que nous reproduisons ci-après :

Aujourd'hui a lieu l'inauguration de l'exposition chinoise au Musée des Arts Décoratifs. L'exposition est divisée en deux parties : 1<sup>o</sup> la Chine en Europe au XVIII<sup>e</sup> siècle ; 2<sup>o</sup> art chinois ancien. Dans la première partie, tout ce qui a trait à l'art inspiré par la Chine est réuni dans un heureux arrangement. Comme le disait un amateur très éclairé, le XVIII<sup>e</sup> siècle a connu et aimé l'art chinois, mais seulement dans ses manifestations contemporaines ; il a ignoré la beauté de l'archaïsme qu'il nous est donné d'admirer dans la deuxième partie de cette exposition. Les collections les plus fermées ont bien voulu prêter leur concours au zèle des conservateurs du Musée.

Aussi voit-on, à côté d'un mobilier de salon en tapisserie à sujets chinois appartenant à M<sup>me</sup> Michel Ephrussi, de beaux meubles en laque, des porcelaines, des faïences de Rouen, des vases montés, des figurines de Saxe, des panneaux peints en décoration venant des collections Papillon, Engel, Calvet, Doistau, Jean de Berteux, d'Yanville, Chavagnac. Voici un meuble en laque rouge prêté par M. le Président de la République et provenant du Palais de l'Élysée ; ceux de M. Strauss et de M. Martin Leroy. Une tapisserie de Beauvais à sujet de chinoïseries, d'après Boucher, donnée par Louis XV à l'empereur de la Chine, dans un état inouï de conservation ; elle appartient à M. Louis Hirsch. Le Ministre des Finances a bien voulu se dessaisir d'un meuble d'appui en laque noire et bronze doré, d'une grande richesse, qui ne déparerait pas les salles du Louvre. Hodgkins a deux vitrines de vases montés, étourdissantes. Mais, dans ce genre, il y a un vase de Chine gros-bleu, avec une monture fleurdéliée provenant du Cabinet du Roy, qui est une merveille.

Les panneaux en laque rouge du petit salon de l'archevêché de Paris, maintenant Ministère du Travail, ont trouvé leur place dans cette suite de beaux objets. Des chenets en bronze doré, aux armes de M<sup>me</sup> de Pompadour ; une tapisserie à fond noir, probablement de fabrication anglaise, de la manufacture de Mortlake, venant de la collection du duc d'Artemberg ; jusqu'à des terres cuites représentant des Chinois, et l'incomparable et grandiose paravent de laque de M<sup>me</sup> Langweil, M<sup>me</sup> Waldeck-Rousseau a prêté de belles tapisseries d'après Boucher.

Il faut mentionner les vitrines de M. Papillon, qui renferment la céramique à décoration chinoise de Delft, de Rouen, de Nevers et de Sinceny, sans oublier Marseille, Strasbourg et Saxe. Parmi les petits meubles, une petite table en laque noire, à la baronne James de Rothschild, et un petit chiffonnier en marqueterie à la comtesse de La Béraudière; deux fauteuils en tapisserie à M<sup>me</sup> Théodore Reinach, de la même fabrication que le canapé déjà cité.

Dans la partie archaïque d'art chinois pur, M. Noetzlin, parmi bien d'autres merveilles, expose une potiche du xv<sup>e</sup> siècle en biscuit, d'un vert unique. La saisissante expression d'une statuette en biscuit du xiv<sup>e</sup> siècle, représentant un bouddha en prière, n'est égalée que par la beauté des coloris de l'émail et la noblesse des draperies. Beaucoup plus ancien et tout petit, un paravent de laque de Coromandel fait bonne figure à côté du grand paravent de laque dorée de M<sup>me</sup> Langweil, dont la vitrine est pleine de tous les trésors des Ming et des Sou. M<sup>me</sup> Potter Palmer expose des animaux en terre que l'on dit être du v<sup>e</sup> siècle; la marquise de Ganay, des personnages à cheval en biscuit; M. Helleu, un vase d'une étrange forme en cloisonné et monture chinoise en bronze doré. Parmi les vases blancs, un de forme allongée, en peau de serpent, attire l'attention. En résumé, exposition très attrayante, très nouvelle, et parfaitement arrangée.

Le lendemain, dans l'*Écho de Paris*, M. Léandre Vaillat consacrait, à la même manifestation artistique une notice que nous croyons devoir également donner ci-dessous. Les aperçus qu'elle renferme, pour être présentés sous une forme brève et ramassée, n'en viennent pas moins très heureusement compléter, à notre sens, ceux de l'article précédent :

« La Chine en Europe au xviii<sup>e</sup> siècle, l'art chinois ancien, tel est le double programme que se sont proposé les organisateurs de l'Exposition chinoise au Musée des Arts décoratifs. Je veux leur dire, une fois de plus, toute mon admiration pour leur activité, leur intelligence et leur goût. Voilà une exposition qui est, non pas isolée, incompréhensible, mais qui forme la suite logique de toute une série de rétrospectives des arts d'Extrême-Orient et complète une suite d'enseignements. On nous a montré l'estampe japonaise à ses différentes périodes; on nous a montré Toulouse-Lautrec, influencé par les Japonais; on nous a montré le rénovateur de la céramique française : Chaplet; on nous montre aujourd'hui l'art chinois, qui a inspiré Chaplet, après avoir été à la mode au xviii<sup>e</sup> siècle, après avoir été oublié pendant un demi-siècle. Nulle époque plus que le xviii<sup>e</sup> siècle n'aura subi cette influence. On la voit ici s'exercer sur les peintures de Watteau, gravées par Boucher, alors qu'il travaillait dans l'atelier de Laurent Cars, sur les décors d'éventail qui sont dus sans doute à des décorateurs de porcelaines, sur les faïenceries de Delft, de Rouen, de Nevers, de Sinceny, de Strasbourg, de Moustiers, de Marseille, de Bordeaux, sur les porcelaines pour lesquelles Caffieri fait ses plus belles montures, sur les porcelaines de Saxe et de Venise, sur les meubles de laque rouge, verte, jaune et noire, à personnages et pagodes d'or, sur les pendules juchées au sommet d'un éléphant, sur les soieries de Lyon, sur les tapisseries de haute et basse lisse. C'est un engouement, une passion. Non seulement les antiquaires font venir des faïences et des porcelaines d'Extrême-Orient, mais les fabriques euro-

péennes en cuisent à leur imitation ; il est juste d'ajouter que, si les Européens ont fait les Orientaux à leur image, les Orientaux le leur ont bien rendu : et rien n'est amusant que de voir, au travers d'un immense paravent en laque du Coromandel, de petits marchands hollandais silhouettés sur leurs montures par des artistes de là-bas. Rien n'est plus intéressant surtout que de voir dans d'admirables matières d'une matité parfaite les deux tendances de notre céramique moderne : d'une part, recherche des tons assoupis, des gris et des blancs crémeux ; d'autre part, recherche des tons éclatants et riches, qui font de ces vieux artisans des coloristes que l'on n'a jamais dépassés. »

L'absence de tout Catalogue gêne un peu le visiteur. Celui-ci, pour s'orienter au milieu de la variété des objets exposés, en est réduit aux indications de l'affiche. Il ne paraît pas inutile de les reproduire ci-après :

I. Le goût chinois en Europe au XVIII<sup>e</sup> siècle : Tapisseries — Meubles et laques — Bronzes — Porcelaines, Faïences — Porcelaines montées — Tissus.

Voici, par pays, la liste des fabriques de porcelaines représentées par les spécimens exposés :

France : Sèvres (biscuit tendre), Saint-Cloud, Clignancourt, Mennecey, Chantilly.

Allemagne : Saxe, Frankenthal.

Italie : Venise, Doccia.

Notons d'ailleurs que les pièces figurant dans les vitrines ne représentent pas seulement le goût chinois proprement dit, mais aussi le goût japonais. Les modèles des porcelaines de Chantilly, par exemple, ne venaient pas de Chine, mais bien de la célèbre manufacture d'Arita, dans la province de Hizen (Kyushû).

En ce qui concerne la faïence, les objets figurant à l'Exposition permettent de constater que l'influence de l'Extrême-Orient, quant au décor, s'est manifestée dans les centres suivants : Lille, Saint-Omer, Rouen, Lorraine, Strasbourg, Sinceny, Les Islettes, Nevers, Moulin, Bordeaux, Moutiers, Marseille.

En dehors de la production de notre pays, on ne rencontre guère que les faïences de Delft, représentées, il est vrai, par de très nombreux et remarquables spécimens.

II. La seconde partie, consacrée à l'*Art chinois*, comprend les catégories suivantes :

Pièces archaïques — Céramiques émaillées sur biscuit — Bronze — Peintures — Bijoux — Laques — Émaux cloisonnés — Tissus.

Les Pièces archaïques se composent d'une série de statuettes de personnages et d'animaux (chevaux, chameaux) de facture parfois assez gauche, mais aussi pleine de caractère, en terre cuite, et « provenant », dit l'inscription placée dans la vitrine, « de tombeaux, époque des Han. Collection de M<sup>me</sup> Potter-Palmer ».

Comme objets particulièrement curieux et intéressants à des titres divers, nous citerons :

Une boîte en laque de Pékin contenant un manuscrit de l'Empereur Kien Long (1736-1796). (Collection Louis de Sars. Provient du Palais d'Été).

Une collection d'étuis contenant le couvert chinois, baguettes et couteau (Collection Ch. Vapereau).

Signalons encore les émaux cloisonnés (plateaux, vases, etc.) prêtés par nos collègues, MM. le D<sup>r</sup> E. Fournier, H. Krafft, A. Rouart, la statue bouddhique de la collection de M. T. Smet, les étoffes, peintures, sculptures diverses, mis à la disposition des organisateurs de l'Exposition par M. le D<sup>r</sup> Fournier, M<sup>me</sup> Langweil, M. Vignier, etc.

\*

\*\*

### VENTES

Au cours de ce trimestre, notre collègue, M. André Portier, nous a obligeamment fait parvenir sept catalogues d'objets d'art de la Chine et du Japon, pour les ventes qu'il a organisées, à l'Hôtel Drouot, les 7, 12 et 27 avril, 18, 28 mai, 2, 4 et 14 juin.

Signalons comme particulièrement intéressants, en raison des illustrations qu'ils renferment, ceux des collections Ikeda, Barbouteau et P. M. Le premier comporte 334 numéros, dont 266 pour les estampes, 11 pour les kakemonos (Harunobu, Hiroshigé, Shunsho, Utamaro, Hishikawa Moromasa), 5 pour les dessins, 3 pour les livres illustrés, 11 pour les paravents (Kœtsu, Mitsunobu, Kenzan, Korin, Toyonobu, Kunihissa), 8 pour la sculpture (époques de Kamakura, Tempio, Fujiwara, xv<sup>e</sup> siècle), 22 pour les objets d'art (boîtes à bijoux, théières, brûle-parfums, etc.), 9 pour les pierres dures.

Des 804 numéros de la Collection Barbouteau, plus des 9/10, soit 742, se rapportent à des livres et estampes. Uta-gawa Toyokuni I, Hiroshigé, Hok'sai, Kitai-gawa, Utamaro tels sont les artistes dont l'œuvre était le mieux et le plus complètement représentée dans le remarquable ensemble ainsi formé.

La collection de M. P. M., artiste peintre, comprenait des gardes de sabre, des kotzukas, des netzukés, des bronzes (chinois et japonais), des laques, des poteries, des estampes, des kakemonos, des livres. Dans la suite des estampes, au nombre de 96, les principaux maîtres du genre étaient représentés. Signalons les numéros 340, « Scène maternelle, » par Utamaro; 296, « Jeune homme et Jeune fille », par Isoda Koriusai, etc.

D'autre part, nous avons reçu de M. Lair-Dubreuil un exemplaire du magnifique Catalogue illustré de l'importante collection Kiss, dont la vente s'est poursuivie, à l'Hôtel Drouot du 20 au 24 juin. Ce Catalogue forme un fort volume in-quarto avec plus de cent reproductions d'objets d'art (Vases de bronze, sculptures, objets en laque, anciennes porcelaines de Chine et du Japon, gardes de sabre, étoffes du Japon, etc.) en quarante-cinq superbes planches de phototypie.

En tête du Catalogue figure, en guise de préface, une intéressante lettre adressée par notre collègue M. Deshayes, à M. Arthur Bloche, expert près de la Cour d'appel. Nous en détachons le passage suivant :

« M. Kiss a été appelé, par ses affaires, à entreprendre plusieurs fois des voyages dans l'Asie Centrale, la Sibérie, la Mongolie. Il a fait en ces contrées des séjours plus ou moins prolongés et a pris contact, ici et là, avec des connaisseurs et des amateurs mongols et chinois. Il a puisé auprès d'eux des renseignements qui, autant que j'en ai pu juger, sont nouveaux et intéres-

sants et dont il est vraiment dommage, pour tout le monde, que faute de temps, il ne vous ait pas été possible de faire un plus ample usage dans votre Catalogue.

« Une partie de la collection est formée d'objets rapportés de ces voyages. Une autre partie provient de la collection que le baron Siebold détenait de son père, le grand voyageur et naturaliste allemand qui débarqua au Japon, à Nagasaki, en 1823, qui est l'auteur, entre autres ouvrages, du *Nippon*, Archives pour la description du Japon et contrées avoisinantes, et qui, détail intéressant, allait, au moment de sa mort, en 1866, retourner au Japon pour y établir, aux frais du Gouvernement français, une école où les jeunes Japonais apprendraient les langues européennes, pour venir, ensuite, compléter leur éducation en Europe.

« Les deux provenances que je viens d'indiquer donnent aux objets une importance très évidente.

« Si j'osais, je dirais ici toute la sympathie qu'a su m'inspirer, au cours de différentes visites, le propriétaire de ces objets. — Sympathie pour lui-même; — sympathie pour les vastes travaux qu'il a entrepris et va encore entreprendre là-bas et au cours desquels il rêve des loisirs pour faire des fouilles dans les vieux tumulus qu'il connaît, sans autre but, que de jeter en pâture aux savants de nouveaux éléments d'étude; — sympathie pour la collection vraiment remarquable qu'il a formée avec passion. Mais M. Kiss, au courant de ce projet de préface, a voulu qu'il soit le moins possible parlé de lui... »

\*  
\* \*

Grâce enfin à l'obligeance de MM. Yamanaka, les grands importateurs d'objets d'art du Japon établis à Londres (1), depuis nombre d'années, la Bibliothèque de la Société a encore reçu un élégant volume intitulé : *Exhibition of Japanese Prints, Illustrated Catalogue, with notes and Introduction, by Arthur Morrison. The Fine Art Society, 148, New Bond Street, London 1910.* Une quarantaine d'artistes sont représentés dans cette collection très variée, où les plus belles parts ont été faites à Harunobu, Kiyonaga, Utamaro, Hiroshigé. Le petit volume qui comprend 24 photogravures en noir, se recommande particulièrement par quatre reproductions en couleur, fort réussies, consacrées à des œuvres de Harunobu, Kitao Masanobu, Kiyonaga, et de Hiroshigé (vue du Naga Kubo, sur le Kiro Kaido, au clair de la lune). Comme l'explique notre très érudit collègue M. Deshayes dans une curieuse notice figurant, dans le présent numéro, sous la rubrique *Questions et Réponses*, l'une de ces reproductions, se rapportant à une estampe de Kitao Masanobu a fourni la solution d'un petit problème d'art qui se posait à propos d'une suite de gravures, faites évidemment d'après des modèles authentiques de l'art nippon, mais figurant sans aucune indication d'origine, dans un ouvrage sur le Japon publié à Paris en 1818.

(1) 68 New Bond Street. W.

\*  
\*\*

### Objets d'art de la Chine et du Japon.

Vente faite à l'Hôtel Drouot, salle 7, le 9 avril, par M<sup>e</sup> LAIR-DUBREUIL et MM. PAULME et LASQUIN.

24. Dix assiettes et cinq plats ronds en ancienne porcelaine du Japon, décor polychrome et or : 540. — 39. Paire de bouteilles à panses sphériques, Chine, décorées en émaux : 230. — 47. Grosse potiche, Chine, ép. Ming, décor familial en couleurs : 300. — 49. Paire de vasques-jardinières, Chine, décorées en émaux de couleurs : 200. — 54. Vase carré à col, Chine, rocher et arbustes fleuris en bleu et rose. Ep. Kang-hi : 410. — 55. Vase carré à col, Chine, émaux de couleur, rochers, arbustes fleuris, oiseaux et insectes. Ep. Kang-hi : 1.450. — 57. Vase-lancelle, Chine, sous couverte, à personnages et caractères. Ep. Kang-hi : 300. — 58. Vase-lancelle, Chine, décor en émaux de couleur : 385. — 64. Garniture de cinq petites pièces : trois potiches et deux cornets, Chine, ép. Kien-lung, à lambrequins et branches fleuries en émaux de couleur : 550. — 71. Paire de potiches-balustres, Chine, ép. Kien-lung, décorées en émaux de couleurs : 200. — 102. Statuette de Kouan-in accroupi sur une feuille de lotus en bronze ciselé. Ancien travail chinois : 325. — 106. Garniture de trois pièces en émail cloisonné de la Chine, à fleurs et oiseaux sur fond brun : 400. — 109. Ecran en ancien émail cloisonné de Chine; paysage : 240. — 163. Tapis chinois, décor polychrome fond clair; encadrement de grecques; bordure fond jaune : 330 francs.

Produit : 14.924 francs.

### Collection Seisuke Ikeda.

Vente d'estampes, peintures et objets d'art du Japon et de la Chine, faite à l'Hôtel Drouot, salle 10, les 11 et 12 avril, par M<sup>e</sup> LAIR-DUBREUIL et MM. BING et PORTIER.

*Estampes.* — 19. Tori-Kyo-Naga. Jeune femme devant son miroir : 350. — 20. Jeune fille noble, faisant une promenade, entourée de ses serviteurs. Signée : Kyo-naga : 350. — 36. Jeune femme en kimono noir, s'abritant de la neige sous son parapluie. Signé : Choki : 410. — 37. Scène du 1<sup>er</sup> janvier. Signé : Choki : 800. — 61. Jeune femme et son amoureux jouant le jeu du papillon. Signé : Toyonobou : 360. — 74. Cerf bramant, sous une branche de kiri. Signé : Souzouki Harounobou : 400. — 86. Deux femmes et un ami reviennent gaiement d'une promenade. Signé : Harounobou : 300. — 97. Combat de coqs. Signé : Koriou : 350. — 113. Composition en cinq feuilles. Intérieur d'une maison de thé. Signé : Toyokouni : 320. — 133. Triptyque. Six poétesses dans divers rôles. Signé : Toyokouni : 510. — 134. Diptyque. Jeunes enfants s'amusant à faire des grimaces. Signé : Toyokouni : 500. — 248. Triptyque. Composition en sept feuilles. Cortège de femmes figurant l'ambassade coréenne arrivant au Japon. Signé : Outamaro : 1.169. — 251. Femme vêtue de blanc examinant dans une glace sa coiffure. Signé : Outa-

maro : 669. — 254. L'acteur Iwai Hanshiro dans un rôle de femme. Signé : Toshiusai Sharabou : 550.

*Livres illustrés.* — 283. Outamaro. Album d' « Insectes choisis », comprenant quinze planches en couleur : 450.

*Panneaux, paravents et peintures.* — 287. Keishoki. Paravent à deux feuilles. Lever de soleil sur les champs de Mousashino. Fond argent : 585. — 288. Koetsou. Album, douze peintures à l'encre de Chine, rehaussées. Paysages et oiseaux : 405. — 289. Tosa Mitsounobou. Douze scènes héroïques en couleur sur fond or : 405. — 291. Korin. Paire de paravents à six feuilles, et clair de lune après une pluie d'été : 1.600. — 292. Korin. Paravent à six feuilles. Fleurs du printemps et de l'automne : 850. — 294. Toyonobou. Paire de paravents. Divertissement dans un parc : 1.200.

*Sculptures, objets d'art.* — 298. Kwannon aux « Onze têtes ». Epoque Tempio : 850. — 322. Sabre de couronnement, fourreau en laque Nachiji, à garniture dorée ciselée, xvi<sup>e</sup> siècle : 1.200 francs.

Produit : 40.973 francs.

### Ventes Anglaises

COLLECTION DE FEU D. COOPE ESQ.

Vente d'objets d'art anciens, faïences, émaux, faite à LONDRES, les 3, 4 et 5 mai, par M. CHRISTIE.

*Porcelaines.* — 101. Deux vases en ancienne porcelaine de Chine à triple renflement, émaillés de fleurs et de feuillages en blanc sur fond vert, ép. Kang-He; montures bronze doré : 1.942. — 102. Vase céladon en ancienne porcelaine de Chine, à feuillages en relief, monture bronze doré L. XV : 4,700.

### Objets d'art et d'ameublement.

*Appartenant à sir G...*

Vente faite à l'Hôtel Drouot, salle 10, le 3 mai, par M<sup>e</sup> LAIR-DUBREUIL et M. MANNHEIM.

*Porcelaines.* — 10. Potiche, à décor de femmes et enfants. Chine, ép. des Ming : 230. — 11. Potiche : audience d'un mandarin, Chine, ép. des Ming : 310. — 12. Deux cornets, personnages et enfants. Chine, ép. des Ming : 600. — 13. Potiche, fleurs. Chine, ép. Kang-hi : 460. — 14 et 15. Deux gobelets, à scènes familiales et inscriptions. Chine : 600. — 27. Potiche Chine, paons et pêcheurs : 505. — 28. Potiche, branches fleuries et chiens de Fô. Chine : 480. — 29. Deux potiches à jeux d'enfants. Chine, ép. des Ming : 1.300. — 31. Pot ovoïde et deux potiches. Chine : 905. — 32. Cornet, à fleurs. Chine : 410. — 34. Panse de cornet, Chine : 270. — 35. Vase-rouleau Chine, personnages dans un paysage : 850. — 38. Vase-rouleau. Chine : 420. — 39. Vase-balustre, à combat. Chine : 1.160. — 42. Panse de cornet, à sujet familial. Chine : 235. — 43. Potiche, fleurs, oiseaux et rochers. Chine. Montée bronze doré : 1.150.

*Objets divers.* — 46. Deux chandeliers en ancien émail cloisonné, Chine : 325. — 47. Jardinière ancien émail cloisonné, Chine : 400. — 50. Deux vases-appliques ancien émail cloisonné, Chine : 250. — 82. Vase-applique, travail chinois : 450. — 87. Deux supports en bois sculpté. Travail chinois : 220. — 88. Deux groupes de personnages en racine sculptée. Travail chinois : 221. — Pagode en argent : 701.

#### Anciennes porcelaines.

Vente faite, salle 11, les 1<sup>er</sup> et 2 juin, par M<sup>e</sup> Henri BAUDOIN et M. MANNHEIM.

#### PORCELAINES DE LA CHINE.

*Époque des Ming* (1368 à 1647). — 24. Deux plats, rinceaux et fleurs : 240. — 25. Deux plats creux, fleurs sur fond vermiculé rouge : 290. — 26. Potiche, compartiments à poissons : 250.

*Époque Kang-hi* (1662 à 1723). — 29. Plat creux, fleurs et insectes, 230. — 30. Deux plats, femmes dans un jardin et oiseaux : 380. — 31. Deux vases ovoïdes, à branches fleuries : 800. — 32. Coupe ronde, branches fleuries : 400. — 33. Deux flacons, rochers fleuris : 330. — 34. Plat creux, rochers fleuris et oiseaux : 230. — 35. Deux plats, rochers fleuris : 450. — 36. Plat creux, scène d'exécution : 375. — 37. Plat, décor rayonnant : 350. — 39. Quatre flacons carrés, fleurs et ustensiles : 1.810. — 40. Deux plats creux, oiseaux, arbustes et fleurs : 450. — 41. Deux potiches, fond vert, à dragons ailés et chevaux : 2.020. — 42. Deux plats, corbeilles de fleurs : 520. — 46. Deux plaques, à branchages, animaux et personnages : 290. — 47. Quatre bouteilles à palmettes et fleurs : 1.640. — 48. Potiche, à zones de fleurs et d'animaux : 405. — 49. Deux flacons-aspersoirs, fleurs et motifs : 320. — 51. Deux coupes, décor rayonnant : 330. — 52. Sucrier rond, femmes faisant de la musique : 445. — 54. Deux sucriers, à fleurs sur fond vert caillouté : 1.220. — 55. Plat octogone, branches fleuries et oiseaux : 325. — 56. Ecuelle, branches fleuries : 280. — 59. Trois plats octogones, oiseaux et arbustes : 480. — 60. Plat creux, fond bleu fouetté et dorures, fleurs et ustensiles en couleurs : 380. — 61. Deux flacons-aspersoirs, ustensiles et fleurons : 610. — 62. Deux plaques, personnages et ustensiles : 225. — 64. Vase-rouleau, branches fleuries, oiseaux et inscriptions : 450. — 67. Deux plats, fong-hoang et branches : 200. — 68. Deux compotiers : 280. — 70. Deux assiettes, fleurs et oiseaux : 200. — 71. Deux plats, fong-hoang et rochers : 600. — 72. Deux plats, paysages : 230. — 74. Deux plats ronds, rochers fleuris : 300. — 75. Plat creux, guerrier et habitation : 360. — 76. Plat creux, mandarin assis et guerriers : 580. — 77. Deux plats, vases de fleurs et ustensiles : 1.020. — 78. Plat creux, rochers, fleurs et fong-hoang : 460. — 80. Deux coupes rondes, monture bronze : 1.700. — 81. Deux vases, oiseaux et arbustes : 410. — 82. Deux vases, branches fleuries : 435. — 83. Vase ovoïde, mandarin donnant une audience : 2.800. — 84. Deux compotiers coquilles : 360. — 85. Plat creux, vase de fleurs et ustensiles : 360. — 86. Plat creux, corbeille de fleurs : 300. — 87. Plat creux, deux oiseaux sur un arbre : 250. — 88. Cornet, compositions à personnages et enfants : 600. — 89. Deux plats, décor



rayonnant : 950. — 90. Plat creux, arbustes et papillons : 190. — 91. Deux plats, oiseaux et fleurs : 2.350. — 91. Plat, femmes auprès d'une habitation : 805. — 93. Deux plaques, personnages auprès d'une habitation : 250. — 95. Deux plats, fong-hoang auprès d'une haie fleurie : 610. — 93. Deux plats creux, scènes familiales : 780. — 97. Plat creux, motif rayonnant : 685. — 98. Plat creux, motif rayonnant : 650. — 99. Deux plats creux, à ustensiles : 720.

100. Lanterne hexagone, ép. Young-tching (1723-1736); à personnages ou paysages : 920. — 101. Deux plats, rosace et branches : 260. — 102. Deux cornets, décor bleu, à personnages : 1.000. — 103. Vase-balustre, ancien céladon bleu turquoise de la Chine : 240. — 104. Vase, dragon en relief émaillé : 400. — 107. Coupe, forme feuille d'eau, en ancien céladon : 200. — 114 et 115. Deux pots ovoïdes, branches fleuries et oiseaux : 580. — 119. Jardinière octogone, à vase de fleurs : 300. — 121. Tasse et soucoupe, fleurs et feuilles sur fond vert : 400. — 127. Deux perruches émaillées sur biscuit : 480. — 137. Brûle-parfum tripode, à fleurettes en relief : 300. — 142. Bouteille en ancien céladon bleu turquoise, Chine : 350. — 144. Deux bouteilles, fond bleu fouetté à réserves : 1.520. — 145. Deux flacons-aspersoirs : 720. — 148. Vase, fong-hoang en grisaille et marbrures : 500. — 150. Vase-rouleau, personnages debout dans des compartiments : 980. — 152. Bouteille, réserves en rouge : 380. — 153. Vase-balustre, céladon turquoise : 280. — 154. Deux légumiers en forme de canards : 850. — 155. Deux vases-balustres, à personnages et fleurs : 460. — 156. Vase-rouleau, personnages dans un jardin : 380. — 157. Bouteille céladon turquoise : 230. — 158. Vase-rouleau, arbustes en fleurs et papillons : 1.250. — 160. Deux pots ovoïdes, à décor bleu : 330. — 161. Cornet, fond blanc, à personnages émaillés : 500. — 163. Pot ovoïde, rochers, branches et oiseaux : 310. — 164. Potiche à compartiments de branches fleuries, sur fond de carrelages rouges : 2.600. — 166. Vase-rouleau, fond bleu fouetté, à paysages et inscriptions : 420. — 167. Porte-fleurs, anses dragons, céladon gris-verdâtre : 240.

*Époque Kien-lung* (1736-1796). — 168. Plat rond, ustensiles et fleurs : 200. — 169. Deux potiches, fond rose à réserves : 2.550. — 170. Deux plats provenant du service de la Pompadour; à fleurs avec poissons et oiseaux : 425. — 171. Plat avec rehauts de dorure et femmes sur un lit : 430. — 172. Deux plats, fleurs, fruits et poissons : 390. — 176. Deux plats, insectes et entrelacs : 275. — 178. Deux assiettes, personnages, poissons et oiseaux : 365. — 179. Vase quadrilatéral, à bâtons rompus : 220. — 181. Deux plats, style européen, double écu d'alliance, timbré d'une couronne de marquis : 350. — 182. Deux plats, composition familiale : 1.600. — 183. Deux plats, coq, insectes et haie fleurie : 1.300. — 186. Trois flacons à thé, fleurs et insectes : 435. — 189. Deux assiettes, fond noir chargé de fleurs et rouleaux dépliés : 620. — 190. Deux assiettes, écusson d'armoiries et carrelages roses : 315. — 194. Quatre vases pots-pourris, fleurs, fruits et poissons : 1.100. — 195. Deux assiettes, femme jouant de la koto : 350. — 196. Deux assiettes, double écu d'alliance, casque : 370. — 197. Deux assiettes, coqs et fleurs : 465. — 198. Deux assiettes, personnages auprès d'un bosquet : 330. — 199. Vase allongé, le Dieu de Longévité, divinités, enfants et animaux : 1.500. — 201.

Deux assiettes, femmes jouant avec enfants : 410. — 206. Vase à personnages : 450. — 207. Comptoir à fleurs, fond clathré or : 400. — 208. Deux cornets, médaillons, fleurs et lambrequins : 850. — 211. Deux assiettes octogones, à fleurs; marlis émaillés rouge d'or : 780. — 214. Assiette octogone : femme et deux enfants : 405. — 215. Deux assiettes octogone, cerf, biche auprès d'un rocher : 570. — 219. Deux cafetières obconiques, haies fleuries : 310. — 221. Deux théières à pans, à fleurs; fond carrelé rose : 420. — 224. Théière, corps polyédrique, personnages et ustensiles : 400. — 226. Vase, scènes galantes et paysages : 1.800.

*Porcelaines du Japon.* — 239. Deux potiches à pans Japon, à branches fleuries et oiseaux : 620. — 240. Deux bouteilles à branches fleuries : 1.200. — 241. Deux statuette de femmes debout : 410. — 245. Deux bouteilles à paysages animés et dragons en ronde bosse : 510.

Produit : 104.968 francs.

#### Collection Léon Allard de Meeus.

Vente faite à la galerie Georges Petit, les 6 et 7 juin, par M. LAIR-DUBREUIL.

200. Commode droite, en laque de Coromandel et bronzes dorés. Ep. L. XVI : 6.800.

#### Objets d'art et d'ameublement.

*Appartenant à M. le baron D...*

Vente faite à l'Hôtel Drouot, salle 1, le 6 juin, par M<sup>e</sup> Henri BAUDOIN et M. MANNHEIM.

*Porcelaines de la Chine et du Japon.* — 40. Deux vases-balustres, décor doré sur fond bleu : 340. — 42. Deux potiches, ép. des Ming, à jeux d'enfants : 655. — 43. Potiche, ép. des Ming, à personnages dans un paysage : 580. — 44. Plat creux, fleurs, bordure quadrillée, ép. Kang-hi : 205. — 46. Plateau rond Japon, paon sur un rocher fleuri, sur fond imbriqué rouge de fer : 200.

#### Collection Kiss.

Vente d'objets d'art et de haute curiosité de l'Extrême-Orient, faite salles 7 et 8, du 20 au 24 juin, par M. LAIR-DUBREUIL et M. BLOCHE.

*Première vacation.* — Dans les anciennes porcelaines de Chine, à décor polychrome, une garniture de cinq pièces, trois vases et deux cornets, décor fond bleu turquoise verdâtre, avec oiseaux en émaux de couleurs et fleurs. Ep. Yong Cheng, xviii<sup>e</sup> siècle, a été adjugée 5.600 francs; un vase à quatre faces de la famille verte, fond vert truité, représentant les quatre saisons symbolisées par des fleurs et des plantes; inscription signifiant que ce vase a été exécuté par ordre de l'empereur Wan-Li (1573 à 1617); socle bois de fer : 25.100.

*Deuxième vacation.* — Vase à libations, dit song, à six pans, en bronze (environ trois cents ans avant l'ère chrétienne) : 2.150; statuette, portrait présumé du prince Chou-Chich, bronze provenant des fouilles de l'Asie Centrale : 5.000; haut dignitaire du temps de Han, en bronze fondu à patine verte, du com-

mencement de l'ère chrétienne: 3.000; Kouanyin assise sur un lion, bronze patine foncée: 1.750; quinze volumes, à miniatures et pages manuscrites en chinois, xviii<sup>e</sup> siècle: 850 francs.

Meubles cabinet, en laque fine, fond noir et fond aventuriné, décor en relief or uni en rouge, tons acier et argentifère, dits Makié d'or et d'argent: retiré sur une mise à prix de 15.000 francs. — Boîte de mariage octogonale, en laque tigrée nashiji, à décor d'or, aux armes impériales, xvii<sup>e</sup> siècle: 1.260. — Boîte, dite cantine, en laque noire, décor burgauté, oiseaux et branches de fleurs, travail dit Lion Kiou, époque xviii<sup>e</sup> siècle: 750. — Écritoire rectangulaire, bordure boudinée, en laque mosaïque de burgau au mille reflets, xvi<sup>e</sup> siècle: 650. — Vase à panse renflée, en émail cloisonné de la Chine, fond bleu turquoise, à décor de chevaux et chimères licornes courant sur les flots de la mer, xv<sup>e</sup> siècle: 2.010 francs.

Deux panneaux en bois de fer, applications de jades, agate, cornaline, etc.: 1.000 — Gaze de soie. Robe impériale fond bleu brodée aux dragons, en or: 610. — Trois bandeaux formant encadrement de portique de Temple, encadrés de brocart ancien: 700. — Tapisserie de soie, réunion des sept dieux du Bonheur: 800 francs.

Produit environ: 130.000 francs.

#### Objets d'art et d'ameublement.

Vente faite, salle 7, le 9 juin, par M<sup>e</sup> Henri BAUDOIN et M. MANNHEIM.

*Faïences et porcelaines.* — 13. Potiche Chine, personnages dans des paysages: 380. — 13. Potiche Chine: mandarin donnant une audience: 210. — 17. Potiche, fleurs et imbrications: 230. — 39. Deux vases ovoïdes, ustensiles, paysages et carrelages. Chine: 2,400. — 40. Trois vases rochers, arbustes et oiseaux. Chine: 885. — 41. Deux vases Chine, fond bleu fouetté à réserves de fleurs et animaux: 520. — 44. Deux poules. Chine: 470. — 45. Théière, pot à lait, flacon à thé, bol, plateaux, tasses et soucoupes; Chine, ép. Kien-Lung: 650. — 46. Deux plats, à paysage, Chine, ép. Kien-Lung: 410. — 47. Deux vases, personnages et arbustes. Chine, ép. Kien-Lung: 255. — 48. Carafe de khalian: 200. — 49. Deux coqs, décorés au naturel. Chine: 410. — 50. Deux beurriers. Chine: 440. — 51. Cigogne debout, Japon: 180.

#### Succession de M. le vicomte Melchior de Vogüé.

*Porcelaines.* — 21. Grand plat et trois petits plats: branchages fleuris et oiseaux. Chine, ép. Kang-hi: 465. — 23. Deux plats Chine, à perroquets: 500. — 24. Plat, Chine, ép. Kien-lung, cavalier et personnages: 215. — 25. Vase en ancien céladon vert craquelé de la Chine; têtes d'éléphants en bronze: 2 950. — 26. Potiche, décor doré sur fond bleu, Chine: 750. — 28. Deux vases quadrilatéraux, Chine, décor doré sur fond bleu. Montures bronze: 820. — 28. Vase en ancien céladon craquelé, Chine: 300. — 31. Potiche, Chine, personnages et branches fleuries, en bleu: 290. — 34. Plat Chine, tigre auprès d'un arbre et compartiments rayonnants: 220. — 37. Deux chimères porte-fleurs, Chine, porcelaine émaillée sur biscuit: 380. — 38. Vase quadrilatéral,

Chine : 205. — 40. Deux perruches, Chine, porcelaine émaillée sur biscuit : 185. — 41. Chimère, Chine, ép. Kien-lung : 200. — 42. Pot ovoïde, fond caillouté bleu, Chine, ép. Kien-lung : 500. — 50. Cornet surbaissé, ép. Kien-lung, à fleurs : 400. — 51. Deux vases, ép. Kien-lung, à fleurs sur fond capucin : 200. — 66. Deux caches-pots cylindriques Japon, décor à la haie fleurie en bleu, rouge et or. Montures bronze : 800 fr.

#### Succession de M. Le Dr Leroux

89. Chine. Deux bouteilles et deux vases en céladon : 360. — 91. Chine. Bouteille, décor en émaux de couleurs sur fond rouge : 295. — 92. Chine. Paire de vases en céladon ; monture bronze. Style L. XVI : 305. — 93. Chine. Pot ovoïde, personnages, rochers et arbustes : 240. — 94. Chine. Coupe, ép. Kang-hi, rochers, arbustes, fleurs, volatiles, en émaux de couleurs ; monture bronze doré. Style L. XV : 1.200.

#### Ventes d'arbres nains.

Du *New-York Herald*, 17 juin 1910. Chronique de l'Hôtel des Ventes :

« A la salle 10 étaient exposés cent soixante arbres nains du Japon, d'essences variées, tels que thuyas, érables et même chênes presque centenaires, dont on fait maintenant des ventes deux fois par an. »

Du même organe, 18 juin :

« A la salle 10 la vente des arbres nains du Japon a produit 10.156 fr. avec une excellente moyenne de prix. Un érable en miniature a fait 325 fr., d'autres aux environs de 100 fr., un thuya a trouvé preneur à 305 fr., d'autres de 100 à 300 francs. Un petit chêne presque centenaire, paraît-il, a fait 500 fr., et un azélee fleuri, 67 francs. »



## Vie de la Société

---

### I. — Conseil d'Administration

---

*Séance du jeudi 9 décembre (1).*

La Séance est ouverte à 5 heures sous la présidence de M. Bertin, président.

Présents : MM. Alevèque, D<sup>r</sup> Ancelet, Arcambeau, Clavery, Deshayes, Dufourmantelle, Harmand, Isaac, général Lebon, Lebel, Eug. Lemaire, C<sup>dt</sup> Moriyama, Nocq, Rouart.

Excusés : MM. Chevalier, Koechlin, colonel Shirai.

Correspondance. Lettres de : M. Lehmann, président de la *Deutsche Gesellschaft für Natur- und Voelkerkunde Ostasiens* acceptant l'échange proposé entre les publications de cette savante Compagnie et celles de la Société Franco-Japonaise de M. Halot, consul du Japon à Bruxelles, membre de la Société, accueillant favorablement la demande qui lui avait été adressée, de venir faire, cet hiver, une conférence sur les Colonies japonaises.

Sont admis comme membres annuels :

MM. Paul Clavery, Ministre plénipotentiaire ; le C<sup>dt</sup> Le Rond, commandant l'artillerie de la 8<sup>e</sup> Division de Cavalerie.

M. le Président expose que quelques personnes ont mis en avant l'idée d'une souscription pour un monument à la mémoire de M. de Lucy Fossarieu.

Après un échange d'observations, auquel prennent part, notamment, MM. Alevèque, Harmand, Dufourmantelle, D<sup>r</sup> Ancelet, le Conseil décide que « dès qu'un groupe d'amis particuliers de M. de Lucy se sera constitué en vue d'organiser la souscription, la Société fera ce qu'elle a déjà fait pour la mémoire de M. Régamey ».

M. Rouart se fait l'interprète d'un vœu qui lui a été exprimé par un jeune Japonais de passage à Paris, relativement à l'excellent effet que produirait l'envoi par la Société Franco-Japonaise, de quelques volumes de prix pour les élèves des cours de français dans les écoles du Japon.

Le Conseil décide qu'un petit chapitre spécial sera ajouté à cet effet au budget de la Société.

La séance est levée à 6 h. 25.

*Séance du 6 janvier 1910.*

Présidence de M. Bertin :

Présents : MM. Alevèque, Adatci, Chevalier, Clavery, Deshayes, Harmand,

(1) Cette réunion, comme les suivantes, a été tenue au Pavillon de Marsan.

Isaac, G<sup>al</sup> Lebon, Lemaire, M<sup>is</sup> de la Mazelière, C<sup>dt</sup> Moriyama, Rouart, Vever.  
Excusés : MM. Lebel, R. Koechlin.

Après lecture et adoption du procès-verbal, le secrétaire dépouille la correspondance. Lettres de : MM. Boissonade, Roubeaud, Ch. Leroux, Directeur de l'Harmonie des Mines de Blanzay, M. Josse, délégué (V<sup>o</sup> arrondissement) de la Société Républicaine de conférences populaires ; du commandant de vaisseau Roger Brylinski.

Sont admis :

1<sup>o</sup> Comme membre donateur : M. le professeur Lannelongue, sénateur, membre de l'Institut ;

2<sup>o</sup> Comme membres annuels : MM. Matthew Garbutt, Louis Godefroy, Louis Hélyary, Ernest Leroux, Maurice de Schlumberger, Élie Weil.

Le secrétaire propose, afin de donner satisfaction à un désir qui leur a été exprimé par M. Deshayes, de reporter du jeudi au vendredi le jour d'ouverture de la Bibliothèque au Musée d'Ennery. — Adopté.

La séance est levée 6 h. 35.

*Séance du 3 février.*

Présidence de M. Jules Harmand.

Présents : MM. Alevèque, Arcambeau, Chevalier, Clavery, Deshayes, Dufourmantelle, Isaac, J. Lebel, M<sup>is</sup> de la Mazelière, Vever.

Excusés : MM. le D<sup>r</sup> Ancelet, G<sup>al</sup> Lebon, C<sup>dt</sup> Moriyama, Nocq, Rouart, C<sup>el</sup> Shirai.

M. Harmand communique une lettre adressée au Président de la Société par M. Alph. Gallais, membre de la Société, faisant connaître que par suite de la rupture soudaine d'une digue à Choisy-le-Roi, sa villa « Chrysanthème » à Alforville a été subitement envahie par les eaux. M. Gallais écrit qu'il a perdu ses meubles, sa bibliothèque, ses objets d'art japonais, des dessins de Régamey ainsi que tous ses manuscrits personnels... Il ajoute : « Je vous serais fort obligé, si cela est en votre pouvoir, de vouloir bien m'aider à refaire ma vie en m'adressant — ce qui sera le fond de ma bibliothèque nouvelle — la collection des *Bulletins* parus, et en me continuant l'envoi de ceux à paraître. L'an prochain, à partir de janvier, je vous rembourserai strictement ».

Le Conseil décide à l'unanimité de faire droit à la requête de M. Gallais, en ce qui concerne le paiement de sa cotisation de 1910. Quant aux numéros déjà parus, une collection complète (une des dernières qui restent disponibles) lui sera envoyée à titre gracieux.

Sur la proposition de M. Deshayes, le Conseil décide que des condoléances seront adressées à M. Motono, ambassadeur à Saint-Pétersbourg, à l'occasion de la mort de son père, qui fut aussi membre de la Société.

Le secrétaire dépouille la correspondance. Lettres : de M<sup>me</sup> de Lucy Fosserieu ; de MM. Garbutt, de Schlumberger, Couchoud, Jules Garçon, C<sup>te</sup> de Tressan, H. L. Joly, D<sup>r</sup> Ancelet.

Sont admis :

1<sup>o</sup> A titre de donatrice : M<sup>me</sup> Federici (née Boissonnade) ;

2<sup>o</sup> Comme membres annuels : MM. J. Borel, secrétaire d'ambassade, Robert de Caire, Saltarel, Max Schoenfeld.

MM. Arcambeau et Clavery entretiennent le Conseil des dispositions à prendre en vue de la prochaine Assemblée Générale, dont la date est fixée au mardi 1<sup>er</sup> mars.

M. Dufourmantelle communique les principales données de l'exposé financier qu'il soumettra à cette assemblée.

La séance est levée à 6 h. 1/2.

**Dixième Assemblée Générale Annuelle**  
*du mardi 1<sup>er</sup> mars 1910 (v. Bulletin XVIII)*

*Séance du Conseil d'Administration du jeudi 10 mars 1910.*

Présidence de M. le D<sup>r</sup> E. Mène, vice-président.

Présents : MM. Alevèque, D<sup>r</sup> Ancelet, Arcambeau, Clavery, Deshayes, Dufourmantelle, Isaac, Jean Lebel, Eug. Lemaire, M<sup>is</sup> de la Mazelière, C<sup>dt</sup> Moriyama, Nocq.

Excusés : MM. Bertin, Harmand, H. Krafft, G<sup>al</sup> G. Lebon.

Le secrétaire général fait connaître que la date du déjeuner organisé en l'honneur de S. A. I. le Prince Fushimi pourra très probablement être fixée au jeudi 17 courant.

Il dépouille ensuite la correspondance. Lettres de : M<sup>mes</sup> Federici, de Lucy Fossarieu ; de MM. de Caix, Saltarel, Gallais, Barnaud, secrétaire du vice-recteur de l'Académie de Paris, D<sup>r</sup> Ancelet, de M. Fleisher, de M. Ch. Leroux, directeur d'un nouveau périodique mensuel *The Japan Magazine*, publié à Tôkyô sous les auspices d'un comité dont font partie notamment M. Hirayama, membre de la Chambre des Pairs, un des fondateurs de la Société, le Rev. Arthur Lloyd, etc. Le Bulletin n<sup>o</sup> XVIII a donné, dans la *Revue des périodiques*, l'analyse de ce très intéressant fascicule.

Le Conseil décide de souscrire un abonnement à cette publication nouvelle. De plus, le service du *Bulletin* sera fait à l'éditeur, en vue d'obtenir le service d'un second exemplaire, à titre d'échange.

Sont admis :

Comme membres annuels : MM. l'Amiral Fournié, Kijima, vice-consul du Japon à Lyon, Berly, Couleru, Tyge Möller, Saladin, D<sup>r</sup> Edmond Fournier, T. Smet.

M. Dufourmantelle annonce qu'un certain nombre d'amis personnels du regretté M. de Lucy Fossarieu se sont entendus en vue d'assurer l'érection d'un médaillon-buste qui surmonterait son tombeau au Père Lachaise.

Le Conseil décide à l'unanimité, que, comme pour le monument Régamey, la Société contribuera à la souscription, pour une somme de cent francs.

Conformément aux statuts, l'ordre du jour appelle ensuite la nomination du bureau. Il est procédé à sa constitution, laquelle est arrêtée jusqu'à la séance qui suivra l'Assemblée Générale de 1911, comme il est indiqué ci-après :

Président : M. Bertin, de l'Institut ;

Vice-présidents : M. Adatci, Conseiller de l'Ambassade impériale du Japon, Ministre plénipotentiaire, etc. (V. la suite de la liste p. 9 du Bulletin XVIII).

La séance est levée à 6 heures 3/4.

Séance du 7 avril 1910.

Présidence de M. E. Bertin, président.

Présents : MM. Arcambeau, Clavery, Deshayes, Dufourmantelle, J. Harmand, J. Lebel, Gal G. Lebon, A. Rouart, Henri Vever.

Excusés : MM. Adatci, Chevallier, Nocq, C<sup>el</sup> Shirai.

M. le Président communique une lettre de son fils, M. le *Capitaine Bertin*, attaché militaire à Tôkyô, d'où il ressort que les souscriptions pour les inondés faites à la suite de représentations organisées spécialement à cet effet par l'*Alliance française* de Yokohama ont produit environ 3.000 yen.

Le secrétaire dépouille la correspondance : Lettres de remerciements des membres admis lors de la dernière séance ; de M. Ch. Leroux qui vient d'achever son travail sur la musique japonaise ; de l'éditeur G. Reimer, de Berlin, offrant, à fin de compte rendu dans le Bulletin, un exemplaire de l'ouvrage du D<sup>r</sup> Lange : *Uebung-und Lesebuch zum Studium der japanischen Schrift*. 2. Auflage. Prix, 20 marks.

Cet ouvrage, conçu suivant un plan très méthodique, très pratique, paraît particulièrement propre à faciliter l'étude de la langue japonaise écrite. Le type des caractères est tout à fait remarquable.

Par une lettre, en date du 14 mars, M. *Vever* a fait connaître au Secrétaire général que la Commission du Musée des Arts décoratifs avait adopté d'emblée, et à l'unanimité un vœu tendant à obtenir que les objets d'art qui vont figurer à l'Exposition Anglo-Japonaise soient exposés pendant environ deux mois à Paris, l'automne prochain. M. le Président a écrit, à ce sujet, le 24 mars à *S. E. M. le baron Kurino*. Les termes de cette lettre sont entièrement approuvés par le Conseil.

Sont admis :

1° Comme membres à vie :

MM. Auguste Gérard, ambassadeur de la République au Japon, Viellard ;

2° Comme membre annuel : M. Schwerer, aspirant de marine.

Le secrétaire général annonce que, conformément à la décision du conseil (séance du 9 décembre) des envois de prix pour les étudiants ou élèves poursuivant des études de français, ont été faits aux établissements ci-après :

I. Facultés de droit des Universités de Tôkyô, et de Kyôto ;

II. Facultés des lettres des mêmes Universités ;

III. École Supérieure des Langues et École de l'Étoile du Matin (*Gyo Isei Gakkô*), à Tôkyô.

M. Alevêque annonce que l'inauguration du monument de M. de Lucy aura probablement lieu le 20 avril.

M. Clavery, rappelant que l'inauguration du monument de M. Félix Régamey, a été retardée jusqu'à présent, par suite de diverses circonstances, propose de fixer au samedi 7 mai la date de la cérémonie. Cette date coïncide à peu près avec le troisième anniversaire de la mort du regretté secrétaire général de la société (1902-1907). — Adopté.

La séance est levée à 6 h. 25.



*Séance du jeudi 12 mai 1910.*

Présidence de M. E. Bertin, président.

Présents : MM. Arcambeau, Chevalier, Clavery, Deshayes, Dufourmantelle, Gal G. Lebon, Eug. Lemaire.

Excusés : MM. Adatci, Ch. Duvent, C<sup>el</sup> Shirai.

Dans la correspondance : Lettres de M<sup>mes</sup> Bons d'Anty, de Lucy Fossarieu, de MM. Schwerer, Viellard, Martinus Nijhoff, libraire à La Haye.

Sont admis :

1<sup>o</sup> Comme membre à vie :

M. Armand Massip, administrateur du *Siècle*;

2<sup>o</sup> Comme membres annuels :

M. B. Sax, directeur du *Mémorial diplomatique*, D<sup>r</sup> Poncetton.

M. Arcambeau annonce que, désirant, avant de quitter la France, donner une marque particulière de ses sentiments envers la Société, M. le C<sup>dt</sup> Moriyama a bien voulu s'inscrire comme membre à vie. Il est entendu que le Secrétaire général écrira au Commandant, qui a laissé tant de sympathies à Paris, pour lui exprimer les remerciements du Conseil.

M. le Président propose d'envoyer à la *Japan Society* des condoléances pour la mort de S. M. le roi Édouard VII, ce qui est adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire général entretient ensuite le Conseil de la marche de l'impression du Bulletin XVIII dont il communique les épreuves. Il exprime le vœu que, parmi les membres de la Société, il puisse s'en rencontrer un qui soit disposé à donner son concours régulier pour la rédaction de la partie concernant les nouvelles et informations artistiques (*Chronique des ventes et des expositions d'objets d'art d'Extrême-Orient, Revue des périodiques, etc.*).

La séance est levée à 6 h. 25.

*Séance du vendredi 10 juin 1910.*

Présidence de M. E. Bertin, président.

Présents : MM. Arcambeau, Clavery, Deshayes, Dufourmantelle, Duvent, Isaac, E. Lemaire. H. Vever.

Excusés : D<sup>r</sup> Ancelet, Harmand, H. Krafft, Gal Lebon.

Correspondance : Lettre de M<sup>me</sup> de Lucy Fossarieu faisant part de son intention d'offrir à la Société pour sa bibliothèque, un kakemono, en souvenir de son mari. Le Conseil accepte, très touché de la pensée qui a inspiré en cette circonstance M<sup>me</sup> de Lucy, à laquelle des remerciements seront adressés, au nom de la Société, par le secrétaire général.

Lettre de M. Albert Henry, directeur de l'*École de l'Étoile du Matin*, Tôkyô, remerciant la Société pour l'envoi des volumes destinés à être donnés en prix aux élèves. Cette lettre contient notamment ce passage :

« ... Ce sera un encouragement pour maîtres et élèves. Mieux que jamais, nos huit cents élèves s'adonnent avec ardeur à l'étude de notre belle langue française et la parlent couramment au sortir de leurs études. En attendant que, devenus hommes faits, ils grossissent les rangs de la Société Franco-Japonaise de Tôkyô, ils seront heureux de se voir encouragés par la Société Franco-Japonaise de Paris ».

Lettre adressée à M. le président, à la date du 21 mai, par S. E. M. le baron Kurino, ambassadeur du Japon, en réponse à la demande tendant à obtenir l'exposition à Paris des œuvres d'art japonaises après la clôture de l'exposition anglo-japonaise. Son Excellence fait connaître que le Gouvernement Impérial, tout en étudiant la question en vue de satisfaire le vœu de la Société et du Musée des Arts décoratifs, a le regret de se trouver dans l'obligation de décliner le transport des œuvres d'art japonaises ailleurs qu'à Londres en considération des circonstances ci-après indiquées :

a) En ce qui concerne les œuvres d'art d'antiquité appartenant aux particuliers, le consentement de ceux-ci n'a été donné qu'à condition de limiter strictement leur exposition à Londres ;

b) En ce qui concerne les œuvres appartenant à l'Etat ; ce n'est qu'à *titre tout à fait exceptionnel* que le comité de conservation des anciens édifices shintoïstes et bouddhistes, saisi par le ministère de l'Intérieur, a consenti à leur transport à l'étranger et à leur exposition à Londres. Leur transport ailleurs qu'à Londres est condamné d'avance par le comité ;

c) Leur exposition durant six mois à Londres donnant déjà tant de soucis pour leur conservation (à laquelle la mise au contact avec l'air libre est très préjudiciable), c'est une question extrêmement délicate que d'en prolonger davantage la durée.

Son Excellence termine en offrant l'expression de ses regrets de constater que son gouvernement n'est pas à même de se conformer au désir des amis sincères du Japon à Paris.

Sont admis :

1° Comme membres à vie :

MM. Lionel Walter Behrens, Esq ; le capitaine Duval, du 101<sup>e</sup> d'Infanterie.

2° Comme membres annuels :

M<sup>me</sup> Georges Bardonnaut, veuve de notre regretté collègue ; M. Suncho Yeoutchi, professeur à l'École des Beaux Arts de Tôkyô.

L'ordre du jour appelle ensuite l'examen de la suite à donner à une proposition contenue dans une lettre adressée, à la date du 6 juin, à M. le Président, par M. Sire, représentant en Angleterre, de la Compagnie du Chemin de fer du Nord, au sujet de l'Exposition Anglo-Japonaise de Londres. Il est donné lecture de cette lettre, où M. Sire s'exprime ainsi qu'il suit :

« Que pensez-vous, Monsieur, de l'idée que je pourrais suggérer au Comité de l'Exposition Japonaise de vous convier officiellement à venir visiter cette Exposition, accompagné de *nombreux* membres de votre Comité Franco-Japonais ?

« Il me semble que ce serait là l'occasion d'une manifestation d' « Entente Cordiale » intéressante.

« Si vous approuviez, je mettrais la chose en mouvement avec discrétion et je vous demanderais de vouloir bien m'indiquer l'époque qui pourrait vous mieux convenir ».

Dans une seconde lettre, M. Sire expose qu'il serait désirable que la visite des membres du Conseil à Londres pût avoir lieu avant le 10 juillet.

Interrogés successivement par M. le Président, les membres présents du Conseil déclarent n'être pas en mesure, pour des raisons diverses, de se rendre

en Angleterre avant environ un mois. Après ce délai, très peu d'entre eux encore, seraient libres de se mettre en route, pendant les mois de juillet et d'août.

Dans ces conditions, le Conseil se voit, à son regret, obligé de renoncer à se rendre à Londres dans les conditions du projet conçu par M. Sire.

Par contre, il est décidé de tenter d'organiser pour le mois de septembre, à destination de l'Angleterre, une excursion collective, qui aurait pour objet principal la visite de l'Exposition Anglo-japonaise. A cet effet, une circulaire sera prochainement envoyée à tous les membres de la Société, pour les inviter à adhérer à ce projet. Il est entendu qu'une commission composée de MM. Arcambeau, Deshayes, Duvent, Lemaire et Clavery se réunira le jeudi 16 juin afin d'examiner les meilleures dispositions pratiques à adopter en vue de cette excursion.

## II. — Conférences.

19 avril 1910. — Conférence de M. Louis Hélyary sur le *Patriotisme japonais*, et de M. Alexandre Halot, consul du Japon à Bruxelles, sur le *Japon colonisateur*, considéré spécialement dans son œuvre à Formose.

La brève causerie de M. Hélyary, et la conférence de M. Alexandre Halot, accompagnée d'une soixantaine de projections originales, faisant connaître les très curieux types des sauvages aborigènes subsistant dans la partie montagneuse de l'île, ont été l'une et l'autre, des plus goûtées. Nous comptons les publier au complet dans notre prochain Bulletin. En attendant, nous tenons à adresser toutes nos félicitations et nos vifs remerciements à nos collègues dont le premier est parti, peu de jours après, pour Saïgon et le second a regagné le lendemain même Bruxelles, d'où il devait d'ailleurs peu de temps après, se mettre en route pour la Russie.

M. Bertin s'étant trouvé, à son grand regret, empêché, la séance a été présidée par M. Jules Harmand, ambassadeur; de MM. Arcambeau et Clavery. Parmi les personnes présentes : M<sup>me</sup> la générale Lebon, M<sup>me</sup> Godefroy, M. et M<sup>me</sup> Alfred Clavery, M. Ludovic de Contenson et M<sup>lle</sup> de Contenson, Colonel Hénin, Eug. Lemaire, M. Parenty, etc.

La séance est levée à 6 h. 35.

18 juin 1910. — *Conférence sur les dernières fouilles d'Antinoë.*

C'est la deuxième année que M. Gayet, l'égyptologue aussi modeste que savant, expose au Musée d'Ennery le résultat des recherches que, depuis nombre d'années, il dirige avec autant de patience que d'ardeur et de sagacité à Antinoë. Auparavant, les objets recueillis au cours des fouilles étaient présentés au public parisien au Musée Guimet. Avant l'ouverture de l'intéressante exposition de cette année, M. Gayet eut la délicate attention, dont nous le remercions profondément, de réserver à la Société Franco-Japonaise de Paris une visite commentée, qui eut lieu le samedi 18 juin à 2 heures et demie et à laquelle prit part un nombreux concours de personnes où les dames dominaient. Tout d'abord M. Gayet voulut bien rappeler, à grands traits lumineux, l'histoire d'Antinoë et nous donner sur l'Égypte et sa civilisation force détails éclai-

rant singulièrement ce qu'on allait voir ensuite. Après cette bonne demi-heure passée dans la salle de notre Bibliothèque, toute l'assistance suivit le savant égyptologue dans le grand salon du Musée où, pendant plus d'une heure, à propos des rites funéraires, il reconstitua en vérité toute la vie d'un coin de l'ancienne Egypte, répondant très aimablement au cours de ses explications aux différentes questions qui lui étaient posées sur la Fée au Masque d'Or et les Oiseaux du printemps, les Voiles d'Isis et les figures des Mystères d'Eleusis, des portraits funéraires peints à la cire et des masques de plâtre coloriés, sur ces curieux et suggestifs cahiers scolaires de l'élève Flavius Coluthus, des enveloppes de momie, stuquées peintes et dorées, des poupées, coffrets, quenouilles, métiers à tisser, encriers de scribes, costumes de femmes, étoffes brodées, dentelles, figurines, poteries et objets usuels. Bien que sortant un peu du cadre habituel des conférences et visites de la Société Franco-Japonaise, cette excursion dans le passé de la vieille Egypte, ne manqua pas d'intéresser vivement ceux et celles qui avaient répondu à notre appel et qui, par leurs applaudissements, s'associèrent aux remerciements exprimés au savant et obligeant M. Gayet, au nom de la société, par notre secrétaire général en l'absence de notre président qui avait fait parvenir tous ses regrets de ne pouvoir assister à la réunion. Et certes plus d'un des assistants se fit des rapprochements et des comparaisons avec l'art et les coutumes du Japon en voyant se dérouler devant lui une page de la vie de ce grand peuple de jadis.

### III

20 juin 1910. — Déjeuner en l'honneur du maréchal vicomte Kawamura, du prince Tokugawa, président de la Chambre des Pairs; de M. Ozaki, du baron Mitsui. (V. compte rendu, *suprà*, p. 143)

\* \* \*

Nous ne pouvons, cette fois, que signaler deux dons récemment faits à la Société. Celle-ci vient, d'une part, de recevoir de M<sup>me</sup> de Lucy Fossarieu, en souvenir de son mari, notre regretté collègue, un *kakemono* ancien; d'autre part, M. le D<sup>r</sup> Le Goff a obligeamment offert pour la Bibliothèque la lithographie d'un curieux dessin, fait en 1794, par le peintre *Ichikawa ku*, et représentant *Otsuké Benké*, médecin hollandais (c'est-à-dire ayant appris le hollandais, et étudié les livres écrits en cette langue), célébrant avec ses disciples, le nouvel an, suivant les usages hollandais.

Nous nous proposons de donner prochainement les indications et explications détaillées que peuvent comporter ces deux œuvres intéressantes à des titres divers. Au nom de la Société nous tenons seulement, dès à présent, à renouveler, à chacun des généreux donateurs, l'expression de nos très vifs remerciements.

---

**Inauguration d'un médaillon buste  
à la mémoire de M. P. R. de Lucy Fossarieu**

Comme en a rendu compte l'avant-dernier *Bulletin*, le 13 novembre dernier, plusieurs membres de la Société se trouvaient réunis au Père-Lachaise pour rendre, avec la famille et de nombreux amis, les derniers devoirs à notre regretté collègue M. P. R. de Lucy Fossarieu, dont la dépouille mortelle venait d'être ramenée de Ceylan en France (1).

Peu après cette cérémonie funèbre, des amis de notre collègue disparu, désirant donner à sa mémoire un souvenir durable, décidèrent de faire apposer sur le caveau de famille au Père-Lachaise, un médaillon-buste. A cet effet, le 12 février dernier, se constitua un comité ainsi composé :

Président d'honneur : M. Bertin, membre de l'Institut.

Président : M. le comte Léon de Tinseau, homme de lettres.

Secrétaire-trésorier : M. Ch. Alevêque, explorateur.

Membres : MM. Adatci, ministre plénipotentiaire, conseiller de l'Ambassade impériale du Japon ; D<sup>r</sup> Artière, Casenave, ministre plénipotentiaire ; Clavery, consul de France ; Léon Dufourmantelle, secrétaire général honoraire de l'Alliance française ; Prinet, ministre plénipotentiaire.

L'appel adressé par ce comité à tous ceux qui avaient été en relations particulières avec M. de Lucy-Fossarieu, ne tarda pas à être entendu. De France et du Japon, et même d'autres pays, les souscriptions arrivèrent nombreuses, témoignant de l'estime et de la sympathie que M. de Lucy-Fossarieu avait laissées partout où il avait vécu. La Société Franco-Japonaise du Japon (section de Kobé) a notamment envoyé une contribution de 100 francs, accompagnée d'une lettre contenant ce passage :

« La décision du bureau de la Société n'est qu'un légitime tribut de reconnaissance et d'admiration pour les grands services rendus par l'homme de bien et de devoir que fut feu M. de Lucy, à la cause de notre Société Franco-Japonaise. » Cette lettre est signée par notre collègue, M. M. Charpentier, V-consul de France, en sa qualité de vice-président de la section de Kobé.

L'exécution du médaillon fut menée par le réputé sculpteur M. José de Charmoy, assez rapidement pour que l'inauguration put avoir lieu dès le 20 avril.

A trois heures, ce jour-là, se rassemblèrent à la porte du cimetière : M<sup>me</sup> et M<sup>lles</sup> de Lucy-Fossarieu, M<sup>me</sup> Barbat, Miss Woolbank, M. et M<sup>me</sup> Alevêque, MM. Bertin, de Tinseau, Arcambeau, D<sup>r</sup> Artières, Casenave, Clavery, de Contenson, Dommergue, contre-amiral Dupuis, Dufourmantelle, lieutenant de vaisseau Hatano, Hélary, Kikuo Matsumura, Moriyama, Prinet, Soulié, vice-consul à la sous-direction d'Asie au ministère des Affaires étrangères ; Wagner.

Notre président, M. Bertin a évoqué en ces termes le souvenir de notre regretté collègue :

(1) La veuve si vaillante et si digne de M. de Lucy Fossarieu a tenu à assumer elle-même toutes les charges entraînées par l'accomplissement du devoir sacré qu'elle a estimé s'imposer à elle. Elle a d'ailleurs rencontré le concours très libéral de la Compagnie des Messageries maritimes. L'aide large et généreuse du département des Affaires étrangères s'est appliquée surtout aux frais de la première cérémonie, célébrée à la fin de décembre 1908, à Colombo.

« Madame, Mesdemoiselles, Messieurs,

« Nous n'avons plus aujourd'hui d'adieu funèbre à prononcer. Nous sommes réunis aujourd'hui pour revoir un instant fixés par le marbre les traits de celui que nous avons perdu et pour remercier l'artiste M. José de Charmoy, qui a répondu à notre pensée.

« C'est pour vous, madame, comme un rayon consolateur à la dernière étape du douloureux calvaire que vous avez gravi de Colombo au Père-Lachaise.

« C'est l'espoir pour nous, que sous le regard du médaillon où revit M. de Lucy Fossarieu, vous entendez la voix de l'au-delà vous disant : « Bon courage et bon espoir » et que vous en sentez le reconfort pour l'accomplissement de la lourde tâche qui remplit désormais votre existence. »

Des lettres d'excuses et de regrets avaient été reçues de : MM. le D<sup>r</sup> Ancelet, Deshayes, Yves Guyot, Kœchlin, Paul Roux, Sénart.

Puis, le président du Comité, M. le comte Léon de Tinseau qui, au cours de son voyage autour du monde il y a vingt ans, avait rencontré M. de Lucy à Kobé et s'était lié d'amitié avec lui, prononça une allocution empreinte de la plus sincère émotion, exprimée en cette langue très fine et très sûre, à laquelle nous a depuis longtemps habitué le délicat écrivain, auteur de tant de livres bien connus de nos lecteurs. Nous en reproduisons ci-après le texte.

« Madame, Mesdemoiselles, Messieurs,

« Cinq mois ont passé tristement depuis cette funèbre journée où nous le suivions ici, dans son dernier voyage. La pompe officielle, ce jour-là, nous séparait un peu de lui, effarait en quelque sorte, par un concours trop nombreux, l'intimité du chagrin et des larmes. Aujourd'hui, rien de pareil : nous sommes entre nous ; on m'a donné la parole précisément parce que, dans ce groupe d'amis illustres investis de hautes fonctions, le seul titre dont je puisse m'enorgueillir est celui, précieux entre tous, d'être *son ami*.

« Et d'ailleurs, à quoi bon parler ? Il nous est connu à tous depuis longtemps ; vous n'attendez pas que je vous le présente, car c'est lui, au contraire, qui nous reçoit, qui forme, invisible mais présent, le centre de cette réunion, vers lequel toutes nos mains sont tendues.

« La bonne nouvelle a circulé et nous sommes accourus ; il était parti et le voilà qui revient, qui nous contemple de son regard si ferme devant l'épreuve ou le devoir, si tendre quand l'affection parlait à son cœur.

« Hélas, quel retour incomplet ! Mais du moins ce que nous avons retrouvé nous le garderons toujours ; il ne quittera plus, après l'avoir quitté si longtemps, le rivage de la Patrie ; pour toujours désormais le travailleur connaît le repos ; il ne souffrira plus celui qui a tant souffert. Voyager, travailler, souffrir, c'est par là qu'un homme se complète. Si un être a mérité le nom *d'homme*, c'est bien celui-là.

« Vous nous appartenez enfin, mon Ami, après avoir pendant plus de 25 années appartenu à la France ! Elle vous avait confié le soin d'arborer son drapeau et de défendre ses intérêts dans ce Japon qui, plus tard, a fait parler de

lui et qui parlera longtemps de vous. Dès le début, vos chefs avaient admiré votre ardeur à la tâche; le moment vint où ils en furent effrayés, car déjà ils prévoyaient de quel prix vous paieriez cette généreuse folie du devoir.

« Et quand le repos eût été une question vitale, c'est le surmenage mortel que vous affrontiez, alors que, pendant 13 mois, vos mains pansaient les plaies de notre alliée vaincue.

« Voilà pourquoi, messieurs, si ma voix était assez forte, vous verriez des fronts se découvrir, des poitrines se gonfler de regrets sur l'autre face du globe à ce nom béni et respecté : Lucy Fossarieu !

« Oserai-je maintenant, oserai-je devant ces femmes qui pleurent, vous parler de cette traversée dont chaque mille représente un supplice que je souhaite à chacun de nous d'ignorer jusqu'à la fin?... Après ce voyage terrible, débarquement plus terrible encore : « Demain, c'est pour demain l'effroyable opération !... »

« Alors, jugez par sa réponse des tortures qu'il vient d'endurer : « Tout ce qu'on voudra si cela doit m'empêcher de souffrir !..... »

« Quelques jours plus tard je le trouvais souriant, presque joyeux. Les draperies de sa couche dissimulaient l'œuvre fatale du chirurgien, de sorte que je me demandais : « Suis-je en présence d'un miracle?... » Non, j'étais en présence d'un héros, deux fois héros, puisque, sa blessure cicatrisée, il retourna au champ de bataille, cette fois pour s'y coucher et mourir.

« En contemplant ses traits que le ciseau habile de M. Ducharmoy nous restitue, essayons de nous figurer qu'il n'est pas mort. Oui, en vérité, je vous le disais tout à l'heure, il est un peu revenu; des mains tremblantes d'épouse et de filles, des mains fidèles d'amis l'ont ramené. Prêtez l'oreille à sa voix reconnaissante :

« Merci à vous, collègues des Sociétés Franco-Japonaises de la France et du Japon ; merci mon cher Bertin ; merci mon cher Boissonade ; merci mon cher Alévêque » !

« Combien d'autres noms sortent de sa bouche qu'il me semble voir souriante et heureuse, car une autre voix qu'il a tant aimée lui parle à son tour :

Softly now the light of day  
Fades upon my sight away.....

« La clarté s'enfuit, cher compagnon. Tes yeux sont fatigués. C'est l'heure de quitter le travail, d'oublier tes inquiétudes. La nuit vient : c'est pour ton corps le sommeil, pour ton âme le bonheur. »

.....

« Messieurs, laissons dormir notre ami. »

Avant de se retirer, tous ceux qui venaient d'entendre ces touchantes paroles défilèrent devant M<sup>me</sup> et M<sup>lles</sup> de Lucy, leur renouvelant leurs très sincères et très profondes condoléances.

---

**Inauguration du monument élevé au cimetière de Clamart  
à la mémoire de M. Félix Régamey**

Les lecteurs du Bulletin savent comment peu après la mort du regretté Félix Régamey (qui s'est éteint le 5 mai 1907 à Antibes) un comité présidé par M. Trélat, s'était formé en vue d'ériger, au cimetière de Clamart, un monument à l'artiste, à l'écrivain, qui, pendant les années de début, fut le dévoué secrétaire, général de notre Société. Notre collègue M. Nocq, le graveur si justement réputé, voulut bien se charger d'évoquer, en un médaillon de bronze, les traits de notre collègue disparu. Il mit à s'acquitter de cette tâche tout son cœur et tout son talent; l'année dernière le médaillon fut scellé sur une simple stèle érigée à la partie supérieure du tombeau, et portant cette inscription :

**Félix RÉGAMEY**

Peintre — Écrivain — Professeur  
Secrétaire-général de la Société Franco-Japonaise

*Repose ici*

*Au milieu des siens*

Diverses circonstances d'ordre matériel ayant obligé de différer jusqu'à l'entrée de l'hiver l'inauguration du monument, il fut décidé de choisir pour cette cérémonie, une date aussi rapprochée que possible de celle de l'anniversaire du deuil qui frappait il y a trois ans la Société en même temps que la famille et les nombreux amis de Félix Régamey.

A la fin d'avril dernier des lettres de convocation furent adressées à tous ceux qui avaient pris part à la souscription, close deux ans plus tôt. Quelques fidèles seulement purent y répondre, et c'est ainsi que le 7 mai passé se trouvaient réunis, pour cette pieuse commémoration, au cimetière de Clamart : M. et M<sup>me</sup> Frédéric Régamey, MM. Bertin, Clavery, Duménil, Dufourmantelle, Nocq. Des excuses et des regrets avaient été reçus de : M<sup>me</sup> Dabernat, M. et M<sup>me</sup> Garreau, M<sup>me</sup> Filliaux-Tiger, MM. Adatci, le général Lebon, etc.

Le voile qui recouvrait la stèle ayant été enlevé, M. Bertin s'avança près de la tombe et prononça les paroles suivantes :

« Mesdames, Messieurs,

« Il est des souvenirs que les années n'effacent pas. Nous le sentons devant le buste du cher et regretté collègue qui présida aux débuts de notre Société Franco-Japonaise et s'y dévoua pendant sept années.

« Nos collègues japonais savent combien il aimait leur art national et, avec leur art leur patrie. Une vocation de jeunesse l'avait attiré. dès les premiers travaux, vers le pays qu'il fut plus tard si heureux de visiter et dont son crayon a fixé les traits en tant d'esquisses charmantes. Seul un strict devoir diplomatique, qui retient en ce moment toute l'Ambassade du Japon à la gare de Lyon, empêche son représentant d'exprimer ici les sentiments dont je me fais l'interprète au nom de tous, collègues, amis, parents de M. Félix Régamey.

« Nous exprimons notre commune gratitude à M. Nocq, pour l'œuvre où il a dépensé tout son cœur. Nous souhaitons vivement que notre souvenir pos-



thume, placé sur la tombe de famille, soit une consolation pour M. Frédéric Régamey, déjà frappé deux fois dans ses affections fraternelles, qui porte si fièrement, avec M<sup>me</sup> Jeanne Régamey, déjà un autre deuil, celui de la patrie, et qui sait bien à quelle hauteur peut s'élever notre douloureuse sympathie. »

M. Frédéric Régamey remercia ensuite au nom de la famille de notre regretté collègue. Il s'exprima en ces termes qui trouvèrent un écho bien sincère dans le cœur de tous les assistants :

« Très ému par le haut témoignage d'estime et d'amitié que vous venez de donner à mon frère, je voudrais, monsieur le Président, pouvoir vous exprimer toute ma reconnaissance, ainsi qu'à Messieurs les membres de la Société Franco-Japonaise et aux amis qui se sont joints à vous.

« Je n'ai pas besoin de dire la place que votre Société occupait dans sa vie. Il lui a consacré toutes ses forces et la fougue d'un enthousiasme resté jeune malgré les années.

« Je voudrais aussi exprimer cette reconnaissance à M. l'Ambassadeur du Japon et si, un obstacle imprévu n'avait, au dernier moment, empêché, M. Adatci de venir jusqu'ici, je l'aurais prié de vouloir bien se faire mon interprète auprès de Son Excellence. Les sympathies que mon frère a trouvées auprès des représentants de ce beau pays ne s'égarèrent pas sur un cœur ingrat ou insouciant.

« Comme M. Bertin le rappelait, Félix Régamey fut un fanatique du Japon, en un temps où bien peu parmi nous connaissaient ce pays autrement que de nom, et c'est bien de lui que l'on pourrait dire qu'il avait deux patries : la sienne et le Japon. Les mois qu'il y passa furent des mois d'enchantement et lui donnèrent peut être les seuls grands bonheurs de sa vie, de sa vie de labeur incessant, vie inquiète, sollicitée par de belles curiosités qui l'entraînèrent sous tant de ciels divers.

« Ces plaines, ces bois qui nous entourent furent le but de ses premiers voyages de petit Parisien de la rive gauche. Les jours de liberté de sa première jeunesse, c'est dans ces campagnes qu'il les passa, et sur les chemins de ce plateau, souvent il s'arrêta pour faire ses premiers croquis de voyageur.

« Ici fut la première étape de cette longue route qu'il devait faire à travers le monde, et c'est ici qu'elle devait le ramener après une vie si pleine de travaux et de fatigues de tant de sortes.

« Trois des siens l'y avaient précédé, et près d'eux il a trouvé enfin le calme et le repos qu'il a si peu connus.

« Un ami a bien voulu marquer la place de ce dernier sommeil par une œuvre où il n'a pas mis seulement son talent, mais beaucoup de son cœur.

« Pour lui aussi je voudrais bien avoir autre chose que des paroles de remerciement. Qu'il croit du moins à leur sincérité et veuille bien me garder un peu de l'amitié qu'il avait pour l'artiste dont il vient de faire si bien revivre les traits sur ce beau médaillon.

« Messieurs, recevez les remerciements de celui qui a maintenant sous cette pierre tous ceux qui composaient sa famille d'autrefois et veuillez croire à sa profonde gratitude. »

Avant de se retirer, chacun serra une dernière fois la main à M. et M<sup>me</sup> Fré-

déric Régamey, les assurant du souvenir reconnaissant que la Société Franco-Japonaise garderait toujours à l'artiste, à l'écrivain original qui fut son premier secrétaire général.

\*  
\*\*

#### *Distinctions honorifiques.*

Le gouvernement Impérial Japonais a récemment décerné à M. le général Lebon la croix de 1<sup>re</sup> classe de l'ordre du Soleil Levant.

Nous sommes heureux d'adresser à cette occasion nos bien vives félicitations à notre éminent collègue qui se trouve avoir ainsi successivement accompli dans cet ordre distingué tous les grades dont le premier lui avait été conféré en 1875 lors de l'institution même de la décoration nouvelle, à laquelle il a d'ailleurs collaboré quelque peu, ayant été consulté à ce sujet par le général alors commandant Teraoutchi, aujourd'hui, comme le savent nos lecteurs, Ministre de la guerre, et Résident général en Corée.

En même temps que le M. général Lebon ont été promus ou nommés :

1° A la 2<sup>e</sup> classe du Soleil Levant : MM. le général de brigade Berthaut, Kreitman ;

2° A la 2<sup>e</sup> classe du Trésor Sacré : M. le général de brigade Tarvel, commandant l'École d'application de l'artillerie et du génie ;

3° A la 3<sup>e</sup> classe du Soleil Levant : M. le colonel Joseph Marie Bridoux, commandant le 27<sup>e</sup> Régiment de Dragons ;

4° A la 4<sup>e</sup> classe du Soleil Levant : M. le commandant Boulangé, chef du 2<sup>e</sup> Bureau de l'État major général, de l'Armée, et M. le commandant Lamorre, chef d'Escadrons d'Artillerie ;

5° A la 5<sup>e</sup> classe du Soleil Levant : M. le capitaine Jean de Viry, du 27<sup>e</sup> Dragons.

D'autre part, notre distingué collègue, M. Metman, conservateur du Musée des Arts Décoratifs vient d'être, à l'occasion de la participation du Musée aux Expositions de Londres, Dublin et Sarragosse, nommé chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur. Nous le prions d'agréer l'expression de nos plus sincères félicitations.

\*  
\*\*

#### **Nécrologie**

Au cours de ce trimestre, la mort a cruellement frappé dans nos rangs, nous enlevant deux de nos collègues les plus sympathiques.

Le premier deuil nous a été annoncé par la note suivante parue dans le *Temps* du 17 juin :

« Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Ch.-Robert Kemp, syndic de l'Association des journalistes républicains. Il était le fils d'un artiste de la Comédie-Française et avait lui-même appartenu au monde des théâtres en qualité de secrétaire général des Italiens sous la direction Maurel et de l'Opéra Comique sous la direction Paravey. Il laisse un fils, M. F.-Robert Kemp, rédacteur à l'*Aurore*. M. Robert Kemp, avait été décoré de la médaille militaire pendant la campagne de 1870.

« Les obsèques ont eu lieu le samedi 18, à l'Église de la Trinité. La Société y était représentée par MM. E. Leroux et Ed. Clavery, secrétaire général.

« Membre du Conseil d'administration, notre regretté collègue venait à nos réunions chaque fois qu'il en trouvait le loisir. Son jugement droit, son bon sens pratique, sa grande aménité de caractère l'avaient fait apprécier de tous. Puisse l'expression renouvelée de nos sincères condoléances, que nous offrons ici à M. F.-Robert Kemp, apporter quelque adoucissement à sa douleur filiale. »

\*  
\*\*

Quelques jours plus tard, au moment où ce Bulletin allait être mis sous presse, un billet de part nous apprenait la mort de M. Ridel, architecte, inspecteur des Monuments historiques à Laval, enlevé à moins de 60 ans à l'affection des siens et de ses amis. Bien qu'il fût membre de la Société depuis plusieurs années, peu d'entre nous le connaissaient personnellement car il ne venait qu'assez rarement à Paris. Cependant, ceux de nos collègues qui ont pris part à l'excursion de Chantilly au mois de mai de l'année dernière, se souviennent certainement de l'y avoir rencontré en compagnie de M<sup>me</sup> Ridel. Le charme de sa conversation, ses remarques pleines de compétence et d'érudition discrète, sur l'architecture du Château, des Écuries, sur les objets du Musée, contribuèrent beaucoup à l'agrément de la promenade. Il laissera parmi nous de sincères regrets. Nous prions sa veuve, la digne et dévouée compagne qu'il laisse derrière lui, d'en agréer la respectueuse expression.

\*  
\*\*

Deux deuils, que nous apprenons au moment de mettre sous presse, viennent de frapper cruellement la Société. Le 27 juin, à la suite d'une longue maladie, s'éteignait à Antibes, à l'âge de 85 ans, M. Gustave Boissonade, le savant jurisconsulte longtemps en mission au Japon, depuis huit ans un des deux présidents d'honneur de notre groupe après en avoir été l'un des principaux fondateurs en 1900. Quelques jours après, la mort nous enlevait un de nos collègues les plus éminents, M. Georges Berger, ancien député de la Seine, qui dès le début, avait bien voulu marquer l'intérêt qu'il portait à notre Société, en acceptant le titre de membre d'honneur.

Dans notre prochain numéro, des notices spéciales seront consacrées à la mémoire de l'un et de l'autre. Aujourd'hui, nous ne pouvons que prier les familles de ceux que nous avons perdus d'agréer l'expression de nos sincères regrets et de nos plus profondes condoléances.



## Questions et réponses



Dame jouant de la guitare.

De qui sont les estampes ici reproduites ?

Elles figurent dans un ouvrage publié en 1818 en quatre petits volumes in-12 et dont voici le titre *in-extenso* :

« *Le Japon* ou mœurs, usages et costumes des habitants de cet Empire. D'après les relations récentes de Krusenstern, Langsdorf, Titsing, etc., et ce que les voyageurs précédents offrent de plus avéré, suivi de la *Relation du voyage et de la captivité du capitaine russe Golownin*, par M. BRETON. Ouvrage orné de 51 gravures, dont plusieurs, d'après des peintures japonaises inédites. — Paris, A. Nepveu, libraire, passage des Panoramas, 1818. »

Les gravures « d'après des peintures japonaises inédites » doivent être au nombre de 7, mais dans l'édition que j'ai sous les yeux et qui appartient à M. P. Landel, il en manque deux qui ont été arrachées par une main inconnue. Les cinq qui restent sont, comme toutes les illustrations des quatre volumes, tirées en couleurs. Ce sont celles qu'on a représentées en tête de cette notice. On pourra voir les deux autres dans un exemplaire qui se trouve à la Bibliothèque Nationale sous la cote O  $\frac{2}{6}$  17 et où toutes les illustrations sont tirées en noir. Ces deux estampes sont certainement du même artiste que les premières et appartiennent à la même série.

Voici ce que dit l'auteur de l'ouvrage au sujet des sept estampes :



Dame à sa bibliothèque.

PRÉFACE PAGE VIJ

« Aux planches que nous offraient les atlas de Krusenstern et de Langsdorff, nous avons joint plusieurs dessins inédits et surtout sept estampes doubles représentant des femmes dans leur intérieur. Nous pouvons assurer que de pareilles peintures japonaises sont extrêmement rares, parce que l'exportation des livres et des dessins est défendue dans le pays sous peine de mort (1). On a cherché à imiter dans les planches enluminées la vivacité des couleurs des ori-

(1) Kaempfer, médecin et naturaliste allemand qui était au Japon entre 1690 et 1692, écrit dans son *Histoire civile et ecclésiastique du Japon*, édit. La Haye, 1729, t. II, p. 94 : A propos de la visite des vaisseaux hollandais à leur départ du Japon :

« Toutes les marchandises de contrebande sont saisies lors de cette recherche : telles sont par exemple tout ce qui a la figure d'une idole du pays, celle d'un *Kugé* ou d'un ecclésiastique de la Cour, du Daïri dans ses habits d'église ; tous les livres imprimés tous les papiers, miroirs ou autres métaux avec des caractères japonais dessus, l'argent monnoyé, les étoffes tissées dans le pays ; mais surtout les armes et tout ce qui s'y rapporte comme la figure d'une selle, d'un navire ou d'un bateau, d'une armure, d'un arc et des flèches ; les épées et les sabres. Si quelque chose de cette nature était trouvé sur un Hollendois, le maître serait pour le moins banni du pays à perpétuité et les interprètes et serviteurs nommez pour veiller sur lui, et autres personnes suspectes, seraient mis à la torture pour découvrir le vendeur et les complices dont le seul sang pourrait expier un pareil crime. Nous en eûmes ces dernières années un exemple dans la personne du secrétaire de l'intendance de l'Empereur qui ayant tâché de faire passer à la Chine quelques lames de sabre, fut exécuté à mort pour cela avec son fils unique, pauvre innocent qui n'avait que sept à huit ans. Lors de mon départ, quoique toutes mes hardes fussent visitées assez légèrement pour bonnes raisons, et après avoir bu bouteille, ils me saisirent pourtant un vieux rasoir du Japon et quelques petits bâtons attachés à des poupées, en guise de sabres, les ayant aperçues par hasard ».

M. Woolley, dans ses *Historical notes on Nagasaki* (Trans. As. Soc. t. IX, part II, Yokohama) cite parmi les articles qu'il fut défendu d'exporter du Japon par un édit du



Dame choisissant des étoffes.

ginaux et jusqu'au ton fauve et à l'apparence veloutée du papier japonais.

Plus loin, t. III, p. 104, Breton ajoute, à propos de l'une de ces estampes représentant *Une dame à sa bibliothèque* :

« L'art de la gravure est connu dans ce pays et commence à y acquérir une certaine perfection. »

« Les estampes que nous avons eues sous les yeux pour dessiner plusieurs de nos figures sont imprimées en relief et en couleur, sur un papier très beau, et en quelque sorte velouté. Les ajustements de femmes, brodés en blanc, sont représentés d'une manière fort ingénieuse. Les palmettes sont sculptées dans le bois, et comme elles ne sont recouvertes ni d'encre ni de couleur, elles font sur le papier une impression analogue à celle d'un timbre sec. »

Ce qui pourra aider à l'identification que je sollicite, c'est que l'une des deux estampes non reproduites ici, porte dans le bas, vers la droite, cette figure.



Les deux caractères japonais ont été lus « Ka-O » par M<sup>r</sup> T. Osoumi,

16 septembre 1715 : Les portraits de guerriers, de l'Empereur, d'officiers en costumes de gala, les peintures obscènes et celles représentant des batailles, des mouvements stratégiques, des camps, des châteaux.

Plus tard, avant 1830-1843, d'après l'*Oukiyoë Hennenshi*, l'autorité défend l'exportation des dessins de Hokousai.



Dames se promenant dans un jardin.

le secrétaire interprète de notre Société. Quant à la figure, elle rappelle de très près celle employée comme griffe par l'éditeur Tsutaya Juzaburo chez qui Outamaro avait son atelier (1).

Les couleurs de ces illustrations — roses, vert thé, bruns, violets, jaunes — sont sensiblement voisines de celles d'estampes originales du même genre avec lesquelles nous sommes familiarisés. D'ailleurs, bien qu'ici les visages soient européenisés, les détails de chacune des compositions sont généralement exacts. Le dessinateur a poussé l'attention jusqu'à reproduire les caractères japonais qu'il a trouvés devant lui assez correctement pour qu'ils soient lisibles et que M<sup>r</sup> Osoumi puisse les traduire. Les inscriptions qui accompagnent l'estampe représentant *Une dame jouant de la guitare*, forment deux poésies, l'une signée Adzoumaya, l'autre signée Kokonoë. Adzoumaya, Kokonoë sont des courtisanes célèbres. Ed. de Goncourt, dans son *Outamaro*, cite une poésie d'une Azouma qui est peut-être bien l'Adzoumaya de notre estampe. Quant à Kokonoë, elle vivait entre 1677 et 1757. Son histoire nous est connue et j'ai déjà eu l'occasion de la conter dans ma conférence sur les courtisanes faite au Musée Guimet le 25 février 1900 (2).

(1) *Utamaro*, par le Dr Julius Kurth. Bibliothèque Doucet, IV, A, 293. — On raconte dans l'*Oukiyoë Hennenshi* que « Tsoutaya Juzabouro fut un homme chevaleresque. Il prit à sa charge les jeunes gens qui malgré leur talent ne pouvaient à cause de leur mauvaise conduite rester indépendants. En les recueillant et les nourrissant, Tsutaya ne regardait pas à la fortune qu'il dissipait ainsi. Grâce à lui plusieurs d'entre eux firent leur chemin et devinrent célèbres comme Shokouzan, Outamaro, Bakin. Mais de son côté il dut sa renommée à ces différents maîtres. Il mourut en 1791. »

(2) A la Bibliothèque de la Société Franco-Japonaise.





Dame lisant et une autre se disposant à écrire.

Chargée de la surveillance de l'enfant d'un riche Samourai, Kokonoë ne sut ni prévoir, ni empêcher l'accident qui coûta la vie de l'enfant qui lui était confié. Elle fut de ce fait condamnée à vivre cinq ans au Yoskivara, avec les courtisanes. Poétesse, elle exhala ses souffrances et celles de ses compagnes en un poème qui devint célèbre.

Son juge avait été le fameux Ooka Tadasouké auquel un article est consacré dans le premier numéro du *Japan Magazine* que dirige un des tout premiers fondateurs de notre Société, M. Hirayama, conseiller à la cour de S. M. l'empereur du Japon (1). Ooka Tadasouke est aussi l'âme du roman historique publié en ce moment dans notre bulletin par M. R. Brylinski.

M. Osoumi traduit ainsi les poésies.

Celle d'Azoumaya :

C'est comme une neige verte qui n'aurait pas encore disparu sur la terre.  
C'est la nature extérieure qui est toute verte.  
Je cherche les petites herbes qui poussent sous la neige.  
Le vent du printemps caresse mes manches.

Celle de Kokonoë :

Quand la couleur du printemps sera la couleur verte.  
L'arbre près de ma maison sera légèrement agité par le vent.  
C'est un saule qui aura les feuillages jeunes du printemps.

Avec un sérieux et une candeur vraiment très remarquables, Breton nous présente les jeunes personnes de ces estampes comme de grandes dames et des demoiselles d'honneur.

(1) A la Bibliothèque de la Société Franco-Japonaise.

C'est un « Entretien de dames Japonaises » (t. I, p. 180); « Une dame de qualité recevant une marchande » (t. II, 43); des « Dames se promenant dans un jardin (t. III, 60) et, le gros nœud que forme leur ceinture nouée sur le devant est « une sorte de manchon où ces dames, quand il fait froid, cachent leurs mains ». Ce sont encore: « Une dame lisant et une autre écrivant » (t. III, p. 86); « Une dame à sa bibliothèque » (t. III, p. 104): « Une dame choisissant des étoffes » (t. III, p. 145).

Malgré tout le charme qu'il nous est permis de supposer aux courtisanes éduquées, lettrées, artistes des temps anciens au Japon, on peut concevoir que les Japonais soient médiocrement flattés de voir leurs grandes dames représentées par des pensionnaires du Yoshivara.

Mais il s'agit ici d'une erreur de 1818 et qu'on ne ferait plus aujourd'hui. Au reste, nos amis peuvent être blasés sur toutes les sottises qui, avant comme après cette date ont été publiées sur leur civilisation et qui ne sont pas toujours, tant s'en faut hélas! le privilège de l'écrivain qui n'a pu se documenter que dans les bibliothèques. Les voyageurs qui se sont arrêtés quelque temps au Japon, ont pris parfois largement leur part de ces sottises, part plus lourde, parce que, tout au moins en apparence, ils étaient en meilleure situation pour parler de leur sujet.

D'ailleurs il faut dire, pour excuser tout le monde, que les erreurs plus ou moins grossières commises et à commettre par ceux dont il a été, et est dans la destinée d'écrire sur le Japon sont un genre d'erreur dont ils n'ont pas le privilège exclusif. Nous n'avons pu nous même échapper au Japon, à des interprétations fantaisistes sur nos mœurs, heureux encore quand quelqu'un des nôtres n'a pas contribué par sa plume à les répandre.

Mais aujourd'hui, la question n'est pas là.

Nous venons d'apprendre d'une façon indubitable que des estampes japonaises de *choix*, à ce qu'il semble, ont gagné la France dès 1818 et ont eu chez nous les honneurs de la publication.

Peut-on citer des exemples plus anciens de pareil fait ?

Quelqu'un connaît-il l'auteur de ces estampes ?

E. DESHAYES.

Cet article était déjà imprimé et mis en pages lorsque M. Osoumi, le très-accueillant secrétaire interprète de la Société Franco-Japonaise, au courant de la question, est venu me montrer le catalogue de l'Exposition d'estampes japonaises qui a eu lieu en 1910 au siège de la Société des Beaux-Arts à Londres. Ce catalogue vient d'entrer dans notre bibliothèque. Il est précédé d'une préface de M. A. Morrison et est orné de reproductions très soignées en couleurs de quelques-unes des estampes exposées. Justement, comme l'a remarqué M. Osoumi, l'une de ces reproductions est la même que celle de l'ouvrage de Breton intitulée « Dame à sa bibliothèque ». La seule différence, c'est que le graveur de Breton ayant reproduit sur sa planche le modèle tel qu'il l'avait sous les yeux, le tirage est venu à l'envers, et que pour rétablir l'ordre il faut regarder l'estampe de Breton par transparence, par le verso.

Et voici notre artiste connu !

C'est Kitao Masanobou, autres noms du célèbre romancier Kioden, né en 1761, mort en 1816.

Les sept estampes reproduites par Breton composent, d'après la notice de M. Morrison, le plus fameux ouvrage de cet artiste, le *Shin Bijin Avase Jihitsu Kagami*, célèbre comme une des plus belles publications du XVIII<sup>e</sup> siècle. « La couleur et le gaufrage y sont employés à produire une grande splendeur, ajoute la notice ».

Sans doute, j'aurais dû savoir. J'ai pour excuse qu'autour de moi on n'a pas paru mieux renseigné.

Le *Shin Bijin Avase Jihitsu Kagami* ne figure pas dans la collection Duret à la Bibliothèque Nationale. Il ne figure pas non plus au catalogue de la vente Hayashi, mais il est clairement désigné dans le catalogue Gillot sous le n<sup>o</sup> 522 ; « Kitao Masanobu, album formé de sept doubles planches représentant des groupes de femmes du Yoshiwara. Yédo, 1875.

En tous cas il devient certain que la marque d'éditeur est bien celle de Tsutaya Juzaburo. D'autres ouvrages de Masanobu, cités par M. Duret et par le catalogue Hayashi ayant été édités par cette même maison.

Restent à expliquer en tous cas les deux caractères qui accompagnent cette marque.

E. D.

---

**Réponses aux questions  
posées dans le précédent Bulletin, n<sup>o</sup> XVIII.**

Les éléments de ces réponses nous ont été, pour la plupart, obligeamment fournis par notre collègue M. H.-L. Joly, de Londres.

N. D. L. R.

1. — V. Rein. *Industrial Japan* et aussi Strange, dans ses divers livres sur les estampes. Dans l'ouvrage de ce dernier auteur, publié dans la série du *South Kensington*, sous ce titre *Japanese Colour Prints*, on lit (p. 11) ce qui suit : « Le professeur Anderson signale une tradition d'après laquelle la première application du procédé (de gravure en couleurs) au Japon a été, dit-on, l'œuvre d'un certain Izumiya Gonshiro qui a vécu à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et fit usage d'un second bloc pour imprimer certaines parties de son dessin en *beni*, couleur rouge extraite d'une variété de carthame (safran bâtard). » D'où le nom de *beni ye* (peintures rouges).

2. — Une petite notice publiée, par divers fabricants, à l'occasion de l'*Exposition Anglo-Japonaise*, débute par cette question : *Qu'est-ce que le Shôyu ?* et y répond de la manière suivante :

Le sel, a été pendant des siècles, le principal, sinon le seul agent employé pour assaisonner la nourriture. Cependant, avec le progrès de la civilisation, différents agents pour assaisonner le poisson, la viande et les légumes furent inventés au Japon, et de ce côté on a atteint le point culminant par l'invention du shôyu (ou soy japonais) il y a cinq cents ans. Depuis lors, le shôyu est devenu indispensable à toutes les classes.

Il peut servir non seulement pour l'usage de la cuisine, mais aussi pour celui de la table.

Ses principaux ingrédients sont les pois, le froment, le sel et l'eau. Outre son excellence comme agréable assaisonnement, il possède des qualités hautement nutritives et favorise aussi la digestion des aliments avec lesquels il est employé.

Il sert de base importante à différentes variétés de sauces.

Les résultats de l'analyse au *Laboratoire Sanitaire du Gouvernement Impérial Japonais* sont les suivants :

N° 586

1<sup>re</sup> qualité

*Shôyu : Analyse quantitative.*

Le Shôyu ci dessus désigné, présenté à ce laboratoire pour être analysé, est un liquide transparent brun rougeâtre possédant une odeur et une saveur propres... Son poids spécifique est de 1.028 à 15° C.

Les principaux éléments constituants contenus dans 100 parties ont été reconnus être comme il est indiqué ci-après :

Matières solides . . . . .	32 318
Azote total . . . . .	1 113
<i>Contenant :</i>	
Azote albuminoïde . . . . .	0 016
Azote non albuminoïde . . . . .	1.027
Acide volatil (Acide acétique) . . . . .	0.109
Acide non volatil (Acide lactique) . . . . .	1.043
Glucose . . . . .	4.664
Dextrine . . . . .	0.485
Matières minérales (cendres) . . . . .	16 361
<i>Contenant :</i>	
Sel commun . . . . .	13.607
Sel amer . . . . .	0.473

D'après les résultats de cette analyse, ce Shôyu a ses éléments constituants en proportion convenable, et est de bonne qualité.

*Signé :* L'Examineur, R. SEGAWA.  
Le Directeur, D<sup>r</sup> Y. TAHARA.

Même dans les climats chauds, le shôyu peut être conservé, s'il est gardé en bouteilles, dans un endroit sombre.

Les bouteilles ne doivent pas être laissées débouchées, une fois qu'elles ont été ouvertes. Il est recommandé de se servir aussitôt que possible du shôyu en bouteilles, une fois que celles-ci ont été ouvertes, autrement il peut moisir (become moldy), ou bien une poudre de riz blanc se forme à la surface, dans les climats chauds. Le shôyu toutefois cependant ne moisira jamais s'il est maintenu à une température de 10° C. ou au-dessous.

La notice précitée ne donne l'indication d'aucune recette de fabrication. Voici à cet égard les renseignements communiqués par M. H.-L. Joly :

« On fait une levure avec du riz bouilli (*Kôji* 麹) dont on additionne un mélange de blé en grains et de *shôyu mamé*, petits haricots ronds broyés, qu'on a laissé tremper cinq ou six jours, et cuits.

« Après fermentation, on ajoute de l'eau et du sel, on remue le mélange tous

les jours pendant six heures, on laisse reposer ensuite pendant un mois environ ; on décante et l'on met en tonneaux, puis on filtre après cinq ou six mois de repos.

D'autre part, l'intéressant *Bulletin* publié par nos distingués confrères de l'Association Franco-Chinoise contient dans son numéro de janvier dernier, une notice sur le Soja qui débute ainsi :

Le nom de *Soja* ou *Soya* vient de l'appellation que les Japonais donnent à la sauce ou « huile de pois jaunes », la 醬油 *tsiang-yeou* des Chinois, fabriquée avec les 黃豆 *houang-teou* (*Soja hispida*). Cette sauce, dont le condiment anglais bien connu sous la désignation de *Worcester sauce* peut donner une idée, est d'un usage général en Chine et au Japon. Des Chinois résidant à Paris ont pris récemment l'initiative de l'acclimater en France ainsi que plusieurs autres produits dérivés de ces mêmes « pois jaunes ». Ils viennent, à cet effet, de monter une usine à proximité de Paris, dans la localité appelée Les Vallées (rue Denis-Papin), sur la ligne de Saint-Germain-en-Laye (1). Là, des machines perfectionnées et les ressources de la science occidentale permettent d'obtenir de la matière première un rendement bien supérieur à celui qui résulte de la mise en œuvre des procédés rudimentaires du pays d'origine. Elles ont rendu possible, en même temps, de multiplier les succédanés industriels du pois chinois propres à la consommation européenne. Une maison de vente a reçu le dépôt de la *Caséo-Sojaïne* à Paris (La Jarre d'Or, 4, rue du Renard) et une exposition a été organisée au Grand Palais, lors de l'ouverture, le 20 novembre dernier, du Salon de l'Alimentation. Là ont été disposés les produits divers offerts à notre choix.

Dans la suite de la notice figurent des détails concernant la plante elle-même, légumineuse cultivée en Chine depuis la plus haute antiquité, et sur les divers produits à base de *Soja*, lait (liquide, en poudre ou fermenté), huile, confiture, légumes (germes de soja). Quant à la sauce proprement dite, le passage qui la concerne se réduit aux quelques lignes que voici :

« C'est un liquide brun, de saveur salée et d'un parfum très agréable. Elle est employée à faible dose pour aromatiser et relever le goût des mets. Elle est très connue en Europe. Il est donc inutile d'y insister plus longuement. Il est cependant intéressant de dire quelques mots sur la nouvelle fabrication. Celle-ci consiste à transformer le lait ou le bouillon de soja en sauce, en faisant un ensemencement approprié... »

Nous trouvons enfin, dans le *Japan Year Book*, pour 1910, sous la rubrique *Soy* (p. 363) les indications suivantes qu'il nous paraît intéressant de reproduire à la suite des données qui précèdent :

Pour le *soy* (ou *shoyu*), la préfecture de Chiba qui est contiguë à la municipalité de Tôkyô, figure en tête de la liste de tous les autres lieux de production. Du froment grillé (parched) mêlé avec du sel et des pois est le principal ingrédient. Le procédé est encore loin d'être scientifique : environ 12 mois sont nécessaires avant que le liquide ne soit prêt pour la vente. Il est d'autre part coûteux, car

(1) Un entrefilet du *Cri de Paris* (numéro du 26 juin 1910) fait connaître que cette usine est dirigée par un petit-fils de Li Hong tchang, M. Lyu ying, administrateur-délégué d'une Société civile constituée en Chine par les lettrés, des médecins, des mandarins, sous le nom de *Société biologique d'Extrême-Orient*.

il ne permet pas (comme dans le cas de la bière ou du saké) l'emploi d'appareils épargnant de la main-d'œuvre. Pour obvier à ces désavantages, plusieurs procédés brevetés, notamment celui de M. Suzuki, ont été mis en essai, mais ils ne semblent pas avoir atteint une perfection idéale. Afin d'exploiter le procédé Suzuki, une compagnie fut formée en 1907, au capital de Y 2.500.000 (6 millions 1/2 de francs) et le système de brassage « en deux mois », le principal mérite de l'invention, fut mis en application. Il est à regretter que cette première machine à brasser n'ait pas réussi à produire un *soy* qui puisse être comparé, en saveur et en arôme, au *soy* de l'ancien procédé, et que la Compagnie se soit trouvée sur le point d'encourir une ruine complète.

3. — Non. Le riz est mis dans l'eau froide, et amené à l'ébullition.

Il y a naturellement une proportion à observer entre la quantité d'eau et la quantité de riz. Il convient à cet égard de s'en rapporter aux indications de l'expérience qui peuvent se résumer par la formule connue *ni trop ni trop peu*. Nous croyons devoir particulièrement appeler l'attention sur les recommandations pratiques suivantes : Quand l'eau commence à bouillir, laisser déborder l'eau, *sans enlever le couvercle du récipient*. Quand l'eau a fini de déborder, réduire graduellement le feu, *toujours sans enlever le couvercle*.

4. — *In nikku*, 卽肉, se compose de cinabre, huile de lin et les petites fibres du mogusa raffiné « Sarashi mogusa », quelquefois des fibres de coton.

Le mieux est de se le faire envoyer par un ami japonais. »

Un autre Japonais a dit à M. Joly que l'huile employée s'appelait *Shi moshi abura*. D'autre part, M. Isaac indique comme ingrédients auxiliaires dans la composition de l'*In nikku*, toujours à base de cinabre, l'huile de ricin et la cire vierge.

Enfin, dans une lettre adressée à la rédaction, notre collègue M. Roubeaud dit :

« J'ai eu occasion de voir des petites boîtes de cette pâte rouge, dont se servent les Japonais pour leurs cachets, chez notre collègue M. Takahira, 22, rue Chauchat.

« M. le D<sup>r</sup> Ancelet pourra s'y adresser lors du retour du Japon de M. Takahira, au mois de juillet ou août, je crois. »

5. — *Inro*. — Voyez *Transactions Japan Society* (Tomkinson, *on Inro*).

Bien entendu, c'est la boîte dans laquelle on portait le cachet *jitsu in*, ou sceau légal personnel. J'en connais un qui contient deux pierres à encre noire et rouge, encre de Chine, cinabre, *in nikku*, deux cachets, *fudé*, au grand complet. J'ai vu un *inro* (en laiton) à une seule case, attachée à la bretelle employée par les Formosans pour porter leur sabre. Voir également *Munsterberg*, vol. III.

6. — Je ne connais personne qui s'en occupe, j'en parlerai à divers Japonais. Peut-être conviendrait-il de s'adresser à l'École de Médecine de Tôkyô.

\*  
\*  
\*

Rappelons que cette rubrique *Questions et Réponses* reste ouverte à chacun de nos collègues en quête d'un renseignement, d'une indication sur un point particulier intéressant les choses du Japon. Elle est destinée à servir, en quelque sorte, d'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* entre tous les membres de la Société (V. le *Bulletin* XVIII, p. 197).

## ERRATA

---

Dans le précédent fascicule, n° XVIII, quelques errata se sont glissés que nous croyons devoir relever ci-après :

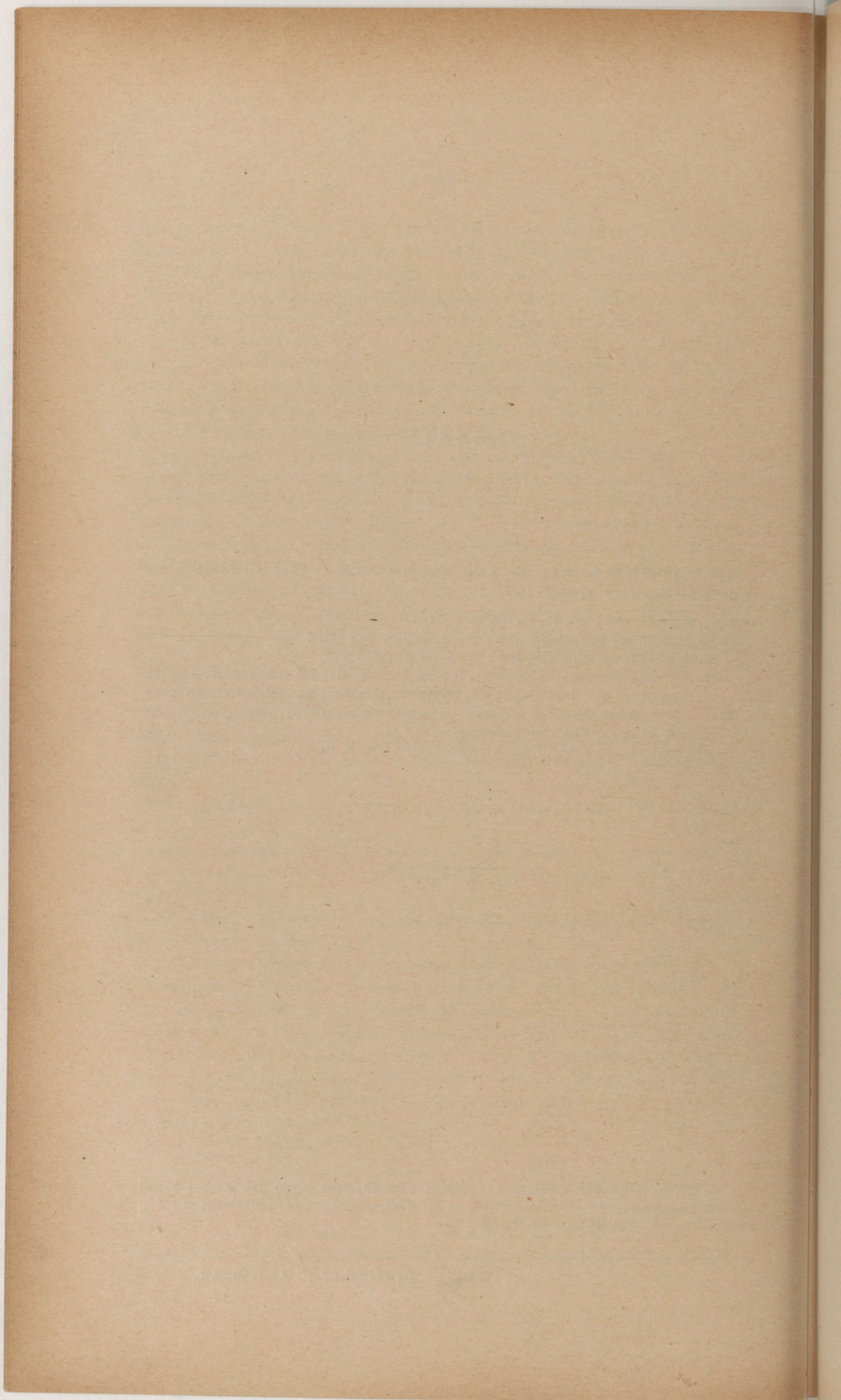
- Page 21, ligne 24, *lire* : art. 11, *au lieu de* : art. 4.  
— 22, ligne 15 (en remontant), *lire* : art. 4, *au lieu de* : art. 7.  
— 25, ligne 16 (en remontant), *lire* : et or, *au lieu de* : d'or.  
— 30. Par suite d'une erreur de copie, le nom de notre dévoué collègue, M. Saltarel, ne figure pas dans la liste des nouveaux membres annuels admis en 1909-1910. Nous tenons à réparer ici cette omission tout involontaire, que M. Saltarel voudra bien excuser.  
— 189, ligne 13, *lire* : M<sup>me</sup> Y. Ozaki, *au lieu de* : M<sup>me</sup> Y. Ozahel.



Tous les culs-de-lampe figurant au présent Bulletin, font partie des clichés ayant servi à l'impression du *Japon artistique*, de M. Bing, et ont été gracieusement mis à la disposition de la Société par M. Marcel Bing.

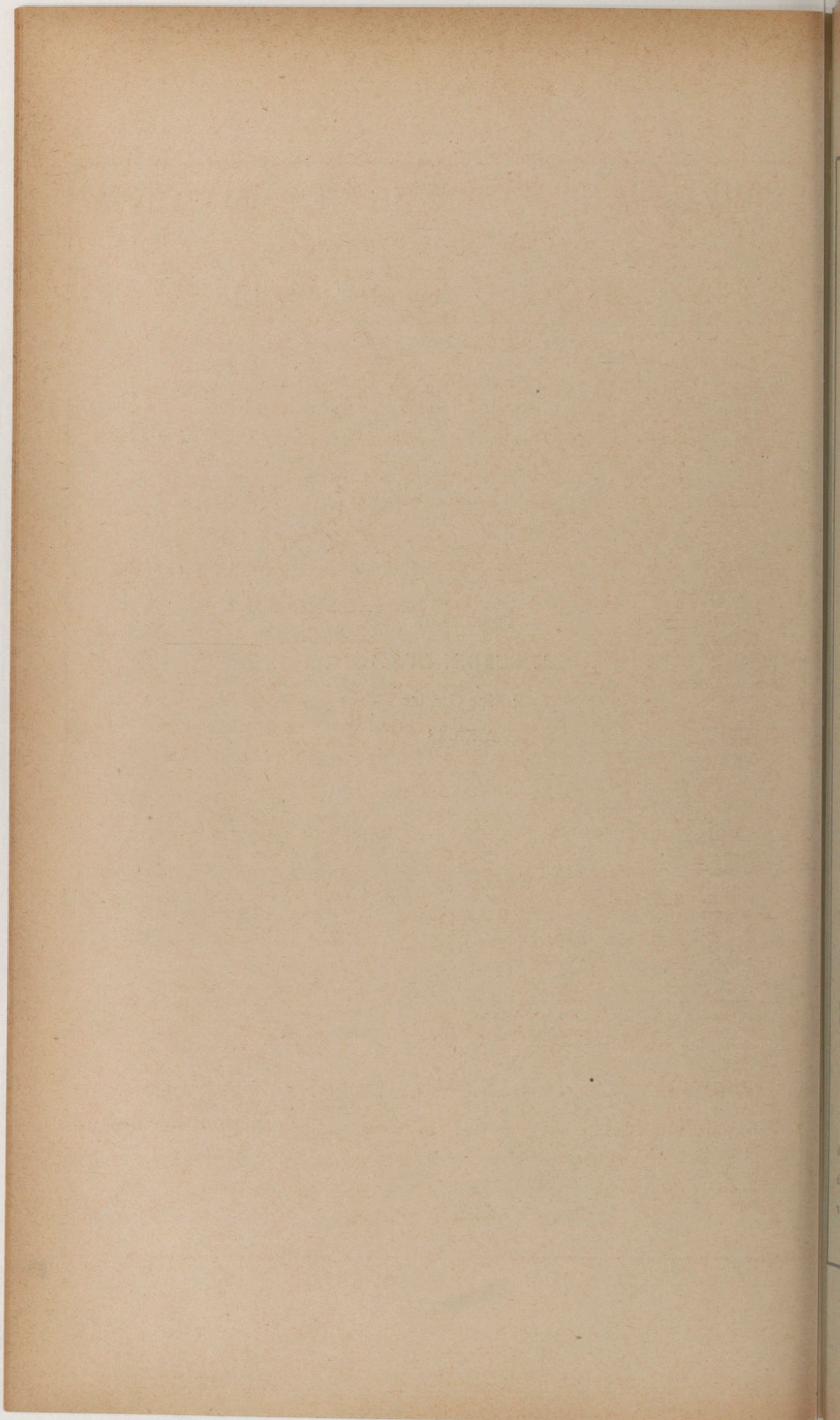
---

*Le Gérant* : E. ARCAMBEAU.





IMPRIMERIE  
A. BURDIN ET C<sup>ie</sup>  
4, Rue Garnier  
ANGERS



# COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

## SERVICES DE LA COMPAGNIE

### DÉPARTS DE MARSEILLE

Égypte, Syrie, toutes les semaines, le *Judi*.

Grèce, Turquie, Syrie, tous les 14 jours le *Jeudi*.

Grèce, Turquie, Mer Noire, toutes les semaines, le *Samedi*.

Indes, Australie, Nouvelle-Calédonie, Nouvelles-Hébrides, tous les 28 jours, le *Mercredi*.

Ceylan, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine, Japon, tous les 14 jours, le *Dimanche*.

Côte Orientale d'Afrique, Madagascar, Réunion, Maurice, les 10 et 25 de chaque mois.

### DÉPARTS DE BORDEAUX

Espagne, Portugal, Sénégal, Brésil, La Plata, tous les 14 jours, le *Vendredi*.

SERVICE RÉGULIER D'ANVERS, DE DUNKERQUE, DU HAVRE,  
DE LA ROCHELLE-PALLICE, DE MARSEILLE, DE GÈNES

Pour Colombo, Saïgon, Tourane, Haïphong, Hong-Kong, Shanghai et le Japon.

### VOYAGES AUTOUR DU MONDE

La Compagnie des Messageries Maritimes met à la disposition du public diverses combinaisons de voyages circulaires autour du Monde avec la *Canadian-Pacific*, la *Southern-Pacific*, l'*Eastern and Australian Company*, l'*American and Australian Line*, la *Compagnie Générale Transatlantique* et les grands chemins de fer américains. — Les voyageurs peuvent choisir une des routes suivantes :

Route n° 1. — Voie de Chine, du Japon et du Canada via Vancouver.

Route n° 2. — Voie d'Australie et de Vancouver.

Route n° 3. — Voie d'Australie, détroit de Torrès, le Japon et Vancouver.

Route n° 4. — Voie de Chine, du Japon et de San-Francisco.

Route n° 5. — Voie d'Australie, détroit de Torrès, le Japon et San-Francisco.

### EXEMPLES D'ITINÉRAIRES

#### ROUTE N° I

#### VOIE DE CHINE, DU JAPON ET DU CANADA via VANCOUVER

Par chemin de fer de Londres ou de Paris à Marseille

De Marseille à Hong Kong par les paquebots de la Compagnie des Messageries Maritimes, via Canal de Suez, Djibouti ou Aden, Colombo, Singapore, Saïgon.

De Hong-Kong à Shanghai, Kobé (Hiogo) et Yokohama par les paquebots de la Compagnie des Messageries Maritimes ou par ceux de la *Canadian-Pacific Company*, au choix du voyageur.

De Yokohama à Vancouver par les paquebots de la *Canadian-Pacific Company* et de là, par les différentes routes offertes par la *Canadian-Pacific Railway Company* à Québec, Montréal, Halifax, Saint-John (N. B.) ou New-York.

De New-York à Liverpool ou Southampton par un des paquebots de la *Cunard Line*, de la *White Star Line*, de l'*American Line* ou du *Norddeutscher Lloyd* ou de New-York au Havre par les paquebots de la *Compagnie Générale Transatlantique* et de là, par chemin de fer, à Paris ou à Londres (via Southampton) ou vice-versa.

PRIX : Fr. 3.438 ou £ 137.10 0

#### ROUTE N° III

#### VOIE D'AUSTRALIE, Détroit de Torrès, LE JAPON ET VANCOUVER

Par chemin de fer de Londres ou de Paris à Marseille

De Marseille à Sydney par les paquebots de la Compagnie des Messageries Maritimes, via Canal de Suez, Djibouti ou Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Melbourne.

De Sydney à Hong-Kong par les paquebots de l'*Eastern and Australian S.-S. Company*, via détroit de Torrès.

De Hong-Kong à Yokohama, Vancouver et Londres comme par la route n° 1 ou vice-versa.

PRIX : Fr. 4.406 ou £ 176 5 0

(Pour tous renseignements, consulter le livret spécial. — Envoi franco sur demande).

PARIS

Références Japonaises.

BIJOUTERIE - JOAILLERIE - ORFÈVRE

TÉLÉPHONE  
108-56

-----  
**O. LECLERCQ, Fabricant**

141, Boulevard Sébastopol (Premier étage)

-----  
Brillants et Pierres Fines — Collier Pierres Fines — Importation directe des Indes  
**Atelier spécial de Réparations — Pièces de Commande**

=====  
**T. TAKAHIRA**  
=====

Importation d'Objets d'art du Japon

Commissions de toute nature pour le Japon



PARIS, 22, rue Chauchat  
(de 2 à 6 heures)

TOKIO, Oimura, Ebaragori

PARIS

Références japonaises.

PENSION DE FAMILLE

Maison CHOPARD

**MADAME COUCHENÉ**

SUCESSEUR

11 bis, rue de Cluny, 11 bis

Situation exceptionnelle entre la Sorbonne et le Musée de Cluny

*A proximité des Écoles de Droit, de Médecine, des Beaux-Arts, etc., etc.*

ÉLECTRICITÉ — CHAUFFAGE CENTRAL — SALLE DE BAINS

CASE A LOUER

*Quart de page*

Par an (4 insertions). . . . . 25 francs.

Par numéro. . . . . 10 »

# Cours de M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> de LUCY FOSSARIEU

Médaille par le Gouvernement pour le dessin en 1882.

Peintre Miniaturiste. — Exposante aux Salons 1882-1883

78, Avenue du Roule. — NEUILLY-sur-SEINE

## COURS DE CHANT DE VIOLON ET DE PIANO

Par les meilleurs professeurs de Paris

## COURS DE DESSIN

Préparation aux examens

## COURS DE LITTÉRATURE FRANÇAISE

## COURS DE PEINTURE JAPONAISE

Professeur YEUCHI SHUNCHO  
de l'Académie des Beaux-Arts de Tôkyô

## COURS D'AQUARELLE ET DE PEINTURE SUR GAZE

## COURS D'ANGLAIS ET D'ALLEMAND

Cours d'Ensemble une fois par semaine, sous la direction des meilleurs professeurs de Paris (le soir).

## CASE A LOUER

*Demi-page*

Par an (4 insertions) . . . . . 50 francs.

Par numéro . . . . . 20 »

CASE A LOUER

*Page entière*

Par an (4 insertions) . . . **100** francs.

Par numéro . . . . . **40** »

SOCIÉTÉ FRANCO-JAPONAISE DE PARIS

Annexe au Bulletin n° XIX-XX

Juin-Septembre 1910



PLANCHES POUR ACCOMPAGNER L'ARTICLE

DE

M. CHARLES LEROUX

SUR " LA MUSIQUE JAPONAISE CLASSIQUE ,,

會協佛日



SIÈGE SOCIAL :

PALAIS DU LOUVRE — PAVILLON DE MARSAN

107, RUE DE RIVOLI, 107

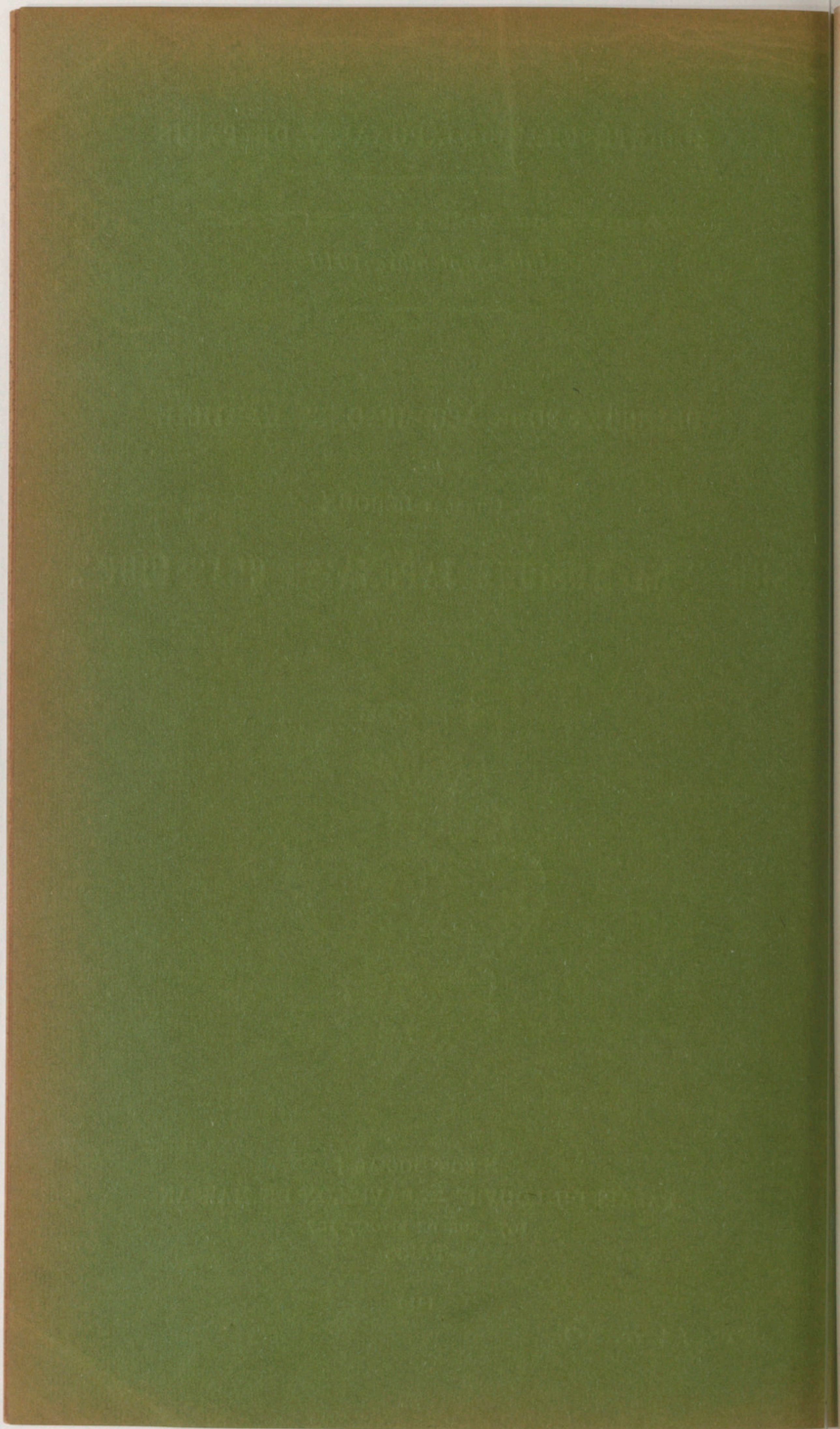
PARIS

—  
1910

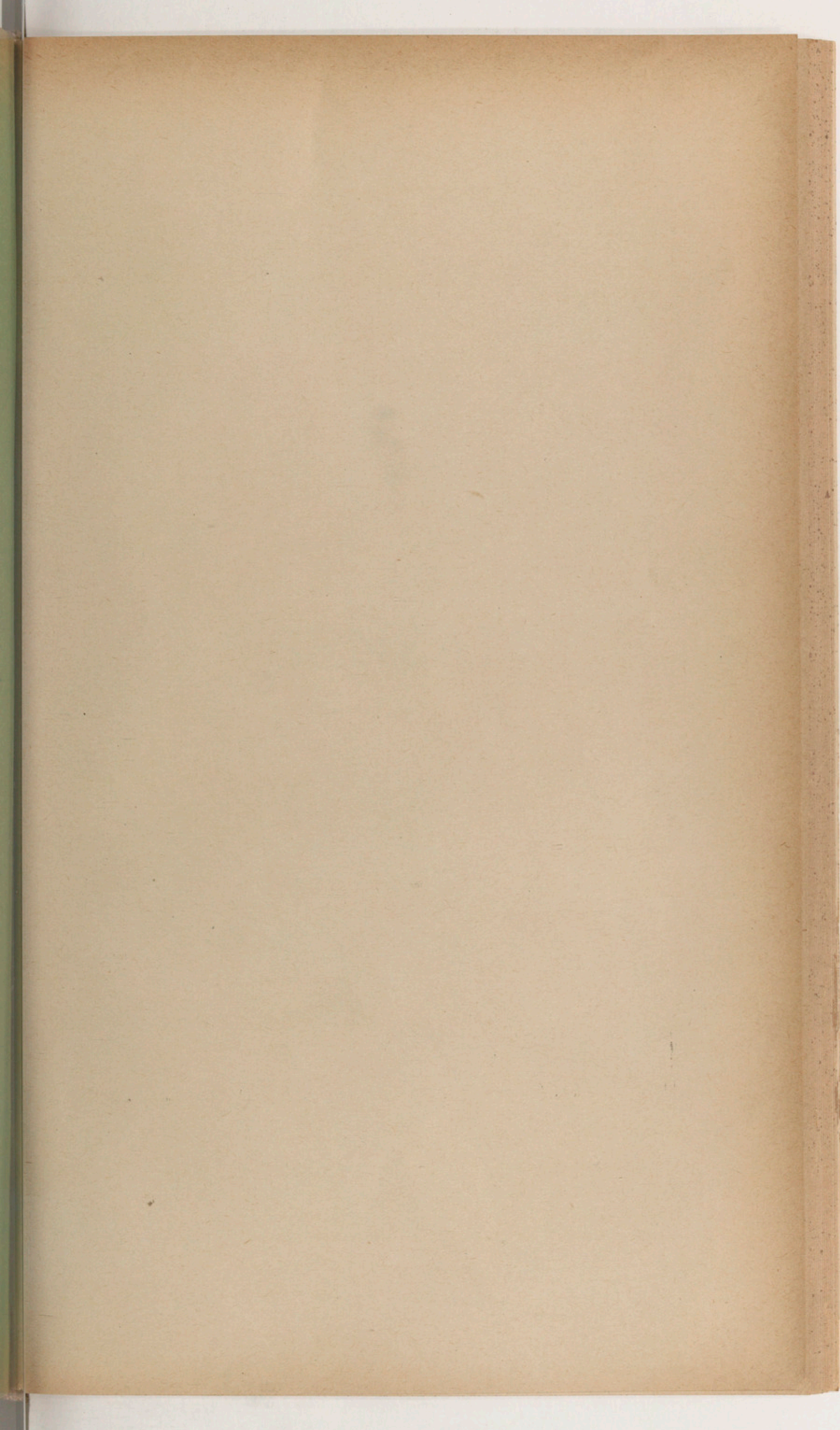
0<sup>2</sup>.0

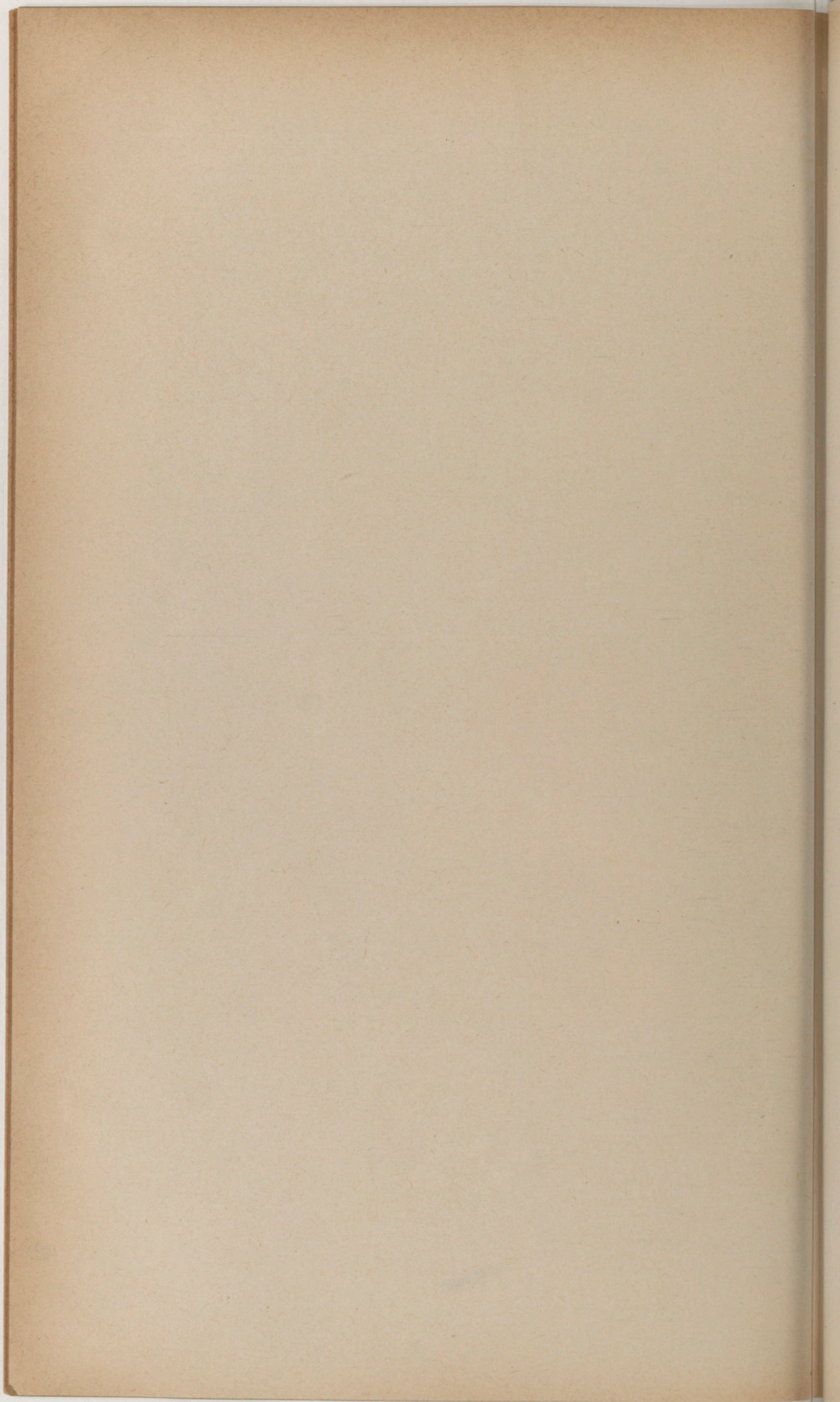
023

Prix : 1 fr. 50

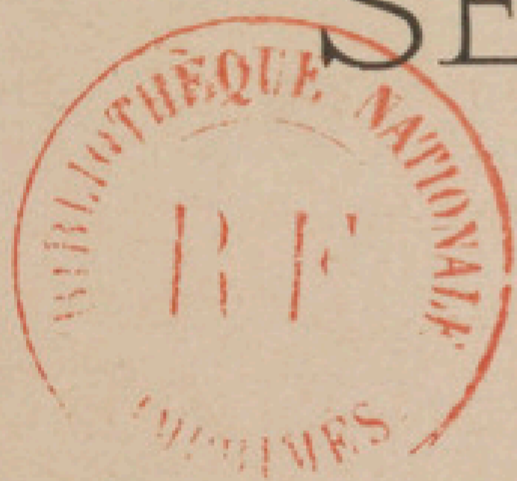








SENZAI



4° 0<sup>2</sup> 6

623

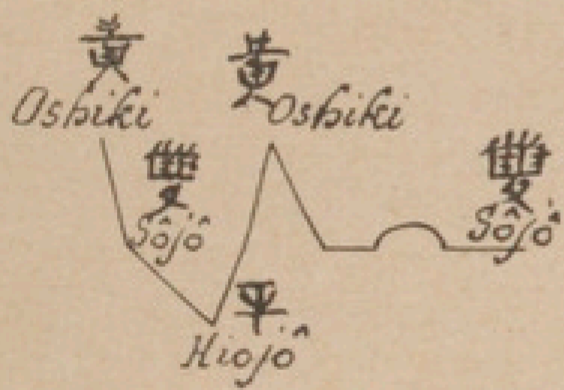
1871

神樂歌之内  
千歳譜

雙  
Sōjō  
セ  
se

雙  
Sōjō  
ニ  
n<sup>2</sup>

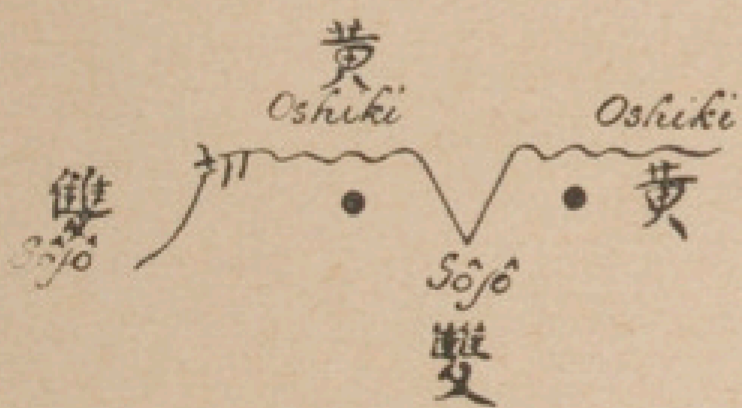
雙  
Sōjō  
Coup de grosse caisse  
百  
ザ  
za



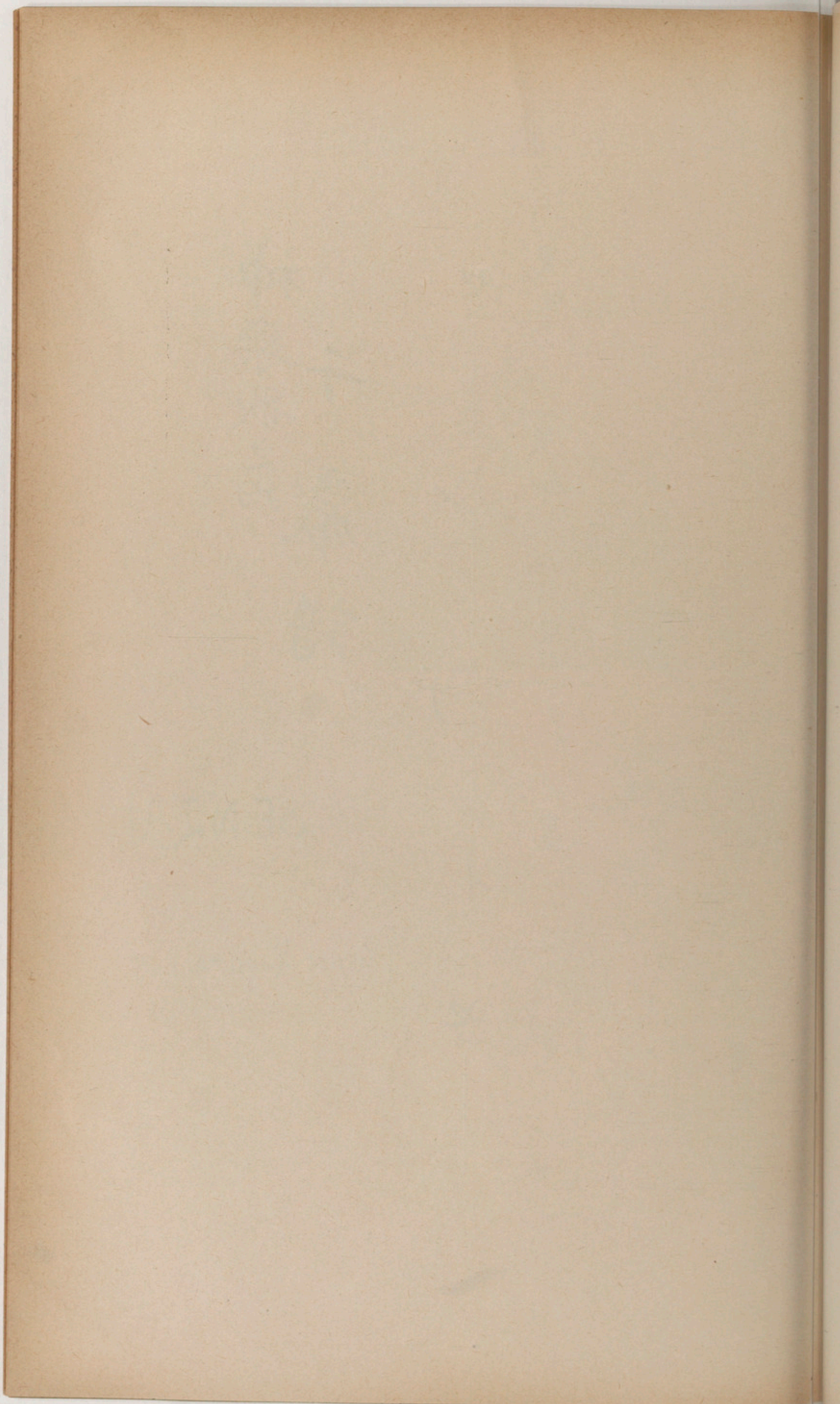
イ  
i

SENZAI

(Genre Kagura)



セ  
se



雙  
Sojō

ル  
ン

黄  
雙 Sojō Oshuku 雙 Sojō

ザ  
エ

雙 Sojō 雙 Sojō  
平 Hiōjō

イ  
イ

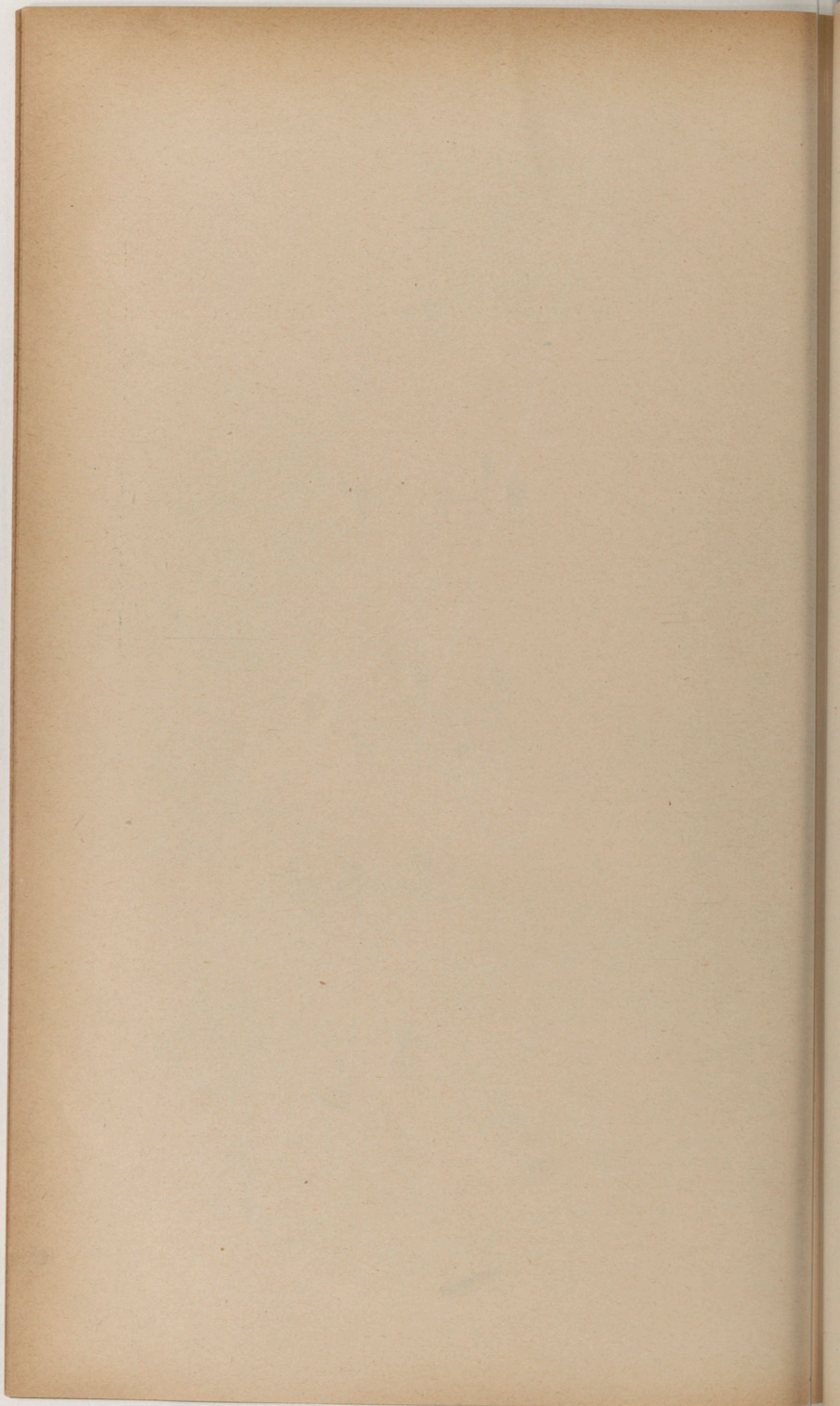
○

雙  
Sojō

セ 付所

雙 Sojō  
平 Hiōjō

ル  
ン



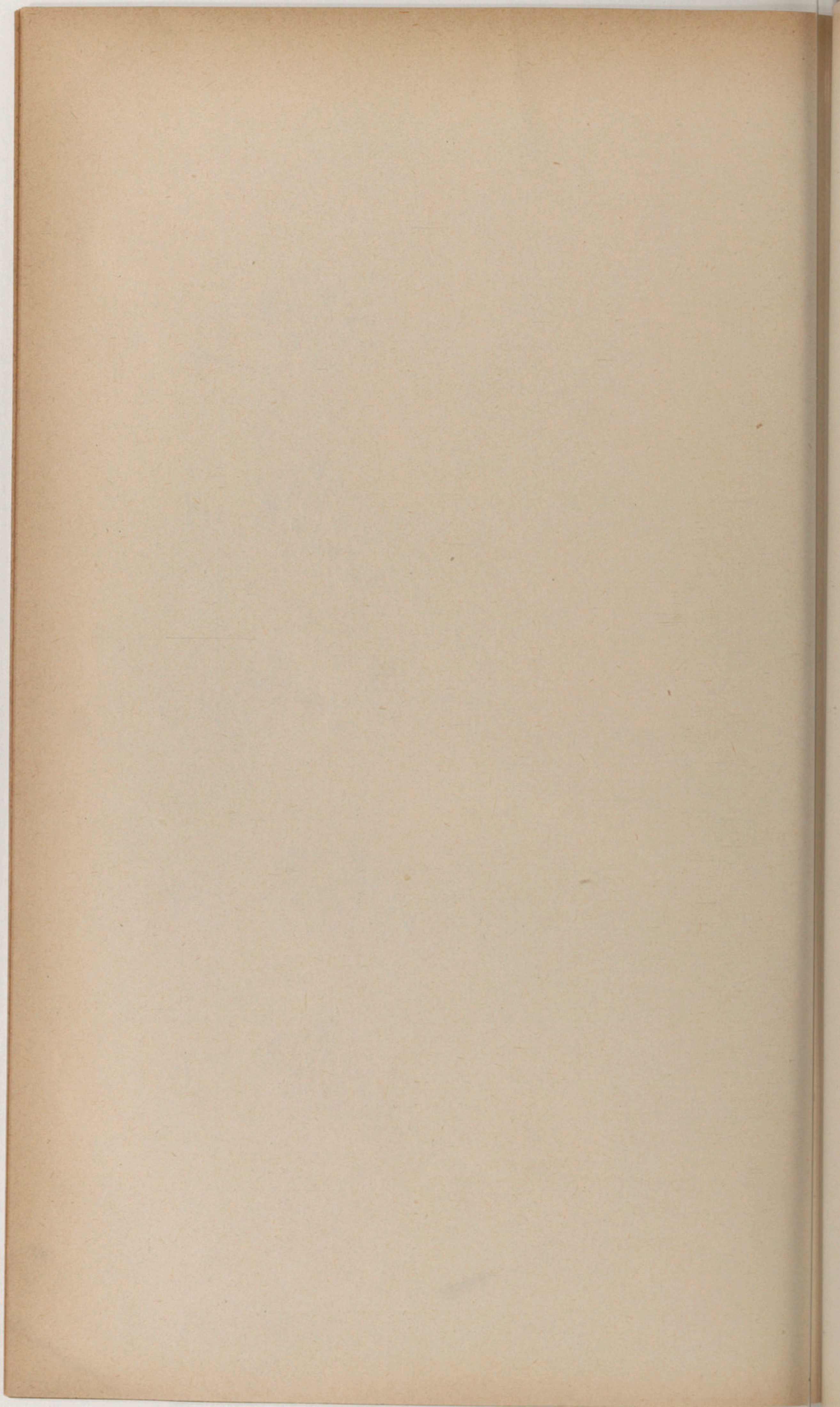


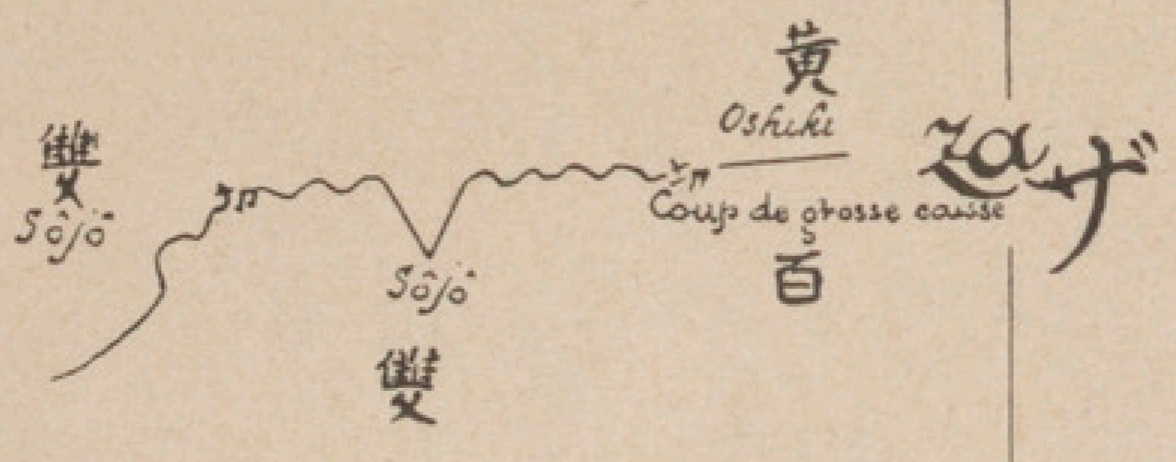
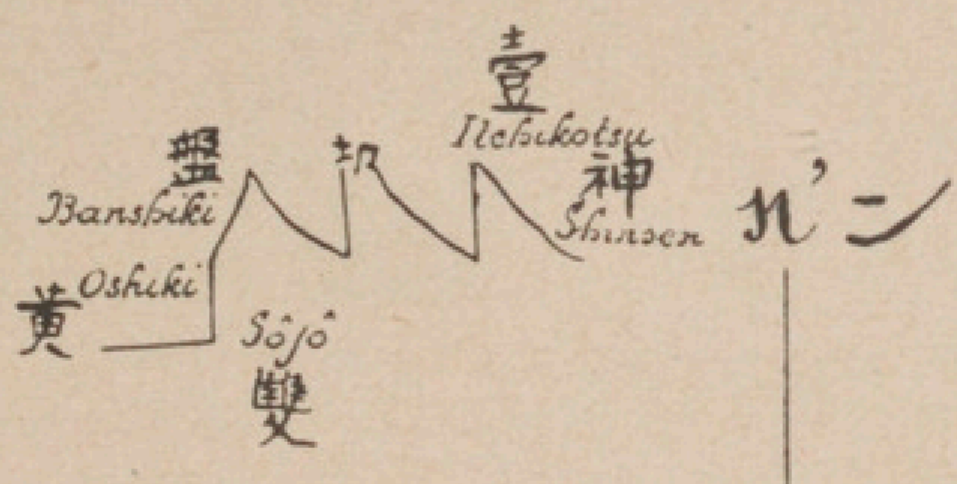
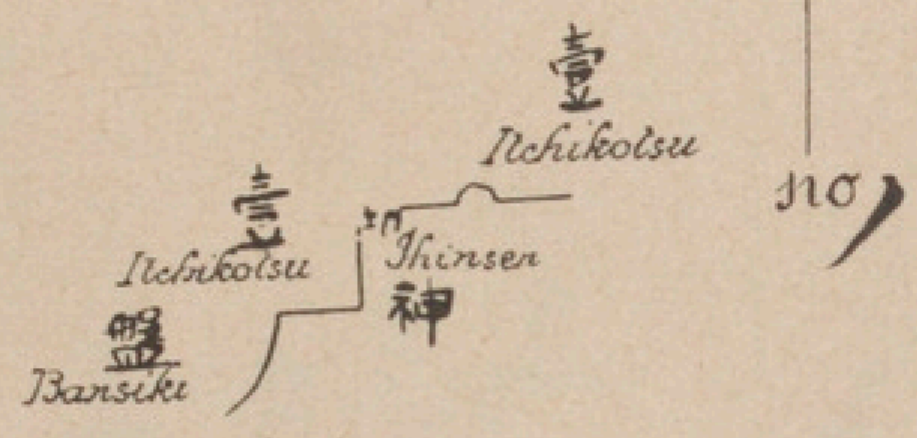
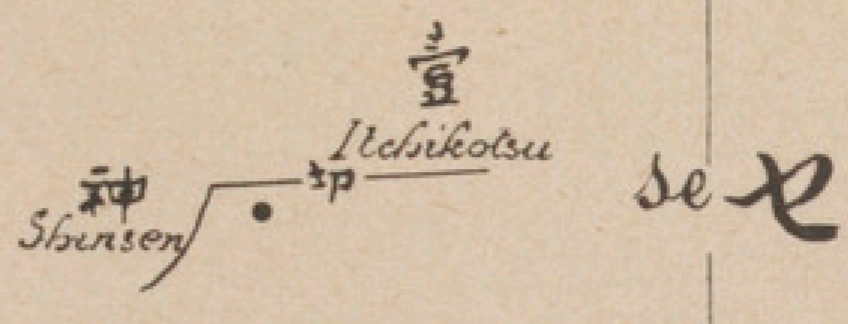
雙 雙  
 Sojo Sojo  
 平 平  
 Miojo Miojo  
 Coup de grosse caisse  
 ザ

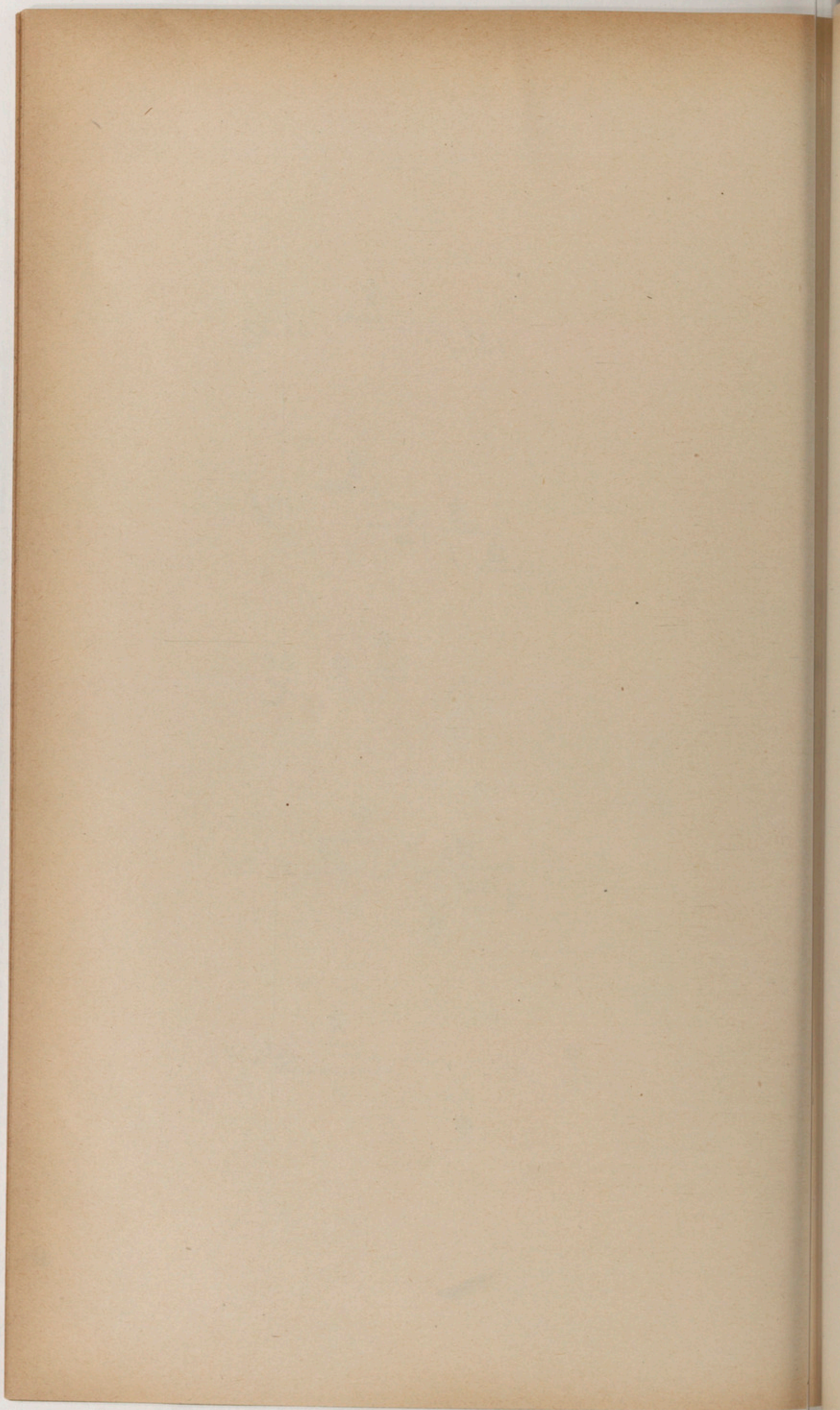
雙 雙  
 Sojo Sojo  
 平 平  
 Miojo Miojo  
 壺 壺  
 Ichikotsu Ichikotsu  
 神 神  
 Shinsen Shinsen  
 ヤ

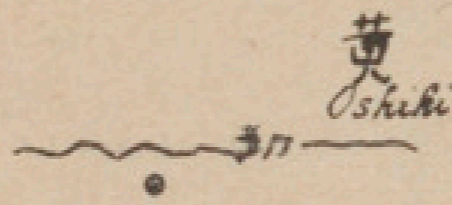
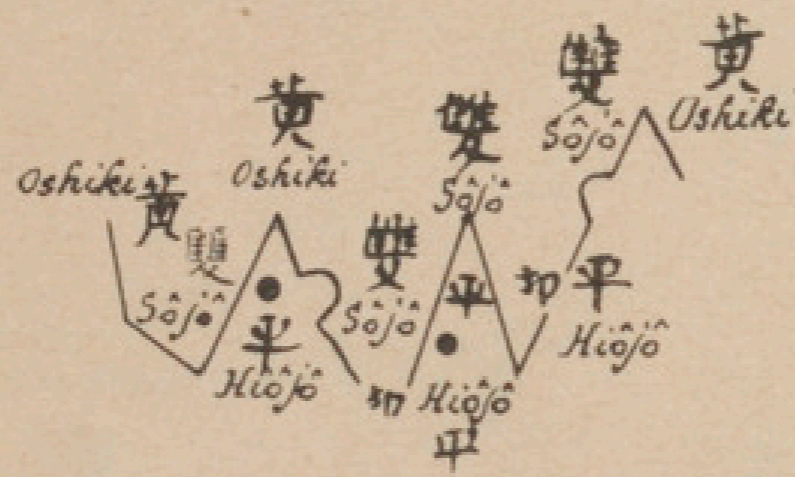
雙 雙  
 Sojo Sojo  
 Coup de grosse caisse  
 平 平  
 Miojo Miojo  
 壺 壺  
 Ichikotsu Ichikotsu  
 神 神  
 Shinsen Shinsen  
 チ

雙 雙  
 Sojo Sojo  
 平 平  
 Miojo Miojo  
 壺 壺  
 Ichikotsu Ichikotsu  
 神 神  
 Shinsen Shinsen  
 ト





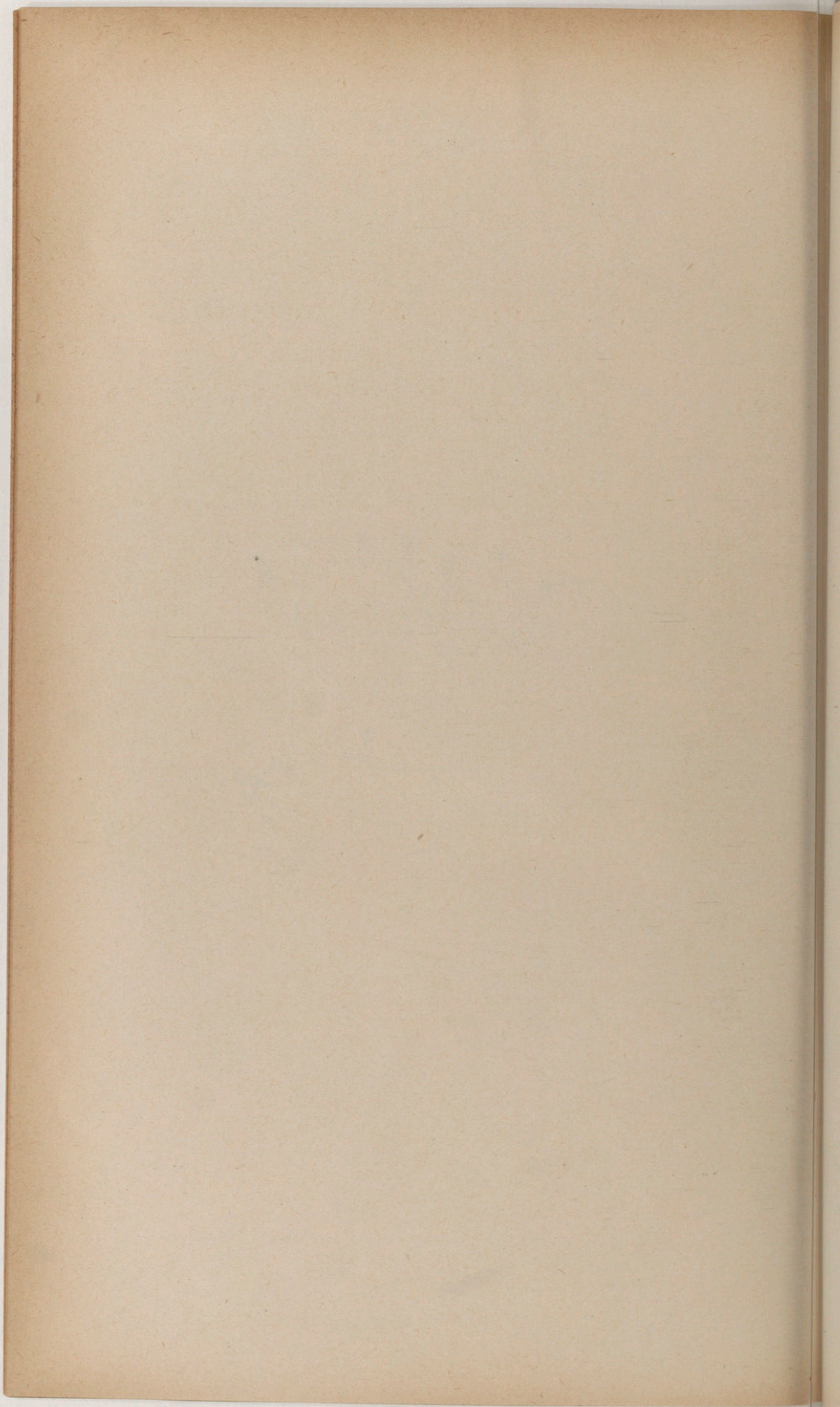




i I

ya p

o



雙 *Sojō*  
—  
ma

CHITOSE JIMATSU KA

雙 *Sojō*  
—  
n<sup>o</sup>ニ

同  
末  
歌

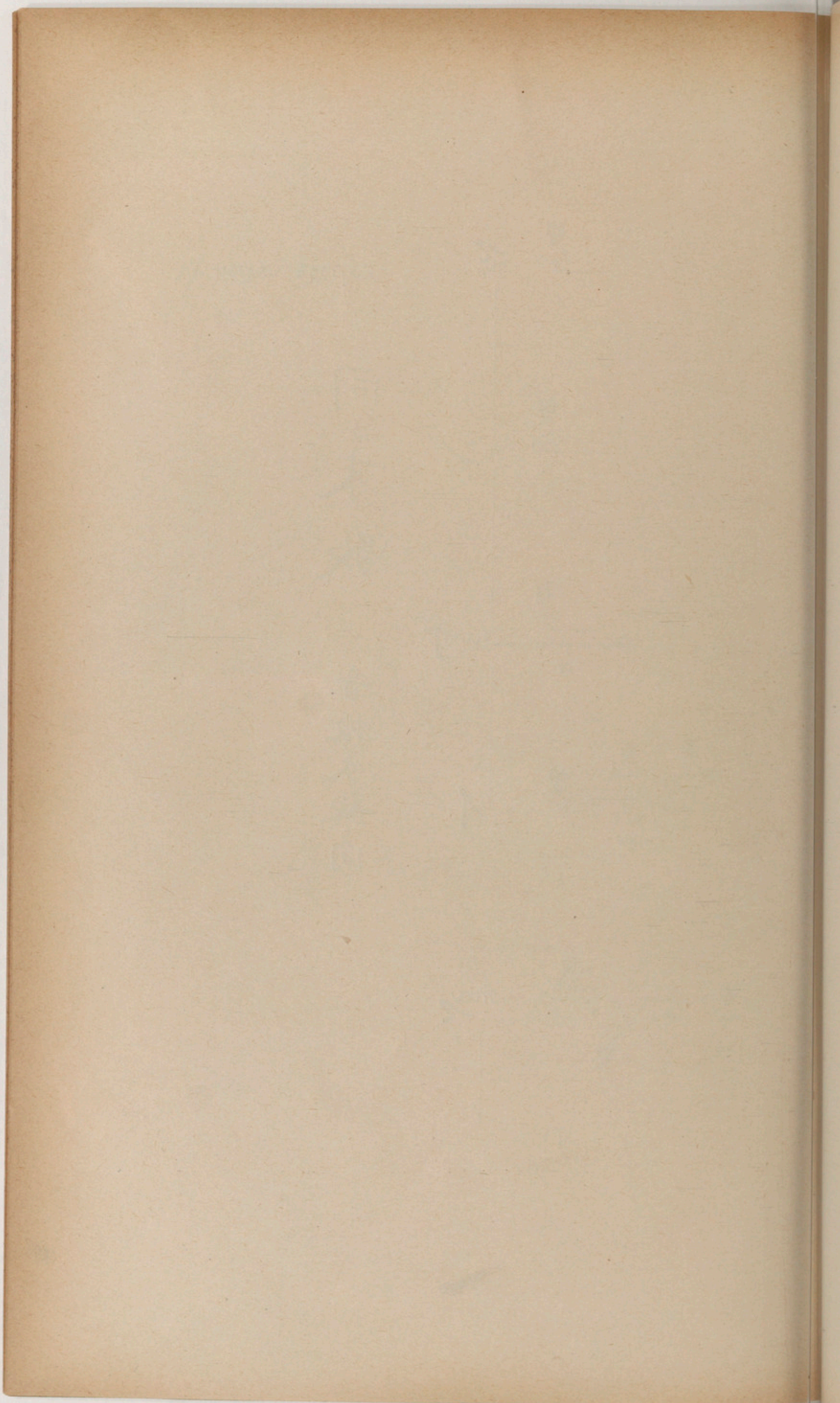
雙 *Sojō*  
—  
Coups de grosse caisse め<sup>o</sup>ザ<sup>o</sup>  
百

音  
振  
本  
歌  
同

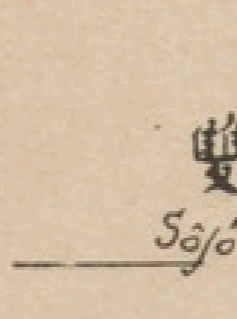
黄 *Oshiki* 雙 *Sojō* 黄 *Oshiki* 雙 *Sojō*  
平 *Hiōjō*

い


雙 *Sojō* 黄 *Oshiki* 雙 *Sojō* 黄 *Oshiki*  
ma



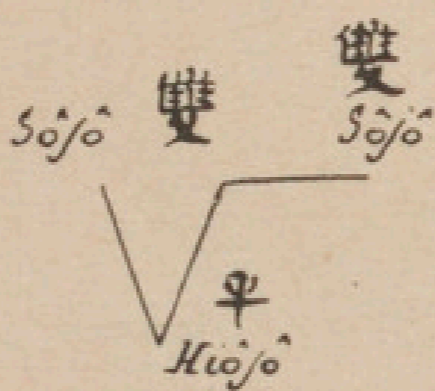



 雙  
Sôjô

n<sup>ニ</sup>

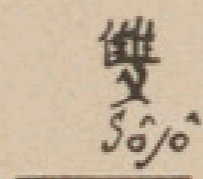

 雙  
Sôjô

サ<sup>ニ</sup>  
sa

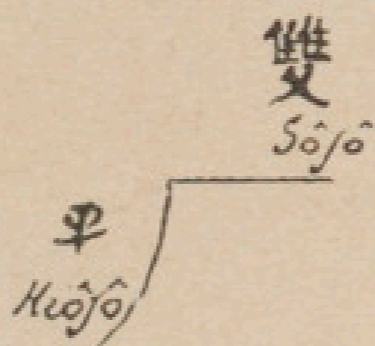

 Sôjô 雙 Sôjô  
平  
Kôjô

i  
イ

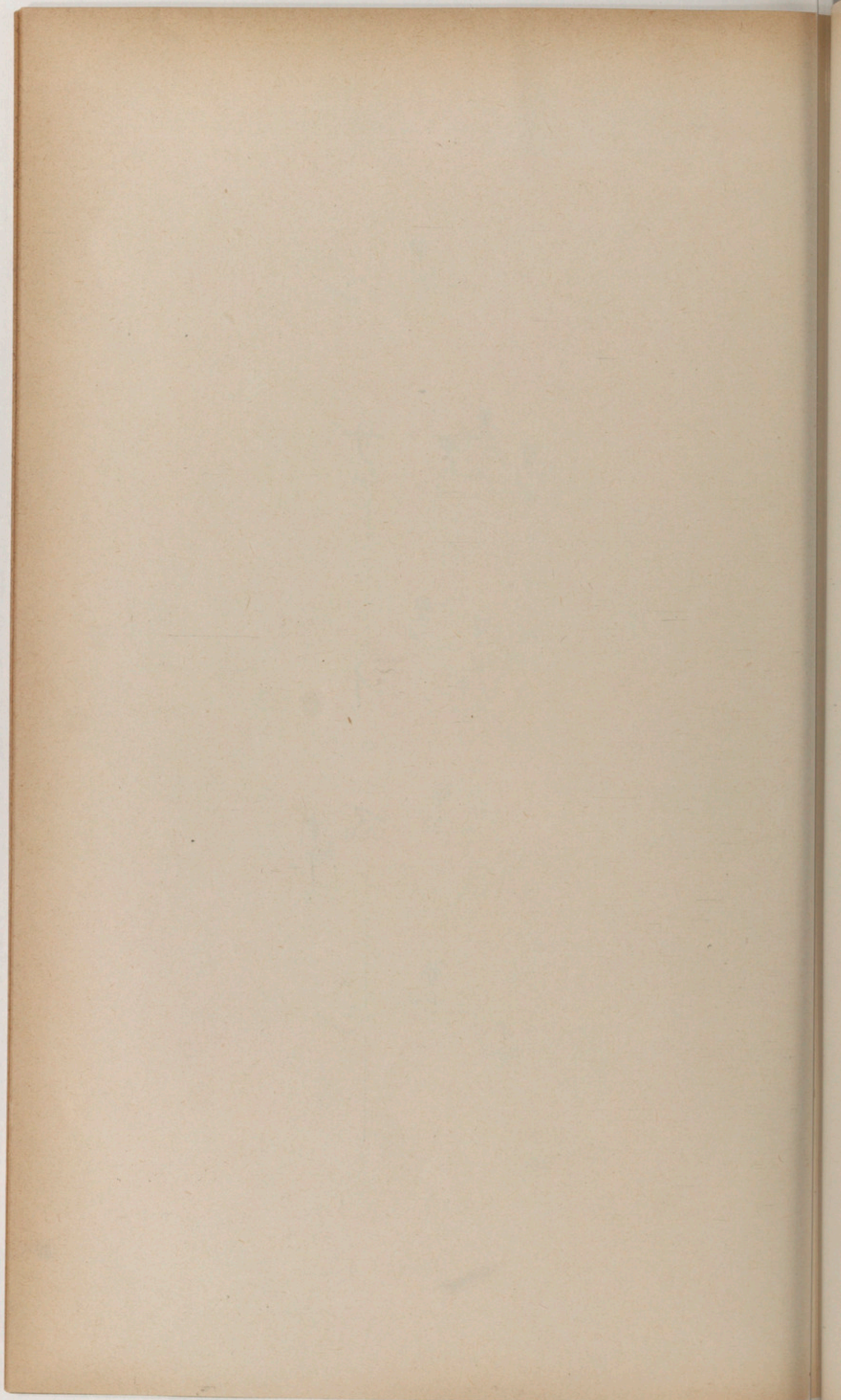
○

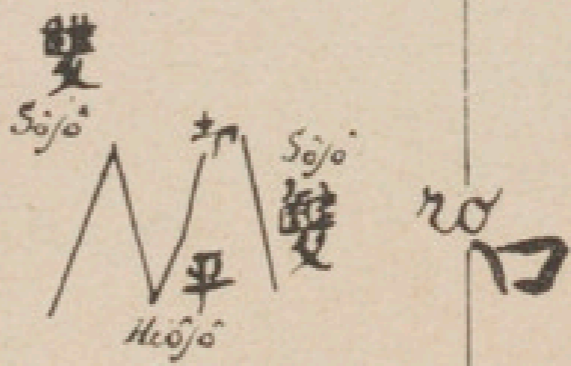
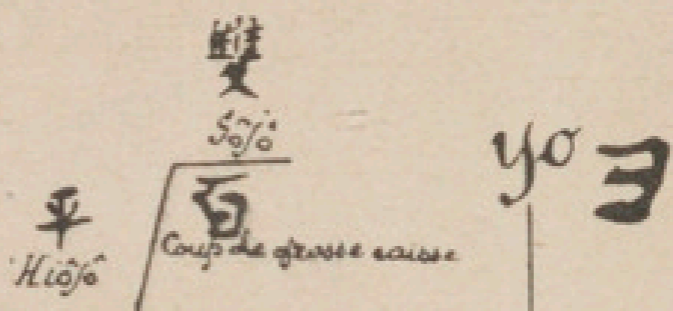
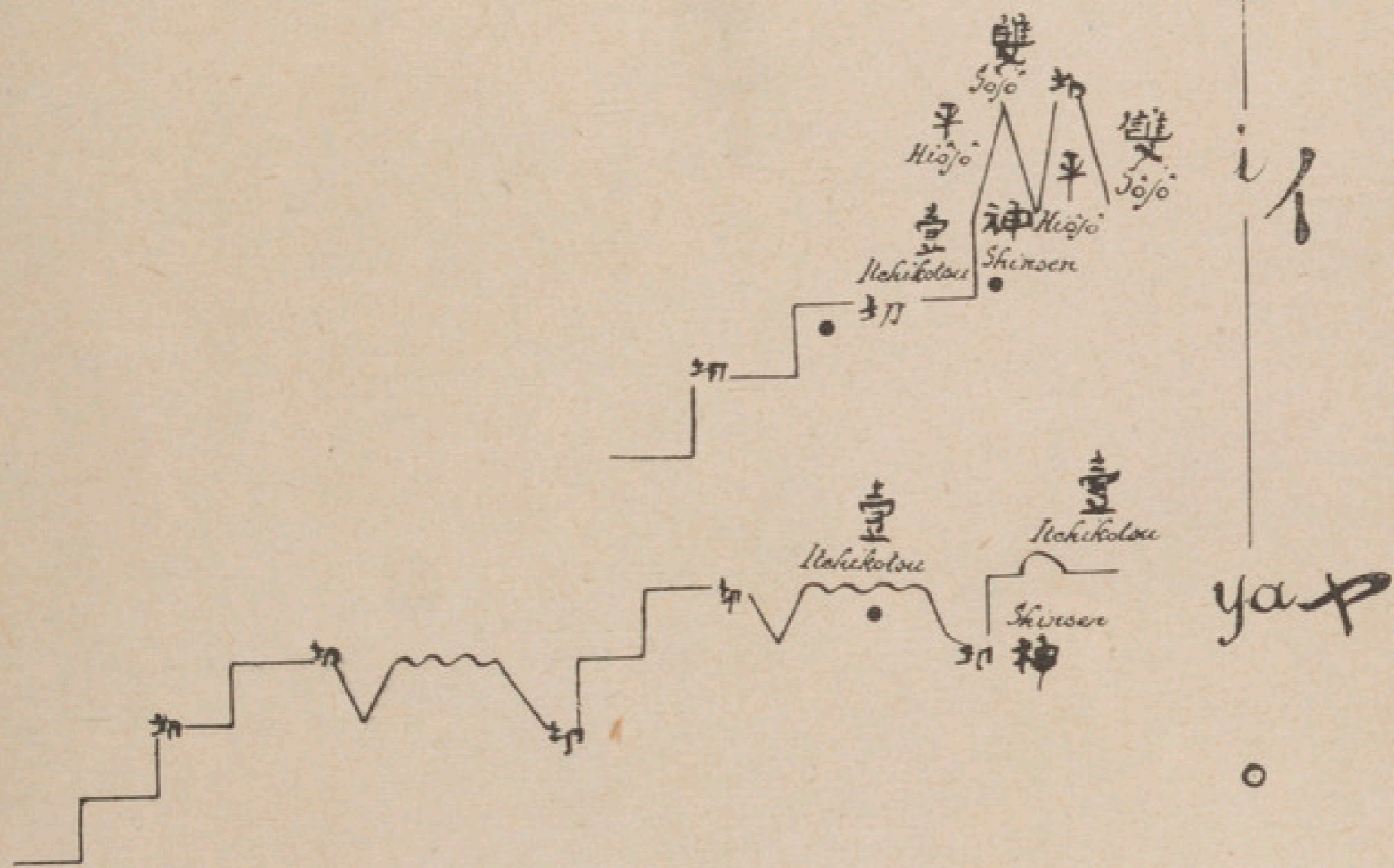
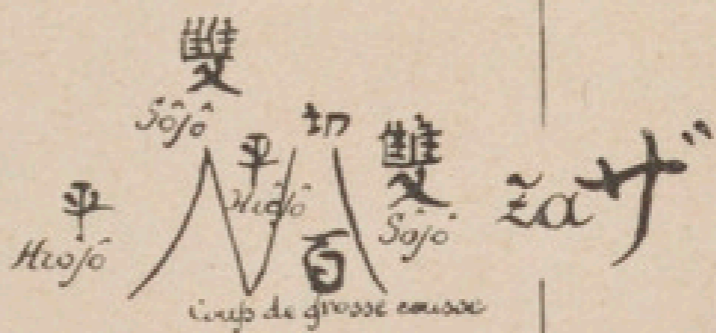

 雙  
Sôjô

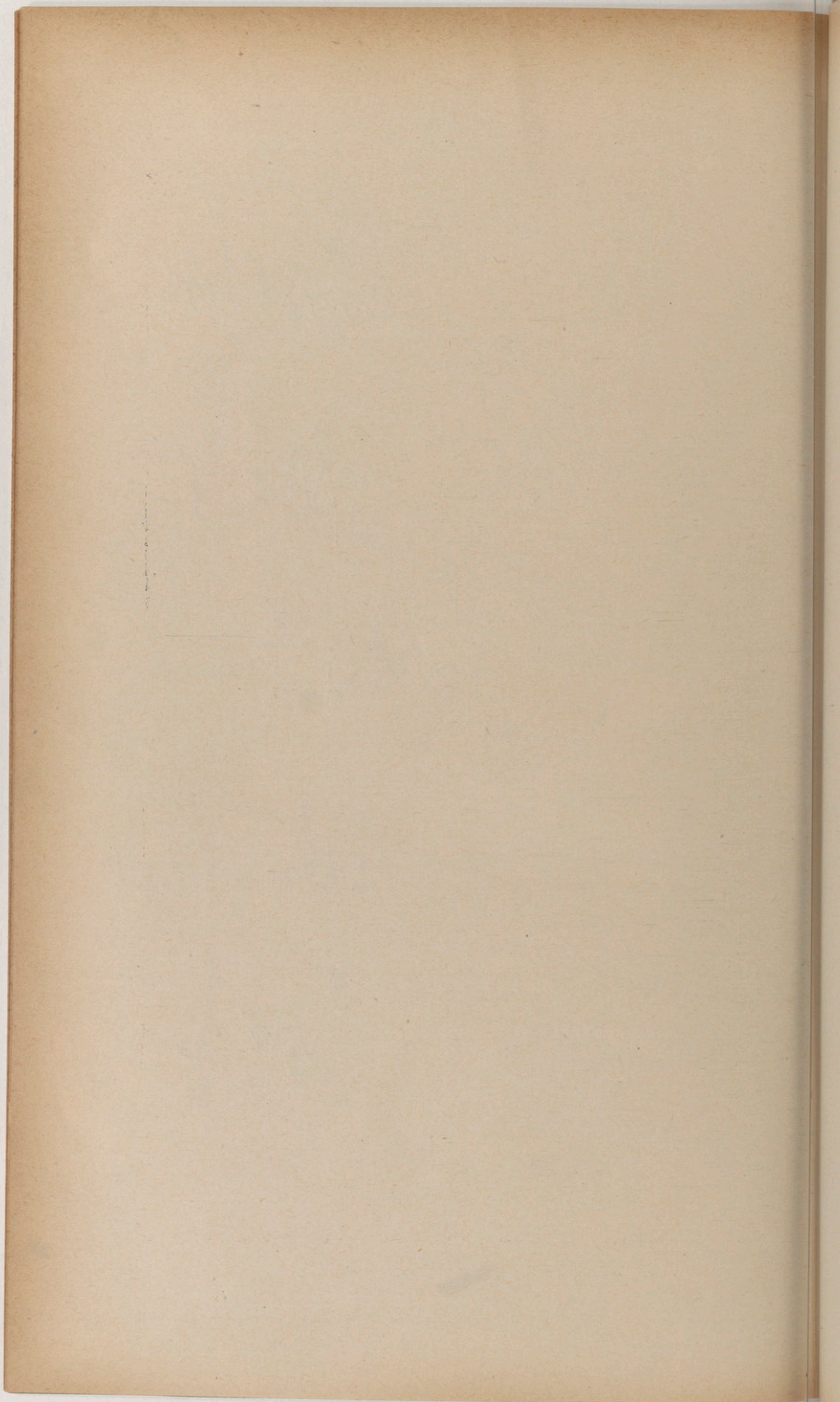
ma 付  
所

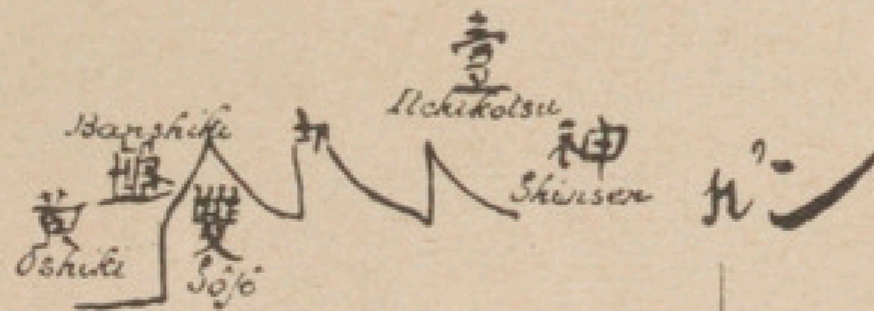
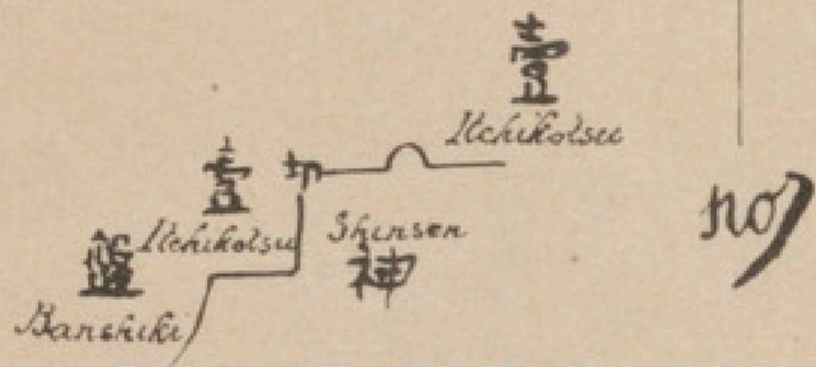
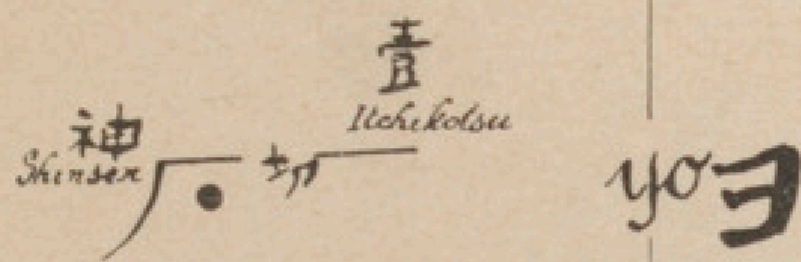
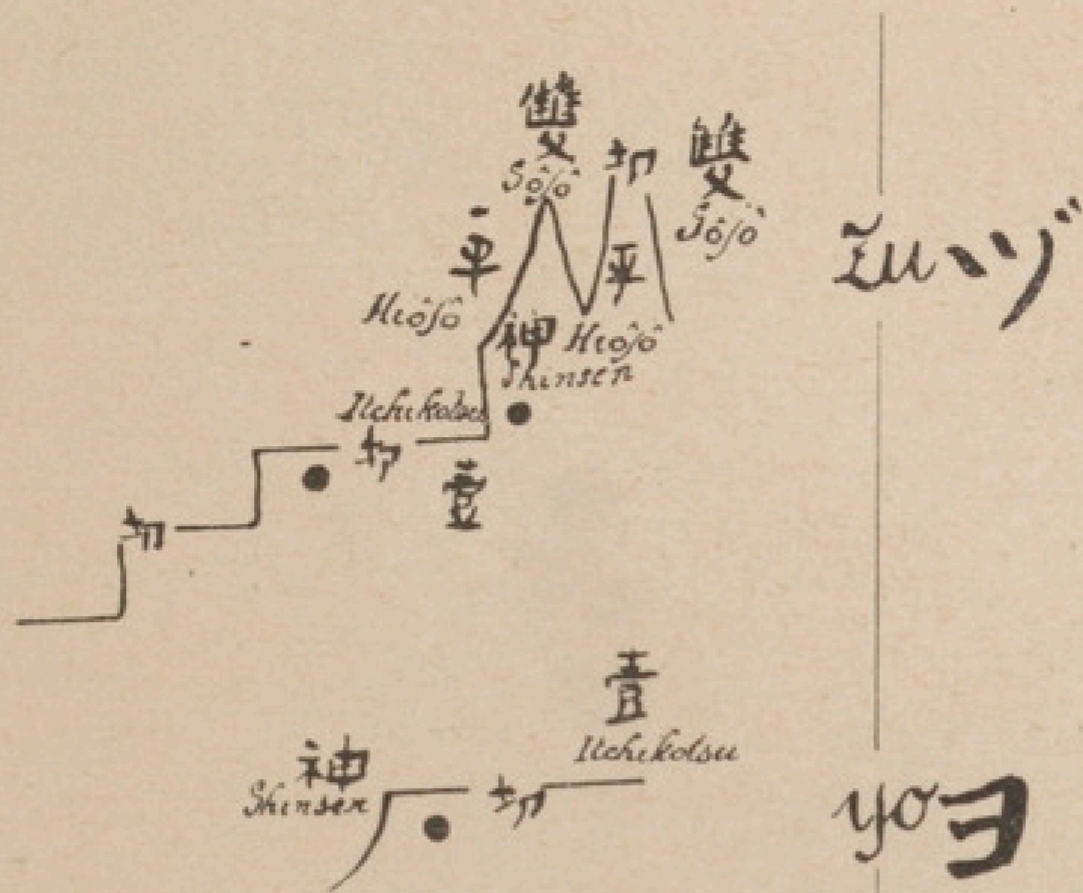

 平  
Kôjô

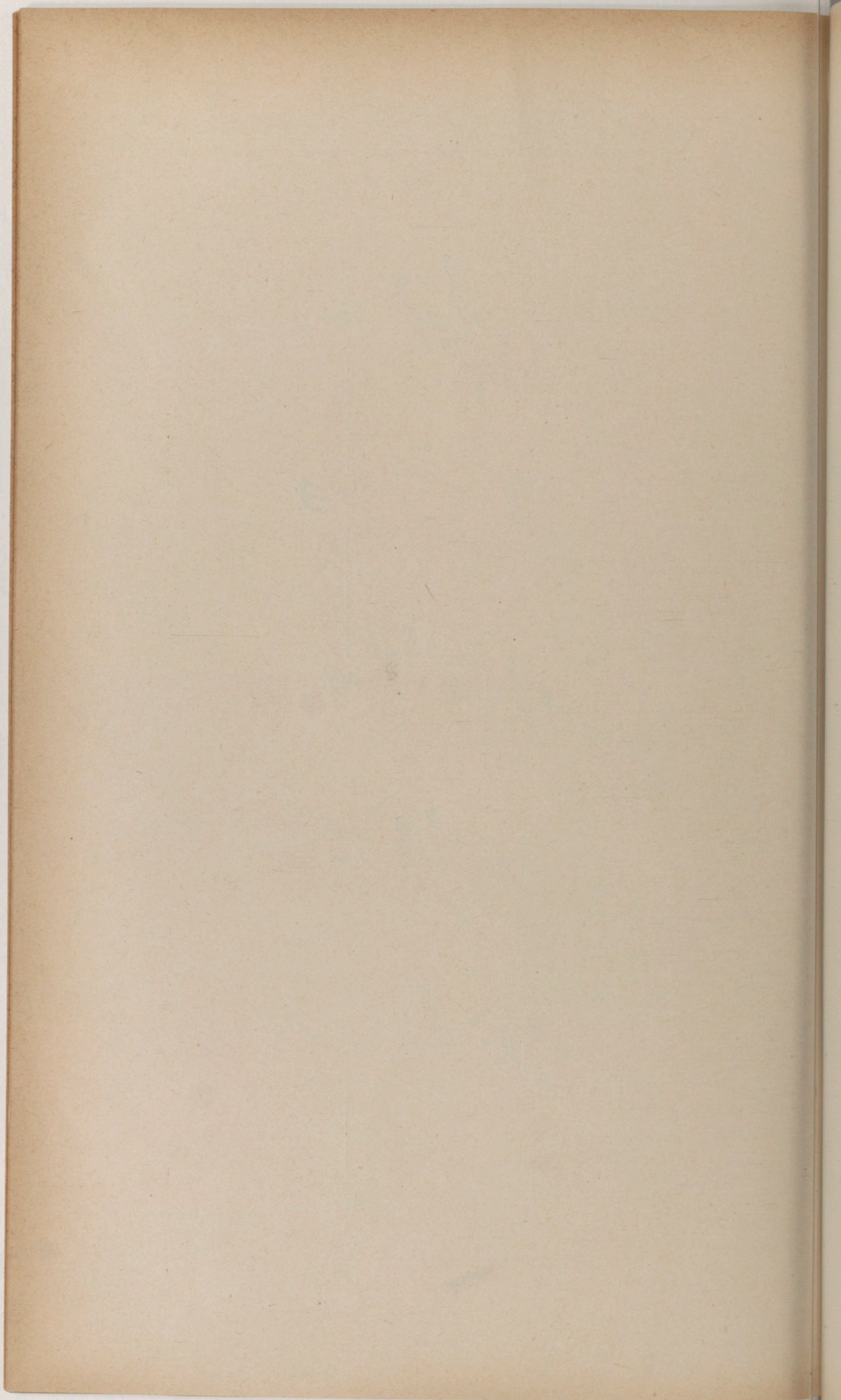
n<sup>ニ</sup>

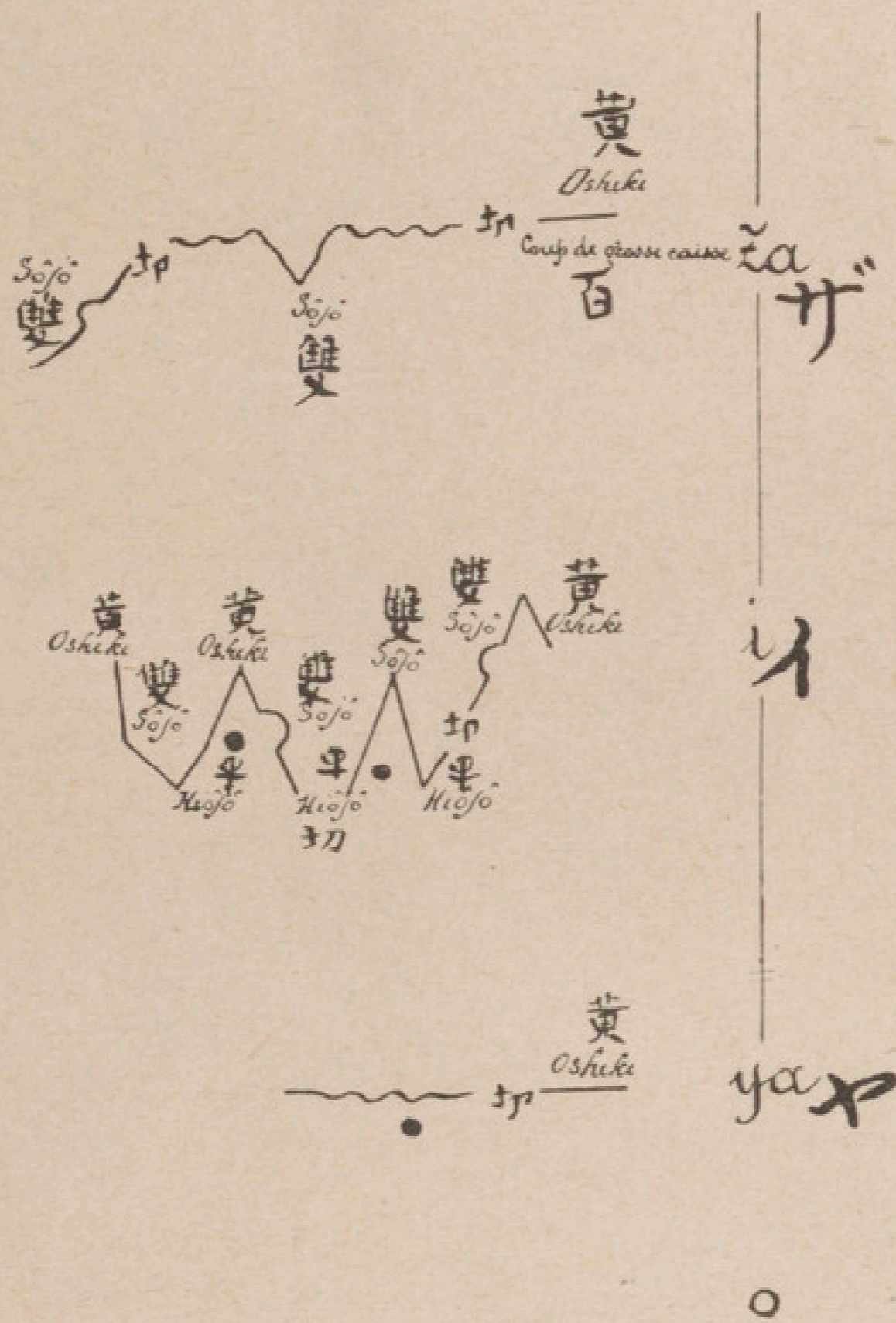


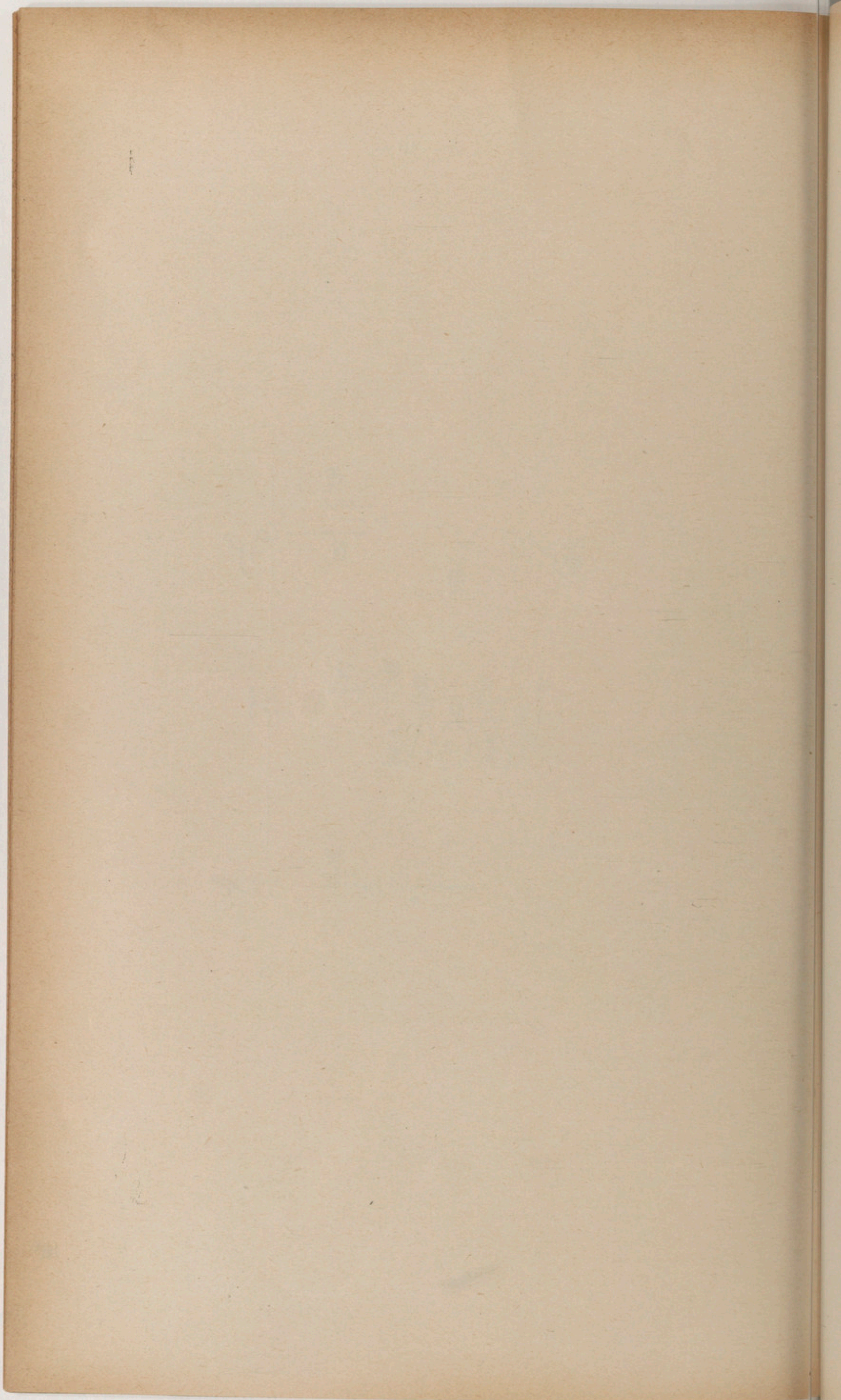














雙  
Sōjo  
平  
Hiojo

ナ  
na

Нон. Ха

黄  
Ashiki  
雙  
Sōjo  
百  
Corps de grosse caille

ワ  
wa

本  
歌

○

雙  
Sōjo

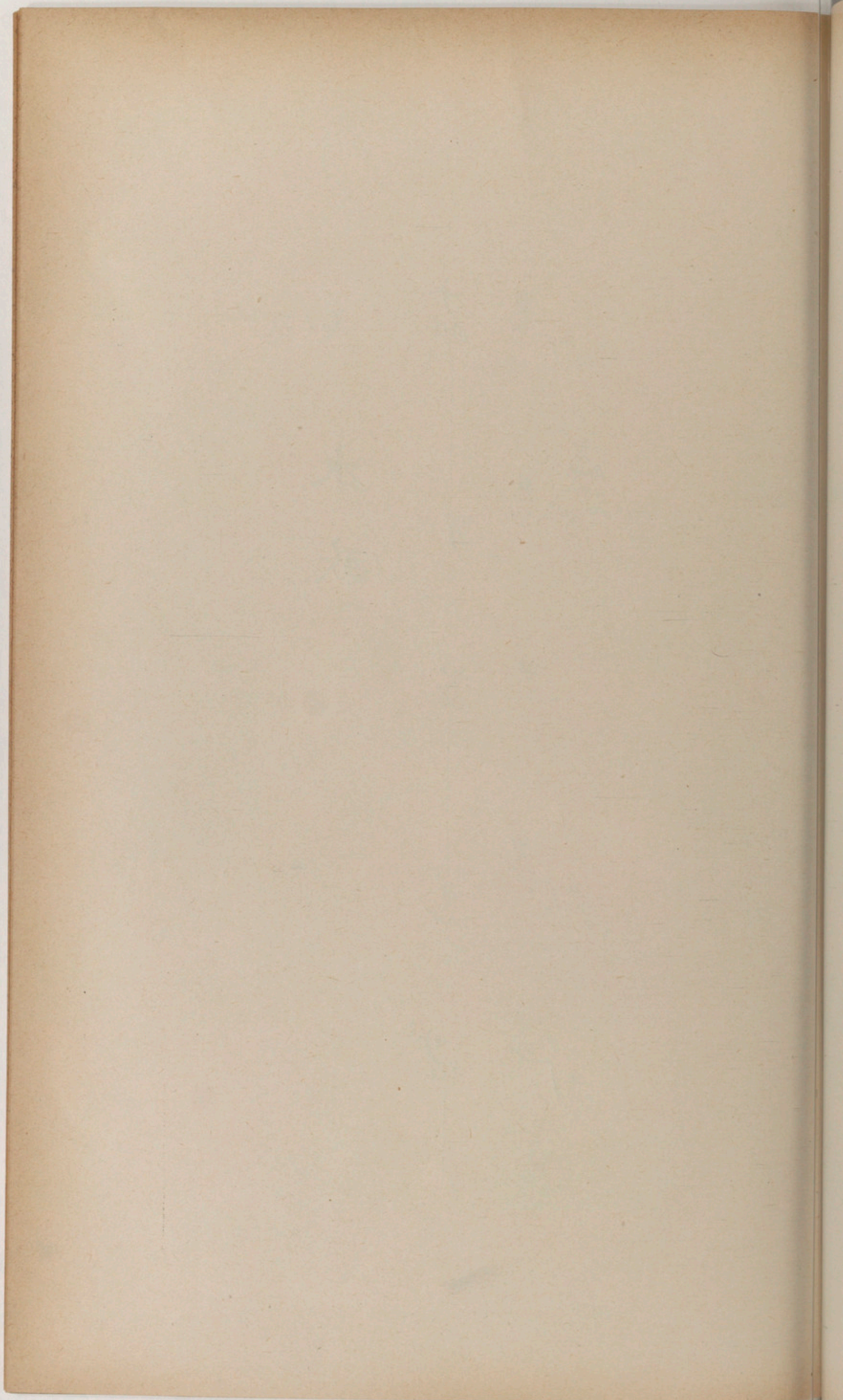
セ  
se

雙  
Sōjo  
平  
Hiojo

ニ  
ni

雙  
Sōjo  
平  
Hiojo

ザ  
za



黄  
Oshiki  
雙  
Sojo

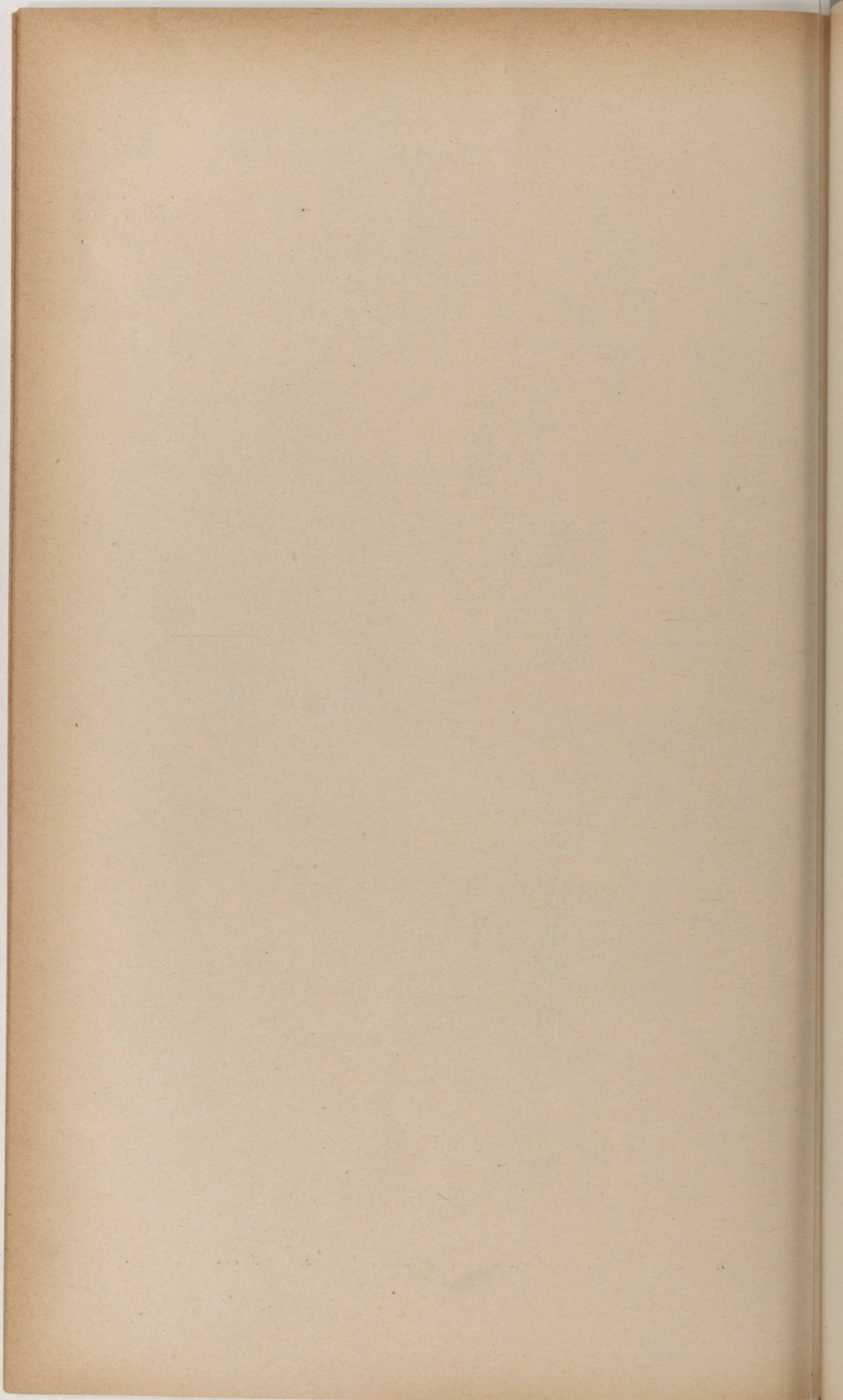
い

。

末  
歌

MATSU-KA

音  
振  
木  
歌  
同



雙  
 Sojo  
 平  
 Hiōjo

ナ  
na

雙  
 Sojo  
 黄  
 Oshēke  
 百  
 Coup de grosse caisse

ワ  
wa

○

雙  
Sojo

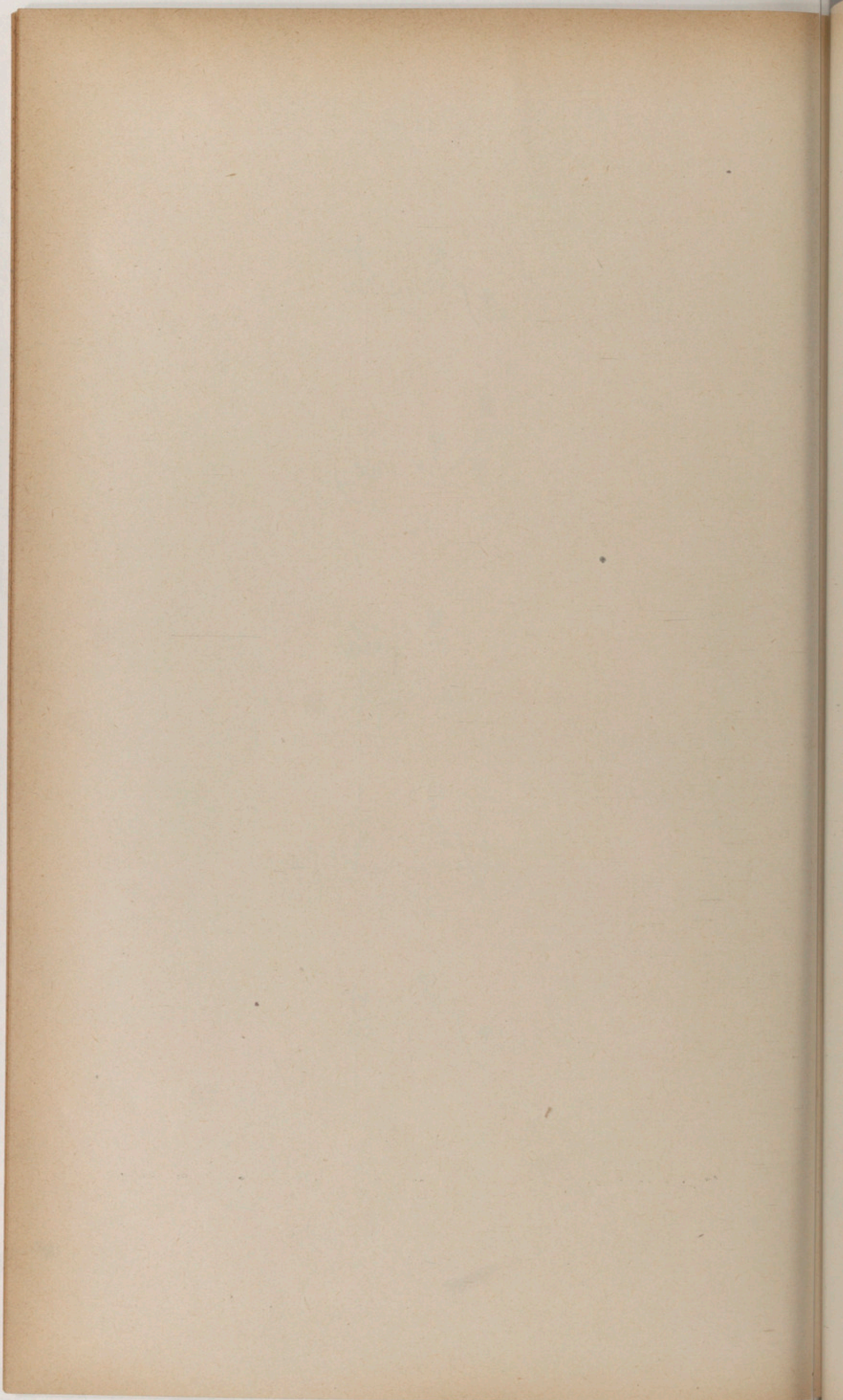
マ  
ma

雙  
 Sojo  
 平  
 Hiōjo

ニ  
ni

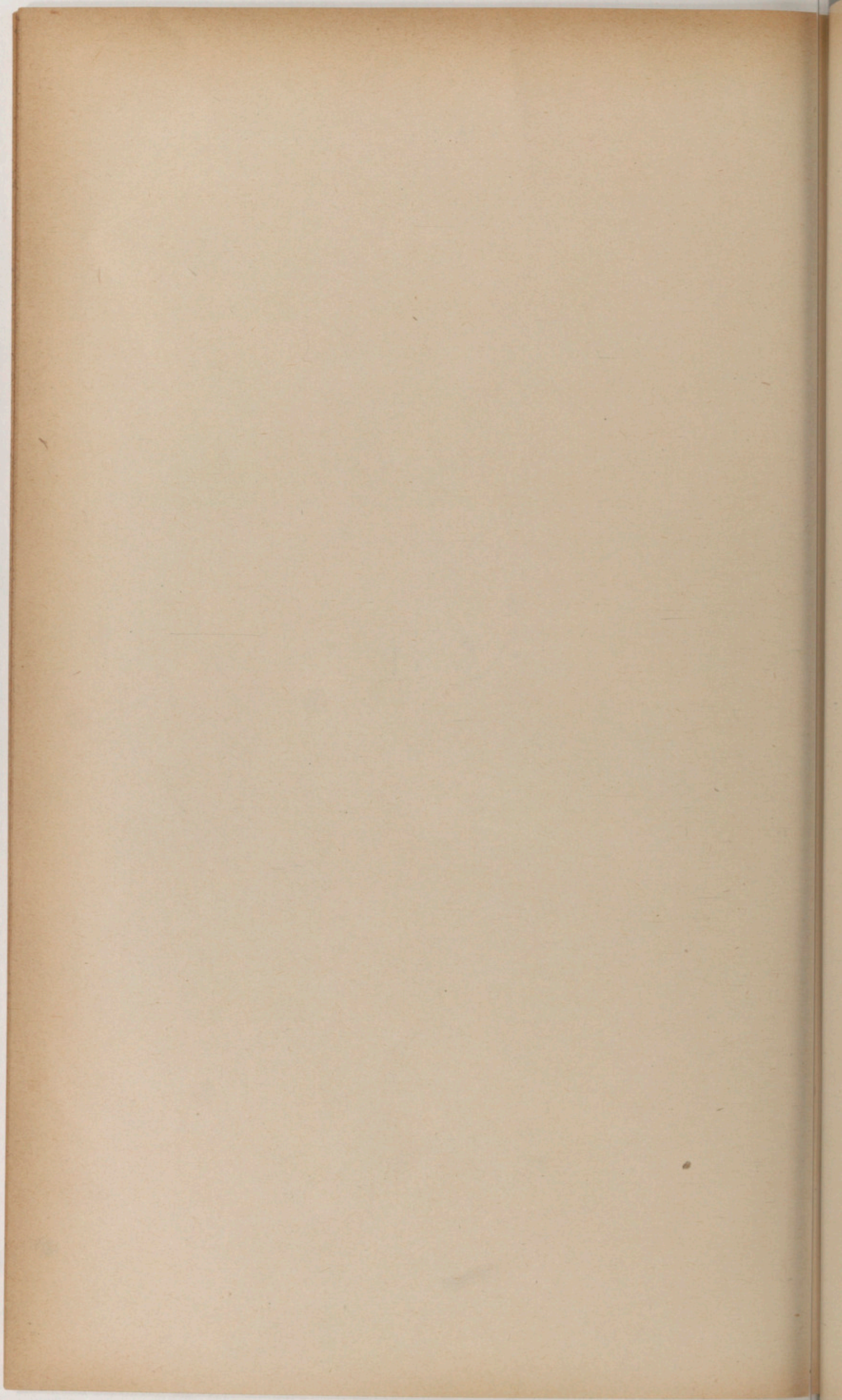
雙  
 Sojo  
 平  
 Hiōjo

ザ  
za



黄  
Oshiku  
雙  
Sojo  
い

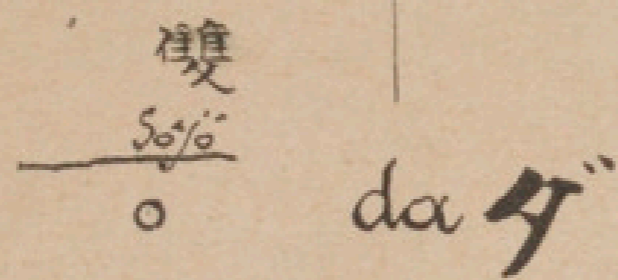
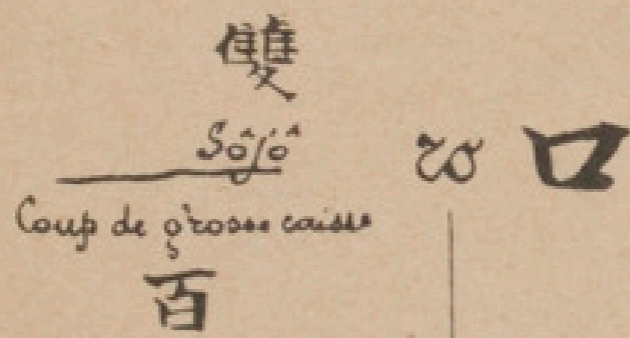
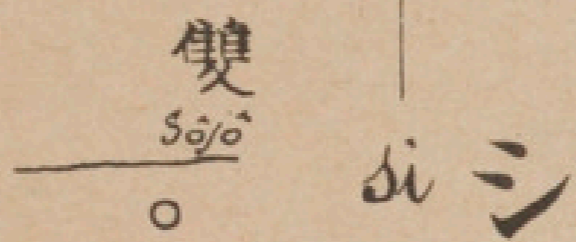
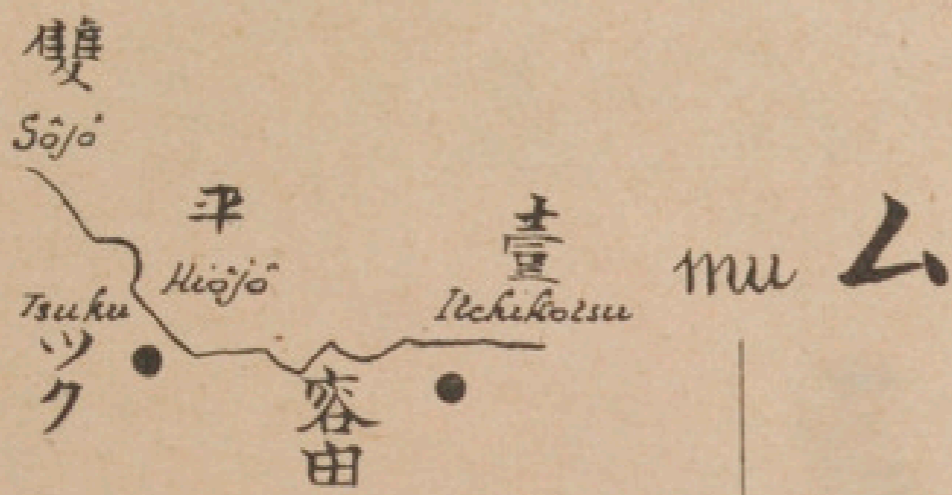
○





MUSHIRODA

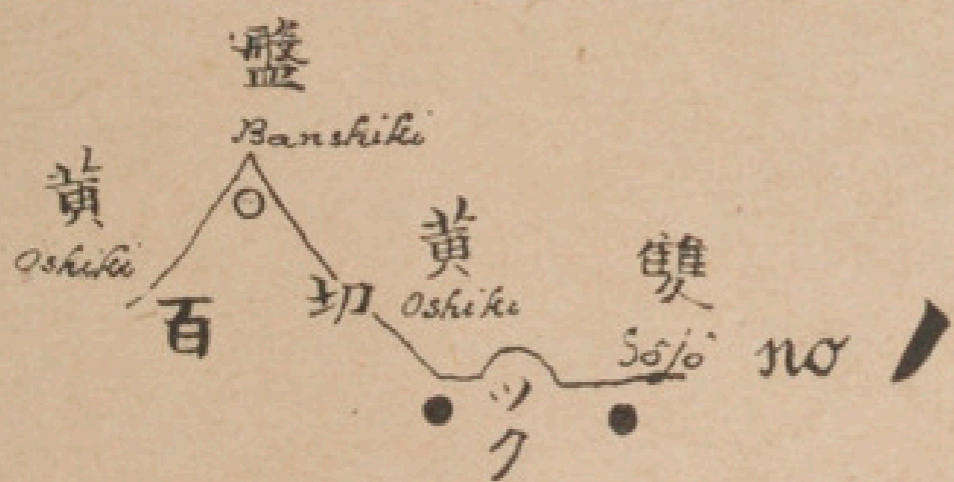
1851

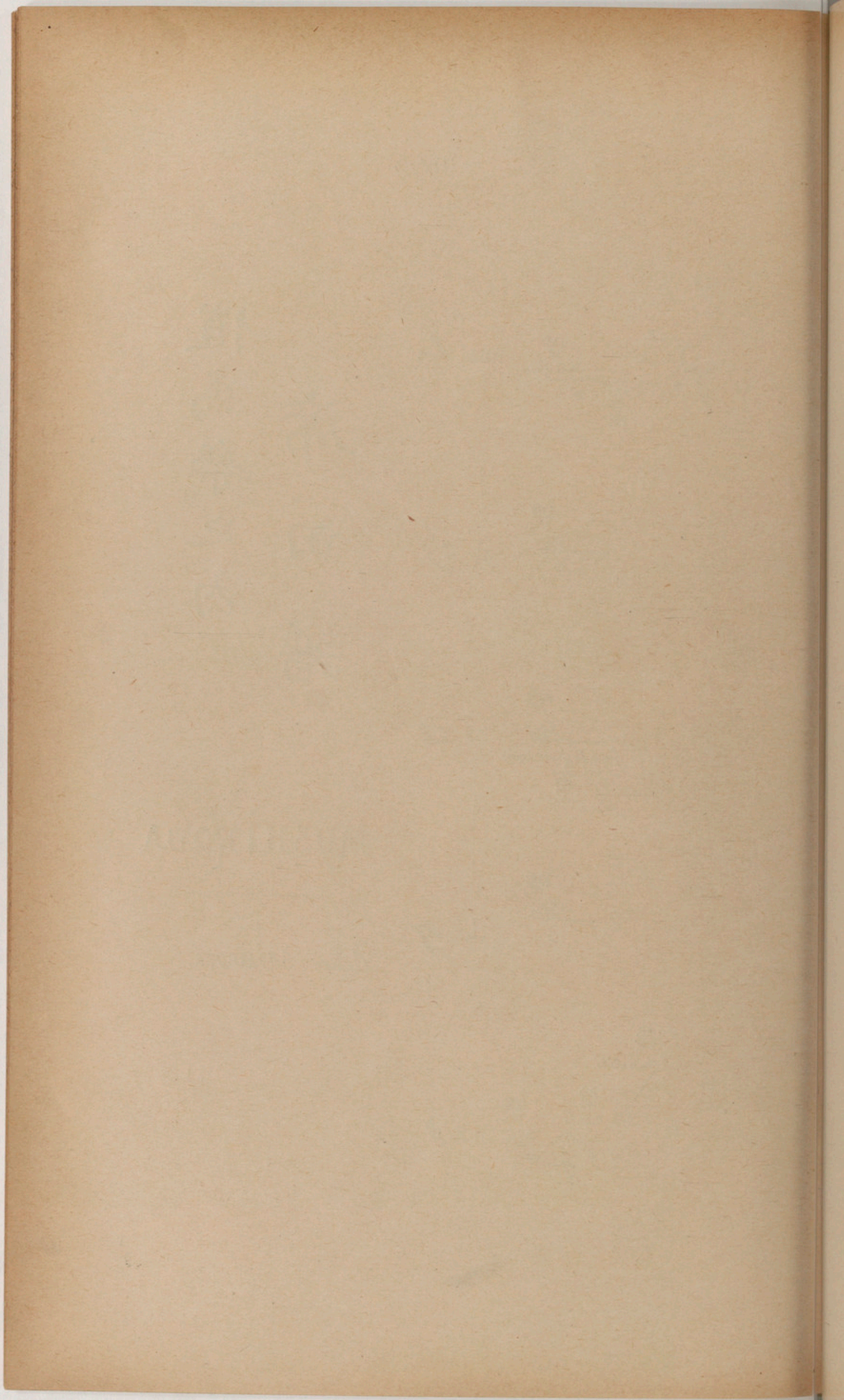


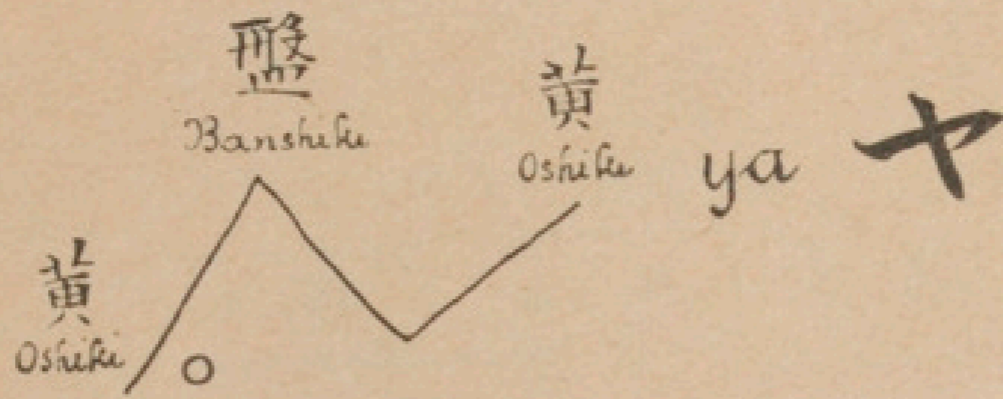
催馬樂之内  
席田譜

MUSHIRODA

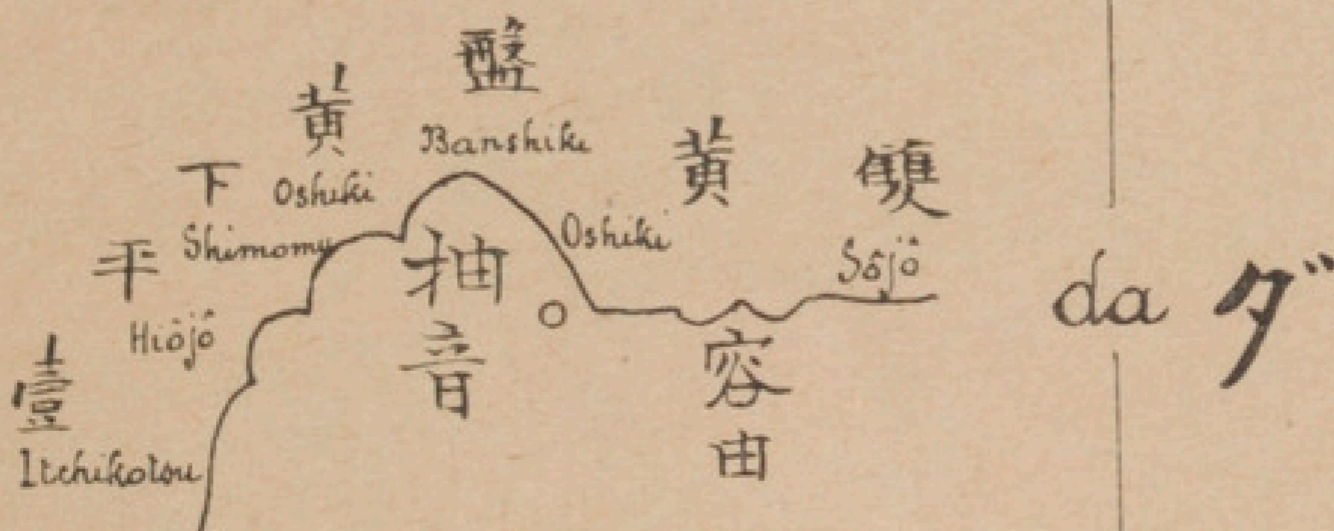
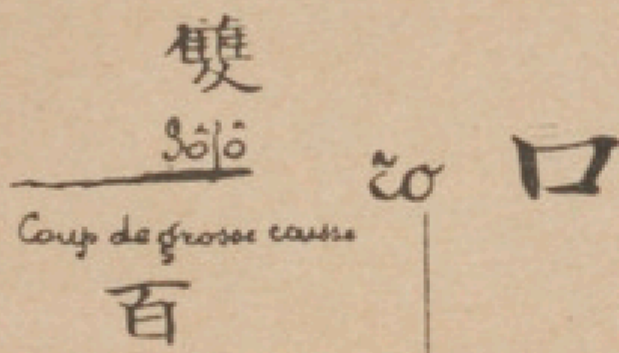
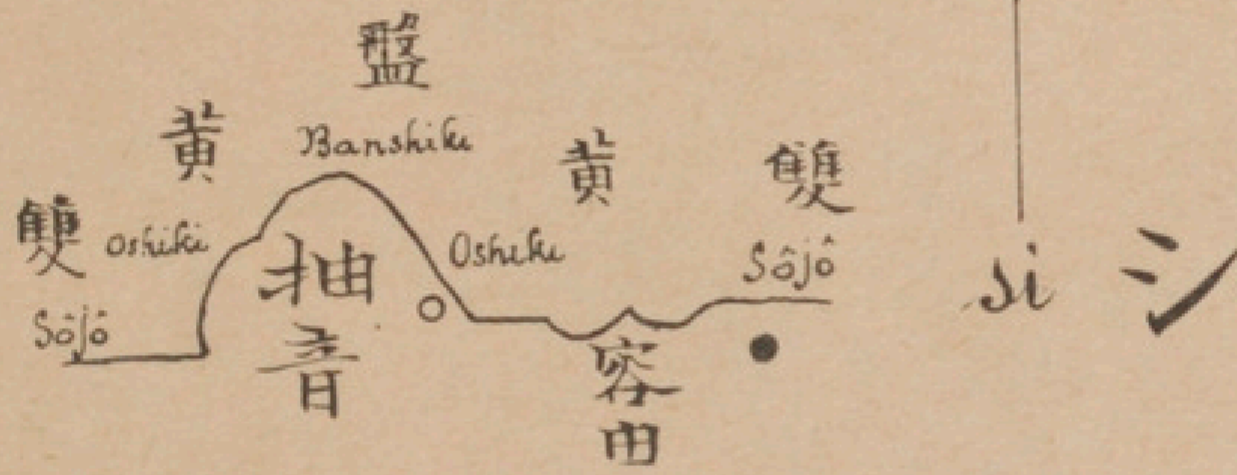
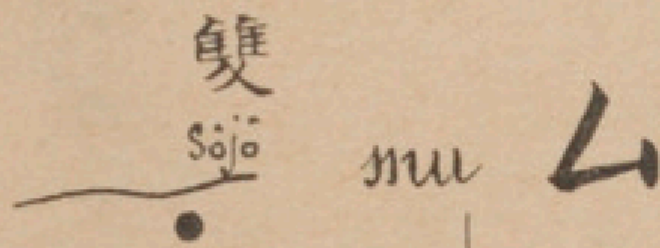
Genre SAIBARA



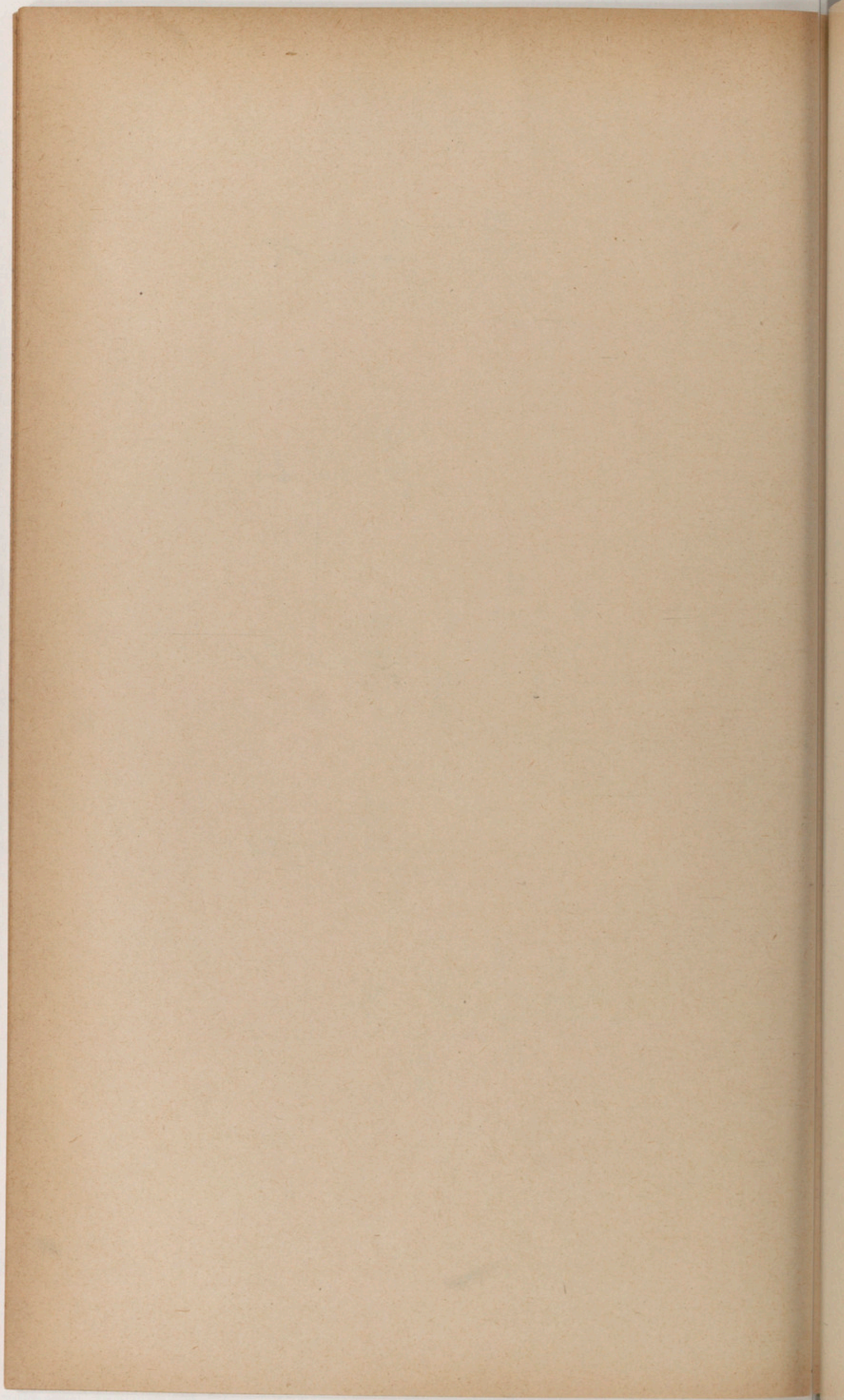


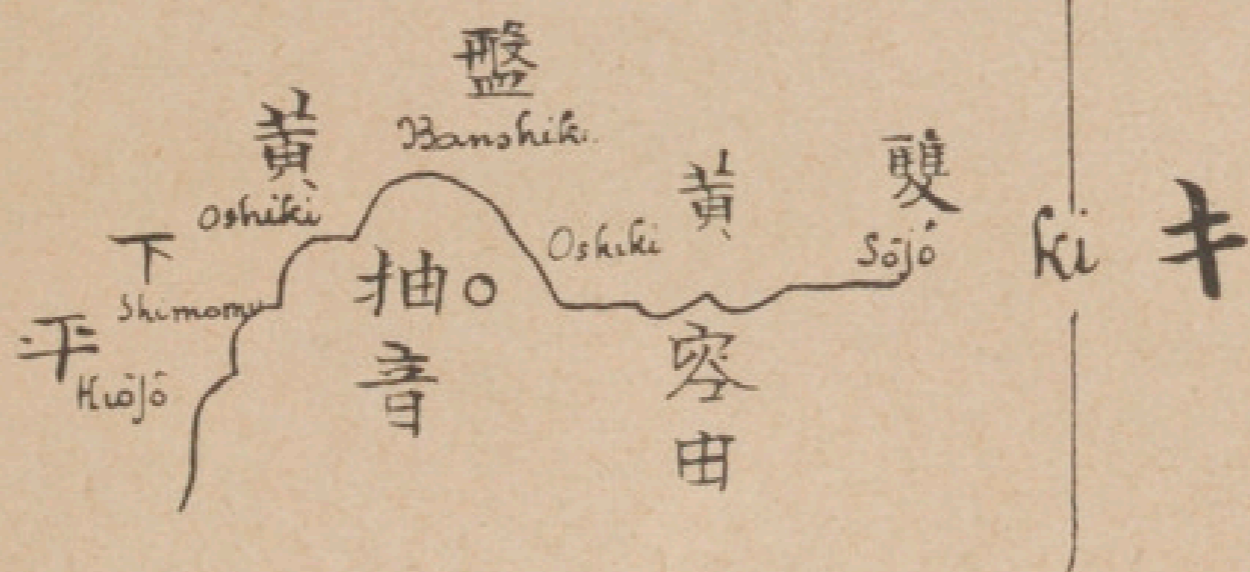
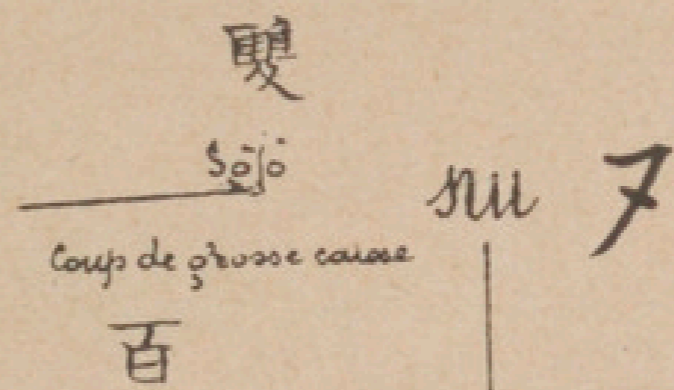
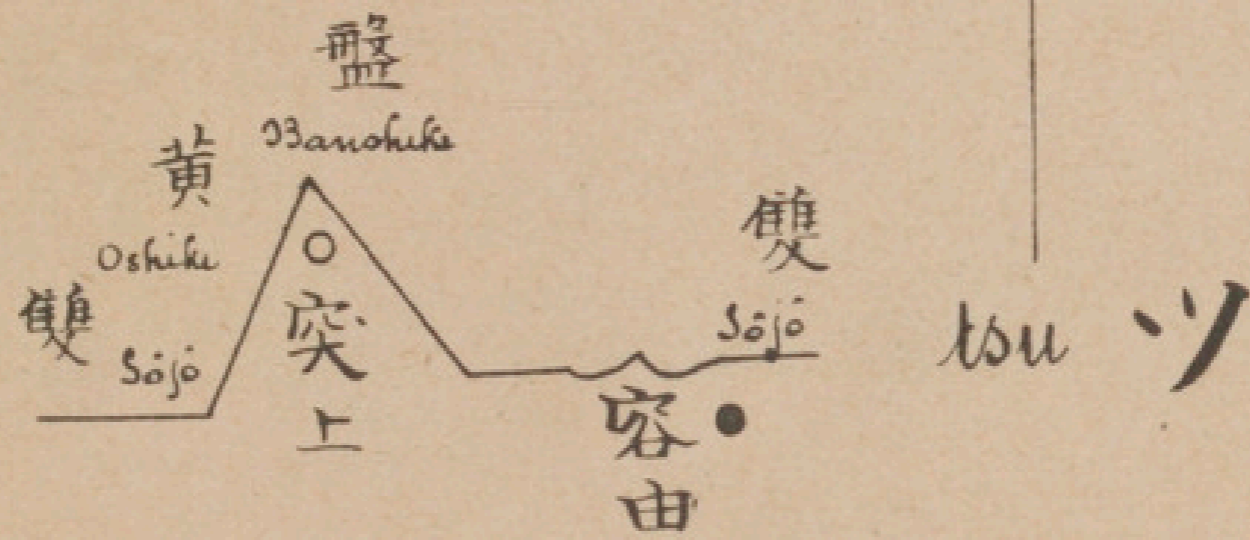
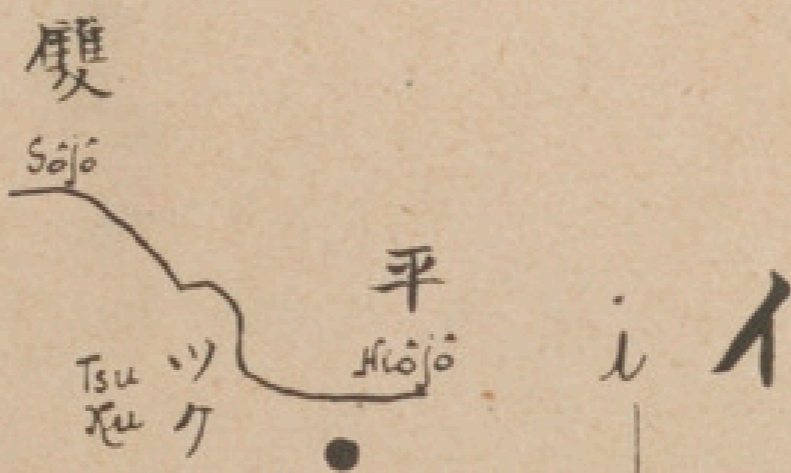
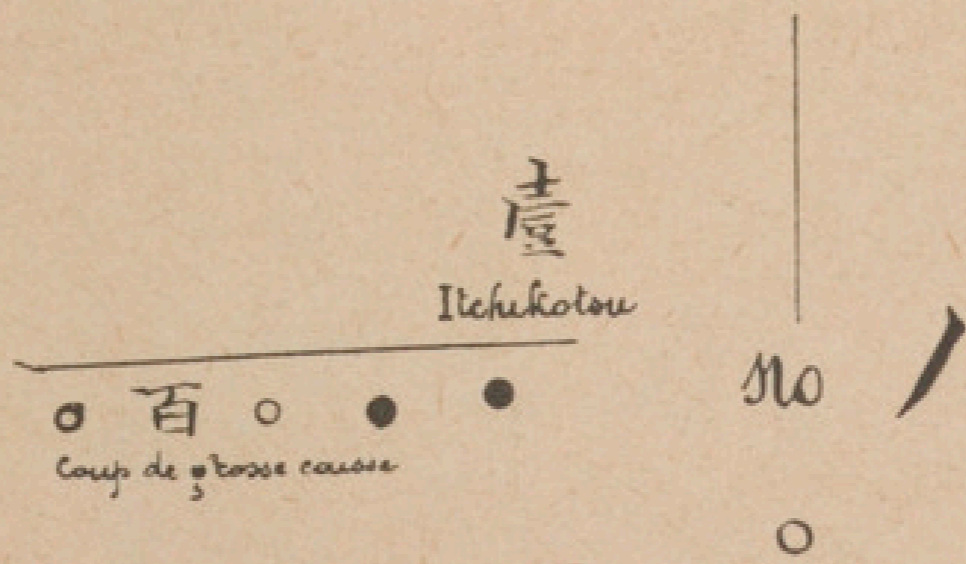


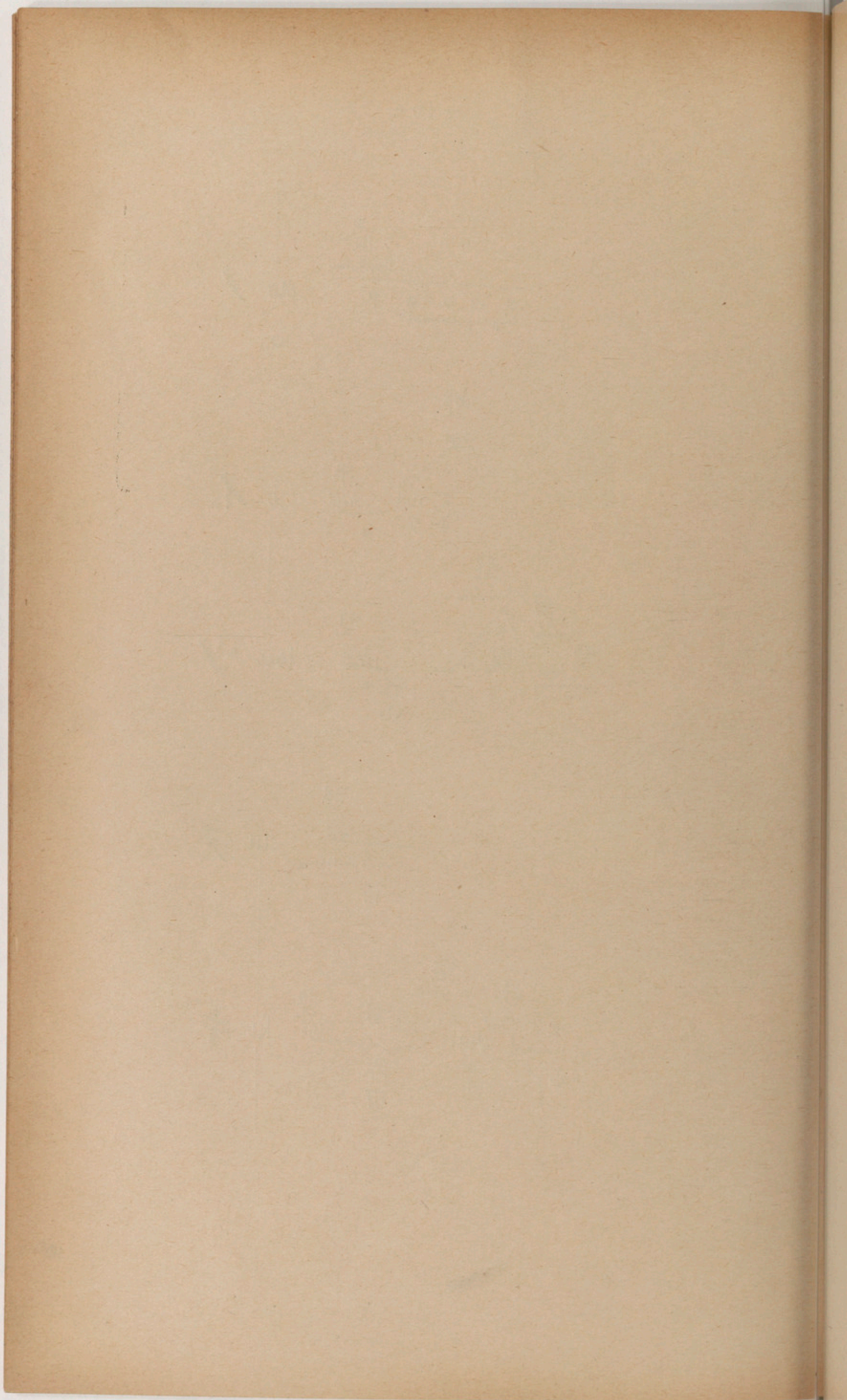
○



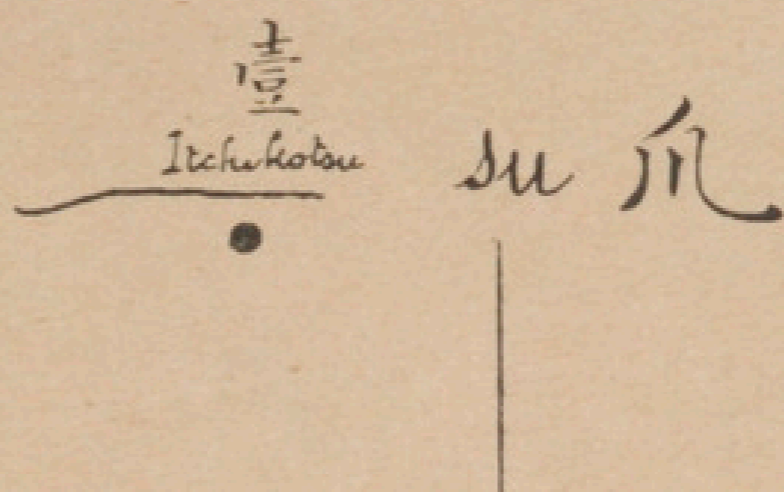
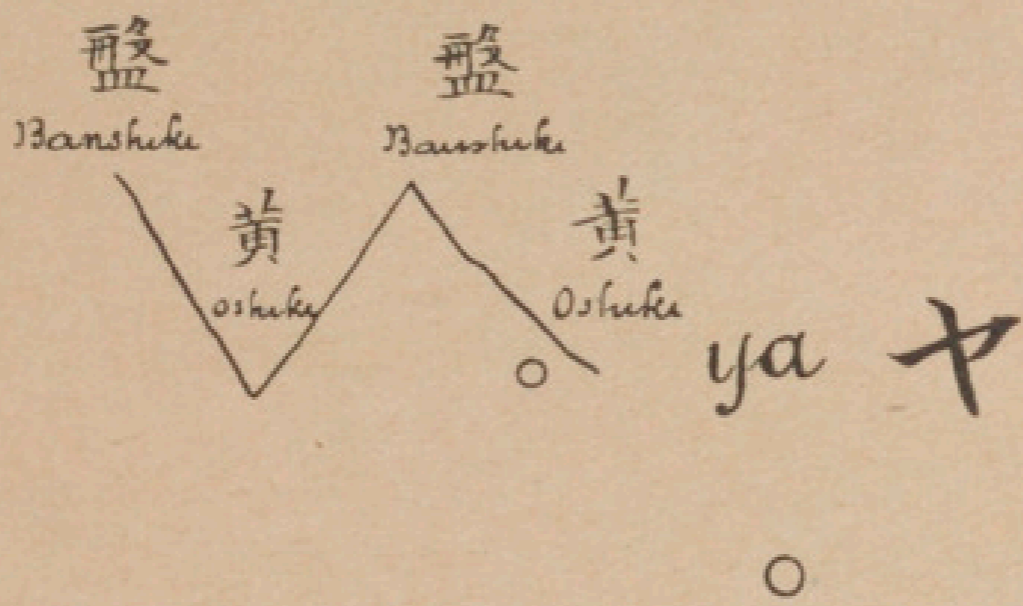
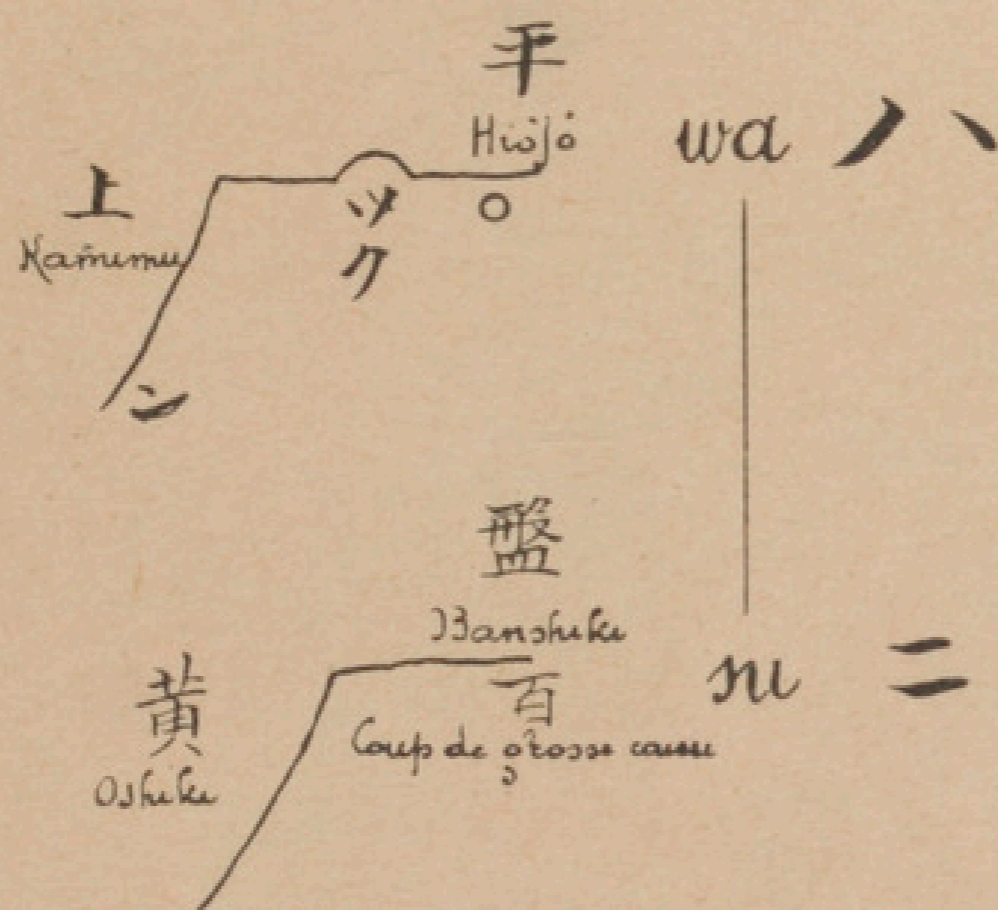
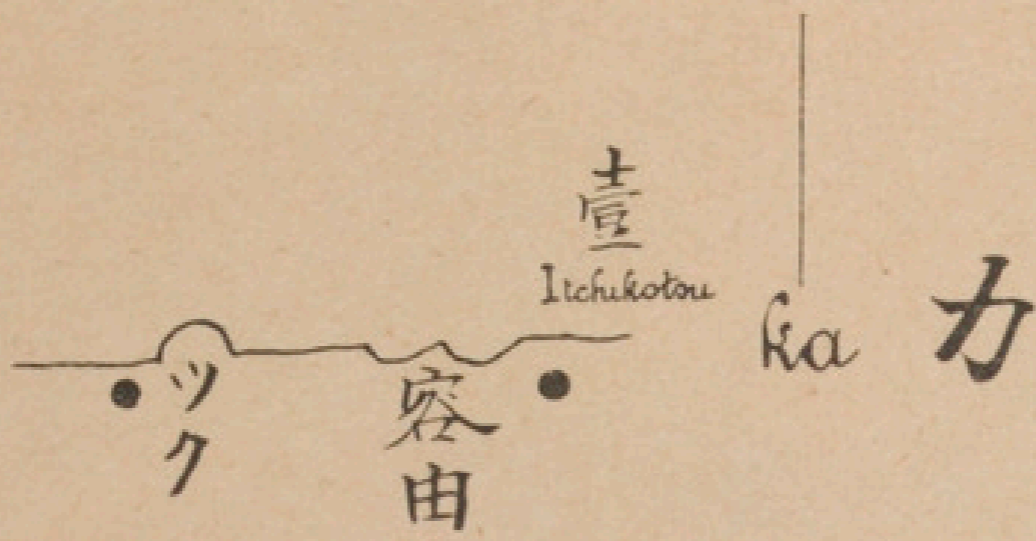
上  
壹 Ichikoton

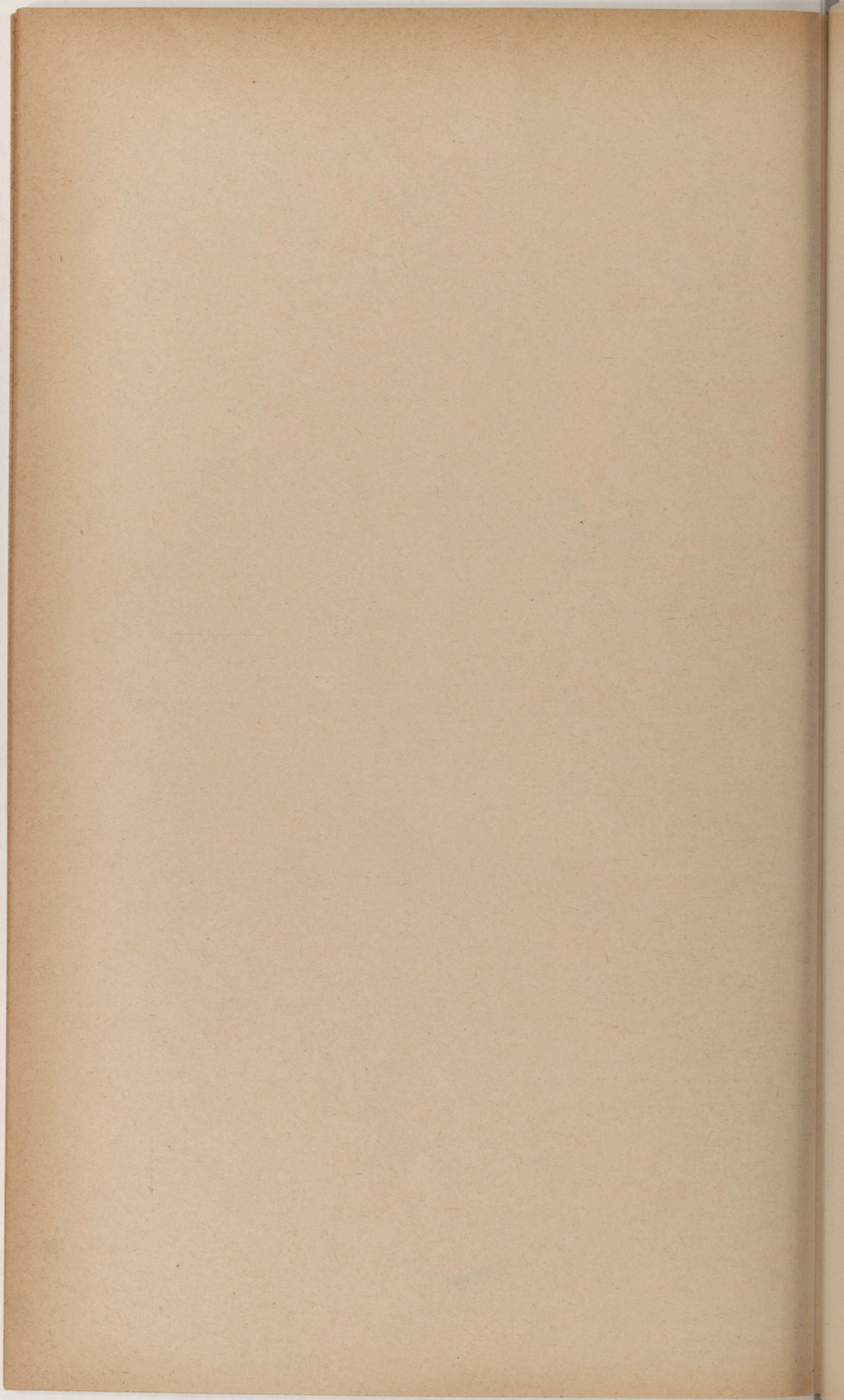


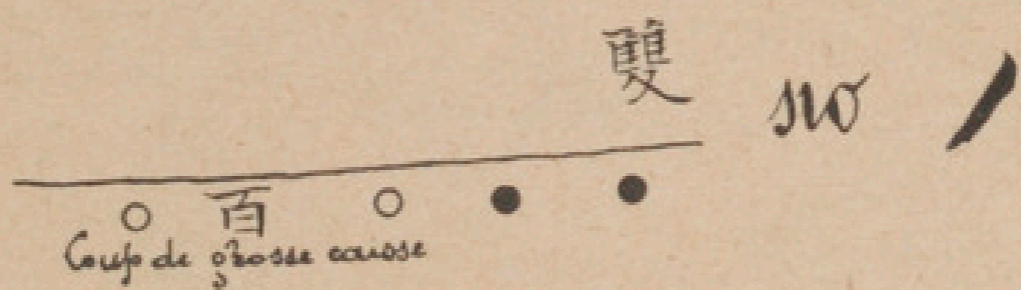
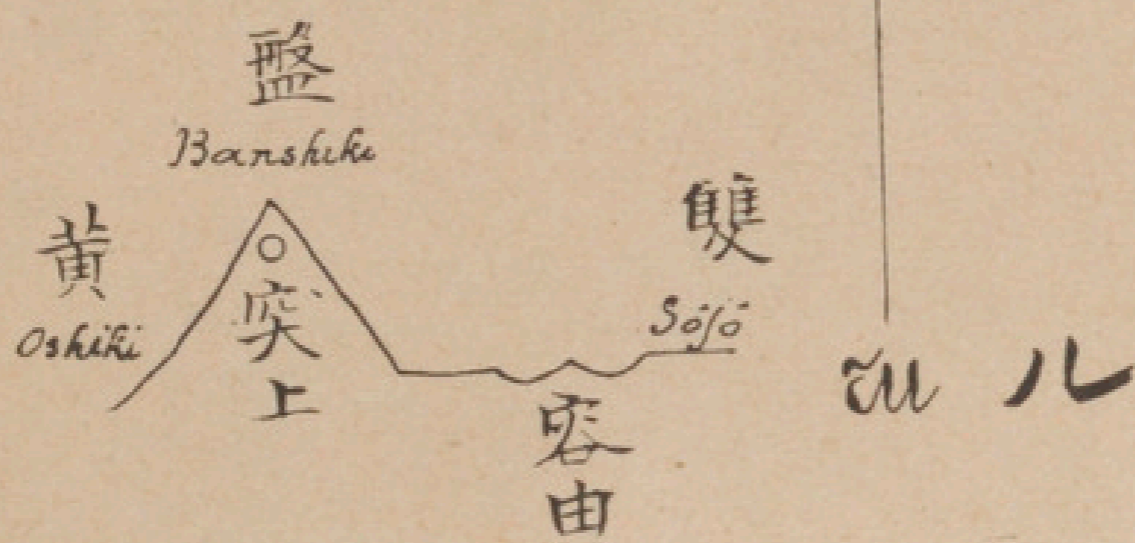
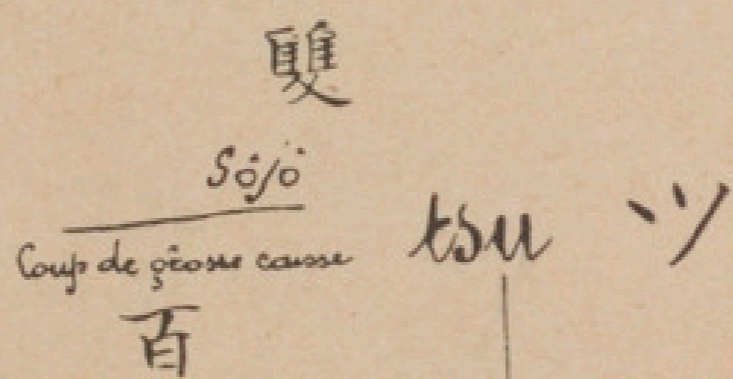
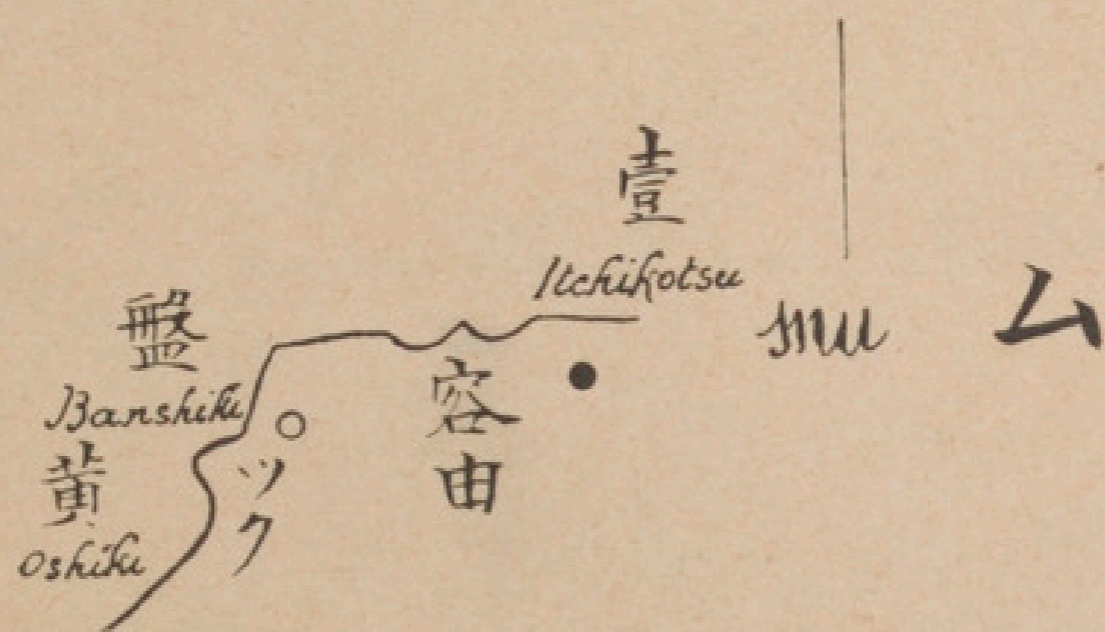




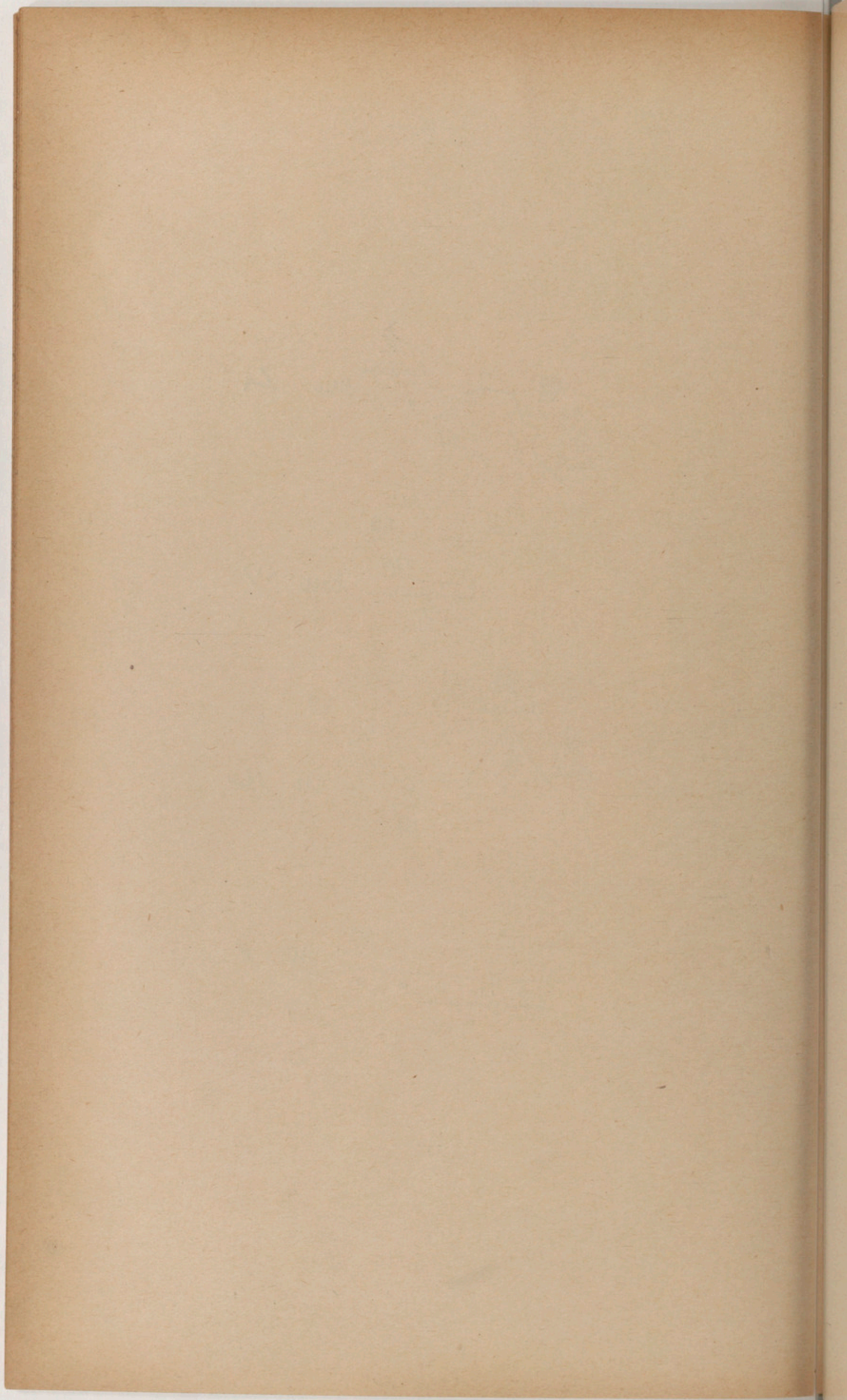


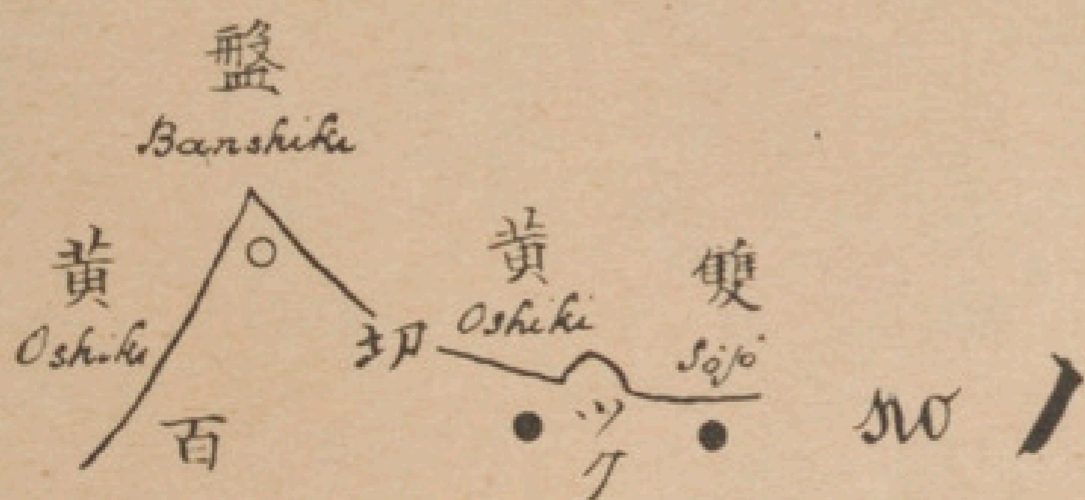
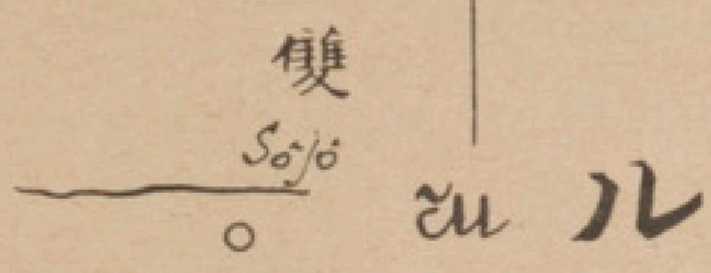
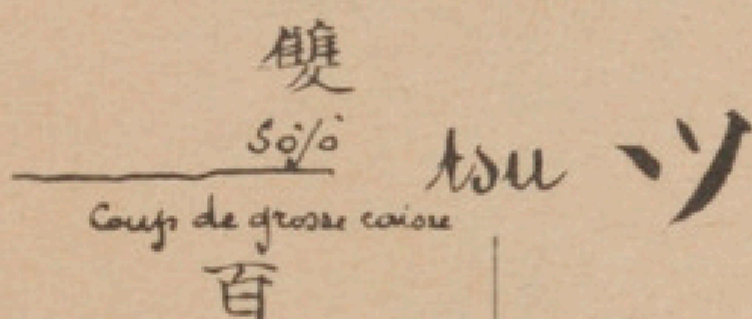
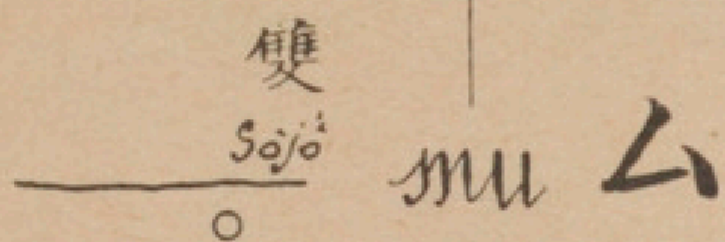
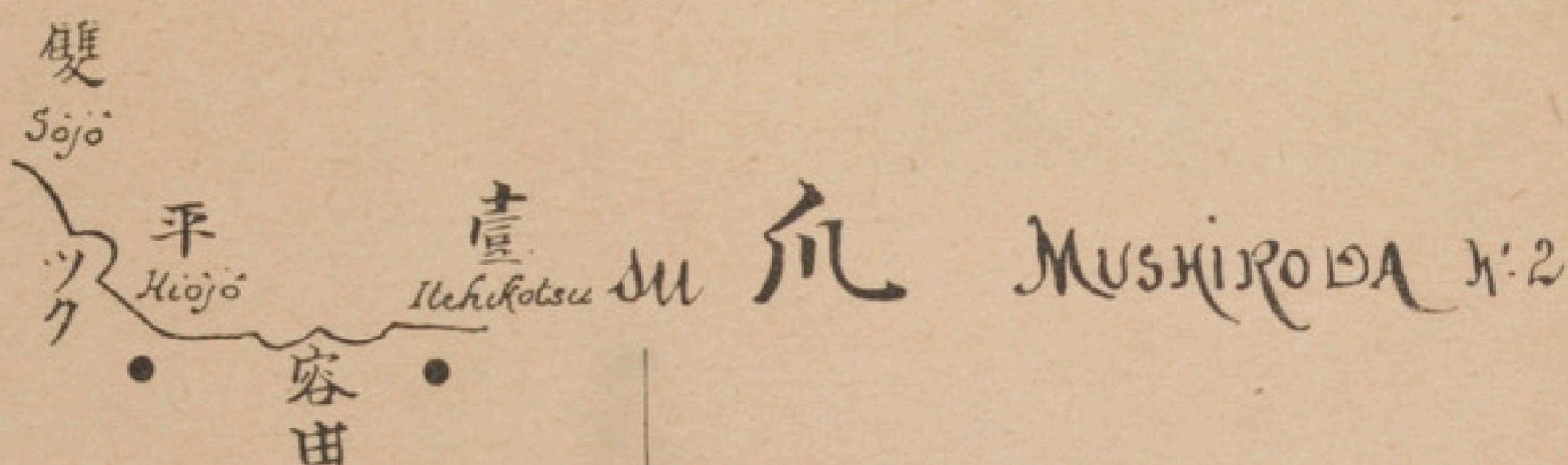


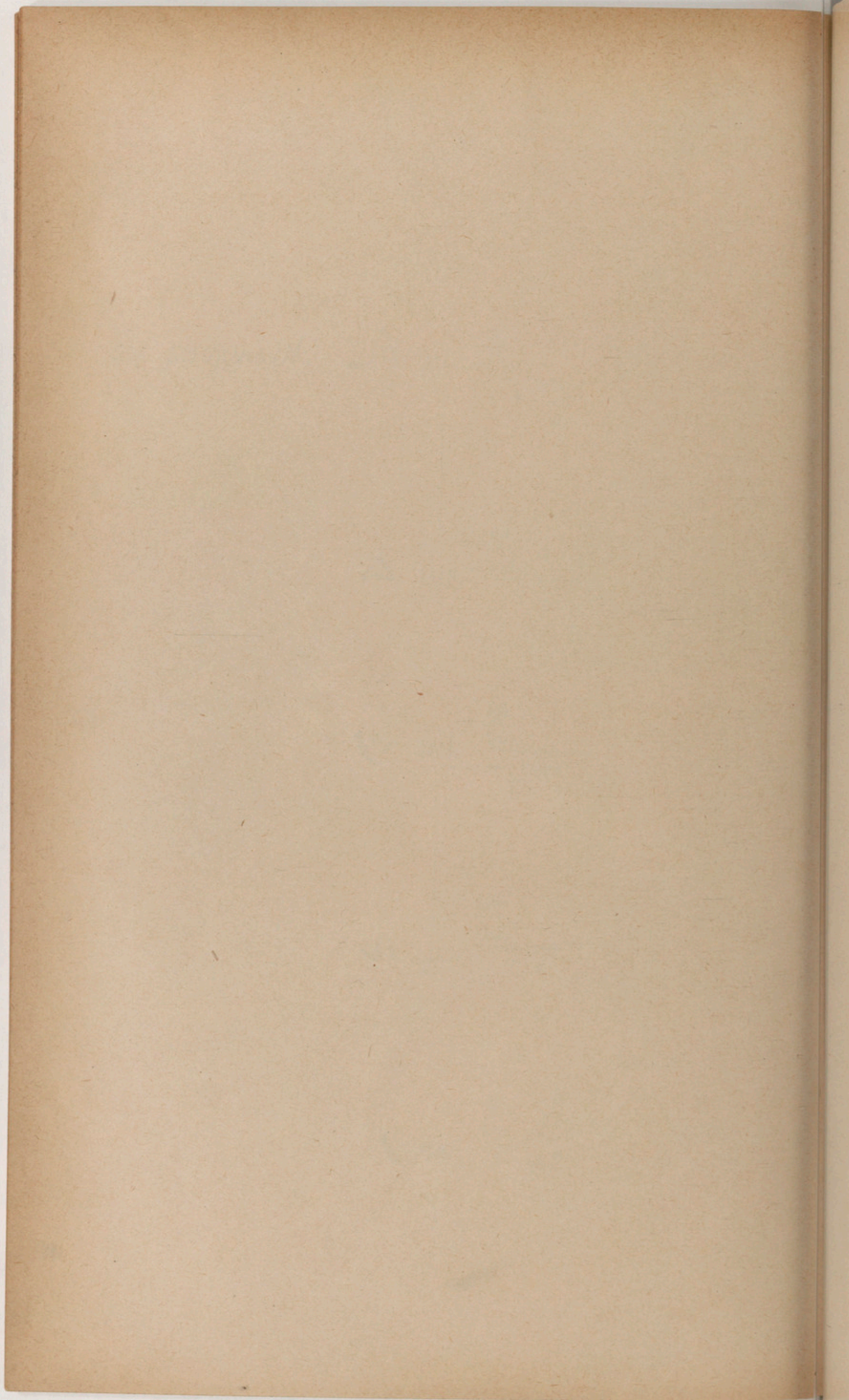


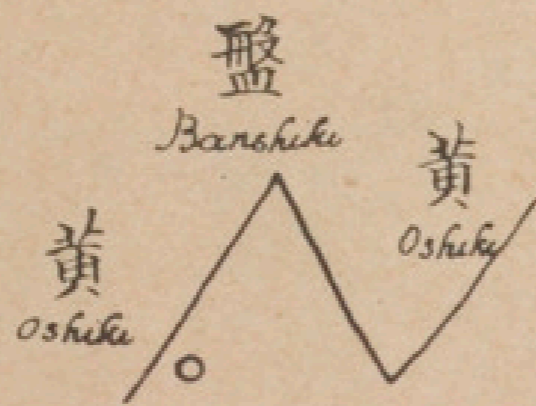


○



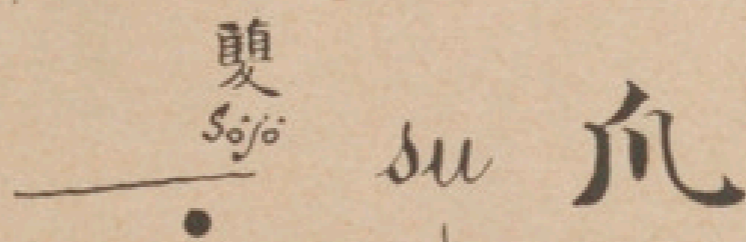




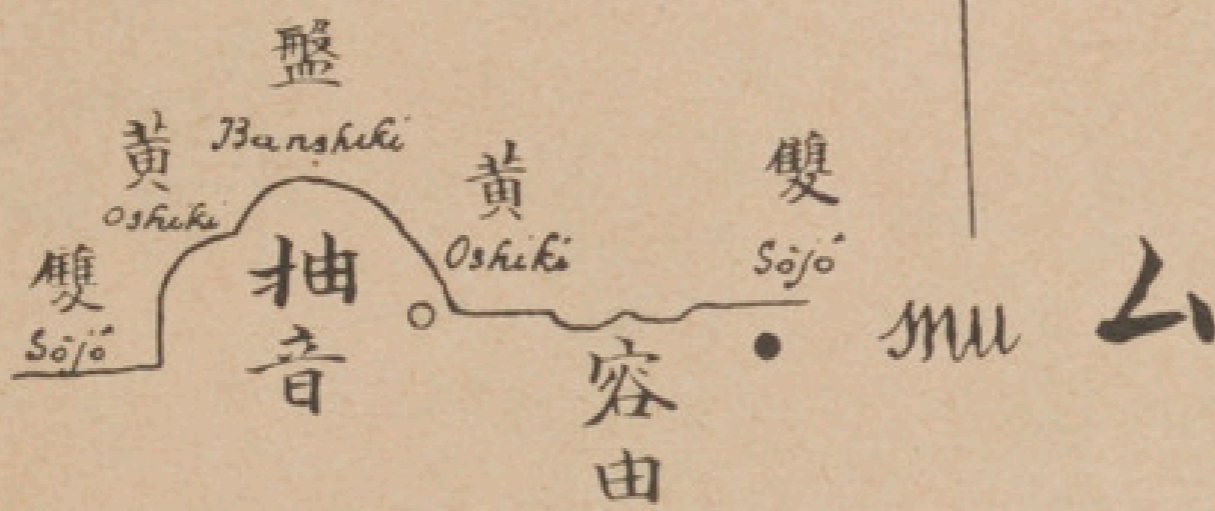


ya 十

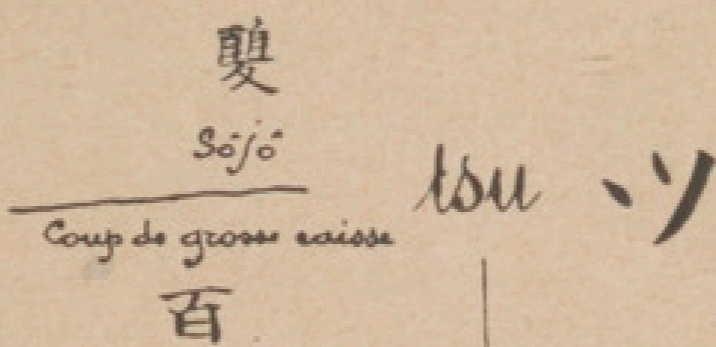
○



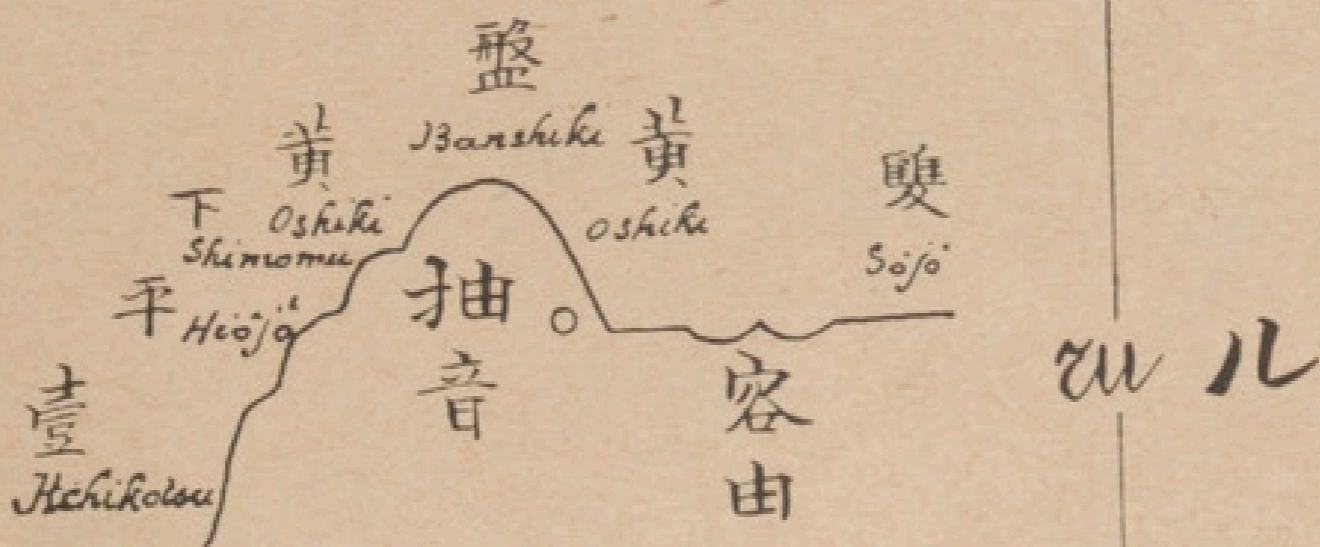
su 凡



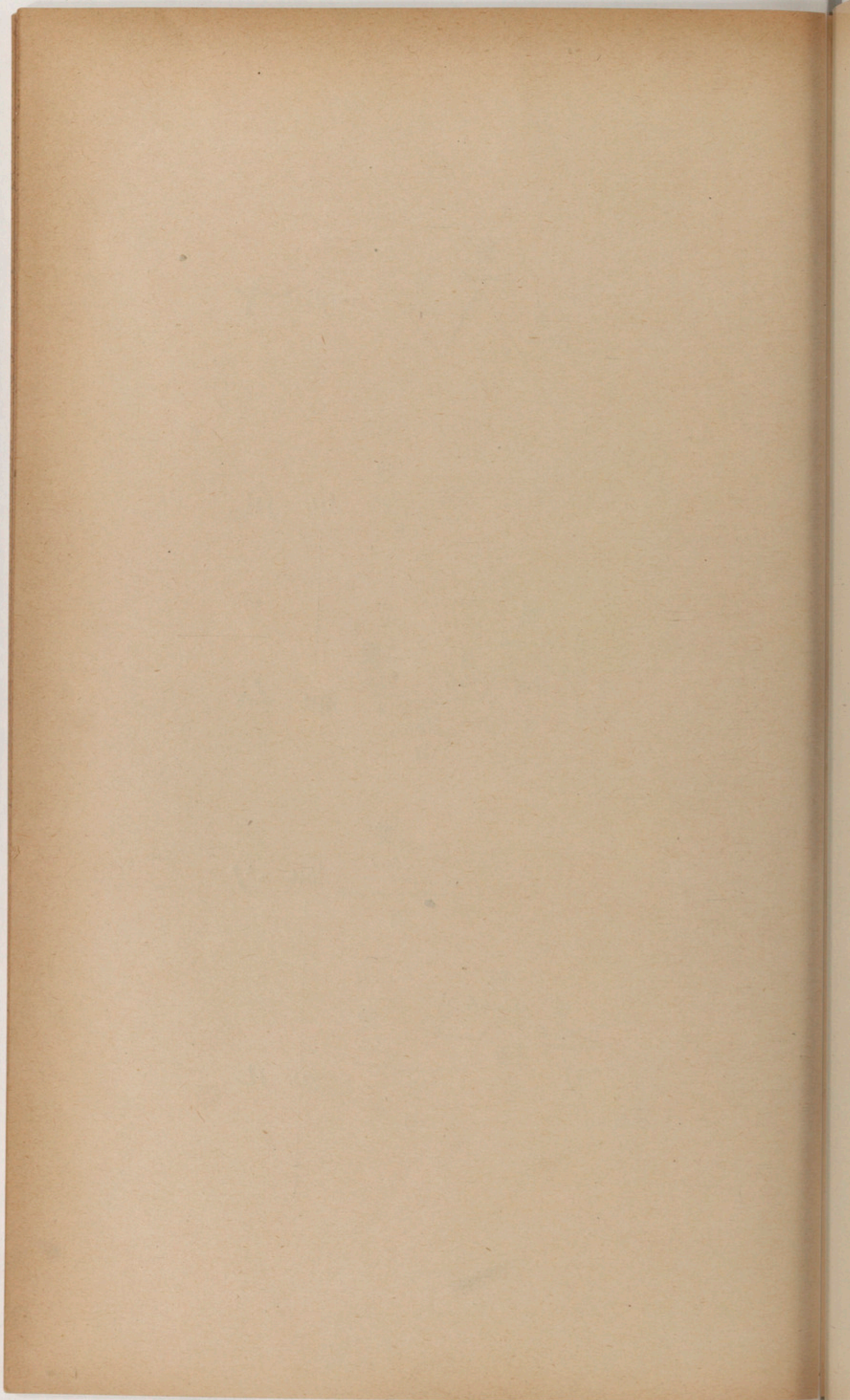
mu 厶



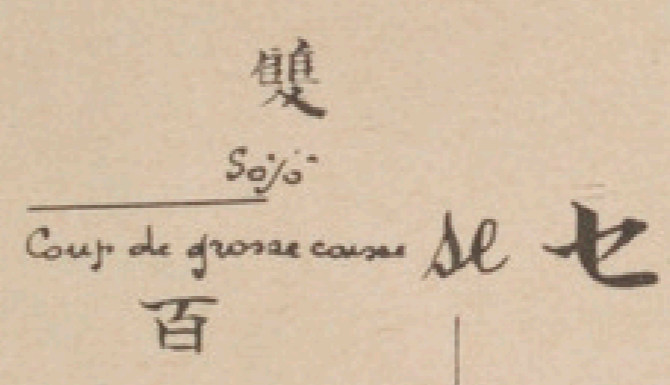
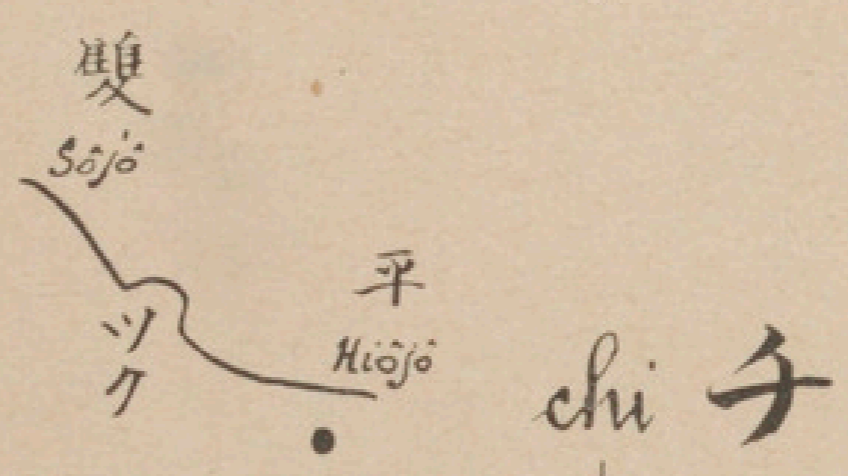
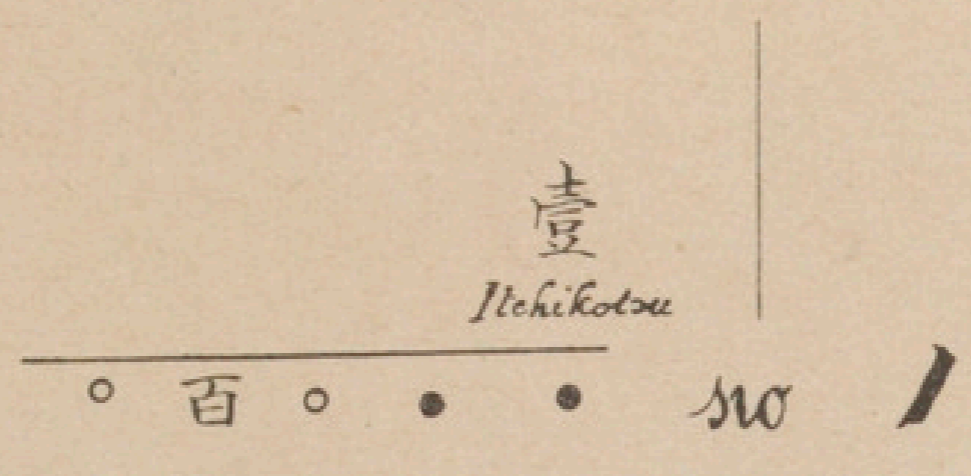
tsu ㄣ

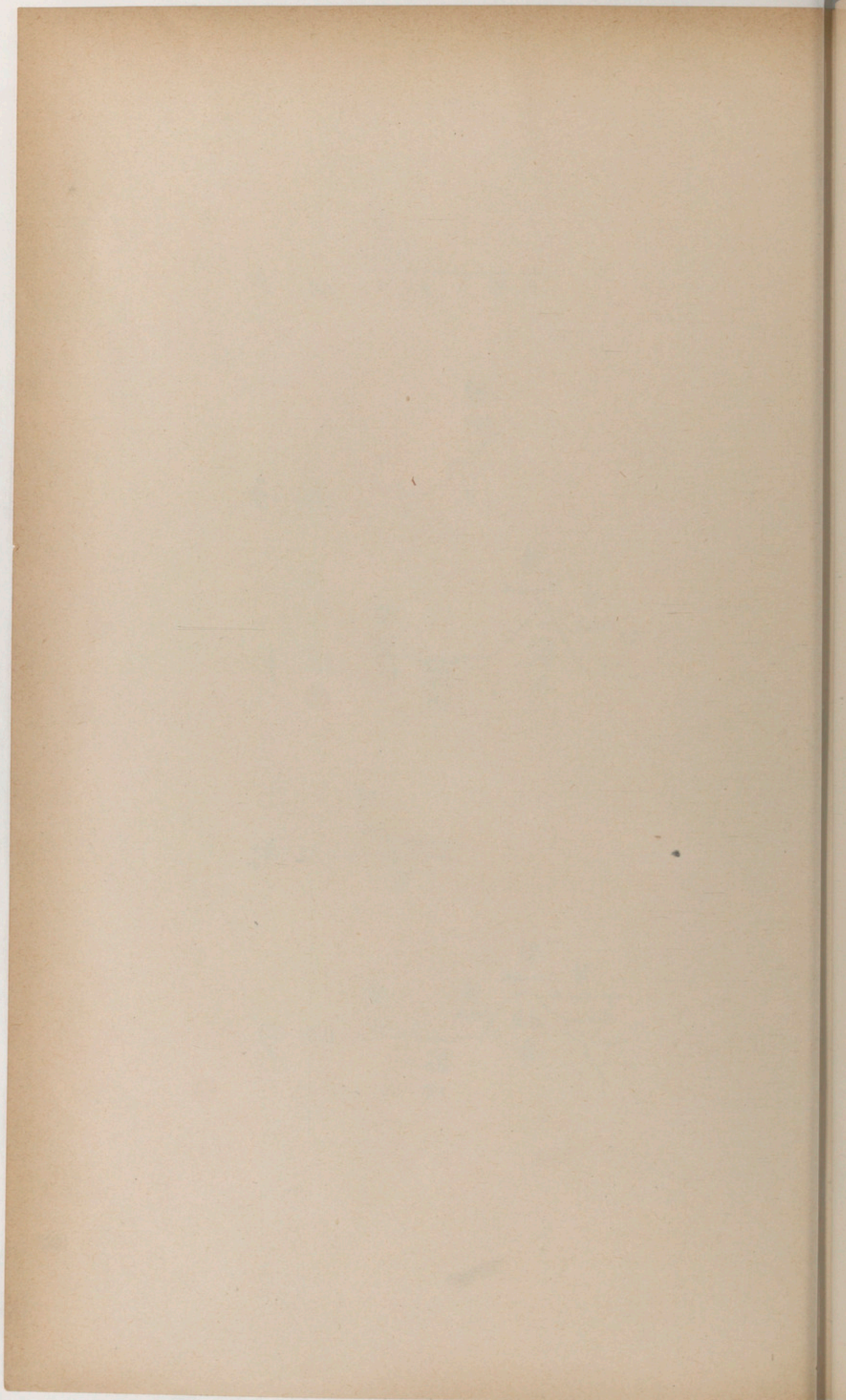


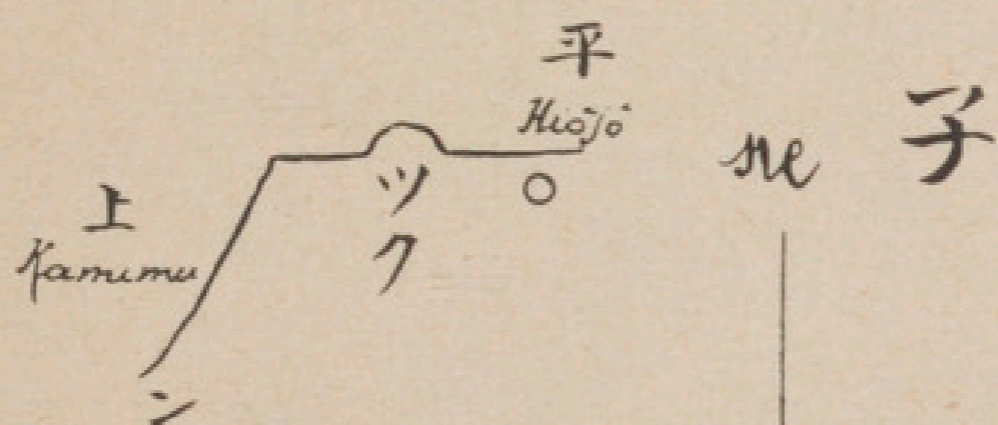
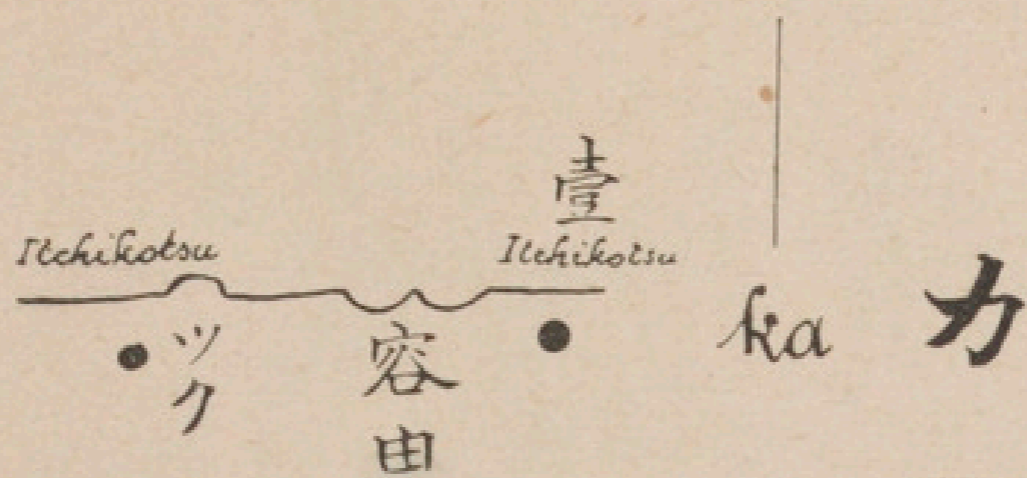
ru 儿



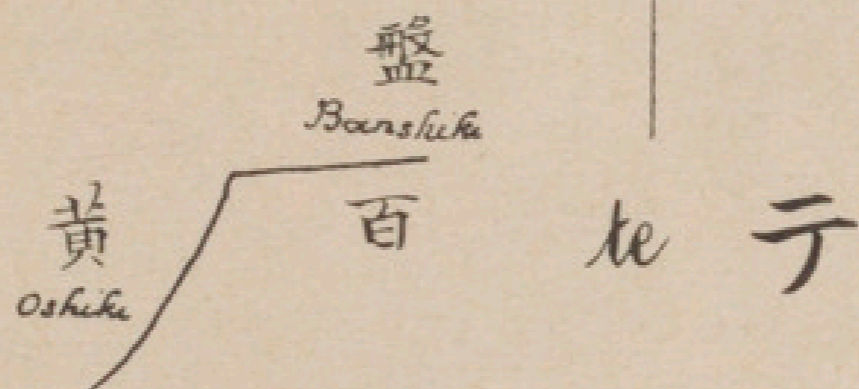




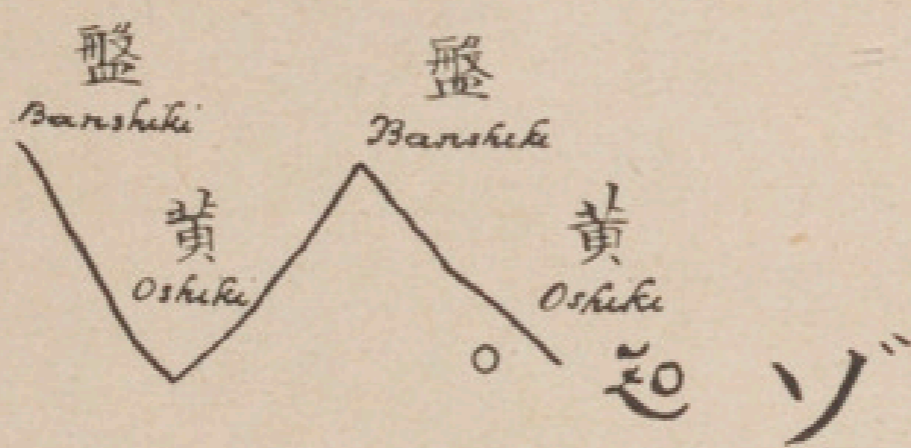




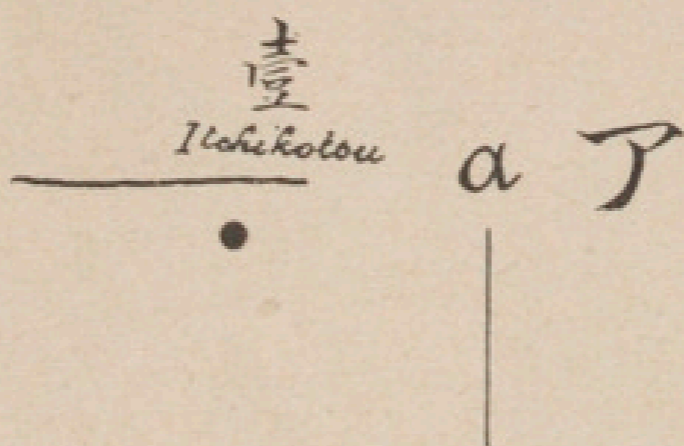
ne 子

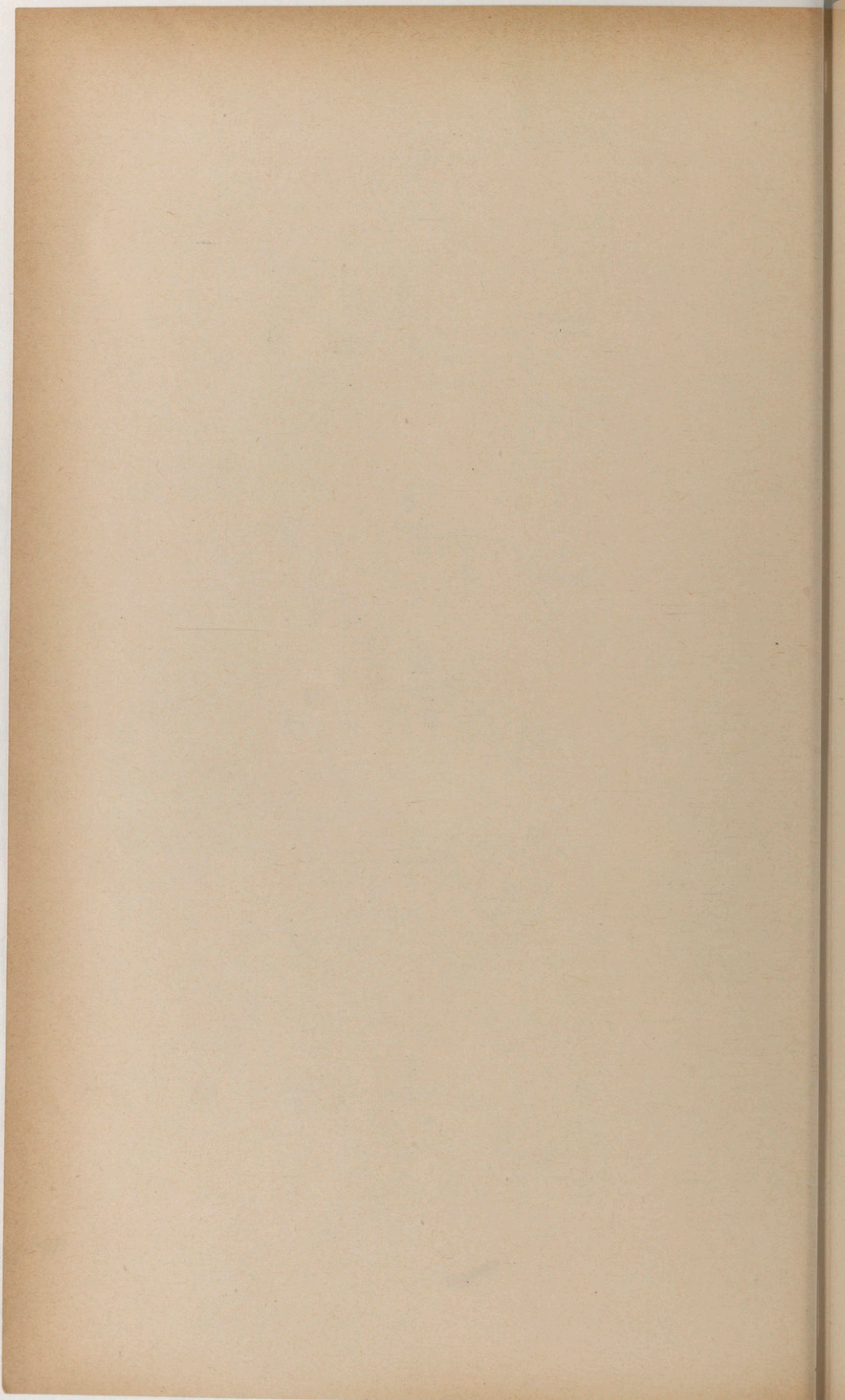


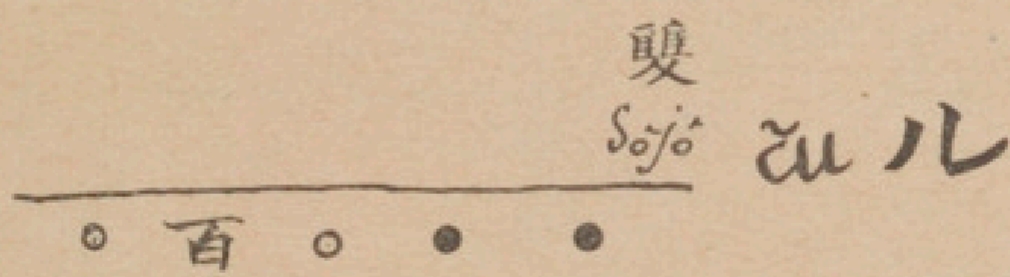
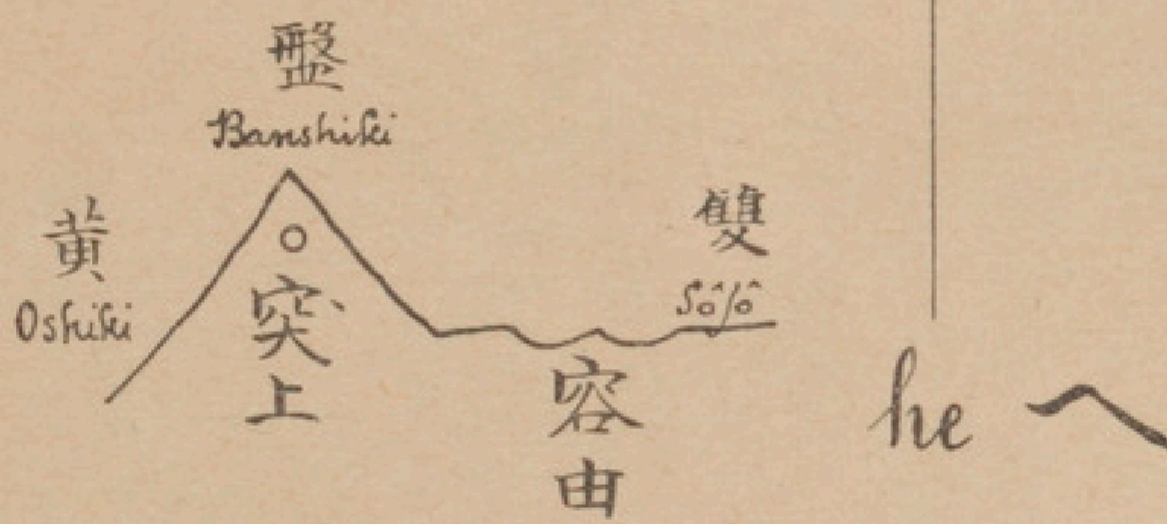
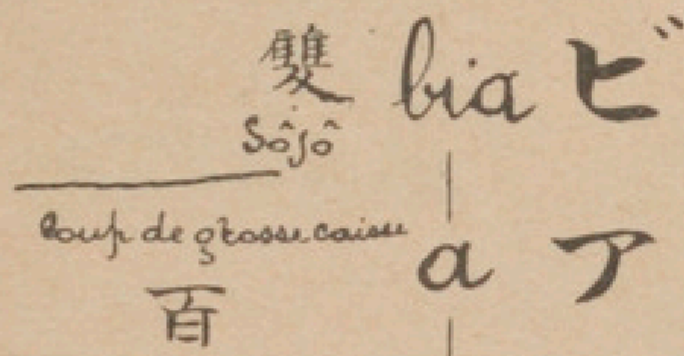
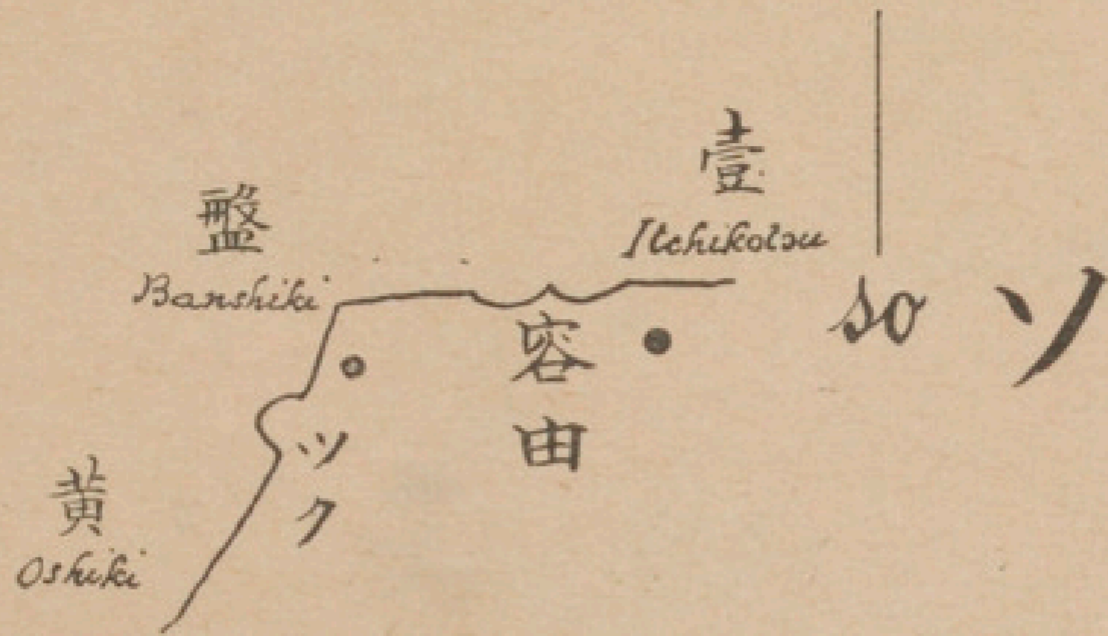
te テ

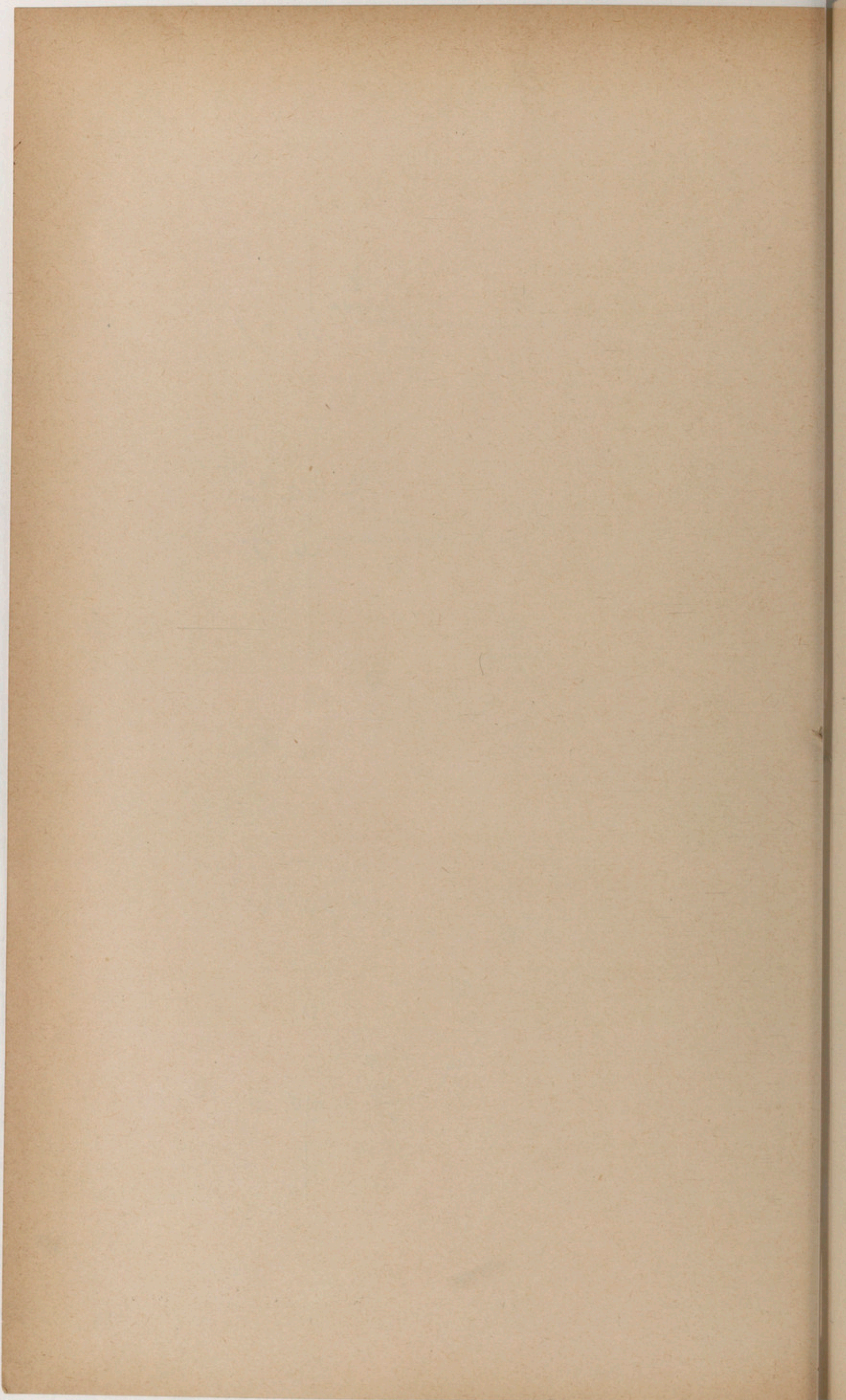


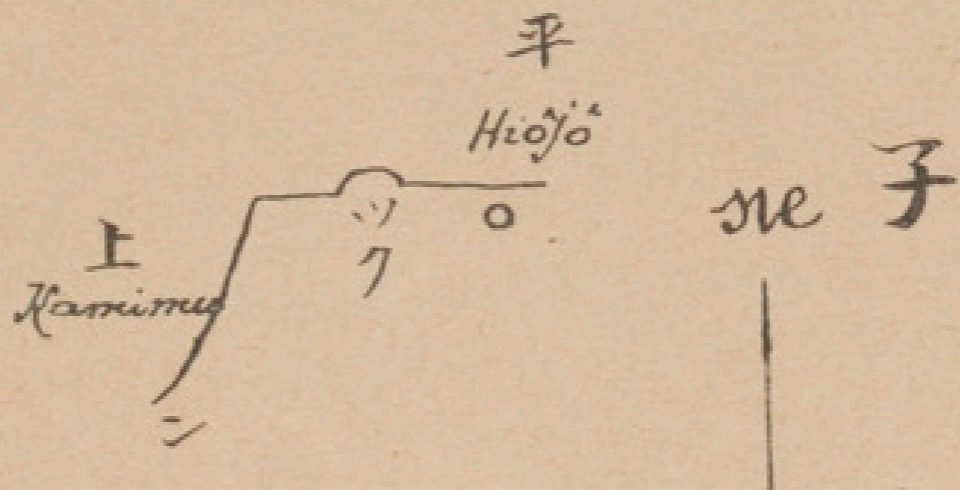
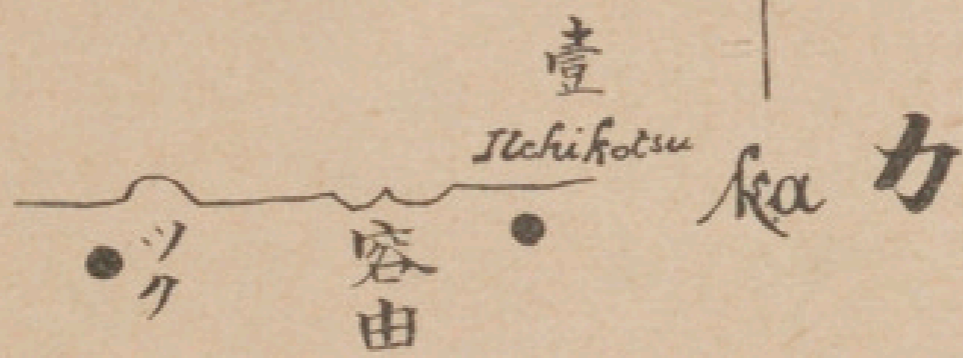
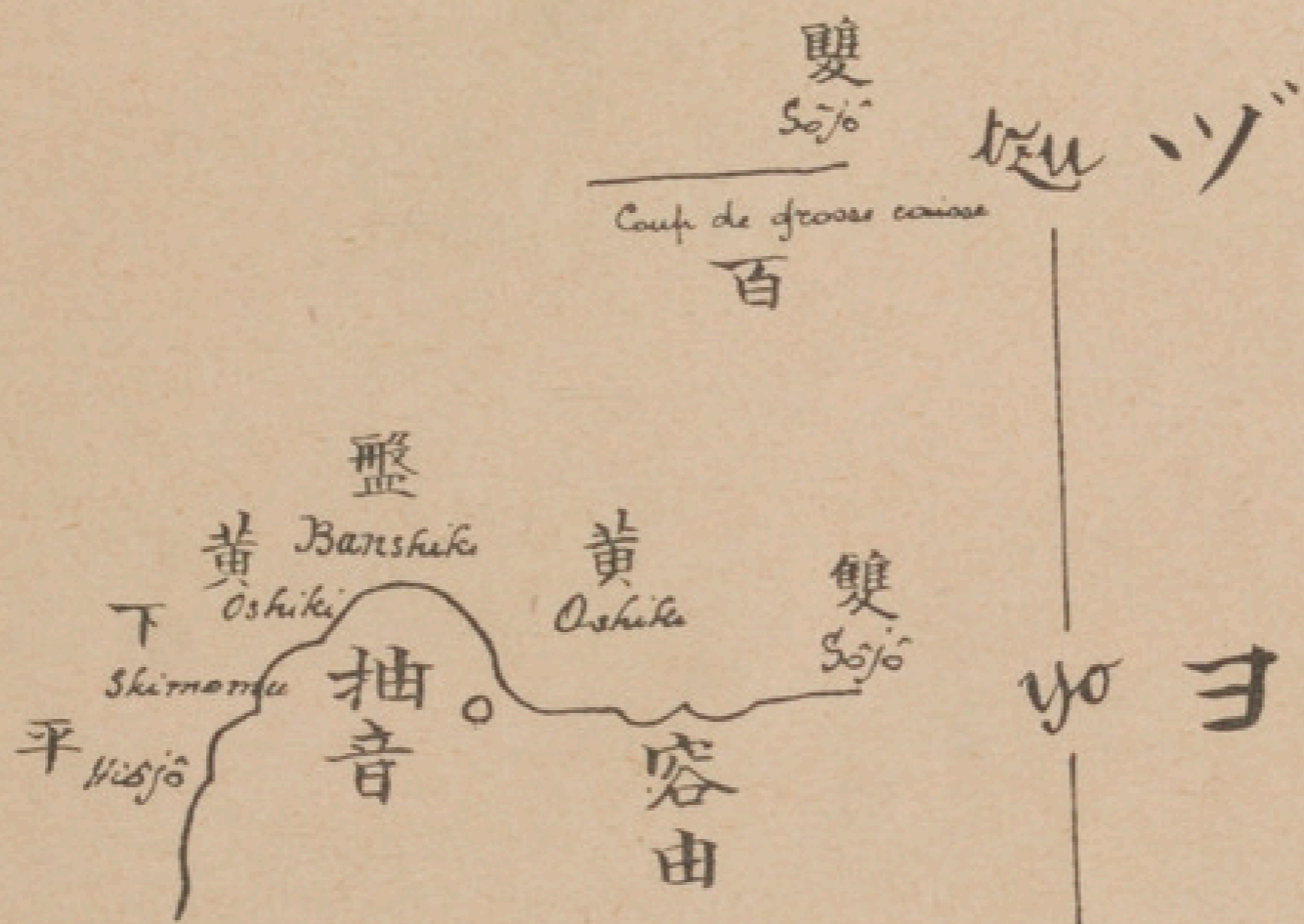
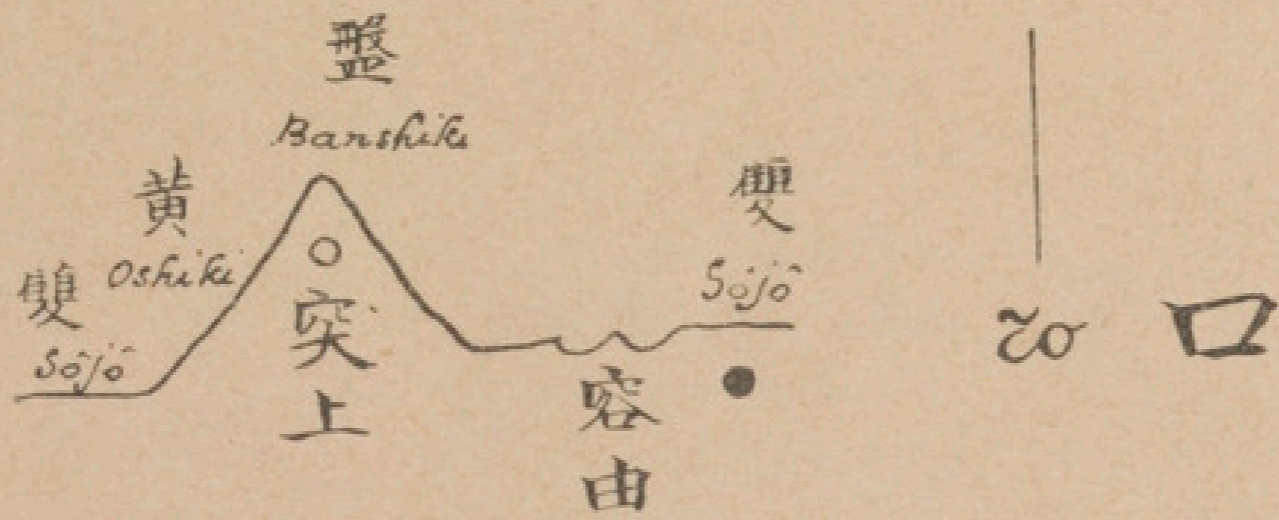
o

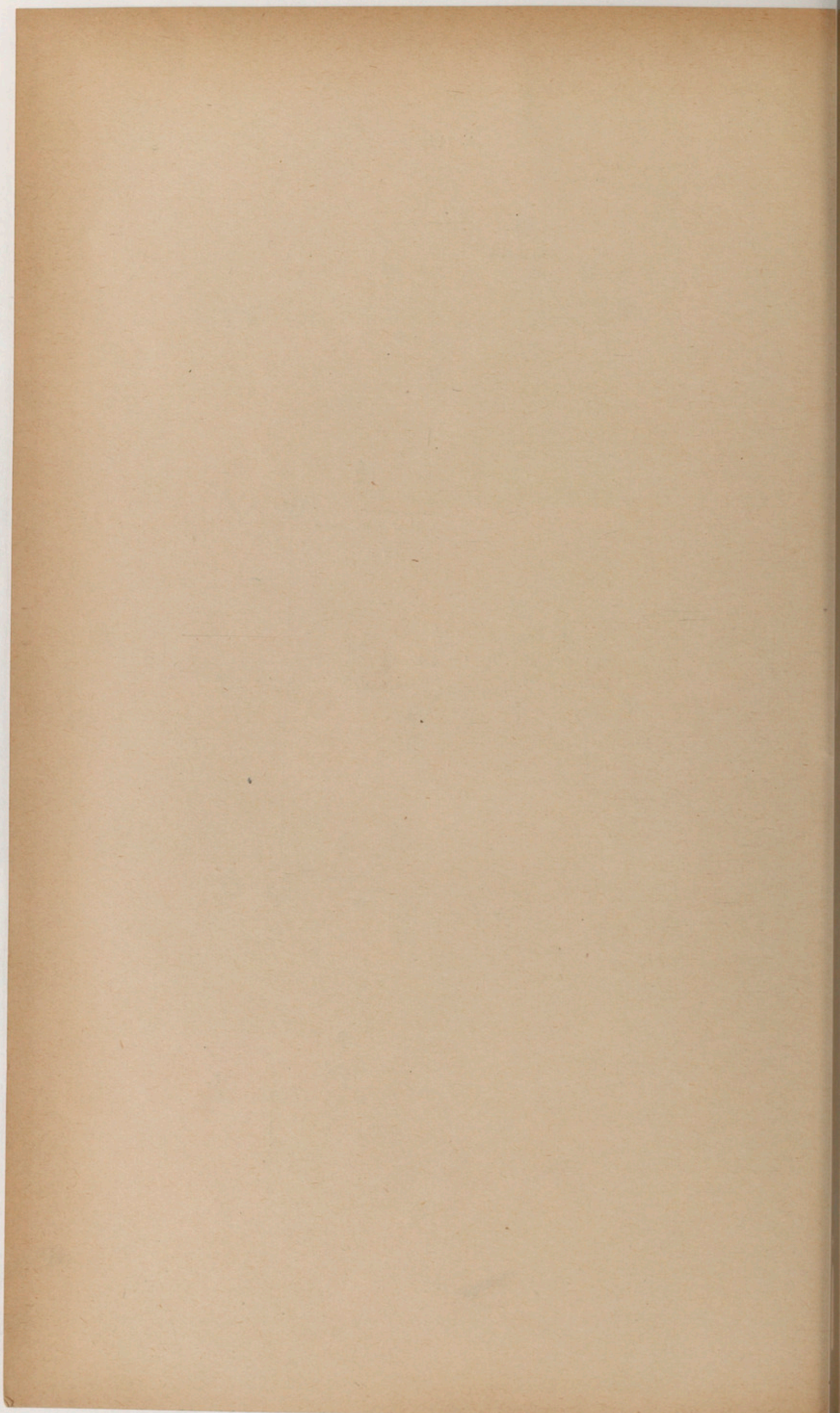














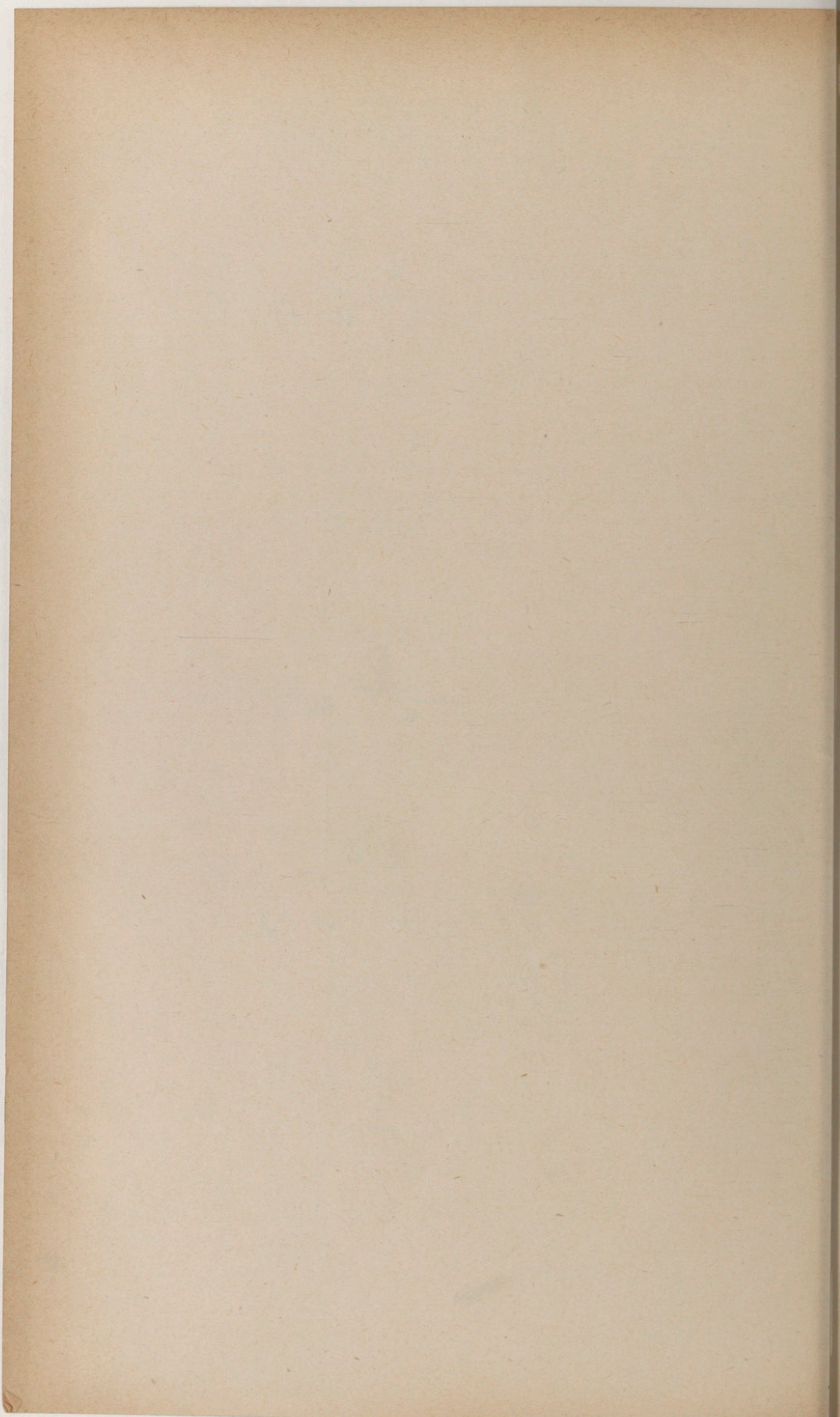
盤  
 Banshiki  
 百  
 黄  
 Oshiki  
 te テ

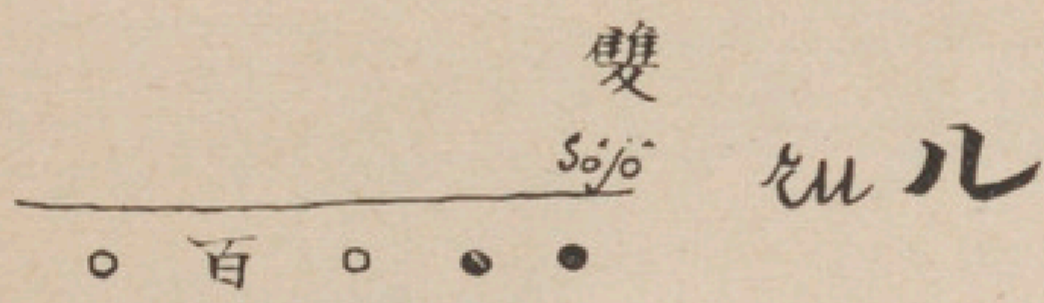
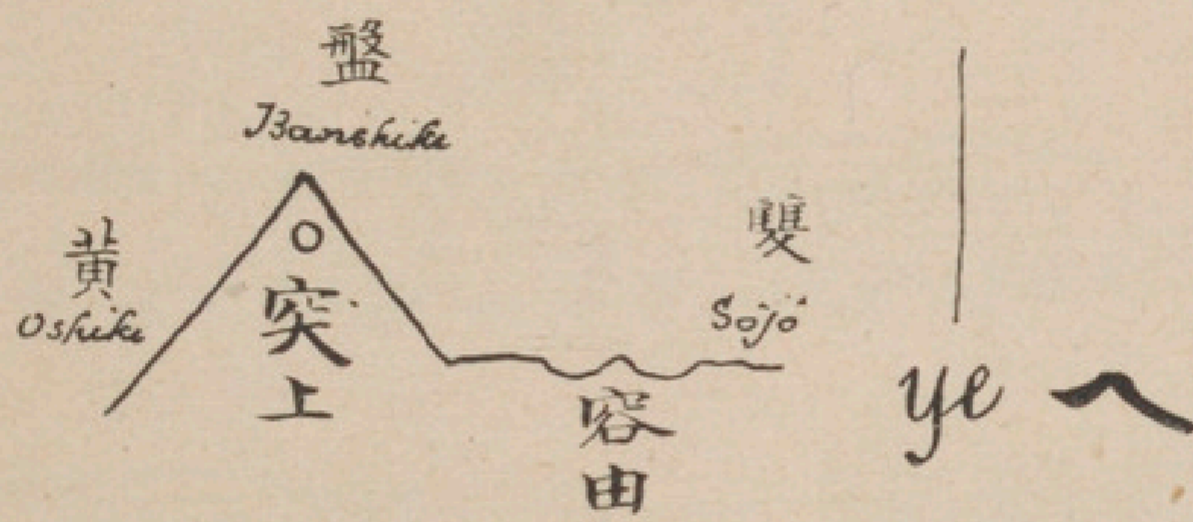
盤  
 Banshiki  
 黄  
 Oshiki  
 盤  
 Banshiki  
 黄  
 Oshiki  
 ゼ ソ

壹  
 Ichikatsue  
 a ア

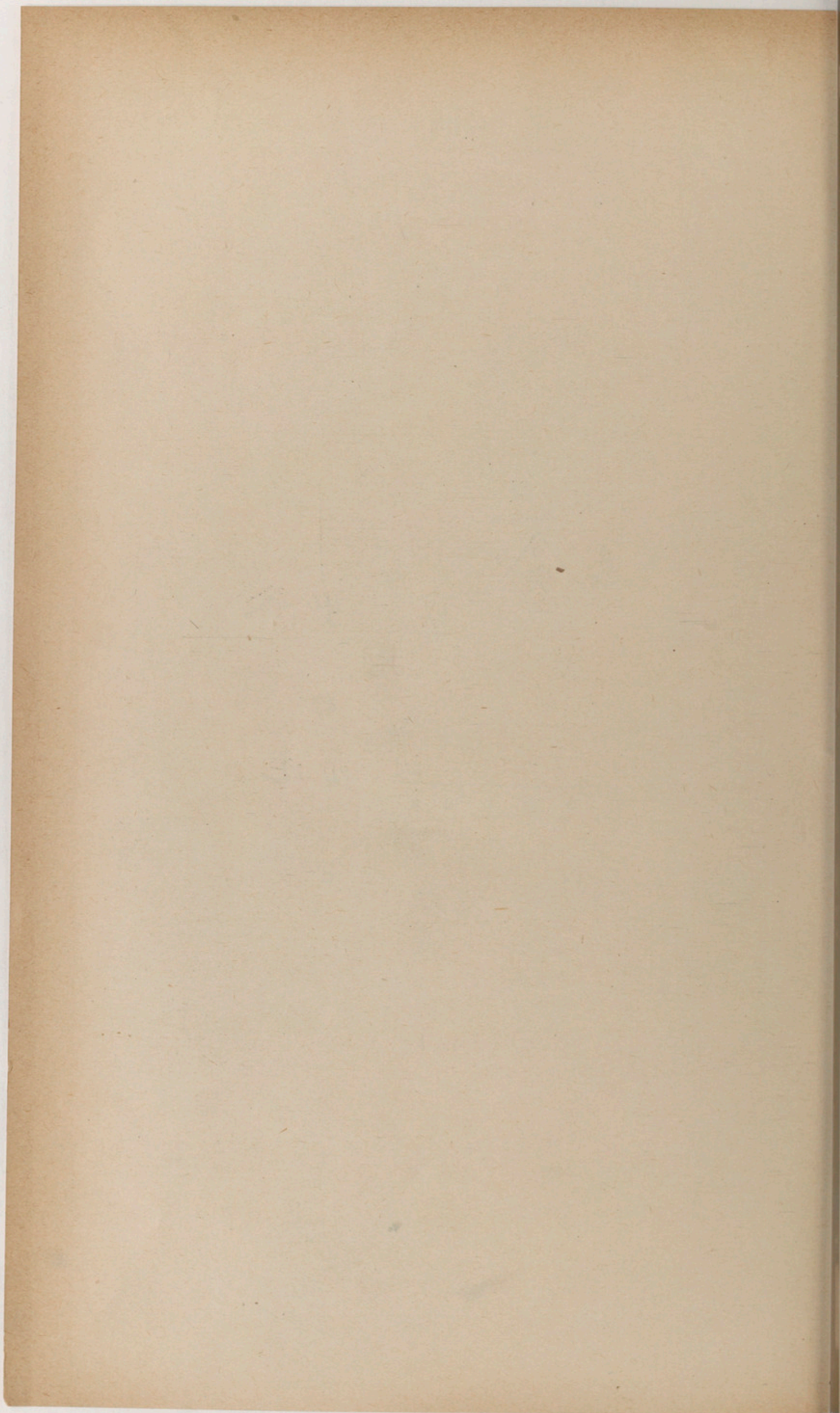
壹  
 Ichikotsue  
 盤  
 Banshiki  
 黄  
 Oshiki  
 空  
 田  
 so ソ

雙  
 Sa'o  
 Coup de grosse caisse  
 百  
 bi ビ  
 a ア





○



(GENRE KAGURA)

# SENZAI

$\text{♩} = 5/4$

CHANT

Sen.zai  
Manzai

se . . . . . n  
ma . . . . . n

za . . . . . i      Sen . . za . . . . . i  
za . . . . . i      Man . . za . . . . . i

Ya  
Ya

chi . . . . . to  
yo . ro . . . . . zu

se      no  
yo      no

se . . . . . n  
ma . . . . . n

za . . . . . i  
za . . . . . i

Ya  
Ya

Après le

1<sup>er</sup> Couplet

2<sup>e</sup> Couplet

na . . . . . o      Zen . . . . . za . . . . . i  
na . . . . . o      Man . . . . . za . . . . . i

OPERA HOUSE  
SEASIDE

THE SEASIDE OPERA HOUSE  
SEASIDE, N. J.

THE SEASIDE OPERA HOUSE  
SEASIDE, N. J.

THE SEASIDE OPERA HOUSE  
SEASIDE, N. J.

THE SEASIDE OPERA HOUSE  
SEASIDE, N. J.

THE SEASIDE OPERA HOUSE  
SEASIDE, N. J.

THE SEASIDE OPERA HOUSE  
SEASIDE, N. J.

THE SEASIDE OPERA HOUSE  
SEASIDE, N. J.

THE SEASIDE OPERA HOUSE  
SEASIDE, N. J.

THE SEASIDE OPERA HOUSE  
SEASIDE, N. J.

MOSSHODAM

The page contains ten staves of musical notation, which are extremely faint and difficult to read. The notation appears to be a single melodic line, possibly for a vocal or instrumental part. Each staff begins with a treble clef and a key signature of one flat (B-flat). The notes are mostly quarter and eighth notes, with some rests. The overall impression is that of a ghostly or mirrored image of a musical score, possibly due to ink bleed-through from the reverse side of the page.

(GENRE SAÏBARA)  
MUSHIRODA

CHANT *p* 9<sup>o</sup> 2

Su . . . mu stu ru no

ya zu mu tsu

ru . . . no

Chi . . to se

o . . . Ka ne . . n

te . . zo a so

bia ye ru

yo ro . . tsu yo

Ka ne . . n te

zo . . a so bia ya

ru



(GENRE SAIBARA)

# MUSHIRODA

9° 1

CHANT

$\text{♩} = 58$

Mu . . . shi . . ro . .

. da no Ya Mu .

. shi . . . ro . da

no

i . . . tsu nu

Ki Ka Wa .

. n ni ya ya su mu

tsu ru

no

MUSICAL NOTATION

The page contains ten staves of musical notation, which are extremely faint and difficult to read. The notation appears to be a single melodic line, possibly for a vocal or instrumental part. It features various note values, including quarter and eighth notes, and rests. The staves are arranged vertically down the page, with some measures containing multiple notes beamed together. The overall appearance is that of a ghosted or very light print of a musical score.

# Musique classique

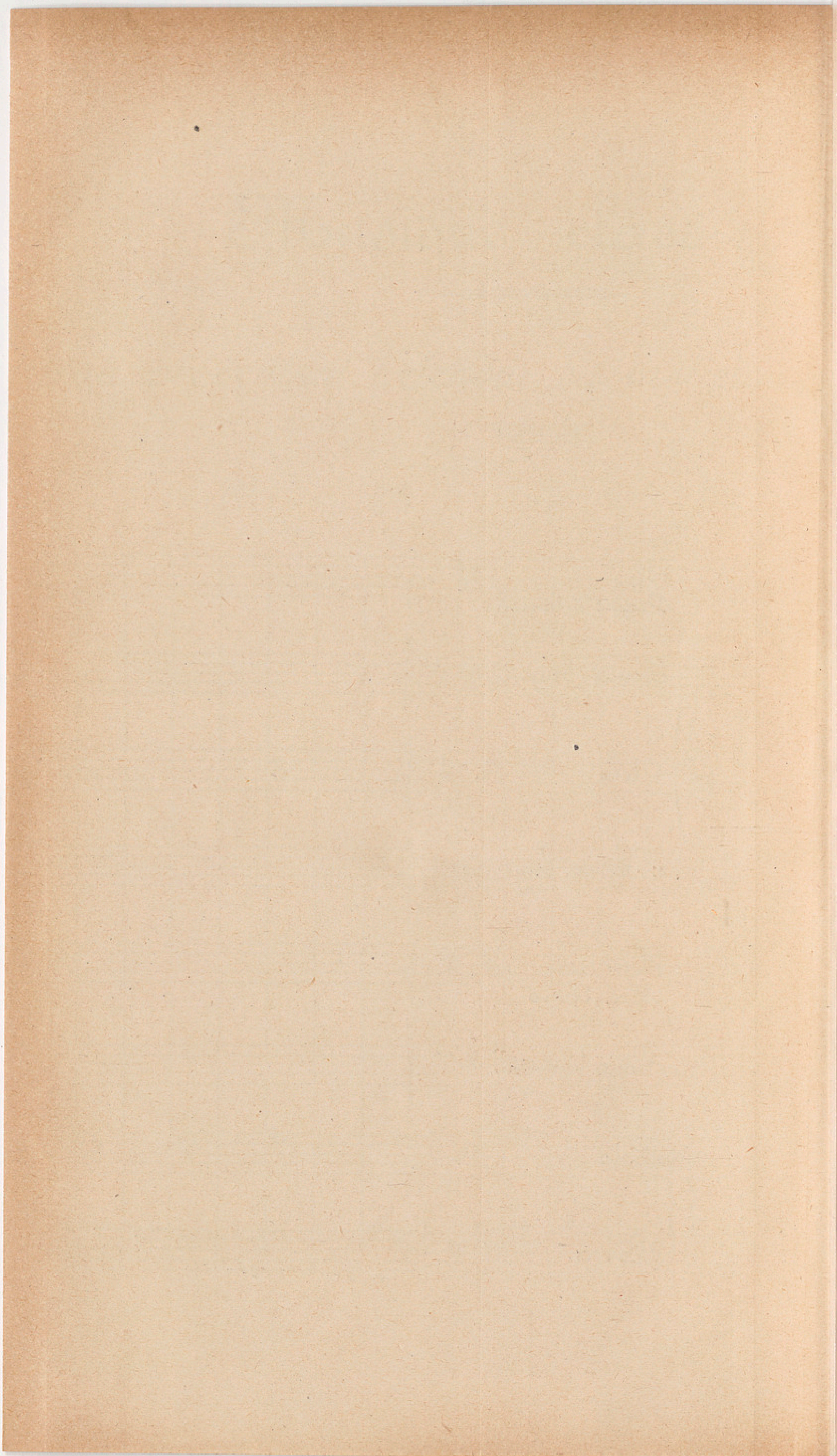
Tableau présentant l'étendue des instruments et des voix

樂 譜 音 調 表

The musical score is written on a grand staff with seven staves. The instruments and their corresponding parts are:

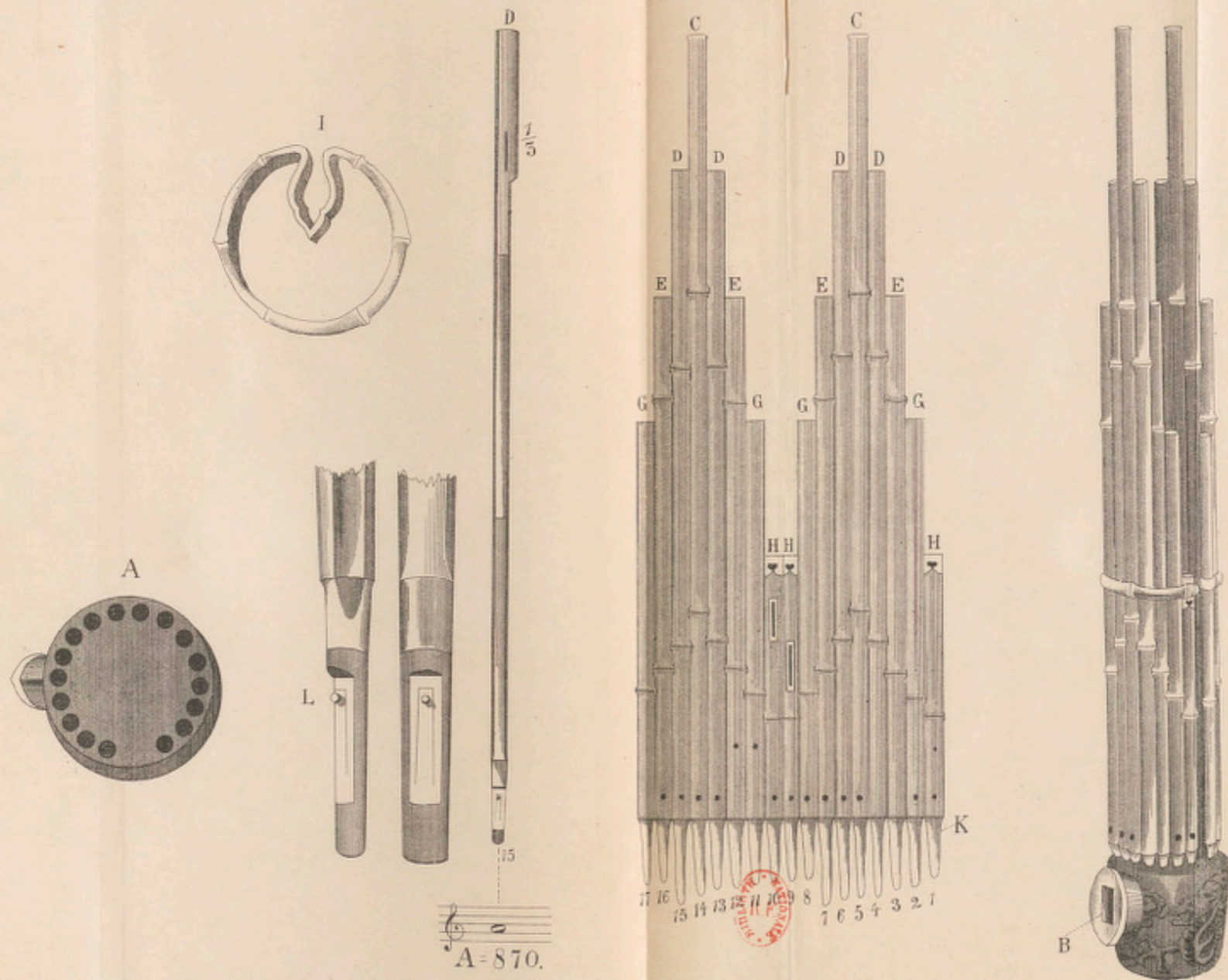
- Sko** (笙) / *Orgue à bouche*: Mouth organ, top staff.
- Koma-buye** (高麗笙) / *Orgue à bouche*: Korean mouth organ, second staff.
- Oteki** (龍笛) / *Flûtes*: Dragon flute, third staff.
- Kagura-buye** (神樂笛) / *Flûtes*: Kagura flute, fourth staff.
- Hichiriki** (箏篳) / *Hautbois*: Hichiriki, fifth staff.
- Voix (Hommes)** (歌): Men's voice, sixth staff.
- Koto** (琴) / *Cordes pincées*: Koto, seventh staff.
- Biwa** (琵琶): Biwa, eighth staff.

The score shows the pitch range for each instrument and voice part across a series of notes, with a red seal visible on the right side of the page.



SHÔ. (笙)

PLANCHE. I.



*C. Wagner*

1880



# CHOSHI BUYE. (調子笛)

PLANCHE II.

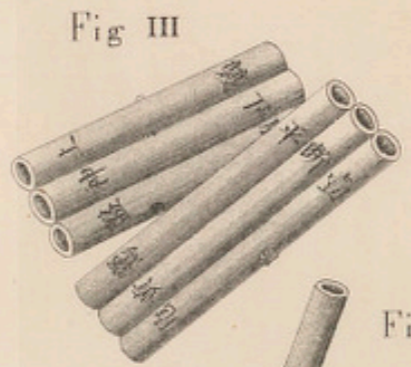


Fig III

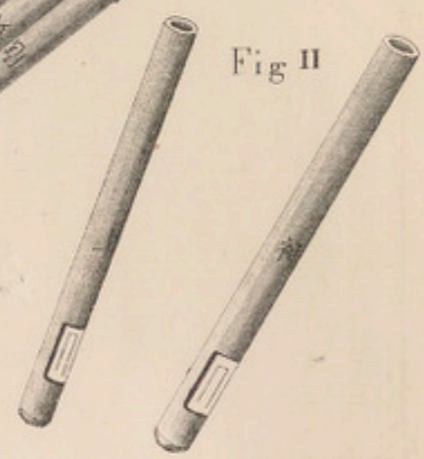


Fig II

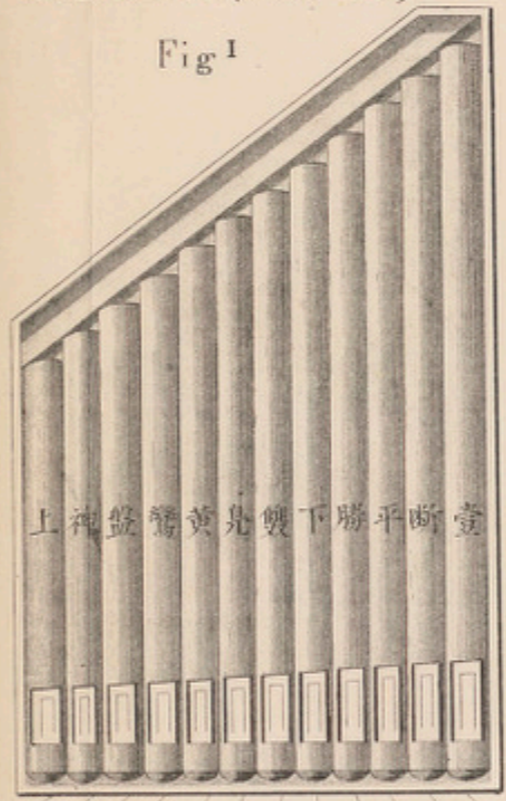


Fig I

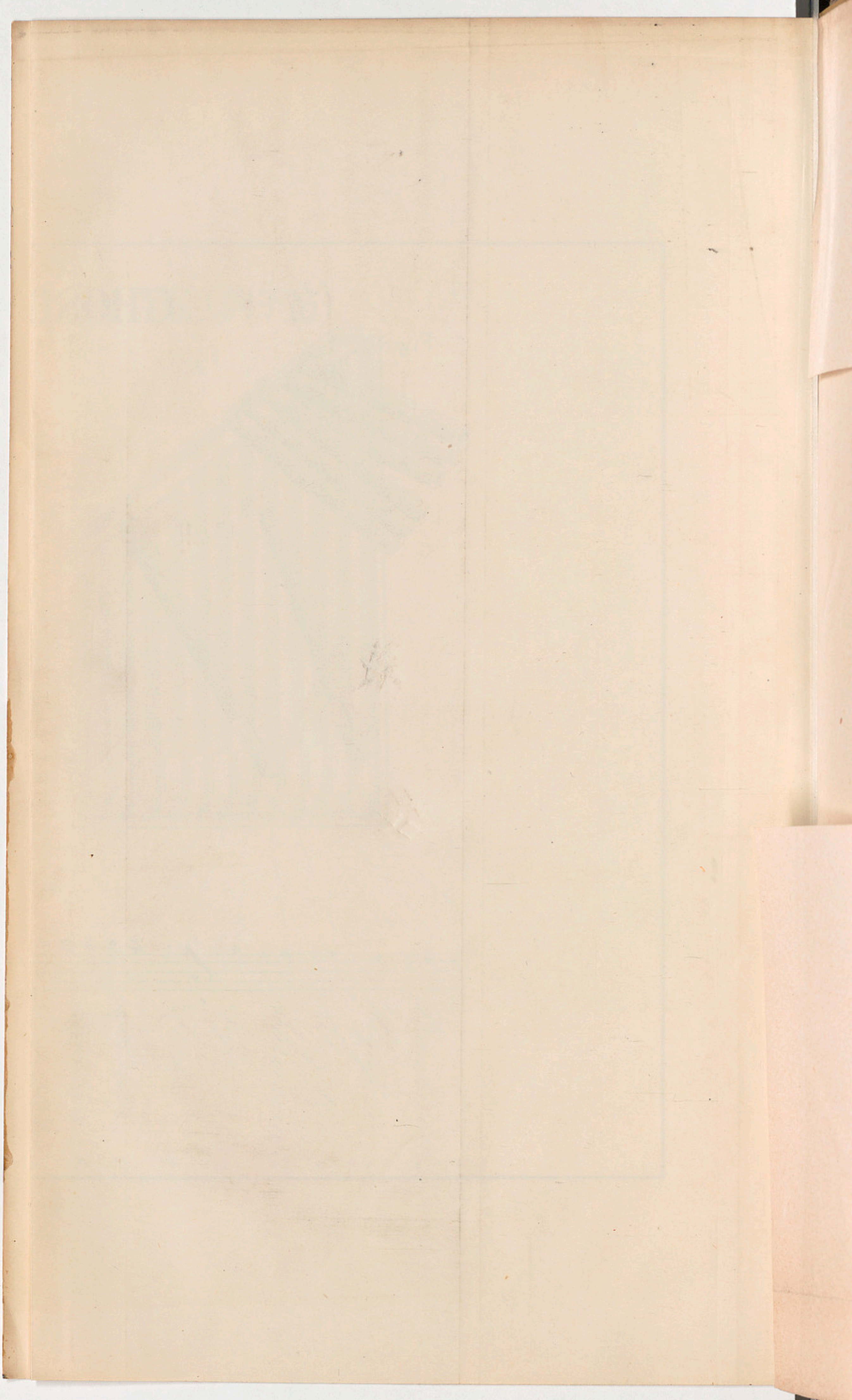
上神盤鶯黄是雙下勝平断壹



- Tokitokutu . 1
- Dankin . 2
- Uyoyo . 3
- Shoyokutu . 4
- Shimom . 5
- Jojo . 6
- Fusho . 7
- Oshiki . 8
- Fanku . 9
- Banshiki . 10
- Shinsen . 11
- Kaminu . 12

*C. Nagai*

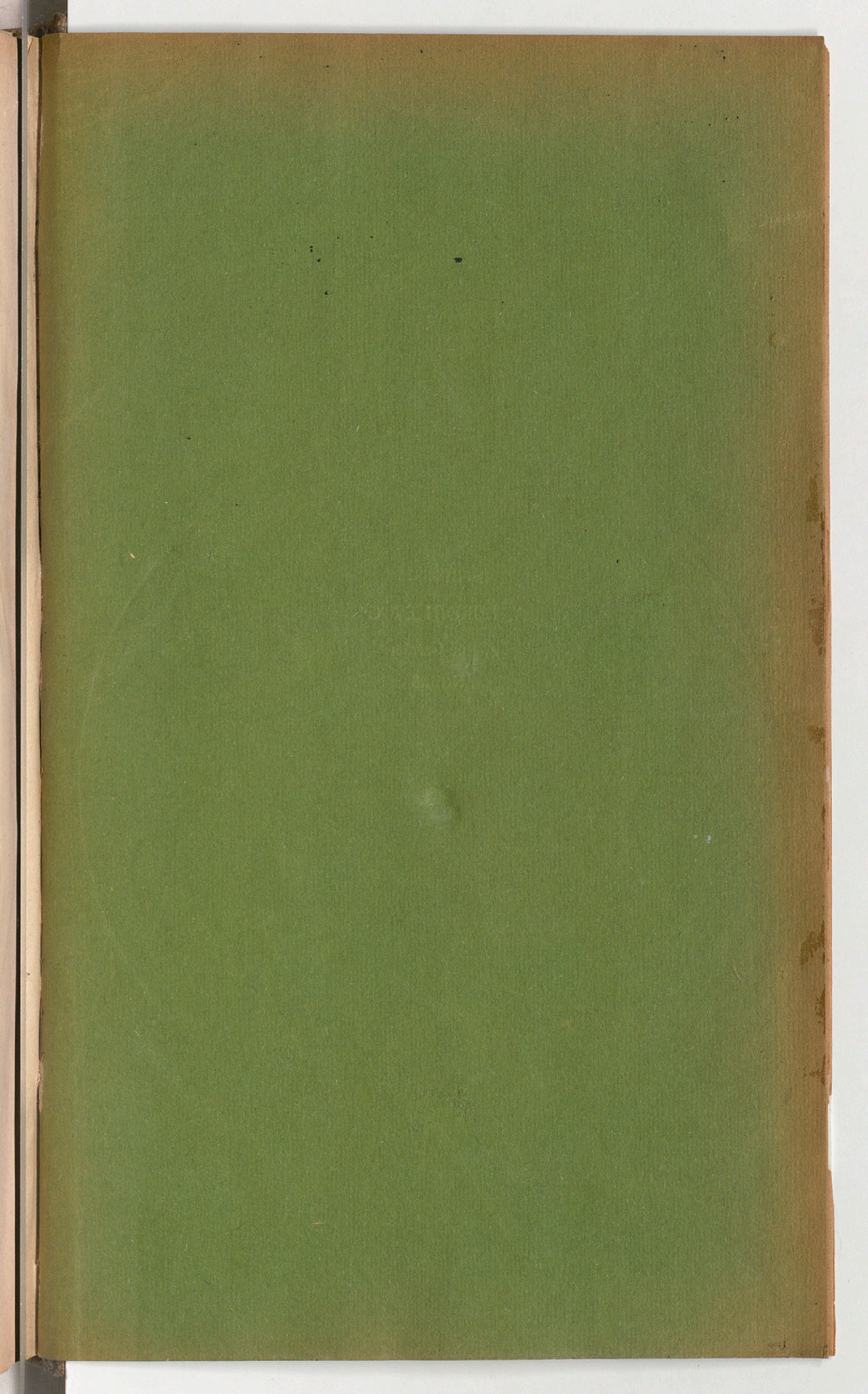




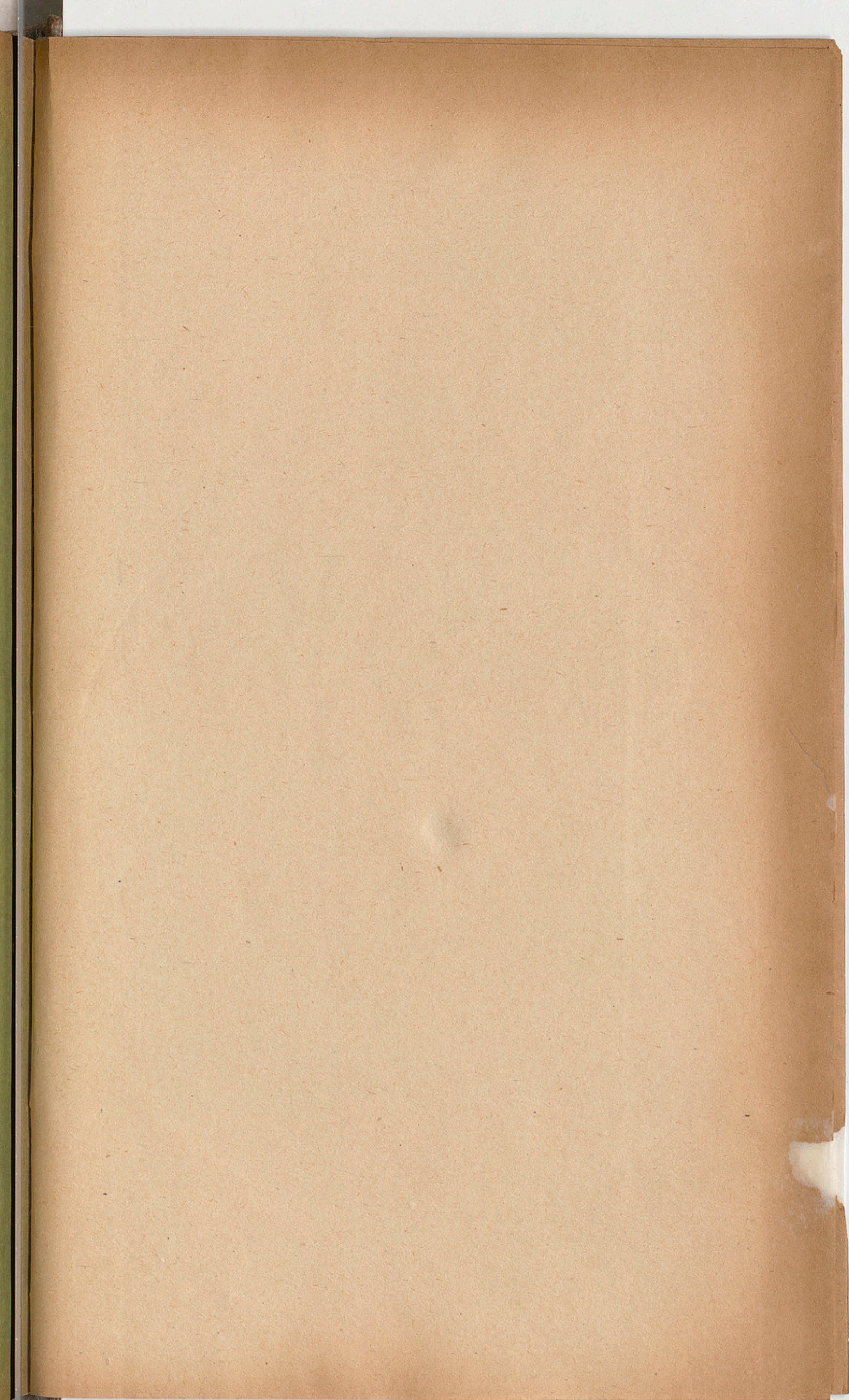


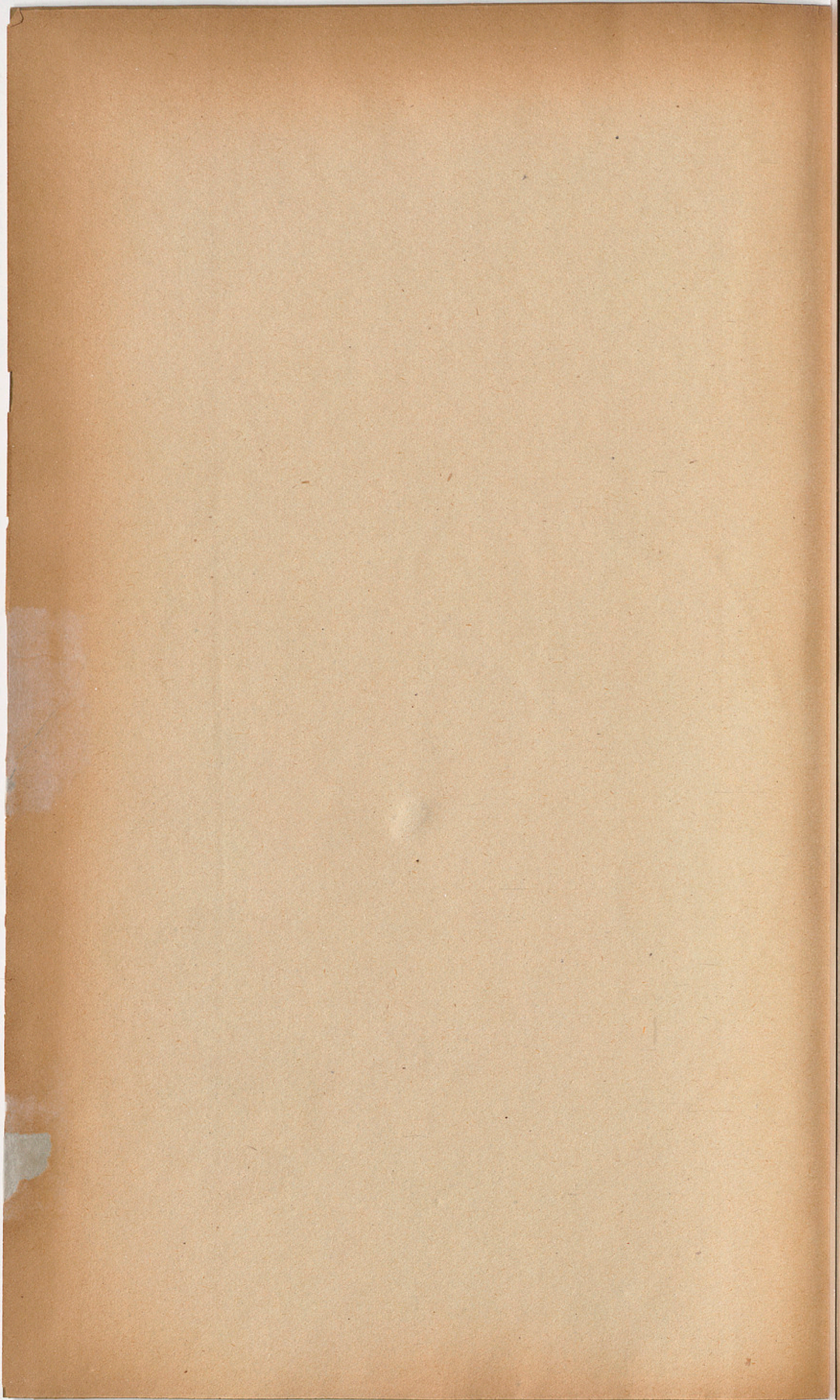
This circular musical score is a historical document, likely a manuscript for a traditional Chinese instrument like the guqin. The score is arranged in a circular format around a central hub. The outer ring contains Western musical letters: A, B, C, D, D#, E, F, F#, G. The inner ring contains Chinese characters: 變 (Bian), 羽 (Yu), 夾 (Jia), 律 (Lü), 商 (Shang), 角 (Jue), 徵 (Zhi), 宮 (Gong). The central hub features a small gold dot and several circular holes. The musical notation is written on staves, with various notes, rests, and clefs. The paper is aged and shows signs of wear, including a red stamp at the top center.

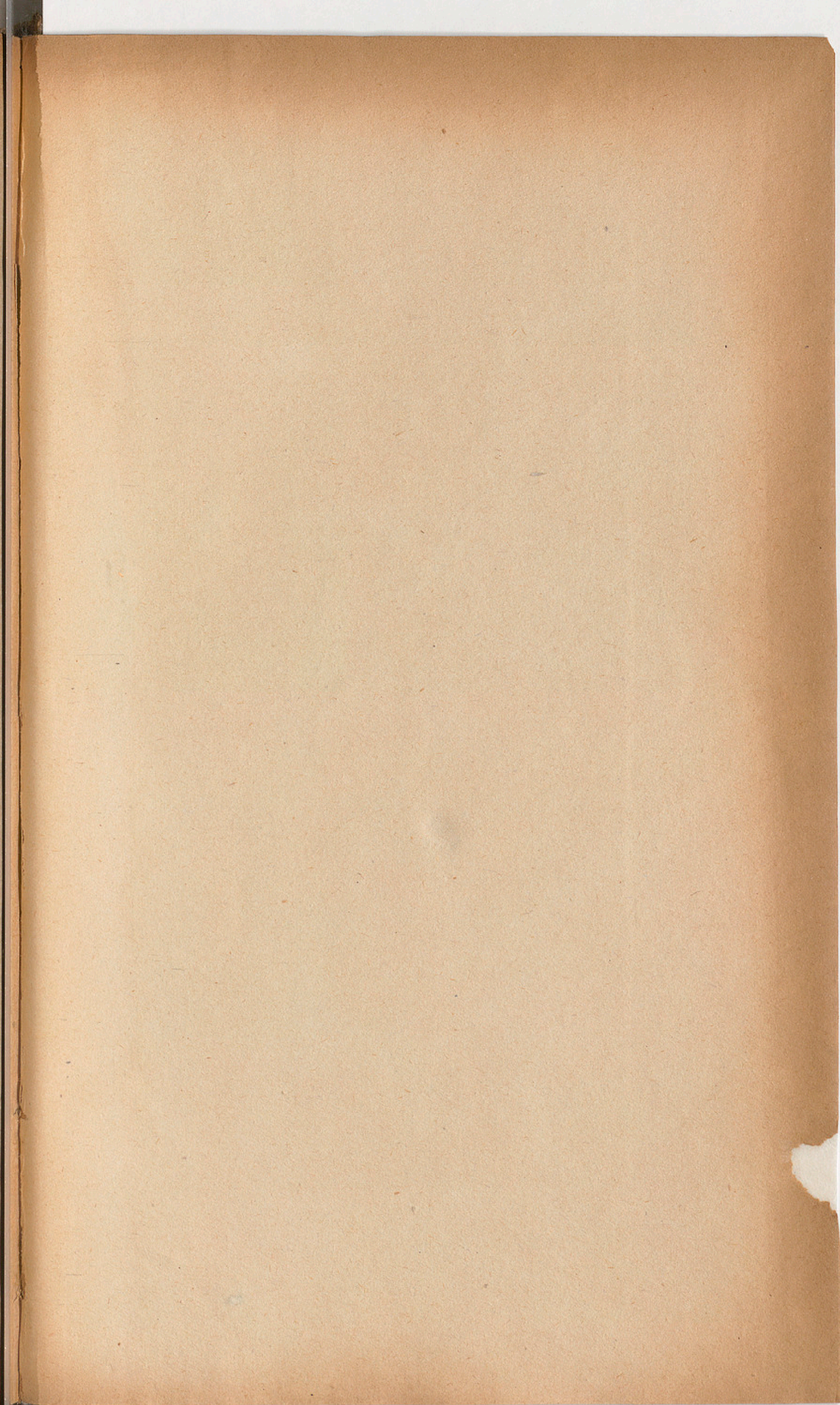


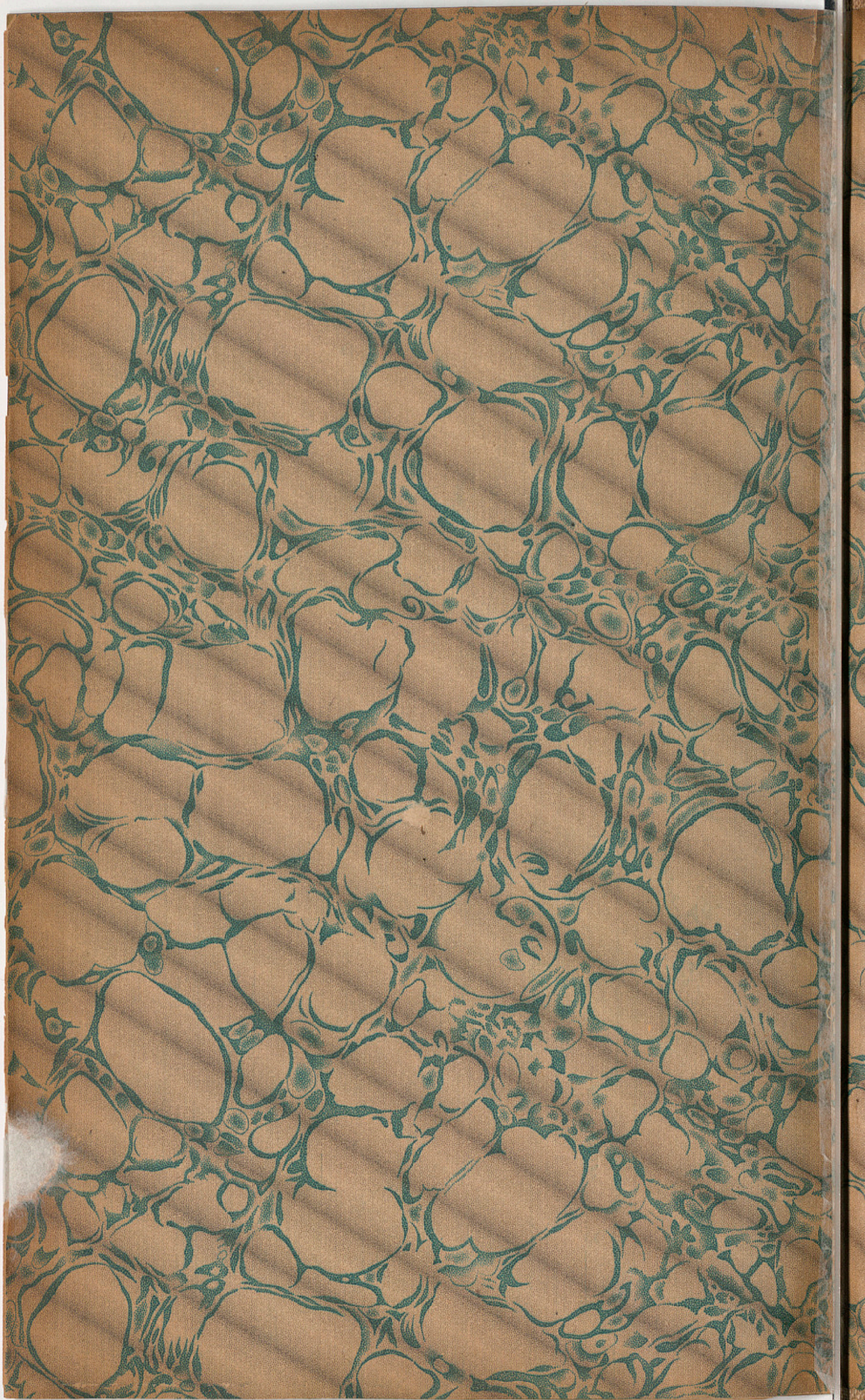


IMPRIMERIE  
A. BURDIN ET C<sup>ie</sup>  
4, Rue Garnier  
ANGERS

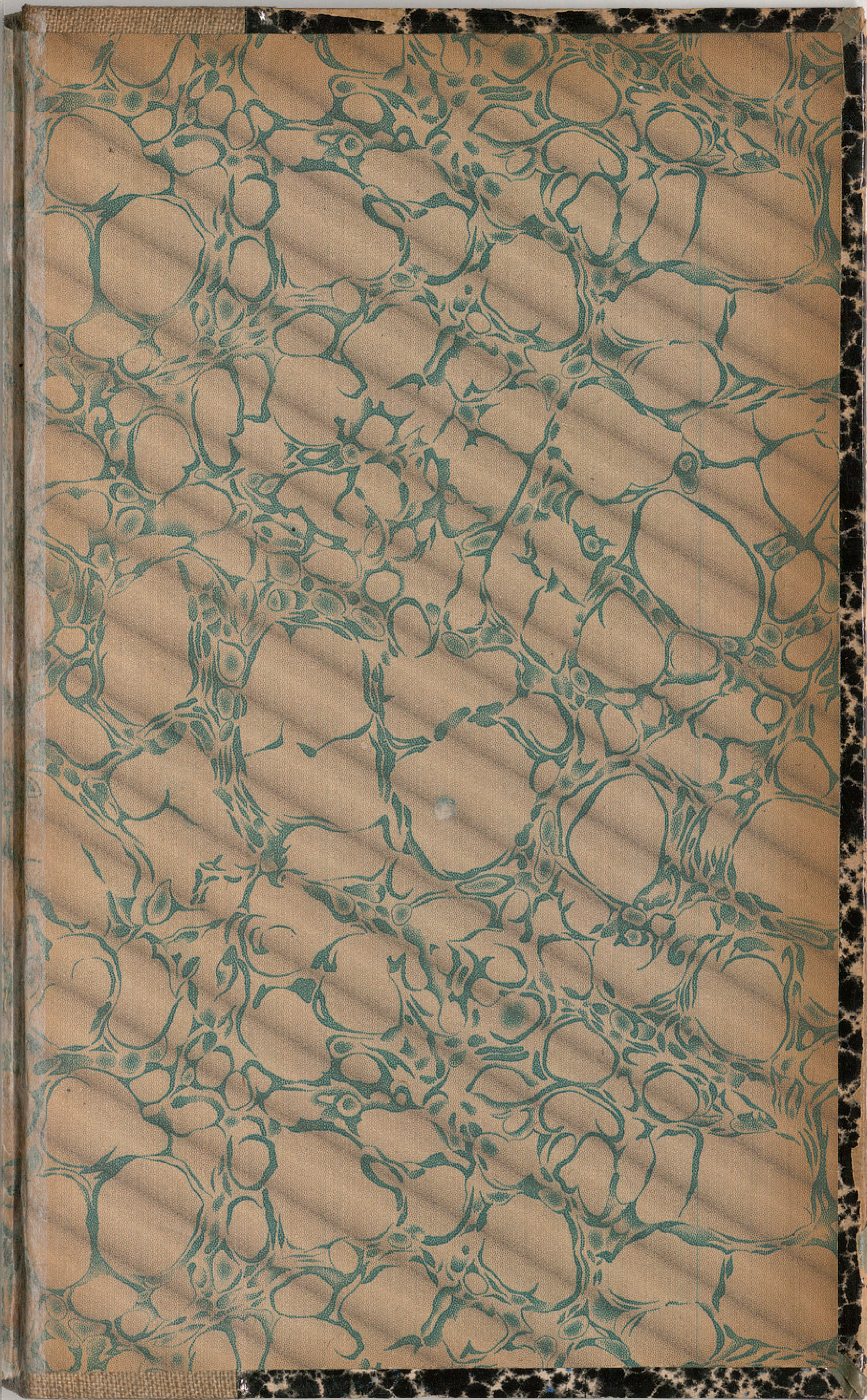












BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7511 00154345 6